



HAL
open science

Aux sources des parfums : Industrialisation et approvisionnement de la parfumerie grasse (milieu XIXe – milieu XXe siècle)

Mathilde Cocoual

► **To cite this version:**

Mathilde Cocoual. Aux sources des parfums : Industrialisation et approvisionnement de la parfumerie grasse (milieu XIXe – milieu XXe siècle). Histoire. Université Côte d'Azur, 2017. Français. NNT : 2017AZUR2045 . tel-01698978

HAL Id: tel-01698978

<https://theses.hal.science/tel-01698978>

Submitted on 1 Feb 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

École doctorale « Sociétés, Humanités, Arts et Lettres »

Unité de recherche : Centre de la Méditerranée Moderne et Contemporaine

Thèse de doctorat

Présentée en vue de l'obtention du

Grade de docteur en Histoire et civilisations des mondes moderne et contemporain

De

Université Côté d'Azur

Par

Mathilde COCOUAL

Aux sources des parfums.

Industrialisation et approvisionnement de la parfumerie grasse

(milieu XIX^e – milieu XX^e siècle)

Dirigée par Xavier Huetz de Lempis

Soutenue le 8 Décembre 2017

Devant le jury composé de :

Eugénie Briot	Maître de conférences, Givaudan	Rapporteur
Xavier Daumalin	Professeur des universités, Aix-Marseille	Rapporteur
Xavier Huetz de Lempis	Professeur des universités, Côte d'Azur	Directeur de thèse
Rosine Lheureux	Conservateur en chef du patrimoine, Paris	Invitée
Jean-Paul Pellegrinetti	Professeur des universités, Côte d'Azur	Examineur

À Patricia Prenant, à Charles Letemplier
et à Jacques Wolff,

À ma grand-mère, et à ma mère,

Remerciements.

Je tiens avant tout à remercier sincèrement mon directeur de recherche, Xavier Huetz de Lempis, pour son accompagnement, ses encouragements, son soutien et ses conseils précieux. Sa présence et son implication à mes côtés ont été essentielles dans mon parcours de jeune chercheuse.

Je souhaite également remercier chaleureusement Gabriel Benalloul qui m'a suivie tout au long de mes recherches de Master et de Doctorat. Nos discussions passionnées sur les parfumeries grassoises et l'industrie des plantes à parfum m'ont permis de prendre le recul nécessaire sur mon sujet à chaque étape de ma rédaction.

Je remercie aussi tout particulièrement Silvia Marzagalli et Jean-Paul Pellegrinetti pour leur confiance et pour l'aide qu'ils m'ont apportée dans mes différents projets universitaires. Sans leur appui mes missions à Madagascar et à La Réunion n'auraient pu voir le jour.

Je tiens à exprimer toute ma gratitude à Hervé Duchaufour, Pascal Danthu et Eric Penot pour m'avoir encadrée, conseillée et soutenue durant mes recherches effectuées à Madagascar.

Toutes mes pensées vont aux équipes des centres d'archives et des bibliothèques que j'ai eu l'occasion de fréquenter, pour leur écoute et pour leur mobilisation : Alain Bottaro des archives départementales des Alpes-Maritimes, Chloé Fargier et Geneviève Dérogis du Musée International de la Parfumerie, Dominique Del Monte-Giudicelli de la bibliothèque patrimoniale de Grasse, Thierry Bertrand des Archives Départementales du Var, Roger Tabard responsable des archives de la Congrégation de l'Ordre du Saint-Esprit, Nirina Raharison de la bibliothèque universitaire de Nice, David Pech des archives communales de Fayence, Robert Cerchinatto des Archives communales de Montauroux et de Cathie Megean des archives communales de Seillans. Je pense également aux personnels de la BNF, des archives nationales de Madagascar, des archives nationales d'outre-mer, de la bibliothèque universitaire d'Antananarivo et de l'Academy Malagasy qui m'ont accueillie avec enthousiasme.

Je tiens à exprimer mon affection à Vital Éthève et à sa femme Gilberte, pour avoir mis à ma disposition leurs archives personnelles et m'avoir ouvert leur maison ; à Maurice Isnard, à Jean-Michel Moutard et à Patrice Almaberti pour avoir partagé avec moi leurs souvenirs, leurs documents et leurs points de vues.

Je remercie vivement Hervé Duchaufour, Pascal Danthu et Éric Penot du CIRAD de Madagascar, et tout particulièrement Stéphane Rey, de la société I.F.F pour m'avoir encadrée et conseillée durant ma mission sur place.

Je souhaite remercier Xavier Daumalin, Xavier Fernandez et Eugénie Briot pour leur collaboration au cours de ces dernières années. Ils m'ont donné l'occasion de présenter l'avancement de mes travaux de recherche et ainsi d'enrichir ma réflexion au fil des années.

Aussi, mes remerciements vont à tous les acteurs de la parfumerie qui ont pris le temps de m'écouter et de partager avec moi leur passion, ils se reconnaîtront.

Je remercie également aussi mes précieux relecteurs : Patrick Cocoual, Marie Coursimault, Corinne Verlaguet et surtout Tifenn Christollet qui m'a accompagnée dans la finalisation de cette thèse. Je souhaite enfin remercier mes grands-parents, mes parents, mon compagnon et mes amis, de Fayence et d'ailleurs, qui m'ont donné la force d'avancer dans cette belle aventure.

Table des matières

Remerciements.....	4
Introduction	11
Partie 1 : L'industrialisation de la parfumerie.....	23
(XIX ^e – début du XX ^e siècle).....	23
Chapitre 1 : La naissance de la « parfumerie moderne ».....	25
I. Les avancées industrielles.....	27
1. Des possibilités techniques et scientifiques nouvelles.....	27
2. La question des techniques.....	32
II. Les découvertes scientifiques.....	43
1. Les recherches botaniques et les molécules de synthèse.....	44
2. Naturel et synthétique : un faux débat ?.....	48
Chapitre 2 : Naissance et croissance du secteur industriel de la parfumerie dans le monde (milieu XIX ^e – milieu XX ^e).	54
I. État du marché mondial de la parfumerie à l'aube du XX ^e siècle.....	56
II. Les concurrents traditionnels de la France : l'Angleterre et l'Allemagne.....	60
1. La parfumerie anglaise.....	60
2. L'Allemagne.....	63
III. L'émergence des nouveaux pôles commerciaux de nouveaux pôles commerciaux au début du XX ^e siècle.....	69
1. Les États-Unis, une industrie florissante au début du XX ^e siècle.....	69
2. La concurrence nouvelle en Europe : les établissements de la Hollande, de la Belgique, de la Suisse et de la Russie à la charnière du XX ^e siècle.....	73
3. Le Japon, l'Espagne, l'Italie et l'Argentine : une industrialisation progressive dans la première moitié du XX ^e siècle.....	77
Chapitre 3 : La parfumerie française : atouts, spécificités et réussite d'un secteur d'activité innovant (milieu XIX ^e – milieu XX ^e siècle).	82
I. La consommation de produits parfumés français.....	84
1. La consommation intérieure française.....	84
2. L'exportation.....	88
II. Les facteurs de réussite de la parfumerie française.....	97
1. Les atouts productifs.....	97
2. L'art de la présentation.....	101
III. Un secteur d'activité puissant.....	115

1. La force économique.....	115
2. Défense de la profession, syndicats et engagements politiques.....	120
a. Les marques de fabrique comme moyen principal de défense de la profession.....	120
b. Le syndicalisme.....	124
c. L'engagement politique des parfumeurs.....	128
Chapitre 4 : Grasse, de la « cité provençale » à la « capitale des parfums » (XVIII ^e – XX ^e siècle).....	132
I. Tannerie, ganterie, parfumerie ; une spécialisation progressive de Grasse en fonction des opportunités commerciales (XV ^e - XVIII ^e siècles).....	134
1. Les gants parfumés à l'origine de l'essor de la parfumerie en France.....	134
2. La spécialisation progressive des gantiers-parfumeurs grassois.....	137
II. La naissance des premières fabriques (1800-1860).....	141
1. La reprise des affaires après la Révolution française.....	141
2. Les mutations du bâti grassois.....	144
III. L'industrialisation du secteur (1860-1939).....	149
1. De nombreuses entreprises liées par des intérêts communs.....	150
2. Les nouveaux visages de Grasse : transformation du bâti et multiplication des acteurs de la parfumerie.....	155
Partie 2. Grasse et ses réseaux d'approvisionnement.....	171
dans le monde (1852-1939).....	171
Chapitre 1 : Le bassin grassois, une définition à géométrie variable.....	174
I. Le bassin limitrophe de production de plantes à parfum : les Alpes-Maritimes (1860-1939).....	176
1. L'extension des cultures.....	176
2. L'augmentation de la production.....	179
3. Les relations entre les industriels, les producteurs et les coopératives.....	182
II. Une zone d'approvisionnement singulière et oubliée : le canton de Fayence (1883-1939).....	195
1. Les acteurs de la filière : les parfumeries de Seillans et la parfumerie Bruno Court.....	197
2. L'évolution de la culture des plantes à parfum.....	200
3. L'analyse de la filière à travers les archives communales agricoles.....	204
III. Une essence particulière : la lavande (milieu XIX ^e – milieu XX ^e).....	214
1. Les pays de la lavande.....	215
2. L'évolution de la filière lavande dans le sud-est de la France.....	217

3. L'activité des Grassois dans les pays de la lavande.....	221
Chapitre 2 : les zones d'approvisionnement grassoises dans le monde.....	229
I. Les pays étrangers.....	231
1. L'Italie.....	231
2. La Bulgarie.....	236
II. Les pays colonisés.....	249
1. L'Afrique.....	249
2. L'Asie.....	255
3. L'Amérique et l'Océanie.....	259
Chapitre 3 : Les Établissements Antoine Chiris, la « plus coloniale » des entreprises grassoises (1768-1968).....	270
I. L'« Empire » des Chiris (1768-1968).....	273
1. Une dynastie de parfumeurs grassois.....	273
2. « Le soleil ne se couche jamais sur l'empire des Chiris ».....	278
II. Le domaine Sainte-Marguerite, le « joyau » des Établissements Chiris.....	291
1. Aux origines de Boufarik et du domaine Sainte-Marguerite.....	293
2. Le développement du domaine Sainte-Marguerite.....	295
3. Les acteurs et la promotion du domaine Sainte-Marguerite.....	299
III. La promotion publicitaire et cinématographique des implantations mondiales des Établissements Antoine Chiris.....	304
1. Les Établissements Antoine Chiris dans le monde à travers la publicité.....	305
2. Le cinéma, média nouveau et attractif privilégié par les parfumeurs.....	309
3. Les Établissements Antoine Chiris dans le monde par Gabriel Mazuyer.....	314
Partie 3 : Une étude sur les possessions françaises de l'Océan Indien.....	327
Chapitre 1 : La Réunion, un laboratoire colonial (XIX ^e – XX ^e siècles).....	329
I. La Réunion, un jardin d'essai colonial (XIX ^e – début XX ^e siècle).....	331
1. La Réunion, histoire et géographie coloniales (XIX ^e siècle).....	331
a. La colonisation de l'île Bourbon, une île vierge d'habitant.....	331
b. La colonisation agricole comme perspective de valorisation de la colonie.....	335
2. La place des plantes à parfum, aromatiques et médicinales à La Réunion.....	339
a. L'introduction des plantes à parfum, aromatiques et médicinales à La Réunion.....	339
b. Un secteur d'activité moteur et complémentaire de l'industrie sucrière.....	343
II. Le Tampon, capitale du géranium.....	353
1. La « folie de l'or vert ».....	353

a. L'extension des surfaces cultivées en géranium.	353
b. L'augmentation de la production.	357
2. Les acteurs de la filière.....	362
a. En amont : « les Petits Blancs ».	362
b. En aval : les intermédiaires, les exportateurs, les clients.	367
III. D'autres matières premières aromatiques de l'île de La Réunion (XIX ^e – XX ^e siècles)....	377
1. « La meilleure vanille de l'univers ».	377
a. La vanille à La Réunion.	377
b. La place de la vanille réunionnaise dans le marché international.	381
2. Le vétiver.....	384
a. La Réunion, à l'origine de l'essence de vétiver.....	384
b. La place du vétiver réunionnais dans le marché international.	386
3. L'ylang-ylang.	387
a. L'ylang-ylang à La Réunion, un complément de revenus non négligeable.	387
b. La place de l'ylang-ylang réunionnais dans le marché international.	392
Chapitre 2 : Madagascar et dépendances, principal colonie d'approvisionnement en plantes à parfum dans le monde.	400
I. La colonisation à Madagascar et dépendances (XIX ^e – début du XX ^e siècle).	402
1. La colonisation foncière et agricole.	402
a. La colonisation foncière, une nouvelle répartition des terres aux dépens des autochtones.	402
b. La colonisation agricole, axe privilégié de mise en valeur de la colonie.	406
2. La colonisation foncière et agricole de l'archipel des Comores.	412
a. À l'assaut des terres comoriennes, une lutte de pouvoir entre les colons français et les sultans locaux.	412
b. La colonisation agricole, de nouveaux choix de cultures destinées à l'exportation.....	415
II. Les plantes à parfum, aromatiques et médicinales à Madagascar et dépendances (première moitié du XX ^e siècle).....	421
1. Les plantes à parfum, aromatiques et médicinales, une filière d'avenir.	422
a. L'introduction des plantes à parfum, aromatiques et médicinales à la charnière du XX ^e siècle, des essais encourageants et encouragés.	422
b. Une filière en plein essor dans la première moitié du XX ^e siècle.	427
2. Les acteurs de la filière.....	434
a. Les colons, les sociétés, les intermédiaires et les exportateurs.	434

b. L'épineuse question de la main d'œuvre.....	439
III. La spécialisation de la filière des plantes à parfum autour de trois essences : l'ylang-ylang, le giroflier et la vanille.	448
1. L'ylang-ylang.	448
a. Clément Raimbault et l'aventure de l'ylang-ylang.	449
b. L'essor de l'ylang-ylang à Nosy-Bé et dans l'archipel des Comores.	452
2. Le giroflier.....	454
a. L'exploitation du giroflier à Madagascar.	456
b. La distillation des feuilles et griffes de girofle : un commerce lucratif.	459
3. La vanille.....	461
a. L'engouement pour la vanille à Madagascar et dépendances.	462
b. L'encadrement de la filière face à la crise mondiale.....	466
Conclusion.....	479
Sources.	488
Bibliographie.....	510
Table des illustrations.....	518

Introduction

Au cours des âges, un très long espace de temps a été nécessaire aux hommes épars sur la surface du globe, pour se découvrir les uns les autres. Les marchands, avant les missionnaires, furent les premiers découvreurs ; ce sont eux qui, au prix d'innombrables audaces entretenirent les premières relations entre les continents, entre les climats, simplement parce que c'est un mobile naturel de vouloir échanger des productions différentes. Ainsi, les premiers périples, les premières caravanes eurent pour rôle d'assigner des routes et des voies qui permirent les échanges. À cause de l'incertitude des voyages de mer, des entraves que sont les ruptures de charges sur les voies de terre, les échanges au loin, naturellement portèrent d'abord sur des matières, précieuses sous un petit volume ; avant même les routes de l'étain et de la soie, il y eut celles des Épices et des Parfums, parce que ces substances réservées à l'origine aux dieux, comptaient parmi les plus somptueuses¹.

Les plantes dites « à parfum » définissent un grand nombre de végétaux qui ont, au cours de l'évolution, développé la faculté de sécréter des molécules odorantes pour des raisons de survie et de reproduction. Ainsi, la sève de nombreux arbres possède des propriétés odoriférantes héritées des forêts primaires. Ces dernières, assoiffées par de longues périodes de sécheresse, dégagent ces molécules qui s'assemblent avec celles d'hydrogène et d'oxygène et permettent à la pluie de se former. Les fleurs ont également déployé de tels talents mais dans le but d'attirer à elles les insectes pollinisateurs afin d'assurer leur survie. D'autres parties de certaines plantes présentent également des propriétés olfactives : les feuilles, les fruits, les rhizomes montrent parfois des rendements plus intéressants que ceux des fleurs.

Ces mécanismes ont très tôt été appréhendés par l'homme et par l'ensemble des civilisations selon des usages qui ont évolué dans le temps et selon le territoire concerné. Ainsi, ces plantes sont utilisées dans les rites religieux en Égypte comme en Grèce ou dans l'Empire romain. Le culte du corps, la notion d'hygiène et de beauté dans l'Antiquité favorisent l'intérêt des contemporains pour les plantes à parfum. Au Moyen-âge, les bains font toujours partie des habitudes des habitants des villes, mais c'est surtout dans les monastères qu'elles font l'objet du plus vif intérêt. Les moines les cultivent afin d'aromatiser leurs plats, leurs boissons et de produire des baumes guérisseurs, des vinaigres, des médicaments et des protections contre la peste. Le perfectionnement de la distillation au VII^e siècle par les Arabes et l'introduction de cette technique en Europe par Arnaud de Villeneuve permettent d'envisager de nouvelles opportunités pour récupérer la précieuse huile essentielle.

¹ MAZUYER Gabriel, « Les parfums de la France dans les cinq parties du monde », *Les Parfums de France*, n° 102, août 1931, p 249-252, p. 249.

Ces usages se répandent dans les populations locales qui pratiquent la cueillette sauvage des plantes médicinales et aromatiques tandis que les cours d'Europe se fascinent pour de nouveaux « parfums » : le chocolat, le tabac, la vanille, etc. En France, le Sud-est de la France est particulièrement propice à l'épanouissement de nombreuses plantes aromatiques – thym, romarin, verveine, menthe, etc. – et, au cours des croisades, de nouvelles espèces sont introduites par l'intermédiaire des échanges avec la Méditerranée. Le rosier et l'oranger traversent ainsi la mer et s'étendent depuis l'Italie vers le nord de l'Europe. Par la suite, le jasmin, l'eucalyptus, le mimosa et de nombreux autres végétaux sont acclimatés dans le sud-est de la France pour des raisons d'abord ornementales, au cours des XVI^e et XVII^e siècles. Les botanistes parcourent en effet le monde pour inventorier la flore et ils ramènent, au terme de leurs voyages, des spécimens d'arbres et de fleurs qui trouvent une terre d'élection sur les côtes de la Méditerranée.

Employées en grande partie à des fins thérapeutiques et médicinales, certaines essences trouvent aussi un écho réel auprès de la noblesse et des élites européennes. Les eaux florales à la fleur d'oranger, à la rose, au jasmin ou à la tubéreuse font l'unanimité dans les cours royales. Les caravanes et les expéditions maritimes ramènent des odeurs inconnues au cours du XVII^e et du XVIII^e siècle : les feuilles de patchouli dans lesquelles sont enveloppées les indiennes, ce tissu imprimé à la mode importé depuis les lointains comptoirs commerciaux des Indes et le musc au pouvoir fixateur dont l'odeur est incommodante et tenace mais qui se marie parfaitement avec des odeurs plus volatiles.

Au XVIII^e siècle, la création d'eaux parfumées, de pommades et d'extraits devient l'activité des gantiers-parfumeurs, d'abord secondaire, puis principale des parfumeurs qui forment des corporations distinctes. Elles sont le fruit de la transformation des plantes locales que les parfumeurs revendent dans les foires commerciales, notamment celle de Beaucaire, aux collègues parisiens qui se chargent de les revendre à leur clientèle et qui viennent compléter leurs propres échantillons. En même temps, la rivalité pour les matières premières exotiques fait rage : Pierre Poivre arrache aux Hollandais de précieux plants de giroflier, de muscadier et d'ylang-ylang qu'il acclimate à l'île de La Réunion.

La Révolution française interrompt soudainement le commerce des parfums avant qu'il ne reprenne son élan dès le Directoire. La Révolution n'altère d'ailleurs pas l'intérêt pour les plantes puisqu'en 1793 est créé le Muséum d'Histoire naturelle sur le site de l'ancien Jardin royal des plantes médicinales, institution maintenue par la suite par Napoléon et ses successeurs. Le blocus continental a pour conséquence l'émergence, en Angleterre, d'une proto-industrie de la parfumerie qui se tourne désormais vers ses colonies américaines pour

s'approvisionner en matières premières naturelles. Durant la Restauration, les parfumeurs français engagent un dialogue avec leurs concurrents anglais. Plusieurs boutiques anglaises ouvrent en France et inversement, s'inspirant des innovations de chacun. La figure d'Eugène Rimmel n'y est pas étrangère, ce franco-britannique participe activement à l'essor de la parfumerie en France comme en Angleterre. Il livre, en 1870, dans son ouvrage *Le livre du parfum*, un chapitre sur les matières premières naturelles utilisées en parfumerie. Déjà, de nombreuses plantes à parfum exotiques parsèment son catalogue : ylang-ylang, patchouli, girofle, santal, vétiver et vanille voisinent avec les essences provençales. Rimmel revient au préalable sur la croissance progressive des exportations françaises depuis le début du XIX^e siècle et sur l'importance de ce secteur d'activité dans le marché international. En effet, les parfumeurs parisiens, grasseois et niçois rivalisent d'ingéniosité pour obtenir des produits de qualité et pour abaisser leurs coûts de production afin de conquérir de nouveaux débouchés, d'autant plus que le gouvernement leur attribue alors des primes à l'exportation. Ils mettent au point la technique de l'enfleurage qu'ils couplent avec la distillation pour proposer une palette de produits diversifiés. Ils travaillent de concert avec les chaudronniers, les ingénieurs, les ouvriers pour moderniser leurs processus de fabrication. La généralisation de la vapeur donne un souffle nouveau à la technique de la distillation tandis que la recherche fondamentale sur les solvants laisse espérer des applications industrielles intéressantes. Ainsi, au milieu du XIX^e siècle, les parfumeurs parisiens et grasseois s'associent pour acheter des fonds de commerce et réunir le capital de départ nécessaire à une telle entreprise. Cette période que l'on peut qualifier de « proto-industrie de la parfumerie » a des conséquences majeures sur la production de plantes à parfum. Les parfumeurs grasseois qui traitaient auparavant avec une quarantaine de cultivateurs voient leur besoin en matière première croître de manière exponentielle pour répondre à la demande de leurs clients :

Sous un ciel merveilleux, un climat particulièrement favorable, fleurissent autour de cette ville privilégiée, la rose, le jasmin, et la fleur d'oranger, pour ne citer que les fleurs dont la récolte est la plus importante. Ce sont ces fleurs qui, traitées par les industriels de Grasse, fourniront au parfumeur du monde entier des matières premières incomparables qui fleuriront tous les parfums. Cette industrie, vieille de plus de deux siècles, n'a jamais cessé de se développer et d'améliorer les produits qu'elle doit avant tout à des conditions climatiques très particulières. Ainsi, suivant les climats, suivant les régions, le règne végétal fournira des matières premières différentes que l'on traitera sur place ou que l'on exportera vers des centres de traitement. Selon les cas, on créera des cultures spéciales ou on se contentera d'utiliser la flore locale telle qu'elle se présente. À Grasse, ce sont des orangers qui ont été plantés et dont on soigne la croissance ; des rosiers et des jasmins, qui font l'objet de soins minutieux. En Guyane, au contraire, c'est la dévastation méthodique des forêts, qui donne le bois de rose que l'on distille. Ici

l'homme ramasse ce que la nature lui offre, là, au contraire, c'est la culture qui lui fournira les matières premières de son industrie².

À partir des années 1860, la transformation des matières premières naturelles s'insère dans un processus d'industrialisation commun à l'ensemble des branches d'activité françaises, européennes et américaines. Les Grassois multiplient dès lors les contrats avec les agriculteurs alentour, mais ils achètent aussi désormais des compléments de récolte auprès de commissionnaires qui réunissent les fleurs, les apportent aux usines et se chargent de rétribuer le cultivateur. L'orientation du marché vers une consommation de plus en plus large, de la bourgeoisie aux milieux les plus pauvres, et l'augmentation de la concurrence anglaise et allemande mais aussi américaine, belge, hollandaise, pour ne citer qu'elles, tout comme les politiques de copies des parfums français invitent les parfumeurs à plus de productivité et plus de créativité. Cette dernière se retrouve dans la quête de nouveaux parfums que les Grassois vont quérir directement dans des contrées lointaines : les bois de santal et de rose, l'ylang-ylang, le patchouli, la cannelle, la citronnelle, le girofle, la vanille, le palmarosa, etc. constituent une part de plus en plus importante des matières premières distillées à la fin du XIX^e siècle. L'utilisation industrielle de l'extraction par solvants volatils permet d'obtenir un rendu olfactif nouveau et elle offre l'opportunité d'un produit soluble dans l'alcool et combinable avec les molécules de synthèse, dont la recherche avance conjointement avec l'augmentation du commerce des plantes à parfum. Cette richesse permet à Grasse de développer un savoir-faire original que les parfumeurs ne cessent d'améliorer. Gabriel Benalloul du Service du patrimoine de Grasse a particulièrement bien étudié les questions relatives à cette industrialisation de la parfumerie à Grasse au cours du XIX^e et du XX^e siècle et les mutations induites par l'amélioration et la mécanisation des procédés d'extraction sur l'architecture et la trajectoire des entreprises grassoises³. Des travaux similaires ont été entrepris sur la parfumerie parisienne par Rosine Lheureux-Icard, Élisabeth de Feydeau et

² CHIRIS Georges, « Les matières premières aromatiques », *Les Parfums de France*, n° 41, juillet 1926, pp. 215-228, p. 216.

³ BENALLOUL Gabriel, DUBRAY Michèle, LAVENU Cécile, MEGIER Audrey, *Histoire d'une maison de parfumerie. Charabot & Cie*, Marseille, Euro RCSG 360, 2008, 96 p.; BENALLOUL Gabriel, « Aux origines des Ossola, Grasse, la parfumerie, la Maison Jean Court », *Grasse et les Ossola, Une dynastie de notables au service de la cité et de la France sous la III^e République*, U.E., A.S.P.E.A.M., 2012, pp. 17-80 ; BENALLOUL Gabriel, « La parfumerie Cavallier Frères au rythme de ses usines », *Cavallier Frères. Dans les coulisses d'une parfumerie grassoise*, U.E., A.S.P.E.A.M., 2013, pp. 109-136 ; BENALLOUL Gabriel, *Méro-Boyveau, monographie d'entreprise*, Musée International de la parfumerie, non coté, 2007 ; BENALLOUL Gabriel, *Hugues Aîné/Charabot & Cie, monographie d'entreprise*, Musée International de la parfumerie, non coté, 2007 ; BENALLOUL Gabriel, *Tombarel Frères, monographie d'entreprise*, Musée International de la parfumerie, non coté, 2007 ; BENALLOUL Gabriel, *Henri Muraour & Cie, monographie d'entreprise*, Musée International de la parfumerie, non coté, 2008 ; BENALLOUL Gabriel, *C.A.L., monographie d'entreprise*, Musée International de la parfumerie, non coté, 2008 ; BENALLOUL Gabriel, *P. Robertet & Cie, monographie d'entreprise*, Musée International de la parfumerie, non coté, 2009.

Eugénie Briot⁴. Leurs travaux respectifs ont permis de mettre en lumière l'évolution de l'image du parfumeur, désormais considéré comme un artiste, un compositeur qui associe avec élégance parfums naturels et parfums synthétiques. À la fin du XIX^e siècle, par un jeu subtil de présentation et de publicité, le parfumeur maintient des prix de vente élevés malgré l'abaissement significatif des coûts de production. L'association de Paris, de Grasse mais aussi de Lyon, siège de la recherche en chimie et en biologie, est à l'origine d'une véritable industrie, que tentent de cacher les parfumeurs pour justifier des marges très élevées alors que la plupart des autres secteurs industriels ont indexé le prix de vente sur le coût de production réel. Le parcours de ces parfumeurs français, la concurrence de façade entre ces derniers, la créativité de ce secteur d'activité, les mutations urbaines et sociales qu'ils induisent ont ainsi été bien étudiés par ces chercheurs. En revanche, les questions relatives aux matières premières naturelles ont peu fait l'objet de recherches en sciences sociales. Éliane Perrin, Paul Rasse et Geneviève Galle s'y sont intéressés brièvement, mais ils privilégient eux aussi le prisme de l'entreprise en s'attachant, pour la première aux parcours de l'Entreprise Chiris, pour le deuxième aux conditions d'emploi des ouvriers des sociétés aromatiques de Grasse, et pour la troisième à la place économique de la ville dans le marché des matières premières naturelles sur des chronologies différentes⁵. Quelques travaux reviennent sur la culture des plantes à parfum dans le bassin grassois, notamment la thèse de Pascale Alibert⁶, *Contribution à l'histoire des parfums dans la ville de Grasse*, et le mémoire de Florence Mercier⁷, *L'apparition de la culture de la fleur à parfum à Grasse au milieu du XIX^e siècle*. Plus récemment Gabriel Benalloul et Géraud Buffa ont approfondi ces questions dans leur ouvrage *Grasse, la fabrique des parfums* dans lequel ils consacrent un chapitre au bassin grassois et aux territoires de la lavande qui s'étendent du nord des Alpes-Maritimes et du Var jusqu'à la Drôme⁸. Ces problématiques des plantes à parfum méritent d'être approfondies tant à Grasse que dans les territoires où la cité provençale s'approvisionne en matières premières naturelles de toutes sortes. En effet, dès la fin du XIX^e siècle, les matières premières cultivées dans le

⁴ LHEUREUX-ICARD Rosine, « Les parfumeurs à Paris entre 1860 et 1910 », *Bulletin de la société de l'histoire de Paris et de l'Île de France*, 1997, pp. 117-152. LHEUREUX Rosine, *Une histoire des parfumeurs, France 1950-1910*, Paris, Champ Vallon, 2016, 343 p. ; DE FEYDEAU Élisabeth, *Les parfums : histoire, anthologie, dictionnaire*, Paris, R. Laffont, 2011, 1206 p. ; BRIOT Eugénie, *La fabrique des parfums, naissance d'une industrie de luxe*, Paris, Vendémiaire, 2015, 416 p.

⁵ PERRIN Éliane, *La parfumerie à Grasse : ou l'exemplaire histoire de Chiris*, Paris, Édisud, 1987, 138 p. ; RASSE Paul, *La cité aromatique, pour le travail des matières odorantes à Grasse*, Paris, Éditions Serre, 1987, 167 p. ; GALLE Geneviève, *L'Industrie des Parfums, Aix-en-Provence*, Institut Régional du Travail, 1976, 89 p.

⁶ ALIBERT Pascale, *Contribution à l'histoire des parfums dans la ville de Grasse*, Thèse d'exercice, Université d'Aix-Marseille II, Faculté de Pharmacie, 1990, 200 p.

⁷ MERCIER Florence, *L'apparition de la culture de la fleur à parfum à Grasse au milieu du XIX^e siècle*, Mémoire de maîtrise, Université de Nice Sophia Antipolis, 2002, 133 p.

⁸ BENALLOUL Gabriel, BUFFA Géraud, *Grasse, l'usine à parfums*, Lyon, Éditions Lieux dits, 2015, 176 p.

bassin grassois ne suffisent plus pour répondre aux besoins des nouvelles techniques d'extraction. Ainsi, les parfumeurs grassois recherchent auprès des producteurs italiens puis bulgares les compléments nécessaires en rose, en fleur d'oranger et en menthe principalement. Les opportunités nouvelles offertes par la colonisation invitent également ces derniers à s'approvisionner outre-mer. En Algérie, les Établissements Antoine Chiris installent un domaine de production en 1865. Cette réussite incite, dans la première moitié du XX^e siècle, d'autres industriels grassois à s'implanter dans les colonies du Maghreb : Roure rejoint Chiris à Boufarik, tandis que Muraour et Vial achètent des terres en Tunisie. Par la suite, ces entreprises s'implantent progressivement dans d'autres colonies françaises comme la Guinée, La Réunion, Madagascar, l'Indochine, la Guyane, Tahiti, mais aussi aux Indes orientales néerlandaises. Alors que l'Italie, la Bulgarie et le Maghreb offrent des matières premières plus ou moins similaires à celles qui sont alors cultivées dans le bassin grassois, les domaines outre-mer proposent des matières premières exotiques qui renouvèlent les compositions des parfumeurs français. Ces matières premières sont utilisées dans les parfums de luxe, dans les produits relatifs à l'hygiène et à la cosmétique, mais aussi dans les compositions pharmaceutiques et en tant qu'arômes alimentaires. La Guinée est ainsi renommée pour son essence « orange Portugal » qui rivalise avec les essences de Sicile. Dans l'Océan Indien les agriculteurs cultivent progressivement le géranium Bourbon, mais aussi le vétiver, l'ylang-ylang et la vanille qui deviennent des matières premières incontournables de la parfumerie. L'Indochine fournit l'essence de badiane et certains baumes utilisés principalement en médecine. L'orientation des cultures dans ces pays est alors étroitement liée à la demande occidentale et aux fluctuations politiques et économiques mondiales. Ainsi, dans les années 1920, la demande en anis étoilé augmente au moment où la cueillette de l'absinthe est interdite en France. De même, l'Algérie réduit sa production d'essence de géranium et de fleur d'oranger du fait de la concurrence réunionnaise et paraguayenne. Dans les pays producteurs, de simples agriculteurs deviennent progressivement transformateurs par la généralisation de la distillation. Ces initiatives agricoles et industrielles sont soutenues par Grasse et par le gouvernement colonial qui y voient un moyen de valoriser les territoires agricoles des colonies et d'offrir à ces dernières des produits de faible volume et de haute valeur ajoutée très demandés sur le marché international. Dans un contexte de besoins grandissants en plantes à parfum qui servent de base aux extraits naturels mais aussi de matière première pour les produits synthétiques, les approvisionnements étrangers et coloniaux dépassent, dès le début du XX^e siècle, ceux du bassin grassois. Cette tendance s'accroît dans la première moitié du XX^e siècle : le secteur d'activité s'organise en trois

pôles d'entreprises, Grasse pour la transformation des plantes, Lyon pour la création de produits synthétiques, Paris pour la composition et la commercialisation. À Grasse, les usines se modernisent et de nouvelles unités de traitement sont créées dans la plaine. De même, les parfumeurs investissent dans leur propre domaine de production dans le bassin grassois et à travers le monde. Malgré la méfiance des cultivateurs de la région de Grasse, la demande est toujours présente et les quantités se stabilisent autour de 4 000 tonnes de fleurs, tandis que les pays étrangers et les colonies contribuent pour trois quarts dans les matières premières transformées et commercialisées par les parfumeurs grassois. À Lyon et à Paris, la recherche sur les produits synthétiques réinvente les compositions des parfumeurs qui se positionnent désormais comme des créateurs au même titre que les couturiers, les peintres ou les musiciens. La valorisation du métier de parfumeur, élevé au rang d'artiste, déjà entamée durant la seconde moitié du XIX^e siècle, s'intensifie à travers la presse quotidienne et spécialisée et elle est symbolisée par la transformation de la boutique en salon de parfumerie. La publicité fait également ses premières apparitions à côté des catalogues de vente. Elle renforce la visibilité des maisons de parfumerie auprès des consommateurs, désormais confrontés à un choix de produits des plus variés et déclinés selon des gammes de plus en plus raffinées. Pour autant au-delà de cette stratégie industrielle, l'approvisionnement en plantes à parfum doit sans cesse se reconfigurer en fonction des aléas climatiques mais aussi économiques et politiques qui, par le jeu de la spéculation, du protectionnisme ou de la fermeture de certains marchés, perturbent l'approvisionnement, en quantité comme en qualité. Les relations mêmes entre les industriels et les producteurs sont sujettes à de nombreuses discordes tant en France que dans les pays producteurs. Les producteurs du bassin grassois dénoncent souvent celui qui paie si mal la rose quand le colonisé déplore, de son côté, les conditions de traitement des gérants de la filiale, parfois violents.

Certains chercheurs ont traité d'une manière incidente ces approvisionnements, notamment Éliane Perrin qui décrit certaines implantations des Établissements Antoine Chiris dans le monde⁹ ou Gabriel Benalloul qui l'évoque dans son dernier ouvrage¹⁰. Hormis ces études, peu d'auteurs se sont attachés à ces questions. Les rares mentions des domaines étrangers et coloniaux servent souvent à souligner le rayonnement de la parfumerie grassoise dans la première moitié du XX^e siècle ou, au contraire, à expliquer le recul des plantes à parfum dans le bassin grassois dans la seconde moitié du XX^e siècle. Ce constat est le point de départ de notre étude.

⁹ PERRIN Éliane, *La parfumerie à Grasse : ou l'exemplaire histoire de Chiris, op.cit.*

¹⁰ BENALLOUL Gabriel, BUFFA Géraud, *Grasse, l'usine à parfums*, Lyon, Éditions Lieux dits, 2015, 176 p.

Afin de connaître le parcours de ces matières premières naturelles nous avons mobilisé une bibliographie beaucoup plus large que celle de l'étude stricte des plantes à parfum transformées à Grasse¹¹. Le peu de renseignements relatifs aux liens entre l'exploitation des plantes à parfum et le secteur d'activité grassois nous a intrigué, et ce d'autant plus que plusieurs sources nous renseignent sur les modalités d'introduction des Grassois dans les pays étrangers et coloniaux et sur leur influence dans la filière des plantes à parfum, aromatiques et médicinales.

Afin de retracer l'influence de ces industriels grassois dans la production de plantes à parfum, cette étude mobilise plusieurs corpus : des fonds d'archives privées, des sources administratives, des revues professionnelles, des ouvrages botaniques et scientifiques publiés entre la fin du XIX^e siècle et le milieu du XX^e, mais aussi des publicités, des photographies, des films documentaires et des ouvrages promotionnels contemporains de l'époque étudiée. Parmi les entreprises grassoises ayant établi des partenariats ou des domaines outre-mer, seules les archives des Établissements Antoine Chiris ont été conservées. Certains fonds contiennent des renseignements sur les agents commerciaux employés par d'autres sociétés grassoises, mais ils ne concernent que les ventes effectuées dans ces pays sur une période postérieure à notre étude¹². Les Archives Départementales des Alpes-Maritimes renferment aussi quelques contrats commerciaux des Chiris avec leurs partenaires coloniaux et plusieurs documents relatifs aux domaines de production, notamment le domaine Sainte-Marguerite en Algérie, les implantations en Afrique équatoriale, la société du Haut-Yan-Tsé en Chine ou l'établissement de Tahiti¹³. Très lacunaire, ce fonds recèle néanmoins des informations précieuses. De même, les Archives Nationales d'Outre-Mer à Aix-en-Provence conservent un fonds privé concernant la société coloniale Bambao, filiale des Établissements Chiris dans l'archipel des

¹¹ Les ouvrages de François Berthier, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, et de Serge Volper, *Du cacao à la vanille, une histoire des plantes coloniales*, apportent un regard historique sur les plantes exotiques, ce qui nous a permis d'étudier, de manière approfondie, le géranium, la vanille, l'ylang-ylang et le giroflier. Les écrits d'Érik Orsenna sur l'industrie de coton ont également attiré notre attention, notamment sur la manière d'aborder l'étude des matières premières. VOLPER Serge, *Du cacao à la vanille, une histoire des plantes coloniales*, Paris, Éditions Quae, 2011, 141 p. ; BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, Grasse, Samedex, 2011, 270 p. ORSENNA Erik, *Voyage au pays du coton*, Paris, Éd. Corps 16, 2007, 315 p.

¹² Archives Départementales des Alpes-Maritimes (Arch. Dép. des Alpes-Maritimes), Fonds des Établissements Antoine Chiris, 032 J 108, *Contrats commerciaux*, 1914-1939.

¹³ Arch. Dép. des Alpes-Maritimes, Domaine Sainte-Marguerite de l'entreprise Chiris à Boufarik, 173 J 0001, *Registre de comptabilité agricole*, 1898-1899 ; 173 J 0002, *Rapports journaliers*, 1902-1903 ; 173 J 0003, *Rapports journaliers*, 1927-1928 ; 173 J 0004, *Copies de lettres*, 1875-1878 ; 173 J 0005, *Copies de lettres*, mars 1900-juillet 1900 ; 173 J 0006, *Copies de lettres*, juillet 1900, octobre 1902 ; 173 J 0007, *Copies de lettres*, février 1903-décembre 1903. ; Arch. Dép. des Alpes-Maritimes, Fonds des Établissements Antoine Chiris, 032 J 0164, *Chine, Congo, constitution de l'affaire, plan, déclaration d'immatriculation*, 1914-1948. ; Arch. Dép. des Alpes-Maritimes, Fonds des Établissements Antoine Chiris, 032 J 0175, *Polynésie française, Société agricole de Mopéla Tahiti, Registre des procès-verbaux du Conseil d'Administration*, 1922-1928.

Comores¹⁴. Riche de renseignements, ce fonds comprend les statuts, les rapports de production et les relations tissées entre la société et les différents syndicats internationaux. Il contient également des dossiers du personnel qui ne seront consultables que dans une trentaine d'années. Les archives du père Clément Raimbault, qui a lancé la culture de l'ylang-ylang à Nosy-Bé, ont été préservées par la congrégation des spiritains dans leurs locaux de Paris¹⁵. Malgré la disparition d'un grand nombre de documents du fait de l'humidité et des cyclones dans l'île, et des pertes liées au rapatriement en France, ce fonds comporte tout de même quelques renseignements sur l'exploitation du domaine et la création de la Société des Plantes à Parfum de Madagascar.

Ce premier corpus est complété par certaines archives administratives qui conservent des données sur les sociétés de matières premières naturelles. Aux Archives Départementales des Alpes-Maritimes quelques documents analysent la filière des plantes à parfum et des coopératives. Les Archives Nationales de Madagascar ont aussi sauvegardé les enquêtes administratives menées sur les sociétés installées aux Comores et dans la Grande-Île¹⁶. Relativement bien conservé, ce fonds, difficilement accessible, renferme des informations inédites sur le nombre d'entreprises mobilisées, sur les matières premières traitées, la main-d'œuvre et les salaires. Ces archives ne sont pas exhaustives et elles ne couvrent que des périodes réduites, elles ne permettent donc pas d'appréhender l'évolution des entreprises grassoises dans ces territoires sur l'ensemble de la période étudiée.

En revanche, les revues professionnelles de la parfumerie française ont publié de manière régulière des informations sur la production des plantes à parfum et aromatiques dans le monde. La revue *La Parfumerie Moderne*, éditée à partir de 1908 par René-Maurice Gattefossé, est consacrée principalement aux matières premières naturelles ; *Les Parfums de France*, créée par Georges Chiris en 1923, s'intéresse également à ces questions et elle promeut régulièrement les implantations outre-mer de sa société ; enfin, *La revue des marques de la parfumerie et de la savonnerie* dirigée par la société Lautier, également à partir de 1923, incorpore quelques rares renseignements sur les plantes à parfum dans les colonies françaises. Ces revues permettent de saisir les étapes, les réussites, les échecs, l'amélioration et l'orientation des cultures sur une période allant de 1908 à 1938. Elles constituent des sources de premier ordre puisqu'elles publient régulièrement des chiffres relatifs à la filière en

¹⁴ Archives Nationales d'Outre-mer, (Arch. Nat. D'Outre-mer), 151 AQ, Fonds de la société Comores Bambao, 1907-1939.

¹⁵ Archive de la Congrégation de l'Ordre des Spiritains (Arch. C.S.sp), *Statuts de la société des Plantes à Parfums de Madagascar*, Tananarive, 1927, 21 p.

¹⁶ Archives Nationales de Madagascar, L779, *Industrie à parfum, Enquête n° 5 sur l'industrie*, Archipel des Comores, 1938.

France et dans le monde. Elles font appel, pour rédiger leurs articles, à des agents des sociétés de matières premières, mais aussi à des spécialistes et à des scientifiques reconnus comme Henri Jumelle, Auguste Chevalier, R-L Joly ou encore Antonin Rollet. Ces derniers, agronomes de formation, sont à l'origine de plusieurs ouvrages scientifiques qui ont renouvelé l'étude des plantes à parfum¹⁷.

Un dernier corpus regroupe les publicités, les photographies, les films documentaires et les ouvrages promotionnels édités principalement par les Établissements Antoine Chiris, ouvrages qui illustrent la représentation particulière qu'a cette société de son « empire des parfums ». Ces sources secondaires complètent et confirment les informations extraites des corpus précédents.

D'autres sources identifiées se rapportent aux statistiques et aux données sur les plantes à parfum, notamment les archives des douanes de Marseille et les ressources documentaires de l'École supérieure d'agro-développement international (ISTOM). Nous ne les avons pas mobilisées parce que leur dépouillement aurait nécessité de longs dépouillements, sans l'assurance qu'elles auraient apporté des informations nouvelles à cette étude. De même, les archives nationales des pays producteurs doivent sans nul doute renfermer des documents ayant trait à ces cultures, mais l'éloignement, le coût et le temps imparti pour achever cette thèse ne nous ont pas permis de toutes les consulter. Le choix d'axer une partie de notre étude sur l'Océan Indien s'explique, d'une part, par cet accès aux sources et, d'autre part, par le fait que Madagascar, l'archipel des Comores et La Réunion sont, au début du XX^e siècle, le plus gros producteur d'essences destinées à Grasse. Les bornes chronologiques choisies, quant à elles, permettent d'analyser la période d'industrialisation et d'extension des domaines de production à partir des années 1860 jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Les bouleversements qui suivent le conflit – décolonisations, rachat des entreprises grassoises, crise de 1974, pression foncière, etc. – entraînent une profonde mutation de la filière qui mériterait, à elle seule, une thèse.

En s'appuyant sur toutes ces données, nous avons souhaité revenir sur le processus d'industrialisation de la parfumerie moderne et relire les résultats établis par les chercheurs depuis une cinquantaine d'années à la lumière des revues professionnelles jusqu'alors peu étudiées. À partir de ce constat, nous nous sommes demandé quelle place prend la parfumerie

¹⁷ JUMELLE Henri, *Les ressources agricoles et forestières des colonies françaises*, Marseille, Barlatier éd., 1907, 440 p. ; CHEVALIER Auguste, « L'origine du Benjoin d'Indochine », *La Parfumerie Moderne*, n° 4, avril 1924, p. 75. ; JOLY R.L., « Le vétyver », *La Parfumerie Moderne*, n° 8, août 1932, p. 391. ; ROLET Antonin, *Plantes à parfum et plantes aromatiques*, Paris, J.B Baillièrre et fils, 1918, 432 p. ; HUBERT Paul, *Plantes à parfum*, Paris, H. Dunot et E. Pinat, 1909, 610 p.

française, entre le milieu du XIX^e et le milieu du XX^e siècle, dans un contexte de mondialisation. Comment se positionne Grasse dans ce contexte et quel rôle joue alors la « Capitale des parfums » dans l'expansion de la filière à travers le monde.

Pour répondre à ces questions, notre analyse porte tout d'abord sur l'industrialisation de la parfumerie entre le milieu du XIX^e siècle et le début du XX^e ; industrialisation qui pose la question des réseaux d'approvisionnement de Grasse, en particulier ceux de l'Océan Indien, premier fournisseur de la « Capitale des parfums ».

Nous verrons tout d'abord, dans une première partie, que le processus d'industrialisation repose sur plusieurs facteurs. Hormis l'accès privilégié aux matières premières naturelles, sur lequel nous reviendrons dans notre deuxième partie, la parfumerie moderne met au point de nouvelles techniques, améliore les anciennes, tout en étudiant les propriétés chimiques et botaniques des plantes : ces techniques constituent le cœur de notre premier chapitre. La concurrence internationale apparaît également comme un moteur de l'évolution de la parfumerie française. En effet, à la fin du XIX^e siècle, plusieurs États s'engagent dans cette filière, jusqu'alors principalement française en terme d'exportation. La trajectoire de ces nouveaux acteurs de la parfumerie mondiale, qui fait l'objet du second chapitre, peut être appréhendée au travers de certaines sources. Ce panorama permet ainsi de comparer ces différents pays et de déterminer les atouts qui permettent à la parfumerie française de se démarquer de ses rivales, point que nous abordons dans le chapitre trois. Nous porterons une attention particulière à la croissance de la consommation, aux stratégies artistiques développées par les parfumeurs et à la position économique, politique et sociale qu'elles occupent en France et à l'international. Nous nous focaliserons dans un dernier chapitre sur l'industrie grasse, de la naissance des gantiers-parfumeurs jusqu'à l'apogée de la « Capitale des parfums » durant l'entre-deux-guerres. La spécialisation progressive de ce secteur d'activité local et les mutations de la ville sont au cœur de ces analyses. Ce processus d'industrialisation n'est possible que par l'approvisionnement en grandes quantités de plantes à parfum. L'expansion de ces importations est l'objet de la deuxième partie de notre thèse.

Nous reviendrons en premier lieu sur la production du Sud-est de la France en étudiant tout d'abord le bassin traditionnel grassois qui correspond plus ou moins au département des Alpes-Maritimes, délimitation géographique qui exclue la rive droite de la Siagne pour des raisons administratives¹⁸, alors qu'elle constitue un centre de production limitrophe important en terme de volume de fleurs, mais aussi d'innovations industrielles. Ce premier chapitre

¹⁸ La création des Alpes-Maritimes a rattaché la rive gauche de la Siagne dans ce département alors que la rive droite demeure attachée au Var.

accorde également une place importante à la lavande et à ses territoires dans le Sud-est de la France. Les spécificités de ces cultures et les fluctuations du marché doivent être mises en parallèle avec les autres zones d'approvisionnement de la parfumerie grasse. Pour ce faire, nous établissons, dans le chapitre deux, un panorama de l'évolution des domaines étrangers et coloniaux et de leurs interactions. Ce chapitre aborde successivement l'Italie et la Bulgarie, puis le Maghreb, l'Asie, l'Amérique et l'Océanie – exception faite de l'Océan Indien qui fait l'objet d'une partie à part entière. Par une autre échelle, cette étude s'appuie sur l'analyse des implantations outre-mer des Établissements Antoine Chiris entre 1865 et 1939. Ces derniers sont en effet à l'origine de la création de nombreuses filiales dans le monde. Ils portent sur chacune d'entre elles une vision paternaliste. Ils sont notamment très présents dans l'Océan Indien où ils accaparent une grande partie de la production comorienne, malgache et réunionnaise. Cet espace, dans lequel la parfumerie était absente jusqu'à la fin du XIX^e siècle, devient le principal producteur de plantes à parfum dans le monde destinées à Grasse. La troisième partie de notre thèse lui est consacrée.

Nous avons souhaité développer particulièrement les territoires de l'Océan Indien car ils constituent des laboratoires pour de multiples variétés entre la fin du XIX^e et le milieu du XX^e siècle. Dans cet espace, les résultats ont été probants, contrairement aux tentatives faites dans d'autres espaces coloniaux. Les Grassois ne sont pas étrangers à cette réussite et ils se sont investis à tous les niveaux : conseils, apports de capitaux, exportations et débouchés. À La Réunion cette présence est assez faible et elle s'appuie sur un simple comptoir d'exportation. L'engouement pour la culture des plantes à parfum à l'île de La Réunion fait l'objet du premier chapitre : dès la fin du XIX^e siècle, les Grassois semblent avoir envoyé des agents pour déterminer les possibilités commerciales de l'île tout en laissant le soin aux cultivateurs des Hauts de produire les essences qu'ils se chargent ensuite d'envoyer en métropole et de distribuer à leurs différents clients.. Au contraire, à Madagascar et dans l'archipel des Comores, les Grassois achètent directement des domaines qui couvrent de vastes superficies et qui emploient un grand nombre de travailleurs. Ces initiatives sont encouragées et encadrées par l'administration coloniale avec laquelle les industriels entretiennent des relations plus ou moins cordiales. Cette irruption de la France et des industriels grassois oriente de manière pérenne la trajectoire agricole de ces îles. Ces questions sont abordées dans le dernier chapitre.

Partie 1 : L'industrialisation de la parfumerie

(XIX^e – début du XX^e siècle)

S'emparer de cette vapeur déliée qu'exhalent la rose et ses sœurs, prolonger son existence en l'associant à des bases fixes et durables, la présenter ensuite sous une forme séduisante au sens le plus raffiné : tel est le but, tel est le triomphe de « l'art du parfumeur ».¹⁹

Au milieu du XIX^e siècle, les avancées industrielles et les découvertes scientifiques sont à l'origine de la naissance de la « parfumerie moderne ». Celle-ci se définit par l'usage de parfums sous forme liquide, par l'intégration d'un plus grand nombre de matières premières naturelles, par une consommation plus large favorisée, par une présentation élégante, mais surtout, en premier lieu, par les évolutions industrielles de la seconde moitié du XIX^e siècle. Elle repose en effet sur l'amélioration de techniques directement liées à ce secteur d'activité tout comme d'inventions plus générales, à l'image de la vapeur. Les recherches entreprises sur les techniques de transformation des plantes à parfum d'une part, et la création de molécules de synthèse d'autre part, qui peuvent apparaître comme concurrentes au premier abord, s'insèrent dans une trajectoire commune où matières premières naturelles et matières premières synthétiques se combinent et s'apportent un soutien mutuel. Le premier chapitre de cette partie décrit ces innovations et analyse le débat autour des molécules composant le parfum. Cette industrialisation du secteur d'activité suppose la création d'usines modernes et sous-entend une consommation plus large.

La France n'est pas le seul État à être engagé dans le développement de la parfumerie et malgré son omniprésence sur le marché international, elle subit une concurrence de plus en plus forte à la fin du XIX^e et dans la première moitié du XX^e siècle. Ainsi, aux concurrents traditionnels de la France que sont l'Angleterre et l'Allemagne, s'ajoute l'émergence de nouveaux pôles industriels que sont les États-Unis, la Belgique, la Suisse, la Hollande, le Japon et, dans une moindre proportion, l'Espagne et l'Italie. La France entretient avec ces pays des relations régulières par le biais de l'exportation et cherche à s'en démarquer par la théorisation de l'« art dans la présentation »²⁰. Elle pousse d'ailleurs ses pays partenaires, notamment l'Italie, à adopter ses innovations afin de valoriser leurs produits, jugés d'une rare

¹⁹ RIMMEL Eugène, *Le livre des parfums*, Paris, les Éd. 1900, 1990, réédition (1870) 421 p., p. 4.

²⁰ LA REVUE DES MARQUES DE LA PARFUMERIE ET DE LA SAVONNERIE, *La parfumerie française et l'art dans la présentation*, Paris, imp. Du Montparnasse, 1925, 933 p.

finesse. Au-delà d'une concurrence de façade, le chapitre deux revient sur les liens entre la parfumerie française et les autres acteurs internationaux de ce secteur d'activité.

La position de la parfumerie française comme leader mondial s'explique, d'une part, par la croissance de la consommation intérieure dans la première moitié du XIX^e siècle, et, d'autre part, par l'augmentation régulière des exportations qui représentent entre la moitié et les deux tiers de ce commerce français entre le milieu du XIX^e et le début du XX^e siècle. Cette production de parfums est favorisée par les atouts productifs²¹ de la France et surtout par son art de la présentation développé dans de nombreux ouvrages et articles spécialisés²². Ce secteur d'activité caractérisé par de hautes marges commerciales est à l'origine de l'enrichissement des parfumeurs qui se considèrent comme des piliers de la Nation française. Ils s'investissent en ce sens dans les milieux économiques et politiques et ils pratiquent une politique sociale paternaliste. Ces spécificités sont au cœur de notre chapitre trois.

Dans cette trajectoire, Grasse occupe une place de premier ordre. Le dernier chapitre de cette partie revient sur l'histoire du commerce grassois qui, de la tannerie, se réoriente au cours du XVII^e siècle, vers la ganterie puis, au XVIII^e siècle, vers la parfumerie. Notre analyse invite à relativiser cette évolution linéaire et elle prête une attention particulière aux mutations de la ville et aux conditions d'emploi ses habitants qui vivent au rythme des saisons agricoles et des usines. À partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, dans les unités de transformation, les Grassois traitent des matières premières venues du monde entier destinées indépendamment à la parfumerie, la savonnerie, la cosmétologie, la pharmacologie, et à l'industrie alimentaire²³. En s'appuyant sur les multiples études ayant trait à ce sujet, ce chapitre a pour objectif de relire l'histoire de la parfumerie grassoise au prisme des revues professionnelles.

²¹ Hormis un accès privilégié à la matière première, le secteur d'activité profite de la spécialisation progressive de Paris comme « Capitale de la mode », de Grasse comme « Capitale des parfums » et de Lyon comme « Capitale de la chimie ».

²² ANONYME, « Art et présentation », *La Revue des Marques de la Parfumerie et de la Savonnerie*, n° 1, janvier 1925, pp. 11-12. FARE Michel, « Cinquante ans d'art et de parfums », *La France et ses parfums*, n° 4, juin 1958, pp. 39-45. FRERE LAZARE, « L'art de la présentation en parfumerie, le flacon à parfum d'autrefois et celui d'aujourd'hui », *Les Parfums de France*, n° 128, octobre 1933, pp. 233-234.

²³ Les plantes dites « à parfum » peuvent en effet avoir plusieurs utilisations : la vanille entre dans les compositions d'arômes alimentaires comme dans la formule de parfums, les produits du giroflier sont utilisés dans les parfums, dans les produits anesthésiants, dans le secteur de l'alimentaire mais aussi dans l'industrie chimique.

Chapitre 1 : La naissance de la « parfumerie moderne ».

À une époque peu reculée, avant le commencement de notre siècle, la parfumerie existait à peine. La mode avait beau étaler son luxe et ses caprices, arranger de mille façons les étoffes soyeuses, les rubans et les dentelles, ciseler les métaux précieux, tailler et polir les pierres les plus fines pour en faire de charmants bijoux ; il manquait toujours quelque chose à l'élégance de nos grand-mères ; elles devinaient déjà la parfumerie moderne, mais elles n'eurent pas la satisfaction de la connaître²⁴.

Extraite du n°1 du quotidien *Les avis du commerce illustrés* en 1858, cette citation est une des premières mentions du terme de « parfumerie moderne » pour illustrer les mutations intrinsèques à ce secteur d'activité. Cette formule sert à définir tant les progrès réalisés au niveau qualitatif sur les huiles essentielles²⁵ puis absolus²⁶, durant la seconde moitié du XIX^e siècle, que l'originalité de créateurs de renom tels que Piver, Houbigant et surtout François Coty au tournant du siècle²⁷. En effet, à partir des années 1850, le qualificatif de « moderne » est de plus en plus usité pour définir les innovations de la parfumerie française. En 1853, A. Delay l'utilise ainsi pour vanter les mérites des dernières crèmes cosmétiques dans son *Hygiène médicale du visage et de la peau, formulaire de la beauté* : « La parfumerie moderne les a décorées des noms de crème des sultanes, cold-cream, serkis, crème froide, etc.²⁸ ». En 1856, une publicité annonce dans *L'Orchestre* : « l'extrait de Camélias, pour rafraîchir le teint et adoucir la peau (...) est justement considéré comme le plus beau produit de la parfumerie moderne²⁹ ». En 1861, Louis Claye, auteur d'un ouvrage intitulé *Les talismans de la beauté* reprend cette formule pour mettre en valeur les avancées significatives faites en termes de parfumerie et de cosmétologie :

Hygiène et élégance, double résultat qui ne pouvait guère être obtenu qu'à notre époque. L'alcool, le meilleur et le plus précieux dissolvant des parfums et des résines, était en effet inconnu des anciens. Le savon ne fut inventé que dans le moyen-âge, et l'épuration des graisses et des huiles n'a fait de progrès que lorsque la chimie a été une science réelle. Ce sont là trois éléments de base aux opérations de la parfumerie moderne³⁰.

²⁴ HENRY et DEMARSON, « Coup d'œil sur la Parfumerie Moderne », *Les avis du commerce illustrés*, n° 1, 1858, 4 p., p. 2.

²⁵ Les huiles essentielles sont obtenues par distillation de matières premières naturelles. Voir. I. 2.

²⁶ Les absolus désignent à la fois le produit obtenu après lavage à l'alcool des produits de l'enfleurage à froid ou de l'extraction par solvants volatils. Voir I. 2.

²⁷ Nous reviendrons sur les parcours de ces trois parfumeurs dont l'influence a été décisive dans la trajectoire de la Parfumerie Moderne. Voir. Chapitre 2. II. 2.

²⁸ DEBAY A., *Hygiène médicale du visage et de la peau, formulaire de la beauté indiquant les moyens de conserver l'éclat du teint et la fraîcheur de la peau...*, 3^e édition, Paris, s.n, 1853, 251 p., p. 234.

²⁹ MAISON RIET, publicité « Beauté et hygiène », *L'Orchestre*, 1^e novembre 1959, 4 p., p. 3.

³⁰ CLAYE Louis, *Les talismans de la beauté*, Paris, s.n, 1861, 120 p., p. 34.

Les différents supports de presse, d'ouvrages et revues scientifiques de l'époque³¹ reprennent cette formule qui sous-entend un bouleversement concret dans les pratiques de transformations des plantes à parfum comme dans les logiques de commercialisation et la manière de se parfumer en société.

Cette première partie, en analysant les facteurs d'émergence de la « parfumerie moderne », tente de dresser une définition historique d'un concept qui a évolué de manière significative entre 1850 et 1910. S'il renvoie dans ses premières mentions à une évolution technique, celle de la parfumerie alcoolique³², le terme de « parfumerie moderne » devient à partir des années 1880, synonyme de découvertes chimiques qui modifient durablement les créations des parfumeurs. Les parfums ne sont plus de simples mélanges de parfums naturels mais deviennent des assemblages originaux couplant produits synthétiques et produits naturels. La palette même des produits naturels s'enrichit chaque année de produits exotiques : girofle, vanille, bois de rose, ylang-ylang, etc. Ainsi portée par la mondialisation des échanges et la colonisation, la « parfumerie moderne » tente ses premières implantations dans les pays producteurs de plantes à parfum pour s'assurer d'un approvisionnement régulier. L'augmentation conséquente de ces matières premières naturelles et synthétiques, dans le but d'assouvir une demande occidentale exponentielle, oblige les parfumeurs à perfectionner sans cesse leur modèle de production. En revenant sur les avancées industrielles puis scientifiques du XIX^e siècle, ce premier chapitre analyse les facteurs qui ont permis l'émergence de la « parfumerie moderne ».

³¹ En 1908, une revue scientifique et de défense professionnelle lyonnaise prend pour nom *La Parfumerie Moderne*. Créée par René-Maurice GATEFOSSE et ses frères, elle a pour objectif de soutenir les intérêts de la parfumerie française. Elle sera éditée jusqu'en 1956.

³² Jusqu'en 1850, les produits parfumés étaient essentiellement consommés sur des supports solides : savons, savonnettes, poudres, talcs. Les eaux et huiles parfumées ne représentaient qu'un complément de gamme. Les succès techniques de la seconde moitié du XIX^e siècle inversent cette tendance bien que la parfumerie solide continue sa croissance au XX^e siècle.

I. Les avancées industrielles.

L'évolution industrielle en Europe est au cœur et à l'origine de la transformation du secteur de la parfumerie. Si le terme de « révolution »³³ est aujourd'hui contesté pour qualifier les avancées industrielles du XIX^e siècle, la portée de ces découvertes n'en est pas moins « révolutionnaire »³⁴. En effet, les découvertes en physique, en chimie ; l'accès à de nouveaux matériaux et procédés d'extraction, transforment en profondeur les conditions de travail comme la qualité des produits obtenus. Les possibilités d'émergence de la parfumerie moderne s'intègrent dès lors dans ce processus de recherche scientifique et technique qui dépasse largement la simple filière aromatique. :

La fabrication des colles, des huiles, des savons, la parfumerie, ont sans doute, des pratiques mécaniques ; mais ces pratiques-là mêmes sont nécessairement fournies à une direction vigilante et éclairée, et il n'en est aucune qui ne demande une suite de connaissances, et dont l'application de ces connaissances n'exige une attention soutenue. Toutes ces parties sont des arts, et ces arts tiennent de si près à une science, qu'ils en sont des branches : ils sont tous enfants de la chimie³⁵.

Dans ce contexte, parfumeurs parisiens et grasseois prêtent une oreille attentive à l'évolution des procédés et tissent un réseau professionnel important avec les industries annexes mais indispensables : fabriques d'alcool, usines de solvants, entreprises spécialisées dans le traitement des graisses animales, fabricants de matériels d'extraction, verreries, cartonneries, etc. Mais ces parfumeurs sont également à l'origine d'innovations majeures principalement dans le perfectionnement des techniques d'extraction. Destinataires ou créateurs d'innovations, le transformateur de matières premières naturelles et le parfumeur adjoignent rapidement un laboratoire de recherche à leurs ateliers de fabrication et de conditionnement. Leurs recherches sont alors motivées par trois objectifs : l'augmentation de la capacité de traitement des matières premières, l'optimisation de la qualité olfactive des produits obtenus et l'abaissement des coûts de production.

1. Des possibilités techniques et scientifiques nouvelles.

Si, périodiquement, le public découvre, à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, de nouvelles gammes de produits³⁶, les innovations au sein des boutiques parisiennes et, plus

³³ VERLEY Patrick, *La Révolution industrielle*, Paris, Gallimard, 1997, 544 p., p. 443.

³⁴ Cette « Révolution » permet en effet, en quelques décennies, l'application industrielle de procédés techniques et chimiques encore au stade de recherche fondamentale au milieu du siècle.

³⁵ DE LA PLATIERE Roland, *Manufactures, arts et métiers*, Tome 3, Partie 2, Paris, s.n, 1784-1828, 667 p., p. 4.

³⁶ CHABERT Raymond, *L'industrie de la parfumerie grasse, un siècle de dépôt des marques de fabriques au tribunal de commerce de Grasse*, Grasse, 1989, 76 p.

encore, les changements profonds dans les méthodes de transformation des matières premières dans les usines parisiennes et grassoises, échappent totalement aux consommateurs du XIX^e et du XX^e siècle. Les avancées industrielles du XIX^e siècle ont en effet permis à la parfumerie française la transition d'une production artisanale et élitiste à une production de masse et en série. Similaire par bien des aspects à l'évolution suivie par d'autres secteurs artisanaux (savonneries à Marseille, coutellerie à Thiers, etc.), la parfumerie n'en est pas moins originale par la marque luxueuse attachée à ses confections. Pour autant, c'est bien d'une industrie dont il est question: de 2 millions de francs en 1810, elle représente, en 1900, 80 millions de francs³⁷. En moins d'un siècle, le secteur encore artisanal de la parfumerie mute à tous les échelons de la production et de la commercialisation. En 1858, *Les avis du commerce illustrés* insistent déjà sur la transformation radicale de la physionomie de l'atelier du parfumeur :

Beaucoup de contemporains se souviennent encore de l'ancienne boutique du parfumeur, boutique souvent sombre, où le jour pénétrait par de petits carreaux de vitres à transparence douteuse, et au fond de laquelle s'étalait un comptoir en vieux chêne surmonté d'une paire de balances en cuivre. La poudre blanche, alors en usage pour poudrer la chevelure, l'huile antique, de la pommade et du savon de préparation médiocre, quelques eaux de senteur, composaient à peu près tout le bagage de la maison³⁸.

Poussée par une consommation en croissance constante depuis l'introduction en Europe de la mode des indiennes³⁹, la filière aromatique se dote, au cours du XIX^e siècle, d'un appareil industriel faisant appel à différentes découvertes techniques et scientifiques. Pour comprendre ce mouvement qui mène de la cave sombre et humide de l'apothicaire à la boutique raffinée du parfumeur parisien, et de l'alambic de campagne aux unités de distillations industrielles grassoises, il nous a semblé important de revenir sur trois facteurs⁴⁰ déterminants pour cette industrie naissante : l'accès à l'énergie en quantité illimitée, l'utilisation industrielle de l'alcool et des solvants et, enfin, les liens avec les chaudronneries et fabriques de matériels.

La question de l'accès à l'énergie se pose tout particulièrement au milieu du siècle. L'énergie utilisée par la filière, l'eau et le charbon en premier lieu, servent, jusqu'au milieu

³⁷ BRIOT Eugénie, *La fabrique des parfums, naissance d'une industrie de luxe*, Paris, Vendémiaire, 2015, 416 p., p. 79.

³⁸ HENRY et DEMARSON, « Coup d'œil sur la Parfumerie Moderne », *art.cit.*, p. 2.

³⁹ VERLEY Patrick, *La Révolution industrielle, op.cit.*, p. 27. L'industrialisation du secteur textile présente en effet, à bien des égards, des analogies avec la filière de la parfumerie et de la cosmétique. Suivant un même mouvement durant le XIX^e siècle, ces deux industries réunissent des caractéristiques semblables : attention particulière portée aux découvertes scientifiques, rationalisation de la production au sein des ateliers, secrets industriels, alliance matrimoniales, recours aux supports de catalogues et de publicités...

⁴⁰ D'autres facteurs industriels participent à l'élaboration de la « Parfumerie Moderne » : essor de la verrerie, de la cartonnerie ; amélioration des transports entre les différents centres de production et de commercialisation, etc.

du XIX^e siècle, à alimenter les alambics et à faire chauffer les graisses destinées à l'enfleurage. À Grasse, plus encore que le charbon ou le bois, l'eau est un élément indispensable dans le processus d'industrialisation de ses ateliers. Gabriel Benalloul a ainsi démontré, dans son ouvrage *Grasse, usine à parfums*⁴¹, les liens étroits entre les parfumeries grassoises et l'essor des moulins hydrauliques autour de la cité⁴². À partir des années 1830, l'essor des techniques modernes d'extraction, notamment la distillation par la vapeur d'eau, implique un approvisionnement bien plus conséquent que les simples besoins antérieurs. Ainsi, à Paris comme à Grasse, sont attestés les premiers recours aux machines à vapeur⁴³ pour alimenter les alambics. Les progrès menés en thermodynamique et en mécanique des fluides permettent en effet, selon les mots d'Alain Beltran et Pascal Griset : « de mener à de véritables réalisations techniques »⁴⁴. Les auteurs soulignent ainsi (que) : « L'emploi de la vapeur a été une rupture car désormais la consommation d'énergie n'a plus été soumise à un strict impératif géographique⁴⁵ ». En 1900, Lucien Toussaint Piver écrit en ce sens :

Mais c'est à partir de 1830 que la parfumerie se transforme complètement. Les outils, les procédés de fabrication n'avaient pas changé depuis le XVII^e siècle. Non seulement l'ingéniosité des inventeurs leur donnait des formes nouvelles, mais encore les découvertes scientifiques, en chimie, en physique, en mécanique – une, surtout, allait tout bouleverser, la vapeur – conduisaient à des résultats imprévus et féconds⁴⁶.

L'usage de la vapeur permet dès lors d'améliorer la distillation, nous y reviendrons.

L'augmentation qualitative des essences est également permise par une série d'opérations pour lesquelles le recours à l'alcool et aux solvants constitue un impératif industriel. L'approvisionnement en produits chimiques purs (alcool, éther, benzène, hexane principalement), en quantité considérable et croissant tout au long de la période étudiée, dépend directement des progrès scientifiques opérés dans l'industrie chimique. L'étude de la composition de l'alcool et des possibilités d'optimisation de ses propriétés sont alors au cœur

⁴¹ BENALLOUL Gabriel, BUFFA Géraud, *Grasse, l'usine à parfums*, Lyon, Éditions Lieux dits, 2015, 176 p.

⁴² Gabriel Benalloul analyse dans un chapitre préliminaire la multiplication importante des moulins à Grasse, qui peut apparaître démesurée (une soixantaine de sites à la fin du XVIII^e siècle) en comparaison du nombre comptabilisé dans d'autres villes d'une même importance (Draguignan, Nice). Ces moulins voués principalement à l'oléiculture et aux céréales alimentent également en eau les ateliers de parfumerie pour la distillation.

⁴³ Eugénie BRIOT cite l'installation en 1851 d'une machine à vapeur 4CV au sein de la Fabrique de savons de Gellé et Taveau. BRIOT Eugénie, *La Fabrique des parfums*, op.cit, p. 132. Joseph FARNARIER mentionne qu'en 1860, Hugues Aîné et Bérenger utilisent pour la première fois à Grasse, la machine à vapeur. FARNARIER Joseph, *Contribution à la connaissance de la ville de Grasse*, Grasse, Carestia, 1981, 234 p., p. 45.

⁴⁴ BELTRAN Alain, GRISET Pascal, *Histoire des techniques au XIX^e et XX^e siècle*, Coll. Cursus, Paris, Armand Colin, 190 p., p. 22.

⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁶ BRIOT Eugénie, *La fabrique des parfums*, op.cit, pp. 131-132.

des recherches des savants comme des industriels. Patrick Verley rappelle à juste titre la confusion au XIX^e siècle entre recherche fondamentale et sciences appliquées :

L'invention était rarement le fruit du hasard ; l'inventeur trouvait un nouveau procédé (ou un nouveau produit) parce qu'il le cherchait ; et s'il le cherchait, c'est parce que cela permettait de résoudre un problème posé par l'environnement socio-économique⁴⁷.

Si la parfumerie constitue un secteur marginal par rapport à d'autres filières (automobile, armement, etc.), elle joue à partir de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle un rôle non négligeable dans la trajectoire industrielle de certains produits. C'est le cas notamment pour l'alcool, solution largement mobilisée dans l'ensemble des industries. Ce solvant permet en effet, pour les parfumeurs, de capturer les molécules odorantes par lavage des graisses d'enfleurage⁴⁸. Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, les parfumeurs utilisent de l'esprit de vin soit de l'alcool à 80°. Les progrès scientifiques au cours du siècle permettent de produire de l'alcool éthylique à 95-96°⁴⁹ et, ainsi, d'améliorer la qualité des parfums. Plus tardivement, lorsqu'en 1919, une usine d'alcool s'installe à Marseille, les recherches des ingénieurs se concentrent sur l'obtention de l'alcool à 100° dans les meilleures conditions pour servir la parfumerie française. Ces recherches portent leurs fruits quelques années plus tard :

Dans toute la France on s'outille pour obtenir de l'alcool absolu et il est intéressant pour Marseille d'avoir été la première à en produire industriellement. C'est d'autant plus remarquable que, si dans les distilleries du Nord on se préoccupe de la déshydratation de l'alcool par des moyens chimiques ce qui n'a aucun inconvénient pour les emplois en carburant, à Marseille le problème se doublait de la nécessité d'obtenir un produit pur, sans résidu et sans goût, ce qu'exige au premier chef la parfumerie et ce que des moyens mécaniques permettaient seuls⁵⁰.

De même, avec la mise au point de l'extraction par solvant volatil, les parfumeurs font à nouveau appel aux chimistes. Le benzène, découvert en 1825 par Michel Faraday⁵¹ qu'il isole à partir de distillat de houille est étudié par des chimistes allemands, anglais et français⁵². Dès

⁴⁷ VERLEY Patrick, *La Révolution industrielle, op.cit.*, p. 54.

⁴⁸ Nous reviendrons au I. 2. sur les techniques d'extraction des parfums.

⁴⁹ BENALLOUL Gabriel, « Techniques de parfumerie à Grasse », *Recherches régionales*, 51^e année, n° 196, juillet-décembre 2010, pp. 53-70, p. 61.

⁵⁰ C.V, « L'alcool à 100 degré, c'est une entreprise marseillaise qui la première obtient ce résultat », *La Parfumerie du Sud-est*, n° 2, mars 1923, p. 41.

⁵¹ www.sociétéchimiquedefrance.fr/produitdujour/benzene.html, consultée le 18 janvier 2016.

⁵² Le benzène a été produit et étudié successivement par le chimiste allemand Eihard Mitscherlich qui lui donne son nom de « Benzin » en 1833, par le chimiste anglais Charles Mansfield en 1845 et par Marcellin Berthelot, chimiste français à partir de 1868.

1849, est lancée la première production à l'échelle industrielle de benzène⁵³. Utilisé comme solvant pour la parfumerie, il est également un élément indispensable pour l'industrie des colorants⁵⁴ et de la mode. À partir de 1866, l'hexane apparaît systématiquement dans les traités de chimie et les dictionnaires⁵⁵. Ces deux produits deviennent rapidement primordiaux pour l'industrie de la parfumerie et entraînent, par leur propriété inflammable, une mutation du bâti industriel particulièrement visible à Grasse durant la seconde moitié du XIX^e siècle, nous y reviendrons ultérieurement.

Pour pouvoir traiter plantes à parfum et solvants dans des conditions optimales, les parfumeurs s'associent avec les chaudronniers pour se fournir en alambics, extracteurs, batteuses et formuler avec eux les innovations de demain. En effet, comme le rappelle Patrick Verley, le rôle de l'État et l'application de normes ont été assez tardifs⁵⁶ et chaque industriel, chaque association de concepteurs et d'idées est à l'origine d'innovations très différentes d'une région à l'autre et d'une usine à l'autre. Dans ce contexte, les industriels apparaissent comme des acteurs majeurs de la recherche scientifique. Gabriel Benalloul constate ainsi dans le cas de Grasse :

En l'absence de réels liens avec les milieux scientifiques, c'est dans un cadre rigoureux d'expérimentation, mis en œuvre dans les ateliers de production des industriels du XIX^e siècle, que l'on parvient collectivement et progressivement à rationaliser les procédures, à améliorer les rendements et à augmenter la productivité⁵⁷.

Ainsi, au cours du XIX^e siècle, les chaudronniers constituent, à l'image des parfumeurs, une catégorie hétéroclite comprenant des petits artisans et des sociétés industrielles plus importantes couplées à des ateliers de métallurgie et d'inox. Selon Louis Peyron, les deux filières ont évolué conjointement de telle sorte que les principaux centres de production et de commercialisation de parfums comme d'appareils en cuivre et en fer se concentrent à Paris et à Grasse⁵⁸. Alambic à tête de Maure et cervelle, alambic mobile, alambics à bascule, alambic

⁵³ www.sociétéchimiquedefrance.fr/produitdujour/benzene.html, consultée le 18 janvier 2016.

⁵⁴ BELTRAN Alain, GRISET Pascal, *Histoire des techniques au XIX^e et XX^e siècle*, op.cit, p. 78.

⁵⁵ LAROUSSE Pierre, *Grand dictionnaire du XIX^e siècle*, Tome 11, Administration du grand dictionnaire universelle, Paris, 1874, p. 1256 ; WURTZ Charles Adolphe, *Leçons élémentaires de chimie moderne*, G. Masson éditeur, Paris, 1867, 754 p., p. 513, p. 663.

⁵⁶ VERLEY Patrick, *La Révolution industrielle*, op.cit, p. 59.

⁵⁷ BENALLOUL Gabriel, « Techniques de parfumerie à Grasse », art.cit, p. 57.

⁵⁸ À Grasse six chaudronneries s'implantent : G. Dumont, J. Gauthay, Hughes, Robin, Roudier et Tournaire Frères tandis que Paris comptabilise huit usines : Ed. Bataille, A. Brinier, Brehier et Cie, P. Deriveau, P. Dervan, Deroy fils aîné, M. Pingris, la Chaudronnerie industrielle. Voir PEYRON Louis, *La chaudronnerie et les chaudronniers dans le pays grassois et en Provence pour le traitement des matières premières de Parfumerie*, association historique du pays de Grasse, Grasse, 2012, 13 p., p. 5, 6, 12. La prééminence de Paris dans ce secteur n'est pas uniquement due à l'essor de la parfumerie mais également à la reconversion de la région dans la distillation cidricole après la crise du phylloxera qui touche les vignes du bassin parisien.

auto-générateur de vapeur⁵⁹, extracteurs, batteuses, colonnes de rectification ; les inventions sont nombreuses et souvent propres à chaque usine où le secret de l'amélioration du rendement en essence est aussi jalousement gardé que les mécanismes de la machine qui la produit.

2. La question des techniques

L'objectif de cette sous-partie est de présenter brièvement les caractéristiques de chaque technique d'extraction des parfums, mais, surtout, d'envisager l'impact de ces techniques sur la composition des produits, sur leur commercialisation et sur l'effet créé auprès des consommateurs de parfum. L'évolution des techniques, leur perfectionnement, les innovations ont permis d'adjoindre à la parfumerie « solide » un éventail de produits relevant de la parfumerie « liquide ». D'abord limité à la cosmétique (savons, poudre, pommades) et à quelques huiles parfumées et eaux de senteurs, le parfum se dissout désormais dans l'alcool. Il offre l'opportunité d'une essence à porter sur soi, ou, plus généralement, sur le mouchoir, et il accorde ainsi à l'aristocratie et à la bourgeoisie un nouveau mode de distinction sociale corporelle. Dans cette optique, les industriels se concentrent au cours du XIX^e siècle sur l'amélioration de deux techniques traditionnelles, l'enfleurage et la distillation, et l'invention d'une nouvelle, l'extraction par solvants volatils.

Enfleurage et macération sont deux termes couramment utilisés en parfumerie pour qualifier les techniques d'absorption des molécules odorantes par la graisse ou l'huile. Le premier, effectué à froid concerne les fleurs les plus fragiles, jasmin et tubéreuse. Le second s'opère à chaud en mélangeant la graisse et les pétales, de manière générale la rose dont les pétales supportent mal les variations de température⁶⁰ induites par la distillation à feu nu. La plus célèbre des deux techniques, l'enfleurage, consiste à déposer les pétales sur une couche de graisse froide et à laisser la matière grasse emprisonner les molécules odorantes. L'opération répétée plusieurs fois, le produit obtenu est d'une qualité supérieure appréciée à Parisien. Gabriel Benalloul note justement :

Cette spécificité technique de l'enfleurage est en corrélation avec la norme olfactive qui s'affirme tout au long du XIX^e siècle et dont la clientèle parisienne est la principale instigatrice. (...) Ce

⁵⁹ PEYRON Louis, *La chaudronnerie et les chaudronniers dans le pays grassois et en Provence pour le traitement des matières premières de Parfumerie*, op.cit, pp. 5-6.

⁶⁰ L'augmentation soudaine de la chaleur au cours des différents ajouts de bois altère la qualité de la distillation.

goût pour les odeurs florales légères offre donc aux industriels grasseois un débouché commercial en croissance⁶¹.

La technique fait ainsi l'objet, au cours du siècle, d'innovations ponctuelles. En 1829, un Grasseois, Monsieur Théas remplace les traditionnels tiames par des châssis⁶². En 1859, le Parisien Alphonse Honoré Piver perfectionne l'enfleurage à froid selon une technique sophistiquée lui permettant de parfumer ses pommades selon le degré de parfum souhaité⁶³.

De même en 1865, il développe un « saturateur rationnel » pour la macération à chaud recourant à la vapeur⁶⁴. Eugénie Briot souligne l'importance de cette innovation : « devenue l'emblème de l'industrie des matières premières »⁶⁵. D'autres transformateurs parisiens de matières premières naturelles se démarquent dans la recherche sur l'enfleurage. En 1869, Chardin et Massignon brevètent l'utilisation de la naphthaline comme graisse pour sa propriété insoluble dans l'alcool⁶⁶. Ce perfectionnement permet, lors des lavages à l'alcool, d'obtenir un parfum liquide neutre sans résidu de graisse. Ces innovations dépassent les limites géographiques des seules villes de Paris et de Grasse. Eugène Rimmel⁶⁷ mentionne dans son ouvrage *Livre des parfums* paru en 1870⁶⁸ le rôle de M. D. Sémeria, à Nice, qui améliore le système d'enfleurage par un système d'armoire à châssis. Si la rationalisation du système productif par châssis permet de réduire les coûts de production, l'adoption des lavages à l'alcool assure quant à elle l'amélioration qualitative des produits.

En ce sens, l'enfleurage constitue, plus qu'un vestige des anciennes techniques artisanales, un facteur d'industrialisation à part entière de la parfumerie en offrant aux parfumeurs la possibilité d'accroître leur capital et d'investir à nouveau dans le perfectionnement de l'outillage et dans la recherche d'autres technologies d'extraction. L'enfleurage connaît ainsi un réel succès dans les années 1860 et cet essor, à son tour, se traduit par un besoin accru de main d'œuvre. Eugène Rimmel rapporte en ce sens :

Grasse, Cannes et Nice sont les plus grands centres de ce genre de fabrication, qui forment une des principales richesses du pays, et donnent de l'occupation à douze ou quinze mille personnes, dont la

⁶¹ BENALLOUL Gabriel, « Techniques de parfumerie à Grasse », *art.cit.*, p. 59.

⁶² BRIOT Eugénie, *La fabrique des parfums*, *op.cit.*, p. 145.

⁶³ BRIOT Eugénie, *La fabrique des parfums*, *op.cit.*, p. 143.

⁶⁴ *Ibid.*

⁶⁵ *Ibid.*

⁶⁶ BRIOT Eugénie, *La fabrique des parfums*, *op.cit.*, p. 141.

⁶⁷ Eugène Rimmel (1820-1887) est un parfumeur et homme d'affaire franco-britannique. Célèbre pour l'invention du mascara, la société reste une maison familiale jusqu'en 1949 avant d'être acquise par la firme Coty.

⁶⁸ RIMMEL Eugène, *Le livre des parfums*, Paris, les Éd. 1900, 1990, réédition (1870), 421 p., p. 356.

majorité se compose de femmes et d'enfants, la cueillette et l'épluchage des fleurs exigeant plus d'adresse que de force⁶⁹.

Il complète son propos en indiquant les quantités approximatives des « six principales fleurs qu'on consomme dans cette partie de la Provence pour la parfumerie »⁷⁰ : 2000 tonnes de fleurs d'oranger, 500 tonnes de roses, 80 tonnes de jasmins, 80 tonnes de violettes, 40 tonnes de cassies et 20 tonnes de tubéreuses pour une valeur totale de 3,3 millions de francs. À partir des années 1880, la technique de l'enfleurage périclité, concurrencée par la distillation à vapeur d'eau et les méthodes d'extraction par hydrocarbure avant de devenir marginale dans les années 1920⁷¹.

La distillation, tout comme l'enfleurage, est un procédé ancien. Celle-ci est introduite en Italie et en Espagne par l'intermédiaire des Arabes au Moyen-âge et il semblerait que ces derniers soient également à l'origine de l'acclimatation des plants de rosiers et de cassiers dans cet espace géographique. Selon Odette Pace, dans son mémoire *L'origine et le début de la parfumerie grasse*, les migrations depuis les péninsules italiennes et ibériques constitueraient la genèse de ce transfert de savoir-faire :

Par la Catalogne et par les rives ligures, cette science atteignit les régions françaises. Montpellier et Grasse, la première ville avec une avance sensible sur la seconde, se spécialisèrent dans l'extraction des huiles essentielles⁷².

L'historiographie fait ainsi remonter la première distillation d'huiles essentielles aux alentours de 1290 par le médecin catalan Arnaud de Villeneuve au sein de la faculté de médecine de Montpellier, au retour d'un de ses voyages à Cordoue⁷³.

D'abord limitées à la transformation artisanale de matières premières naturelles environnantes, les eaux parfumées et huiles essentielles sont offertes aux visiteurs de marque dans les cités provençales ou utilisées à des fins uniquement thérapeutiques et locales jusqu'au XVIII^e siècle⁷⁴. Le perfectionnement des chaudronniers et la croissance de la demande en eaux parfumées au cours du XIX^e siècle incitent les parfumeurs à optimiser le rendement de leurs alambics. Cette technique est mobilisée tant par les parfumeurs grasseis que par les

⁶⁹ RIMMEL Eugène, *Le livre des parfums*, op.cit, p. 358.

⁷⁰ RIMMEL Eugène, *Le livre des parfums*, op.cit, p. 359.

⁷¹ BENALLOUL Gabriel, « Techniques de parfumerie à Grasse », art.cit, p. 76.

⁷² PACE Odette, *Origines et débuts de la parfumerie de Grasse*, diplôme d'études supérieures d'histoire, Université Aix-Marseille 2, 1977, 55 p., p. 6.

⁷³ BENALLOUL Gabriel, « Techniques de parfumerie à Grasse », art.cit, p. 72.

⁷⁴ PACE Odette, *Origines et débuts de la parfumerie de Grasse*, op.cit, p. 11.

boutiquiers parisiens. Activité restreinte à 3 ou 4 alambics par atelier⁷⁵ jusqu'au milieu du siècle, la distillation accède à son tour à la modernité : l'injection directe de vapeur d'eau remplace désormais le feu nu, auparavant longuement entretenu sous l'alambic⁷⁶. Cette innovation est attestée à Grasse à partir des années 1860⁷⁷, date à laquelle les premières demandes d'autorisation de construction de cheminées « monumentales » - pour évacuer les fumées produites par la distillation – sont déposées auprès de la municipalité⁷⁸. Hugues Aîné⁷⁹, est le premier à utiliser ce perfectionnement en 1860, suivi rapidement par de nombreux parfumeurs de la ville. L'alambic devient dès lors le symbole des parfumeurs grasseois à l'image d'Hugues Aîné qui en orne le fronton de son usine en 1881⁸⁰. Gabriel Benalloul souligne le paradoxe d'une telle mise en scène alors que la distillation n'occupe qu'une place restreinte au sein de l'usine :

En privilégiant ainsi un lien particulier entre distillation et parfumerie, la profession s'approprie un peu l'image traditionnellement attachée à cette technique : celle des premiers alchimistes œuvrant dans le secret de leurs ateliers, distillant puis mélangeant entre elles diverses substances. S'inscrire dans cette tradition conserve, entre autres, une part de mystère à la création des parfums en opposition au monde industriel plus rationnel⁸¹.

La tendance vers la parfumerie alcoolique, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, renforce l'intérêt pour les huiles essentielles si bien qu'en France, la distillation à la vapeur est généralisée en 1895⁸². Le perfectionnement de la distillation sous vide⁸³ permet le

⁷⁵ La partie de l'atelier réservée à la distillation est souvent annexe quand elle n'est pas pratiquée à l'extérieur. Les ateliers ne possèdent en moyenne que 3 ou 4 alambics jusqu'au milieu du siècle. Voir BENALLOUL Gabriel, « Techniques de parfumerie à Grasse », *art.cit.*, p. 73.

⁷⁶ La durée de distillation, qui peut durer parfois 24 heures, requiert une attention constante pour entretenir le feu sous l'alambic.

⁷⁷ RASSE Paul, *La cité aromatique, pour le travail des matières odorantes à Grasse*, Nice, Éd. Serre, 1987, 184 p., p. 20 ; FARNARIER Joseph, *Contribution à la connaissance de la ville de Grasse*, *op.cit.*, p. 45.

⁷⁸ BENALLOUL Gabriel, « Techniques de parfumerie à Grasse », *art.cit.*, p. 45.

⁷⁹ Hugues Aîné, parfumeur grasseois, s'installe en 1799 dans l'ancien couvent des dominicains et dans l'ancien Hôpital Saint-Jacques. Il est médaillé d'honneur à l'exposition agricole et horticole de Grasse en 1862. Sous l'impulsion de ce grand parfumeur, la société Hugues Aîné connaît une réussite notable jusqu'en 1925, date à laquelle elle est dissoute dans le but de reformer une nouvelle entreprise : Charabot et Cie.

⁸⁰ Hugues Aîné décide, dans les années 1880, l'embellissement de son usine située près du Cours dont le fronton principal de l'usine porte la raison sociale de l'entreprise surplombé d'un alambic traditionnel encore visible aujourd'hui.

⁸¹ BENALLOUL Gabriel, « Techniques de parfumerie à Grasse », *art.cit.*, p. 72.

⁸² BRIOT Eugénie, *La fabrique des parfums*, *op.cit.*, p. 151.

⁸³ BRIOT Eugénie, *La fabrique des parfums*, *op.cit.*, p. 152.

fractionnement et la rectification⁸⁴ des essences qui augmentent durablement la qualité des huiles essentielles, désormais délestées de toutes molécules « parasites » pour leur parfum⁸⁵.

La distillation et l'enfleurage offrent au sens de l'odorat un résultat unique et peu comparable. En ce sens, la recherche de techniques nouvelles devient un enjeu industriel afin de fournir des odeurs originales, inconnues, à partir de matières premières naturelles, elles, connues⁸⁶, mais aussi pour tester les possibilités de transformation d'autres fleurs, bulbes, racines, feuilles ou tiges importées depuis les colonies françaises⁸⁷. C'est dans ce contexte qu'est mise au point à l'échelle industrielle la technique d'extraction par solvants volatils à partir des années 1860. En 1870, Eugène Rimmel, au sein d'un chapitre dédié à la « parfumerie moderne », ajoute à sa description des techniques connues, celle d'un procédé novateur encore au stade de l'expérimentation :

Un autre procédé fort ingénieux est celui de M. Millon, le chimiste, qui verse sur des fleurs placées dans un entonnoir de l'éther ou du sulfure de carbone, qu'on recueille ensuite et qu'on distille jusqu'à siccité. (...) Ajoutons que le procédé Million est resté jusqu'à présent à l'état de curiosité de laboratoire, en raison du prix excessif de ces essences concrètes⁸⁸.

Le passage du laboratoire à la production industrielle est progressif. Étudiée par de nombreux chimistes à partir de 1835, la forme mécanique du procédé de Million est brevetée par Naudin et Massignon en 1879⁸⁹.

Léon Chiris rachète ces brevets la même année et perfectionne cette technique jusqu'en 1898, date à laquelle l'industriel inaugure sa première usine d'extraction à Grasse⁹⁰. Un article de la revue *Les Parfums de France* rappelle la place des Établissements Antoine Chiris dans l'essor de cette nouvelle technique d'extraction :

C'est grâce au grand industriel que fut M. Léon Chiris, à l'outillage perfectionné absolument remarquable de ses nouvelles usines que les produits obtenus par les procédés d'Henri Massignon, qui

⁸⁴ Le fractionnement et la rectification sont des étapes successives de distillation qui permettent d'isoler certaines molécules indésirables de l'huile essentielle.

⁸⁵ La recherche autour des terpènes, molécule altérant le parfum des huiles essentielles à largement mobilisée les savants et industriels de la seconde moitié du XIX^e et surtout dans la première moitié du XX^e siècle.

⁸⁶ Certaines plantes, comme le jasmin et la tubéreuse, ne pouvaient être traitées par distillation, l'extraction par solvants volatils leur offre ainsi un nouveau débouché.

⁸⁷ Certaines plantes exotiques importées à Grasse connaissent de faible rendement en essence et la nature même de la partie utilisée (pétales, bulbe, racines, tiges, etc.) implique un traitement plus ou moins sophistiqué.

⁸⁸ RIMMEL Eugène, *Le livre des parfums, op.cit.*, p. 362.

⁸⁹ COCOUAL Mathilde, *Les Établissements Antoine Chiris dans le monde, 1898-1939*, mémoire de Master 2 en Histoire contemporaine, sous la direction de Xavier HUETZ DE LEMPS, Université Nice Sophia Antipolis, 2012, 140 p., p. 23.

⁹⁰ GROS Anne, *Grasse et ses parfumeurs : architecture et urbanisme au XIX^e siècle*, Mémoire de maîtrise en Histoire de l'art, Université d'Aix-Marseille, 1988, 76 p., p. 56.

pouvaient être considérés alors presque comme des produits de laboratoire, leur fabrication étant des plus restreintes, prirent l'essor considérable que l'on sait⁹¹.

Massignon, pharmacien et chimiste, était également l'associé et gendre du parfumeur parisien Chardin-Hadancourt⁹². À Grasse, Léon Chiris n'est pas le seul à s'intéresser aux propriétés des solvants. Déjà, en 1873, Louis Maximin Roure avait présenté ses premières concrètes à l'Exposition de Vienne⁹³. Cette technologie participe à l'enrichissement des gammes de produits par un rendu olfactif différent, par sa capacité à extraire les molécules odorantes de plantes locales⁹⁴ ou exotiques⁹⁵, parfois difficiles à traiter et par l'abaissement significatif des coûts de production⁹⁶. Antoine Rolet⁹⁷ résume ainsi la portée de cette « révolution » :

L'art d'extraire les essences et de marier les parfums a fait chez nous de très grand progrès, qu'il s'agisse de distillation, de macération, d'enfleurage, etc. Mais c'est surtout le traitement des fleurs par les dissolvants volatils qui a perfectionné la parfumerie fine⁹⁸.

Le dernier atout des produits obtenus par extraction par solvants ou hydrocarbure réside dans les multiples assemblages possibles avec des molécules de synthèse. En effet, ces dernières, synthétisées progressivement au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, s'imposent comme des palliatifs incontournables pour des matières premières naturelles dont l'approvisionnement est bien souvent limité par les conditions climatiques et saisonnières. La recherche sur ces molécules aboutit, au début du XX^e siècle, à l'obtention de créations originales et inconnues. Les possibilités nouvelles permises par la synthèse annoncent ainsi, à l'aube du XX^e siècle, l'essor considérable de l'industrie de la parfumerie.

⁹¹ ANONYME, « Les parfums naturels », *Les Parfums de France*, n° 106, décembre 1931, pp. 375-379, p. 379.

⁹² COCOUAL Mathilde, *Les Établissements Antoine Chiris dans le monde, 1898-1939*, *op.cit.*, p. 24.

⁹³ FARNARIER Joseph, *Contribution à la connaissance de la ville de Grasse*, *op.cit.*, p. 128.

⁹⁴ Nous avons déjà cité le cas du jasmin ou encore du narcisse.

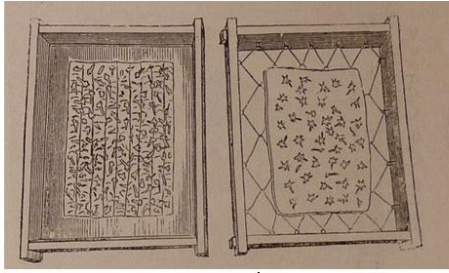
⁹⁵ BENALLOUL Gabriel, « Techniques de parfumerie à Grasse », *art.cit.*, p. 77.

⁹⁶ Contrairement à l'enfleurage, l'essor de l'extraction n'a pas impliqué l'augmentation massive de main d'œuvre.

⁹⁷ Antonin ROLET, a été ingénieur agronome et professeur à l'école d'horticulture d'Antibes.

⁹⁸ ROLET Antonin, *Plantes à parfum et plantes aromatiques*, Paris, J.B Baillièrre et fils, 1918, 432 p., p. 14.

L'enfleurage.



Rimmel Eugène, *Livre des parfums*, Éd. 1900, 1870, , 421 p., p. 355.



Photographie personnelle

Illustrations de châssis d'enfleurage

La technique de l'enfleurage, améliorée durant la première moitié du XIX^e siècle, s'opère sur un châssis carré en bois enserrant une plaque de verre. Une couche de graisse purifiée ou d'huile est étalée sur la vitre. Les fleurs y sont déposées délicatement puis retirées et renouvelées chaque matin. En fonction du niveau d'absorption du parfum, qui dépend à la fois de la qualité de la graisse, des fleurs, des taux d'humidité et des conditions de température, cette opération peut durer plusieurs jours.



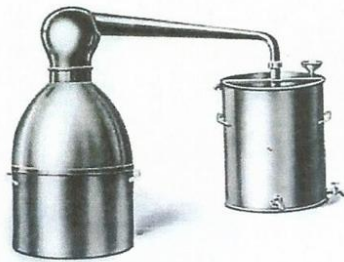
Salle des enfleurages au sein de l'usine Bruno Court, 1920

Collection MIP, *Catalogue Bruno court*, 1920.

Cette photographie extraite du catalogue de vente de la société Bruno Court à Grasse en 1920 présente l'activité d'enfleurage dans les locaux de son usine. Dans une vaste salle rectangulaire, des femmes s'affairent de chaque côté d'une table en bois. Les unes, dos au mur, alimentent ou prélèvent les fleurs sur les châssis. Les autres, faces aux premières, les empilent par lots de trois ou cinq châssis. Ces derniers sont ensuite rangés par les hommes, qui occupent la partie gauche du cliché. Un de ces hommes, au centre, observe le labeur des ouvrières. Deux femmes et un homme fixent l'objectif et permettent de rompre la perspective et ainsi d'animer la scène. Ce cliché révèle de manière pertinente la division du travail au sein des usines à partir de la première moitié du XX^e siècle mais atteste également de la hiérarchisation des tâches entre hommes et femmes où les premiers, en charge des travaux difficiles, sont également les garants de la bonne conduite des femmes par leur surveillance permanente.

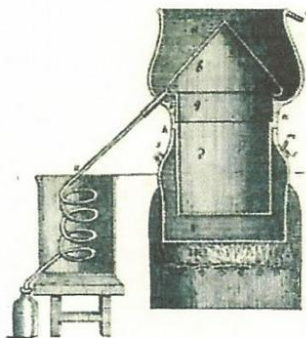
Figure 1 – L'enfleurage

La distillation.



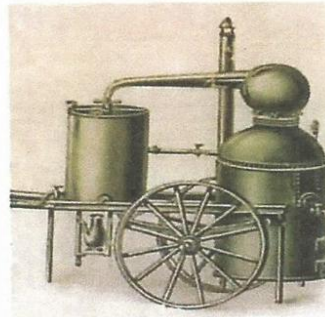
Alambic à tête de Maure et cervelle

L'utilisation d'alambics à tête de Maure et cervelle est attestée dès 1780. Le corps (cucurbite) de l'alambic, à gauche, contient les fleurs destinées à être distillées et de l'eau. Un col de cygne, intégré à la cucurbite, permet d'acheminer les vapeurs d'eau chargées en molécules odorantes jusqu'à la tête de Maure. Cette dernière est reliée par un tuyau cylindrique au condensateur (serpentin). Par refroidissement, les vapeurs se condensent le long du serpentin et forment un liquide parfumé. L'essence, d'une densité supérieure ou inférieure à celle de l'eau peut ensuite être récupérée par décantation.



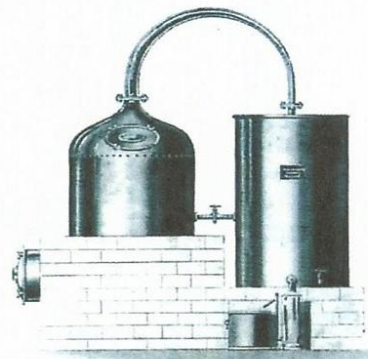
Alambic auto-générateur de vapeur

L'alambic auto-générateur de vapeur possède un double fond recréant les conditions physiques d'un bain-marie. Commercialisé par les chaudronniers, Deroy principalement, à partir des années 1880, il se généralise dans la première moitié du XX^e siècle. Il est utilisé de manière commune pour le traitement des plantes à parfum mais également pour d'autres matières premières agricoles telles que le raisin.



Alambic mobile

Utilisé à partir des années 1870, ce prototype d'alambic mobile est muni de deux roues supportant le corps et le condensateur. Un espace est prévu sous ce dernier pour recueillir l'huile essentielle. Alimenté par un foyer à paille, il permet, dans les régions éloignées des usines, de distiller les plantes à parfum produites par les agriculteurs de ferme en ferme.



Alambic à bascule

Perfectionné à maintes reprises dans la seconde moitié du XIX^e siècle par Chretiennot, Fuynel et Egrot, l'alambic à bascule se distingue par un système de renversement de la chaudière qui permet d'évacuer le marc épuisé sans être gêné par la vapeur des fumées et occasionne, par ce biais, un gain de travail. L'alambic à bascule est largement adopté en Provence où il est installé directement dans les domaines d'exploitation.

Iconographies extraites de PEYRON LOUIS, *La chaudronnerie et les chaudronniers dans le pays grassois et en Provence pour le traitement des matières premières de parfumerie*, association historique du pays de Grasse, Grasse, 2012, 13 p, p.p. 5-6

Figure 2 – La distillation (1)

La distillation.



Distillation de la lavande dans les environs de Castellane vers 1900

Archives départementales des Alpes-Maritimes, 60 FI 01567, *Fonds Jean Luce*.

Cette photographie prise aux alentours de 1900 met en scène, de manière théâtrale, la distillation de la lavande dans les environs de Castellane. Quatre alambics à tête de Maure de grande capacité occupent le centre de la composition. Chaque étape de la distillation y est figurée : au premier plan, un homme vêtu d'une chemise, d'une veste sans manche et d'un chapeau de paille à bandeau noir vide un sac de lavande pour en finaliser le séchage ; derrière lui, un second ouvrier est en charge d'allumer le feu qui alimentera l'alambic ; à sa gauche, un troisième homme vérifie l'écoulement de l'eau et de l'huile ; une dernière personne, sur la gauche, récupère quant à lui la précieuse essence. La scène, atypique dans ce paysage de montagne, est observée par deux femmes élégamment vêtues de robes blanches et de chapeaux à fleurs. Extraites du fonds Jean Luce, ce cliché témoigne de la modernité de l'appareillage, de la beauté de la nature mais également évoque la mode aux travers des deux femmes ; trois facettes de l'image commerciale véhiculée par les parfumeries françaises.

Figure 3 – La distillation (2)

La distillation



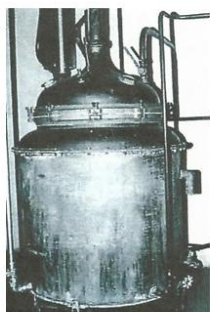
Usine Chiris, salle des distillations aux environs de 1900

Collection MIP

Cette iconographie illustre la salle des distillations de l'usine des Établissements Antoine Chiris à Grasse, communément appelée la « Mosquée » du fait de son inspiration arabisante et de ces multiples ouvertures. L'espace est occupé par une quinzaine d'alambics alignés le long du mur droit et du mur du fond. Chaque appareil est relié à une canalisation dédiée à l'évacuation des vapeurs vers les cheminées extérieures. À l'arrière plan, deux tonneaux de fer permettent d'approfondir la perspective de la photographie. Au plafond, la présence de lampes électriques participe à l'impression de modernité qui se dégage du cliché. Contrairement à l'image précédente, l'accent est mis sur le caractère industriel de la filière, sur la rationalisation de l'espace et sur le perfectionnement du système productif.

Figure 4 – La distillation (3)

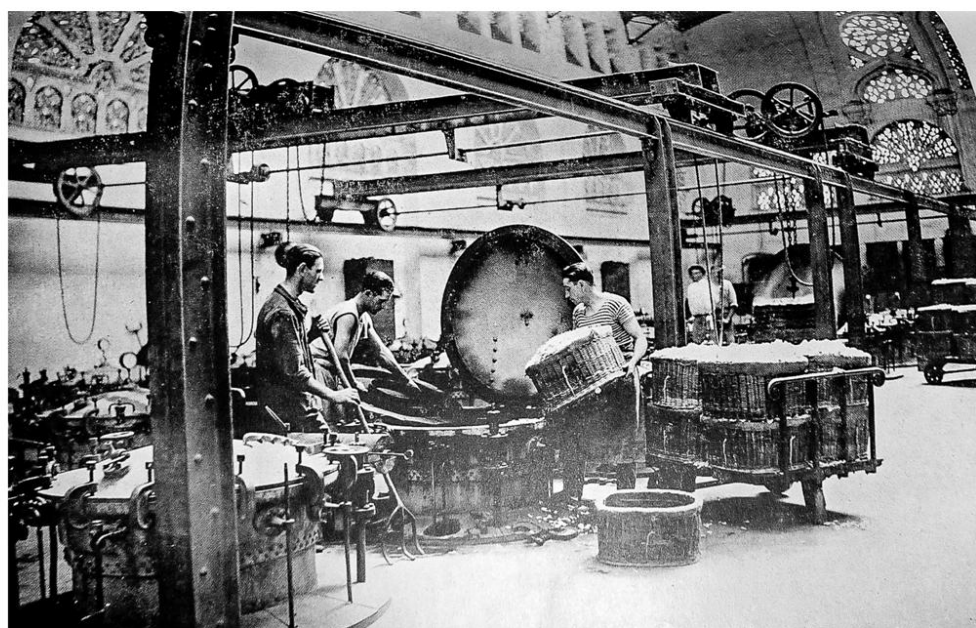
L'extraction par solvants volatils.



Extracteur

L'extraction par solvant volatil repose sur la capacité de certains solvants (hexane, benzène principalement) à capturer les molécules odorantes de plantes à parfum en utilisant, en fonction des essences, les fleurs, les tiges, les rhizomes, les fruits, etc. Reproduisant le principe de la distillation, la matière première est inondée d'un solvant, lequel est ensuite récupéré sous forme de concrète, une pâte blanchâtre et épaisse. Cette dernière, à nouveau distillée, permet d'obtenir l'absolu, un liquide incolore dépourvu de solvant. Cette technique a été brevetée par Massignon avant d'être adaptée industriellement par les Établissements Antoine Chiris.

Iconographies extraites de PEYRON LOUIS, *La chaudronnerie et les chaudronniers dans le pays grassois et en Provence pour le traitement des matières premières de parfumerie*, association historique du pays de Grasse, Grasse, 2012, 13 p, p.p. 5-6



Traitement des roses aux dissolvants volatils à l'usine des Etablissements Antoine Chiris, Grasse

Photographie publicitaire, *Les parfums de France*, n°136, juin 1934, p. 153

Cette photographie parue dans la revue professionnelle grassoise *Les parfums de France* illustre l'extraction par solvant volatil au sein de la salle principale de l'usine « la Mosquée » des Établissements Antoine Chiris en 1934. Cette usine, inaugurée en 1896 possède un appareillage sophistiqué. Au centre de la scène, trois ouvriers sont occupés à approvisionner un des trois extracteurs visibles depuis le point de prise de vue. Chaque étape y est représentée : un premier homme, à droite, charge le réceptacle en fleurs tandis qu'un second attend avec une fourche à trois branches en bois pour les répartir de manière uniforme. Un troisième homme est prêt à positionner une plaque en fer munie de trou d'aération qui permet d'éviter aux fleurs de se tasser au fond de l'extracteur. Ce dernier, selon sa capacité, peut contenir de deux à quatre compartiments de fleurs. La réception de la concrète se fait à un étage inférieur, les machines étant encastrées dans le sol. Dans la lignée des autres clichés d'entreprises étudiés, le photographe cherche à mettre en évidence la modernité et le perfectionnement des techniques en privilégiant une perspective profonde et une mise en scène pédagogique.

Figure 5 – L'extraction pas solvants volatils

II. Les découvertes scientifiques.

La fin du XIX^e siècle marque un tournant décisif dans la manière de concevoir le parfum. Lorsqu'en 1882, Houbigant⁹⁹ commercialise *Fougère royale*¹⁰⁰, association de molécules synthétiques et de parfums naturels, le public accueille avec enthousiasme ou, au contraire, avec réticence une telle composition. Pour autant, l'élégance du flacon, la marque de confiance attachée au nom d'Houbigant tout autant que la sensation suggérée par une odeur jusque-là inconnue du public, invitent la société de l'époque à adopter ce nouveau mode de composition :

Le goût – né de la possibilité de le satisfaire – d'employer des parfums toujours plus puissants a donc conduit à l'obtention de compositions toujours plus concentrées réunissant parfum artificiel, élément d'originalité, au parfum naturel, indispensable élément de finesse, capable désormais de prendre et de tenir sa place¹⁰¹.

Une étape est ainsi franchie, sans doute décisive pour l'industrie de la parfumerie dont le potentiel de création et de commercialisation est décuplé par ces découvertes. L'adoption des produits synthétiques n'a, pour autant, pas pour conséquence de réduire les besoins en matières premières naturelles, au contraire. Antonin Rolet rapporte ainsi, à propos de la vanilline :

On a prétendu que cette découverte n'a pas nui à la culture du vanillier. Ce serait plutôt le contraire si l'on se fie au chiffre des exportations de nos colonies. « Vanille artificielle et vanille naturelle s'adressent, a-t-on écrit, à deux clientèles différentes »¹⁰².

En effet, si l'historiographie a sans cesse mis en avant les recherches menées sur les molécules synthétiques au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, des efforts concrets sont réalisés durant la même période en termes de botanique et d'analyse des huiles essentielles. La polémique autour du recours aux produits de synthèse ou aux produits naturels peut apparaître dès lors comme un faux débat qui a pourtant largement mobilisé la société bourgeoise du début du XX^e siècle et dont subsistent encore aujourd'hui les principaux arguments à l'encontre des produits artificiels.

⁹⁹ Houbigant est une société créée en 1775 par Jean-François Houbigant et dont la marque existe toujours aujourd'hui.

¹⁰⁰ En 1882, après une succession de rachats de la société, un parfumeur du nom de Parquet acquiert finalement le nom d'Houbigant et ose lancer *Fougère royale*, à base de coumarine. Il crée de la sorte une nouvelle famille olfactive, les « fougères » et donne ainsi un essor remarquable à la société.

¹⁰¹ CHARABOT Eugène, « Grasse, Cité des parfums », *La Parfumerie du Sud-est*, n° 2, mars 1923, pp. 15-19, p. 15.

¹⁰² ROLET Antonin, *Plantes à parfum et plantes aromatique*, op.cit, p. 424.

1. Les recherches botaniques et les molécules de synthèse.

Le recours aux molécules de synthèse à la fin du XIX^e siècle réinvente la parfumerie à plusieurs titres. Issue de diverses opérations physiques ou chimiques à partir de matières premières naturelles (clous de girofle, géranium, etc.) ou fossiles (houille, pétrole, etc.), les molécules de demi-synthèse et de synthèse¹⁰³ commercialisées se multiplient dans le dernier quart du XIX^e siècle. Menées en parallèle de la recherche sur les colorants artificiels, ces créations olfactives nouvelles sont, pour la plupart, des imitations de matières premières naturelles à l'image de la vanilline¹⁰⁴ ou de la coumarine¹⁰⁵ – notamment utilisées dans *Fougère royale* d'Houbigant :

Puis une voie nouvelle vient de leur être ouverte : depuis quelques années, un chimiste, M. Delaire¹⁰⁶, leur a montré que l'on pouvait extraire du goudron de la houille en quantité de suaves essences ; l'héliotropine, la vanilline, la coumarine qui rappelle la fève-tonkin, et même un musc artificiel dont l'innocuité n'est pas encore démontrée. On obtient par ces moyens de chimie pure des essences incolores, valant presque celles des fleurs. Grâce à ces inventions, grâce surtout à la foule de curieux efforts épars, l'art des parfums paraît destiné à un grand avenir, dont il est amusant de soulever le voile¹⁰⁷.

D'autres matières premières naturelles ou animales font l'objet d'imitations réussies dans le dernier quart du siècle, autant d'outils supplémentaires à la disposition du parfumeur¹⁰⁸. Plus encore, ces produits renouvellent l'intérêt de fleurs auparavant délaissées du public :

¹⁰³ Les produits synthétiques correspondent à un ensemble de corps qui peuvent être classés en trois catégories : 1. Les constituants extraits des produits naturels par traitement physique ou chimique (le linalol est ainsi extrait du bois de rose, le citral du lemongrass, etc.) ; 2. Les produits dits de « demi-synthèse » c'est-à-dire la seconde transformation d'une molécule de la première catégorie (transformation du linalol du bois de rose en acétate de linalyle, transformation du citral du lemongrass en Ionones ou encore transformation de l'eugénol du clou de girofle en vanilline) ; 3. Les produits synthétiques relevant de la chimie pure à base de matières fossiles (houille, pétrole, éther, etc.).

¹⁰⁴ La vanilline a été synthétisée par Tiermann et Haarmann en 1874 à partir de la coniférine et dont le rendement est amélioré par Haarmann et Reimer. Le français de Laire synthétise également la vanilline à partir de l'eugénol en 1876. BRIOT Eugénie, « Imiter les matières premières naturelles. Les corps odorants de synthèse, voie du luxe et de la démocratisation pour la parfumerie du XIX^e siècle », *Entreprises et histoire*, n°78, 2015, pp. 60-73, p. 61.

¹⁰⁵ La coumarine qui revêt à la fois l'odeur de la fève tonka et du foin coupé est synthétisée pour la première fois par Perkin en 1868.

¹⁰⁶ Georges de Laire est un chimiste français d'abord spécialisé dans les colorants artificiels. Il crée en 1876 la société Georges de Laire et Cie. Elle est considérée comme la première entreprise de corps aromatiques de synthèse française. De ses rencontres avec le chercheur allemand A.W Hoffmann et les scientifiques allemands Tiermann et Haarmann naissent la vanilline, la coumarine puis l'héliotropine.

¹⁰⁷ DE FLEURY Maurice, « Le Paris des parisiens, l'art du parfum », *Le Figaro*, 15 mars 1890, pp. 41-44, p. 42.

¹⁰⁸ Entre la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle, de nombreuses molécules sont découvertes parmi lesquelles l'aldéhyde benzoïque à odeur d'amandes amères, l'aldéhyde cinnamique à odeur de cannelle, les ionones à odeur de violette ou d'iris, l'aldéhyde anisique à odeur d'aubépine, etc. Élisabeth de Feydeau en dénombre une vingtaine avant 1900). DE FEYDEAU Élisabeth, *Les parfums : histoire, anthologie, dictionnaire*, Paris, R. Laffont, 2011, 1 206 p., pp. 1171-1172.

Constatons dès maintenant que les premières découvertes de la chimie organique aidèrent et complétèrent l'arôme des fleurs. De ce fait les parfums à l'héliotrope, au lilas, à la violette, à l'œillet, à la rose, peu appréciés jusqu'alors à cause de leur fadeur, sans montant ni saveur, furent plus appréciés et mieux goûtés du public. Ces améliorations dans la qualité des parfums aux fleurs furent la cause certaine de leur vogue¹⁰⁹.

Ces copies permettent au parfumeur de s'extraire des contraintes environnementales¹¹⁰ liées à l'approvisionnement de leurs équivalents naturels mais elles induisent également, une fois le brevet tombé dans le domaine public, l'abaissement significatif du prix d'achat de la matière première. À titre d'exemple, Lucien Toussaint Piver rapporte, dans son rapport de l'exposition universelle de 1900 à Paris, l'évolution des prix de commercialisation de la vanilline entre 1876 et 1900. Le kilo, payé 8 750 francs en 1876 chute à 2 000 francs l'année suivante. Par baisses successives, il est acheté 100 francs en 1900¹¹¹ et se stabilise par la suite autour de 60 francs le kilo¹¹². En comparaison, le prix d'achat d'extrait de vanille naturelle durant la même période oscille entre 140 et 150 francs le kilo¹¹³. L'intérêt pour ces molécules de synthèse est ainsi soutenu par les parfumeurs qui y voient la possibilité d'abaisser considérablement leurs coûts de production d'autant plus, dans le cas de la vanille et de la vanilline, que le second est 40 fois plus puissant que son homologue naturel¹¹⁴. Les autres molécules de synthèse connaissent une évolution des prix similaire durant cette période¹¹⁵.

Au-delà de ces imitations, les chimistes-parfumeurs inventent des molécules olfactives nouvelles, inconnues dans la nature à l'image de l'héliotropine¹¹⁶ synthétisée en 1869 par

¹⁰⁹ FRERE LAZARE, « De l'évolution de la technique en parfumerie », *Les Parfums de France*, n° 118, décembre 1932, pp. 341-345, p. 342. Cet effet domino est particulièrement visible dans les années 1910 où le lilas, délaissé par la mode, reprend une place de choix de par son association originale avec l'hydroxycitronellal.

¹¹⁰ De nombreux facteurs (ensoleillement, pluviométrie, gel, grêle, maladies, etc.) peuvent réduire voir détruire des récoltes entières. À titre d'exemple, les chutes de grêle en Calabre dans la nuit du 7 au 8 nombre 1924 endommagent considérablement les centres de production compris entre Capo d'Armi et San Lorenzo. De même, les cyclones endommagent régulièrement les plantations outre-mer comme à Madagascar le 3 mars 1927 qui réduit considérablement la production de clous et d'essence de girofle. Le produit synthétique apparaît dès lors comme un palliatif indispensable face à la flambée des cours de la matière première naturelle.

¹¹¹ PIVER Lucien Toussaint, *Exposition universelle internationale de 1900 à Paris, Rapports du jury international*, Groupe XIV « Industrie chimique », Troisième partie, Classe 90 « Parfumerie », Paris, Imprimerie nationale, 1902, pp. 455-456.

¹¹² ROLET Antonin, *Plantes à parfum et plantes aromatique*, *op.cit.*, p. 424.

¹¹³ ROLET Antonin, *Plantes à parfum et plantes aromatique*, *op.cit.*, p. 425.

¹¹⁴ JAUBERT Georges, « La vanilline au point de vue fiscal », *Revue générale de Chimie*, tome 12, janvier-décembre 1909, p. 19.

¹¹⁵ Le musc artificiel, au prix de 200 francs le kilogramme au moment de sa synthèse en 1889 se négocie 100 francs le kilogramme en 1908. Le musc naturel se négocie au même moment 3000 francs le kilo. DURVELLE J.P., *Nouveau guide du parfumeur*, Paris, J. Fritsch Éditeur, 1908, 449 p., p. 52.

¹¹⁶ L'héliotropine appelée aussi pipéronal possède le caractère suave de la fleur d'héliotrope mais est principalement employée pour réaliser des notes vanillées, amandes ou pour apporter du crémeux aux parfums. DE FEYDEAU Élisabeth, *Les parfums : histoire, anthologie, dictionnaire*, *op.cit.*, p. 927.

Fittig et Mielch¹¹⁷ ou, au contraire, recomposent l'odeur de fleurs qui jusque-là, n'avaient pas livré leur parfum : lilas, muguet, œillets, etc.¹¹⁸

Le coût faible de production¹¹⁹, la propriété incolore de ces substances¹²⁰, la possibilité d'un approvisionnement régulier et en quantité illimitée, la solvabilité de ces molécules dans l'alcool et leur possible association avec les absolus – obtenus à partir de l'extraction par solvants volatils – sont autant d'arguments qui viennent cautionner l'utilisation de produits synthétiques dans les nouvelles créations des parfumeurs¹²¹. Cette révolution olfactive est soulignée par le parfumeur Piver qui constate en 1900 :

Depuis 1889 les parfums artificiels ont singulièrement progressé ; il est malaisé d'établir des statistiques. On admet, d'après les données d'une grande maison française, que la vente en 1900 est deux fois et demi plus forte qu'il y a onze ans¹²².

Jusqu'à la Première Guerre mondiale, en France, 25 à 30 usines se spécialisent ainsi dans la production de parfums synthétiques¹²³ auxquelles il faut ajouter trois fabriques spécialisées dans la préparation du musc artificiel et quelques laboratoires indépendants à l'origine de « nouveautés rares »¹²⁴.

L'intérêt pour ces molécules de synthèse ne signifie pas que l'étude des matières premières naturelles comme de ses sous-produits n'intéresse pas ou plus les savants. Elles sont par définition intimement liées puisqu'une grande partie des matières premières synthétiques sont obtenues à partir de matières premières naturelles. Dans ce contexte, l'essor de la synthèse dépend de la capacité des chercheurs à isoler les molécules odorantes disponibles dans la nature et à leur conférer une transformation physique et/ou chimique qui modifie leurs propriétés odorantes. L'importance de la recherche allemande durant cette période, la prééminence des laboratoires lyonnais ou parisiens ont souvent effacé l'implication de Grasse dans ce secteur d'activité : privilégiée par la nature, Grasse aurait

¹¹⁷ BRIOT Eugénie, « Imiter les matières premières naturelles. Les corps odorants de synthèse, voie du luxe et de la démocratisation pour la parfumerie du XIX^e siècle », *art.cit.*, p. 61.

¹¹⁸ Certaines plantes, bien que très odorantes à l'état naturel ne livrent qu'un rendu médiocre après transformation malgré le recours aux techniques modernes. Elles étaient, de ce fait, écartées d'office de la palette des parfumeurs.

¹¹⁹ Entendu inférieur à l'équivalent naturel.

¹²⁰ Les huiles essentielles avaient l'inconvénient majeur d'être colorées est ainsi de tacher le mouchoir au moment de son application.

¹²¹ À partir de 1882, les parfums couplant synthétiques et naturels se multiplient et deviennent rapidement la norme. Parmi les plus célèbres : *Jicky* de Guerlain en 1889, *La rose jacqueminot* de François Coty en 1904, *Les parfums de Rosine* de Paul Poiret à partir de 1911.

¹²² PIVER Lucien Toussaint, *Exposition universelle internationale de 1900 à Paris*, *art.cit.*, p. 455.

¹²³ BRIOT Eugénie, « Imiter les matières premières naturelles. Les corps odorants de synthèse, voie du luxe et de la démocratisation pour la parfumerie du XIX^e siècle », *op.cit.*, p. 62.

¹²⁴ *Ibid.*

dédaigné l'attrait de ces molécules. Bien au contraire, dès les premières recherches menées sur le sujet, les parfumeurs grasseois s'intéressent de près à ces publications. Gabriel Mazuyer, historien de la parfumerie, rappelle ainsi l'engouement d'Anselme Chiris vis-à-vis des premières recherches sur les huiles essentielles :

Peu après 1825, paraissent les premières études de Bonastre¹²⁵, de Pelouze¹²⁶, de Peligot¹²⁷, de Soubeyran¹²⁸, relatives aux Huiles essentielles – âge héroïque de la science des essences – Anselme Chiris sut s'intéresser à ces nouveautés et Jean-Baptiste Dumas¹²⁹ fut de ses amis¹³⁰.

Ces premières réflexions scientifiques, complétées dans la seconde moitié du siècle par les travaux d'analyse de Cahours¹³¹, de Berthelot¹³², d'Otto Wallach¹³³, d'Eugène Charabot¹³⁴

¹²⁵ Jean-François Bonastre (1807-1856) est un pharmacien parisien, membre de l'Académie royale de médecine. Il est à l'origine de nombreuses études chimiques sur les huiles volatiles et sur les résines, les sous-résines et les baumes. *Journal complémentaire du dictionnaire des sciences médicales*, tome 22, Paris, C.I.F Panckouke éditeur, 1825, 400 p., p. 359.

¹²⁶ Théophile-Jules Pelouze (1807-1867) est un célèbre chimiste français à l'origine de recherches variées en chimie dont des travaux sur les produits de la distillation. PELOUZE Théophile-Jules, « mémoire sur les produits de la distillation des acides malique, tartrique et paratartrique », LUSSAC et ARAGO (sous la dir.), *Annales de chimie et physique*, tome 56, Paris, Saintin, Masson, 1836, pp. 297-314.

¹²⁷ Eugène-Melchior Péligot (1811-1890) est un chimiste français célèbre pour avoir été le premier à isoler l'uranium en 1841. Professeur de chimie analytique à l'institut national agronomique, il est également membre de la société nationale d'agriculture. Il travaille en collaboration avec Jean-Baptiste DUMAS avec qui il synthétise en 1833-1834, l'acide cinnamique.

¹²⁸ Gabriel Mazuyer fait en réalité référence au pharmacien Eugène Soubeyran (1797-1858), professeur de physique à l'école de pharmacie de Paris. Ce dernier est connu pour ses travaux en physique, en chimie et surtout dans les domaines qui touche à l'hygiène. Il est ainsi membre du conseil de salubrité au sein duquel il discute, entre autre, les problématiques liées au recours des engrais chimiques en agriculture. TREBUCHET Adolphe, *Rapport général sur les travaux du conseil d'hygiène publique et de salubrité du département de la Seine depuis 1849 jusqu'à 1858 inclusivement*, Paris, Boucquin, imprimeur de la préfecture de Police, 1861, 626 p., p. 113.

¹²⁹ Jean-Baptiste Dumas (1800-1884) est un chimiste, pharmacien et homme politique français. Il participe en 1829 à la fondation de l'École centrale des arts et manufactures de Paris. Ministre de l'agriculture et du commerce de 1850 à 1851 il devient par la suite sénateur. Il formule les principes fondamentaux de la chimie générale et est à l'origine de nombreuses publications scientifiques dont un *Mémoire sur les substances végétales qui se rapprochent du camphre et sur quelques huiles essentielles*, Paris, Thuau, 1832, 24 p.

¹³⁰ MAZUYER Gabriel, *Les Établissements Chiris dans le monde*, Grasse, Éd. Éts A. Chiris, 1931, 40 p., p. 4.

¹³¹ Auguste Cahours (1813-1891) est un chimiste français élu à l'académie des sciences en 1868. Il est le premier à avoir synthétisé l'anéthol salicylate de méthyle en 1842-44. Il avait auparavant obtenu son doctorat ès sciences physiques dont la thèse fut publiée : CAHOURS Auguste, *Recherches sur les huiles essentielles et sur une classification de ses produits en familles naturelles, fondée sur l'expérience, recherches relatives à l'influence de la température sur les densités de vapeur des corps composés*, Paris, imprimerie du Bachelier, 1845, 151 p.

¹³² Marcellin Berthelot (1827-1907) est un chimiste et biologiste français. Ses travaux sur la physiologie végétale ont fortement influencé l'ensemble des secteurs liés aux huiles essentielles. GUENTHER Ernest, *The essential oils*, vol. 1, Malabar, Florida, Krieger publishing company, 1974, 342 p., p. 8.

¹³³ Otto Wallach (1847-1931) est un chimiste allemand. Il reçoit en 1910 le prix nobel de chimie en reconnaissance de ses services à la chimie organique et à l'industrie chimique. GUENTHER Ernest, *The essential oils*, vol. 1, *op.cit.*, p. 8.

¹³⁴ Eugène Charabot (1870-1938) est un chimiste, industriel, parfumeur et homme politique français. Il est à l'origine de nombreuses publications scientifiques dont : CHARABOT Eugène, GATIN C.L, *Le parfum chez la plante*, Paris, O. Doin, 1908, 464 p.

etc.¹³⁵ sont mises en application au sein des usines grassoises. Grasse, au début du XX^e siècle, commercialise ainsi ses premiers produits de demi-synthèse (eugénol, gaiacol, citral, etc.)¹³⁶. René-Maurice Gattefossé¹³⁷, dans son ouvrage consacré aux *Nouveaux parfums synthétiques*¹³⁸, mentionne, en complément de la trentaine d'usines chimiques en activité en France, l'existence d'une vingtaine d'usines de seconde importance, dont les laboratoires des distilleries d'huiles essentielles de la région de Grasse, qui privilégient la transformation de constituants naturels. Frère Lazare précise ainsi à juste titre dans son article dédié à « L'emploi en parfumerie des produits naturels et des produits synthétiques » :

L'industrie des parfums artificiels n'a pas porté préjudice à l'industrie des parfums naturels, mais encore, ces deux industries, rivales en apparence se sont, en réalité prêtées un mutuel appui dans la voie du progrès, où elles sont, l'une et l'autre engagées¹³⁹.

À l'aube du XX^e siècle, les parfumeries parisiennes, les industries grassoises, les entreprises de chimie et les sociétés de cosmétiques opèrent ainsi une mutation rapide et durable de leur capacité de production. Les atouts et le potentiel offerts par les molécules synthétiques laissent augurer des créations inenvisageables jusqu'alors et des profits croissants. Pour autant, dès les premières utilisations de produits synthétiques, les critiques sont vives et viennent renforcer les discours des opposants au parfum. Si, à bien des égards, les arguments dépréciateurs avancés à leur encontre ne reposent sur aucun fondement scientifique, la polémique autour de la nocivité des produits de synthèse ne disparaît pas pour autant au cours du XX^e siècle et alimente toujours aujourd'hui des discussions passionnées.

2. Naturel et synthétique : un faux débat ?

Le débat qui oppose naturels et synthétiques se cristallise dès la fin du XIX^e siècle. En effet, ces derniers suscitent, tout autant l'intérêt des parfumeurs que la méfiance des

¹³⁵ D'autres noms mériteraient d'être cités : Hesse, Gildemeister, Gerhardt, etc. GUENTHER Ernest, *The essential oils*, *op.cit.*, pp. 8-9.

¹³⁶ Dans les années 1930, les Grassois commencent à promouvoir leur création de synthèse. « Publicité des Établissements Antoine Chiris pour les ACigénols », *Les Parfums de France*, n° 124, juin 1933, n.p. Pour autant, les recherches menées par Charabot, Chiris, Laloue dès la fin du XIX^e siècle invitent à penser que ces sociétés produisent des produits de demi-synthèse dès le début du XX^e siècle.

¹³⁷ René-Maurice Gattefossé (1881-1950) est considéré comme un des pères fondateurs de l'aromathérapie contemporaine. Ingénieur chimiste, il intègre l'entreprise familiale de fabrication d'huiles essentielles et de matières premières pour la parfumerie : les Établissements Gattefossé. Il est l'auteur de nombreuses publications dont : GATTEFOSSÉ René-Maurice, *Guide pratique et formulaire du parfumeur moderne*, Lyon, éd. Léon Suzanne, 1906, 120 p. ; GATTEFOSSÉ René-Maurice, LAMOTTE Léopold, *Culture et industrie des plantes aromatiques*, 4^e éd. Revue et complétée, Paris, Éditions scientifiques françaises, 1917, 188 p.

¹³⁸ GATTEFOSSÉ René-Maurice, *Nouveaux parfums synthétiques*, 2^e éd., Angers, Société française d'imprimerie, Paris, Librairie centrale des sciences, Desforges, Girardot et Cie, 1927, 243 p.

¹³⁹ FRÈRE LAZARE, « L'emploi en parfumerie des produits naturels et des produits synthétiques », *Les Parfums de France*, n°119, janvier 1932, pp. 15-18, p. 15.

consommateurs. Le parfum, déjà objet de controverse lorsqu'il était uniquement composé de produits naturels¹⁴⁰, devient un enjeu sanitaire et social. Face à ces attaques retranscrites dans la presse et dans certains formulaires de beauté, les parfumeurs adoptent des stratégies multiples pour faire accepter leurs produits par tous. Les discours tenus par les opposants aux molécules synthétiques comme les réponses des parfumeurs ont été particulièrement bien étudiés par Élisabeth de Feydeau¹⁴¹ puis, plus récemment par Eugénie Briot¹⁴². Les résultats de ces travaux ont permis de dégager les principaux arguments à l'encontre des molécules synthétiques ainsi que les stratégies préférentielles mises en œuvre par les parfumeurs pour les déjouer.

Le premier reproche à l'encontre des produits synthétiques repose sur leur nocivité présumée. Les détracteurs des molécules de synthèse n'hésitent pas, dans ce contexte, à dresser des listes d'effets secondaires indésirables liés à leur utilisation :

L'usage immodéré (surtout celui des extraits chimiques) déséquilibre le système nerveux, désaccorde l'organe vocal et prédispose à la migraine et aux insomnies ses trop ardents adeptes¹⁴³.

Ces critiques sanitaires à l'égard des molécules de synthèse s'intègrent le plus souvent dans un refus catégorique de l'utilisation de parfum considéré comme le reflet du dérèglement psychique de la personne :

La femme qui abuse des parfums secs ou liquides finit par perdre le sens physique et moral des odeurs. De là, ces parfums concentrés que portent certains malades et qui sèment les migraines, les spasmes, les syncopes et les troubles nerveux sous leurs pas... (...) la plupart de ces femmes sont insupportables, tant au point de vue du parfum que du caractère. Leur esprit, narcotisé ou irrité, pense peu ou trop ; bien ou mal ; elles sont trop bonnes, trop tendres ou trop despotes et méchantes ; ou bien, encore,

¹⁴⁰ Le parfum est fortement décrié par de nombreux scientifiques hygiénistes à l'image du docteur ROSTAN pour qui l'abus de parfum donne naissance à tous types de névroses : hystérie, hypocondrie, mélancolie. À ces préventions sanitaires s'ajoute une critique sociale acerbe : « l'attrait des parfums peut conduire à la recherche de sensations inavouables, accentue le goût pour la débauche, reflète une éducation molle et conduit au pire des fléaux : le féminisme ». DE FEYDEAU Élisabeth, *Les parfums : histoire, anthologie, dictionnaire*, op.cit., p. 94.

¹⁴¹ DE FEYDEAU Élisabeth, *De l'hygiène au rêve : l'industrie française du parfum (1830-1839)*, thèse de doctorat en Histoire, sous la direction de François Caron, Paris, Université Paris-Sorbonne, 1997, 1056 p. ; DE FEYDEAU Élisabeth, *Les parfums : histoire, anthologie, dictionnaire*, op.cit.

¹⁴² BRIOT Eugénie, *La chimie des élégances, la parfumerie parisienne au XIX^e siècle : naissance d'une industrie du luxe*, thèse de doctorat en Histoire des Techniques, sous la direction d'André Guillerme et Laurence Lestel, Paris, Conservatoire National des Arts et Métiers, 2008, 691 p. ; BRIOT Eugénie, *La fabrique des parfums*, op.cit. ; BRIOT Eugénie, « Imiter les matières premières naturelles. Les corps odorants de synthèse, voie du luxe et de la démocratisation pour la parfumerie du XIX^e siècle », op.cit.

¹⁴³ MONIN E., *L'hygiène de la beauté, Formulaire cosmétique*, Paris, O. Doin, 1886, pp. 154-155 cité dans BRIOT Eugénie, « Imiter les matières premières naturelles. Les corps odorants de synthèse, voie du luxe et de la démocratisation pour la parfumerie du XIX^e siècle », op.cit., p. 65.

nous offrent le plus agaçant spécimen des baromètres à brusques changements de température : capable de fatiguer, de lasser et d’effrayer le plus courageux, le plus intelligent ou le plus bête des hommes¹⁴⁴.

Avec l’adoption généralisée du parfum, l’idée que les molécules synthétiques sont plus dangereuses que les molécules naturelles s’impose durablement dans les esprits. Dans le même ordre d’idée, les produits synthétiques sont jugés rapidement de mauvais goût. L’incorporation parfois démesurée de produits de synthèse dans un parfum, pour en assurer le plus faible coût possible, participe à la mauvaise réputation des parfums artificiels. Eugène Charabot met ainsi en garde les parfumeurs :

Le parfum artificiel est puissant parce qu’il n’est accompagné d’aucune substance étrangère, il est original car il n’est la reproduction d’aucun parfum naturel, mais il est brutal et commun ; il est donc nécessaire de l’empêcher de dominer le parfum de la fleur qui doit l’accompagner¹⁴⁵.

Au-delà de la qualité olfactive même des essences synthétiques, ce sont leur faible coût qui instaure, avec la démocratisation du parfum, une hiérarchie sociale et financière des odeurs. Certains parfums cultivent ainsi l’image du luxe et de la mode, à l’image des compositions légères, florales et ambrées, portées par la grande société et signées par les célèbres parfumeurs parisiens ; d’autres, au contraire, sont les marqueurs culturels du mauvais goût et de la débauche, fortement concentrés en produits de synthèse et à dominante animale.

La mauvaise presse des parfums artificiels est renforcée au début du XX^e siècle par l’assimilation de ces produits à de la « camelote allemande »¹⁴⁶. Ce phénomène s’accroît fortement après la Première Guerre mondiale, aux dépens de l’industrie chimique française :

L’importance des travaux allemands dans la synthèse des corps odorants artificiels se trouve au fondement de cette association. Mais dans le contexte de la Première Guerre mondiale, où la chimie française a connu d’énormes dommages, tant matériels qu’humains, cette réputation porte lourdement préjudice aux parfums artificiels¹⁴⁷.

Cette politique dénigrante vis-à-vis des produits allemands synthétiques – comme naturels – est même relayée dans les revues spécialisées de la parfumerie. *La Parfumerie du Sud-Est*, dans un article de 1923 intitulé « Vaincre ou mourir », affiche de manière engagée l’idée d’une qualité allemande médiocre pour mieux promouvoir les produits français :

¹⁴⁴ GALOPIN A., *Le Parfum de la femme et le sens olfactif dans l’amour*, Paris, Dentu, 1886, 291 p., pp. 105-106 cité dans BRIOT Eugénie, *La fabrique des parfums*, *op.cit.*, p. 76.

¹⁴⁵ CHARABOT Eugène, « Grasse, Cité des parfums », *art.cit.*, p. 18-19.

¹⁴⁶ BRIOT Eugénie, « Imiter les matières premières naturelles. Les corps odorants de synthèse, voie du luxe et de la démocratisation pour la parfumerie du XIX^e siècle », *art.cit.*, p. 67.

¹⁴⁷ BRIOT Eugénie, « Imiter les matières premières naturelles. Les corps odorants de synthèse, voie du luxe et de la démocratisation pour la parfumerie du XIX^e siècle », *art.cit.*, p. 68.

Votre essence de rose, votre absolu de jasmin ne sont pas comparables, même de très loin, aux essences de même nom réalisées à Grasse. Tout votre art chimique, tous vos terrains qu'éclaire un pauvre soleil et qu'attriste le brouillard, sont de piètres réservoirs floraux comparés aux célèbres terres grassoises où le soleil généreux, où un sens atavique de la culture florale font surgir des fleurs incomparables¹⁴⁸.

Ces arguments nationalistes disparaissent progressivement durant la seconde moitié du XX^e siècle. Pour autant, l'idée de « camelote » reste durablement attachée aux parfums artificiels. Face à ces différentes stratégies de dépréciation, le parfumeur adopte généralement trois stratégies pour obtenir les faveurs de la clientèle. Pour beaucoup, l'attitude première est de nier toute utilisation de produits synthétiques :

Les véritables parfumeurs, les directeurs de la maison ont trop à cœur le bon renom de leur marque et le respect de leurs traditions pour ne jamais consentir à cette fabrication hâtive qui est une des plaies de notre temps¹⁴⁹.

Pour ceux qui ne le peuvent, ils défendent ardemment la complémentarité de ces derniers avec les produits naturels¹⁵⁰. Ils avancent, en premier lieu, que les produits naturels sont nécessaires à la synthèse de nombreux corps odorants. D'autre part, les produits artificiels, en développant le marché, accroissent la demande de produits naturels. Les parfumeurs insistent enfin sur le fait que les parfums synthétiques sont à l'origine de modes susceptibles de créer une demande accrue de certains produits naturels. Mais face aux préventions exprimées contre les parfums artificiels, l'attitude prédominante des parfumeurs passe par la valorisation de la dimension artistique de leur métier. L'habileté de l'artiste-confectionneur de parfum place, dès lors, à l'arrière-plan le débat autour du choix des matières premières qui vont intégrer ses compositions. Cette promotion du parfumeur en artiste au cours du XIX^e siècle, dont Eugénie Briot a clairement défini les contours¹⁵¹, s'intensifie dans la première moitié du XX^e siècle. Les revues spécialisées relayent ainsi le portrait du parfumeur-artiste par les parcours de grands noms de la parfumerie à l'image de

¹⁴⁸ ANONYME, « Vaincre ou mourir », *La parfumerie du Sud-est*, n° 2, mars 1923, pp. 27-28.

¹⁴⁹ Archives de la Bibliothèque historique de la ville de Paris, Actualités, Série 120 – Parfumerie, Lubin, catalogue, 1919, cité par Élisabeth DE FEYDEAU, *De l'hygiène au rêve : l'industrie française du parfum (1830-1839)*, *op.cit.*, p. 309.

¹⁵⁰ Ces arguments sont longuement exposés dans des articles scientifiques : CHARABOT Eugène, « Grasse, Cité des parfums », *art.cit.*, p. 18 ; FRERE LAZARE, « L'emploi en parfumerie des produits naturels et des produits synthétiques », *art.cit.*, p. 15.

¹⁵¹ BRIOT Eugénie, « Imiter les matières premières naturelles. Les corps odorants de synthèse, voie du luxe et de la démocratisation pour la parfumerie du XIX^e siècle », *art.cit.*

Guerlain, Orsay ou Roger&Gallet dont les biographies sont valorisées au sein de « Grandes enquêtes »¹⁵² :

On conçoit dès lors, aisément, la connaissance approfondie de leur art (c'est ainsi que nous devons l'appeler) qu'ont pu acquérir les Guerlain et pourquoi leur puissance créatrice est si grande¹⁵³.

De même, la grande enquête dédiée à la parfumerie d'Orsay¹⁵⁴ recourt largement au champ lexical de l'art pour appuyer la dimension artistique de leurs parfums. En référence au parfum *Dandy*¹⁵⁵, l'auteur décrit les flacons, reflet du contenu, comme de « belles pièces (...) d'un réel équilibre de toutes ses lignes ». Le plus souvent attachées à un prestige historique et familial, à l'image d'Orsay ou de Guerlain, ces entreprises exploitent tant les produits naturels que synthétiques. La différence entre ces produits de luxe et la « camelote » réside dès lors dans la qualité des matières premières, qu'elles soient naturelles ou synthétiques, et le perfectionnement de la composition, fondement de la réputation de ces Maisons.

Cette brève synthèse des derniers travaux historiques sur le dialogue qui oppose parfum et santé publique, naturels et synthétiques nous a semblé nécessaire pour saisir les limites imposées par l'opinion publique à l'essor économique de cette filière. En effet, si l'industrie de l'olfaction est sujette à un réel engouement du public, les réticences et les craintes de la société de la Belle Époque vis-à-vis de ces changements profonds dans les pratiques culturelles sont nombreuses et partagées.

¹⁵² ANONYME, « Guerlain », *Les Parfums de France*, n° 180, février 1938, pp. 40-43 ; ANONYME, « D'Orsay », *Les Parfums de France*, n° 182, avril 1938, pp. 112-116 ; ANONYME, « Roget et gallet », *Les Parfums de France*, n° 184, juin 1938, pp. 174-179.

¹⁵³ ANONYME, « Guerlain », *art.cit.*, p. 42.

¹⁵⁴ ANONYME, « D'Orsay », *art.cit.*, p. 115.

¹⁵⁵ Ce parfum fait référence au « Chevalier d'Orsay », aristocrate français, célèbre ami de Lady Blessington dont le nom et la réputation sont à l'origine de la marque d'Orsay, créée par un groupe d'investisseurs.

La naissance de la parfumerie moderne repose ainsi, en premier lieu, sur les innovations techniques et scientifiques réalisées à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle. Par l'amélioration singulière ou le développement de techniques ou molécules novatrices, cet essor est intimement lié aux découvertes effectuées dans les domaines de la chimie ou de la physique. La recherche, alors en contact permanent avec les grands secteurs économiques nationaux, permet, en effet, la commercialisation progressive de volumes toujours plus conséquents de produits de soin, de beauté et de luxe.

Cependant, la progression des parts de marché des filières de la parfumerie et de la cosmétique ne peut s'expliquer par les seuls progrès de la science. Patrick Verley insiste sur l'importance capitale de la demande comme facteur premier de l'industrialisation européenne. N'est-ce pas l'augmentation considérable des besoins – d'hygiène et de reconnaissance sociale - de la société moderne qui permet la croissance de ces entreprises ? Au-delà du débat sur l'origine de l'industrialisation du secteur, la question du processus d'organisation du réseau national a particulièrement retenu notre attention. En effet, dès le milieu du XIX^e siècle, la parfumerie française acquiert un rayonnement mondial dont l'essor réside dans les possibilités d'achat de sa clientèle, dans les aptitudes des industriels à produire et à se renouveler, mais surtout dans la capacité de ces derniers à inciter à l'achat par la « suggestion du désir ». Pour autant, la parfumerie française, dont le rayonnement international ne cesse d'être mis en avant, doit faire face, à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, à une concurrence progressive de la part des pays occidentaux. Cette nouvelle donne oblige les parfumeurs grasseois à se distinguer par leur savoir-faire mais aussi par leur approvisionnement privilégié en plantes à parfum. Avant d'étudier les spécificités du secteur national français, il nous a semblé important de replacer cette production dans le contexte plus large de l'industrie mondiale.

Chapitre 2 : Naissance et croissance du secteur industriel de la parfumerie dans le monde (milieu XIX^e – milieu XX^e).

À partir de la fin du XIX^e siècle, les expositions universelles¹⁵⁶ sont systématiquement mises à contribution afin d'afficher et de promouvoir la réussite de la parfumerie française en insistant sur la qualité des produits et le perfectionnement des techniques :

Toutes les Expositions internationales consacrent le triomphe des vieilles maisons françaises dont le renom mondial ne fait que s'affermir avec les années : la maison Piver, fondée en 1774, qui a tant fait pour l'amélioration des procédés de fabrication, et qui possède une usine d'extraction à Grasse, une usine d'élaboration à Aubervilliers, un laboratoire à Paris ; la maison Chiris, fondée en 1768, qui a créé un domaine de 2000 hectares à Boufarik pour la culture des géraniums, est devenue concessionnaire de la Société des parfums naturels de Cannes et possède des agences à New-York et à Chicago ; la maison Chouet et Cie (successeurs du docteur Pierre), spécialisée dans les dentifrices d'une réputation universelle, et tant d'autres aussi justement estimées¹⁵⁷.

Les observateurs ne manquent pas de commenter ces créations, à l'image de Louis Enault lors de l'Exposition universelle de Paris, en 1855, et de Fortin Hermann et M. Deherain à l'occasion de l'Exposition de Vienne de 1873 :

Au reste, la parfumerie française jouit d'une grande réputation qu'elle mérite par la finesse de ses produits ; on peut admirer le talent d'étalage qu'elle a développé dans son exposition¹⁵⁸.

La parfumerie française et surtout la parfumerie parisienne était fort en faveur à l'Exposition de Vienne : cette parfumerie était abondante ; elle était variée ; elle était excellente¹⁵⁹.

La parfumerie française mobilise aussi les expositions industrielles nationales¹⁶⁰ et internationales¹⁶¹ comme les expositions binationales¹⁶² pour présenter ses différentes

¹⁵⁶ À titre d'exemple nous pouvons citer les Expositions universelles de Paris en 1855, de Vienne en 1873, de Paris en 1878, 1889 et 1900 ou encore de San Francisco en 1915. Voir également Eugénie BRIOT, « La parfumerie française et aux Expositions universelles de 1889 et 1900 : fabrique d'une industrie de luxe », CARRE Anne-Laure, CORCY Marie-Sophie, DEMEULENAERE-DOUYERE Christiane, *et alii*, *Les Expositions universelles en France au XIX^e siècle, Techniques, publics, patrimoines*, Paris, CNRS Éditions, 2012, 481 p., pp. 259-268.

¹⁵⁷ OLPHE-GAILLARD G., « Les progrès de la parfumerie française depuis 40 ans », *La Parfumerie Moderne*, n° 9, septembre 1929, pp. 659-667, p. 667.

¹⁵⁸ TRESKA Henri, *Visite à l'Exposition universelle de Paris en 1855*, Paris, L. Hachette et Cie, 1855, 785 p., p. 397.

¹⁵⁹ ENAULT Louis, *Les arts industriels : Vienne, Londres, Paris*, Paris, Hachette, 202 p, p. 88.

¹⁶⁰ HALPHEN Gustave, *Rapport sur l'Exposition publique des produits de l'industrie française de 1844*, Paris, Imprimerie de Schneider et Langrand, 1845, 380 p., p. 206.

¹⁶¹ POUILLAIN Olivier-Claude-Augustin, Comte de Saint-Foix, *Rapport sur l'exposition internationale industrielle d'Amsterdam en 1883 adressé à M. le ministre du Commerce*, Paris, Imprimerie nationale, 1885, 594 p., p. 284.

¹⁶² ANONYME, *Exposition franco-britannique, Londres, 1908, Les Colonies françaises*, Paris, Comité national des expositions coloniales, 1909, 487 p., p. 398.

innovations. Les qualités attribuées à ces dernières, ainsi que les modalités d'expansion du secteur national, sont relayées régulièrement par la presse française à partir de 1832, dans les journaux quotidiens¹⁶³ comme dans les revues spécialisées¹⁶⁴. Dans ce corpus, la réussite de la parfumerie moderne nationale y est couramment définie comme la résultante de la capacité entrepreneuriale de ses industriels¹⁶⁵ qui regroupent une centaine de maisons, principalement parisiennes mais également grassoises, niçoises, cannoises, lyonnaises, marseillaises, etc. Ces dernières travaillent leur image de marque par le biais de la publicité pour conserver leur rôle prééminent d'exportateurs de produits de luxe, rôle qui s'accroît progressivement au cours du XX^e siècle.

Ainsi, la position de la France au sein du marché international au tournant du XX^e siècle est, certes, très confortable, mais elle est, pour autant, loin d'être la seule nation possédant ce type d'industrie. Portées par les découvertes européennes, les entreprises de parfumeries se multiplient en Europe et en Amérique : l'Allemagne, l'Angleterre, la Hollande, la Belgique, les États-Unis puis la Russie, la Suisse ou encore l'Espagne, l'Italie, la Pologne et l'Argentine implantent des sites de production dans leur pays et exportent, tout du moins pour les sept premiers pays, dans les nations consommatrices de produits parfumés et cosmétiques également ciblées par la France. Ce second chapitre analyse l'émergence de ces industries étrangères concurrentes sur le marché mondial de la parfumerie.

¹⁶³ *Le petit Journal* (16 décembre 1866, p. 1 ; 28 mai 1867, p. 3), *Le Gaulois* (25 septembre 1873, p. 4 ; 20 novembre 1908, p. 2), *Le Rappel* (11 juin 1876, p. 3 ; 3 juin 1878, p. 2 ; 22 mai 1888, p. 2 ; 24 mai 1900, p. 2 ; 13 mai 1909, p. 2 ; 4 février 1910, p. 3), *La fantaisie parisienne : littérature, théâtre, musique et modes* (15 décembre 1873, p. 5 ; 15 octobre 1874, p. 9), *Le Figaro* (11 août 1854, p. 3 ; 16 avril 1859, p. 4 ; 28 avril 1861, p. 6 ; 7 juin 1876, p. 3 ; 11 novembre 1878, p. 1 ; 13 novembre 1882, p. 1 ; 17 juin 1900, p. 3 ; 26 mai 1902, p. 2 ; 14 janvier 1903, p. 2 ; 19 novembre 1916, p. 2), *Le Mercure parisien* (15 octobre 1855, p. 6), *Les avis du commerce illustrés* (1858, pp. 1-2), *L'Europe-artiste* (28 décembre 1862, p. 1), *Le Temps* (06 août 1878, p. 3 ; 12 novembre 1885, p. 3 ; 28 février 1887, p. 2 ; 28 juin 1889, p. 2 ; 13 juin 1890, p. 2 ; 30 décembre 1897, p. 2 ; 04 juillet 1898, p. 3 ; 13 mai 1909, p. 2 ; 08 janvier 1911, p. 2), *Le Monde illustré* (27 décembre 1879, p. 22 ; 14 mai 1881, p. 334 ; 17 novembre 1883, p. 319 ; 10 mai 1890, p. 306), *Le XIX^e siècle* (18 juin 1876, p. 3 ; 01 juillet 1881, p. 3 ; 03 décembre 1882, p. 3 ; 27 février 1887, p. 2 ; 24 mai 1900, p. 2 ; 13 mai 1909, p. 2 ; 04 février 1910, p. 3).

¹⁶⁴ *La revue universelle* (25 septembre 1854, p. 453), *La revue du Nord de la France* (15 septembre 1856, p. 160), *La Revue des deux mondes* (mars 1865, p. 91 ; mai-juin 1901, p. 917, mars-avril 1912, p. 764), *Le Panthéon de l'Industrie* (1878, p. 363 ; 1881, p. 387 ; 1889, p. 25, p. 69 ; 1900, p. 8).

¹⁶⁵ Si de nombreuses rubriques ont pour objet la « Parfumerie française » en tant qu'entité économique, la majorité de ces articles s'attache à une maison en particulier (Piver, Demarson, Guerlain, etc.) qui, par ses atouts, valorise une certaine image de la parfumerie française.

I. État du marché mondial de la parfumerie à l'aube du XX^e siècle.

À partir des années 1860¹⁶⁶, il est possible, au travers de la documentation existante, d'évaluer et de modéliser la carte du marché mondial de la parfumerie. Pour autant, les chiffres rapportés par les commissaires d'exposition¹⁶⁷, les journalistes¹⁶⁸ ou les parfumeurs¹⁶⁹ sont souvent peu précis et en deçà des quantités réelles commercialisées. Eugène Rimmel questionne déjà en 1867 la véracité de ces chiffres :

Ces chiffres n'atteignent pas, il est vrai, la somme dont nous avons parlé, mais il ne faut pas oublier que ce sont ceux des déclarations officielles, qui restent toujours fort au-dessous de la réalité¹⁷⁰.

Trente ans plus tard, Jacques Rouché dresse le même constat alors que le chiffre d'affaires du secteur d'activité a quasiment doublé¹⁷¹ :

Les statistiques des douanes sont incomplètes. Beaucoup de produits de parfumerie sortent de France sous d'autres noms¹⁷².

La nature même de ces chiffres prête à confusion. Les auteurs comptabilisent parfois sans distinction les parfums, les savons, voire les articles de coiffure¹⁷³. Dans la majorité des cas, les relevés dissocient les volumes d'exportation des huiles essentielles des produits « finis »¹⁷⁴. Cette évaluation s'avère plus compliquée encore si l'on souhaite établir des chiffres mondiaux. Néanmoins, la confrontation des sources disponibles permet de dresser une comparaison générale des différents pays producteurs et exportateurs à la fin du XIX^e siècle. En s'appuyant sur cette documentation, cette première partie présente tout d'abord le panorama du marché mondial de la parfumerie.

Au cours du XIX^e siècle, plusieurs pôles mondiaux se spécialisent dans la fabrication et la commercialisation de produits parfumés et d'arômes. Aux concurrents traditionnels de la

¹⁶⁶ Auparavant, les statistiques sont résiduelles et la plupart des données sur les dates antérieures proviennent de sources postérieures à 1860. À partir de cette décennie, les sources sur le sujet se multiplient grâce aux comptes-rendus d'exposition et aux différentes études sur la parfumerie.

¹⁶⁷ BRIOT Eugénie, « La parfumerie française et aux Expositions universelles de 1889 et 1900 : fabrique d'une industrie de luxe », *art.cit.*

¹⁶⁸ DU BLED Victor, « Les fleurs », *Revue des deux mondes : recueil de la politique, de l'administration et des mœurs*, mai 1901, pp. 890-922, p. 917 ; ROUSSEL M., « Les parfums », *La science illustrée*, 2 décembre 1893, pp. 216-218, p. 216.

¹⁶⁹ HENRY et DEMARSON, « Coup d'œil sur la Parfumerie Moderne », *art.cit.* ; RIMMEL Eugène, *Le livre des parfums, op.cit.*

¹⁷⁰ RIMMEL Eugène, *Le livre des parfums*, Paris, les Éd. 1900, 1990, réédition (1870), 421 p.

¹⁷¹ Entre 1867 et 1895, le chiffre d'affaire estimé est passé d'environ 40 millions à 75 millions de francs or.

¹⁷² ROUCHE Jacques, « L'état actuel de l'industrie de la parfumerie en France », *Revue générale des sciences pures et appliquées*, Tome 8, 1897, pp. 653- 668, p. 659.

¹⁷³ BRIOT Eugénie, *La fabrique des parfums, naissance d'une industrie de luxe*, Paris, Vendémiaire, 2015, 416 p., p. 79.

¹⁷⁴ Produit prêt à être vendu avec son contenant, son emballage et sa marque de fabrique.

parfumerie française, l'Allemagne et l'Angleterre, s'ajoutent peu à peu d'autres industries étrangères. Si la France possède une avance certaine en termes de savoir-faire, dont plusieurs sources affirment la suprématie mondiale¹⁷⁵, elle ne constitue, pour autant, qu'un centre parmi d'autres.

Cette première carte ci-dessus figure les nations possédant, au début du XX^e siècle, une industrie de la parfumerie. Ces dernières regroupent ainsi un certain nombre d'entreprises¹⁷⁶ produisant des articles parfumés qu'ils soient destinés à l'hygiène du corps, à des fins cosmétiques ou utilisés de manière purement esthétique. L'absence flagrante de pays que l'on appelle aujourd'hui pays du sud ne doit pas être analysée comme un retard ou une absence de production et de consommation de leur part. Tout d'abord, ces zones géographiques sont majoritairement sous tutelle des nations européennes qui y puisent les ressources nécessaires à la fabrication de leurs produits mais y vendent également en retour leurs articles manufacturés¹⁷⁷. De plus, ces pays utilisent de manière traditionnelle et coutumière les plantes à parfum, souvent abondantes dans certaines régions, et conservent, de ce fait, une élaboration artisanale des produits parfumés qui n'entrent pas dans le cadre d'une production industrielle¹⁷⁸.

Sans surprise, le processus d'industrialisation du secteur s'est concentré dans les pays occidentaux, en Europe et en Amérique du Nord. L'Europe représente l'essentiel de la production puisqu'elle réunit, outre la plupart des nations productrices, la majorité des États exportateurs. Les entreprises américaines connaissent un essor remarquable sur leur territoire avant de conquérir les marchés étrangers dans les dernières décennies du XIX^e siècle¹⁷⁹. À l'aube du XX^e siècle, sept puissances se partagent le marché mondial du parfum : la France, l'Angleterre, l'Allemagne, les États-Unis, l'Autriche, la Hollande, et la Belgique. Elles exportent principalement dans leurs colonies respectives¹⁸⁰, elles se partagent les parts de

¹⁷⁵ CLAYE Louis, *Culture des fleurs et des plantes aromatiques, fabrication des parfums en Portugal et dans ses colonies*, Paris, Lebigre-Duquesne Frères, 1865, 59 p., p. 8 ; TRIMM Thimothée, « Les odeurs de Paris », *Le Petit journal*, 16 décembre 1866, p. 1-2.

¹⁷⁶ Au moins une cinquantaine, de la petite structure (1 à 3 employés) à des structures plus conséquentes, de 10 à 50 ouvriers.

¹⁷⁷ Nous avons délibérément écarté la question des relations entretenues avec les zones d'approvisionnement coloniales car elles n'obéissent pas aux mêmes règles que pour les états indépendants. Nous développerons cette problématique dans la partie 2.

¹⁷⁸ GRASSE Marie-Christine (sous la dir.), *Une histoire mondiale du parfum : des origines à nos jours*, Musée International de la Parfumerie, Grasse, Paris, Somogy, 2007, 295 p.

¹⁷⁹ ANONYME, « Considération générale, année 1914 », *Bulletin économique de l'Indochine*, septembre-octobre 1915, 781 p., p. 738.

¹⁸⁰ La France importe plus de matières premières de ses colonies qu'elle n'en produit en métropole. De même, l'exportation dans les colonies françaises représente une part considérable du chiffre d'affaire de la parfumerie française. ROUCHE Jacques « L'état actuel de l'industrie de la parfumerie en France », *art.cit.*, p. 659 ;

marchés dans les pays étrangers¹⁸¹ mais commercent également activement entre elles¹⁸². Jacques Rouché, dans un article consacré à l'état de la parfumerie française, paru en 1897, apporte des renseignements précieux qui permettent d'envisager les spécificités de chacune de ces nations. L'Autriche, la Hollande et la Belgique se spécialisent dans les produits relatifs à l'hygiène (eaux florales, savons) tandis que la France, l'Allemagne, l'Angleterre et les États-Unis se positionnent tant dans le domaine de la propreté que dans ceux de la cosmétologie et de la parfumerie alcoolique. Au regard des chiffres d'affaires à l'exportation présentés dans le tableau ci-dessous (9 367 000 marks pour l'Allemagne soit 11 427 740 francs, 474 052 francs pour la Belgique équivalant à 469 311 francs français, 86 825 florins pour la Hollande soit 178 859 francs, 536 550 florins pour l'Autriche soit 1 116 024 francs, 448 690 dollars pour les États-Unis soit 2 310 753 francs et 732 105 livres pour l'Angleterre soit 18 471 009 francs.), la primauté de la France est réelle puisque son chiffre d'affaires dépasse, la même année, 50 millions de francs¹⁸³.

À côté de ces nations exportatrices, d'autres États amorcent une politique d'industrialisation du secteur de la parfumerie. La Suisse, la Russie, l'Espagne, l'Italie, le Japon puis la Pologne et l'Argentine connaissent des tentatives réussies d'implantation de fabriques de produits parfumés. L'Italie, l'Espagne, mais aussi la Bulgarie et la Chine possèdent, en outre, une semi-industrie de transformation de la matière première, à vocation exportatrice, qui procure des sous-produits indispensables aux différents pôles industriels dont il convient également de rappeler l'importance. La France et notamment Grasse absorbent, en effet, une quantité non négligeable de la production de ces derniers, le reste étant partagé entre les autres nations exportatrices.

Malgré ces rivalités, la France tisse des relations plus ou moins soutenues avec ces différents pays, dont l'entente dépend directement de la force et du positionnement économique de ses concurrents mais aussi des relations politiques entretenues avec ses protagonistes.

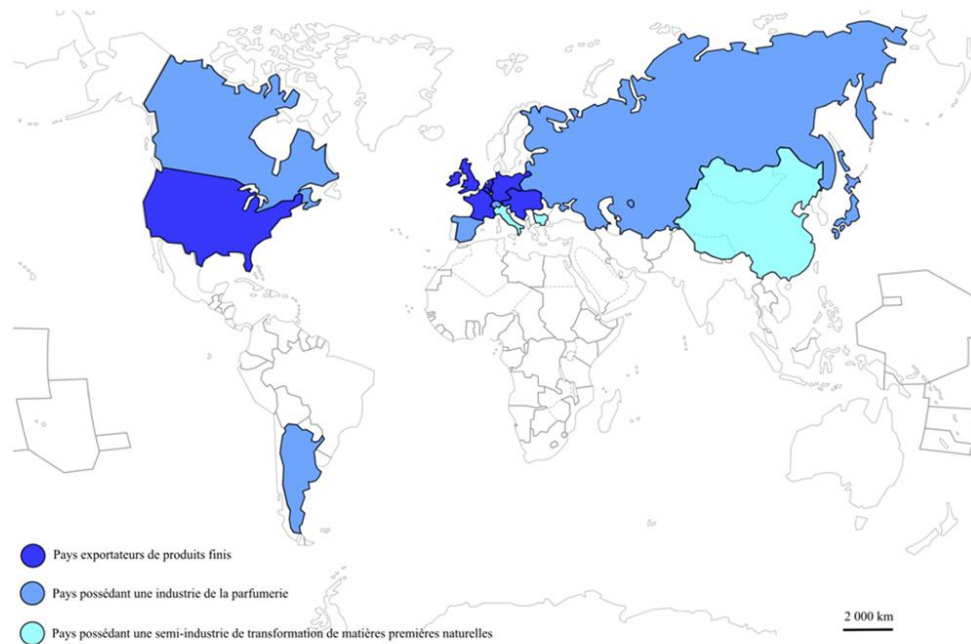
SCHÖLCHER Victor, *Des colonies françaises, abolition immédiate de l'esclavage*, Paris, Pagrerre, 1842, 493 p., p. XXIX.

¹⁸¹ L'Amérique latine en est un exemple éloquent : le marché de la parfumerie y est exclusivement partagé entre la parfumerie française, américaine, allemande et, dans une moindre mesure, anglaise.

¹⁸² Les relations entre ces pays exportateurs sont développées au I.3.

¹⁸³ ROUCHE Jacques « L'état actuel de l'industrie de la parfumerie en France », *Revue générale des sciences pures et appliquées*, Tome 8, 1897, pp. 653- 668, p. 658.

La parfumerie mondiale



L'industrialisation de la parfumerie mondiale au début du XIX^e siècle

Tableau VIII. — Exportation faite par les autres pays (1893).

ALLEMAGNE		
Savons en tablettes	1.612.366 kilos	2.118.000 marks
Graisses et huiles aromatisées	11.000	431.000
Eaux aromatisées non alcoolisées	35.700	26.000
— autres	1.125.600	5.628.000
Brillantine, cold-cream, essences pour les cheveux, pastilles aromatiques, papier parfumé, etc.	288.400	1.154.000
Savon et parfumerie non spécialement dénommés	800	10.000
Totaux	3.054.760	9.367.000
BELGIQUE		
Parfumerie en général	"	47.216 francs
Savons	122.206 kilos	427.726
Totaux	122.206	474.942
HOLLANDE		
Eaux aromatiques	37.713 litres	37.713 florins
Savons	75.031 kilos	44.711
Parfums de toutes sortes	2.443	4.401
Totaux	115.199	86.825
AUTRICHE		
Eaux de lavande, de rose et autres eaux odorantes	420 kilos	188 florins
Vinaigres, graisses, huiles parfumés	370	1.850
Essences aromatiques alcoolisées	3.800	8.700
Fards, cosmétiques, articles de parfumerie	33.700	139.230
Savons communs	436.200	110.812
— fins de toilette	501.400	275.710
Totaux	989.890	536.550
ÉTATS-UNIS		
Parfumerie de toute sorte et cosmétiques	"	345.041 dollars
Savons de toilette	"	403.649
Totaux	"	448.690
ANGLETERRE		
Parfumerie de toute sorte	"	87.846 liv. st.
Savons de toutes sortes	"	644.239
Totaux	"	732.105

Exportations de l'Allemagne, de la Belgique, de la Hollande, de l'Autriche, des États-Unis et de l'Angleterre en 1893.

Tableau extrait de Rouché J., « L'état actuel de la parfumerie française », Revue de sciences pures et appliquées, 1895, p.665.

Figure 6- La parfumerie mondiale

II. Les concurrents traditionnels de la France : l'Angleterre et l'Allemagne.

L'Angleterre et l'Allemagne sont parmi les principaux concurrents de la France sur le marché des produits parfumés. Ces derniers rivalisent avec la France sur les marchés extérieurs mais aussi en France et dans les colonies françaises ou étrangères où ils envoient leurs agents. Les relations entretenues avec la France sont plus ou moins courtoises en fonction de la conjoncture politique et économique et les parts de marché gagnées aux dépens de l'autre deviennent rapidement un argument de la suprématie impériale française, britannique ou allemande. Pourtant, au-delà de cette concurrence de façade, les industriels de la parfumerie profitent des innovations de chacun et ils orientent tous d'une certaine manière, la trajectoire de la parfumerie mondiale. Cette seconde partie revient sur ces facteurs de concurrence ou, au contraire, de rapprochement des parfumeurs anglais et allemands avec les parfumeurs français.

1. *La parfumerie anglaise.*

La parfumerie anglaise, inférieure à la parfumerie française et allemande en termes de chiffre d'affaires à l'exportation, représente, pour autant, une industrie féconde dont le nombre de fabricants et la réputation attachée à ses articles rivalisent directement avec ces deux autres puissances. Le rapporteur de l'Exposition universelle de 1867 révèle que Londres, principal centre industriel de la parfumerie, ne regroupe pas moins de 151 parfumeurs en gros, 844 parfumeurs au détail et 16 fabricants spécialisés dans les soins de la chevelure, représentant un chiffre d'affaires total à l'exportation de 3 167 800 francs¹⁸⁴. L'Angleterre est également productrice de plantes à parfum, principalement la menthe¹⁸⁵ et la lavande¹⁸⁶, récoltées dans le canton de Surrey et dont l'origine remonterait au XIV^e siècle. La ville de Mitcham a donné son nom à l'espèce de menthe poivrée qu'elle cultive sur 350 hectares en 1897. Elle profite également de l'approvisionnement de ses colonies outre-mer qui lui permettent d'élargir la palette de ses parfumeurs :

¹⁸⁴ AYMAR-BRESSON Pierre, *Histoire générale de l'Exposition universelle de 1867 : les puissances étrangères*, Paris, J. Claye, 1868, 584 p., p. 531.

¹⁸⁵ La menthe mitcham (*Mentha piperita*) est issue de l'hybridation spontanée de la menthe aquatique (*Mentha aquatica*) et de la menthe verte (*Mentha spicata*).

¹⁸⁶ L'Angleterre cultive plusieurs variétés de lavande dont la lavande officinale (*Lavandula angustifolia*).

L'extrait, essence ou teinture de vétyver, nous apprend M. Piesse, entre dans la composition de plusieurs bouquets très appréciés de la parfumerie anglaise, tels que la mousseline des Indes, qui fit réellement fureur dans le monde fashionable¹⁸⁷.

À la différence de l'Allemagne, elle semble entretenir des relations commerciales cordiales avec la France¹⁸⁸. Elle convoque, pour autant, les mêmes attributs que cette dernière en se positionnant de manière préférentielle dans le secteur du luxe :

Les produits expédiés par l'Angleterre consistent surtout en eaux de Cologne, teintures, régénérateurs pour les cheveux, eaux dentifrices, etc. (...) La parfumerie anglaise, à cause de son prix élevé, n'est consommée que par les Européens et la haute classe indigène¹⁸⁹.

La littérature et la documentation recueillies placent ainsi souvent au même rang la qualité de la parfumerie française et anglaise :

C'est à Paris et à Londres que se trouvent les principales fabriques de Parfumerie. Nous dirons même qu'à l'exception de l'eau de Cologne, les seules marques acceptées et ayant cours dans le monde entier sont celles de ces deux villes¹⁹⁰.

Nous ne saurions omettre cette exquise parfumerie anglaise aux odeurs si discrètes et si captivantes en provenance des meilleures firmes britanniques¹⁹¹.

Pour autant, au début du XIX^e siècle, une opposition radicale confronte, dans un premier temps, les deux secteurs artisanaux. Le blocus continental¹⁹² de Napoléon a, en effet, pour conséquence de contraindre l'Angleterre à s'auto-suffire en produits de toutes sortes dont la parfumerie fait partie intégrante.

De ce fait, favorisée par la recherche scientifique, la parfumerie anglaise connaît un essor remarquable, forte, d'une part, de la conquête de nombreuses zones de production en matières premières naturelles et, d'autre part, des opportunités offertes par un immense marché essentiellement aux États-Unis, dans les colonies britanniques et dans certains pays étrangers.

¹⁸⁷ GRISARD Jules, VANDEN-BERGHE Maximilien, « Les plantes utiles de l'Inde, usages et produits », *Bulletin de la société de géographie commerciale de Bordeaux*, 1888, 767 p., p. 664.

¹⁸⁸ La majorité des articles dédiés à la parfumerie anglaise correspondent à des publicités en faveur de cette dernière, notamment les produits commercialisés par Rimmel ou des rapports d'exposition qui mettent en lumière les médailles obtenues à l'occasion des différents événements internationaux. Dans ce corpus, seul un article déclame l'infériorité de la parfumerie anglaise

¹⁸⁹ ANONYME, « Chambres de commerce française à l'étranger », *art.cit.*, p. 120.

¹⁹⁰ RIMMEL Eugène, *Le livre des parfums*, Paris, les Éd. 1900, 1990, réédition (1870), 421 p., p. 364.

¹⁹¹ ANONYME, « Quelques industries parmi les plus intéressantes de la ville d'Alger », *L'Afrique du nord illustrée : journal hebdomadaire d'actualités nord-africaine*, 26 février 1921, 214 p., p. 205.

¹⁹² MARZAGALLI Silvia, « Le blocus continental et l'économie européenne », ROBBE Emilie, LAGRANGE François (ss la dir.), *Napoléon et l'Europe, catalogue de l'exposition*, Paris, Somogy éditions, Musée de l'Armée, 2013, pp. 68-71.

La chute de Napoléon entraîne la réouverture du négoce entre l'Europe et l'Angleterre. Dès la reprise du commerce entre les deux pays, les parfumeurs français entreprennent des voyages à Londres pour évaluer les possibilités d'échanges avec l'Angleterre. Anselme Chiris, parfumeur grassois entreprend, dans cette optique, un premier voyage au cours de la Restauration qui permet à un de ses descendants, Georges Chiris, de créer une filiale à Londres, la firme Antoine Chiris Ltd, en 1896¹⁹³. De même, les parfumeurs anglais investissent progressivement la capitale française, dont l'exemple le plus prestigieux est celui d'Eugène Rimmel qui inaugure en 1859 une boutique au 17 boulevard des Italiens. Le parfumeur attiré de la reine Victoria y commercialise ses réalisations et invite les parisiennes, à l'occasion de l'inauguration de son magasin le 15 décembre, à venir découvrir ses produits et se voir offrir un flacon de vinaigre :

Il ne s'agissait pas pour les visiteuses de dépenser de l'argent ; on ne vendait pas ce jour-là ; il s'agissait d'une simple visite. Vous jugez si les visiteuses ont été nombreuses. On a distribué dans la journée quatre mille douzaines de flacons de vinaigre anglais. Le proverbe dit qu'on ne prend pas les mouches avec du vinaigre ; ce qui prouve que les femmes ne sont pas aussi fines mouches qu'on le prétend¹⁹⁴.

D'autres parfumeurs anglais s'implantent progressivement à Paris et connaissent une renommée certaine auprès du public français. La parfumerie Palmer, qui s'est associée au parfumeur français Deudon¹⁹⁵, possède une succursale 92 rue de Richelieu depuis 1854¹⁹⁶, les marques de fabriques du Docteur Jackson ou d'Edmond & Sons sont également représentées par des voyageurs de commerce implantés à Paris mais qui parcourent aussi la province pour faire connaître les articles de parfumerie anglais¹⁹⁷. Cette présence britannique est renforcée au début du XX^e siècle par l'établissement de la société Atkinson dans une boutique parisienne, située 2 rue de la Paix, dont la renommée auprès de la clientèle française précède son implantation à Paris :

La célèbre parfumerie anglaise vient de s'installer superbement à Paris, il est inutile de vanter les délicieux chef-d'œuvres odorants de cette maison¹⁹⁸.

¹⁹³ ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHRIS, *Établissements Antoine Chiris (Paris, Grasse, Londres, New-York, 1768-1939)*, Paris, Arts et métiers graphiques, 1939, 14 p. p. 5.

¹⁹⁴ D'IVOI Paul, « Courrier de Paris », *Le Figaro, journal non politique*, 18 décembre 1859, p. 2.

¹⁹⁵ VICOMTESSE DE RENNEVILLE, « Bulletin de la mode et de l'industrie », *La revue universelle, journal de l'aristocratie*, 25 septembre 1854, pp. 389-395, p. 393.

¹⁹⁶ LE CLERC A., « Bulletin des modes », *La mode, revue des modes, galerie des mœurs, album des salons*, 05 octobre 1846, pp. 410-416, p. 414.

¹⁹⁷ « Offre d'emplois », *Le Matin, derniers télégrammes de la nuit*, 03 mars 1890, p. 4.

¹⁹⁸ ANONYME, « Les parfums d'Atkinson », *La Rampe : revue des théâtres, music-halls, concerts, cinématographes*, 27 juillet 1919, 20 p., p. 4.

Ces entreprises anglaises sont à l'origine d'innovations majeures dans le domaine de la parfumerie, de la cosmétologie et de l'hygiène comme l'invention du shampoing qui fait l'objet d'une publicité descriptive dans la presse française :

Le shampoing est un produit de la parfumerie anglaise composé d'alcool et de savon, additionné d'eaux de senteur. Il est employé pour dégraisser les cheveux, enlever les pellicules, neutraliser sur le cuir chevelu l'action corrosive de la transpiration. Cette lotion dégage une mousse abondante qui émulsionne et dissout les impuretés de la tête. On rince ensuite à grande eau tiède ou froide. On sèche avec une serviette chauffée¹⁹⁹.

Pour autant, l'entente commerciale amicale entre les deux pays s'explique aussi et surtout par le fait que la France se sent peu menacée, en termes de volumes et de chiffre d'affaires, par son voisin d'outre-Manche²⁰⁰ même si ce dernier supplante, dans certains pays, la parfumerie française²⁰¹.

2. L'Allemagne.

Si la publicité faite à l'Angleterre dans la presse française honore majoritairement les qualités et le raffinement de ses réalisations²⁰², les articles relatifs à l'Allemagne attaquent bien souvent les produits²⁰³ comme les méthodes commerciales²⁰⁴ employées par la parfumerie prussienne. Au-delà des préjugés nationalistes, la réaction française vis-à-vis de l'Allemagne s'explique également par l'importance graduelle qu'elle occupe dans le marché mondial²⁰⁵ :

La parfumerie allemande se substitue de plus en plus à la parfumerie française sur les marchés du monde et il en est malheureusement ainsi pour une foule d'autres produits, tels que les instruments de musique, les instruments d'optique, les jouets, etc.²⁰⁶

Selon Alfred-Daniel Bing, parfumeur parisien, l'industrie allemande regroupe, en 1865, 36 unités de production mobilisant environ 700 ouvriers, concentrées dans les villes de Munich, Berlin, Hambourg, Dresde, Leipzig, Francfort, Offenbach et Vienne, capitale

¹⁹⁹ ANONYME, « Petite correspondance », *Le XIX^e siècle, quotidien politique et littéraire*, 29 juin 1890, p. 4.

²⁰⁰ ROUCHE Jacques, « L'état actuel de l'industrie de la parfumerie en France », *art.cit.*, p. 665.

²⁰¹ B.H, « Les possibilités commerciales à Cuba », *Journal des économistes*, octobre 1915, pp. 302-305.

²⁰² ANONYME, « Quelques industries parmi les plus intéressantes de la ville d'Alger », *L'Afrique du nord illustrée : journal hebdomadaire d'actualités nord-africaine*, 26 février 1921, 214 p., p. 205.

²⁰³ ANONYME, « Parfumerie allemande à Constantine », *Courrier de Tlemcen*, 4 février 1887, 4 p., p. 2.

²⁰⁴ BING Alfred-Daniel, *Le traité de commerce franco-allemand de 1862-1865, quelques mots sur ses effets probables, par un exportateur parisien*, Paris, J. Claye imprimeur, 31 p., p. 10.

²⁰⁵ ANONYME, « L'évolution commerciale actuelle », *La Quinzaine*, 1904, 592 p., p. 412.

²⁰⁶ GUENOT M.S, « La marine marchande et le commerce du monde », *Bulletin de la société de géographie de Toulouse*, 1902, pp. 64-76, p. 69.

autrichienne, que l'auteur ne dissocie pas de la production allemande pour des raisons historiques et douanières :

La patrie de Marie-Thérèse et celle du grand Frédéric se disputent le berceau, assez moderne d'ailleurs, de la parfumerie allemande. Longtemps, les deux capitales de l'Autriche et de la Prusse, se partagèrent les modestes avantages d'une priorité locale. Mais, depuis l'institution de l'union douanière – ce réveil prussien de l'esprit germanique – la parfumerie d'outre-Rhin a quitté ses langes et a fait son entrée dans le monde²⁰⁷.

Le nombre de ces usines augmente sans aucun doute à la fin du XIX^e siècle sans que nous puissions apporter des chiffres précis. Le territoire allemand procède, durant cette période, à l'acclimatation de quelques plantes à parfum dans la région de Leipzig, principalement la rose²⁰⁸. Cependant, l'essor de la parfumerie allemande repose surtout sur la recherche chimique féconde des scientifiques allemands qui lui permet de se placer comme précurseur dans la découverte et la production de produits de synthèse :

La parfumerie allemande est, au contraire (de la parfumerie française), fabriquée d'une façon extrêmement économique, les matières premières étant pour la plupart produites au moyen des plus récentes applications de la chimie, au lieu d'être tirées des fleurs, de telle sorte que les articles peuvent être vendus à un prix très modéré²⁰⁹.

Hormis ce gain en termes de coûts de production, la réussite de la parfumerie allemande repose sur plusieurs facteurs commerciaux. Tout d'abord, comme l'évoque Alfred-Daniel Bing, elle profite de la réunion douanière, de courte durée, entre la Prusse et l'Autriche²¹⁰. Cet accord permet, à une époque où les tarifs douaniers restreignent, dans certaines conditions, les capacités d'actions des nations, de favoriser la commercialisation des produits allemands et autrichiens dans l'espace géographique de la Confédération germanique et d'initier une politique commerciale commune vis-à-vis de l'extérieur²¹¹.

De plus, l'Allemagne se démarque des autres États par son activisme commercial. En effet, les maisons de parfumeries allemandes sont très entreprenantes sur la scène

²⁰⁷ BING Alfred-Daniel, *Le traité de commerce franco-allemand de 1862-1865, quelques mots sur ses effets probables, par un exportateur parisien, op.cit.*, p.19.

²⁰⁸ En 1895, l'Allemagne produit 265 tonnes de roses. ROUCHE Jacques, « L'état actuel de l'industrie de la parfumerie en France », *art.cit.*, p. 661.

²⁰⁹ ANONYME, « L'importation des articles de toilette au Japon », *Les Annales coloniales*, 15 octobre 1908, 3 p., p. 1.

²¹⁰ Entre 1850 et 1865, un accord commercial est signé entre la Prusse et l'Autriche sans que cette dernière n'intègre la Zollverein. Cet accord est balayé par les tensions qui opposent les deux protagonistes et qui aboutissent à la guerre austro-prussienne de 1866.

²¹¹ Les produits manufacturés par les différents États allemands, la Prusse et l'Autriche ne sont pas soumis à une taxe douanière dans les limites géographiques délimitées progressivement (ces accords ont subi de nombreuses modifications au cours du XIX^e siècle) par ces États.

internationale. Elles apportent une attention toute particulière à la formation des voyageurs de commerce qui arpentent les pays clients chaque année afin d'étendre leur commerce. L'exemple de l'Égypte est particulièrement révélateur de cette conquête progressive des marchés étrangers :

Il y a vingt ans, aucune marque de parfumerie allemande n'était connue en Égypte, tandis qu'aujourd'hui l'Allemagne figure déjà pour un dixième dans l'importance totale. Ce n'est pas sans peine, dit le rédacteur du Bulletin, que les fabricants allemands sont arrivés à ce résultat qui leur permet déjà d'envisager l'avenir avec confiance et qui devrait servir d'enseignement à nos maisons de France. Leur manière de faire a été bien simple : ils ne se sont pas contentés d'établir des agents locaux qui se seraient trop facilement découragés aux premiers refus d'acheter opposés par les clients. Ils ont fait visiter l'Égypte par des voyageurs qui n'ont obtenu que de maigres résultats dans les premiers voyages, mais qui, d'année en année, sont parvenus à augmenter leur chiffre d'affaires²¹².

Par la suite, l'Allemagne s'emploie également à des techniques de « délocalisation ». En effet, en 1918, elle implante une industrie en Espagne pour pouvoir commercialiser ses articles sous étiquette locale et ainsi contourner la préférence nationale des Espagnols dans leur choix de produits parfumés. Attaquée par la presse hispanique, cette stratégie entrepreneuriale est également condamnée par les quotidiens français :

Il est superflu de rappeler ce que l'on a dit, dans la presse économique, des efforts tentés par l'Allemagne pour s'assurer la supériorité sur les marchés des pays neutres. En Espagne, peut-être plus que dans les autres pays, ces efforts se manifestent sous toutes les formes (...) Cette solution est simple : il suffira de masquer, de dissimuler la production allemande sous la provenance des pays neutres. (...) Une fabrique de parfumerie allemande enverra ses produits en Espagne, où ils seront embouteillés, puis étiquetés comme étant de provenance espagnole.²¹³

Cette propagande contre l'industrie outre-Rhin s'accroît avec l'entrée en guerre contre l'Allemagne et, dès 1915, les quotidiens français appellent au boycott des articles allemands et autrichiens²¹⁴. Pour autant, l'augmentation de la production allemande, comme des autres pays industriels, si elle est condamnée par une large partie de la population française sur fond de germanophobie²¹⁵, n'est pas forcément mal perçue par les industriels français qui y voient, par l'augmentation de la production et de la consommation, le moyen de s'imposer comme un fournisseur incontournable en termes de qualité et de renommée.

²¹² H.B, « Chambres de commerce françaises à l'étranger », *Le journal des chambres de commerce*, 25 mars 1900, 128 p., p. 120.

²¹³ BROUSSE Emmanuel, « Pirates et commerçants, le péril allemand pour les Espagnols », *Le Journal*, 11 juin 1918, pp. 1-2.

²¹⁴ ANONYME « Boycottez tous les produits allemands et autrichiens », *Bulletin de la ligue anti-allemande, Organe de défense des intérêts économiques français et coloniaux*, 1^{er} juillet 1915, 16 p., p. 8.

²¹⁵ ANONYME, « Parfumerie allemande à Constantine », *art.cit.*, p. 2.

L'animosité entre les parfumeurs français et allemands réside, de ce fait, principalement dans les pratiques commerciales de copies des produits français²¹⁶, qui touchent aussi à proportion égale les articles anglais²¹⁷, en reprenant les étiquettes et le packaging de ces derniers mais en y introduisant un produit contrefait, de moindre coût. Ces méthodes d'usurpation permettent à l'Allemagne de s'attribuer de nombreuses parts de marché dans le secteur du luxe. La parfumerie allemande touche aussi bien les populations les plus défavorisées²¹⁸ que la haute bourgeoisie²¹⁹ et s'attire, jusque dans les colonies françaises, des clients réguliers²²⁰.

À partir de la fin du XIX^e siècle et surtout au début du XX^e siècle, de nouveaux pôles de transformation rivalisent progressivement avec la parfumerie anglaise, allemande et française tandis que certaines nations mènent une politique d'industrialisation et de substitutions aux importations étrangères, tout en invitant les nations exportatrices à s'implanter dans leur pays pour favoriser l'emploi et l'essor de leur État.

²¹⁶ De nombreuses sources attestent ces copies à partir de 1865: BING Alfred-Daniel, *Le traité de commerce franco-allemand de 1862-1865, quelques mots sur ses effets probables, par un exportateur parisien*, op.cit., p. 10 ; LAROUSSE Pierre, « Cologne », *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*, Paris, Administration du grand dictionnaire universel, 1866-1877, p. 630. Le Musée des contrefaçons, à Paris, a recueilli certaines de ces copies allemandes.

²¹⁷ BING Alfred-Daniel, *Le traité de commerce franco-allemand de 1862-1865, quelques mots sur ses effets probables, par un exportateur parisien*, op.cit., p. 19.

²¹⁸ ANONYME, « Chambres de commerce française à l'étranger », *Journal des chambres de commerce*, 25 mars 1900, 128 p., p. 120.

²¹⁹ LUNGE M.G, « Les produits chimiques à l'exposition nationale suisse en 1883 », *Le moniteur scientifique, journal des sciences pures et appliquées*, 1264 p., p. 697.

²²⁰ CAZENEUVE Marius, *À la cour de Madagascar, magie et diplomatie*, Paris, éd. C. Delagrave, 1896, 342 p., p. 228.

Les liens entre la parfumerie anglaise et la parfumerie française à travers le portrait d'Eugène Rimmel.

Eugène Rimmel, un parfumeur franco-britannique.



Eugène Rimmel (1820-1887) est un parfumeur et un homme d'affaires franco-britannique. Né en France, il accompagne son père en 1834 qui est envoyé à Londres pour y ouvrir une succursale de la parfumerie Lubin. Vers 1844, Eugène ouvre sa propre boutique sur Bond Street. Rapidement il ouvre de nouveaux salons et des usines en France, en Allemagne, à New-York, etc. Il est l'inventeur, en 1880 du mascara dont la renommée est internationale. Il est l'auteur, en 1870, du *Livre des Parfums*, préfacé par Alphonse Karr, édité d'abord en Angleterre puis en France. Cette ouvrage fait référence dans l'historiographie de la parfumerie moderne. Il est également l'auteur de comptes-rendus des principales Expositions universelles et il est à l'origine de traductions de poésie de l'anglais au français (*Roméo et Juliette*, *Othello*).

New-York Public library, *Portrait of Rimmel Eugène*, date inconnue.

Une figure précurseur du marketing publicitaire

Eugène Rimmel s'affirme comme un précurseur en matière de marketing publicitaire. Dès les années 1860, il a recours à la lithographie en couleurs et propose une large gamme de publicités aux couleurs vives dont les thèmes se renouvellent périodiquement mais dont les codes restent similaires d'une affiche à l'autre de telle sorte qu'il est possible d'identifier au premier coup d'œil une affiche Rimmel. Cet exemple de 1861 illustre l'extérieur de la boutique de Londres à Bond Street. Encadrée de compositions florales, le nom de la maison et l'année sont mis en valeur. De chaque côté de l'illustration, deux cadres renseignent d'une part les adresses Rimmel par pays et, d'autre part, les illustres clients officiels de la maison de parfumerie: la reine Victoria, la reine et le roi d'Espagne ainsi que le roi du Portugal.



Rimmel, *Affiche publicitaire*, Almanach 1861, London, 1861.

L'invention du parfum événementiel



Rimmel, *Advertising leaflet for valentines*, 1867.

Eugène Rimmel fait appel pour ses affiches publicitaires au jeune talent Jules Chéret qui dessine pour lui de nombreuses compositions. En repoussant les limites du marketing contemporain, il propose dès la fin des années 1860 des produits spécifiques à l'occasion d'événements culturels à l'image du *Valentine day* qui devient un des supports commerciaux privilégiés de la maison. Poétiques, humoristiques et romantiques, ces affiches intègrent les programmes des théâtres réputés de Londres tandis que des flacons sont distribués à l'entrée de la salle de spectacle et que les sièges les plus chers sont aspergés des nouveautés Rimmel. La lithographie ci-jointe promeut un *cupid-magnet* pour la Saint-Valentin, baromètre de l'humeur amoureuse. L'objet, placé au centre de l'illustration, est entouré de cupidons et de jeune filles soutenant des tiges qui encadrent le titre de l'affiche. Sous le magneto en forme de cœur et un enfant achèvent la composition.

Figure 7 – Les liens entre la parfumerie anglaise et la parfumerie française à travers le portrait d'Eugène Rimmel

L'opposition commerciale entre la France et l'Allemagne à travers l'exemple de l'eau de Cologne

L'histoire de l'eau de Cologne

Historiquement la paternité de l'eau de Cologne est attribuée à Jean-Marie Farina (1685-1766), parfumeur italien qui s'installe à Cologne au début du XVIII^e siècle. Dès 1708, il commercialise une « eau admirable » à partir de l'eau parfumée récupérée après simple distillation de fleurs et à laquelle il confère des vertus médicinales. Jean-Marie Farina innove ainsi en proposant une eau fraîche et légère qui rompt avec les senteurs animales du siècle précédent. Rapidement l'eau renommée « eau de Cologne » connaît un succès retentissant en Europe et notamment en France où elle est adoptée successivement par Louis XV, Louis XVI puis Napoléon. Un arrière-petit-neveu de Jean-Marie Farina fonde, en 1806, la maison Jean-Marie Farina, à Paris, sur le boulevard Saint-Honoré qui sera rachetée en 1862 par Roget & Gallet. Au cours du XIX^e siècle, l'eau de Cologne fait ainsi l'objet de plus de 2000 copies, ce qui lui a permis de prendre la place en tête des produits de parfumerie contrefaits.

Deux exemples de contrefaçon



Le Musée du parfum de la maison Farina (Duftmuseum im Farina-Haus) à Cologne conserve quelques exemples de ces contrefaçons. Daté approximativement aux années 1880, ce flacon de l'eau de Cologne de François-Marie Farina, extrait double, Gleckengasse 7412 est en réalité une copie frauduleuse. Le flacon étant commun, seule l'étiquette permet d'en identifier le contenu et l'origine. Cette dernière, de forme ovale, mentionne le nom de l'eau et la marque du parfumeur, le titre de fournisseur officiel et reproduit les blasons de la maison François-Marie Farina. Ces imitations ont souvent été attribuées à la concurrence allemande par les industriels français sans qu'aucune preuve sur le flacon ne puisse en témoigner réellement.

Duftmuseum im Farina-Haus, counterfeit, 6a, *Franz Maria Farina Glockengasse 7412*, date approx. 1880

Ce second exemple est une contrefaçon de l'eau de Cologne Jean-Marie Farina N°4, daté approximativement de 1890. De nouveau l'usurpateur reproduit à l'identique l'étiquette dessinée par la maison de parfumerie mais également le flacon dont un des côtés en relief rappelle le nom du parfum. Toutes les caractéristiques propres au produit et à la maison de commercialisation, des médailles reçues à l'occasion des Expositions universelles jusqu'au sceau de la marque de fabrique censé la protéger des éventuelles copies, y sont retranscrites. Ces attributs visuels empêchent, de la sorte, le client de douter de la valeur factice de ces eaux.



Duftmuseum im Farina-Haus, counterfeit, 7a-7b, *Johann Maria Farina Jülichplatz Nr. 4*, date approx. 1890

Figure 8 – L'opposition commerciale entre la France et l'Allemagne à travers l'exemple de l'eau de Cologne

III. L'émergence des nouveaux pôles commerciaux de nouveaux pôles commerciaux au début du XX^e siècle.

Ah ! Vous vous servez de parfumerie française, mais vos brosses sont américaines !²²¹

Durant les dernières décennies du XIX^e siècle, émergent, sur le marché mondial de la parfumerie, de nouvelles nations exportatrices : les parfumeries américaines, hollandaises, belges, suisses mais également russes investissent peu à peu la scène internationale. Toutes ces industries existent depuis le milieu du XIX^e siècle mais elles se limitent, dans un premier temps, à couvrir les besoins d'hygiène de leur population respective. Les mutations économiques et le développement des industries nationales permettent peu à peu à ces acteurs de conquérir les marchés accaparés par les parfumeries traditionnelles françaises, anglaises et allemandes ou, au contraire, investissent des contrées délaissées par ces dernières. Les États-Unis, la Hollande, la Belgique et la Suisse deviennent ainsi, au cours du XX^e siècle, des adversaires sérieux de la parfumerie française même s'ils ne représentent, dans un premier temps, qu'une concurrence minime :

Si dans certains pays la parfumerie a depuis quelques années beaucoup progressé, si d'importantes usines se sont créées, les articles fabriqués sont en général, des articles ordinaires, et s'adressent à une consommation indigène. À peine pourrait-on citer en Angleterre, en Belgique, aux États-Unis, quelques maisons dont les articles franchissent les frontières²²².

Cette dernière partie est consacrée aux destins de ces parfumeries qui ont su s'imposer au cours du XIX^e et du XX^e siècle sur la scène internationale et sur les spécificités de chacune.

1. Les États-Unis, une industrie florissante au début du XX^e siècle.

Parmi ces nouvelles puissances présentes sur le marché international de la parfumerie, l'essor de la parfumerie américaine est la plus remarquable et ce, à tous les niveaux de la chaîne de production : la culture de matières premières naturelles, la transformation en huiles essentielles et la confection de produits manufacturés. Les États-Unis sont en effet, dès le milieu du XIX^e siècle, producteurs de matières premières, principalement la menthe²²³,

²²¹ MALOT Hector, *L'auberge du monde*, Paris, Aux bureaux du journal *Le siècle*, 1876, 489 p., p. 20.

²²² ROUCHE Jacques, « L'état actuel de l'industrie de la parfumerie en France », *Revue générale des sciences pures et appliquées*, Tome 8, 1897, pp. 653- 668, p. 663.

²²³ Les États-Unis cultivent trois variétés de menthes : peppermint (*Mentha piperata*), spearmint (*Mentha viridis*) et pippermint japonais (*Mentha arrensis*). Cette dernière est introduite au États-Unis dans les années 1920. Si en 1895, les États-Unis produisent 200 000 kilos de menthe poivrée sur 3 000 hectares dans les états de Michigan, d'Indiana et de New-York (ROUCHE Jacques, « L'état actuel de l'industrie de la parfumerie en France », *art.cit*, p. 661) ; en 1928, ce chiffre atteint 800 000 kilos répartis dans le comté de Wayne, au sud du Michigan et au

l'armoise²²⁴, l'hamamélis²²⁵ et l'eucalyptus²²⁶ dont ils extraient les principes odorants à des fins pharmaceutiques mais qu'ils intègrent aussi progressivement dans la palette de leurs parfumeurs. Si la menthe est cultivée de façon rationnelle, l'armoise, comme de nombreuses essences américaines, croissent, en revanche, à l'état naturel et leur transformation résulte de la cueillette « sauvage » de ces espèces. Riches d'une grande biodiversité, les régions de l'Indiana, du Minnesota, du Michigan, deviennent des pôles de production et de transformation. Georges Urdang, co-auteur de *The essential oils*, ouvrage en six volumes consacré aux huiles essentielles et publié en 1946, analyse cette spécialisation des États-Unis par la disponibilité de la matière première naturelle sur de larges superficies et la demande croissante des populations de ces régions, tout d'abord à des fins médicales :

There were, naturally, good reasons for this fact: the enormous areas covered by pine forests, especially in north and South Carolina, Georgia and Alabama and the great and steadily growing demand for the oil at home, as well as abroad²²⁷.

Les huiles essentielles d'hespéridés ou de bois de cèdre viennent peu à peu renforcer cette production au début du XX^e siècle²²⁸. Les essences non produites sur le continent sont recherchées principalement en France²²⁹ et dans ses colonies²³⁰.

Pour autant, ce n'est qu'à la fin du XIX^e siècle, que les États-Unis amorcent une réelle politique d'industrialisation dans le secteur de la parfumerie, alors que le marché est monopolisé par les importations de savons et de parfums anglais et français. En 1870, le New-

nord de l'Indiana. (G – C. J, « méthode d'extraction et de production des huiles volatils au Etats-Unis, d'après Arthur R. Sievers », *Revue de botanique appliquée et d'agriculture coloniale*, n° 84, août 1928, pp. 567-574, p. 570).

²²⁴ L'armoise (*Artemisia absinthium*), dont l'odeur est proche de celle de l'absinthe, est cultivée dans le Wisconsin, le Michigan et à New-York. (G – C. J, « méthode d'extraction et de production des huiles volatils au Etats-Unis, d'après Arthur R. Sievers », *art.cit.*, p. 571). D'un usage restreint, cette essence est utilisée à des fins thérapeutiques mais s'incorpore également dans certains parfums.

²²⁵ L'hamamélis (*Hamamelis virginiana*), pousse à l'état naturel dans les états du Wisconsin, de la Floride et du Texas (G – C. J, « méthode d'extraction et de production des huiles volatils au Etats-Unis, d'après Arthur R. Sievers », *art.cit.*, p. 569). Utilisée par les Amérindiens pour ses propriétés toniques, fébrifuge, vermifuge, antispasmodique et stomachique (; elle est intégrée dans les formules de cosmétique pour protéger la peau des brûlures.

²²⁶ L'eucalyptus croît au sud de la Californie. La faible production est utilisée pour obtenir des produits de synthèse intéressant la pharmacologie et la savonnerie. G – C. J, « méthode d'extraction et de production des huiles volatils au États-Unis, d'après Arthur R. Sievers », *art.cit.*, p. 569.

²²⁷ URDANG Georges, GUENTHER Ernest (ss.la dir), « The origin and development of the essential oil industry », *The essential oils*, Florida, Malabar, Krieger publishing company, 1974, 415 p., p. 9.

²²⁸ G – C. J, « méthode d'extraction et de production des huiles volatils au États-Unis, d'après Arthur R. Sievers », *art.cit.*, p. 372.

²²⁹ SAUVAIGO Émile, *Flora méditerranéenne exotica, énumération des plantes cultivées dans les jardins de la Provence et de la Ligurie*, Nice, impr. J. Ventre, 1899, 454 p., p. 198.

²³⁰ ANONYME, « *Myrtus caryophyllista* », *Bulletin de l'agence générale des colonies*, juin 1934, 938 p., p. 790.

York Times constate la prééminence de ces nations dans la consommation intérieure du pays et suggère l'importance pour les États-Unis de s'extraire de ce carcan :

French perfumes have long occupied the first position in Europe, and are much sought after in this country; (...) our country might soon rise to eminence in this regard, for we have here as good material from which to manufacture as can be found anywhere²³¹.

L'usage généralisé de parfums aux États-Unis, qui remonte aux années 1820²³², est, en effet, dépendant des importations européennes qui dictent à la fois leur prix mais aussi leur goût. Les possibilités offertes par la matière première naturelle locale tout comme les goûts spécifiques²³³ des Américains invitent leurs industriels à promouvoir leurs propres créations. La stratégie américaine se concentre, en premier lieu, sur le développement du marché intérieur où les produits étrangers sont dorénavant taxés à hauteur de 100% tandis que les parfumeurs américains pratiquent une politique de réclame²³⁴ à travers tout le continent. Il en est de même dans tous les secteurs du luxe²³⁵ et dès les années 1880, la parfumerie française perd des parts de marché sur ce vaste territoire au profit de la parfumerie américaine. La Nouvelle-Orléans, ville historiquement liée à la France et grande consommatrice de parfums français est l'exemple même de cette mutation :

Ainsi, notre parfumerie, quoique très supérieure à la parfumerie américaine, ne peut lutter contre la concurrence de celle-ci, attendu qu'on lui fait payer 100 pour 100 des droits²³⁶.

Ces mesures douanières ne signifient pas pour autant que la parfumerie française disparaît du continent américain, au contraire, elle conquiert au cours du XX^e siècle, des débouchés grandissants, parallèlement à la progression des firmes américaines. Les exportations françaises vers les États-Unis représentent ainsi environ 250 000 francs en 1895²³⁷, 1,5 millions de dollars en 1914, 2,360 millions de dollars en 1919 et 6,970 millions

²³¹ « Something about perfumery », *New York Times*, 14 août 1870.

²³² *Ibid.*

²³³ Très rapidement les industriels constatent que les Américains, tout comme les pays d'Orient et d'Asie cultivent des goûts spécifiques expliqués par les différences culturelles qui les opposent. Les parfums français sont ainsi jugés d'une qualité irréprochable mais les choix olfactifs sont parfois désapprouvés par la clientèle américaine. « Perfumes, soaps and pomades », *New York times*, août 1894.

²³⁴ La réclame américaine devient célèbre outre-mer par le nombre et l'intensité de ses publicités. Santillane, chroniqueur du quotidien *Gil Blas* compare les défilés du Coronation day à Londres à la « cavalcade-réclame d'une parfumerie américaine ». SANTILLANE, « La vie parisienne », *Gil Blas*, 13 juin 1902, p. 1.

²³⁵ « Pour l'article mode, c'est New-York plutôt que Paris qui approvisionne aujourd'hui la Nouvelle-Orléans » DEPPING Guillaume, « Sociétés de géographie », *Journal officiel de la République française*, 14 octobre 1886, pp. 4739-4740, p. 4740.

²³⁶ *Ibid*

²³⁷ ROUCHE Jacques, « L'état actuel de l'industrie de la parfumerie en France », *art.cit.*, p. 663.

de dollars en 1920²³⁸. En complément de ces exportations, les firmes françaises implantent des filiales à New-York ou Chicago afin de dépasser les barrières douanières et de pouvoir adapter leur production aux spécificités du marché américain. Chiris²³⁹, Coty²⁴⁰, Delettrez²⁴¹ et d'autres parfumeurs français deviennent ainsi des acteurs majeurs du commerce américain.

Les États-Unis voient également leurs exportations décoller au début du siècle : elles représentent 900 000 dollars en 1910, 1,5 millions en 1914 et 8,740 millions en 1920²⁴². Pour conquérir ces parts de marché, les industriels américains suivent d'un œil attentif les évolutions de la parfumerie française. En 1872, une demande émanant d'une maison de parfumerie américaine, parue dans le *Journal des débats politiques et littéraires*, révèle cette attention particulière accordée aux innovations françaises :

Une maison de parfumerie américaine désirerait tenir une correspondance avec une personne ayant connaissance de tous les articles qui s'emploient pour la fabrication. Ladite personne serait agent pour acheter toutes les matières premières et serait obligée d'envoyer des échantillons des nouveautés faites à Paris ainsi que des idées relatives aux affaires. Un salaire avantageux sera accordé²⁴³.

Ces dispositions permettent aux parfumeurs américains de s'imposer de manière grandissante sur le marché mondial des parfums, tout d'abord en Angleterre et à Cuba, qui représentent, toutes deux confondues, un quart de ses exportations ; puis en Australie, aux Philippines, au Brésil, au Canada, en Chine, en Argentine, en Inde, en Nouvelle-Zélande, au Pérou et au Mexique²⁴⁴. Les colonies des puissances étrangères constituent également des potentiels importants : en 1915, le chiffre d'affaires de la parfumerie américaine dépasse celui de la parfumerie française en Indochine²⁴⁵. Cette nouvelle concurrence venue d'outre-Atlantique s'ajoute désormais à celle des autres puissances européennes comme la Hollande, la Belgique, la Suisse puis la Russie qui, elles aussi, investissent massivement dans l'industrialisation du secteur et dans l'exportation de leurs produits.

²³⁸ *Ibid.*

²³⁹ PERRIN Éliane, *La parfumerie à Grasse : ou l'exemplaire histoire de Chiris*, Paris, Édisud, 1987, 138 p., p. 53.

²⁴⁰ François Coty ouvre sa filiale américaine en 1905. DUMENIL Alain, *Parfum d'Empire, la vie extraordinaire de François Coty*, Paris, Plon, 2009, 247 p., p.49.

²⁴¹ ANONYME, « Émissions », *La Presse*, 20 juin 1890, p. 4.

²⁴² MARVAUD A., « États-Unis, le commerce de la parfumerie », *Bulletin de la chambre du commerce d'exportation*, novembre 1921, 144 p., p. 143.

²⁴³ WOODWORTH ET SON A C. B., « Demande », *Journal des débats politiques et littéraires*, 11 janvier 1872, p. 4.

²⁴⁴ MARVAUD A., « États-Unis, le commerce de la parfumerie », *art.cit.*, p. 144.

²⁴⁵ ANONYME, « Importation », *Bulletin économique de l'Indochine*, septembre 1915, p. 738.

2. La concurrence nouvelle en Europe : les établissements de la Hollande, de la Belgique, de la Suisse et de la Russie à la charnière du XX^e siècle.

De manière paradoxale, la parfumerie hollandaise, bien que présente de manière significative sur le marché mondial du parfum, est absente de la documentation française que nous avons pu recueillir²⁴⁶. Les quotidiens de l'époque, les revues spécialisées, les dictionnaires n'évoquent que très rarement la production hollandaise et aucun article spécifique ne lui est consacré, contrairement aux autres nations exportatrices²⁴⁷. Ce silence des contemporains français sur l'évolution de la parfumerie hollandaise mériterait des approfondissements au regard des sources hollandaises, étude que nous n'avons pu effectuer dans le cadre de cette thèse. Cependant, quelques indications éparses permettent de saisir les contours de la parfumerie hollandaise. En 1897, Jacques Rouché indique que la Hollande a exporté, en 1893 pour 115 199 kilos de produits parfumés²⁴⁸ (eaux aromatiques, savons, parfums de toutes sortes), volume presque équivalent aux tonnages expédiés par la Belgique la même année²⁴⁹. La valeur de ces exportations, 86 825 florins, invite à penser que la Hollande se positionne de manière préférentielle sur le marché des articles à bas prix. Ces chiffres, qui peuvent apparaître réduits en comparaison des autres pays industrialisés, masquent, en réalité, un vaste commerce puisque les exportations de matières premières naturelles brutes ou transformées comme les essences de synthèse²⁵⁰ n'apparaissent pas dans ces estimations alors qu'elles forment la majorité du commerce hollandais en termes de produits parfumés. Les Pays-Bas, représentés principalement au début du XX^e siècle par la société Naarden²⁵¹, exportent essentiellement vers la Suisse²⁵², à destination de quelques pays d'Europe et surtout au sein de ses propres colonies et des colonies étrangères. En revanche, leur présence en France, en Angleterre, en Allemagne ou aux États-Unis est anecdotique.

²⁴⁶ ROUCHE Jacques, « L'état actuel de l'industrie de la parfumerie en France », *art.cit.*, p. 665. ; YUNG M., « Le commerce de la parfumerie suisse », *La Parfumerie Moderne*, novembre 1926, p. 281.

²⁴⁷ Si les revues spécialisées (*La Parfumerie Moderne*, *Les Parfums de France*, *La revue des Marques de la Parfumerie et de la Savonnerie*, *La France et ses parfums*, *Le Panthéon de l'Industrie*) consacrent de nombreux articles aux industries étrangères (Espagne, Italie, Russie, Suisse, États-Unis), aucun n'est dédié à la parfumerie hollandaise. De même, les rares mentions des Pays-Bas dans les chiffres de production et d'exportation ne sont quasiment jamais commentés à l'instar des autres nations.

²⁴⁸ ROUCHE Jacques, « L'état actuel de l'industrie de la parfumerie en France », *art.cit.*, p. 665.

²⁴⁹ En 1893, la Belgique exporte un volume de 122 206 kilos d'articles parfumés. ROUCHE Jacques, « L'état actuel de l'industrie de la parfumerie en France », *art.cit.*, p. 665.

²⁵⁰ Les chiffres rapportés ne comprennent pas, en général, les matières premières communes à la Parfumerie et à d'autres industries, telles que les baumes, vanilles, girofles, muscades, bois odorants, produits chimiques, etc. ROUCHE Jacques, « L'état actuel de l'industrie de la parfumerie en France », *art.cit.*, p. 660.

²⁵¹ La société Naarden, créée en 1904, est d'abord spécialisée dans la distillation de la glycérine avant de se tourner dans la recherche sur les produits synthétiques.

²⁵² YUNG M., « Le commerce de la parfumerie suisse », *art.cit.*, p. 281.

La parfumerie belge connaît un essor parallèle à la Hollande à partir des années 1860. Auparavant, elle était tributaire des exportations françaises qui inondent le marché du luxe, le secteur de la savonnerie et celui de l'hygiène. Ce n'est qu'à partir des années 1880 que la parfumerie belge prend un réel essor qui repose à la fois sur la vente de produits manufacturés et sur la transformation de matières premières. La maison Victor Vandenput de Bruxelles en est le meilleur exemple. Créée en 1855, elle a breveté un procédé de fabrication de savons qui se traduit par un abaissement significatif de ses coûts de production et lui permet de faire un commerce de gros, particulièrement rémunérateur. De plus, l'entreprise est fournisseur de sa majesté la Reine des Belges. Les produits proposés par la maison Vandenput embrassent ainsi : « tout ce qui a rapport au bien-être de la toilette »²⁵³ et acquièrent une réputation sérieuse à l'occasion de l'exposition nationale de Bruxelles en 1880. Cette croissance de la parfumerie belge permet à ces industriels de conquérir de nouveaux marchés qui, au début du XX^e siècle, sont considérés comme acquis à la France ou à l'Allemagne :

Je croyais alors que nous commencions à regagner le terrain que les Allemands nous avaient pris. Or les Belges exportent de plus en plus de la parfumerie belge.²⁵⁴

La parfumerie suisse s'engage également, à la fin du XIX^e siècle, dans l'exportation d'articles de parfumerie, principalement à destination des pays d'outre-mer²⁵⁵. D'abord fortement dépendante de la parfumerie française pour les articles de luxe et la savonnerie²⁵⁶ et des nations étrangères pour l'approvisionnement en matières premières naturelles²⁵⁷, l'industrie de la parfumerie suisse ne représente guère que quelques tonnes de produits en 1882 dont 1,5 tonnes sont exportées vers l'étranger²⁵⁸. En 1884, 52 usines fabriquent des savons et, de manière simultanée, des bougies²⁵⁹. L'augmentation de la consommation des ménages entre 1840 et 1860 permet aux industriels suisses d'étendre leur négoce de savons de

²⁵³ VERNIER, « La parfumerie belge », *Le Panthéon de l'Industrie*, 1880, 432 p., p. 252.

²⁵⁴ MAUZAIZE M., « Séance du 18 novembre 1903 », *Bulletin mensuel de la société d'économie politique nationale*, 1903, pp. 211-234, p. 213.

²⁵⁵ La Suisse exporte notamment à destination de la Chine et des Indes. ANONYME, « Exposition nationale suisse », *Le Moniteur scientifique*, 1884, pp. 694-700, p. 698.

²⁵⁶ Le rapporteur de l'exposition nationale suisse justifie les difficultés rencontrées par les industriels suisses par l'essor rapide de la parfumerie française grâce à son accès privilégié à la matière première naturelle ; par les primes à l'exportation octroyées par le gouvernement français qui permettent de minimiser les coûts douaniers mais également par l'interdiction d'importation de savons en France qui offre aux industriels français la possibilité d'accroître leur production par un capital en hausse constante. ANONYME, « Exposition nationale suisse », *art.cit.*, p. 695.

²⁵⁷ La Suisse, qui ne produit pas de matières premières naturelles destinées à la parfumerie est dépendante de la France, de l'Angleterre, et des autres pays producteurs pour s'approvisionner. VALRAN Gaston, VALRAN Paul, « L'importation des drogues et des parfums en Suisse », *La Parfumerie Moderne*, octobre 1920, pp. 213-214, p. 213.

²⁵⁸ ANONYME, « Exposition nationale suisse », *art.cit.*, p. 696.

²⁵⁹ *Ibid.*

toilette et autres produits liés à l'hygiène. À partir de 1877, certaines sociétés entreprennent la fabrication de savons de luxe. Durant cette période de 1870-1880, huit nouvelles usines sont créées²⁶⁰. Principalement implantées à Zurich²⁶¹, Winterthur²⁶², Schwyz²⁶³, Genève²⁶⁴, Lausanne²⁶⁵, Neuchâtel²⁶⁶ et Bienne²⁶⁷, le consortium d'entreprises suisse emploie environ 300 ouvriers dont la production est estimée, en 1884, à 8 millions de francs²⁶⁸. Au début du XX^e siècle, la parfumerie suisse inverse la tendance de sa balance commerciale : en 1925, elle importe environ 250 000 kilos de produits de parfumerie, de cosmétique, d'hygiène etc. pour une valeur de 3 millions de francs alors qu'elle en exporte environ 380 000 kilos soit une valeur de 13 millions de francs²⁶⁹.

La Russie possède également une industrie florissante en termes de parfumerie. Longtemps, l'historiographie française a insisté sur le rôle décisif de la parfumerie française en Russie par l'implantation précoce de la société Rallet²⁷⁰ à Moscou. L'histoire de cette parfumerie a, en effet, marqué de manière durable la Russie puisque, nationalisée après la révolution russe, elle devient la firme Svoboda, première parfumerie de l'Union soviétique durant l'entre-deux guerres²⁷¹. Elle est également connue pour avoir accueilli et formé le nez

²⁶⁰ La parfumerie suisse connaît au cours du XIX^e siècle, plusieurs vagues de création de sociétés. Entre 1820 et 1830, entre 1850 et 1860 puis entre 1870 et 1880, huit entreprises ouvrent leur usine contre en moyenne deux par décennie pour les périodes intermédiaires. ANONYME, « Exposition nationale suisse », *art.cit.*, p. 697. Ces vagues d'industrialisation sont similaires à celles connues par la France durant la même période.

²⁶¹ Les entreprises J.Finsler, H. Hoesli et F. Steinfels sont implantées à Zurich. La dernière possède la plus grande fabrique de savon de toute la Suisse. ANONYME, « Exposition nationale suisse », *art.cit.*, p. 700.

²⁶² La société Buchmann et Cie fabrique toute les qualités de savon pour la toilette, des savons médicaux, de l'eau de Cologne et des articles de parfumerie dans son usine de Winterthur. ANONYME, « Exposition nationale suisse », *art.cit.*, p. 698.

²⁶³ La firme G. Dober, implantée à Küsnacht est spécialisée dans le savon et la lessive bon marché. Elle occupe 6 ouvriers et fabrique 2,5 tonnes de produits parfumés par an. ANONYME, « Exposition nationale suisse », *art.cit.*, p. 698.

²⁶⁴ L'industrie genevoise est principalement représentée par la société C. Eger qui fabrique des objets divers pour la toilette. ANONYME, « Exposition nationale suisse », *art.cit.*, p. 698.

²⁶⁵ L'entreprise Jules Garin, localisée à Lausanne, fabrique du savon détachable et fournit principalement l'armée suisse. ANONYME, « Exposition nationale suisse », *art.cit.*, p. 699.

²⁶⁶ La firme C. Landry à Neuchâtel fabrique des eaux dentifrices, de la brillantine, des pommades et autres articles de parfumerie ANONYME, « Exposition nationale suisse », *art.cit.*, p. 699.

²⁶⁷ L'entreprise Schnyder frères à Bienne fabrique divers savons. Cette société qui occupe 12 ouvriers est remarquable par son système d'intéressement des employés au bénéfice de l'entreprise instauré dans les années 1880. ANONYME, « Exposition nationale suisse », *art.cit.*, p. 700.

²⁶⁸ ANONYME, « Exposition nationale suisse », *art.cit.*, p. 697.

²⁶⁹ YUNG M., « Le commerce de la parfumerie suisse », *art.cit.*, p. 281.

²⁷⁰ Alphonse Rallet (1819-1894), grenoblois d'origine fonde en 1846 une petite entreprise à Moscou où il s'occupe de la fabrication de produits finis : parfums, eaux de senteurs, savons, poudres parfumées. Léopold Chiris rachète cette entreprise et engage des capitaux familiaux importants. ALIBERT Pascale, *Contribution à l'histoire des parfums dans la ville de Grasse*, Thèse d'exercice, Université d'Aix-Marseille II, Faculté de Pharmacie, 1990, 200 p., p. 38.

²⁷¹ *Ibid.*

Ernest Beaux²⁷² qui, en 1925, compose le Numéro 5 de Chanel²⁷³. Moscou et surtout Saint-Pétersbourg deviennent ainsi, à la fin du XIX^e siècle, des haut-lieux du luxe, de la mode et du parfum. Les produits de luxe sont, en effet, jusqu'à la révolution de 1917, très prisés par la clientèle aristocratique et bourgeoise russe. Pour autant, cette présence commerciale française prépondérante en Russie²⁷⁴ doit être relativisée au regard des chiffres d'importation des douanes :

La parfumerie française, par exemple, dont les produits sont si estimés, ne fournit que 23%, l'Allemagne 60% (toujours sous de fausses marques françaises). On n'achète en Russie que des articles de luxe français, et cependant nous voyons, par les livres de la douane, que la France n'en fournit que 14%, tandis que l'Autriche en livre 18% et l'Allemagne 63%²⁷⁵ !

De plus, la promotion de ces maisons étrangères masque, en réalité, l'existence de nombreuses sociétés russes. En effet, jusqu'à la Première Guerre mondiale, son industrie ne cesse de se développer et, dès les années 1880-1890, la parfumerie russe s'implante dans d'autres pays comme en France²⁷⁶ et en Palestine²⁷⁷. À partir de 1912, elle parvient à diminuer ses importations d'eaux de Cologne allemandes de 25%²⁷⁸ grâce aux 700 usines²⁷⁹ de parfums finis²⁸⁰ ou de matières premières²⁸¹ qui sont dispersées sur le territoire de la Russie européenne²⁸². En 1914, sont créées deux grandes fabriques dans le Caucase dont l'objectif

²⁷² Ernest Beaux (1881-1961) entre chez Rallet en 1898. Il est l'un des premiers parfumeurs à exploiter les nouvelles molécules de la synthèse chimique.

²⁷³ En 1920, Ernest Beaux rencontre Coco Chanel. Il formule pour elle le n°5 de Chanel, commercialisé en 1921 et qui constitue encore actuellement un des parfums les plus célèbres de l'histoire de la parfumerie. TERNON François, *Histoire du N°5 de Chanel, un numéro intemporel*, Paris, édition Norman, 2009, 224 p.

²⁷⁴ PESKOVA Eleonora, *Les produits de luxe français et les réseaux de leur promotion sur le marché russe dans la seconde moitié du XIX^e siècle : innovations adaptées ou imitation bon marché ? Sur l'exemple de la parfumerie et les produits connexes*, thèse en cours de préparation sous la direction d'Alessandro Stanziani, Paris, EHESS.

²⁷⁵ ANONYME, « Les produits français et les produits allemands en Russie », *La Revue diplomatique*, 14 novembre 1891, p. 8.

²⁷⁶ STEVENS, « La parfumerie russe en France », *Le Panthéon de l'Industrie*, mai 1891, p. 128.

²⁷⁷ ANONYME, « Installation d'une parfumerie-savonnerie à Jaffa », *La Terre promise*, 14 août 1925, p. 12.

²⁷⁸ LAMBERG Herbert, « L'industrie de la parfumerie en URSS », *La Parfumerie Moderne*, décembre 1936, pp. 527-531, p. 527.

²⁷⁹ *Ibid.* Ce chiffre apparaît très important et nous n'avons pu trouver de sources affirmant ou infirmant sa véracité.

²⁸⁰ Les parfums russes pour le mouchoir et les lotions jouissent d'une très bonne réputation. *Ibid.*

²⁸¹ La Russie est aussi une nation productrice de nombreuses matières premières naturelles. Parmi ces dernières, la menthe poivrée et la badiane intéressent principalement la filière de la parfumerie. Elle cultive, dans les années 1890, dans la région de Krasnoy, 60 tonnes de semences d'anis. ROUCHE Jacques, « L'état actuel de l'industrie de la parfumerie en France », *art.cit.*, p. 661. Cette production est développée par la suite dans les départements de Kherson, Kharkov, Koursk et Voroneg. En 1938 la production dépasse les 250 tonnes. GOROKHOFF Eugène, « Les huiles essentielles russes », *La Parfumerie Moderne*, novembre 1938, pp. 439-447, p. 439. De même la menthe est cultivée dans le Caucase et dans les régions de Poltava, Tamboff, Loubensk, Kiev et Kazan. RUTOVSKI B., VINOGRADOVA J., « Constantes de l'essence de menthe poivrée de Russie », *Les Parfums de France*, 1925, pp. 164-165, p. 165.

²⁸² LAMBERG Herbert, « L'industrie de la parfumerie en URSS », *art.cit.*, p. 531.

est d'augmenter la production russe d'un sixième²⁸³ soutenues par des capitaux empruntés à la France et aux Pays-Bas²⁸⁴. Cet élan favorable est freiné par l'entrée en guerre de la France et de l'Allemagne tout comme par les agitations sociales du pays. La Russie, pour un temps seulement, abandonne alors le marché de la parfumerie²⁸⁵.

3. Le Japon, l'Espagne, l'Italie et l'Argentine : une industrialisation progressive dans la première moitié du XX^e siècle.

À partir du milieu du XIX^e siècle, parmi les pays exportateurs de produits finis, le Japon tient une place singulière. L'archipel exporte, en effet, une petite quantité d'articles de parfumerie mais ces derniers sont en majorité des contrefaçons de produits étrangers, notamment français :

Je rappelle, en passant, la fâcheuse inclination qu'ont les parfumeurs japonais à imiter et même à contrefaire les grandes marques étrangères, et surtout, comme de juste les marques françaises²⁸⁶.

Le Japon pratique ainsi les principes de la contrefaçon « classique »²⁸⁷ mais innove également par la conception de parfums japonais présentés sous étiquette française fictive. C'est notamment le cas en 1905 où une parfumerie japonaise invente le concept, remarqué en France, de « poésie-réclame »²⁸⁸ qui vante un savon japonais avec le slogan : « j'ai fait marcher mes poètes, les plus grands noms de France »²⁸⁹.

Ces exportations visent principalement les pays asiatiques voisins : la Chine et l'Indochine mais également des territoires plus éloignés comme Madagascar et le Sénégal²⁹⁰. Malgré cette présence mondiale, le Japon est fortement dépendant des importations françaises²⁹¹, allemandes²⁹², anglaises²⁹³, américaines²⁹⁴ et suisses²⁹⁵.

²⁸³ *Ibid.*

²⁸⁴ En 1914, la France et les Pays-Bas investissent dans cette industrie et sont créancier de 95 millions de roubles. LAMBERG Herbert, « L'industrie de la parfumerie en URSS », *art.cit.*, p. 527.

²⁸⁵ À partir de 1925 les autorités soviétiques lancent la réorganisation de la filière qui en 1935 renoue avec une production régulière et importante. LAMBERG Herbert, « L'industrie de la parfumerie en URSS », *art.cit.*, p. 529.

²⁸⁶ ANONYME, « Parfumerie et savonnerie », *Bulletin économique de l'Indochine*, septembre 1913, pp. 871-883, p. 883.

²⁸⁷ Entendue comme une copie parfaite de l'article de parfumerie (contenant, flacon, étiquette, packaging).

²⁸⁸ Le tournant du siècle est marqué par la recherche permanente d'innovation dans les publicités pour attirer de nouveaux clients. La poésie-réclame apparaît en 1905 et possède tous les atouts de suggestions et d'évocations propres au parfum.

²⁸⁹ MILLE Pierre, « Nouveaux moyens de publicité », *Le Temps*, 14 septembre 1905, p. 2.

²⁹⁰ ANONYME, « Parfumerie et savonnerie », *Bulletin économique de l'Indochine*, *art.cit.*, p. 8.

²⁹¹ La parfumerie française exporte principalement des produits de luxe et des savons communs à destination du Japon. Ce n'est qu'à partir de 1912 qu'elle y envoie ses premières huiles essentielles. *Ibid.*

²⁹² L'Allemagne fournit au Japon essentiellement des essences synthétiques. *Ibid.*

²⁹³ L'Angleterre se place comme leader de la distribution de savons de toilettes au Japon. *Ibid.*

²⁹⁴ Les États-Unis exportent de la lessive et des savons communs. *Ibid.*

²⁹⁵ La Suisse complète la demande du Japon en essences synthétiques. *Ibid.*

À côté de ces puissances exportatrices mondiales, un certain nombre de pays entament un processus d'industrialisation dans le secteur de l'hygiène à la fin du à partir du XIX^e siècle. L'Espagne et l'Italie possèdent elles aussi une industrie de manufacture de produits finis dont la qualité est appréciable mais dont le périmètre d'action reste limité au territoire national et à quelques colonies²⁹⁶. Certaines maisons espagnoles²⁹⁷ ou italiennes²⁹⁸ sont actives sur la scène internationale, mais la majorité de leur commerce repose sur l'exportation de matières premières naturelles transformées en eaux parfumées et en huiles essentielles qui sont incorporées par la suite dans les articles parfumés des principales nations exportatrices²⁹⁹. L'importance de cette semi-industrie sera soulignée ultérieurement³⁰⁰. Les articles de parfumerie ne constituent alors qu'une filière de niche qui permet de rehausser le prestige de ces maisons.

De même, après la Première Guerre mondiale, la Pologne et la Roumanie, si elles ne développent pas d'industrie nationale, obligent les nations exportatrices à s'implanter dans leur pays plutôt que d'avoir recours à l'importation :

C'est évidemment un bon client (la Belgique) pour la France, mais les parfumeurs français qui veulent y vendre leur marque sont souvent obligés d'y installer des laboratoires de confection. C'est également ce qui devient nécessaire en Pologne, qui a besoin annuellement de 12 millions de kilos de parfums et de savons parfumés et qui cependant en contingente extrêmement bas l'importation. C'est aussi le cas de la Roumanie³⁰¹.

Enfin, hors du continent européen, l'Argentine se dote à son tour d'une stratégie de développement de la parfumerie nationale qui constitue un cas particulier en Amérique latine. Cette industrie naissante croît dans la première moitié du XX^e siècle, soutenue par les industriels grassois³⁰² :

Non seulement les États-Unis, l'Angleterre et l'Espagne luttent âprement, mais la République argentine a organisé une industrie de premier rang qui approvisionne déjà sa population et qui tend à

²⁹⁶ L'Italie produit des articles de qualité dont le succès restreint tient à son emballage sommaire. ANONYME, « Italie-Alexandrie », *Journal des chambres de commerce*, avril 1887, 140 p., p. 135 ; L'Espagne envoie en 1887, pour 1 940 kilos de parfumerie dans ses possessions d'Amérique. ANONYME, « Espagne », *Bulletin consulaire français*, juillet 1888, pp. 70-73, p. 71.

²⁹⁷ *Ibid.*

²⁹⁸ H. L. « La parfumerie en Italie », *Le Panthéon de l'Industrie*, juillet 1892, pp. 173-174.

²⁹⁹ L'Italie et l'Espagne exportent massivement leurs matières premières transformées vers la France, l'Allemagne, l'Autriche, l'Angleterre et l'Amérique du Nord. ROUCHE Jacques, « L'état actuel de l'industrie de la parfumerie en France », *art. cit.*, p. 661.

³⁰⁰ Voir Partie 2 concernant les sociétés italiennes.

³⁰¹ GATTEFOSSE René-Maurice, « L'industrie française de la parfumerie », *La Parfumerie Moderne*, mai 1926, pp. 93-96, p. 93.

³⁰² Vers 1925, Georges Chiris finance la réalisation d'un film sur la parfumerie Buboarg à Buenos Aires. *Archives départementales des Alpes-Maritimes*, 032 J 0182.

devenir exportatrice. C'est ainsi qu'important en 1909 pour 6 millions de piastres de parfumerie alcoolique dont 4 866 199 d'origine française, elle importait moins d'un million en 1914 et 20 000 piastres seulement en 1919³⁰³.

³⁰³ GATTEFOSSE René-Maurice, « L'industrie française de la parfumerie », *art.cit*, p. 94.

La parfumerie française, source d'approvisionnement et d'inspiration pour la parfumerie américaine.

La France, fournisseur privilégié de matières premières naturelles pour les États-Unis



Colgate & Co, « Heaps of roses », advertisement for Colgate soaps and perfume, 1890

Cette publicité, datée de 1890, valorise l'approvisionnement de l'industriel Colgate & Co auprès de ses partenaires du « Sud de la France ». La photographie, sans aucun doute prise à Grasse, illustre le stockage des pétales de roses dans un entrepôt de la ville. La référence explicite à la France est ainsi perçue comme synonyme de qualité et de fiabilité auprès de la clientèle féminine américaine.

Le parcours original de Richard Hudnut

Richard Alexander Hudnut (1855-1928) est un entrepreneur américain, créateur d'une importante maison de parfum et de cosmétique, implantée à New-York et à Paris. Fils d'un pharmacien établi à Manhattan, il sort diplômé de l'université de Princeton et part en voyage en France, d'où il revient avec l'idée de se lancer dans le commerce de produits cosmétiques de luxe. En 1880, il dépose son nom en tant que marque à la fois aux États-Unis et en France où il acquiert un hôtel particulier 4 rue de Presbourg à Paris. Il imagine des lignes de produits mêlant eau de toilette, parfum et soin cosmétique dont les plus célèbres sont *Violet Sec toilet water*, *Yankee Clover* ou *Three Flowers*. Prônant l'élégance et le style à la française, son affaire rencontre un succès colossal. Devenu multimillionnaire, il revend en partie son affaire à Henry et Gustavus Adolphus Pfeiffer en 1916.

En 1922, Richard Hudnut prend sa retraite et s'installe avec sa femme définitivement à Juan-les-Pins où il avait acquis un château en 1922. Cette photographie a été prise en décembre 1922 au moment où Natacha Rambova, la belle-fille de l'industriel embarque sur l'*Olympia* à destination de l'Europe. Son nouveau mari, Rudolph Valentino et Mme Hudnut les accompagnent. De gauche à droite, Rudolph Valentino, Mme Hudnut, Natacha Rambova et Richard Hudnut.

Anonyme, Rudolph Valentino, Mrs. Richard Hudnut, Winifred Hudnut aka Natacha Rambova and Richard Hudnut on the deck of the steamship *Olympia* prior to Rambova's departure for Europe, *Screelands*, 27 décembre 1922, p. 27

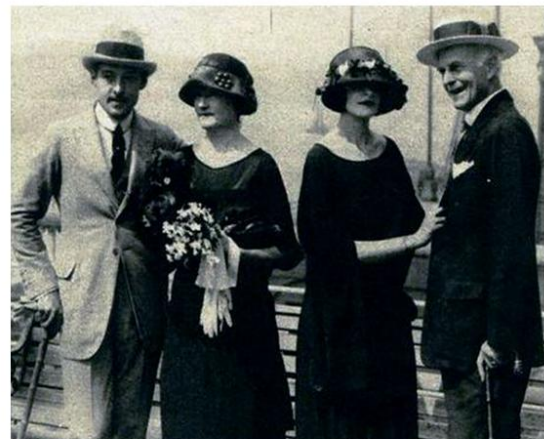


Figure 9 – La parfumerie française, source d'approvisionnement et d'inspiration pour la parfumerie américaine

L'ensemble de ces nations investies dans la production de produits parfumés forment ainsi un groupe hétéroclite, composé d'entreprises internationales qui emploient des milliers d'ouvriers comme de petites structures qui se démarquent par des produits de luxe et tissent un réseau solide autour du monde. Bien que certaines compagnies étrangères se positionnent sur le marché mondial, la France conserve la première place au rang des exportateurs de parfums jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Elle entretient, avec ses concurrents, des relations contradictoires, parfois conflictuelles afin de conquérir des parts de marché, parfois intéressées, afin de profiter des innovations, des savoir-faire ou des ressources du pays concerné. Le chapitre suivant, dans la continuité de celui-ci, approfondit l'étude de l'évolution de la parfumerie française entre le milieu du XIX^e et le milieu du XX^e siècle et attache une attention particulière aux facteurs et aux atouts qui lui ont permis de se positionner en tant que première exportatrice mondiale et surtout première référence artistique.

Chapitre 3 : La parfumerie française : atouts, spécificités et réussite d'un secteur d'activité innovant (milieu XIX^e – milieu XX^e siècle).

D'abord portée par la croissance de la demande intérieure, la parfumerie française ne cesse, en effet, de conquérir de nouveaux marchés au cours du XIX^e siècle. De 1,8 millions de francs en 1810, son chiffre d'affaires total s'élève ainsi à 80 millions en 1912³⁰⁴. La bourgeoisie française adopte progressivement les tendances de la « parfumerie Moderne » mais les possibilités encore restreintes d'ascension sociale freinent, dans un premier temps, les opportunités du marché national. Les exportations représentent, au contraire, une part de plus en plus importante de son négoce et dès 1850, la parfumerie française exporte la moitié de la valeur de son chiffre d'affaires³⁰⁵. Cet engouement pour les produits « made in France » résulte à la fois des progrès chimiques et techniques de la filière et de l'association immédiate entre luxe et produits français. Ces deux arguments ne peuvent pour autant expliquer à eux seuls l'essor de la parfumerie française. Comment la France a-t-elle su s'imposer, en l'espace d'une trentaine d'année³⁰⁶, comme leader du marché mondial de la parfumerie ? La question est complexe et relève de la conjonction de plusieurs facteurs : économiques³⁰⁷, politiques³⁰⁸, stratégiques³⁰⁹, sociaux³¹⁰ et culturels³¹¹. Pour éclairer cette problématique, la première partie de ce chapitre analyse l'évolution de la consommation intérieure et étrangère et elle met en lumière les spécificités nationales qui ont permis un tel essor.

³⁰⁴ BRIOT Eugénie, *La fabrique des parfums, naissance d'une industrie de luxe*, Paris, Vendémiaire, 2015, 416 p., p. 79.

³⁰⁵ BRIOT Eugénie, *La fabrique des parfums, naissance d'une industrie de luxe*, op.cit, p. 81.

³⁰⁶ Si la parfumerie française est célèbre depuis le XVIII^e siècle, son usage ne s'est grandement imposé qu'à partir des années 1820-1830. ANONYME, *La propriété industrielle, artistique et littéraire*, Paris, s.n, 1852, 32 p., p. 31.

³⁰⁷ L'abaissement du coût de production et certaines mesures douanières favorisent les industriels français sur le marché mondial. Voir I.2.

³⁰⁸ La politique expansionniste française permet aux industriels un accès privilégié aux zones d'approvisionnement. Les parfumeurs parisiens et grasseois sont d'ailleurs très présents sur la scène politique et coloniale. Voir II.3.

³⁰⁹ La parfumerie française fait le choix du luxe comme stratégie de vente auprès des nations étrangères. DE FERRIERE LE VAYER Marc, « L'industrie du luxe et la mode : du temps des créateurs au temps des communicants (fin XIX^e fin XX^e) », *Apparence(s)*, n° 1, 2007, en ligne le 25 mai 2007, consulté le 18 avril 2014.

³¹⁰ Au cours du XX^e siècle, l'augmentation de la durée et de la qualité de vie ouvre la voie à une nouvelle forme de consommation (voir CRUBELLIER Maurice, *Histoire culturelle de la France, XIX^e - XX^e siècles*, Paris, Armand Colin, Coll. U, 1974, 454 p., pp. 196-205.) dont le parfum au même titre que la mode et le luxe, bénéficie en premier lieu.

³¹¹ L'essor de la presse, notamment pour dames, et la diffusion progressive de cette dernière en province (Voir CRUBELLIER Maurice, *Histoire culturelle de la France, XIX^e - XX^e siècles*, op.cit, p. 188.) permet aux « artisans » du luxe de véhiculer un modèle culturel spécifique.

Au sein de cette trajectoire, Paris et Grasse ont joué un rôle de premier plan. En effet, Paris cultive progressivement son image de capitale du luxe et de la mode³¹² qui attise les envies d'un public toujours plus large tout au long des XIX^e et XX^e siècles. Les modifications architecturales de la ville, les spectaculaires aménagements urbains réalisés durant le Second empire, réinventent les habitudes sociales des Parisiens³¹³. L'exemple de la création des trottoirs est, à ce titre, éloquent. Désormais, les gens se croisent sur un espace réduit laissant le temps nécessaire aux personnes de « se sentir »³¹⁴. En effet, à mesure que la sociabilité évolue, le rapport aux odeurs et aux parfums s'intensifie³¹⁵. Paris, et plus généralement la France apparaît, dès lors, comme un modèle culturel pour les autres pays, à tel point que les parfums français sont parfois assimilés à des produits européens de première nécessité³¹⁶. Pour autant, si la capitale française apparaît comme une vitrine indispensable pour l'essor du secteur d'activité, elle ne peut, en termes de matières premières, subvenir aux demandes de sa clientèle. Le bassin grassois, riche d'une flore exceptionnelle, approvisionne les usines de la « cité des parfums » qui revendent ensuite leurs « bases » aux créateurs parisiens. Une deuxième partie est ainsi consacrée aux atouts – productifs et marketings – qui ont participé au rayonnement de la parfumerie française dans le monde.

L'impulsion industrielle et artistique insufflée à la parfumerie moderne française nécessite de nombreux investissements économiques recherchés auprès de la fortune familiale ou rassemblés grâce aux compétences entrepreneuriales des parfumeurs. Cette assise économique est rapidement confortée par l'organisation des principaux acteurs de la parfumerie en organisation institutionnelle de défense de la profession et par l'introduction de certains parfumeurs en politique. L'implication économique, syndicale et politique de ces derniers fait l'objet de la dernière partie de ce chapitre.

³¹² En 1836, l'éditorial du premier numéro du *Journal des Coiffeurs* mentionne pour la première fois Paris en tant que capitale de la mode. ANONYME, « À nos souscripteurs », *Journal des Coiffeurs*, 20 décembre 1836, p. 3.

³¹³ BOURILLON Florence, *La sociabilité dans un milieu pré et post haussmannien, le quartier des Arts et Métiers de 1850 à 1880*, thèse de doctorat d'histoire sous la direction de Philippe Vigier, Université Paris 10-Nanterre, 1986, 699 p.

³¹⁴ LOIR Christophe, « Le trottoir au siècle des Lumières : tensions sociales, embellissements urbains et nouvelles mobilités spatiales », *Séminaire de recherche*, Nice, CMMC, le 04 mai 2013.

³¹⁵ LE GUERER Annick, « Le parfum et la chair », *Terrain*, n° 47, septembre 2006, pp. 69-88.

³¹⁶ « Il va sans dire que l'on trouve aujourd'hui dans les boutiques de la rue marchande, les articles européens de première nécessité : allumettes et lampes autrichiennes, objets anglais de fer ou d'acier, parfumerie française, le tout à des prix relativement modérés ». KANITZ Felix Philipp, *La Bulgarie danubienne et le Balkan : études de voyage (1860-1880)*, Paris, Hachette, 1882, 581 p., p. 467.

I. La consommation de produits parfumés français.

Au cours du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e, le secteur de la parfumerie française connaît une augmentation ininterrompue de la vente de ses produits parfumés, favorisée par la créativité des parfumeurs, l'abaissement des prix de vente, la demande grandissante des consommateurs français portée par la hausse des revenus des classes bourgeoises mais aussi par l'intégration du parfum dans le paysage social et culturel de la Belle Époque. À partir du XX^e siècle, la hausse de la consommation française devient néanmoins secondaire par rapport à l'importance grandissante de l'exportation. En effet, dès le milieu du XIX^e siècle, la France se positionne comme le premier pays exportateur et elle rayonne sur tous les pays développés et progressivement sur d'autres marchés jugés porteurs, notamment dans les colonies françaises mais aussi anglaises.

En s'appuyant sur les différents travaux d'historiens sur la société de la Belle-Epoque, sur les études d'Eugénie Briot et Rosine Lheureux-Icard sur les parfumeurs parisiens et de Gabriel Benalloul sur les parfumeurs grasseois et enrichie par des sources ponctuelles qui viennent compléter leurs propos, cette première partie retrace l'évolution de ce secteur d'activité singulier et analyse la complémentarité des marchés intérieurs et extérieurs de la parfumerie française entre le milieu du XIX^e et le milieu du XX^e siècle.

1. La consommation intérieure française.

La consommation intérieure française de parfums et de produits parfumés ne fait pas l'objet d'une littérature abondante au cours du XIX^e et du début du XX^e siècle. La parfumerie française affiche, en effet, de manière préférentielle, sa posture mondiale et les nombreux articles qui sont consacrés à cette industrie se concentrent majoritairement sur l'exportation de ses produits. Il est, de ce fait, difficile d'évaluer la consommation intérieure française. Le seul moyen de l'estimer est de déduire les chiffres d'exportation des chiffres d'affaires globaux de la parfumerie. De 20 millions de francs en 1862, elle atteint 55 millions en 1900 et 35 millions en 1912³¹⁷. Au vu de ces chiffres importants, qui oscillent entre la moitié³¹⁸ et le tiers³¹⁹ de la production totale, ce silence soulève quelques interrogations. Quels facteurs ont permis l'essor de la consommation intérieure ? Quels produits sont consommés par la population française ? Quelle part des Français est concernée par ces achats ?

³¹⁷ OLPHE-GAILLARD G., « Les progrès de la parfumerie française depuis 40 ans », *La Parfumerie Moderne*, n° 9, septembre 1929, pp. 659-667, p.665.

³¹⁸ Jusqu'en 1862, la consommation intérieure représente la moitié du chiffre d'affaires total de la parfumerie.

³¹⁹ À partir de 1867, cette valeur approche plus le tiers du chiffre d'affaires total que la moitié à l'exception de quelques années (1872-1876).

L'essor de la parfumerie française repose avant tout sur l'augmentation de la consommation nationale de produits d'hygiène au milieu du XIX^e siècle. En effet, jusqu'en 1864, le gouvernement français interdit d'importer des savons depuis l'étranger :

Par suite de certains droits de douane, qui se trouvaient remboursés aux fabricants français, le gouvernement leur payait en quelque sorte une prime d'exportation. D'autre part, l'introduction du savon en France, était absolument prohibée. Dans ces conditions, les fabriques françaises ne pouvaient que prospérer³²⁰.

Cette disposition a pour conséquence d'attribuer aux savonniers et aux parfumeurs un monopole, source de capitaux conséquents qui leur permettent de dégager des fonds pour développer leurs techniques et augmenter leur capacité de production. Couplée à une demande en hausse constante, la parfumerie non alcoolique et surtout alcoolique font l'objet d'une démocratisation progressive auprès des couches moins favorisées à l'aube du XX^e siècle :

Depuis longtemps nous signalons ce fait qui est une des causes principales de la prospérité de notre commerce, notamment à l'exportation. (...) Mais en France aussi, les hautes paies des ouvriers et des ouvrières à sa répercussion³²¹.

Cette diffusion des produits parfumés dans les différentes strates de la population française est permise au préalable par l'abaissement des coûts de production. Le parfumeur adopte alors différentes stratégies : soit il diminue le prix de vente de ses produits pour atteindre une clientèle à faible pouvoir d'achat, soit il leur attribue un flacon et un coffret élégant qui invitent les clientes fortunées à l'achat de ces produits luxueux, leur permettant ainsi de se distinguer de la petite bourgeoisie. La multiplication des enseignes à Paris mais également la commercialisation progressive des parfums dans les grands magasins contribuent à l'augmentation des ventes de produits parfumés³²². Pour autant, cette démocratisation reste limitée aux personnes vivant en ville et aux plus riches d'entre elles. En effet, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, la majorité de la population française est exclue de ces pratiques malgré une politique active de diffusion de l'hygiène par le biais notamment des enseignants³²³ et les méthodes de toilette restent, à tous les échelons de la population, superficielles:

³²⁰ ANONYME, « Exposition nationale suisse », *Moniteur scientifique*, 1884, pp. 694-700, p. 695.

³²¹ ANONYME, « La démocratisation des parfums », *La Parfumerie Moderne*, mai 1920, p.108.

³²² Selon la légende, c'est à François Coty que l'on doit la commercialisation des parfums de marques dans l'enceinte des Grands Magasins du Louvre à Paris à partir de 1905. DUMENIL Alain, *Parfum d'Empire, la vie extraordinaire de François Coty*, Paris, Plon, 2009, 247 p, p.42.

³²³ LEONARD Jacques, *Archives du corps, la santé au XIX^e siècle*, Guerche-la-Bretagne, Ouest-France, 1986, 329 p., p. 119.

Et l'élite ? Elle qui se déclarait volontiers l'odorat offensé par la crasse populaire, pratiquait des soins corporels fragmentaires, peu approfondis, où dominaient les frictions rapides et les lotions partielles. La pudeur, encore une fois, commandait aux procédures ; la nudité totale n'était pas convenable ; on déshabillait et rhabillait les différentes parties du corps, au fur et à mesure qu'on les soumettait à de furtives humectations. Mais le savoir-vivre exigeait comme un devoir social et moral que les zones de la peau et du linge, visible par autrui, fussent propres et parfumées³²⁴.

En premier lieu limitée à la capitale, l'adoption des produits parfumés en province est favorisée par l'amélioration des transports, mais surtout par la diffusion de plus en plus régulière des journaux féminins³²⁵. De même, le nombre de voyageurs de commerce augmente parallèlement à l'ouverture de magasins provinciaux. Les représentants parcourent le pays pour offrir, aux clientes bourgeoises des villes, un catalogue varié de produits parfumés, français et anglais principalement, dont la réputation, promue dans la littérature féminine³²⁶, l'est également par l'installation de la bourgeoisie parisienne en province, pour qui la possession d'une maison secondaire est un prérequis indispensable à leur notoriété et à leur rang³²⁷. L'odeur agréable qui émane de la bourgeoise parisienne lors de ses promenades dans les parcs ou dans le cœur de la ville, devient dès lors, au même titre que les réclames qui envahissent progressivement l'espace public, un argument de vente auprès des femmes des notables provinciaux.

Cet élan est renforcé, dans la seconde moitié du XIX^e siècle par l'essor de la villégiature et des vacances d'été. La Côte d'Azur, entre autres, devient un lieu de rencontres tout d'abord hivernales³²⁸. Grasse acquiert, à partir du milieu du XIX^e siècle, sa réputation de station climatique³²⁹ qui précède celle de « capitale des parfums ». Dans ce contexte, les parfums de Grasse sont un cadeau ou un souvenir idéal pour les vacanciers de retour à Paris. Ils symbolisent désormais un lieu, un savoir-faire mais aussi un style de vie où les plaisirs des sens sont constamment sollicités. Plus tard, sur les fronts de la Première Guerre mondiale, les parfums rappellent aux combattants la présence d'un être cher au-delà des tranchées :

³²⁴ LEONARD Jacques, *Archives du corps, la santé au XIX^e siècle, op.cit.*, p. 192.

³²⁵ CRUBELLIER Maurice, *Histoire culturelle de la France*, Paris, A. Colin, 1974, 454 p., p. 188.

³²⁶ *La Mode* (1829-1854), *La Vie parisienne* (1863-1914), *La Fantaisie parisienne : littérature, théâtre, musique et mode par la grande Duchesse de Gerolstein* (1866-1877), *Femina* (1901-1917), etc.

³²⁷ DAUMARD Adeline, *Les bourgeois et la bourgeoisie en France depuis 1815*, Paris, Flammarion, 1991, 446 p., p. 111.

³²⁸ ROSATI-MARZETTI Chloé, « Les représentation de la « cité des parfums » à travers son iconographie touristique », *Les Cahiers de la Méditerranée*, n° 92, juin 2016, pp. 241-254, p. 242.

³²⁹ ROSATI-MARZETTI Chloé, *L'identité d'une ville au travers de ses artefacts : Grasse de 1860 à nos jours : étude de la co-construction d'un imaginaire touristique et d'une identité locale*, thèse de doctorat en Anthropologie sous la direction de Joël Candau et Philippe Hameau, Université Nice Sophia Antipolis, 2013, 433 p., p. 167.

Au revoir ma chérie, je t'embrasse de tout mon cœur, de toute ma force, de toute ma virilité sur tout ce que je désire, sur tes seins roses et merveilleux. Tes lettres sentent bon les parfums de Grasse. Ce matin à l'écurie j'ai trouvé un pinson mort de froid, mais encore tiède. Je voulais lui masser le cœur pour essayer de le faire revivre, mais le vieil adjudant de ma batterie, me l'a demandé pour le porter au mess, et le manger³³⁰.

Cette perception, positive ou négative, du parfum et des odeurs dans la société française de la fin du XIX^e siècle ouvre, une nouvelle ère historique :

L'odorat notamment, sens des transitions, des seuils et des marges, qui révèle les processus de transformation des êtres et des choses, a fasciné en ce temps de confusion tandis que le sens de la vue ne trouvait plus à lire les hiérarchies avec autant d'assurance³³¹.

Malgré cet engouement, l'adoption du parfum en tant que produit d'agrément reste minoritaire. Seule la bourgeoisie peut se permettre d'acheter des produits cosmétiques et des parfums de luxe. Nous n'avons pu recueillir aucun chiffre sur la part attribuée à la parfumerie dans les dépenses des foyers, cependant les travaux d'Adeline Daumard soulignent que les dépenses de confort et de luxe occupent la deuxième place après les dépenses quotidiennes dans le budget des ménages bourgeois³³². Le parfum participe, de manière certaine, à ces dépenses de luxe. Il représente, en effet, au début du XX^e siècle, l'achèvement indispensable de la parure de la bourgeoise :

J'ai passé une robe ouverte, très ouverte, après une toilette raffinée et un parfumage soigné. Je suis arrivée à 7h20 chez des bourgeois que Balzac n'eût jamais osé rêver si petits³³³.

Le parfum révèle, de la sorte, l'identité de la femme. Élément de distinction sociale, il est d'autant plus significatif qu'il est suggestif :

Il y a, aux alentours de 1900 en France, et c'est à peu près la même chose ailleurs en Europe, trois sortes de femmes : les femmes comme il faut, les femmes de mauvaise vie – demi-mondaines, femmes entretenues, catins – et les femmes du peuple. Les femmes du peuple ne se parfument pas, elles piquent une fleur dans leurs cheveux, quand elles en trouvent. Les femmes comme il faut, quel que soit leur budget, usent le plus possible de procédés artisanaux pour conserver à leur pharmacien de leur fabriquer leur eau de Cologne. Seules celles qui ont un devoir de représentation (bals, dîners) ou de gros moyens achètent du parfum à un parfumeur. [...]. Enfin, le troisième ordre de femmes, celui des prostituées, est certainement consommateur de parfums, mais pas de la même manière. Les femmes

³³⁰ APOLLINAIRE Guillaume, DECAUDIN Michel, *Lettres à Lou*, Coll. L'Imaginaire, vol. 228, Paris, Gallimard, 1990, 526 p., p. 52.

³³¹ CORBIN Alain, *Le temps, le désir et l'horreur, essais sur le XIX^e siècle*, Paris, Flammarion, 1991, 245 p., p. 229.

³³² DAUMARD Adeline, *Les bourgeois et la bourgeoisie en France depuis 1815*, *op.cit.*, p. 195.

³³³ MARTIN-FUGIER Anne, *La bourgeoise*, Paris, Bernard Grasset, 1983, 293 p., p. 181.

comme il faut parfument leur mouchoir, leur linge, elles posent rarement l'oranger, la rose, le réséda ou la violette à même la peau. Les cocottes, elles, s'aspergent largement, notamment la chevelure, elles affectionnent les senteurs plus violentes, plus animales souvent aussi, le musc, la civette, qui excitent le mâle³³⁴.

Ce caractère envoutant du parfum est, par conséquent, à l'origine de la méfiance d'une part importante de la population française qui y voit un moyen trompeur de séduction des hommes et ces réticences limitent, en ce sens, sa démocratisation. L'adoption de ces pratiques par la bourgeoisie française anime, dès lors, les débats sur la moralité et l'attitude adéquate que doit adopter la femme de bonne famille. L'enseignement des jeunes filles introduit pour cela, au début du XX^e siècle, des cours pratiques de mode au programme des écoles³³⁵. L'émancipation des femmes, qui peuvent désormais se créer un espace de sociabilité plus large qu'auparavant, est, pour autant, codifié et limité par les règles de la bienséance auquel le parfum n'échappe pas. En 1910, Pauline Berger co-auteure du manuel *Le bagage scientifique de la jeune fille*, qui consacre un chapitre à l'histoire du parfum et aux matières premières naturelles, conclut son propos en soulignant ce lien étroit entre parfum et décence :

Maintenant, il ne me reste plus qu'à souhaiter à mes lectrices de toujours répandre autour d'elles le parfum... de leurs vertus³³⁶ !

Ces freins moraux et les possibilités budgétaires restreintes de ménages expliquent ainsi en partie pourquoi l'industrie de la parfumerie française, dès 1860, commercialise plus de la moitié de son chiffre d'affaires à l'étranger et qui atteint 70% en 1900. En effet, inspirée par la mode parisienne, la parfumerie nationale exporte, tout au long du XIX^e siècle et au début du siècle suivant, ses produits selon ce modèle national spécifique qui lui vaut une réputation avérée sur les marchés du monde.

2. L'exportation.

L'exportation des articles de parfumerie français ne représente, au début du XIX^e siècle, qu'un secteur d'appoint puisqu'elle équivaut en 1810 à un chiffre d'affaires de 500 000 francs alors que la consommation intérieure est évaluée à 1,5 millions de francs³³⁷. Elle prend

³³⁴ DUMENIL Alain, *Parfum d'Empire, la vie extraordinaire de François Coty*, op.cit, p. 39.

³³⁵ L'Université des Annales, 51 rue Saint-Georges à Paris prodigue 15 cours pratiques de modes dans l'année en 1907. MARTIN-FUGIER Anne, *La bourgeoise*, op.cit, p. 34.

³³⁶ JURANVILLE Clarisse, BERGER Pauline, *Le bagage scientifique de la jeune fille*, Paris, Larousse, 1910, pp. 276-282, p. 282

³³⁷ JONVEAUX Émile, « Industries parisiennes, la parfumerie », *Revue contemporaine*, 1864, p. 150.

progressivement une importance grandissante, surtout à partir des années 1840³³⁸, sous l'impulsion de la hausse de la demande étrangère :

En dépit de la consommation générale, ou peut-être à cause de cette consommation, la ville de Paris a vu venir s'approvisionner chez elle toutes les villes principales de la France et de l'étranger³³⁹.

Soulignée périodiquement dans la presse quotidienne³⁴⁰ et dans les revues dédiées à la parfumerie³⁴¹ à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, cette spécialisation de certaines entreprises françaises à l'exportation est rapidement perçue comme une action patriotique qui contribue à la suprématie de la France dans le monde :

Exporter, c'est améliorer notre change, exporter, c'est faire œuvre de bon Français³⁴².

Favorisées jusqu'en 1864 par l'attribution de primes par l'État, ces exportations ne cessent de croître de 1810 à nos jours à l'exception de quelques rares périodes³⁴³. Par recoupement des différentes sources traitant des statistiques de la filière, il nous a été possible de dresser le tableau ci-après qui retrace l'évolution des chiffres d'exportations de la parfumerie française par rapport à son chiffre d'affaires total de 1810 à 1912.

Ce tableau suggère une hausse constante du chiffre d'affaires total et il confirme de manière quantitative la vocation exportatrice de la filière française de la parfumerie. Il décrit, entre deux périodes de hausse constante – entre 1810 et 1866 puis à partir de 1878 – une chute ponctuelle des exportations entre 1866 et 1876. Eugénie Briot a récemment mis en évidence et analysé ce coup d'arrêt porté au secteur français tout spécialement entre 1872 et 1876³⁴⁴. Cette situation conjoncturelle résulte des effets immédiats de la concurrence nouvelle et des conséquences de la guerre franco-allemande de 1870.

Passée sous silence dans la littérature d'époque, les contemporains se défendent d'analyser cette situation comme le signe de la perte de vitesse de l'industrie française:

³³⁸ En 1840, les volumes exportés dépassent 1000 tonnes d'articles de parfumeries. ROUCHE Jacques « L'état actuel de l'industrie de la parfumerie en France », *Revue générale des sciences pures et appliquées*, Tome 8, 1897, pp. 653- 668, p.662.

³³⁹ CHERIE Louis, « Les boulevards de Paris », *Le Mercure parisien*, 15 octobre 1855, pp. 5-7, p. 6.

³⁴⁰ ANONYME, « Bulletin commercial », *La Presse*, 17 décembre 1849, p. 2 ; ANONYME, « Lettre d'Anvers », *Le Temps*, 12 novembre 1885, p. 3 ; DE MOLINARI G., « À Panama », *Journal des débats politiques et littéraires*, 26 mai 1886, p. 3 ; ANONYME, « Société franco-américaine », *Gil Blas*, 24 juin 1890, p. 4 ; DACIER P., « Les intérêts de la parfumerie française dans les négociations franco-allemande », *Le Figaro*, 01 décembre 1924.

³⁴¹ GATTEFOSSE René-Maurice, « L'industrie française de la parfumerie », *La Parfumerie Moderne*, mai 1926, pp. 93-96, pp.93-96; X., « Comment exporter, l'effort officiel », *Revue des Marques de la Parfumerie et de la Savonnerie*, novembre 1923, pp. 30-31 ; MAUNIER J.I., « La foire internationale de Lyon », *Les Parfums de France*, n° 48, février 1927, p. 40.

³⁴² X., « Comment exporter, l'effort officiel », *art.cit*, p. 31.

³⁴³ L'exportation connaît des pics de diminution en 1837, 1842-1843, 1847, 1856, 1884, 1893. ROUCHE Jacques « L'état actuel de l'industrie de la parfumerie en France », *art.cit*, p. 662.

³⁴⁴ BRIOT Eugénie, *La fabrique des parfums, naissance d'une industrie de luxe*, *op.cit*, p. 86.

L'essor donné aux industries étrangères notamment par la guerre de 1870, n'avait pas enlevé à l'industrie française sa suprématie mondiale. (...) Les fabricants français avaient des comptoirs en Amérique du Nord et du Sud, en Allemagne, en Russie, des représentants dans tous les pays du monde, et jusqu'en Extrême-Orient ; les agents, aux États-Unis en particulier, réussissaient à défendre victorieusement les marques françaises contre l'effet des tarifs douaniers et la concurrence de l'Angleterre³⁴⁵.

Au regard des volumes exportés entre 1827 et 1895, rapportés par Jacques Rouché³⁴⁶, la parfumerie française semble connaître d'autres petites crises mais dont la plupart ne transparaissent pas dans les chiffres d'affaires du fait de l'abaissement des coûts de production et de l'augmentation du prix de vente des produits de luxe.

Le développement général de ces exportations s'explique, en premier lieu, par l'augmentation graduelle du nombre de pays et de villes intégrant la clientèle des parfumeries françaises. En effet, la démocratisation de l'usage de produits parfumés dans les pays étrangers, comme en France, ne s'amorce réellement qu'à partir des années 1900-1910. Qui sont ces pays ciblés par l'industrie française ? Ce sont avant tout les nations européennes puis américaines, et, dans une moindre mesure, asiatiques.

Au début du XIX^e siècle, les sociétés de parfumerie françaises intensifient leur prospection au-delà des frontières nationales. Sous le Premier Empire, la Prusse et les pays de l'est de l'Europe constituent le principal débouché des articles français. À la fin du blocus continental, les parfumeurs français entreprennent des voyages en Angleterre pour conquérir de nouveaux débouchés qui, en retour, incitent les industriels à promouvoir des produits inédits :

Bien initié à la direction de l'entreprise, s'étant longuement donné la peine de s'en éclaircir, Anselme Chiris avait acquis une connaissance très relevée des marchés extérieurs : provinces Rhénanes, Allemagne, Vienne, où les répercussions de la politique protectionniste et du Système continental avaient peu touché l'activité grasse, quand sous la Restauration, avec l'ère fashionable et de l'anglomanie, des horizons nouveaux s'ouvrirent pour l'industrie du Parfum : à Londres, l'émigration avait conservé le besoin du luxe, dès son retour on se livra à maintes recherches dans le domaine de la composition des parfums, qui, sous la nouveauté du vocable anglais, furent pour Grasse l'occasion d'une impulsion nouvelle et de durée³⁴⁷.

³⁴⁵ OLPHE-GAILLARD G., « Les progrès de la parfumerie française depuis 40 ans », *La Parfumerie Moderne*, n° 9, septembre 1929, pp. 659-667, 661.

³⁴⁶ ROUCHE Jacques « L'état actuel de l'industrie de la parfumerie en France », *art.cit.*, p. 662.

³⁴⁷ MAZUYER Gabriel, *Les Établissements Chiris dans le monde*, Grasse, Éd. Éts A. Chiris, 1931, 40 p., p. 4.

Au milieu du XIX^e siècle, un nouvel élan s'opère vers la Russie³⁴⁸, les États-Unis³⁴⁹, l'Amérique centrale et l'Amérique du sud³⁵⁰. En 1867, Eugène Rimmel rapporte que la France exporte déjà pour plus d'un million de francs en Angleterre, au Brésil, en Belgique, en Amérique espagnole et en Uruguay³⁵¹. Le continent américain représente alors plus de la moitié des exportations françaises³⁵² :

C'est surtout dans les deux Amériques que les délicats produits de l'industrie parisienne trouvent le meilleur accueil. La parfumerie française est, dans les deux portions du grand continent américain, l'objet d'une consommation prodigieuse, que seules ont ralenti les guerres qui désolent depuis quatre ans les plus florissantes contrées du Nouveau-Monde³⁵³.

L'autre moitié des exportations françaises concerne majoritairement l'Europe³⁵⁴ tandis que, progressivement, la France étend son commerce à la Chine³⁵⁵, au Canada³⁵⁶, à l'Australie³⁵⁷ et aux colonies appartenant aux puissances britanniques, danoises, espagnoles ou américaines, en Indes et en Asie du Sud-est³⁵⁸. Les colonies françaises deviennent graduellement des partenaires commerciaux privilégiés :

Les fabricants français se tournent vers nos colonies : Algérie, Tunisie, Indochine, de préférence aux pays étrangers³⁵⁹.

Le processus de mondialisation est, de ce fait, déjà bien engagé à la fin du XIX^e siècle et la France se positionne comme le leader incontesté du marché mondial de la parfumerie.

Les sociétés françaises concernées par ses exportations, moins d'une centaine sur toute la France, sont localisées principalement à Paris et à Grasse mais également à Lyon, à Marseille et à Bordeaux. La tendance à la copie des créations parisiennes par ces dernières agace les maisons traditionnelles de la capitale au même titre que les contrefaçons étrangères :

Alors il est arrivé que, pour disputer clandestinement à Paris cette heureuse prépondérance, des parfumeurs de Lyon, de Marseille, de Bordeaux, ont dénaturé et dénaturent encore le nom de certains

³⁴⁸ ALIBERT Pascale, *Contribution à l'histoire des parfums dans la ville de Grasse*, Thèse d'exercice, Université d'Aix-Marseille II, Faculté de Pharmacie, 1990, 200 p., p. 38.

³⁴⁹ OLPHE-GAILLARD G., « Les progrès de la parfumerie française depuis 40 ans », *art.cit.*, p. 664.

³⁵⁰ GATTEFOSSE René-Maurice, « L'industrie française de la parfumerie », *art.cit.*, p. 94.

³⁵¹ RIMMEL Eugène, *Le livre des parfums*, Paris, les Éd. 1900, 1990, réédition (1870) 421 p., p. 365

³⁵² Selon les chiffres d'Eugène Rimmel, le marché du continent américain représente un chiffre d'affaire de 7 114 800 francs. RIMMEL Eugène, *Le livre des parfums*, *op.cit.*, p. 366.

³⁵³ JONVEAUX Émile, « Industries parisiennes, la parfumerie », *art.cit.*, p. 159.

³⁵⁴ Selon les chiffres d'Eugène Rimmel, le marché chiffre d'affaire fait en Europe équivaut à 6 535 400 francs. RIMMEL Eugène, *Le livre des parfums*, *op.cit.*, p. 366.

³⁵⁵ GATTEFOSSE René-Maurice, « L'industrie française de la parfumerie », *art.cit.*, p. 94.

³⁵⁶ *Ibid.*

³⁵⁷ *Ibid.*

³⁵⁸ *Ibid.*

³⁵⁹ OLPHE-GAILLARD G., « Les progrès de la parfumerie française depuis 40 ans », *art.cit.*, p. 667.

fabricants de la capitale, c'est de cette sorte que des pirates de l'industrie, que de faux fabricants couvrent d'un nom justement estimé leurs produits défectueux, qui ne passent dans le commerce que grâce à l'étiquette du sac³⁶⁰.

La nature des produits acheminés diffère d'une maison à l'autre et selon les pays concernés, en fonction des besoins de chacun, mais, dans tous les cas, leur consommation se limite à la capitale et certaines grandes villes³⁶¹. L'Espagne importe ainsi de France principalement des matières premières naturelles³⁶², la Chine des huiles essentielles³⁶³, les États-Unis des parfums synthétiques et des parfums de luxe³⁶⁴ tandis que l'Allemagne importe uniquement des produits qui ne peuvent être conçus ailleurs³⁶⁵.

La consommation de produits français dans ces pays, dont l'importation est sans aucun doute plus conséquente que ce que suggèrent les chiffres recueillis, doit également être réévaluée du fait des nombreuses filiales qui sont créées à partir de la fin du XIX^e siècle pour échapper aux frais de douanes et renforcer leur assise locale :

Ce dernier vient d'avoir l'heureuse et féconde idée d'installer à New-York une usine qui, par suite de l'exportation des matières premières dans cette ville et de la fabrication sur place, rendra à la parfumerie française en Amérique la prépondérance que le système protectionniste des Etats-Unis lui avait fait perdre³⁶⁶.

Les différentes taxes douanières freinent en effet la circulation des marchandises entre les pays et les taxes sont particulièrement élevées sur les articles de parfumerie. Ces tarifs justifient d'ailleurs le choix de la vente préférentielle de produits coûteux puisqu'une douzaine d'extraits vendue 24 francs à Paris coûte 108 francs à l'acheteur brésilien alors qu'une douzaine de lotions vendue 18 francs se paient 158 francs au Brésil. En Russie, le client paie pour ces même articles, respectivement 58 et 57 francs :

Par conséquent, l'exportation des articles de luxe se trouve restreinte, celle de la parfumerie courante est arrêtée. Pour alimenter cette consommation courante indigène, il s'est créé dans chaque pays des usines de parfumerie et surtout des savonneries³⁶⁷.

Pour autant, peu d'entreprises peuvent se permettre d'implanter une boutique dans leurs pays clients pour contourner les barrières protectionnistes. La plupart des industriels français

³⁶⁰ CHERIE Louis, « Les boulevards de Paris », *art.cit.*, p. 6.

³⁶¹ GATTEFOSSE René-Maurice, « L'industrie française de la parfumerie », *art.cit.*, p. 94.

³⁶² *Ibid.*

³⁶³ *Ibid.*

³⁶⁴ *Ibid.*

³⁶⁵ *Ibid.*

³⁶⁶ ANONYME, « Bulletin financier », *La Presse*, 20 juin 1890, p. 4.

³⁶⁷ ROUCHE Jacques « L'état actuel de l'industrie de la parfumerie en France », *art.cit.*, p. 666.

utilisent donc les services de voyageurs de commerce étrangers. Cette situation explique, en partie, leur préférence pour les marchés coloniaux où ils peuvent faire appel à des représentants français :

Seules les maisons de parfumerie de luxe possèdent des représentants ou des succursales à l'étranger. Les autres usent, pour leurs exportations, de l'intermédiaire de commissionnaires étrangers, particulièrement allemands, naturellement portés à favoriser les produits de leur pays plutôt que les nôtres³⁶⁸.

La conquête de nouveaux marchés, malgré l'essor de la concurrence et de la contrefaçon, et bien que la France ait pris un léger retard dans la recherche sur les produits synthétiques, permet à la parfumerie française de se développer à la fin du XIX^e siècle. Les parfumeurs, conscients de la trajectoire suivie par la filière, se positionnent désormais de manière préférentielle sur le secteur du luxe pour asseoir leur réputation sur le marché mondial du parfum :

Mais dans une branche de production d'une nature aussi délicate et diverse que celle-ci, où la psychologie de la clientèle joue un rôle aussi important, le goût et le talent personnel du parfumeur continueront à être l'élément capital de la fabrication, en ce qui concerne les produits de luxe et peut-être cette part de l'art deviendra-t-elle de plus en plus importante, s'étendant même aux articles courants à mesure que le bien-être augmentera et que le goût du confort se répandra et s'affinera dans les masses³⁶⁹.

Cette stratégie choisie par l'industrie de la parfumerie française lui permet de conquérir les différents marchés mondiaux. Afin de s'attribuer ces différentes parts de marché, la France met en avant son savoir-faire et la qualité artistique de ses compositions, mais elle joue également avec les règles économiques et politiques des différents pays pour promouvoir, au cas par cas, ses créations dans les meilleures conditions possibles.

³⁶⁸ OLPHE-GAILLARD G., « Les progrès de la parfumerie française depuis 40 ans », *art.cit.*, p. 667.

³⁶⁹ *Ibid.*

La presse féminine du milieu du XIX^e au milieu du XX^e siècle.



Cette carte est extraite de l'ouvrage *Histoire de la presse féminine en France, des origines à 1848*, d'Évelyne Sullerot. Elle illustre la diffusion du *Journal des dames et des modes* en 1931. Cette revue créée en 1797 fait partie des parutions qui renvoient à l'image traditionnelle de la femme. D'autres revues, comme *Le Petit courrier des Dames* ou le *Townsend's Selection of Parisian Costumes*, sont directement destinées aux ménagères. La carte ci-contre illustre la diffusion progressive de ces journaux dans l'ensemble du territoire. Jusqu'à la fin du XIX^e siècle ces parutions n'attachent aucune importance au parfum. C'est à partir de la charnière du XX^e siècle qu'il devient, périodiquement, mentionné.

SULLEROT Évelyne, *Histoire de la presse féminine en France, des origines à 1848*, Paris, A. Colin, 1966, p. 10



La revue *Femina* a été créée par Pierre Laffitte en 1901. Ce périodique, sous-titré « La revue idéale de la femme et de la jeune fille », cible un lectorat féminin et bourgeois. Il représente le point de départ du magazine féminin en France. Il est concurrencé, à partir de 1902, par le magazine *La Vie heureuse*, créé par Hachette, lui-même sous-titré « Revue féminine universelle illustrée ». La longévité de ces derniers témoigne de l'engouement des femmes pour ce divertissement. Ces périodiques abordent de multiples thématiques qui valorisent notamment la femme moderne, mondaine, sportive, artiste, écrivaine, etc. Le parfum occupe une place réduite mais devient progressivement un sujet récurrent de ces magazines.

Femina, n°1, 1e février 1901, p. 1

Figure 10 – La presse féminine du milieu du XIX^e au milieu du XX^e siècle

L'exportation.

année	Chiffre d'affaire total (en millions de francs or)	Exportation (en millions de francs or)
1810	1.8	s.d
1825	5	s.d
1837	s.d	6.4
1846	14	s.d
1847	s.d	9
1853	s.d	13
1857	s.d	13.5
1860	37	s.d
1862	40	20
1864	41	21
1866	26	
1867	s.d	15.7
1878	45	s.d
1889	75	38
1900	80	55
1912	118	83

Chiffres d'affaires et exportations de la parfumerie française entre 1810 et 1912

Les chiffres présentés ont été tirés des conclusions établies par BRIOT Eugénie, *La fabrique des parfums, naissance d'une industrie de luxe*, op.cit, pp. 79-87 ; RIMMEL Eugène, *Le livre des parfums*, op.cit, p. 365 ; OLPHE-GAILLARD G., « Les progrès de la parfumerie française depuis 40 ans », art.cit, p. 659, 661, 665 ; JONVEAUX Émile, « Industries parisiennes, la parfumerie », art.cit, p. 159, DU BLED Victor, « Les fleurs », art. cit, p. 917.

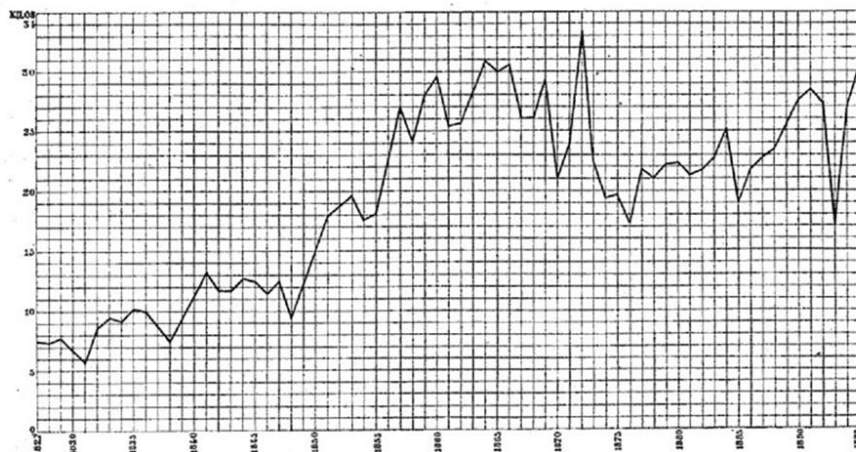


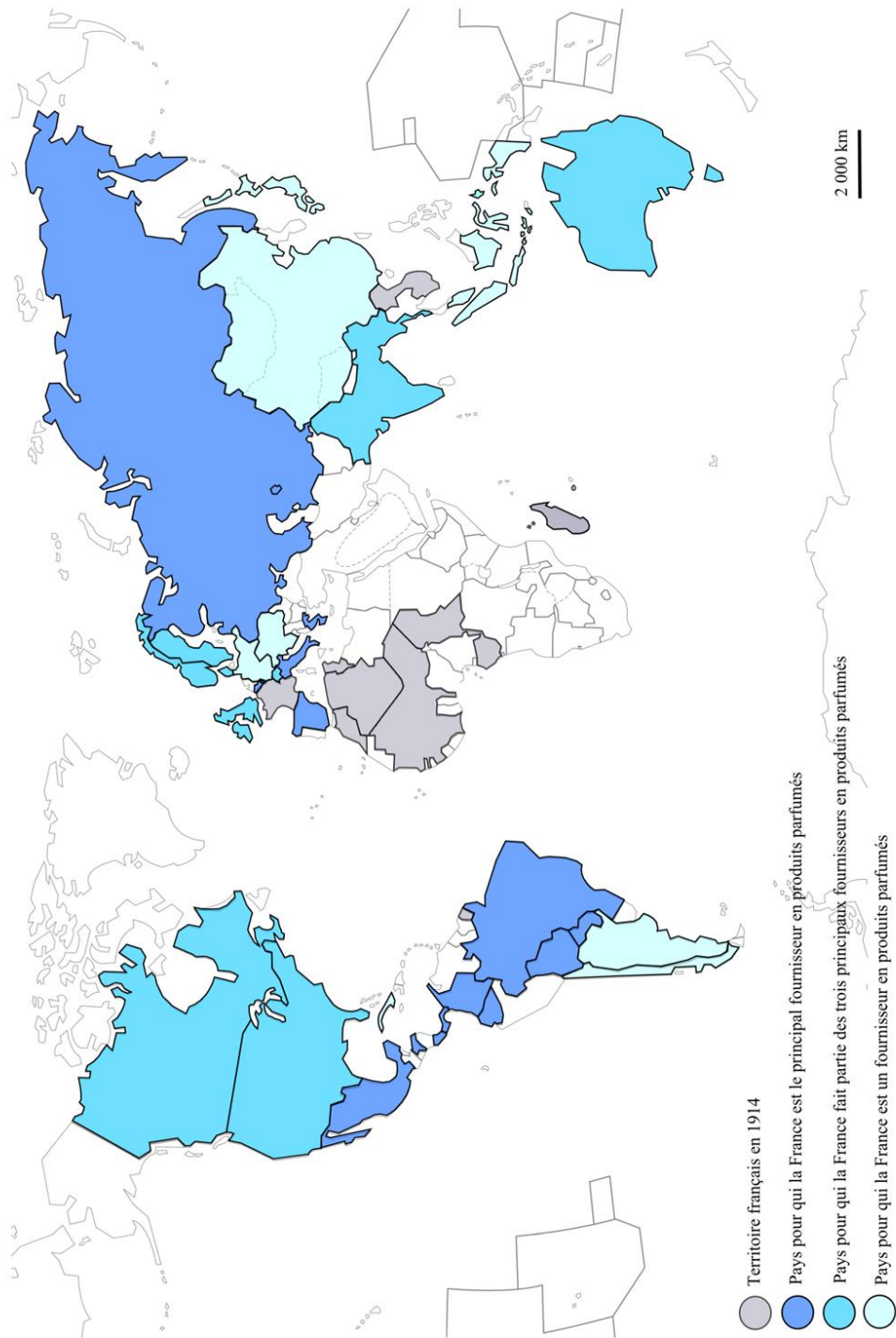
Fig. 16. — Exportation française de la Parfumerie de 1827 à 1895. — (Une division en hauteur représente 100.000 kilos de parfumerie.)

Exportation des essences synthétiques françaises de 1827 à 1895

ROUCHÉ Jacques « L'état actuel de l'industrie de la parfumerie en France », art.cit, p. 662.

Figure 11 – L'ylang-ylang

L'exportation française.



Carte des pays importateurs de produits parfumés français en 1914

Figure 12 – L'exportation française

II. Les facteurs de réussite de la parfumerie française.

La réussite de la parfumerie française peut être expliquée par différents facteurs et, principalement, par les atouts productifs et par la stratégie commerciale. À partir du milieu du XIX^e siècle, ces deux domaines ont, en effet, évolué de manière parallèle et dépendante. Tout d'abord, la France a recours, de manière privilégiée, par les approvisionnements de la métropole et de ses colonies, aux matières premières naturelles indispensables à la composition de produits parfumés. L'apport en plantes à parfum en quantité suffisante constitue ainsi le premier préalable de l'industrialisation du secteur d'activité. À mesure de l'adoption progressive des molécules synthétiques et des mutations intrinsèques au marché – démocratisation et positionnement sur le secteur du luxe –, la promotion de la qualité de créations olfactives toujours plus complexes, mais dont l'apparence liquide reste inchangée et dont les subtilités semblent imperceptibles aux premiers venus, nécessite des innovations importantes pour contrer la concurrence étrangère, mais, également, pour justifier la marge conséquente que s'octroie le parfumeur. L'art de la présentation et de la publicité devient dès lors un enjeu central de la parfumerie française. Pour ce faire, elle convoque des industries complémentaires de verre, de cristal, de carton, de papier, etc. afin d'embellir la forme et l'image attachées à ses articles. Parallèlement, les parfumeurs s'installent dans de nouvelles boutiques parisiennes raffinées et y cultivent le culte du luxe et de la marque. Ces implantations, dans le cœur de la capitale, constituent, dès lors, la vitrine d'un commerce qui s'effectue, pour autant, majoritairement par le biais des catalogues de vente puis, progressivement par l'intermédiaire des grands magasins. Cette seconde partie est consacrée à l'évolution de ces deux facteurs et prête une attention particulière aux points de convergence entre ces derniers.

1. Les atouts productifs.

Au cours du XIX^e siècle, les volumes de production d'articles parfumés français ne cessent de croître. De 650 tonnes produits pour l'exportation en 1827, ils atteignent 3000 tonnes en 1872³⁷⁰ ce qui laisse penser que, dès les années 1870, la production française totale équivaut à environ 5 000 tonnes. Cette hausse est due, comme nous l'avons évoqué précédemment, à l'amélioration des techniques et aux nouveaux débouchés induits par la recherche scientifique, mais elle est également permise par la disponibilité plus importante en plantes et essences à parfums et en produits synthétiques. Le traitement de ces matières

³⁷⁰ ROUCHE Jacques « L'état actuel de l'industrie de la parfumerie en France », *Revue générale des sciences pures et appliquées*, Tome 8, 1897, pp. 653- 668, p. 662.

premières fait l'objet, au cours du XIX^e siècle, d'une spécialisation progressive des différents pôles de la parfumerie française. Paris embrasse ainsi graduellement, aussi bien la composition de parfums, que la transformation de matières premières synthétiques tandis que Grasse semble délaisser peu à peu la création au profit de la production d'essences naturelles et que Lyon développe de manière préférentielle la recherche sur les molécules de synthèse dont certaines sont destinées à la parfumerie :

Tandis que les usines de parfums synthétiques sont groupées autour de deux principaux centres de grandes industries chimiques : Lyon et Paris, le centre de production des parfums naturels est situé à Grasse, au cœur même d'un immense jardin dont tous les produits odorants sont traités dans les importantes usines qui s'accrochent d'une façon pittoresque, aux flancs de la vieille cité provençale³⁷¹.

Il ne faut pas pour autant interpréter cette répartition comme une règle absolue : certains nez grasseois continuent de créer et de commercialiser leurs produits depuis la ville de Grasse³⁷² et quelques-uns de ces parfumeurs entreprennent avec succès la synthèse des corps odorants³⁷³ ; de même, les Établissements Gattefossé³⁷⁴ à Lyon font référence sur le marché des matières premières naturelles et concurrencent directement les industriels grasseois. Malgré ces exceptions, l'orientation vers un modèle tripartite de la parfumerie française s'intensifie à la fin du XIX^e siècle et se renforce au début du XX^e siècle. Dans un article consacré à la parfumerie française, le chroniqueur historique de la revue *Les parfums de France*, Frère Lazare, explique le délaissement de la composition par les parfumeurs grasseois comme un choix stratégique et non comme le signe d'un recul face à une concurrence grandissante :

³⁷¹ R.B, « La parfumerie française », *La Parfumerie du Sud-est*, n° 1, février 1923, pp. 14-15, p. 15.

³⁷² Le registre du dépôt des marques du tribunal de Grasse fait d'ailleurs état d'un chiffre croissant d'enregistrement entre 1858 et 1920 dont une majorité concerne des articles de parfumerie manufacturés parmi lesquels dominent les parfums floraux. CHABERT Raymond, *L'industrie de la parfumerie grasseoise : un siècle de dépôts de marques de fabrique au tribunal de Grasse*, Grasse, s.n, 1989, 76 p.

³⁷³ Si les Grasseois sont peu nombreux à s'investir dans la recherche et la production de produits synthétiques, certaines initiatives méritent d'être retenues. C'est notamment le cas de l'association en 1912 entre les Établissements Antoine Chiris avec la parfumerie-savonnerie Jeancard à Cannes qui produit de manière industrielle, outre des matières premières naturelles, des produits chimiques et de synthèse. Cette activité s'intensifie en 1914 et s'étend à d'autres parfumeries du Sud-est pour approvisionner l'armée en produits de toutes sortes (chlore, plastifiants, produits pharmaceutiques, etc.). LUBEIGT Guy, « Le capitalisme dans l'industrie grasseoise des matières premières aromatiques », *Recherches régionales*, n° 22, 1967, pp. 3-16.

³⁷⁴ Fondée en 1880 par Louis Gattefossé, l'entreprise est spécialisée dans la transformation de plantes à parfum. Le fils du fondateur, René-Maurice Gattefossé (1881-1950) dirige les Établissements Gattefossé à partir de 1907. Il réoriente progressivement son activité vers l'aromathérapie dont il est le premier théoricien. Il est également à l'origine de nombreuses parutions scientifiques entre 1912 et 1938 et est, avec deux de ses frères, le fondateur de la revue *La Parfumerie Moderne*. D'autres sociétés lyonnaises se spécialisent dans la transformation de matières premières naturelles et la fabrication de parfum : la maison Simon, la maison Vibert, les parfumeries Moreau et Harmelle ou encore les parfumeries Cré, Prudhomme, Gignoux et Barbezat, J.M Vial, les savonneries Radisson et Vachon-Bavoux. GATTEFOSSÉ René-Maurice, « La parfumerie dans la région lyonnaise », *La Parfumerie Moderne*, n° 4, avril 1924, p. 71.

Après avoir pris l'initiative de fabriquer des parfums, elle laissa à sa clientèle naissante le soin de continuer et de perfectionner l'art de la composition des parfums, se réservant de mettre à disposition toutes les matières premières nécessaires à la confection de leurs bouquets : Grasse devint ainsi un centre de production où venaient s'approvisionner les parfumeurs ou savonniers du monde entier³⁷⁵.

Favorisée par une flore diversifiée sur laquelle nous reviendrons dans la partie suivante, la parfumerie française bénéficia, en outre d'une industrie chimique féconde³⁷⁶. La France possède, en effet, dès la fin du XIX^e siècle, d'importantes usines de produits synthétiques principalement représentées par les sociétés De Laire³⁷⁷, puis, plus tard, Polak & Schwarz³⁷⁸, Givaudan³⁷⁹ et Rhône Poulenc³⁸⁰ qui deviennent des acteurs majeurs du développement des molécules synthétiques destinées à la parfumerie. Dépendantes d'entrepreneurs français mais également étrangers, elles occupent la périphérie des villes pour échapper à des loyers onéreux et profiter de la disponibilité de larges superficies de terrain destinées à accueillir des complexes nouveaux, comprenant les unités de production, mais aussi les infrastructures nécessaires aux logements et à la vie des ouvriers. Ces usines sont installées dans la périphérie de Lyon³⁸¹ et dans les communes limitrophes de Paris³⁸² où sont implantées depuis les années

³⁷⁵ FRERE LAZARE, « Grasse créatrice dans le monde de l'industrie des parfums », *Les Parfums de France*, n° 107, janvier 1932, pp. 115-116, p. 116.

³⁷⁶ L'historiographie a longtemps mis en avant les travaux précurseurs de Wilhelm Haarmann et Ferdinand Tiemann et l'association faite par les contemporains entre parfums allemands et molécules de synthèse ont conforté l'idée d'une suprématie germanique dans la recherche sur les molécules synthétiques. Cette vision réductrice écarte pour autant l'implication d'autres nations à l'image de la Suisse et des Pays-Bas qui occupent une place centrale dans le développement de cette industrie. Eugénie Briot a ainsi récemment nuancé la vision d'un monopole allemand des synthétiques en soulignant l'étendue des recherches menées en France par Georges de Laire qui a d'ailleurs collaboré avec son homologue allemand Haarmann pour certaines recherches et l'ouverture d'une usine à New-York. BRIOT Eugénie, *La chimie des élégances, la parfumerie parisienne au XIX^e siècle : naissance d'une industrie du luxe*, thèse de doctorat en Histoire des Techniques, sous la direction d'André Guillerme et Laurence Lestel, Paris, Conservatoire National des Arts et Métiers, 2008, pp. 237-245. Voir également CHARABOT Eugène, « L'état actuel de l'industrie des parfums artificiels », *Revue générale des sciences pures et appliquées*, Tome 12, 1901, pp. 524-534.

³⁷⁷ La société De Laire & Cie a été fondée en 1876 par Georges de Laire. D'abord axée sur l'industrie des colorants, l'entreprise développe rapidement des matières premières synthétiques pour la parfumerie et pour l'alimentaire. BRIOT Eugénie, *La chimie des élégances, op.cit.*, pp. 237-245.

³⁷⁸ Albert Schwarz, co-fondateur de la firme hollandaise Polack & Schwarz, implante en 1912 une usine à Charenton. De même la société suisse Givaudan implante un site de production à Lyon. BRIOT Eugénie, *La chimie des élégances, op.cit.*, p. 245.

³⁷⁹ La société Givaudan et Trouillon a été fondée en 1890. En 1914, elle est renommée Laboratoires Givaudan et Laviotte dont le siège social et les usines sont concentrés à Lyon. La parfumerie et la pharmacie représentent les deux principales activités de la firme. PACAUT Marcel, « L'industrie des produits pharmaceutiques à Lyon », *Les études rhodaniennes*, vol. 21, n° 1-2, 1946, pp. 55-66.

³⁸⁰ La société des Usines chimiques Rhône-Poulenc est née de la fusion en 1928 de la Société Chimiques des Usines du Rhône, ancienne maison lyonnaise Gilliard, Monnet et Cartier fondée en 1801 ; des Établissements Poulenc frères fondés à Paris en 1827. Elle prend rapidement le premier rang des plus importantes industries chimiques françaises en fabriquant des matières premières pour la pharmacie et la parfumerie. PACAUT Marcel, « L'industrie des produits pharmaceutiques à Lyon », *art.cit.*, pp. 55-66.

³⁸¹ À Lyon, les usines chimiques, mais également les herboristeries, se concentrent dans les quartiers de Monplaisir, Saint-Fons puis plus tard dans le nouveau quartier des États-Unis au nord de la ville. PACAUT Marcel, « L'industrie des produits pharmaceutiques à Lyon », *art.cit.*, pp. 55-66. Parmi ces sociétés, il convient de citer, outre les Usines du Rhône et Givaudan, les sociétés Descollonges, des Charpenne et la Société

1870 les fabriques de produits parfumés³⁸³. Ces ensembles industriels transforment, de la sorte, le paysage français. Joris Karl Huysmann et, plus tard, Paul Verlaine témoignent dans leurs écrits de l'atmosphère olfactive nouvelle induite par ces industries parisiennes à la fin du XIX^e siècle et la perte de repères sensoriels qu'elles suscitent :

Et pourtant, je me réchauffe devant un grand feu et d'une corbeille de fleurs épanouies sur la table se dégage une exhalaison de benjoin, de géranium et de vétiver qui remplit la chambre. En plein mois de novembre, à Pantin, rue de Paris, le printemps persiste et voici que je ris, à part moi, des familles craintives qui, afin d'éviter les approches du froid, fuient à toute vapeur vers Antibes ou vers Cannes. L'inclémence nature n'est pour rien dans cet extraordinaire phénomène : c'est à l'industrie seule, il faut bien le dire, que Pantin est redevable de cette saison factice. En effet, ces fleurs sont en taffetas, motées sur du fil d'archal, et la senteur printanière filtre par les joints de la fenêtre, exhalée des usines du voisinage, des parfumeries de Pinaud et de Saint-James³⁸⁴.

Sur les eaux et parmi les feuilles,
Jusque dans ta rue, ô Paris,
La rue aride où tu t'endeuilles
De tels parfums jamais taris,
Pantin, Aubervilliers, prodigue
De la Chimie et de ses jeux,
Voici venir la brise, dis-je,
La brise aux sursauts courageux...³⁸⁵

La complémentarité entre l'industrie nationale de matières premières naturelles et synthétiques ainsi que l'essor des usines en banlieue offre, de ce fait, un avantage significatif à la parfumerie française vis-à-vis de ses concurrentes étrangères. En effet, certains pays industrialisés à l'image de l'Allemagne et des États-Unis possèdent d'importantes usines de produits synthétiques mais l'accès aux matières premières naturelles à destination de la parfumerie fine leur est restreint. Inversement, des pays producteurs de plantes à parfum à l'image de l'Italie et de la Bulgarie ne possèdent pas d'industrie chimique et leurs

française de produits aromatiques, spécialisée dans la culture des plantes coloniales. GATTEFOSSE René-Maurice, « La parfumerie dans la région lyonnaise », *La Parfumerie Moderne*, n° 4, avril 1924, p. 71.

³⁸² Les usines s'implantent de manière préférentielle dans les banlieues de Pantin, Neuilly puis Levallois, Pré Saint-Gervais, Saint-Denis, Aubervilliers, Clichy et La Chapelle. LHEUREUX-ICARD Rosine, « Les parfumeurs à Paris entre 1860 et 1910 », *Bulletin de la société de l'histoire de Paris et de l'Île de France*, 1997, pp. 117-152, p. 128.

³⁸³ *Ibid.*

³⁸⁴ HUYSMANS Joris-Karl, *À rebours*, Paris, G. Charpentier, 1884, p. 162, cité dans WALTER Frédéric, *Extraits de parfums, une anthologie de Platon à Colette*, Éditions de l'institut français de la mode, Éditions Regard, 2003, 256 p., p. 190.

³⁸⁵ VERLAINE Paul, *Œuvres poétiques complètes*, 1896, cité dans WALTER Frédéric, *Extraits de parfums, une anthologie de Platon à Colette, op.cit*, p. 191.

compositions demeurent, en ce sens, limitées. De plus, la spécialisation et la rationalisation de la production et de la fabrication permettent d'abaisser fortement le coût de production de leur produit dont la marge dépasse constamment, à partir des années 1870, soixante-dix pour cent :

L'eau de Cologne se vend 12 francs le litre au détail et revient à 2.90 francs le litre. L'eau de Cologne se vend 8 francs le litre en gros et coûte 2.40 francs le litre³⁸⁶.

À la fin du XIX^e siècle, la parfumerie française peut ainsi désormais commercialiser, à grande échelle, de nouvelles fragrances qui se démarquent par leur originalité tout en s'assurant un prix de revient extrêmement faible. Afin de matérialiser ces évolutions, imperceptibles pour le consommateur, et de se différencier de leurs concurrents, les parfumeurs français initient, à la fin du XIX^e siècle, un processus de valorisation de leurs créations par l'association systématique de l'art et du parfum.

2. *L'art de la présentation.*

Forts de possibilités variées en termes de création, les parfumeurs français multiplient les essais et théorisent progressivement l'art de composer un parfum³⁸⁷. De manière parallèle, ils entreprennent un processus de valorisation de leurs produits qui ne peut passer, du fait de la nature même du parfum, sous une forme liquide et évanescence, que par le contenant, la présentation et le discours associé à son utilisation. Pour promouvoir leurs créations auprès de la clientèle française et étrangère, les industriels français renouvellent leur approche du produit et ils développent un « art de la présentation » qui fait l'objet, dans la première moitié du XX^e siècle, d'une littérature abondante³⁸⁸ :

Étrange paradoxe que de prétendre cacher dans son écrin un parfum pour mieux l'offrir, le donner à contempler pour le faire sentir, le retenir pour après le répandre, bref dissimuler pour mieux présenter. Que de grâce et de goût, que d'ingéniosité aussi dans cette recherche à faire valoir une odeur subtile, éthérée comme l'esprit qui la soumet ! Si l'intelligence et la sensibilité s'accordent dans une véritable invention, il s'agit bien, dans cette réflexion à cerner l'élégance, d'art appliqué à l'une des branches les plus raffinées de notre industrie³⁸⁹.

Plus encore que la qualité reconnue des produits, la présentation et la communication faite autour des articles de luxe français les démarquent de leurs concurrents étrangers :

³⁸⁶ LHEUREUX-ICARD Rosine, « Les parfumeurs à Paris entre 1860 et 1910 », *art.cit.*, p. 123.

³⁸⁷ JEANCARD Paul, « L'art de sentir », *La Parfumerie Moderne*, n° 3, mars 1911, pp. 29-31.

³⁸⁸ ANONYME, « Art et présentation », *La Revue des Marques de la Parfumerie et de la Savonnerie*, n° 1, janvier 1925, pp. 11-12.

³⁸⁹ FARE Michel, « Cinquante ans d'art et de parfums », *La France et ses parfums*, n° 4, juin 1958, pp. 39-45, p. 39.

Si les parfums se modifièrent, se transformèrent après l'Exposition Universelle de Paris, en 1889, en utilisant les premières découvertes de la chimie des parfums (corps odorants nouveaux), l'art de la présentation ne tardait pas à subir de tels changements dans ses méthodes qu'ils dépassèrent en hardiesse ceux qu'avait apportés dans la composition des bouquets l'emploi de précieuses et nouvelles substances. Nous n'hésitons pas à dire que cette transformation radicale dans le flacon à parfum, dans son étiquette et son étui fût la cause principale du succès considérable, sans précédent, des parfumeurs qui en prirent l'initiative³⁹⁰.

Les industriels français déplorent ainsi, à maintes reprises, la pauvreté du verre ou de la boîte contenant le parfum, d'une qualité jugée pourtant acceptable, de certaines nations concurrentes. Ils invitent d'ailleurs ces dernières à adopter ces tendances pour mieux promouvoir leurs créations :

Ces produits manquent seulement d'apparence extérieure. Aussi recommande-t-on aux parfumeurs italiens d'employer des bouteilles élégantes et de les habiller de gracieuses et brillantes étiquettes s'ils veulent définitivement vaincre leurs concurrents³⁹¹.

L'orientation de la parfumerie française dans le domaine du luxe au cours du XIX^e siècle résulte ainsi d'une stratégie évolutive dont Rosine Lheureux-Icard³⁹² et Eugénie Briot³⁹³, ont bien analysé les processus historiques de mutation du marché parisien. Incitées par une dizaine de maison novatrices³⁹⁴, ces évolutions se déclinent sur plusieurs décennies au cours desquelles sont successivement mis à contribution l'ensemble des attributs possibles du produit parfumé : les étiquettes, les affiches, les contenants mais également les lieux de commercialisation deviennent autant de marqueurs du bon goût à la française.

Jusque dans les années 1880, l'étiquette des flacons constitue le seul attribut extérieur pour différencier un parfum d'un autre. Ces étiquettes ne comportent en général qu'une simple mention de l'enseigne et un nom, évoquant pour la majorité d'entre eux, le champ lexical floral³⁹⁵. Au contraire, à partir des années 1890, les nouvelles compositions de parfums

³⁹⁰ FRERE LAZARE, « L'art de la présentation en parfumerie, le flacon à parfum d'autrefois et celui d'aujourd'hui », *Les Parfums de France*, n° 128, octobre 1933, pp. 233-234, p. 233.

³⁹¹ ANONYME, « Italie-Alexandrie », *Journal des chambres de commerce*, avril 1887, 140 p., p. 135.

³⁹² LHEUREUX-ICARD Rosine, « Les parfumeurs à Paris entre 1860 et 1910 », *art.cit.*

³⁹³ BRIOT Eugénie, *La chimie des élégances, la parfumerie parisienne au XIX^e siècle : naissance d'une industrie du luxe*, thèse de doctorat en Histoire des Techniques, sous la direction d'André Guillerme et Laurence Lestel, Paris, Conservatoire National des Arts et Métiers, 2008.

³⁹⁴ Ces innovations sont portées à la fois par des maisons anciennes à l'image de Guerlain, Roget & Gallet, Piver, Houbigant, la compagnie française des parfums d'Orsay, Lubin, Coudray, Rigaud, Bourjois, Millot ; mais également de nouvelles entreprises de parfumerie telles la maison Dorin, Corday, Mury, Vigny ou Ninon. Les parcours de ces sociétés font l'objet d'une présentation détaillée dans le numéro de juin 1927 de *La Revue des Marques de la Parfumerie et de la Savonnerie*. ANONYME, « La parfumerie, les maisons exposant au 1^{er} salon de la parfumerie », *La revue des marques de la savonnerie et de la parfumerie*, juin 1927, pp. 2-35.

³⁹⁵ Parmi ces parfums aux noms floraux, la Fougère royale d'Houbigant et le trèfle Incarnat de Piver sont les plus connus. BESSIS Pierre, « Les noms des parfums », *Communication et langages*, vol. 37, n° 1, 1978, pp. 100-111.

alliant produits naturels et synthétiques ainsi que l'essor des marques de fabrique³⁹⁶ sont à l'origine de noms plus évocateurs de l'imaginaire artistique véhiculée par les maisons de parfumerie parmi lesquelles Jicky, de Guerlain, est précurseur³⁹⁷. Dans le même temps, les parfumeurs français mettent à contribution des illustrateurs célèbres³⁹⁸ pour composer les affiches publicitaires de leurs maisons et lier de manière plus perceptible encore les relations entre parfum, art et suggestion :

À partir de 1900 se développe l'idée d'une publicité de grand prestige et de haute qualité. On sollicite les artistes pour renouveler le décor de vivre. Le moindre objet est le témoin du style moderne : le modern style. Paul Adam, précurseur et visionnaire, dès 1906 précisait les nouveaux modes de sa diffusion : « L'imaginaire hypnotise, hante et suggère de là son efficacité suprême pour communiquer la foi »³⁹⁹.

Ces illustrations connaissent une évolution palpable à partir des années 1860. D'abord limitées, à l'image des étiquettes, à des représentations florales⁴⁰⁰, ces affiches, richement colorées peuvent mesurer plus d'1.5 mètres sur 1.25 mètres. Elles incorporent très rapidement la figure féminine, qui fait référence, de manière traditionnelle, à la femme antique ou mythologique⁴⁰¹ et aux sœurs de l'Église⁴⁰² mais elles mettent surtout à l'honneur la vision magnifiée de la femme moderne⁴⁰³. Peu à peu, le portrait de la femme se personnifie, notamment sous le visage de l'Impératrice Eugénie qui peut, de ce fait, être perçue comme la première égérie du parfum au XIX^e siècle⁴⁰⁴. La Femme devient ainsi, à partir des années 1890, systématiquement représentée dans les réclames des parfumeurs, qu'elle évoque le

³⁹⁶ Peu à peu, l'enseigne disparaît au profit de la promotion de la marque de fabrique. BRIOT Eugénie, *La chimie des élégances, op.cit.*, p. 371.

³⁹⁷ Le parfum Jicky de Guerlain marque un tournant dans l'appellation des parfums au tournant du XX^e siècle. BESSIS Pierre, « Les noms des parfums », *art.cit.*, p. 100.

³⁹⁸ Jules Chéret (1836-1932) est un peintre et lithographe français. Célèbre pour ses affiches artistiques populaires, il est surnommé par ses contemporains « le roi de l'affiche ». En 1859, il rencontre Eugène Rimmel qui devient son mécène et pour lequel il exécute des étiquettes et des décors floraux. Par la suite, il travaille avec de nombreux autres parfumeurs tels, les Établissements Ch. Faÿ, la parfumerie Violet, la savonnerie Gellé frères, la parfumerie des châtelaines, etc. BARGIEL Réjane, LE MEN Ségolène (ss la dir.), *La Belle Époque de Jules Chéret, de l'affiche au décor, Catalogue de l'exposition du musée de la Publicité*, Paris, Les Arts Décoratifs, 2010, 368 p.

³⁹⁹ FARE Michel, « Cinquante ans d'art et de parfums », *art.cit.*, p. 39.

⁴⁰⁰ CORDIER A., *Aux fleurs des Champs 1860 Adrot, Parfumerie et savonnerie fine*, Paris, Reibel-Feindel, 1860, lithographie en couleur, 32x40 cm.

⁴⁰¹ CHERET Jules, *Parfumerie savonnerie Gellé frères, 35 rue d'Argout, Paris*, Paris, Imprimerie Jules Chéret, 1878, lithographie en couleur, 55x73 cm ; CHERET Jules, *Recoloration des cheveux par l'eau des sirènes*, Paris, Chaix, 1888, lithographie en couleur, 172x122 cm.

⁴⁰² ANONYME, *Savon des Carmélites, parfum délicieux finesse exquise*, Paris, Charles Verneau, 1890, lithographie en couleur, 118x79 cm.

⁴⁰³ PAL, *Parfums des femmes de France Viville Oh ! Quel parfum exquis que cette Violette Reine*, Paris, Dupont, 1895, lithographie en couleur, 121x82 cm.

⁴⁰⁴ CHERET Jules, *Fournisseur breveté de S.M. L'Impératrice des Français, Parfumerie Violet*, Paris, Imprimerie Jules Chéret, 1869, lithographie en couleur, 64x90 cm.

fantasme des contrées lointaines⁴⁰⁵ ou au contraire qu'elle transmette une image idéale de la bourgeoise⁴⁰⁶. L'individualisation de ces héroïnes connaît un essor remarquable au début du XX^e siècle et qui perdure jusqu'à nos jours⁴⁰⁷.

Hormis les étiquettes et la publicité, la forme même du contenant évolue profondément. Le nombre de flacons pour un même produit se réduit tandis que leurs physionomies se complexifient sous l'impulsion des grands maîtres verriers⁴⁰⁸ :

En un mot, on peut affirmer qu'il y aura toujours des femmes prodiges capables d'acheter des parfums à des prix élevés, tant qu'il se trouvera en France des gens de goût qui, pareils à des démons tentateurs, sauront agrémente par l'étalage toutes ces jolies choses qui font le charme du commerce de luxe français : les beaux flacons de parfum dans leurs merveilleux coffrets en sont, certes, de délicieux spécimens⁴⁰⁹.

Produit à partir de la fin du XIX^e siècle de manière industrielle, le contenant occupe ainsi une place centrale puisqu'il intervient, avec l'étiquette, pour moitié dans le coût de production du parfum :

La parfumerie est chère, parce qu'elle se vend en petits flacons, ornés d'étiquettes riches qui coûtent aussi cher que le contenu⁴¹⁰.

Pour autant, la disponibilité de quantités suffisantes de flacons, fait parfois défaut à la commercialisation de certaines compositions et limite, le nombre de parfums vendus par la parfumerie française jusque dans la première moitié du XX^e siècle. Dans ce contexte, quelques parfumeurs décident d'intégrer la fabrication du contenant aux compétences de l'entreprise. En 1920, François Coty entreprend ainsi la construction de deux usines de flacons :

J'ai le plaisir de vous informer qu'à partir du mois de février prochain, je mettrai en vente un certain nombre de spécialités et de parfums nouveaux conçus par moi au cours de ces deux dernières

⁴⁰⁵ PARFUMERIE DELETTREZ, *Amaryllis du Japon, Delettrez, parfumerie du monde élégant*, Paris, Imprimerie L. Revn, 1891, lithographie en couleur, 129x93 cm.

⁴⁰⁶ CHERET Jules, *Pommade des châtelaines, parfumerie des châtelaines*, Paris, Imprimerie Jules Chéret, 1868, lithographie en couleur, 87x125 cm ; CHERET Jules, *Veloutine*, Ch. Faÿ, 9 rue de la Paix, Paris, 1872, lithographie en couleur, 64x47 cm.

⁴⁰⁷ GRASSE Marie-Christine, *Femmes de parfum : visage d'hier et d'aujourd'hui*, Coll. Beaux Livres, Paris, Éditions Milan, 1997, 93 p.

⁴⁰⁸ Parmi ces verriers, René Lalique (1860-1945) a eu influence considérable surtout à partir des années 1920. L'implication des verriers vis-à-vis de la parfumerie ne se limite pas aux flacons de parfums mais se décline rapidement à tous les contenants envisageables de produits parfumés. MARTIN-HATTEMBERG Jean-Marie (expert), *Prestige de la parfumerie du XX^e siècle, les Saturnales du parfum, importante sélection d'œuvres de René Lalique, sélection de poudriers, d'étuis de rouge à lèvres et boîtes de beauté 1920-1950*, Paris, Lombrail-Teuquum, 2011, 38 p.

⁴⁰⁹ FRERE LAZARE, « L'art de l'étalage en parfumerie », *Les Parfums de France*, n° 115, septembre 1932, pp. 260-261, p. 261.

⁴¹⁰ Archives de la Bibliothèque historique de la ville de Paris (BHVP), Actualités, Série 120 – Parfumerie, Parfumerie de familles : prospectus, cité dans BRIOT Eugénie, *La chimie des élégances, op.cit.*, p. 363.

années. Ils n'avaient pu être fabriqués jusqu'à présent par suite de l'insuffisance de certaines matières premières et notamment du flaconnage. Malgré les promesses cent fois renouvelées, mes fournisseurs de flacons ont fini par m'avouer leur impuissance, et j'ai dû prendre le parti d'organiser deux usines pour fabriquer moi-même, avec tout le soin nécessaire, des quantités de flacons assez importantes pour donner satisfaction dès maintenant à tous mes clients⁴¹¹.

D'autres patrons, parisiens⁴¹² ou grasseois⁴¹³, donnent une impulsion à cette démarche verticale qui vise à englober toutes les étapes de la fabrication du parfum, de l'approvisionnement en matières premières au conditionnement de l'article. Forts de produits de qualité, contenus dans des écrins luxueux et véhiculés par une réclame artistique réfléchie, les parfumeurs commercialisent leurs articles par le biais de trois principaux vecteurs : la boutique, les catalogues de vente puis les grands magasins.

La boutique constitue peu à peu, pour les parfumeurs parisiens, le symbole de la réputation de leurs maisons respectives :

Le magasin de vente occupe pour les grosses maisons une place de plus en plus négligeable en termes de profit. Mais dans le même temps, il revêt une importance croissante, pour ainsi dire emblématique⁴¹⁴.

Sa localisation dans la capitale évolue nettement dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Les transformations urbaines de Paris lancées par le Baron Haussmann bouleversent, en effet, les pratiques et les habitudes des Parisiens. Les anciens quartiers du centre de la capitale, notamment la rue Richelieu et la rue Saint-Honoré, qui comptent à elles-seules, une trentaine de parfumeries dans la première moitié du XIX^e siècle n'accueillent, à partir de 1855, plus aucune installation de boutiques au profit de nouveaux locaux situés sur les grands boulevards⁴¹⁵. Le 10^e, le 3^e et le 4^e arrondissement⁴¹⁶ deviennent ainsi les centres privilégiés des sociétés les plus prestigieuses. Le transfert de ces implantations parisiennes vers les quartiers rénovés permet au parfumeur de repenser l'agencement et les conditions d'accueil

⁴¹¹ COTY François, circulaire du 12 janvier 1920, cité dans BARILLE Élisabeth, KEIICHI Tahara, *Coty, parfumeur et visionnaire*, Paris, Éditions Assouline, 1995, 180 p., p. 128.

⁴¹² La parfumerie Piver, entre autres, impulse également cette démarche verticale. Archives du Musée International de la Parfumerie (Arch. Int. Parf.), PIVER L.T, *Parfumerie L.T Piver*, Paris, Imprimerie de Vaugirard, 1926, 7 p.

⁴¹³ À Grasse, les Établissements Antoine Chiris, Lautier, Roure, Charabot, possèdent des domaines de production, transforment, conditionnent et commercialisent leurs produits en réduisant au strict minimum les fournisseurs extérieurs.

⁴¹⁴ LHEUREUX-ICARD Rosine, « Les parfumeurs à Paris entre 1860 et 1910 », *art.cit.*, p. 141.

⁴¹⁵ BRIOT Eugénie, *La chimie des élégances*, *op.cit.*, p. 385.

⁴¹⁶ *Ibid.*

de sa clientèle⁴¹⁷ afin de se différencier des maisons traditionnelles dont la plupart des ateliers revêt encore l'allure de la boutique du pharmacien⁴¹⁸. Désormais, l'espace de vente est entièrement consacré à la commercialisation des produits tandis que la fabrication est reculée en périphérie. La boutique de l'apothicaire du XVIII^e siècle n'a plus lieu d'être et l'embellissement du magasin devient un préalable incontournable à la pérennité de l'entreprise⁴¹⁹. Eugénie Briot note justement à ce propos l'écart notable entre le modeste ameublement des maisons faisant faillite dans la seconde moitié du XIX^e siècle, et la richesse des nouvelles boutiques parisiennes⁴²⁰. Le magasin de parfumerie devient ainsi « le salon »⁴²¹, terme préféré par ses habitués qui s'y rencontrent plus qu'ils n'y achètent des produits. Lieu d'émerveillement exhibé derrière de larges vitrines⁴²² donnant sur la rue, il se dote d'un mobilier d'exception, d'œuvres d'arts, de fauteuils confortables et d'un étalage perfectionné, sources de fascination pour les promeneurs :

Lorsqu'on flâne dans les principales rues de Paris, du quadrilatère Opéra, Place Vendôme, Concorde et Madeleine, les yeux se portent sur les étalages dont la disposition révèle toujours un goût très sûr et un sens artistique quelquefois très profond. On peut considérer que les vitrines offertes par les commerçants au regard du passant, constituent la publicité la meilleure⁴²³.

Néanmoins, si la boutique apparaît comme une devanture indispensable à la réputation du parfumeur, elle ne constitue qu'une part minime de ses ventes et les maisons de parfumerie sont de plus en plus nombreuses à solliciter, à partir des années 1880, les grands magasins qui s'installent dans les nouveaux quartiers de Paris. En effet, dès 1877, à la demande de sa clientèle, un rayon est consacré à la parfumerie aux Grands magasins du Louvre⁴²⁴. À la fin du XIX^e siècle plusieurs magasins à l'image de la Galerie de Clichy, de la Galerie Saint-Dominique, des Galeries Lafayette, du Bon marché, etc.⁴²⁵ incorporent ainsi les articles de parfumerie à leur offre, bien qu'ils constituent, dans un premier temps, un secteur marginal. Vers 1900, certains bazars se spécialisent dans la vente de produits parfumés qu'ils étalent le

⁴¹⁷ Auparavant, le client s'adressait à un guichet et l'employé allait chercher, dans l'arrière boutique, l'article désiré. Les nouveaux magasins disposent désormais leurs produits dans l'enceinte de la boutique et un à trois employés sont chargés de conseiller la clientèle. LHEUREUX-ICARD Rosine, « Les parfumeurs à Paris entre 1860 et 1910 », *art.cit*, p. 141.

⁴¹⁸ LHEUREUX-ICARD Rosine, « Les parfumeurs à Paris entre 1860 et 1910 », *art.cit*, p. 142.

⁴¹⁹ *Ibid.*

⁴²⁰ BRIOT Eugénie, *La chimie des élégances*, *op.cit*, p. 360.

⁴²¹ LHEUREUX-ICARD Rosine, « Les parfumeurs à Paris entre 1860 et 1910 », *art.cit*, p. 143.

⁴²² BRIOT Eugénie, *La chimie des élégances*, *op.cit*, p. 388.

⁴²³ FRERE LAZARE, « L'art de l'étalage en parfumerie », *art.cit*, p. 261.

⁴²⁴ BRIOT Eugénie, *La chimie des élégances*, *op.cit*, p. 361.

⁴²⁵ D'autres galeries à l'image de chez Rouy et au Printemps font l'objet de telles pratiques. BRIOT Eugénie, *La chimie des élégances*, *op.cit*, p. 362.

long des boulevards Poissonnière et Saint-Martin ou encore de la rue Lafayette⁴²⁶. D'abord limités aux parfums bon marché, les grands magasins commercialisent peu à peu les produits de moyenne qualité des maisons de parfumerie célèbres⁴²⁷, ces derniers se réservant la vente exclusive de leurs parfums de luxe.

Malgré cette diversification progressive et du fait de la vocation exportatrice des produits français, le catalogue demeure l'outil préférentiel de vente des parfumeurs parisiens et grasseois. Ces catalogues, utilisés dès la fin du XVIII^e siècle⁴²⁸, se transforment à partir des années 1860 sur le fond comme sur la forme. Le nombre d'articles de parfumerie proposé diminue⁴²⁹ au profit d'un classement par gammes de produits⁴³⁰. Cette nouvelle stratégie vise à regrouper sous une même appellation un ensemble d'articles complémentaires – eaux parfumées, poudres, essences, laits corporels, etc. – autour de thèmes évocateurs. Les références sont ainsi multiples, privilégiant, le plus souvent, l'imaginaire associé à l'harmonie, aux femmes, à la musique, à la poésie, etc.⁴³¹ mais aussi, parfois, à la nature délicate et originale de la matière première naturelle à l'image de la Parfumerie Rigaud qui commercialise vers 1900, un éventail de gammes de produits parfumés exotiques :

El objeto que desde su creación se propuso nuestra casa, fue dejar de lado la perfumería ordinaria, cifrando diligente esmero en la introducción de nuevos perfumes exóticos, y sucesivamente lanzamos al mercado el Ylang-ylang, de Manila, el Kananga, del Japón, el Champacca, de Lahore, el Mélati, de China, la Esencia de Bantom, etc⁴³².

Reproduits en plusieurs langues⁴³³, ces catalogues comportent, de manière quasi-systématique, une introduction qui expose, selon la stratégie de la maison, l'innocuité de leurs

⁴²⁶ Il s'agit respectivement de la Grande Parfumerie, de la Parfumerie des Galeries Saint-Martin et des Grands magasins des parfumeries réunies. LHEUREUX-ICARD Rosine, « Les parfumeurs à Paris entre 1860 et 1910 », *art.cit.*, p. 145.

⁴²⁷ Vers 1900, le petit flacon d'eau de toilette Lubin vaut 1.85 franc à la parfumerie des Galeries Saint Martin contre 2.25 francs au magain de la rue Royale. Bibliothèque Nationale, Estampes, Li 106 54, coll. Delcourt, prix courant de la maison Lubin, 1899, cité par LHEUREUX-ICARD Rosine, « Les parfumeurs à Paris entre 1860 et 1910 », *art.cit.*, p. 146.

⁴²⁸ Les catalogues sont utilisés dès les prémices de la parfumerie. En 1768, Antoine Chiris y a déjà recourt pour approvisionner ses clients aux foires de Beaucaire MAZUYER Gabriel, *Les Établissements Chiris dans le monde*, Grasse, Éd. Éts A. Chiris, 1931, 40 p., p. 3.

⁴²⁹ Les parfumeurs proposaient une multitude de contenants et de produits qui pouvait atteindre dans le cas de la parfumerie Violet en 1865, plus de 500 articles. BRIOT Eugénie, *La chimie des élégances*, *op.cit.*, p. 367.

⁴³⁰ L'apparition des premières gammes remonte aux années 1860. Elles reposent sur la déclinaison de différents produits parfumés et cosmétiques sous une même appellation. BRIOT Eugénie, *La chimie des élégances*, *op.cit.*, p. 368.

⁴³¹ Archives du Musée International de la Parfumerie (Arch. Int. Parf.), RIGAUD V., « Parfumerie Sonia : parfum, savon et poudre de riz », *Supplément au catalogue de la parfumerie Rigaud*, Paris, E. Pinson, 1900, 13 p., p. 6.

⁴³² Arch. Int. Parf., RIGAUD V., *Catalogo general de la perfumeria V. Rigaud*, Paris, E. Pinson, 1900, 66 p., p. 3.

⁴³³ Le catalogue de la Parfumerie Rigaud est publié simultanément en français et en espagnol.

produits, leur utilité hygiéniste, le perfectionnement du matériel de l'entreprise, la qualité et l'originalité de leurs articles ou encore la réputation attachée à la maison de parfumerie :

The excellence of the substances employed, the scrupulous avoidance of chemical perfumes likely to injure the nervous system, and the constant care displayed in the manufacture of their goods, both in Paris and in Cannes, enable Messrs, Paul Prot & Co, to warrant the excellence of their perfumes, and to assert not only the harmlessness but the thorough hygienic qualities of all their products⁴³⁴.

Avec les progrès réalisés par l'imprimerie, les catalogues se parent d'élégantes illustrations de flacons, de savons ou de reproductions des « nécessaires de parfumerie »⁴³⁵. Le papier utilisé augmente en qualité et les reproductions principales se teintent de couleurs à la fin du siècle. Les parfumeurs y adjoignent peu à peu des représentations de leurs usines, de leurs stands d'exposition⁴³⁶ ou des médailles obtenues à l'occasion des différents concours⁴³⁷ : autant de faire-valoir de la confiance attachée à leurs établissements. La figure féminine, déjà présente dans certains catalogues dès les années 1860⁴³⁸, devient récurrente à la fin du XIX^e siècle, qu'elle soit simplement dessinée dans l'encart présentant certains produits ou qu'elle occupe des pages intermédiaires entières du catalogue⁴³⁹. Ces évolutions propres aux brochures parisiennes⁴⁴⁰ ont largement inspiré les catalogues de vente grassois. En effet, ces derniers transposent à la fin du XIX^e siècle, les codes de représentation établis par leurs homologues parisiens aux caractéristiques propres à leur industrie. Les catalogues d'extraits floraux répertoriés en différentes catégories suivant leur utilisation⁴⁴¹ sont ainsi agrémentés, au début du XX^e siècle, de photographies représentant les « égéries grassoises » : les cueilleuses et les ouvrières mais également des vues de Grasse et des usines. Cette uniformisation du discours entre ces deux branches de la parfumerie révèle les liens étroits qui les animent et renforce la réputation attachée à cette industrie par la complémentarité et la spécialisation de Grasse, pôle de transformation, et de Paris, pôle de création et de commercialisation.

⁴³⁴ Arch. Int. Parf., PAUL PROT & CO SUCCESSIONS, *Parfumerie Lubin* [Catalogue], 1898, 41 p., p. 2.

⁴³⁵ Ces nécessaires fabriquées en bois ou cuir s'inspire des coffrets du XVIII^e siècle. Elles contiennent une gamme d'articles divers. Arch. Int. Parf., PAUL PROT & CO SUCCESSIONS, *Parfumerie Lubin* [Catalogue], 1898, 41 p., p. 39.

⁴³⁶ Arch. Int. Parf., RIGAUD V., *Supplément au catalogue de la parfumerie Rigaud*, Paris, E. Pinson, 1900, 13 p., p. 2 ; Arch. Int. Parf., GUERLAIN, *Prix courant*, 1895, 36 p., p. 2.

⁴³⁷ Arch. Int. Parf., Parfumerie E. Coudray, *Prix courant*, 1862, 48 p., p. 2.

⁴³⁸ Arch. Int. Parf., Parfumerie E. Coudray, *Prix courant*, 1862, 48 p., p. 6.

⁴³⁹ Arch. Int. Parf., GUERLAIN, *Catalogue*, 1900, 39 p., pp. 7-8.

⁴⁴⁰ BRIOT Eugénie, *La chimie des élégances*, *op.cit.*, pp. 368-369.

⁴⁴¹ Les produits proposés par les parfumeurs grassois peuvent être répertoriés en plusieurs catégories : parfums pour le mouchoir, parfums spéciaux concentrés, parfums extra-concentrés, eaux et vinaigres de toilette, savons, pommades surfines, etc. Arch. Int. Parf., Bruno Court, *Catalogue des prix courants*, 1919, 21 p.

La réussite commerciale de la parfumerie française résulte ainsi de trois vecteurs de vente complémentaires qui permettent au parfumeur d'embrasser la clientèle la plus large possible tout en s'assurant de ne pas porter atteinte à la réputation de ses produits par le maintien d'un prix élevé. Cette politique mercatique, dirigée vers le secteur du luxe, connaît une parenthèse temporaire au cours de la Première Guerre mondiale avant de connaître un nouvel élan à partir des années 1920. Touchée par la crise de 1929, la parfumerie française ne cesse pour autant de faire croître son chiffre d'affaires jusqu'en 1939.

L'impulsion donnée à la production comme au marchandisage implique la mobilisation de capitaux importants dont il est parfois difficile d'identifier l'origine. L'étude des parcours des parfumeurs parisiens et grasseois révèle l'importance de la disponibilité monétaire dans l'essor de leurs entreprises. La marge commerciale potentielle est, certes, intéressante mais elle nécessite au préalable des investissements conséquents. La fortune personnelle de l'entrepreneur, les rapprochements familiaux et la confiance accordée à des sociétés naissantes par les banques ou par d'autres industriels expliquent vraisemblablement l'essor fulgurant de ces sociétés à partir des années 1870. Malgré une concurrence forte, ces industriels-parfumeurs parisiens et grasseois réalisent rapidement l'intérêt de se regrouper en organisations professionnelles ou de s'investir en politique pour soutenir, d'une part, la production nationale et, d'autre part, défendre leurs intérêts communs, notamment vis-à-vis de la croissance de la contrefaçon française et étrangère.

Les étiquettes.



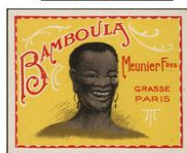
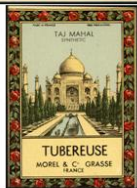
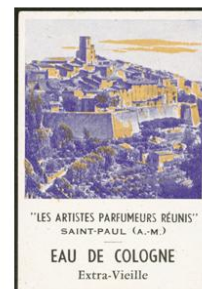
Durant la période 1860-1880, les étiquettes de parfums sont majoritairement illustrées par des représentations florales. Cette tendance perdurent jusqu'à la Seconde Guerre mondiale mais fait peu à peu place à des thèmes plus diversifiés: femmes, paysage, etc. Pourvu de riches couleurs, imprimées sur du papier de qualité, les étiquettes mentionnent généralement le nom de la fleur à l'image de l'étiquette de Bruno Court et met en valeur la provenance de Grasse à l'instar de l'étiquette de Jn. Giraud Fils qui vante l'Extrait-extra-strong de « Véritables parfums de Grasse ».



Sur le modèle parisien, les parfumeurs grasseois sont nombreux à doter leurs étiquettes de portrait féminin. La première illustration de la « violette Louise », dont les violettes sont traitées à Grasse par son cousin, fondateur de Robertet, représente dans un médaillon une jeune femme aux épaules nues et à la chevelure détachée. Les encarts principaux sont agrémentés de fleurs de violettes et les couleurs, violettes et vertes, rappellent celles de la fleur. Plus tardivement, la dernière iconographie met en scène une jeune femme portant au creux de ses mains un parfum voluptueux. Le titre ne fait plus référence à la femme mais à la sensation que provoque ce parfum « suaves affluves ». La représentation n'est pas sans rappeler une célèbre étiquette de François Coty.



Si la majorité des étiquettes privilégient la mise en scène de fleurs et de femmes, certaines d'entre-elles se démarquent par des thèmes moins usités mais révélateurs d'un attachement culturel fort. C'est notamment le cas de ces deux étiquettes ci-contre. La première, qui promeut l'eau de Cologne des artistes parfumeurs réunis de Saint-Paul illustre une aquarelle représentant le village et ses abords fleuris. La seconde, qui vante les mérites du parfum « Nice la nuit », met, quant à elle, en scène un arlequin jouant de la cithare à la cime d'un arbre un soir de pleine lune, observé par deux demoiselles.



Les trois étiquettes ci-contre abordent une autre facette de l'imaginaire développé par les parfumeurs pour vendre leur produits. De formes et de styles très différents, ces illustrations font ouvertement référence à la colonisation et à l'exotisme. L'étiquette pour le savon Maubert dédié à Sidi el Mahiddyn revêt ainsi tous les codes de l'orientalisme. L'étiquette des Etablissements Morel & Cie est originale dans le sens où elle fait partie d'une série d'étiquette arborant toutes cette illustration du Taj Mahal sans aucun rapport avec le parfum promu, dans ce cas la tubéreuse. La dernière étiquette, de la société Meunier Frères révèle un autre aspect du rapport de la métropole aux pays colonisés et évoque la représentation raciale du noir à travers le portrait de « Bamboula », un jeune africain au large sourire, au nez plat et aux oreilles percées dont le torse est nu. Plus rares que les étiquettes florales ou féminines, elles témoignent plus largement de la vision européenne du processus de colonisation qui tend à valoriser certains hommes et monuments de ces civilisations disparues ou, au contraire, véhiculent l'image d'un colonisé, qui, par l'adoption du parfum, acquiert une part d'humanité. Cette iconographie coloniale disparaît à partir des années 1940, époque où la situation coloniale tend à se dégrader et où la figure féminine impose son hégémonie dans les codes de représentation liés à la parfumerie.

Étiquettes extraites de la collection du Musée International de la Parfumerie

Figure 13 – Les étiquettes

Les affiches publicitaires.



À partir de 1860 apparaissent les premières affiches publicitaires en couleurs. De couleurs vives, elles privilégient tout d'abord, dans une évolution similaire aux étiquettes, les illustrations florales où la rose est omniprésente. Cette affiche de la parfumerie Adrot à l'enseigne « Aux fleurs des champs » ne renseigne pour l'instant pas un produit défini mais contribue à véhiculer une certaine image de la marque et à promouvoir sa notoriété en reproduisant les médailles obtenues à l'occasion d'expositions. Cette seconde affiche de la parfumerie savonnerie Gellé Frères date environ de 1870. Privilégiant toujours la référence florale, celle-ci passe pour autant au second plan. La raison sociale au centre de la composition soutient un miroir elliptique encadré d'or. Dans ce miroir, une femme est allongée sur un char en pierre entouré de deux chérubins. Référence antique, cette représentation met au centre de l'attention la figure féminine qui s'impose désormais dans toutes les affiches liées à la parfumerie. Mis à part les représentations antiques, les nonnes font parties des premières figures féminines promues dans les affiches publicitaires de la seconde moitié du XIX^e siècle. Cette affiche pour le savon des carmélites se démarque de manière antinomique des reproductions précédentes. Le produit est cette fois mis en avant et les chapeaux vantent le parfum délicieux et la finesse exquise de ce savon qui apporte toilette, hygiène et élégance pour un prix modique et accessible « partout ». Le dessinateur récupère pour autant quelques codes déjà usités par les illustrateurs de marques luxueuses: dans un cadre de feuillage, une jeune carmélite de profil tourne son regard serein vers l'inconnu. L'affiche de la parfumerie Violet marque un nouveau tournant puisqu'elle présente pour la première fois une figure féminine existante, l'impératrice Eugénie. Elle est représentée de profil dans un médaillon en dessous duquel le parfumeur valorise son statut de « Fournisseur breveté de S.M. l'Impératrice des Français ».

CORDIER A., *Aux fleurs des Champs* 1860 Adrot., 1860, lithogr. en coul., 32x40 cm. CHÉRET Jules, *Parfumerie savonnerie Gellé frères*, 1878, lithogr. en coul., 55x73 cm. *Savon des Carmélites parfum délicieux finesse exquise*, 1890, lithogr. en coul., 118x79 cm. CHÉRET Jules, *Fournisseur breveté de S.M. l'Impératrice des Français...* Parfumerie Violet, 1869, lithogr. en coul., 64x90 cm.



Au début du XX^e siècle, les affiches publicitaires délaissent les anciens codes de présentation pour la seule promotion de la femme. Les illustrations se détachent des représentations traditionnelles de la femme antique, de la religieuse ou de l'impératrice pour promouvoir l'avènement de la femme moderne et bourgeoise. La première affiche « Parfums des Femmes de France » en est un bel exemple. Une jeune femme élégante, les cheveux coiffés, vêtue d'une robe à la mode vient de déposer sur son mouchoir un peu de parfum qu'elle respire avec satisfaction. La composition est raffinée et colorée à l'aquarelle, technique qui s'impose dans les réclames dans la première moitié du XX^e siècle. La seconde affiche renvoie aux mêmes caractéristiques: une jeune femme rousse aux bras chargés de fleurs, à la robe, aux bas et aux chaussures sur mesure, semble marcher gaiement, enveloppée d'un fond bleu noir. Le nom du parfum, la marque de fabrique, l'adresse du fournisseur ont ici complètement disparu au profit de la seule évocation de la femme moderne.

Progressivement, des affiches suggèrent le voyage et l'exotisme par la création de réclame colorée évoquant des pays lointains comme la publicité de la parfumerie Delettrez qui, dans les années 1920, multiplie ce type d'affiche. Son parfum, *Amaryllis du Japon* » est promu par une jeune japonaise vêtue d'étoffes soyeuses, de chaussures et d'une ombrelle telles que les femmes françaises se les représentent. Plusieurs sous-titre rappelle l'origine parisienne du parfumeur: « 15 Rue Enghien, Paris », « The latest parisian perfume »; et la clientèle ciblée: « Parfumerie du monde élégant ». La publicité de la Parfumerie orientale pour sa « crème orientale » répond aux mêmes codes de représentation. Une jeune femme originaire de l'Orient porte une tenue dénudée avec des tissus orientaux ornés d'or et de pierre fait la promotion de ce produit.

Les réclames évoquent également le voyage dans le temps à l'image de la dernière affiche « Pourpre Antique, un parfum de Luzy », qui évoque, dans des couleurs intenses de rouge sur bleu, une femme voilée d'un tissu délicat qui ne laisse apercevoir que ses yeux et invite le lecteur au fantasme.

Parfums des femmes de France Viville Oh! Quel parfum exquis que cette Violette Reine, 1895, lithogr. en coul., 121x82 cm. CHÉRET Jules, *Parfumerie-distillerie Monaco. Iris Villa. Monte Carlo*, 1897, lithogr. en coul., 126x86 cm. *Amaryllis du Japon, the latest parisian perfume*, 1891, lithogr. en coul., 1,28x0,92 m. BAYLAC Lucien, *Crème orientale, poudre et savon pour la beauté et la santé de la peau*, 1894, lithogr. en coul., 120x90 cm. *Pourpre antique. Un parfum...* De Luzy, 1921, lithogr. en coul., 148x99 cm.

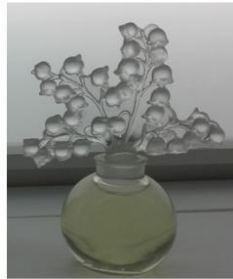
Figure 14 – Les affiches publicitaires

L'évolution des flacons de parfum.



1. Façon. Déb. XIXe s., Cannes-La-Bocca, Verre. 2. Flacon. 1ère moitié du XIXe s., Cannes-La-Bocca, Verre. 3. Flacon dit « des trois Grâces ». Vers 1830, Cannes-La-Bocca, Verre. 4. Guerlain, *Jicky*, 1889, Verre.

Au début du XIX^e siècle, les parfumeries grassoises s'approvisionnent auprès des verreries de Cannes-la-Bocca pour contenir leurs précieuses essences. Ces flacons en verre, de grande contenance, sont travaillés pour faire apparaître, en relief, des personnages, des figures, des fleurs. Les trois premiers flacons en sont de belles illustrations. A la fin du XIX^e siècle, ces modèles sont abandonnés au profit d'un flacon épuré, celui d'un pot à pharmacie: c'est désormais l'étiquette qui définit le produit.



L'importance croissante de l'étiquette au début du XX^e siècle, entraîne une certaine uniformisation des récipients en verre jusqu'au moment où la recherche de l'Art nouveau apporte un complet renouvellement des formes. Guimard et Laliqne sont les premiers créateurs à s'engager dans cette voie. Par la suite, l'Art Déco s'inscrit dans une réaction contre les formes baroques et recherche des modèles géométriques. René Laliqne devient le premier collaborateur du parfumeur Coty pour qui il crée de nombreux flacons. Par une technique à base de procédés mécaniques, il produit des œuvres d'une grande qualité artistique tout en abaissant ses coûts. Les flacons 1 et 2 attribués à Laliqne illustre cette finesse dans la création et le travail du verre. Le flacon de Coryse intègre la couleur à son flacon, cet usage se multiplie à partir des années 1920. D'autres parfumeurs tentent également de se démarquer par l'utilisation de matériaux précieux comme le cristal: le flacon de Jn Giraud, *Dans les nues*, en est un bel exemple avec son flacon dont le centre est sculpté et coloré.

1. JN GIRAUD FILS, *Dans les nues*, 1910, Grasse, Cristal. 2. LALIQUÉ René, *Leurs Amés*, D'Orsay, vers 1913, France, Verre. 3. CORYSE, *Rose d'Ispahan*, vers 1920, France, Verre. 4. LALIQUÉ René, *Clairfontaine*, 1931, France, Verre.



À côté de ces modèles luxueux, d'autres formes plus atypiques sont données au contenant. Dans les années 1860, les verriers rivalisent d'imagination pour former des flacons originaux comme le flacon « poisson » ci-contre. Cependant, c'est surtout dans la première moitié du XX^e siècle, que certains créateurs envisagent de leur donner des formes plus audacieuses : les flacons 2 et 3 représentent ainsi une cigale et un revolver. D'autres flacons conservés au Musée International de la Parfumerie illustrent des Tour Eiffel, des personnages, etc. Durant cette période apparaissent également les premiers vaporisateurs. Le flacon 1, créé durant la Première Guerre mondiale, en est un amusant exemple.

1. Char vaporisateur, vers 1917, France. 2. Flacon revolver, début XX^e siècle, France, Verre. 3. Cigale, début XX^e siècle, France, Verre. 4. Flacon-figurine en forme de poisson, vers 1860, France, Verre.

Figure 15 – L'évolution des flacons de parfum

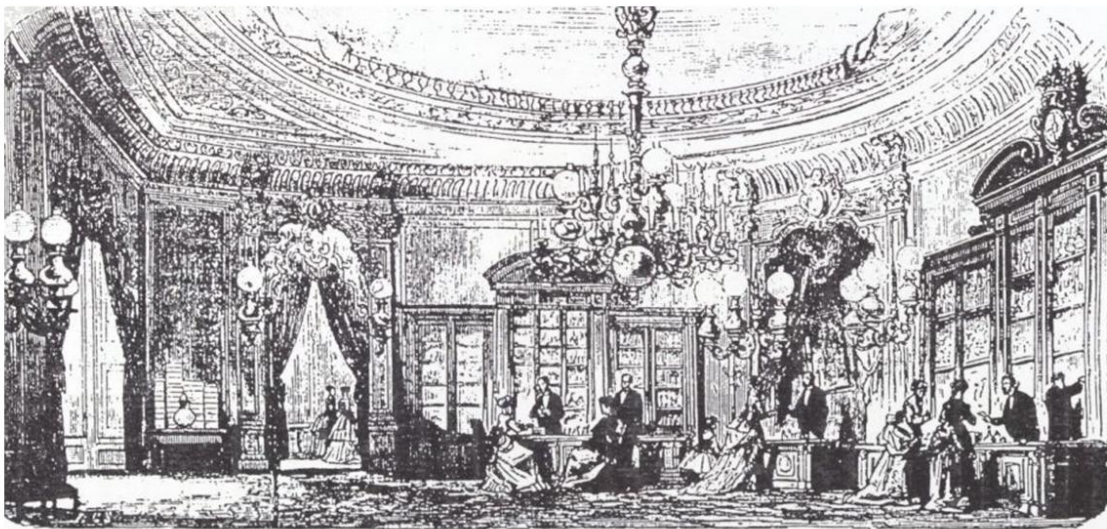
De la boutique de l'apothicaire au salon du parfumeur



1. Musée International de la Parfumerie, reconstitution d'une boutique d'apothicaire, salle Moyen Âge. 2. Un atelier de gantier au XVIII^e siècle, d'après une gravure du temps (Musée Fragonard à Grasse). Extraite de, Docteur Boyer, « La Belle histoire des parfums », *La France et ses Parfums*, n° 19, novembre-décembre 1960, p. 32.

Au Moyen Âge, la fonction d'apothicaire se diffuse en France. La première illustration en présente une boutique type. Le client se présente à un comptoir derrière lequel les onguents, les baumes et les pommades sont rangés sur des étagères. Cette peinture illustre les différents travaux qui occupent la boutique : sur le côté droit un homme prépare les remèdes, au centre un vendeur conseille un malade, à gauche un homme retranscrit les formules.

Au XVIII^e siècle l'atelier des gantiers-parfumeurs s'inspire de celui de l'apothicaire. Des étagères contiennent les peaux et les parfums.

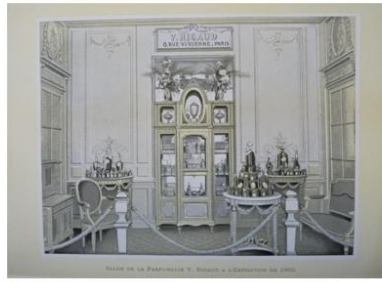


Parfumerie Violet: vue intérieur des salons. Gravure extraite de LHEUREUX-ICARD Rosine, « Les parfumeurs à Paris entre 1860 et 1910 », *Bulletin de la société de l'histoire de Paris et de l'île de France*, 1997, pp. 117-152, p. 144.

À la fin du XIX^e siècle, les parfumeurs parisiens, qui jusqu'alors officiaient dans des boutiques similaires à celles des gantiers-parfumeurs ci-dessus, changent de stratégie. Ils achètent de nouveaux locaux, vastes et chaleureux, qu'ils aménagent comme des salons où les clients et clientes peuvent venir s'asseoir et découvrir les dernières compositions de la maison. Le mobilier y est raffiné et l'éclairage électrique. Les vendeurs sont nombreux et au petit soin des acheteurs.

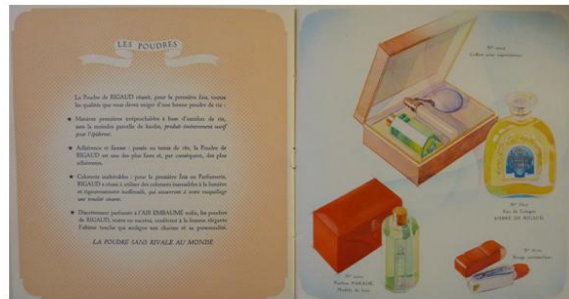
Figure 16 – De la boutique de l'apothicaire au salon du parfumeur

Les catalogues de parfumeurs parisiens



1. Archives du Musée International de la Parfumerie (Arch. Int. Parf.), RIGAUD V., « Parfumerie Victoria », *Catalogue de la parfumerie Rigaud*, Paris, s.n, 1878, 6 p., p. 1. 2. Archives du Musée International de la Parfumerie (Arch. Int. Parf.), RIGAUD V., « Salon à l'Exposition Universelle de 1900 », *Supplément au catalogue de la parfumerie Rigaud*, Paris, E. Pinson, 1900, 13 p., p. 1.

Les catalogues sont le support privilégié des parfumeurs au cours du XIX^e siècle. D'abord sous forme de feuillets, ils listent les différents produits des maisons de parfumerie qui sont, jusqu'au dernier quart du XIX^e siècle, très nombreux. A la charnière du XX^e siècle les parfumeurs réduisent leur offre afin de mieux valoriser leurs compositions. Les catalogues deviennent de plus en plus raffinés. Le papier est désormais de bonne qualité et les illustrations intègrent des pages intermédiaires. La parfumerie Rigaud, à l'image de Guerlain, reproduit son salon présenté à l'Exposition Universelle de 1900.



1. Arch. Int. Parf., RIGAUD V., « Parfumerie Modern Style », *Supplément au catalogue de la parfumerie Rigaud*, Paris, E. Pinson, 1900, 13 p., p. 4. 2. Arch. Int. Parf., RIGAUD V., « Parfumerie Sonia : parfum, savon et poudre de riz », *Supplément au catalogue de la parfumerie Rigaud*, Paris, E. Pinson, 1900, 13 p., p. 6. 3. Arch. Int. Parf., RIGAUD V., « Les poudres », *Catalogue Charme et Beauté*, 1920, 14 p., pp. 4-5.

À partir de 1900, les catalogues intègrent la couleur et reproduisent les contenants des produits parfumés. Ils déclinent désormais ces derniers selon des gammes, comme c'est le cas de la « Parfumerie Modern Style » ou de la « Parfumerie Sonia » qui déclinent des savons, des poudres, des parfums suivant les mêmes codes publicitaires. La présentation de ces gammes évolue peu durant l'entre-deux-guerres, perspective mise à part comme dans l'illustration 3 ci-dessus.



Arch. Int. Parf., Bruno Court, *Catalogue des prix courants*, 1919, 21 p.

Les parfumeurs grasseois, qui utilisent des catalogues depuis le XVIII^e siècle, adoptent, au début du XX^e siècle, les mêmes codes de présentation que les parfumeurs parisiens en les adaptant aux caractéristiques de la parfumerie grasseoise. Le catalogue de Bruno Court en est un exemple révélateur. Entre chaque liste de produits des photographies illustrent, entre autres, une vue extérieure de l'usine, le tri et la cueillette des roses. Ces photographies sont commanditées par l'entreprise, qui demande pour ce faire à leurs ouvrières de se vêtir élégamment et de ne pas regarder l'objectif. Les autres sociétés de transformation de matières premières naturelles ont recours aux mêmes méthodes : Chiris, Roure, Lautier, Cavalier, etc.

Figure 17 – Les catalogues des parfumeurs parisiens

III. Un secteur d'activité puissant.

La croissance de la parfumerie française repose, au-delà des innovations impulsées par ces entrepreneurs, sur la mobilisation d'importants capitaux mais aussi sur l'investissement des parfumeurs dans la défense de leurs produits et de leurs marques. Dans ce contexte, ils mobilisent la fortune familiale, ils nouent des alliances économiques et ils tissent des relations privilégiées avec des banques et des fournisseurs afin d'assurer la pérennité de leurs entreprises. Dans le même temps, ils font appel aux autorités compétentes françaises ou étrangères pour protéger les dessins et les modèles de flacons comme les marques de fabrique qu'ils créent ; ils se regroupent en syndicats ou en organisation professionnelle afin de défendre leurs intérêts communs quand ils ne se présentent pas en politique à des fins industrielles mais aussi pour des raisons plus personnelles : un engagement politique réel, des projets de grandes envergures, la recherche de reconnaissance sociale ou encore l'atavisme sont autant de pistes de réflexions pour comprendre l'intégration de ces patrons aux milieux politiques.

Cette dernière partie revient successivement sur ces différentes problématiques en s'appuyant, d'une part, sur les travaux d'Eugénie Briot, de Rosine Lheureux-Icard, d'Elisabeth de Feydeau, de Raymond Chabert, de Gabriel Benalloul et de l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Écrit des Alpes-Maritimes (ASPEAM), et, d'autre part, sur les articles de presse consacrés à la promotion et la défense de la parfumerie française. Ces derniers permettent de confronter les parcours des parfumeurs parisiens et grasseois et de révéler la trajectoire commune de ces différents entrepreneurs en termes de capitaux, d'associations et d'insertion des milieux politiques.

1. La force économique.

La seconde moitié du XIX^e siècle est, comme nous l'avons abordé précédemment, synonyme de transformations majeures au sein de la parfumerie française. L'accroissement de l'offre et de la demande a ainsi impliqué de nombreuses modifications dans les techniques de fabrication, dans les compétences recherchées auprès des ouvriers et des employés, dans la localisation et l'agencement des points de vente et dans la promotion des articles de parfumerie. Ces évolutions supposent la disponibilité de capitaux importants en amont de la production. À cette fin, les parfumeurs mobilisent, en fonction de leur position sociale, la fortune familiale, l'appui des banques et le soutien de leurs partenaires économiques. Face aux mutations du marché mondial et du fait de la vocation exportatrice de la filière, ces

entrepreneurs se regroupent, à la fin du XIX^e siècle, en organisations professionnelles afin de se tenir au courant des variations du marché, de se défendre de la concurrence déloyale et de la contrefaçon et, enfin, dans le but de tisser un large réseau professionnel. Rassemblés principalement en syndicats, ces derniers ne sont, pour autant, pas la seule voie choisie par les parfumeurs pour faire connaître leurs revendications. En effet, nombreux sont les patrons à prétendre aux charges publiques telles que maire, conseiller général, député ou encore sénateur. L'alliance de la puissance économique et politique fait ainsi des parfumeurs français, malgré des divergences d'opinions⁴⁴², une corporation soudée et dirigée dans un intérêt commun d'expansion industrielle et de progrès, empreint d'un paternalisme exacerbé.

Dès le milieu du XIX^e siècle, la question de l'accès à des ressources financières suffisantes apparaît comme un préalable indispensable à la réussite des parfumeurs parisiens et grasseois. Néanmoins, les modalités d'accès à ces capitaux varient considérablement d'un entrepreneur à l'autre. Les résultats mis en évidence par les recherches de Rosine Lheureux-Icard⁴⁴³ et Eugénie Briot⁴⁴⁴ sur les parfumeurs parisiens et de Gabriel Benalloul⁴⁴⁵ concernant les parfumeries grasseoises révèlent ainsi trois vecteurs privilégiés d'apports financiers. Parmi ces derniers, la fortune familiale ou personnelle de l'entrepreneur explique, pour la majorité des parfumeurs, l'installation et la croissance de l'entreprise. Le recours à l'emprunt et le soutien des partenaires professionnels viennent aussi occasionnellement compléter les investissements de l'entreprise.

Dans le cas de la parfumerie parisienne, la mobilisation de moyens financiers importants occupe surtout les moyennes et grosses structures. En effet, malgré la croissance du secteur d'activité, jusqu'à la Première Guerre mondiale, la majorité des boutiques demeure de petits ateliers employant une à trois personnes et ne nécessite pas, de ce fait, d'investissements majeurs. Ces problématiques s'appliquent donc surtout aux moyennes et grosses entreprises, qui représentent un tiers du marché de la parfumerie parisienne mais qui

⁴⁴² Pour exemple, François Coty, formé au sein de l'entreprise les Établissements Antoine Chiris, adhère aux idéologies d'extrême droite tandis que Léon Chiris participe de manière active aux volontés de réformes du parti centre-gauche tandis que Georges Chiris, son successeur et proche collaborateur de François Coty, poursuit les projets politiques de son père.

⁴⁴³ LHEUREUX-ICARD Rosine, « Les parfumeurs à Paris entre 1860 et 1910 », *Bulletin de la société de l'histoire de Paris et de l'Île de France*, 1997, pp. 117-152. LHEUREUX Rosine, *Une histoire des parfumeurs, France 1950-1910*, Champ Vallon, Paris, 2016, 343 p.

⁴⁴⁴ BRIOT Eugénie, *La chimie des élégances, la parfumerie parisienne au XIX^e siècle : naissance d'une industrie du luxe*, thèse de doctorat en Histoire des Techniques, sous la direction d'André Guillaume et Laurence Lestel, Paris, Conservatoire National des Arts et Métiers, 2008.

⁴⁴⁵ Voir note 3.

mobilise presque la moitié des ouvriers⁴⁴⁶ de la filière à la fin du XIX^e siècle. Aux regards des parcours divers et variés de ces chefs d'entreprises, il apparaît difficile d'établir une étude prosopographique pertinente. Cependant, il est possible d'appréhender, pour certains d'entre eux, les stratégies de financement de leurs sociétés. Pour les « anciens » parfumeurs, fondateurs ou héritiers de maisons déjà existantes avant la modernisation de la production, la pérennité de l'entreprise nécessite des investissements réguliers. La maison Piver⁴⁴⁷ multiplie ainsi ses points de vente à Paris⁴⁴⁸, la maison Pinaud⁴⁴⁹ finance l'achat et la construction d'une usine à Pantin⁴⁵⁰, tandis que les maisons Guerlain⁴⁵¹, Violet⁴⁵², etc. investissent massivement dans le marketing de leurs produits. La productivité et la rentabilité de leur industrie leur permet ainsi de dégager des fonds destinés à être réinjectés dans la croissance de l'entreprise. À la différence de ces exemples de transferts dynastiques de sociétés nées à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle, les parfumeurs de la seconde moitié du XIX^e siècle sont nombreux à exercer des professions diverses avant d'embrasser la carrière de transformateur de matières premières ou de compositeur et négociant de produits parfumés. Pour ces sociétés naissantes comme Roger&Gallet, Alexandre Bourjois⁴⁵³ ou Félix Millot⁴⁵⁴,

⁴⁴⁶ Ces sociétés qui représentent 29% des établissements emploient pour autant 47% de la main d'œuvre. LHEUREUX-ICARD Rosine, « Les parfumeurs à Paris entre 1860 et 1910 », *art.cit.*, p. 152.

⁴⁴⁷ Louis Toussaint Piver (1787-1877) d'abord commis de la maison *À la reine des fleurs* appartenant au célèbre parfumeur Pierre Guillaume Dissey, reprend l'entreprise à la mort de Dissey. Ces fils, Alphonse, Lucien et Louis-Toussaint Piver poursuivent progressivement l'expansion de la société. LHEUREUX Rosine, *Une histoire des parfumeurs*, *op.cit.*, pp. 327-328.

⁴⁴⁸ BRIOT Eugénie, *La chimie des élégances*, *op.cit.*, p. 383.

⁴⁴⁹ Edouard Pinaud, issu d'une famille de modistes provinciaux rachète en 1840 au parfumeur Legrand un commerce de savonnerie et d'eau de Cologne auquel il donne un essor considérable. LHEUREUX Rosine, *Une histoire des parfumeurs*, *op.cit.*, p. 327.

⁴⁵⁰ BRIOT Eugénie, *La chimie des élégances*, *op.cit.*, p. 167

⁴⁵¹ Pierre François Guerlain (1798-1864), issu d'une famille de potiers, devient médecin chimiste. En 1828, il ouvre une boutique rue de Rivoli. Il fabrique des produits de qualité vendus à un prix élevé et multiplie les magasins de vente de prestige. Son fils Aimé se révèle un grand parfumeur et la maison Guerlain prend un essor considérable. Gabriel puis ses fils pérennisent par la suite l'entreprise familiale. LHEUREUX Rosine, *Une histoire des parfumeurs*, *op.cit.*, pp. 320-321.

⁴⁵² La maison Violet, née à l'initiative d'un dénommé Violet en 1827, connaît des débuts incertains. Il semble que l'association avec M. Guenot et M. Monpelas dans les années 1830 impulse un premier essor à la société. En 1849, la maison Violet est reprise par M. Allard et Louis Claye. A partir de cette date, l'entreprise croît rapidement et elle devient fournisseur officielle de l'impératrice Eugénie. Renommée en 1858 A la reine des abeilles-Maison Violet, des agents sont installés à New-York et Saint-Petersbourg. La société Violet est une actrice majeure de la parfumerie jusque dans les années 1930. GONZALEZ Sylvie, TILLIER Bertrand (ss la dir.), *Des cheminées dans la plaine : cent ans d'industrie à Saint-Denis, 1830-1930*, Créaphes, Paris, 1998, 208 p., pp. 155-157.

⁴⁵³ En 1863, le comédien Joseph-Albert Ponsin fonde une fabrique de pommade pour blanchir la peau des artistes de théâtre des grands boulevards parisiens. En 1879, il confie sa société à Alexandre-Napoléon Bourjois (1847-1893). En 1890 il s'associe avec Émile Orosdi qui apporte l'argent nécessaire au développement de l'affaire. Rachetée en 1898 par Ernest Wertheimer, la société est implantée aux États-Unis. VANGREVENINGE Valérie, DE FEYDEAU Élisabeth, *Bourjois, la beauté à l'accent français*, coll. Patrimoine, Paris, Chêne, 2014, 64 p., pp. 4-23.

⁴⁵⁴ La parfumerie Millot fondée par Félix et Louise Millot en 1859 par rachat en commandite d'une petite fabrique prend un essor soudain après la commercialisation d'une teinture pour cheveux. À partir de 1876,

la question de l'immobilisation d'actifs constitue évidemment un pré requis décisif dans la réussite de leur entreprise. Le financement, essentiel au lancement de la maison de parfumerie, est ainsi principalement recherché auprès de la fortune familiale ou personnelle du dirigeant⁴⁵⁵. Cette fortune, bien souvent acquise grâce à la position sociale et économique de la famille, peut également provenir de l'enrichissement graduel de l'entrepreneur qui consolide peu à peu son affaire notamment par le biais d'un mariage d'intérêt. C'est ainsi que Roger&Gallet, cousins et membres d'une riche famille normande, respectivement ancien chapelier et ancien banquier, n'embrassent que sur le tard le métier de parfumeur tandis que Jean-Baptiste Gaspard Cottance⁴⁵⁶, de famille plus modeste, est d'abord formé chez un certain Carette avant de s'associer en 1863 avec Alexandre Bourdin et de se marier avec Hortense Cottance, dont les apports du premier et la dot de la seconde lui permettent de réunir les fonds nécessaires à la construction d'une usine à la Villette⁴⁵⁷. Ainsi, jusqu'au premier quart du XX^e siècle, la dissociation entre fortune personnelle et fortune professionnelle demeure floue. En cela, l'avenir du directeur est intrinsèquement lié à celui de sa société. Le capital est parfois complété par des crédits contractés auprès de différentes banques pour qui l'assise personnelle de l'entrepreneur fait office de garantie quant au remboursement du prêt. C'est le cas de Roger&Gallet qui contracte, en vue de « donner plus d'extension dans leur commerce »⁴⁵⁸, par la modernisation de leur matériel, deux emprunts successifs au Crédit Foncier de France en engageant les biens de leurs épouses, d'un montant de 190 000 francs⁴⁵⁹. Les amitiés et la confiance des partenaires économiques représentent enfin un levier décisif dans la pérennité de certaines maisons. En effet, il arrive qu'une trésorerie trop mince mette en péril la jeune réputation de la maison. La confiance accordée par les fournisseurs de la société permet dès lors de maintenir les approvisionnements des boutiques dans l'attente d'une meilleure conjoncture. Eugénie Briot a ainsi mis en lumière le parcours de la maison Agnel dont le fournisseur de matières premières, L. Augier, se renseigne régulièrement sur la situation de son client. En septembre 1878 l'administration n'affiche aucune garantie quant à la viabilité

Louise Millot assure seule la direction de l'entreprise avant de la céder à ses petits-fils en 1899. Ces derniers innovent dans l'art de la présentation notamment à l'occasion de l'Exposition universelle de 1900. En 1903 est créée la parfumerie Millot S.A. LHEUREUX Rosine, *Une histoire des parfumeurs, op.cit*, pp. 324-325.

⁴⁵⁵ LHEUREUX-ICARD Rosine, « Les parfumeurs à Paris entre 1860 et 1910 », *art.cit*, p. 121.

⁴⁵⁶ Jean-Baptiste Gaspard Cottance, originaire de Seine et Marne se forme « Aux armes de Paris » dans le 4^e arrondissement. Il s'associe en 1861 avec Alexandre Bourdin, marchand de nouveauté. La maison, renommée *Parfumerie Centrale* possède dès 1862 une usine à la Villette. L'entreprise connaît un essor continu jusqu'en 1900 grâce à sa renommée en province. LHEUREUX-ICARD Rosine, « Les parfumeurs à Paris entre 1860 et 1910 », *art.cit*, pp. 120-121.

⁴⁵⁷ LHEUREUX-ICARD Rosine, « Les parfumeurs à Paris entre 1860 et 1910 », *art.cit*, p. 121.

⁴⁵⁸ LHEUREUX-ICARD Rosine, « Les parfumeurs à Paris entre 1860 et 1910 », *art.cit*, p. 130.

⁴⁵⁹ *Ibid.*

de la maison Agnel. L. Augier continue cependant de l'approvisionner. Une nouvelle enquête en 1883 affirme au contraire « Assez bonnes affaires, bonne réputation. »⁴⁶⁰. La solidité du partenariat et du rapport de confiance entre les deux protagonistes constituent, de ce fait, un élément de réussite pour le parfumeur parisien et une source de profit pour son fournisseur de matières premières.

À Grasse, l'industrie de transformation des matières premières naturelles nécessite également la mobilisation de capitaux importants. En effet, l'essor des techniques entraîne des investissements colossaux dont les résultats sont souvent indécis. L'achat du matériel et l'adaptation des usines aux nouvelles techniques d'extraction impliquent des fonds conséquents, d'autant plus que certaines matières premières testées suivant les techniques novatrices se sont révélées, dans un premier temps, infructueuses et ont nécessité de nombreux essais avant l'obtention de résultats acceptables. De même, l'extension des plantations à Grasse, à l'étranger et dans les colonies implique la mobilisation de capitaux importants afin de subvenir aux besoins des producteurs et colons en attendant les premières récoltes. Pour autant, ces investissements n'occupent qu'une vingtaine d'entreprises du bassin grassois. Les quarante autres structures qui pratiquent la transformation de matières premières et la création de parfum à Grasse au cours du XIX^e siècle constituent, comme leurs homologues parisiens, de petits ateliers qui ne comptabilisent que quelques ouvriers. De même, comme pour les grandes maisons parisiennes, les ressources familiales, les crédits et les alliances et rapprochements familiaux sont autant de facteurs qui permettent d'asseoir la croissance des entreprises grassoises et leur assise économique locale, nationale et internationale. Cette stratégie permet ainsi aux entreprises grassoises existantes depuis le début du XIX^e siècle telles que les Établissements Chiris, les sociétés Roure, Bruno Court, Lautier Fils, Hugues Aîné, etc., léguées de père en fils ou de père en gendre, d'agrandir progressivement leur usines voir de créer de nouvelles implantations outre-mer. La fortune des chefs d'entreprise, la possession rentière du tissu familial permet alors de contracter des crédits malgré le risque parfois élevé des projets initiés par certains d'entre eux :

Mr Chiris a de bonnes aptitudes et connaissances en matière commerciale, industrielle et financière, mais il passe à tort ou a raison pour défendre un peu âprement ses intérêts et on le dit même parfois un peu subtil en affaires. (...). La famille Chiris ne jouissait autrefois que d'une notoriété relative dans les milieux mondains et aristocratiques, elle était même un peu tenu à l'écart en raison de son origine, mais grâce à ses alliances avec la famille Carnot, elle est actuellement très répandue dans la haute société et Mr Chiris a été nommé chevalier de la légion d'honneur. Il a fait partie de différents cercles,

⁴⁶⁰ BRIOT Eugénie, *La chimie des élégances*, *op.cit*, p. 386.

mène un large train de maison et est à la tête d'une grosse fortune personnelle. De l'ensemble des avis recueillis qui sont assez partagés sur la façon que Mr Chiris envisage des affaires, il résulte que l'on pourrait traiter éventuellement sur la base d'un bon découvert, mais en examinant cependant de temps à autre les affaires proposées⁴⁶¹.

Suivant un mouvement continu tout au long du XIX^e siècle, de nouvelles sociétés de parfumerie grassoises voient le jour. Pelissier Aragon, Robertet et Cie, Payan Bertrand, Bertrand Frères, Muraour, Schmoller Bompard, etc.⁴⁶², ont à leur tête des familles de négociants grassoises qui possèdent un dense réseau de contacts tant du côté des fournisseurs que des clients potentiels. La solidarité familiale, les alliances matrimoniales et la tradition négociante de la ville sont ainsi à l'origine de la réussite de ces parfumeurs grassoises⁴⁶³ tout autant que la proximité de la matière première et des ressources nécessaires à une telle industrie. De plus, ils sont nombreux à valoriser un multi-positionnement de leurs sociétés. Ainsi, hormis les essences destinées aux produits de luxe, à la cosmétique et à la savonnerie, certaines entreprises sont à l'origine d'une grande production d'huiles essentielles dédiées à la pharmacie, d'arômes alimentaires⁴⁶⁴, surtout à partir de la première moitié du XX^e siècle, ainsi qu'une foule de dérivés destinés aux industries chimiques⁴⁶⁵ qui confortent leur assise économique bien au-delà du secteur du luxe.

2. Défense de la profession, syndicats et engagements politiques.

a. Les marques de fabrique comme moyen principal de défense de la profession.

Cette émergence progressive d'une industrie de la parfumerie repose sur un socle d'entrepreneurs innovants et les larges profits qu'elle dégage invite rapidement des falsificateurs à contrefaire les célèbres produits des grandes maisons parisiennes. La

⁴⁶¹ Archives du monde du travail, 120 AQ 680, Banque nationale de crédit, *Renseignement sur la société anonyme « Etablissements Antoine Chiris »*, 26 juillet 1921.

⁴⁶² Nous reviendrons sur les parcours de ces entreprises. Hormis les travaux de Gabriel Benalloul, il convient de citer l'ouvrage de Joseph Farnier, FARNIER Joseph, *Contribution à la connaissance de la ville de Grasse*, Carestia, Grasse, 1981, 234 p. ; et les recherches de Valérie Bia, BIA Valérie, *Historique des maisons de parfumerie grasse*, mission du patrimoine ethnologique, Musée International de la parfumerie, Grasse, 1997, 151 p.

⁴⁶³ BENALLOUL Gabriel, « Historiques de sociétés de parfumerie de Grasse », *Recherches régionales*, n° 201, janvier-juin 2012, pp. 93-123.

⁴⁶⁴ Dès les débuts de la parfumerie, les relations sont nombreuses entre transformateurs de matières premières et liquoristes et chocolatiers. Dans les années 1920, le catalogue Verley mentionne un tableau exclusivement dédié aux arômes alimentaires, VERLEY, « catalogue de vente », *Revue des Marques de la Parfumerie et de la Savonnerie*, n° 1, janvier 1923, p. 1.

⁴⁶⁵ Pour exemple, l'eugénol, tiré de l'essence de clou de girole est employé comme plastifiant dans la fabrication des vernis transparents et des vernis colorés qui servaient à peindre les cocardes tricolores des ailes d'avions. GATTEFOSSE Jean, « Les végétaux aromatiques de Madagascar », *Agronomie coloniale*, n° 46, octobre 1921, pp. 113-121, p. 113.

multiplication des copies, qui ne se limite pas à la seule industrie des parfums mais touche une grande partie des branches artistiques et industrielles au cours du XIX^e et du XX^e siècle, est largement condamnée par les parfumeurs français même s'ils y voient parfois un mal nécessaire au rayonnement de la parfumerie nationale dans le monde. À partir des années 1860, l'essor croissant des contrefaçons appelle cependant les sociétés à protéger de manière plus systématique leurs nouveautés. Cette évolution est palpable au travers des dépôts des dessins, modèles et marques de fabrique enregistrés par l'administration. La législation française se dote en effet, à partir de 1791, d'une série de mesures visant à protéger la propriété industrielle définie comme « l'ensemble des droits que l'homme peut acquérir par la création de son esprit dans le domaine de la production et du commerce »⁴⁶⁶. La loi du 23 juin 1857 et le décret du 26 juillet 1858 appliquent de ce fait, cette dernière notion aux marques et modèles de fabrique :

On considère en France, comme marque de fabrique les noms sous une forme distinctive, les dénominations, emblèmes, empreintes, timbres, cachets, vignettes, reliefs, lettres, chiffres, enveloppes et tout autre signe servant à distinguer les produits d'une fabrique ou les objets d'un commerce⁴⁶⁷.

La marque appartient dès lors à celui qui la dépose à la chambre de commerce ou aux greffes du tribunal, ce qui explique en partie l'évolution rapide des dépôts dès la mise en application de la loi. Les fonds d'archives des dépôts des dessins, modèles et marques de fabrique ont fait l'objet d'études qui révèlent la richesse de cette documentation. Rosine Lheureux-Icard⁴⁶⁸ a ainsi démontré, malgré les lacunes du fonds parisien⁴⁶⁹, la diversité des dépôts et les stratégies différenciées adoptées par les parfumeurs pour protéger leurs produits. Raymond Chabert, à l'occasion du centenaire de « la côte d'Azur » et de l'inauguration du Musée international de la parfumerie en 1989⁴⁷⁰, puis Valérie Bia en mission ethnologique

⁴⁶⁶ CHABERT Raymond, *L'industrie de la parfumerie grasse, un siècle de dépôt des marques de fabriques au tribunal de commerce de Grasse*, Grasse, 1989, p. 3.

⁴⁶⁷ *Ibid.*

⁴⁶⁸ ICARD Rosine, DAUBRESSE Sylvie, VILLELA PETIT Inès, *Dessins, marques et modèles de fabrique déposés au conseil de prud'hommes de Paris, les cosmétiques, 1858-1910*, s.l., s.d., 37 p., Rosine LHEUREUX, « Lutter contre la contrefaçon : les dépôts de marques, dessins et modèles de fabrique des parfumeurs », *Une histoire des parfumeurs, France, 1850-1910, op.cit.*, pp. 189-251.

⁴⁶⁹ Le problème de l'archivage des dépôts se pose dès 1888. Le manque de place, les multiples déménagements des archives ont favorisés le pillage des fonds liés à la parfumerie, à la savonnerie et à la cosmétique. Ont ainsi été perdu l'ensemble des dépôts relatifs à un, trois ou cinq ans entre 1848 et 1910 et les dépôts effectués jusqu'en 1858 au greffe du tribunal de commerce notamment les enregistrements effectués par Baccarat, Guerlain, Jean-Marie Farina, Launay, Hautin et Cie, etc. Le conseil des prud'hommes ont néanmoins conservé tous les dessins et modèles à perpétuité de sa création à l'application de la loi du 14 juillet 1909. ICARD Rosine, DAUBRESSE Sylvie, VILLELA PETIT Inès, *Dessins, marques et modèles de fabrique déposés au conseil de prud'hommes de Paris, les cosmétiques, 1858-1910, op.cit.*, pp. 6-7.

⁴⁷⁰ CHABERT Raymond, *L'industrie de la parfumerie grasse, un siècle de dépôt des marques de fabriques au tribunal de commerce de Grasse, op.cit.*

pour ledit musée en 1997⁴⁷¹ se sont quant à eux penchés sur les dépôts de marque de fabrique effectués auprès du tribunal de Grasse. Le dépouillement de ce fonds a permis, d'une part, d'envisager l'évolution générale de la filière par rapport aux autres industries grassoises et, d'autre part, de reconstituer l'historique de certaines maisons de parfumerie. Les dépôts enregistrés, à Paris comme à Grasse, montrent ainsi une grande disparité en fonction des parfumeurs et de la politique initiée par l'entreprise. Certains entrepreneurs ne semblent pas y avoir recours mais cette constatation souffre de la disparition d'une partie des fonds. Quelques-uns enregistrent systématiquement les produits commercialisés tandis que la grande majorité n'y pourvoit que pour les produits phares de la marque⁴⁷². L'essor de la parfumerie française, notamment à l'exportation, pose de manière nouvelle la question des dépôts à la fin du XIX^e siècle :

Il fut un temps – qui n'est pas encore lointain – où le commerce se trouvait classé en deux catégories, savoir : le commerce national et le commerce international. C'était (à cette époque assez timorée) une grande rareté que d'exporter ses produits et lorsque, en province surtout, on disait d'un commerçant qu'il faisait « du commerce avec l'étranger », il en acquérait aussitôt une considérable notoriété. De notre temps, la facilité des relations et la rapidité des transports ont abaissé les frontières et favorisé les échanges de produits de pays à pays [...] Lorsqu'on crée une marque, ou qu'on lance un produit, on ne peut pas dire qu'ils seront spécialement destinés à la consommation nationale, mais au contraire, on doit toujours envisager, dès les premiers pas, l'extension possible des affaires et la vogue imprévue que peuvent rencontrer marque ou produit, et prendre à l'avance toutes précautions pour assurer leur protection aussi bien en France qu'à l'étranger⁴⁷³.

L'administration propose aussi aux parfumeurs étrangers qui commercialisent leurs produits en France d'enregistrer leur marque au même titre que leurs homologues français. Ces dispositions ont pour objectif d'encourager les autres pays à adopter une telle législation afin de protéger les articles français exportés, principale cible de la contrefaçon internationale. Les efforts intentés en ce sens donnent lieu à la fin du XIX^e siècle à des accords entre nations partenaires⁴⁷⁴ :

⁴⁷¹ BIA Valérie, *Historique des maisons de parfumerie grassoise*, mission du patrimoine ethnologique, Musée International de la parfumerie, Grasse, 1997.

⁴⁷² LHEUREUX Rosine, *Une histoire des parfumeurs*, *op.cit*, p. 209.

⁴⁷³ BOURDON Georges, « La protection internationale des modèles et les nouvelles tendances », *Revue des Marques de la Parfumerie et de la Savonnerie*, n° 2, février 1925, pp. 46-47, p. 47.

⁴⁷⁴ Déjà en 1883, la convention de l'Union de Paris adopte le cadre d'une législation internationale bilatérale qui intègre les dessins et modèles industriels. Pour autant, elle s'applique principalement en Europe à l'exception du Brésil, du Guatemala et du Salvador. LHEUREUX Rosine, *Une histoire des parfumeurs*, *op.cit*, p. 210.

Pour pallier à ces multiples inconvénients les divers pays liés par des échanges ont procédé à une entente qui sous la forme d'un amendement signé à Madrid le 14 avril 1891, a eu pour effet de constituer « l'Union pour l'enregistrement international des marques de fabrique et de commerce »⁴⁷⁵.

Cette initiative, d'abord réduite à cinq nations adhérentes, la France, la Belgique, l'Espagne, la Suisse et la Tunisie, s'étend progressivement aux autres pays européens⁴⁷⁶ et à quelques états d'Amérique latine⁴⁷⁷ dans la première moitié du XX^e siècle. Cependant, la protection des marques demeure limitée pour plusieurs raisons. D'une part, si le dépôt d'un brevet d'invention ou d'une marque peut être facilement assuré grâce aux dispositions légales de la plupart des pays, il n'en est pas de même pour les dessins et les modèles :

La faute en est la diversité des conceptions qui se sont, à cet égard, imposées à l'esprit des législateurs des divers Etats, et qui ont provoqué des classifications diverses suivant le caractère attribué au modèle industriel dans les législations intérieures de ces pays. Certains d'entre eux n'ont, sur ce point, prévu aucune protection et l'auteur d'un modèle nouveau s'y trouve désarmé pour revendiquer son droit de propriété sur sa création⁴⁷⁸.

D'autre part, bien que relayée au niveau international, la publication des dessins et modèles est inexistante tout au long du XIX^e siècle⁴⁷⁹. Pour y pallier, est créée en 1923 *La Revue des Marques de la Parfumerie et de la Savonnerie*⁴⁸⁰. Cette dernière diffuse régulièrement des articles relatifs à la contrefaçon et à l'évolution de la législation française et internationale relative à la protection industrielle. Elle semble néanmoins réservée aux industriels de la parfumerie et n'atteint vraisemblablement pas les multiples clients visés par ces contrefaçons, incapable de différencier l'original de la copie.

Afin de protéger leurs intérêts, les industriels ne se limitent pas à l'enregistrement de leurs marques et de leurs modèles de fabrique et ils décident, à la charnière du XX^e siècle, de se regrouper en organisations syndicales pour défendre au mieux les intérêts de la filière auprès des autorités compétentes.

⁴⁷⁵ CHAMPOCHE G., « La protection des marques à l'étranger », *Revue des Marques de la Parfumerie et de la Savonnerie*, n° 6, juin 1923, pp. 1-3, p. 1.

⁴⁷⁶ Les Pays-Bas, les Indes néerlandaises, le Portugal, l'Autriche, la Hongrie, la Tchécoslovaquie, la Roumanie, la Yougoslavie puis l'Allemagne à partir de 1922, adhèrent à cet amendement. *Ibid.*

⁴⁷⁷ Le Brésil, Cuba et le Mexique intègrent cette union commerciale. *Ibid.*

⁴⁷⁸ BOURDON Georges, « La protection internationale des modèles et les nouvelles tendances », *art.cit.*, p. 46.

⁴⁷⁹ MARCHAL Valérie, « Brevets, marques, dessins et modèles, évolution des protections de propriété industrielle au XIX^e siècle en France », *Documents pour l'histoire des techniques*, n° 17, juin 2009, pp. 106-116, p. 112.

⁴⁸⁰ Coll. MIP, *Revue des Marques de la Parfumerie et de la Savonnerie*, 1923-1938.

b. Le syndicalisme.

Afin de pallier les limites intrinsèques au dépôt des dessins, modèles et marques de fabrique, certains parfumeurs participent ou promeuvent, à partir de la fin du XIX^e siècle, la création de différents organes professionnels ou syndicaux visant à regrouper les principaux acteurs de la parfumerie dans la défense commune de la profession.

Pour autant, la contrefaçon ne constitue par le seul problème auquel sont confrontés les parfumeurs. À la fin du XIX^e siècle, le prix de l'alcool et les droits d'octroi qui pèsent sur l'ensemble des produits de parfumerie⁴⁸¹ sont également des facteurs de rapprochement pour les industriels :

Cette fiscalité lourde, vécue par les parfumeurs comme un obstacle à leur industrie, est aussi à l'origine de la mise en place d'une organisation professionnelle du secteur. L'exposition universelle de 1889 catalyse une réelle volonté d'établir une communauté d'intérêts au sein de la profession⁴⁸².

Au sortir de l'Exposition Universelle de 1889, Aimé Guerlain, organise avec son confrère Charles Gallet, plusieurs réunions où sont discutées les contraintes communes rencontrées par les industriels dont le succès les invite à institutionnaliser leurs prochaines rencontres. Aimé Guerlain avait d'ailleurs déjà pris une part active aux conseils d'admission et d'installation de l'exposition universelle et à la fondation de l'union des fabricants⁴⁸³. Le 25 juin 1890, une trentaine de membres adhèrent ainsi à la création de la chambre syndicale de la parfumerie française⁴⁸⁴, présidée par Aimé Guerlain⁴⁸⁵. À partir de cette date, plusieurs syndicats se rattachant à la parfumerie voient le jour : le syndicat des parfumeurs distillateurs des Alpes-Maritimes⁴⁸⁶, le syndicat des parfumeurs-distillateurs de Golfe-Juan Vallauris⁴⁸⁷, le syndicat des huiles essentielles⁴⁸⁸, le syndicat de la parfumerie de Lyon⁴⁸⁹ et le syndicat des

⁴⁸¹ BRIOT Eugénie, *La chimie des élégances*, *op.cit.*, p. 94.

⁴⁸² *Ibid.*

⁴⁸³ Fondée en 1872, l'Union des fabricants a pour but de défendre la propriété intellectuelle. Elle participe en 1883 à l'élaboration de la Convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle et à l'arrangement de Madrid de 1891 qui institutionnalise l'enregistrement international des marques de fabrique ou de commerce. Aimé Guerlain y collabore dès sa création. LHEUREUX Rosine, *Une histoire des parfumeurs*, *op.cit.*, p. 209.

⁴⁸⁴ BRIOT Eugénie, *La chimie des élégances*, *op.cit.*, p. 94.

⁴⁸⁵ Aimé Guerlain est élu président de 1890 à 1896, Paul Prot de 1896 à 1907, Edmond Gallet de 1907 à 1911 et André Darasse de 1911 à 1918. *Ibid.*

⁴⁸⁶ LEROUGE Pierre « Grasse, centre mondial de production des matières premières pour parfumerie », *La France et ses parfums*, n° 1, octobre 1957, pp. 11-21, p. 21 ; Arch. Dép. des Alpes-Maritimes, 101 J 0035, fonds Muraou, *Correspondance passive avec le syndicat des parfumeurs distillateurs de Grasse et des Alpes-Maritimes*, 1929-1937.

⁴⁸⁷ ANONYME, « Union des syndicats français de la parfumerie », *Les Parfums de France*, n° 100, juin 1931, p. 182.

⁴⁸⁸ ANONYME, « Syndicat central des Huiles essentielles et matières premières aromatiques », *Les Parfums de France*, n° 72, février 1929, pp. 29-30, p. 29.

fabricants fournisseurs pour coiffeurs et parfumeurs⁴⁹⁰. Dès 1909, la revue la *Parfumerie Moderne* consacre un long article à l'intérêt primordial de regrouper ces syndicats sous une même association :

Quelle belle œuvre, cependant, et quelle œuvre féconde pourrait accomplir une Fédération des syndicats de parfumeurs de province à laquelle les syndicats parisiens seraient, sans nul doute, heureux de s'allier pour défendre de concert les intérêts généraux de notre corporation⁴⁹¹.

Le projet rapporté par la revue définit ainsi les six objectifs complémentaires d'une telle entreprise. Tout d'abord, l'union syndicale a pour but de contrer les arguments proférés à la tribune de la Chambre des députés qui discréditent l'industrie de la parfumerie et l'opposent à la pharmacie. Il s'agit également de mettre en place un service technique d'analyse et de répression des fraudes appliquées aux achats de matières premières. La revue sollicite aussi l'organisation d'un service juridique chargé d'étudier « la limitation équitable des spécialités hygiéniques, des spécialités de toilette et des spécialités pharmaceutiques de façon à éviter dans l'avenir tous les conflits possibles avec les pharmaciens »⁴⁹². L'union des syndicats aurait pour mission d'installer une école professionnelle de parfumerie et de savonnerie qui formerait des chimistes et des praticiens. En aval de la production, les éditeurs souhaitent que la fédération des syndicats puisse déboucher sur la création d'un office d'exportation destiné à élargir les débouchés de la parfumerie française. Enfin, l'instance devrait porter une attention constante au problème de protection des marques de fabrique :

Elle veillerait à en empêcher la contrefaçon qui nous porte le plus grave préjudice. Elle s'efforcerait d'empêcher la continuation des errements actuels, qui font vendre en certains pays dix fois plus de produits imités que de produits loyaux⁴⁹³.

Il faut pour autant attendre 1927 pour que le syndicat national de la parfumerie française, le syndicat des parfumeurs-distillateurs des Alpes-Maritimes, le syndicat des huiles essentielles, le syndicat de la parfumerie de Lyon ainsi que le syndicat des fabricants

⁴⁸⁹ ANONYME, « L'union des syndicats français de la parfumerie », *Les Parfums de France*, n° 53, juillet 1927, p. 224.

⁴⁹⁰ ANONYME, « L'union des syndicats français de la parfumerie », *Les Parfums de France*, n° 70, décembre 1928, p. 374.

⁴⁹¹ LA PARFUMERIE MODERNE, « Les syndicats de parfumeurs savonniers », *La Parfumerie Moderne*, n° 2, février 1909 pp. 17-18, p. 17.

⁴⁹² *Ibid.*

⁴⁹³ LA PARFUMERIE MODERNE, « Les syndicats de parfumeurs savonniers », *art.cit.*, p. 18.

fournisseurs pour coiffeurs et parfumeurs se regroupent sous l'égide de l'union des syndicats de la parfumerie⁴⁹⁴.

Au dessert, M. Baube, président de l'Association, remercia les personnalités présentes de leur témoignage de sympathie et exposa la doctrine moderne de l'union intime de tous les membres d'une même profession : indispensable aujourd'hui pour la défense des intérêts généraux et des intérêts particuliers de chacun. Il établit que l'incompréhension mutuelle et les rivalités d'autrefois n'étaient plus possibles et que les membres de nos industries avaient sagement agi en resserrant entre eux, les liens de la bonne confraternité qui existe si heureusement aujourd'hui⁴⁹⁵.

Il est difficile de retracer le parcours de ces syndicats d'autant plus que les terminologies évoluent durant la première moitié du XX^e siècle. Le syndicat des huiles essentielles devient vraisemblablement le syndicat central des huiles essentielles et matières premières aromatiques⁴⁹⁶. De même, le syndicat des parfumeurs-distillateurs des Alpes-Maritimes adopte le patronyme de syndicat de l'industrie des matières premières pour la parfumerie⁴⁹⁷ et témoigne ainsi des évolutions intrinsèques à la filière grasse. D'autres chambres syndicales entretiennent des relations avec ces syndicats, notamment le syndicat national de la droguerie⁴⁹⁸ et le syndicat des fabricants français de produits de synthèse⁴⁹⁹ renommé en 1939, syndicat des fabricants français de produits synthétiques pour la parfumerie⁵⁰⁰. Il convient également de citer certains syndicats « annexes » mais auxquels les parfumeurs prêtent une attention soutenue : le syndicat des producteurs d'oléagineux ou encore l'union interprofessionnelle du poivre et des épices⁵⁰¹. Enfin, les industriels ne sont pas les seuls à adopter le système syndical, les producteurs sont également nombreux à se fédérer pour harmoniser leurs relations avec les acheteurs de matières premières, nous reviendrons sur cette question dans la deuxième partie de la thèse⁵⁰².

Quel rôle concret jouent ces syndicats ? Si les droits sur l'alcool et l'essor des contrefaçons ont en effet catalysé le rapprochement des parfumeurs à la fin du XIX^e siècle, les

⁴⁹⁴ ANONYME, « L'union des syndicats français de la parfumerie », *Les Parfums de France*, n°53, juillet 1927, *art.cit.*, p. 224.

⁴⁹⁵ ANONYME, « Syndicat central des Huiles essentielles et matières premières aromatiques », *art.cit.*, p. 29.

⁴⁹⁶ *Ibid.*

⁴⁹⁷ Arch. Dép. des Alpes-Maritimes, 101 J 0035, fonds Muraour, *Correspondance passive avec le syndicat des parfumeurs distillateurs de Grasse et des Alpes-Maritimes*, 1929-1937.

⁴⁹⁸ Arch. Dép. des Alpes-Maritimes, 117 J 0001, fonds des Établissements Méro & Boyveau, *Syndicat national de la droguerie française*, 1935-1937.

⁴⁹⁹ ANONYME, « syndicat des fabricants français de produits synthétiques », *La Parfumerie Moderne*, n° 2, février 1938, p. 69.

⁵⁰⁰ ANONYME, « syndicat des fabricants français de produits synthétiques pour la parfumerie », *La Parfumerie Moderne*, n° 2, février 1939, p. 61.

⁵⁰¹ Archives Nationales d'Outre-mer (Arch. nat. D'Outre-mer), 151 AQ 11, fonds de la société Comores Bambao, *Relation du directeur général avec les syndicats professionnels*, 1962-1965.

⁵⁰² Partie 2, Chapitre 1. I. 3. A.

domaines abordés lors des séances syndicales dépassent rapidement ces simples questions sans pour autant aboutir au projet ambitieux proposé par *la Parfumerie Moderne* en 1909. Les prérogatives des syndicats peuvent ainsi être réparties en trois axes. D'une part, ils débattent les questions de taxes⁵⁰³ et de mesures douanières⁵⁰⁴ et font ensuite remonter leurs sollicitations auprès des instances publiques. D'autre part, les syndicats suivent de près les différents accords commerciaux concluent avec les nations partenaires⁵⁰⁵. Enfin, ils participent au rapprochement des différents industriels et jouent le rôle de représentant de la profession lors des visites de personnalités publiques à l'image du syndicat de Grasse qui est chargé, en 1899, d'accueillir la Reine Victoria⁵⁰⁶, ou encore, en 1939, date à laquelle il reçoit l'ambassadeur des États-Unis, Walter Edge :

Au cours de son voyage dans le Sud-Est de la France, M. l'ambassadeur des États-Unis a été l'hôte du syndicat des parfumeurs de Grasse. (...) Après les présentations, M. Élie Maunier (président du syndicat des parfumeurs de Grasse), dans un discours plein de cordialité, exprima au représentant de la grande nation amie ses souhaits de bienvenue et lui dit le plaisir des parfumeurs de recevoir le représentant officiel de la grande République de l'Amérique du nord, avec laquelle ils entretiennent de nombreuses et anciennes relations. Sa visite ne peut qu'augmenter le courant d'affaires déjà existant⁵⁰⁷.

L'organisation en syndicat est clairement perçue comme un levier majeur de défense mais également de promotion de la profession dans un marché de plus en plus concurrentiel :

C'est cette union, a fait remarquer M. Bien-aimé, président du syndicat, qui est une des causes ayant permis à une des principales industries françaises d'exportation, de garder son prestige sur les marchés extérieurs⁵⁰⁸.

Néanmoins, les avis ne sont pas toujours partagés et les dissensions sont nombreuses entre les parfumeurs. Certains d'entre eux, pour des raisons multiples – et pas seulement industrielles – s'investissent dès lors en politique.

⁵⁰³ Pour exemples, lors de la séance du 24 janvier 1929 sont discutées les taxes sur les manquants d'alcool, la taxe de 12% sur le chiffre d'affaire ou encore les taxes sur les essences déterpenées. ANONYME, « Syndicat central des Huiles essentielles et matières premières aromatiques », *art.cit.*, p. 30.

⁵⁰⁴ De même cette séance débat la loi douanière franco-suisse et les conditions d'admission temporaire des épices, *Ibid.*

⁵⁰⁵ Les accords commerciaux avec l'Italie et la Belgique sont également discutés lors de la séance, *Ibid.*

⁵⁰⁶ ANONYME, « The queen at Grasse », *The illustrated London News*, n° 2714, 25 avril 1891, p. 1.

⁵⁰⁷ ANONYME, « Le syndicat des parfumeurs de Grasse reçoit la visite de S.E Walter Edge, Ambassadeur des États-Unis en France », *Les Parfums de France*, n° 86, avril 1930, pp. 91-94, p. 91.

⁵⁰⁸ ANONYME, « Une fête dans le syndicat de la parfumerie française », *Les Parfums de France*, n° 46, décembre 1926, pp. 380-381, p. 380

c. L'engagement politique des parfumeurs.

Bien qu'unis au sein de ces différents organes syndicaux, les parfumeurs sont nombreux à briguer les postes de maire, de conseiller général, de député et de sénateur afin de faire entendre leurs voix auprès des instances publiques. Pour certains, l'insertion en politique donne lieu à une véritable carrière parallèle à l'image de François Rigaud⁵⁰⁹ successivement adjoint au maire, conseiller général du canton de Neuilly en 1893 puis député de la Seine en 1896⁵¹⁰ ou de Léon Chiris qui occupe alternativement les fonctions de conseiller général de Saint-Auban de 1869 à 1898 puis de Coursegoules de 1898 à 1900, de député des Alpes-Maritimes de 1874 à 1882 et de sénateur de 1882 à 1900⁵¹¹. D'autres abandonnent leurs prérogatives pour se consacrer entièrement à la fonction publique comme Edmond Chiris, frère du sénateur⁵¹², président du tribunal de Grasse; Eugène Charabot⁵¹³, secrétaire particulier du sénateur Léon Chiris à partir de 1893, conseiller général du canton de Breil-sur-Roya de 1921 à 1926, année où il intègre le Sénat; ou encore César Ossola⁵¹⁴ qui participe aux comités républicains et électoraux avant de candidater à la mairie de Grasse à la fin de sa vie.

Si les motivations de ces patrons répondent à des causes multiples, les intérêts industriels constituent néanmoins un facteur non négligeable d'entrée en politique. Certaines propositions de loi concernent, en effet, directement les intérêts des parfumeurs. Pour autant, elles rendent compte d'une vision différente de leur commerce d'un protagoniste à l'autre. Ainsi, en 1878, Alfred Boriglione et Léon Chiris sont à l'origine d'un amendement ayant pour objet la suppression totale des impôts sur les huiles⁵¹⁵. Ce dernier est néanmoins rejeté. Au contraire, César Ossola propose, à l'occasion de sa candidature au poste de maire de Grasse, la taxation des huiles et fleurs de provenance étrangère⁵¹⁶. Les projets soutenus par ces

⁵⁰⁹ Originaire de Riom, François Rigaud (1829-1898), entame sa carrière à Paris dans le domaine des produits pharmaceutique. Il étend ses domaines de compétences à la parfumerie à partir de 1850. Il devient ainsi l'un des plus importants industriels français de la branche pharmaceutique. LHEUREUX Rosine, *Une histoire des parfumeurs*, *op.cit*, p. 331.

⁵¹⁰ BRIOT Eugénie, *La chimie des élégances*, *op.cit*, p. 423.

⁵¹¹ COCOUAL Mathilde, « La famille Chiris : des industriels en politique, une politique d'industriels ? », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 92, pp. 177-191, p. 5.

⁵¹² PERRIN Éliane, *La parfumerie à Grasse : ou l'exemplaire histoire de Chiris*, *op.cit*, p. 49.

⁵¹³ BENALLOUL Gabriel, DUBRAY Michèle, LAVENU Cécile, MEGIER Audrey, *Histoire d'une maison de parfumerie. Charabot & Cie*, *op.cit*, p.39.

⁵¹⁴ AUNE Lucien, « La vie politique à Grasse dans le premier quart du XX^e siècle ou le règne des Ossola », *Les Cahiers de la Méditerranée*, n° 33-34, janvier 1986, pp. 3-29, p. 5.

⁵¹⁵ « Amendement de MM. Boriglione et Chiris ayant pour objet la suppression totale des impôts sur les huiles », *Annales du Sénat et de la chambre des députés*, 18 novembre 1878, pp. 367-379.

⁵¹⁶ AUNE Lucien, « La vie politique à Grasse dans le premier quart du XX^e siècle ou le règne des Ossola », *art.cit*, p. 6.

parfumeurs-politiciens intègrent aussi leur industrie dans un cadre plus large notamment par la création de ligne de chemin de fer destinées à favoriser le transport de leur marchandises et le transit des populations. Ainsi, à Paris, en 1898, François Rigaud est l'auteur d'une *Proposition de loi tendant à déclarer d'utilité publique l'établissement d'une ligne de chemin de fer de Clichy-Levallois à la ligne des Molineaux*⁵¹⁷. Auparavant, Léon Chiris avait également soutenu la création de la ligne de chemin de fer reliant Nice et Draguignan à la ville de Grasse :

La ligne de chemin de fer du Sud ? Est-il besoin de dire tous les grands et petits services qu'elle rend à des populations laborieuses qui étaient privées de tous moyens de locomotion rapides et économiques pour l'écoulement de leurs produits ? Grasse était pour ainsi dire isolée à l'Est et à l'Ouest. Depuis 1890, la ligne de chemin de fer du Sud permet aux populations du delà de la Siagne d'alimenter notre ville et de s'y alimenter. Le même bénéfice est procuré aux habitants de l'est de notre arrondissement⁵¹⁸.

Eugène Charabot fait office, au sein de ce groupe, d'exception. Il propose en 1927 un texte de loi qui vise à interdire les bâtiments dangereux, parmi lesquels figurent les ateliers d'extraction de Grasse, dans les lieux à vocation touristique⁵¹⁹. Ces mesures politiques contradictoires entreprises par les parfumeurs révèlent ainsi la vision personnelle de ces hommes publics dont les idéologies diffèrent largement, ce qui n'empêche en rien des alliances commerciales entre eux. En 1884, Léon Chiris, opportuniste, apporte son aide et ses compétences à la Marquise de Rostaing, royaliste convaincue, elle-même très investie dans la trajectoire politique de sa commune d'adoption, Seillans⁵²⁰. De même Georges Chiris, qui appartient au centre-gauche, mariée à une fille de Sadi Carnot, conseiller général de Saint-Auban et membre du conseil supérieur des colonies, travaille de concert⁵²¹ avec François Coty, sénateur de la Corse⁵²², affilié à l'extrême droite. Au contraire, il arrive que les oppositions industrielles soient dépassées au nom de l'intérêt commun. En 1885, Léon Chiris

⁵¹⁷ A.M. Neuilly-sur-Seine, Série Z, 2 Z 39 : Proposition de loi tendant à déclarer d'utilité publique l'établissement d'une ligne de chemin de fer de Clichy-Levallois à la ligne des Molineaux par Neuilly, Longchamps et Boulogne et raccordement avec Auteuil, présenté par M. F. Rigaud, député de la circonscription de Neuilly-Boulogne, cité par BRIOT Eugénie, *La chimie des élégances, op.cit*, p. 423.

⁵¹⁸ ANONYME, « Inauguration du Monument Chiris et l'Exposition horticole, le Monument Chiris, la vie publique de Léon Chiris, cérémonie », *Le Petit Niçois*, 29 mars 1914, 8 p., p. 5.

⁵¹⁹ BENALLOUL Gabriel, DUBRAY Michèle, LAVENU Cécile, MEGIER Audrey, *Histoire d'une maison de parfumerie. Charabot & Cie, op.cit*, p.39.

⁵²⁰ CHICHE-AUBRUN Marijo, *1884-1984, Il y avait une fois... une femme, un village : Seillans*, Syndicat d'initiative, 199., 32 p., p. 8.

⁵²¹ En 1928, François Coty est le plus important des clients parisiens de la maison Chiris lui achetant pour un montant de 5 millions de francs d'essences, concrètes, absolus et compositions diverses. DUMENIL Alain, *Parfum d'Empire, la vie extraordinaire de François Coty, op.cit*, p. 68.

⁵²² DUMENIL Alain, *Parfum d'Empire, la vie extraordinaire de François Coty*, Paris, Plon, 2009, 247 p, pp. 147-155.

et Ernest Roure, connus pour leur concurrence acharnée, que les Grassois qualifient de « querelle des cheminées », s'allient à l'occasion des élections législatives pour contrer la route au candidat cannois Gazagnaire⁵²³.

Ces parcours politiques offrent ainsi une diversité incroyable mais suscitent, pour autant, quelques permanences. En effet, tous adhèrent de manière unanime à une vision du progrès qui passe par l'organisation politique de la nation et qui ne peut exclure les acteurs majeurs de la société que sont les patrons. Ils font ainsi partie des 8 à 12% des patrons-députés élus à l'Assemblée Nationale⁵²⁴ au cours de la III^e République. Le sénat est également au cœur des ambitions patronales et il constitue à cette période, selon les mots de Philippe Hamman, le « lieu de la continuité des investissements patronaux »⁵²⁵. Ces entrepreneurs se défendent ardemment vis-à-vis des reproches de conflits d'intérêt formulés par une partie de la population. Au moment de l'élection de François Coty au poste de sénateur de la Corse, la revue *La Parfumerie Moderne* s'insurge contre une telle idéologie :

Que reprochait-on à M. Coty ? D'avoir gagné de l'argent dans la parfumerie, et d'aborder la politique avec sa seule fortune, sans avoir fait de stage dans un parti. [...] Mais alors, aucun industriel, aucun commerçant, aucun grand avocat, aucun militaire, sa carrière faite, n'aurait le droit d'entrer dans la politique ?⁵²⁶

Si l'entrée en politique de ces personnalités n'est pas toujours motivée par l'intérêt industriel, l'inverse n'en est pas moins attesté. À partir du milieu du XIX^e siècle, la parfumerie française et grassoise pose ainsi progressivement les jalons de sa réussite qui passe par une forte représentation de ces membres dans les organes de défense de la profession et dans les instances décisionnelles.

⁵²³ BASSO Jacques, *Les élections législatives dans le département des Alpes-Maritimes de 1860 à 1939*, Paris, R. Pichon et R. Durand-Auzias, 1968, 397 p., p. 170.

⁵²⁴ HAMMAN Philippe, DAUMAS Jean-Claude (ss la dir.), « Des patrons en politique », *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, Paris, 2010, pp. 1 181-1 185, p. 1 182.

⁵²⁵ *Ibid.*

⁵²⁶ P.M., « L'élection de M. Coty », *La Parfumerie Moderne*, n° 8, août 1923, p.188.

La parfumerie française réussit à s'imposer au cours du XIX^e siècle comme la première industrie mondiale en termes de volumes produits et exportés ainsi qu'en termes de chiffre d'affaires. Favorisée par une consommation intérieure croissante, elle s'étend, dès le milieu du XIX^e siècle, aux autres pays européens avant de conquérir les marchés des États-Unis, d'Amérique du sud et des colonies françaises ou étrangères. Ce monopole établi sur les produits de luxe principalement s'explique par plusieurs facteurs convergents : les avancées techniques et scientifiques abordées dans le chapitre 1 ; le potentiel d'approvisionnement en matières premières naturelles et synthétiques mais surtout l'art de la présentation qui permet d'identifier presque automatiquement un produit d'origine française et enfin la mobilisation de capitaux importants, la création d'organes de défense de la profession et la promotion de la filière à laquelle participe l'entrée en politique de certains industriels parisiens et grasseois.

L'alliance de Paris, « Capitale de la mode », de Lyon, centre de recherche et de production des produits synthétiques et de Grasse, « Capitale des parfums », est ainsi à l'origine d'un secteur d'activité national puissant. Au sein de cette trajectoire, Grasse occupe une place singulière. De créatrice de produits parfumés, la cité provençale se spécialise progressivement dans la transformation des matières premières naturelles et dans la fabrication d'essences, de concrètes, d'absolus, d'infusions ou de teintures qui serviront, par la suite, de bases aux nez parisiens. Comment cette spécialisation est-elle advenue ? Quels ont été les facteurs qui ont permis à Grasse de se positionner comme la plaque de redistribution des plantes à parfums dans le monde au cours de la première moitié du XX^e siècle ? En réduisant à nouveau notre échelle d'analyse, le dernier chapitre de cette partie est consacré de manière spécifique à l'évolution de la parfumerie grasseoise et aux problématiques qui occupent l'historiographie de la parfumerie grasseoise.

Chapitre 4 : Grasse, de la « cité provençale » à la « capitale des parfums » (XVIII^e – XX^e siècle).

L'industrie de la parfumerie à Grasse trouve ses origines dans la corporation des gantiers-parfumeurs du XVIII^e siècle. À la suite de l'abolition des corporations au moment de la Révolution, plusieurs générations successives de parfumeurs se succèdent à Grasse jusqu'au début du XX^e siècle. Ces entrepreneurs ambitieux sont à l'origine d'un commerce florissant qui résiste aux changements politiques et économiques du XIX^e et du XX^e siècle. Par le biais d'un partenariat avec Paris mais aussi avec Lyon, la « Capitale des parfums » crée sa réputation. Dans la ville, ce succès marque son empreinte dans le territoire par les différents aménagements d'usines et par la multitude de champs qui parsèment le bassin grassois. La fin du XIX^e siècle est marquée par l'industrialisation de ce secteur d'activité et la création de ce que l'on qualifierait aujourd'hui de « cluster »⁵²⁷ d'entreprises parmi lesquelles les Établissements Antoine Chiris, Roure, Lautier, Robertet, Charabot, etc. sont reconnues internationalement. Le besoin grandissant de main d'œuvre de ces sociétés mobilise localement des hommes et des femmes en grand nombre mais aussi des immigrés principalement Piémontais et parfois des enfants. Cette trajectoire économique et sociale a ainsi de multiples conséquences sur l'économie de la ville et de la région, mais aussi sur les conditions de vie des habitants dont le rythme de vie est régi par les saisons agricoles. En s'appuyant d'une part sur les travaux d'érudits locaux, d'historiens, de sociologues et d'ethnologues comme ceux de Mlle Mottet, de Florence Mercier, de Raymond Chabert, d'Eliane Perrin, d'Isabelle Laval, de Valérie Bia, de Gabriel Benalloul, de Patricia Prenant, de Dorota Liszinska ou encore de Coline Zellal⁵²⁸, et d'autre part sur les articles publiés dans des revues spécialisées contemporaines comme *Les Parfums de France*⁵²⁹, *La Parfumerie Moderne*⁵³⁰ ou *La Revue des Marques de la Parfumerie et de la Savonnerie*⁵³¹ et, enfin, les

⁵²⁷ Selon la définition établie par Michael Porter en 1999, un cluster est "un groupe d'entreprises et d'institutions partageant un même domaine de compétences, proches géographiquement, reliées entre elles et complémentaires" (PORTER Michael, *Choix stratégiques et concurrence, Techniques d'analyse des secteurs et de la concurrence dans l'industrie*, Paris, Économica, 1999, 426 p.). Dorota LESZCZYNSKA a adapté ce concept à la parfumerie grassoise, LESZCZYNSKA Dorota, *Management de l'innovation dans l'industrie aromatique : cas des PME de la région de Grasse*, L'Harmattan, Paris, 2007, 453 p.

⁵²⁸ Les publications de ces auteurs sont développées au cours de ce chapitre.

⁵²⁹ *La Parfumerie du Sud-est*, renommée, en 1924, *Les Parfums de France*, est une revue spécialisée éditée par les Établissements Antoine Chiris entre 1923 et 1938. Elle s'intéresse à tous les sujets relatifs à la parfumerie : étude des matières premières naturelles et synthétiques, chronique sur l'état du marché, travaux sur les zones de production, présentation des acteurs de la parfumerie, etc. Elle est entièrement disponible sous forme numérique par le biais du site de la Villa Saint-Hilaire à Grasse. <http://www.bibliotheques.ville-grasse.fr>

⁵³⁰ *La Parfumerie Moderne* est une revue mensuelle éditée par la famille Gattefossé entre 1908 et 1956. Première revue spécialisée sur ce sujet créée en France, elle fournit des renseignements précieux sur la filière des matières

écrits d'érudits locaux⁵³², ce chapitre préliminaire revient sur la trajectoire de cette filière novatrice. Les facteurs qui en ont permis l'émergence, les acteurs mais aussi les mutations induites par la multiplication des usines sont au cœur de celui-ci.

premières liées à la parfumerie et elle s'intéresse périodiquement à la parfumerie grasse. Elle est également disponible en intégralité via le site Paris Biusanté. <http://www.biusante.parisdescartes.fr>

⁵³¹ *La Revue des marques de la savonnerie et de la parfumerie* est éditée par l'entreprise grasse Lautier de 1923 à 1938. Elle apporte nombre d'informations complémentaires aux revues précédentes.

⁵³² Gabriel Mazuyer est un acteur de la parfumerie contemporaine qui a consacré plusieurs écrits à cette activité dont un ouvrage promotionnel dédié aux Établissements Antoine Chiris, MAZUYER Gabriel, *Les Établissements Chiris dans le monde*, Grasse, Éd. Éts A. Chiris, 1931, 40 p. Joseph Farnarier est également un ancien employé de la parfumerie grasse. Il a consigné dans un livre qui fait aujourd'hui référence ses connaissances sur le sujet, FARNARIER Joseph, *Contribution à la connaissance de la ville de Grasse*, Grasse, Carestia, 1981, 234 p. Jean-Marie Cresp aborde également la parfumerie dans son ouvrage sur Grasse. CRESP Jean-Marie, *Grasse, capitale de la Provence orientale*, Édisud, Aix-en-Provence, 1992, 144 p.

I. Tannerie, ganterie, parfumerie ; une spécialisation progressive de Grasse en fonction des opportunités commerciales (XV^e - XVIII^e siècles).

L'activité commerciale de la ville de Grasse est ancienne. Bien qu'éloignée de la mer, contrairement aux principales villes de Provence – Marseille, Toulon – elle développe pourtant, au cours de l'époque médiévale, des filières commerciales agricoles et artisanales fructueuses. Grasse devient, durant cette période, une ville négociante dont les productions sont exportées au-delà des frontières françaises. L'économie grassoise repose alors sur différentes branches d'activité. En premier lieu, l'agriculture fournit les matières premières nécessaires à l'alimentation : raisins, céréales et huiles sont les principales productions de la région. Ces cultures sont alimentées par de nombreux moulins⁵³³ qui parsèment le bassin grassois. La présence de l'eau et l'accès privilégié aux plantes locales offrent à la ville une richesse certaine qui favorise l'émergence d'un artisanat centré sur la tannerie. La forte présence militaire en Provence encourage notamment la production de souliers, de ceintures, mais elle mobilise également les filières de draperie, de blanchisserie, etc.⁵³⁴ Les artisans grassois acquièrent ainsi, génération après génération, un savoir-faire original autour des techniques de tannerie et ils importent des cuirs en provenance du Levant, depuis le port de Cannes. À l'aube du XVIII^e siècle, ce travail ancestral de la peau se diversifie sous l'impulsion des gantiers-parfumeurs grassois qui privilégient, désormais, des cuirs plus tendres et de meilleure qualité, destinés à produire des gants, des mitaines et des pièces distinguées. Du fait des aléas culturels et économiques de la ganterie au cours du XVIII^e siècle⁵³⁵, les marchands grassois délaissent peu à peu le travail du cuir au profit de la transformation des plantes à parfum en savons, pommades, eaux et huiles parfumées.

1. Les gants parfumés à l'origine de l'essor de la parfumerie en France.

La tradition fait remonter la naissance de la parfumerie grassoise aux foires de Beaucaire, où les Grassois avaient l'habitude de présenter à leurs clients, en complément de leurs gammes de gants de cuirs, des huiles odorantes⁵³⁶. En effet, au milieu du XVI^e siècle, Anne Marie Tremouille lance à la Cour de France la mode des gants parfumés. Le succès est tel que Catherine de Médicis, Reine de France depuis peu, missionne un certain Tombarelli,

⁵³³ BENALLOUL Gabriel, BUFFA Géraud, *Grasse, l'usine à parfums*, Lyon, Éditions Lieux dits, 2015, 176 p., pp. 24-34.

⁵³⁴ *Origines et débuts de la parfumerie de Grasse*, mémoire pour le diplôme d'étude supérieur d'histoire, Université Aix-Marseille 2, 1977, 55 p., p. 18.

⁵³⁵ La dentelle s'impose durant cette période et les gants en cuir tombent peu à peu en désuétude tandis que les taxes sur les cuirs ne cessent d'augmenter.

⁵³⁶ PERRIN Éliane, *La parfumerie à Grasse : ou l'exemplaire histoire de Chiris*, Paris, Édisud, 1987, 138 p., p. 8.

apothicaire d'origine italienne, pour étudier la possibilité d'implanter une industrie des parfums à Grasse⁵³⁷. Il ne nous est pas possible, au regard de la documentation disponible, de vérifier ces informations, et bien que le nom de Tombarelli existe réellement parmi les gantiers-parfumeurs de Grasse⁵³⁸, ce lien précoce entre la parfumerie et la cité provençale semble néanmoins anachronique. La ville de Grasse possède, en effet, depuis le XII^e siècle, deux corporations de tanneurs qui utilisent des plantes à parfum locales – le myrte essentiellement – pour adoucir l'odeur du cuir ; il faut cependant attendre la fin du XVII^e siècle pour que certains Grassois s'initient à la ganterie de luxe.

L'usage de gants parfumés, déjà attesté durant l'antiquité, revêt dès le règne de François I^{er}, une importance particulière en France et les gants sont, à partir de cette période, désignés par le nom de leur parfum⁵³⁹. Ces derniers sont d'un luxe inouï, ils sont garnis de riches dentelles, ornés de broderies d'or, de perles et quelquefois de diamants⁵⁴⁰. La couronne de France adopte alors de manière pérenne cet usage distinctif. Henri III confirme ainsi les privilèges des gantiers-parfumeurs le 27 juillet 1582 et les défend face aux prérogatives des merciers qui entreprennent également de vendre des parfums⁵⁴¹. Les mignons du roi prennent dès lors l'habitude de porter des gants de nuit destinés à entretenir la douceur des mains par une préparation minutieuse au cours de laquelle ils sont trempés dans un mélange composé de malvoisie, d'ambre gris, de musc, de civette et de benjoin. Les bassins de production des gants parfumés migrent, durant cette période, de la Champagne vers l'Espagne et ce n'est qu'à partir du XVII^e siècle, que les gantiers-parfumeurs français se réapproprient ce commerce séculaire, qualifié, a posteriori, de « tyrannique »⁵⁴² par Georges Vindry du fait de la longévité considérable de cette mode. En 1656, Louis XIV, par lettres-patentes enregistrées au Parlement, renouvelle et étend les privilèges de la communauté des « marchands maîtres gantiers parfumeurs » :

En tant que gantiers ils obtenaient le privilège de vendre et de faire toutes sortes de gants et mitaines de tous les cuirs qui se peuvent commodément employer. En qualité de parfumeurs ils pouvaient

⁵³⁷ MOTTET, *La Culture des plantes à parfums dans la région Grassoise*, Thèse de doctorat dactylographiée, 1968, 315 p., p. 31.

⁵³⁸ Florentin Tombarelli, savant d'origine italienne semble s'être implanté à Grasse durant cette période. Jeanne Tombarelli est parfumeuse à Grasse de 1673 à 1692. Pierre-François Lubin (1774-1853) est apprenti parfumeur chez un Tombarelli à Grasse en 1794.

⁵³⁹ E.D, « Les armoiries des gantiers-parfumeurs », *Revue des Marques de la Parfumerie et de la Savonnerie*, n° 12, décembre 1923, p. 9.

⁵⁴⁰ *Ibid.*

⁵⁴¹ *Ibid.*

⁵⁴² VINDRY Georges, « Les origines de la parfumerie grassoise », *3000 ans de Parfumerie : parfums, fards et savons de l'Antiquité à nos jours*, catalogue d'exposition, Grasse, 1980, 124 p., p. 157.

appliquer sur les gants, et débiter toutes sortes de parfums et même vendre en détail les cuirs de toute espèce, peaux lavées, parfumées, blanchies et autres propres à faire des gants...⁵⁴³

« Le Roi le plus fleurant du monde » leur attribue ainsi le monopole de la distribution des parfums, autrefois assurée par les apothicaires et les droguistes qui continuent cependant à leur opposer une concurrence sérieuse :

Toutefois, il n'est pas douteux que la vente de la parfumerie convenait beaucoup mieux aux gantiers dont le commerce tenait la première place parmi les objets de luxe par quoi se manifestait l'élégance des raffinés des diverses époques et que ce sont eux qui ont porté à son apogée la réputation, jamais amoindrie depuis, de la parfumerie française, la première du monde⁵⁴⁴.

Ainsi, à Grasse, dès 1660, les contrats sont nombreux entre les gantiers parfumeurs de la cité provençale et les cultivateurs alentours⁵⁴⁵ afin d'embaumer leurs créations et non plus seulement limiter l'odeur forte et désagréable des peaux. Le travail ancien du cuir, le recours à des plantes odoriférantes – lentisques, orangers sauvages, aspics et cassiers – participent de manière certaine à l'essor de cette production dans la ville provençale. Ces points de convergence ont contribué à forger l'idée que les tanneries grassoises sont à l'origine de l'émergence de la ganterie. Georges Vindry, dans un article dédié aux origines de la parfumerie grassoise, composé à l'occasion de l'exposition *3000 ans de parfumerie*⁵⁴⁶, souligne toutefois les limites de cette vision linéaire d'une filiation directe entre les anciennes corporations de tanneurs du Moyen-âge, les gantiers-parfumeurs du XVIII^e siècle et la naissance des premières parfumeries grassoises :

Il a toujours semblé évident que la fameuse mode des gants parfumés avait fait naître la parfumerie grassoise de la ganterie, laquelle était évidemment issue de la tannerie (...) La réalité est comme toujours beaucoup plus complexe et bien plus intéressante. »⁵⁴⁷

En effet, bien que des liens soient vraisemblablement établis entre ces secteurs d'activités, ils répondent néanmoins à des besoins en matières premières naturelles différents et à des débouchés antinomiques. Emmanuelle Eldega, dans son mémoire consacré aux *Marchands tanneurs de Grasse au XVIII^e siècle*⁵⁴⁸, insiste sur la distinction nécessaire entre ces

⁵⁴³ E.D, « Les armoiries des gantiers-parfumeurs », *art.cit.*, p. 9.

⁵⁴⁴ *Ibid.*

⁵⁴⁵ MOTTET, *La Culture des plantes à parfums dans la région grassoise*, *op.cit.*, p. 31.

⁵⁴⁶ Cette exposition a été organisée à l'occasion de l'Année du Patrimoine et de la tenue du VIII^e Congrès Mondial des Huiles Essentielles du 22 juillet au 22 octobre 1980 au Musée d'art et d'histoire de Grasse.

⁵⁴⁷ VINDRY Georges, « Les origines de la parfumerie grassoise », *art.cit.*, p. 156.

⁵⁴⁸ EDELGA Emmanuelle, *les marchands tanneurs de Grasse au XVIII^e siècle*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Michel Derlange, Université Nice Sophia Antipolis, 1994, 183 p., p. 176.

deux groupements professionnels. L'origine et la qualité du cuir⁵⁴⁹, les méthodes de travail et les outils mobilisés⁵⁵⁰ tout comme leur emplacement⁵⁵¹ dans la cité diffèrent même si la solidarité est courante lors de la défense d'intérêts communs⁵⁵². En 1724, la rupture entre la tannerie et la ganterie grasse est finalement entérinée par les premiers statuts de corporation des gantiers-parfumeurs, lesquels sont homologués par le Parlement de Provence en 1729. Moins nombreux que les gantiers-parfumeurs parisiens, le nombre d'adhérents à la corporation ne cesse pour autant de croître au cours du XVIII^e siècle. Ces derniers acquièrent une réputation solide notamment grâce à un tannin particulier qui permet d'obtenir un cuir odorant de couleur verte⁵⁵³. Façonné, en souliers et en gants, ils sont appréciés en Provence mais également en Italie et en Espagne.

2. La spécialisation progressive des gantiers-parfumeurs grasseois.

Bien que la corporation des gantiers parfumeurs soit institutionnalisée en 1724, les gantiers sont nombreux à ajouter le qualificatif de parfumeurs à leur commerce dès 1670 à l'image des négociants Tombarelli, Lagarde, Luce et Guichard⁵⁵⁴. En juillet 1700, la présence d'une dizaine de marchands Grasseois qui commercialisent des produits parfumés est attestée à la foire de Beaucaire⁵⁵⁵. Mlle Mottet estime ainsi qu'une trentaine de négociants grasseois pratiquent une activité de parfumerie à côté de leur activité liée au cuir à la fin du XVII^e siècle. Ce négoce est relativement modeste par rapport à la capitale : en 1724, la corporation des gantiers parfumeurs de Grasse réunit 21 marchands-fabricants⁵⁵⁶, tandis que son homologue parisien regroupe 250 gantiers-parfumeurs en 1725⁵⁵⁷. Cependant, porté par un contexte

⁵⁴⁹ Les tanneurs utilisent des grosses peaux choisies pour leur solidité (buffles d'Égypte ou de Constantinople), les gantiers quant à eux ont recours à des peaux plus fines (chèvres, chevreaux, cabris, chamois) extraites du cheptel local. PACE Odette, *Origines et débuts de la parfumerie de Grasse*, op.cit, p. 20.

⁵⁵⁰ EDELGA Emmanuelle, *les marchands tanneurs de Grasse au XVIII^e siècle*, op.cit, p. 176.

⁵⁵¹ Les tanneurs sont regroupés autour de la place aux Aires tandis que les gantiers occupent des ateliers dans la rue de l'Oratoire, la rue Droite et la Porte-Neuve. *Ibid.*

⁵⁵² En 1711, 1734 et 1759, les corporations de tanneurs et de gantiers s'associent pour lutter plus efficacement contre les différentes taxes. *Ibid.*

⁵⁵³ Le cuir acquiert cette couleur verte car le tannage est opéré à partir de lentisques et de myrte et non plus à partir d'écorce de chêne qui donnent au tan une couleur rouge. La pénurie de cette dernière matière première est à l'origine de cette évolution. PACE Odette, *Origines et débuts de la parfumerie de Grasse*, op.cit, p. 19

⁵⁵⁴ MOTTET, *La Culture des plantes à parfums dans la région grasseois*, op.cit, p. 32.

⁵⁵⁵ Joseph Farnarier mentionne que, en juillet 1700, 10 marchands grasseois commercialisent des eaux parfumées aux foires de Beaucaire : Antoine Artaud, Pierre Barbery, J.B Débezieux, Faye, Laugier, Ricord, Courmes, Jean Niel, Nicolas Bruery et Roubert dit « le diable » pour son mauvais caractère. FARNARIER Joseph, *Contribution à la connaissance de la ville de Grasse*, op.cit, p. 40.

⁵⁵⁶ EDELGA Emmanuelle, *Les marchands tanneurs de grasse au XVIII^e siècle*, op.cit, p. 177.

⁵⁵⁷ PACE Odette, *Origines et débuts de la parfumerie de Grasse*, op.cit, p. 17.

économique favorable, le nombre de gantiers parfumeurs à Grasse augmente rapidement⁵⁵⁸ jusqu'au milieu du siècle. Les membres de la corporation des gantiers-parfumeurs, sur le modèle communautaire de celle des tanneurs, occupent le plus souvent une position sociale élevée dans la ville et ils appartiennent à un nombre restreint de familles⁵⁵⁹. En effet, l'augmentation du nombre de marchands-fabricants masque, en réalité, une concentration de l'activité : ce sont parfois 3 à 4 membres de la même famille qui s'enregistrent la même année⁵⁶⁰. Les crises récurrentes de la filière du cuir, étouffée par la législation sur les importations de peaux⁵⁶¹ entraînent, en 1759, la séparation de la corporation des maîtres parfumeurs de celle des gantiers. Les parfumeurs de la seconde moitié du XVIII^e siècle comptent ainsi parmi eux une majorité d'anciens gantiers-parfumeurs telles que les familles Isnard, Tombarelli, Luce⁵⁶². À ces gantiers « reconvertis » s'ajoutent de nouveaux venus : Antoine Chiris, Lucien Toussaint Piver, Cavallier, Niel ou encore Lautier Fils⁵⁶³. Certains d'entre-eux s'investissent en politique à l'image de François Tombarelli⁵⁶⁴ ou de Maximin Isnard⁵⁶⁵, fervent républicain pendant la Révolution. Négociants aguerris, ils sont présents dans toutes les foires et tous les salons afin de faire connaître leurs produits. Parmi ces parfumeurs, certains sont des précurseurs à l'image d'Antoine Chiris qui commercialise dès 1768 une gamme de produits : « qui compte déjà quatre sortes de savonnets, six de pommades et d'huiles parfumées, dix-huit de quintessences diverses »⁵⁶⁶. Antoine Chiris devient le fournisseur principal de Berdoulat, parfumeur « breveté » par Sa Majesté Marie-

⁵⁵⁸ Selon Odette Pace leur nombre atteint 70 en 1745, PACE Odette, *Origines et débuts de la parfumerie de Grasse*, *op.cit.*, p. 30. Ces chiffres correspondent à ceux avancés par Mottet : 30 en 1700 et 65 en 1740. MOTTET, *La Culture des plantes à parfums dans la région grasse*, *op.cit.*, p. 32.

⁵⁵⁹ Les mariages d'alliances sont fréquemment célébrés et les mariages consanguins sont acceptés selon un certain degré sous condition d'une dispense délivrée par l'évêque, EDELGA Emmanuelle, *Les marchands tanneurs de grasse au XVIII^e siècle*, *op.cit.*, p. 56.

⁵⁶⁰ PACE Odette, *Origines et débuts de la parfumerie de Grasse*, *op.cit.*, p. 39.

⁵⁶¹ EDELGA Emmanuelle, *Les marchands tanneurs de grasse au XVIII^e siècle*, *op.cit.*, pp. 143-144.

⁵⁶² ANONYME, « La vie tumultueuse du Grassois Maximin Isnard, parfumeur, tribun célèbre de la Convention », *La France et ses parfums*, n° 38, mars-avril 1964, pp. 145-147, p. 145.

⁵⁶³ FARNARIER Joseph, *Contribution à la connaissance de la ville de Grasse*, *op.cit.*, p. 40.

⁵⁶⁴ François Tombarelli est 3^e consul à Grasse en 1728, EDELGA Emmanuelle, *Les marchands tanneurs de grasse au XVIII^e siècle*, *op.cit.*, p. 93.

⁵⁶⁵ Maximin Isnard (père du conventionnel) est 2nd consul à Grasse en 1761, EDELGA Emmanuelle, *Les marchands tanneurs de grasse au XVIII^e siècle*, *op.cit.*, p. 94. Il est également le premier président du tribunal de commerce de Grasse. CRESP Jean-Marie, *Grasse, capitale de la Provence orientale*, Aix-en-Provence, Édusud 1992, 144 p. p. 140. Ses propos révolutionnaires violents le font condamner à la pendaison

⁵⁶⁶ PERRIN Éliane, *La parfumerie à Grasse : ou l'exemplaire histoire de Chiris*, *op.cit.*, p. 15.

Thérèse de France⁵⁶⁷. Il approvisionne également les Établissement Jean-Marie Farina, dont le fondateur⁵⁶⁸ est le distillateur « breveté » des Cours de France, de Prusse et d'Allemagne⁵⁶⁹.

Limitées en premier lieu à l'usage des gants, les eaux et huiles parfumées traitées à Grasse se diversifient à partir de la fin du XVII^e siècle⁵⁷⁰. Les confections de ces parfumeurs, à l'image du catalogue d'Antoine Chiris, sont majoritairement des savonnettes et des pommades parfumées. Comme nous l'avons évoqué dans le chapitre dédié aux techniques de production, les parfums de l'époque sont majoritairement produits sous forme solide :

Au cours de cette période, nos négociants parfumeurs ne fabriquaient et ne vendaient que des pommades et des huiles parfumées, pommades provenant de graisses animales et de cires d'abeilles et huiles, surtout d'huiles d'olives et amandes provenant de la région dont les usages auraient été autant médicamenteux que de parfumerie⁵⁷¹.

Ainsi, la perte de vitesse du commerce des gants parfumés laisse place à une spécialisation des entrepreneurs grasseois qui investissent, d'une part, dans la parfumerie et, d'autre part, dans la savonnerie. Dans les années 1760-1770, une quinzaine de parfumeurs et quatre savonneries se côtoient dans la vieille ville de Grasse⁵⁷². À la veille de la Révolution, les sources témoignent de la présence d'une cinquantaine de parfumeurs alors que le nombre de savonneries n'a augmenté que de deux installations⁵⁷³. La frontière entre les deux pôles d'activité est d'ailleurs mince. Malgré un faible nombre et une importance marginale par rapport aux savonneries de Marseille, de Toulon et d'Aix-en-Provence, la savonnerie grasseoise représente « une branche de commerce très importante »⁵⁷⁴ durant la Révolution où elle profite notamment de la dépréciation des parfums, assimilés au luxe irraisonné de la Cour de France tandis que l'hygiène corporelle continue de progresser parmi les classes bourgeoises. Si la savonnerie connaît une expansion jusqu'au début du XIX^e siècle, elle ne

⁵⁶⁷ PACE Odette, *Origines et débuts de la parfumerie de Grasse*, *op.cit.*, p.54.

⁵⁶⁸ Jean-Marie Farina est célèbre pour avoir commercialisé avec succès l'eau de Cologne inventé par le coiffeur italien Féminis à la fin du XVII^e siècle.

⁵⁶⁹ PACE Odette, *Origines et débuts de la parfumerie de Grasse*, *op.cit.*, p.54.

⁵⁷⁰ Nous reviendrons sur l'augmentation et la diversification des essences à parfum dans le bassin grasseois dans la deuxième partie de ce chapitre.

⁵⁷¹ FARNARIER Joseph, *Contribution à la connaissance de la ville de Grasse*, *op.cit.*, p. 35.

⁵⁷² VINDRY Georges, « Les origines de la parfumerie grasseoise », *art.cit.*, p. 157. PRENANT Patricia, *Inventaire des savonneries grasseoises (XVIII^e – XX^e siècles)*, Service Ville d'art et d'Histoire, Musée International de la parfumerie, Grasse, mai 2014, 102 p., p. 3. L'inventaire cite les savonneries Courmes Frères (fondée en 1690), Berage Frères (fondée en 1710), Pérolles Fils Aîné (fondée en 1770), Jean-Jacques Girard (fondée en 1770), Bonafon Fils (fondée en 1780) et Henry Courmes (fondée en 1780).

⁵⁷³ BENALLOUL Gabriel, PRENANT Patricia, « Destins croisés des savonneries et parfumeries grasseoises aux XVIII^e et XIX^e siècles », *Catalogue de l'exposition Bain, bulles et beauté*, Musée International de la Parfumerie, Grasse, juin 2014, pp. 64-69.

⁵⁷⁴ Archives départementales des Alpes-Maritimes, L0585, *Département du Var, district de Grasse, état des savonneries situées dans la commune de Grasse*, 12 germinal an II cité par PRENANT Patricia, *Inventaire des savonneries grasseoises (XVIII^e – XX^e siècles)*, *op.cit.*, p. 3.

surmonte pas les difficultés d'une crise qui touche toute la Provence au milieu du siècle. Une ou deux unités de production se maintiennent néanmoins jusque dans la première moitié du XX^e siècle⁵⁷⁵, mais la plupart des immeubles de savonnerie sont rachetés, au cours du XIX^e siècle, par les parfumeurs voisins, désireux d'agrandir leur fabrique⁵⁷⁶. Emmanuelle Edelga explique ainsi (que) : « La crise du commerce des cuirs exige une reconversion qui passe par le savon, pour glisser vers la parfumerie »⁵⁷⁷. De manière plus nuancée, la réorientation des gantiers s'est traduite par une double spécialisation en parfumerie et en savonnerie qui, confrontée à un contexte économique fluctuant, a fait préférer aux Grassois la première et délaisser la seconde au profit des autres villes savonnières de la région.

La parfumerie joue dès lors un rôle moteur pour des industries variées⁵⁷⁸ et transforme en profondeur le tissu économique local. En aval de cette production, les clients sont nombreux et la demande croissante. A. Young rapporte ainsi que, à la veille de la Révolution, « la moitié de l'Europe tirait de Grasse ses essences »⁵⁷⁹. S'il ne nous est pas possible de vérifier cette affirmation, il est certain que la cité prend une place grandissante dans le commerce des produits parfumés. Au sortir de la Révolution française, le système corporatiste s'éteint, ce qui permet, à Paris, la libéralisation du marché et l'essor commercial de parfumeurs dont les noms sont désormais célèbres : Piver, Houbigant, Guerlain, etc. À Grasse, au contraire, cette situation déstabilise l'organisation traditionnelle du négoce des plantes à parfum et le marasme économique perdure jusqu'au Directoire. Cette crise n'est que de courte durée, le retour des plaisirs et le culte réanimé du parfum dans l'entourage de Napoléon et de Joséphine de Beauharnais relancent rapidement la demande en produits parfumés.

⁵⁷⁵ À la fin du XIX^e siècle, les anciennes savonneries sont toutes entre les mains du même propriétaire, Jean-Baptiste Latil mais les héritiers sont obligés de les céder. La savonnerie Saint-Anne est reprise en 1909 par Joseph Roustan. PRENANT Patricia, *Inventaire des savonneries grassoises (XVIII^e – XX^e siècles)*, op.cit, p. 7.

⁵⁷⁶ Muraour Frères établit ses locaux dans la savonnerie Cresp, l'ancienne savonnerie Girard est remplacée par les Etablissements Schmoller et Bompard, la société Pilar détruit les anciens locaux de l'entreprise Jules Chazaud pour y construire ses annexes, la maison Bertrand Frères rachète l'ancienne savonnerie Courmes. *Ibid.*

⁵⁷⁷ EDELGA Emmanuelle, *Les marchands tanneurs de grasse au XVIII^e siècle*, op.cit, p. 175.

⁵⁷⁸ Parmi ces industries, citons les ateliers de poteries et de faïenceries à Cabris, au Cannet et à Moustier, les ateliers de verreries à Cannes. La parfumerie mobilise également d'autres industries pour l'approvisionnement en vinaigre, en graisse, en huile d'olive, en charbon, etc.

⁵⁷⁹ PACE Odette, *Origines et débuts de la parfumerie de Grasse*, op.cit, p.48.

II. La naissance des premières fabriques (1800-1860).

L'intérêt pour les parfumeries de la première moitié du XIX^e siècle est souvent passé au second plan au profit de l'étude du passé glorieux des gantiers parfumeurs du XVIII^e siècle ou de l'essor fulgurant de l'industrialisation du secteur d'activité dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Cette période représente pourtant une période charnière qui permet aux parfumeurs de s'installer durablement dans la ville. Les différentes associations avec d'autres filières agricoles et industrielles et la formation des descendants des grandes familles grassoises à la direction des entreprises sont en effet à l'origine d'un tissu d'entrepreneurs qui « colonise », au sens premier du terme, le cœur de la cité provençale. Portées par des familles de négociants qui possèdent un large réseau professionnel, les fabriques se multiplient et s'agrandissent au fil de rachats fonciers successifs à tel point que la parfumerie devient, au milieu du siècle, la principale activité locale.

1. La reprise des affaires après la Révolution française.

Pour un temps, la Révolution a poussé les parfumeurs grassois à se réorienter vers des activités annexes. Les liens matrimoniaux et communautaires tissés par les familles de parfumeurs avec des représentants des différentes branches annexes, notamment l'oléiculture et la filière céréalière⁵⁸⁰, permettent à ces artisans de dépasser cette crise passagère⁵⁸¹. De plus, si le marasme économique⁵⁸² touche vraisemblablement la filière locale de la parfumerie, il n'empêche pour autant pas certains entrepreneurs grassois d'investir dans de nouveaux locaux dont une partie est achetée à l'occasion de la vente des biens nationaux⁵⁸³ tandis que de nouvelles fabriques voient le jour⁵⁸⁴ durant le Directoire.

L'Empire amplifie ce regain d'intérêt pour la parfumerie. En effet, Napoléon, bien que peu porté sur la consommation de produits parfumés, n'adhère pas à l'idéologie républicaine qui assimile l'usage de parfums aux pratiques ostentatoires de la royauté :

⁵⁸⁰ BENALLOUL Gabriel, BUFFA Géraud, *Grasse, l'usine à parfums*, Lyon, Éditions Lieux dits, 2015, 176 p., pp. 24-31.

⁵⁸¹ DE FONTMICHEL Hervé, *Le pays de Grasse*, Grasse, édition Grasset, 1975, 174 p., p. 59.

⁵⁸² CHRIS Lucien, *Les fleurs à parfum*, mémoire dactylographié sous la direction de Masson, école supérieur de commerce de Marseille, Marseille, 1931, 87 p., p. 47.

⁵⁸³ Nous reviendrons sur cette question au 2.b.

⁵⁸⁴ C'est le cas de la société Lautier Fils inaugurée en 1795, FARNARIER Joseph, *Contribution à la connaissance de la ville de Grasse*, Grasse, Carestia, 1981, 234 p., p. 40.

Il désirait que les sciences, les arts et les industries assurent aussi pour une part la grandeur du règne. C'est dans cet esprit qu'il n'a cessé de considérer le luxe non pas comme une frivolité passagère et mesquine, mais bien comme un moyen de gouvernement et un dogme de puissance⁵⁸⁵.

L'Empereur est d'ailleurs un fervent utilisateur d'eau de Cologne dont il s'imprègne abondamment le corps et les cheveux⁵⁸⁶. Joséphine de Beauharnais est également une adepte du parfum⁵⁸⁷ et elle donne au musc ses lettres de noblesse⁵⁸⁸ avant qu'il ne tombe en désuétude du fait de son utilisation abusive par les filles de joie dans la seconde moitié du XIX^e siècle. L'Empire offre ainsi une impulsion nouvelle aux fabriques grassoises d'autant plus que le blocus continental empêche les importations en provenance d'Angleterre⁵⁸⁹ alors que celle-ci est le principal fournisseur en produits parfumés à destination de la France au cours de la Révolution. Dans une telle conjoncture, les parfumeurs grassois augmentent progressivement leur capacité de production et ils entrent dans une période de pré-industrialisation durant laquelle ces patrons expérimentent de nouveaux modèles de production⁵⁹⁰.

Ainsi, sur les quelques 50 parfumeurs attestés avant la Révolution, environ une trentaine continuent ou reprennent leur activité après 1800⁵⁹¹. Parmi ces derniers, nous retrouvons les principaux parfumeurs de la fin du XVIII^e siècle : Chiris⁵⁹², Niel⁵⁹³, Cavallier⁵⁹⁴ ou Lautier⁵⁹⁵. À ces noms désormais célèbres, il convient d'ajouter une vingtaine de parfumeurs dont seules quelques sources isolées témoignent de leur implantation dans la ville provençale : Arthaud, Pierre Barberis, Antoine Cresp, Debézieux, Claude Scipion Fabrègues, Faye, Jean-Jacques Fargeon, Giraud, Honoré Isnard, Josseran, Henri Lafage, Laugier ou encore Robert Etienne, à l'origine de Tombarel Frères⁵⁹⁶. De nouvelles entreprises voient également le jour au cours de

⁵⁸⁵ COMMANDANT HUARD, « L'usage des parfums sous le Premier Empire », *La France et ses parfums*, n° 21, mars-avril 1961, pp. 161-163, p. 161.

⁵⁸⁶ COMMANDANT HUARD, « L'usage des parfums sous le Premier Empire », *art.cit.*, p. 163.

⁵⁸⁷ DE BREMOND D'ARS Yvonne, « Éloge du parfum à travers les âges », *La France et ses parfums*, n° 19, novembre-décembre 1961, pp. 35-37, p. 36.

⁵⁸⁸ COMMANDANT HUARD, « L'usage des parfums sous le Premier Empire », *art.cit.*, p. 162.

⁵⁸⁹ CHRIS Lucien, *Les fleurs à parfum*, *op.cit.*, p. 47.

⁵⁹⁰ Cette pré-industrialisation passe par l'amélioration de l'enflourage, l'augmentation du nombre d'alambics, recours à un nombre important d'ouvriers. Ces mutations touchent également la savonnerie durant cette première moitié du XIX^e siècle. BENALLOUL Gabriel, BUFFA Géraud, *Grasse, l'usine à parfums*, *op.cit.*, p. 40.

⁵⁹¹ FARNARIER Joseph, *Contribution à la connaissance de la ville de Grasse*, *op.cit.*, p. 40.

⁵⁹² COCOUAL Mathilde, « La famille Chiris, des industriels en politique, une politique d'industriels ? », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 92, juin 2016, pp. 177-194.

⁵⁹³ BIA Valérie, *Historique des maisons de parfumerie grassoises*, Tome 2, Mission du patrimoine ethnologique, Musée International de la parfumerie, Grasse, 1997, 72 p., pp. 45-47.

⁵⁹⁴ BIA Valérie, *Historique des maisons de parfumerie grassoises*, Tome 1, Mission du patrimoine ethnologique, Musée International de la parfumerie, Grasse, 1997, 72 p., pp. 13-14.

⁵⁹⁵ BIA Valérie, *Historique des maisons de parfumerie grassoises*, Tome 1, *op.cit.*, pp. 35-38.

⁵⁹⁶ FARNARIER Joseph, *Contribution à la connaissance de la ville de Grasse*, *op.cit.*, p. 42.

la première moitié du XIX^e siècle: Jean-Baptiste Selin et Bruno Court en 1812⁵⁹⁷, Hugues Aîné en 1817, Roure Bertrand Dupont, Bernard Escoffier et Pilar Antoine Frères en 1820, Isnard Maubert en 1826, Mottet et Cie en 1830, Muraour en 1835, Méro Boyveau en 1832, Tombarel Frères en 1837, Sozio Jean-Joseph en 1840, Alziari et Robertet en 1850, Payan Bertrand en 1854 et Bertrand Frères en 1858. Ces parfumeurs tissent, dès le milieu du XIX^e siècle, de nombreux liens avec les autres pôles français de la parfumerie à l'image de Jean-Baptiste Maubert qui offre à son oncle François Chauve, parfumeur parisien, tout d'abord, un relais de commercialisation à Grasse avant de devenir son principal fournisseur de matières premières naturelles par le biais de la société Robertet⁵⁹⁸. De même Henri Muraour s'associe, à partir de 1852, avec Jean-Baptiste Camatte, parfumeur grassois implanté à Lyon⁵⁹⁹. Ces partenariats économiques avec les deux autres villes du parfum que sont Paris et Lyon encouragent l'essor rapide de ces fabriques. Ainsi, de 45 parfumeurs en 1840⁶⁰⁰, leur nombre atteint 49 en 1845⁶⁰¹ puis 65 en 1860⁶⁰². Si certains des fondateurs de ces entreprises entament une reconversion professionnelle⁶⁰³ au début du siècle, nombreux sont ceux qui exercent déjà une activité de parfumeurs avant de fonder officiellement leur enseigne⁶⁰⁴. L'association entre deux parfumeurs, qui semble la forme entrepreneuriale la plus pratiquée durant cette période, est à l'origine de l'immobilisation de capitaux plus importants, et elle permet vraisemblablement de pérenniser l'entreprise dans le temps. Au contraire, pour les fabriques les plus anciennes, la transmission familiale constitue désormais le cœur du développement de l'entreprise et tend à resserrer la direction de l'entreprise au sein d'un cercle restreint d'individus liés par des attaches matrimoniales ou filiales :

Aussi, les récoltes se succédant, le commerce florissait, quand vinrent les prémices de la Révolution, suivie de l'effondrement des vieilles institutions ; Grasse, toujours forte de ses libertés séculaires, se rallia tôt au nouvel ordre de choses et s'honora par sa modération. La tourmente passée,

⁵⁹⁷ FARNARIER Joseph, *Contribution à la connaissance de la ville de Grasse*, Édisud, Aix-en-Provence, 1992, 144 p., p. 40.

⁵⁹⁸ BENALLOUL Gabriel, « Historique de sociétés de parfumerie de Grasse (1800-1939) », *Recherches régionales*, 53^e année, n° 201, janvier-juin 2012, pp. 93-124, p. 97.

⁵⁹⁹ BENALLOUL Gabriel, « Historique de sociétés de parfumerie de Grasse (1800-1939) », *art. cit.*, p.117.

⁶⁰⁰ BENALLOUL Gabriel, « Historique de sociétés de parfumerie de Grasse (1800-1939) », *art. cit.*, p. 3.

⁶⁰¹ CRESP Jean-Marie, *Grasse, capitale de la Provence orientale*, *op.cit.*, p. 31.

⁶⁰² BENALLOUL Gabriel, « Historique de sociétés de parfumerie de Grasse (1800-1939) », *art. cit.*, p.3.

⁶⁰³ Henri Muraour et Jean Joseph Hugues étaient à l'origine menuisiers.

⁶⁰⁴ Bérenger Auguste de la société Bérenger Jeune, Bermon Paul, associé dans la société Albert et Bermond, Bertrand Etienne, co fondateur de Payand Bertrand, Bertrand Emilien et Jean-Baptiste, fondateur de Bertrand Frères, etc. FARNARIER Joseph, *Contribution à la connaissance de la ville de Grasse*, *op.cit.*, p. 42.

Antoine Chiris poursuivait son œuvre ; l'année de la campagne d'Égypte il décidait d'instruire son fils Anselme dans son négoce ; avec l'Empire partout les affaires reprenaient dans un nouvel esprit⁶⁰⁵.

Dans un mouvement continu, du début au milieu du XIX^e siècle, la parfumerie s'impose comme un secteur d'activité moteur pour la ville de Grasse. La mainmise de cette dernière sur le secteur économique local est flagrante au regard des dépôts des marques de fabrique effectués à partir de 1858⁶⁰⁶. En effet, jusqu'en 1879, le secteur de la parfumerie représente 55,5% des dépôts contre 22,25% pour la savonnerie et 11% pour l'alimentaire. Complémentaires aux deux branches précédentes, la création d' « arômes alimentaires »⁶⁰⁷ est déjà un secteur moteur de la pré-industrie grassoise et Aubin-Louis Millin rappelle au début du siècle l'implication des parfumeurs dans cette filière :

Outre les parfums, ils fabriquent avec succès des liqueurs, des pâtes, des dragées et tout ce qui tient à l'art du confiseur et du distillateur⁶⁰⁸.

L'ensemble de ces activités permet, en 1845, d'exporter depuis le port de Cannes plus d'une tonne de parfumerie et d'eau distillée⁶⁰⁹. La production grassoise représente alors un chiffre d'affaires de 1 600 000 francs⁶¹⁰. Pour satisfaire une production en constante augmentation et afin d'accueillir une main d'œuvre accrue, les ateliers du centre de Grasse sont réaménagés et agrandis au fil des opportunités foncières. Ces modifications urbaines sont ainsi à l'origine d'une réappropriation singulière et pratique de l'espace grassois et, par conséquent, d'une mutation des usages sociaux dans la ville.

2. Les mutations du bâti grassois.

L'implantation des parfumeries grassoises a fait l'objet d'un inventaire⁶¹¹ effectué de 2007 à 2009 par le service Ville d'Art et d'Histoire de Grasse⁶¹² dirigé par Laurence Argueyrolles⁶¹³. Il est complété par un inventaire des moulins⁶¹⁴ et un inventaire des

⁶⁰⁵ MAZUYER Gabriel, *Les Établissements Antoine Chiris dans le monde*, *op.cit.*, p. 4.

⁶⁰⁶ CHABERT Raymond, *L'industrie de la parfumerie grassoise : un siècle de dépôts de marques de fabrique au tribunal de Grasse*, Grasse, 1989, 76 p., p. 4.

⁶⁰⁷ Par arôme alimentaire nous entendons toute transformation de matière première naturelle et aromatique ou synthétique destinées à la filière agro-alimentaire.

⁶⁰⁸ VINDRY Georges, « Naissance et développement de la parfumerie contemporaine », *3000 ans de Parfumerie : parfums, fards et savons de l'Antiquité à nos jours*, catalogue d'exposition, Grasse, 1980, pp. 98-99, p. 99.

⁶⁰⁹ CRESP Jean-Marie, *Grasse, capitale de la Provence orientale*, *op.cit.*, p. 31.

⁶¹⁰ *Ibid.*

⁶¹¹ Cet inventaire est disponible sur la plate-forme Mérimée http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/mersri_fr.

⁶¹² Les villes et Pays d'Art et d'Histoire de France est un label officiel attribué depuis 1985 par le ministère de la culture et de la communication aux communes et pays de France qui s'engagent dans une politique d'animation et de valorisation de leurs patrimoines bâtis, naturels et industriels. Grasse a obtenu ce label en 2003.

⁶¹³ Guide conférencière, Laurence Argueyrolles dirige depuis 2004 le service Architecture et Patrimoine de la ville de Grasse.

savonneries⁶¹⁵. Ces études permettent d'appréhender l'évolution historique du tissu artisanal puis industriel grassois sur une large période chronologique⁶¹⁶. En ce qui concerne les fabriques de la première moitié du XIX^e siècle, l'identification des sites de production par les agents du patrimoine s'est heurtée à la physionomie singulière de ces dernières : installées majoritairement dans des locaux existants, elles ne se distinguent pas des autres immeubles de commerce ou d'habitation. Ces usines-immeubles⁶¹⁷ ont aussi été le sujet, en complément de l'inventaire général, d'études historiques plus détaillées. Parmi ces travaux, il convient de citer les nombreuses études et monographies d'entreprises de Gabriel Benalloul⁶¹⁸ et, précédemment, de Valérie Bia⁶¹⁹. Les résultats de ces différents travaux ont été valorisés, pour la première fois, en 2009, avec la publication de *Grasse et la parfumerie, regards croisés*⁶²⁰ sous l'égide du Musée International de la parfumerie. Ce dernier a organisé, deux ans plus tard, une exposition temporaire *Grasse au fil du temps*⁶²¹, dont le catalogue a été publié. La mobilisation de ces acteurs universitaires et culturels a ainsi permis de retracer une grande partie de la vie de ces fabriques, aménagées, agrandies et modernisées avant de connaître des destins divergents.

L'emprise spatiale des parfumeries grassoises dans la première moitié du XIX^e siècle se concentre, ainsi, autour du centre-ville et dans les parties basses de la colline. Les entrepreneurs, déjà actifs dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle réinvestissent

⁶¹⁴ Cet inventaire est également disponible en ligne <http://dossiersinventaire.regionpaca.fr/>

⁶¹⁵ PRENANT Patricia, *Inventaire des savonneries grassoises (XVIII^e – XX^e siècles)*, Service Ville d'art et d'Histoire, Musée International de la parfumerie, Grasse, mai 2014, 102 p.

⁶¹⁶ Certains de ces locaux sont déjà existants aux XVIII^e, le plus ancien remonte au Moyen-âge tandis que les dernières usines référencées datent des années 1970. BENALLOUL Gabriel, « Historique de sociétés de parfumerie de Grasse (1800-1939) », *art.cit.*, p. 1.

⁶¹⁷ BENALLOUL Gabriel, BUFFA Géraud, *Grasse, l'usine à parfums*, *op.cit.*, p. 56.

⁶¹⁸ Les travaux menés par Gabriel Benalloul à partir des sources cadastrales et civiles des archives communales de Grasse ainsi que des archives privées des entreprises grassoises conservées aux archives départementales des Alpes-Maritimes ont permis d'affiner l'histoire des parfumeries grassoises BENALLOUL Gabriel, « Historique de sociétés de parfumerie de Grasse (1800-1939) », *art.cit.*, BENALLOUL Gabriel, DUBRAY Michèle, LAVENU Cécile, MEGIER Audrey, *Histoire d'une maison de parfumerie. Charabot & Cie*, *op.cit.* ; BENALLOUL Gabriel, « Aux origines des Ossola, Grasse, la parfumerie, la Maison Jean Court », *art.cit.*, pp. 17-80 ; BENALLOUL Gabriel, « La parfumerie Cavallier Frères au rythme de ses usines », *art.cit.*, pp.109-136 ; BENALLOUL Gabriel, *Méro-Boyveau, monographie d'entreprise*, *op.cit.* ; BENALLOUL Gabriel, *Hugues Aîné/Charabot & Cie, monographie d'entreprise*, *op.cit.* ; BENALLOUL Gabriel, *Tombarel Frères, monographie d'entreprise*, *op.cit.* ; BENALLOUL Gabriel, *Henri Muraour & Cie, monographie d'entreprise*, *op.cit.* ; BENALLOUL Gabriel, *C.A.L., monographie d'entreprise*, *op.cit.* ; BENALLOUL Gabriel, *P. Robertet & Cie, monographie d'entreprise*, *op.cit.*

⁶¹⁹ Valérie Bia a dressé en 1997 un historique détaillé de 22 maisons de parfumerie. Cette mission ethnologique a été effectuée sous l'égide du Musée International de la Parfumerie⁶¹⁹. BIA Valérie, *Historique des maisons de parfumerie grassoises*, *op.cit.*

⁶²⁰ GRASSE Marie-Christine (ss la dir), *Grasse et la parfumerie, regards croisés*, Grasse, Musée international de la parfumerie, Alan Sutton, 2009, 128 p.

⁶²¹ GRASSE Marie-Christine (ss la dir), « Grasse au fil du temps », *Catalogue d'exposition*, Grasse, Musée International de la Parfumerie, 2011, 20 p.

progressivement leurs ateliers de la rue Droite, de la rue de l'Oratoire et de la Place-Neuve⁶²² tandis que de nouveaux parfumeurs occupent les quartiers du Patti, des Fainéants, du Rioubanquet, de la Roque, de Font-Laugière, de la Porte Neuve et du Barri⁶²³. Ces fabriques s'agrandissent progressivement par rachat successif des immeubles ou de parties d'immeubles attenants. Ainsi, les usines-immeubles forment parfois des réseaux complexes de bâtiments reliés par le percement des murs intérieurs, mitoyens entre deux locaux. D'autres, au contraire entreprennent la construction de nouveaux locaux à l'image de Jean Court⁶²⁴ et de la société Pilar Frères⁶²⁵. De manière plus atypique, certains parfumeurs s'installent dans d'anciens biens nationaux : J. Bérard acquiert le couvent des Visitandines vers 1800 qu'il revend par la suite à Jean Niel ; à partir de 1810, Jean-Joseph Hugues Fils puis Hugues Aîné occupent une partie de l'hôpital Saint-Jacques ; en 1836, J.D Méro achète une partie du couvent de l'Oratoire qu'il cède plus tard à Isnard-Maubert et les Établissements Antoine Chiris rachètent, en 1830, le couvent des Capucins⁶²⁶.

Ces fabriques produisent en 1845, 1 000 000 d'hectolitres de fleurs d'orangers, 4 000 kilos de pommades, 15 000 douzaines de kilos de savonnettes et une grande quantité d'essences diverses⁶²⁷. L'augmentation de la production et de la diversité des articles proposés témoignent de la spécialisation progressive des usines-immeubles : elles possèdent au moins un atelier réservé à la distillation, un atelier d'enfleurage – qui comporte une partie dédiée à l'enfleurage à froid et une seconde qui accueille les chaudrons où sont pratiqués l'enfleurage à chaud – et un laboratoire où l'on conditionne également les produits parfumés⁶²⁸. Ces derniers sont localisés dans les parties inférieures des immeubles tandis que les étages supérieurs sont occupés par les appartements personnels des patrons⁶²⁹.

Cette concentration importante de fabriques dans le centre-ville n'est pas anodine et se comprend, d'une part, par l'antériorité de l'activité de parfumerie dans cet espace géographique et, d'autre part, par la possibilité de loger les ouvriers non loin, d'autant plus que les parfumeurs emploient 430 ouvrières et ouvriers dès 1845⁶³⁰. Le choix de l'emplacement se justifie également par l'accès privilégié à l'eau offert par un réseau de

⁶²² Ces rues se situent à proximité des quartiers où les gantiers-parfumeurs s'étaient principalement installés au siècle précédent à l'écart des tanneurs qui officiaient Place aux Aires.

⁶²³ BENALLOUL Gabriel, BUFFA Géraud, *Grasse, l'usine à parfums, op.cit.*, p. 56.

⁶²⁴ BENALLOUL Gabriel, BUFFA Géraud, *Grasse, l'usine à parfums, op.cit.*, p. 57.

⁶²⁵ *Ibid.*

⁶²⁶ BENALLOUL Gabriel, BUFFA Géraud, *Grasse, l'usine à parfums, op.cit.*, p. 63.

⁶²⁷ CRESP Jean-Marie, *Grasse, capitale de la Provence orientale, op.cit.*, p. 31.

⁶²⁸ BENALLOUL Gabriel, BUFFA Géraud, *Grasse, l'usine à parfums, op.cit.*, p. 58.

⁶²⁹ *Ibid.*

⁶³⁰ CRESP Jean-Marie, *Grasse, capitale de la Provence orientale, op.cit.*, p. 31.

canaux souterrains et de fontaines alimentés par les eaux de la Foux et, de manière encore secondaire à cette époque, par celles de la Siagne et du Loup⁶³¹. Régi par un statut de 1568⁶³², l’approvisionnement est accordé à chacun en fonction du débit et des nécessités des habitants, des agriculteurs et des artisans de la commune⁶³³. Bien qu’une ordonnance du Roi de 1750 autorise des concessions d’eaux onéreuses⁶³⁴, le précédent statut prime de manière coutumière à Grasse jusque dans la première moitié du XIX^e siècle. Les besoins grandissants en eaux du département sont ainsi à l’origine, au milieu du siècle, de négociations tendues, notamment entre les villes de Grasse et de Cannes pour l’approvisionnement et la répartition des eaux en amont. À Grasse, la mairie cherche, de ce fait, à faire évoluer le réseau d’eau et à attribuer, dans un cadre légal, des concessions privées en échange d’une participation financière des entreprises qui ont, en outre, l’obligation de prendre en charge les travaux d’aménagement pour le raccord comme pour l’évacuation des eaux utilisées par leurs usines. En 1851, le conseil municipal de Grasse délibère en ce sens :

1. Il ne sera pas fait plus de deux concessions par fabrique.
2. Les eaux claires seront utilisées pour charger un alambic ou chaudronner les moulins et jamais pour la réfrigération ou pour servir de moteur à une roue hydraulique.
3. Les eaux ne seront accordées qu’aux locaux qui pourront les rendre soit au canal du moulin, soit au canal d’arrosage ou tout au moins à un point de l’ancienne route de Cannes qui leur permet d’arriver au bassin d’arrosage de Rastigny⁶³⁵.

Florence Mercier, dans son mémoire intitulé *L’apparition de la culture de la fleur à parfum à Grasse au milieu du XIX^e siècle*⁶³⁶, souligne ainsi les limites de ces nouvelles pratiques et met en lumière les désaccords d’une partie de la société civile vis-à-vis de certaines de ces concessions qui occasionnent parfois des litiges au sein même du conseil municipal. Les opposants valorisent l’accès de tous aux ressources de la ville et la répartition raisonnée des sources canalisées, les industriels, au contraire, avancent l’intérêt économique de la cité. Florence Mercier met ainsi en lumière le cas révélateur de la société Mero-Boyveau

⁶³¹ MOTTET, *La Culture des plantes à parfums dans la région grassoise*, Thèse de doctorat dactylographiée, 1968, 315 p., pp. 27-28.

⁶³² MERCIER Florence, *L’apparition de la culture de la fleur à parfum à Grasse au milieu du XIX^e siècle*, Mémoire de maîtrise, Université de Nice Sophia Antipolis, 2002, 133 p., p. 9.

⁶³³ Les usines ne peuvent alors bénéficier des eaux que quinze heures par jour, sept mois et demi dans l’année. BENALLOUL Gabriel, BUFFA Géraud, *Grasse, l’usine à parfums*, *op.cit.*, p. 121.

⁶³⁴ MERCIER Florence, *L’apparition de la culture de la fleur à parfum à Grasse au milieu du XIX^e siècle*, *op.cit.*, p. 9.

⁶³⁵ MERCIER Florence, *L’apparition de la culture de la fleur à parfum à Grasse au milieu du XIX^e siècle*, *op.cit.*, p. 10.

⁶³⁶ MERCIER Florence, *L’apparition de la culture de la fleur à parfum à Grasse au milieu du XIX^e siècle*, *op.cit.*

qui, pour approvisionner son domaine situé sur l'avenue Sainte-Lorette, entreprend d'obtenir la concession exclusive des eaux claires de la fontaine du Boulevard du Jeu de Ballon. Malgré des arguments majoritairement opposés à cette entreprise⁶³⁷, le conseil municipal délibère favorablement à la requête du parfumeur contre une redevance de 230 francs par an⁶³⁸. Cet exemple illustre de manière anecdotique le poids que représente désormais cette proto-industrie qui centralise alors tous les atouts nécessaires à une modernisation plus approfondie.

La période 1800-1860 est ainsi une époque charnière dans l'histoire de la parfumerie grasse. Ces usines-immeubles s'écartent désormais définitivement de l'ancien modèle de « boutiques-fabriques » du XVIII^e siècle et s'étendent graduellement dans le centre-ville puis dans les parties basses de la ville. Leurs implantations témoignent d'une évolution rapide qui tend à ancrer la cité provençale dans une dynamique économique qui repose à la fois sur la spécialisation dans le domaine de la parfumerie et sur la diversification des articles confectionnés. Pour soutenir la croissance de cette production, les effectifs des ouvriers et des employés croissent de manière constante durant la première moitié du siècle. L'abaissement des coûts de production induit par les prémices d'une organisation rationnelle du travail permet aux parfumeurs grassois d'asseoir des fortunes confortables, garantie nécessaire pour réinvestir dans l'industrialisation et la modernisation de leurs équipements.

⁶³⁷ *L'apparition de la culture de la fleur à parfum à Grasse au milieu du XIX^e siècle, op.cit, p. 15.*

⁶³⁸ *Ibid.*

III. L'industrialisation du secteur (1860-1939)

L'industrialisation des parfumeries grassoises résulte d'un lent processus de modernisation qui débute dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Entre 1860 et 1900, le nombre de sociétés de transformation de matières premières augmente à nouveau avec la création de plusieurs raisons sociales ; Muraour Frères en 1868, Bérenger Jeune en 1874, Schmoller Bompard en 1879 et Warrick Frères en 1893⁶³⁹. Durant cette période, Grasse délaisse peu à peu la confection de parfums et son statut de fournisseur-grossiste à destination des parfumeurs parisiens au profit de la seule transformation de matières premières en huiles essentielles, pommades, concrètes et absolus :

Après avoir pris l'initiative de fabriquer les parfums, elle laissa à sa clientèle naissante le soin de continuer et de perfectionner l'art de la composition des parfums, se réservant de mettre à sa disposition toutes les matières premières nécessaires à la confection de leurs bouquets ; Grasse devint ainsi un centre de production où venaient s'approvisionner les parfumeurs ou savonniers du monde entier⁶⁴⁰.

L'importance grandissante des parfumeries grassoises durant cette seconde moitié du XIX^e siècle est illustrée par la hausse du nombre de dépôts de marque : elles représentent 62% des dépôts effectués entre 1880 et 1899 au lieu de 55% dans les deux décennies précédentes⁶⁴¹. Cet essor est permis par la modernisation des outils de production des parfumeurs grassoises : 15 usines sont ainsi construites entre 1860 et 1910⁶⁴². Pour assouvir un besoin grandissant en matières premières naturelles, ces industriels entretiennent rapidement des rapports étroits avec les campagnes limitrophes et ils s'approvisionnent déjà en grande partie dans les pays étrangers, en Italie et en Bulgarie, par exemple⁶⁴³, nous y reviendrons dans la deuxième partie de cette thèse. Léon Chiris est, durant cette période, le premier à organiser un domaine de production à Boufarik, en Algérie, afin d'accroître la production de

⁶³⁹ FARNARIER Joseph, *Contribution à la connaissance de la ville de Grasse*, Grasse, Carestia, 1981, 234 p., p. 40.

⁶⁴⁰ FRERE LAZARE, « Grasse, créatrice dans le monde de l'industrie des parfums », *Les Parfums de France*, n° 107, janvier 1932, pp. 15-17, p. 16.

⁶⁴¹ CHABERT Raymond, *L'industrie de la parfumerie grassoise : un siècle de dépôts de marques de fabrique au tribunal de Grasse*, Grasse, 1989, 76 p., p. 5.

⁶⁴² BENALLOUL Gabriel, BUFFA Géraud, *Grasse, l'usine à parfums*, Lyon, Éditions Lieux dits, 2015, 176 p., p. 70.

⁶⁴³ ANONYME, « La question de l'essence de rose en Bulgarie », *Les Parfums de France*, n° 27, mai 1925, pp. 135-137 ; RANSILLON, « Le régime douanier de la parfumerie française en Italie », *La Parfumerie Moderne*, n° 2, février 1923, pp. 46-48.

plantes méditerranéennes et d'éviter le recours à des intermédiaires⁶⁴⁴. Au cours de la première moitié du XX^e siècle, le consortium d'entreprises de parfumeries grassoises ne cesse de croître et représente ainsi, entre 1900 et 1919, puis, entre 1920 et 1930, respectivement 78 % et 81,50 % des dépôts de marques de fabrique de la ville. Ce « cluster »⁶⁴⁵, défini en 2007 par Dorota Leszczynska dans son ouvrage *Management de l'innovation dans l'industrie aromatique : cas des PME de la région de Grasse*⁶⁴⁶, est ainsi composé d'une soixantaine d'entreprises réunies par une trajectoire commune et réparties selon une structure pyramidale : à la tête de cet ensemble se trouvent les Établissements Antoine Chiris qui possèdent, en 1923, un capital de 200 millions de francs⁶⁴⁷. Ils sont immédiatement suivis par les parfumeries Lautier et Roure qui constituent, avec les Établissements Chiris, les sociétés les plus importantes de la ville⁶⁴⁸. Une dizaine d'entreprises moyennes – Hugues Aîné/Charabot, Robertet, Méro et Boyveau, Tombarel Frères, Tombareilly-Escoffier, Bertrand Frères, etc. – et une vingtaine de petites structures n'employant que quelques ouvriers complètent ce groupement professionnel⁶⁴⁹.

1. De nombreuses entreprises liées par des intérêts communs.

Bien que le nombre d'entreprises demeure stable de 1860 à 1939, la réussite des parfumeries grassoises est sujette à de nombreuses fluctuations masquées par le maintien de certaines enseignes dont les trajectoires patronales, la physionomie des usines et la nature des productions ont parfois été modifiées en profondeur au cours de cette période.

En effet, entre 1860 et 1914, la structure et le management des entreprises grassoises évoluent durablement. Les fonds de commerce créés au cours du XIX^e siècle disparaissent peu à peu : en 1900, le parfumeur Jean Serve ferme son usine des Loubonnières⁶⁵⁰ ; en 1909, Dumoulin vend son fonds de commerce de parfumerie de la rue Tracastel à Warrick Frédéric Walmsley de Londres⁶⁵¹ ; en 1912, l'enseigne Thomas Merle est vendue par ses fils à Lucien

⁶⁴⁴ COCOUAL Mathilde, *Les Établissements Antoine Chiris dans le monde, 1898-1939*, mémoire de Master 2 en Histoire contemporaine, sous la direction de Xavier Huetz de Lempis, Université Nice Sophia Antipolis, 2012, 153 p., pp. 76-83.

⁶⁴⁵ Un cluster est un groupe d'entreprises et d'institutions partageant un même domaine de compétences, proche géographiquement, reliées entre elles et complémentaires.

⁶⁴⁶ LESZCZYNSKA Dorota, *Management de l'innovation dans l'industrie aromatique : cas des PME de la région de Grasse*, L'Harmattan, Paris, 2007, 453 p.

⁶⁴⁷ FARNARIER Joseph, *Contribution à la connaissance de la ville de Grasse*, *op.cit.*, p. 55.

⁶⁴⁸ BENALLOUL Gabriel, « Historique de sociétés de parfumerie de Grasse (1800-1939) », *art.cit.*, p. 98.

⁶⁴⁹ *Ibid.*

⁶⁵⁰ FARNARIER Joseph, *Contribution à la connaissance de la ville de Grasse*, *op.cit.*, p. 49.

⁶⁵¹ FARNARIER Joseph, *Contribution à la connaissance de la ville de Grasse*, *op.cit.*, p. 50.

Ferdinand Edouard⁶⁵² ; en 1914, Gaston Palix cesse son activité⁶⁵³ et, la même année, l'usine Mottet, située sur le Boulevard Fragonard, est mise en vente⁶⁵⁴. Ces fonds de commerce font parfois l'objet de ventes aux enchères comme c'est le cas, en mai 1904, pour la société Hugues Fils et Cie qui permet aux dirigeants de dégager une partie de l'argent nécessaire à la création, en novembre, de la société anonyme Hugues Fils et Cie, Mme veuve Maurin et Roubert successeurs⁶⁵⁵. La société anonyme devient, en effet, la forme juridique privilégiée par les transformateurs de matières premières grassois et de nombreuses créations de raisons sociales voient ainsi le jour dans les premières décennies du XX^e siècle. Elles se démarquent notamment par leur durée limitée dans le temps : en 1908, Antoine Gardentys, parfumeur à Grasse, et Charles Schlabs, d'origine allemande, investissent dans une société à laquelle ils gardent la raison sociale Bernard Escoffier pour une durée qui prendra fin le 1^e novembre 1923⁶⁵⁶ ; de même, en 1912, Adrien Raynaud et Claude Hugues fondent la société Ad. Raynaud et Ch. Hugues dont la durée est limitée à juin 1922⁶⁵⁷ ; suivant une évolution similaire, en 1913, l'entreprise Méro et Boyveau est transformée en société anonyme par Albert Sittler et Henri Bernard⁶⁵⁸. Si certains négociants extérieurs s'implantent à Grasse à l'image de Michel Fils, parfumeur implanté auparavant à Vence et qui transfère, en 1901, son siège social dans l'ancienne usine Robertet, avenue des Capucins⁶⁵⁹ ; d'autres, au contraire, comme Jusbert et Mouschein, quittent la cité provençale pour Vallauris où ils fusionnent avec J. Vimard : la raison sociale devient Maubert et Fils Vimard et Monschiem successeurs⁶⁶⁰. En effet, durant cette période le bassin de transformation s'étend aux différentes villes alentours : Vallauris, Cannes, Mouans-Sartoux, Nice, etc. Grasse demeure néanmoins la ville la plus densément occupée par cette filière avec un soixante d'entreprises concernées. Elles privilégient la transformation de matières premières naturelles mais s'engagent également, de manière plus soutenue que ne le laisse présager l'historiographie, dans la production de molécules de synthèse. Ainsi, en 1910, Tombarel et Haarmann & Reimer envisagent la création conjointe d'une société anonyme mettant en commun leur savoir-faire. Cette société par actions devait jeter les bases d'une coopération profitable entre les deux entreprises, grassoise et allemande, la première spécialisée dans les matières premières naturelles, la

⁶⁵² *Ibid.*

⁶⁵³ *Ibid.*

⁶⁵⁴ *Ibid.*

⁶⁵⁵ FARNARIER Joseph, *Contribution à la connaissance de la ville de Grasse, op.cit.*, p. 49.

⁶⁵⁶ *Ibid.*

⁶⁵⁷ FARNARIER Joseph, *Contribution à la connaissance de la ville de Grasse, op.cit.*, p. 50.

⁶⁵⁸ *Ibid.*

⁶⁵⁹ FARNARIER Joseph, *Contribution à la connaissance de la ville de Grasse, op.cit.*, p. 49.

⁶⁶⁰ *Ibid.*

seconde dans les synthétiques. La guerre interrompt brutalement cette affaire alors que les actions sont déjà imprimées⁶⁶¹. Malgré ce type d'initiatives ponctuelles, la production demeure fondé majoritairement sur la transformation de matières premières naturelles et l'accent est mis, par certains industriels, sur l'acquisition de matériel d'extraction par solvants volatils⁶⁶² et la recherche en laboratoire. Pour autant, jusqu'en 1920, l'enfleurage reste la technique la plus en faveur⁶⁶³. Ainsi, à l'aube de la Première Guerre mondiale, afin de traiter ces plantes à parfum locales, 6 000 à 7 000 personnes sont occupées durant les périodes de récoltes et 3 500 salariés sont mobilisés dans les usines grassoises⁶⁶⁴, sur un total de 11 500⁶⁶⁵ personnes employées par la filière au niveau national. Pour les plus grosses sociétés, la période 1860-1914 signale, en parallèle, l'augmentation constante des relations avec les pays d'outre-mer où elles multiplient les achats de domaines et les partenariats avec les agricultures autochtones pour approvisionner leurs usines en matières premières naturelles méditerranéennes et tropicales, nous approfondirons ces questions dans les parties 2 et 3⁶⁶⁶. Secteur d'activité moteur soutenu principalement par l'exportation, la parfumerie française engendre, en 1912, un chiffre d'affaire de 118 millions de francs, dont 83 millions à l'exportation. Grasse occupe une place conséquente dans ce secteur : en 1913, la seule production d'huiles essentielles et de fleurs est évaluée à plus de 30 millions de francs⁶⁶⁷.

La guerre de 1914-1918 marque profondément l'industrie grassoise, les champs sont délaissés et certaines usines sont reconverties en fabrique de gaz ou de chlore. La région est touchée par la pénurie tandis que le sentiment antiallemand se diffuse au sein des parfumeries⁶⁶⁸ : Charles Schlabs, partenaire commercial de Gardentys est ainsi interné en mai 1918, au camp de la Chartreuse, en Haute-Loire, après que sa société ait été dissoute et ses biens mis sous séquestre⁶⁶⁹. Malgré les aléas de ces quatre années, les entreprises grassoises se maintiennent néanmoins durant cette période et la guerre permet à certaines d'entre elles d'obtenir des accords commerciaux avec le ministère de la Défense : quelques sociétés produisent ainsi de l'eugénol qui entre dans la composition de vernis utilisés pour préserver

⁶⁶¹ Entretien avec Jacques Wolff, ancien directeur de la parfumerie Chauvet à Seillans, le 20 octobre 2016 à Grasse.

⁶⁶² Hugues Aîné à l'usine de la Sabrane et Piver au quartier des Capucins. FARNARIER Joseph, *Contribution à la connaissance de la ville de Grasse*, op.cit, p. 49.

⁶⁶³ FARNARIER Joseph, *Contribution à la connaissance de la ville de Grasse*, op.cit, p. 47.

⁶⁶⁴ FARNARIER Joseph, *Contribution à la connaissance de la ville de Grasse*, op.cit, p. 58.

⁶⁶⁵ OLPHE-GAILLARD G., « Les progrès de la parfumerie française depuis 40 ans », *La Parfumerie Moderne*, n° 9, septembre 1929, pp. 659-667, p. 665.

⁶⁶⁶ COCOUAL Mathilde, *Les Établissements Antoine Chiris dans le monde, 1898-1939*, op.cit.

⁶⁶⁷ GATTEFOSSE René-Maurice, « L'industrie française de la parfumerie », *La Parfumerie Moderne*, mai 1926, pp. 93-96, p. 93.

⁶⁶⁸ FARNARIER Joseph, *Contribution à la connaissance de la ville de Grasse*, op.cit, p. 50.

⁶⁶⁹ *Ibid.*

les cocardes des avions de combat⁶⁷⁰. Déjà en 1880, César Ossola commercialise un baume, destiné à l'hygiène des soldats français, surnommé le « cosmétique du marcheur » et dont les ventes militaires dépassent, à partir de 1890, les ventes civiles⁶⁷¹.

L'après-guerre marque la relance de la production soutenue par une demande mondiale exponentielle. Les couturiers parisiens deviennent parfumeurs suivant les pas de Paul Poiret et de ses « parfums de Rosine »⁶⁷². La mode et le marketing se renouvellent et la France s'impose désormais pleinement comme leader dans la commercialisation de produits de luxe. L'importance de Grasse sur le marché mondial est régulièrement attestée au sein des revues spécialisées françaises et, parfois, italiennes⁶⁷³ ou américaines⁶⁷⁴. *La Parfumerie moderne*⁶⁷⁵, *Les parfums de France*⁶⁷⁶, *La revue des marques de la parfumerie et de la savonnerie*⁶⁷⁷ ; toutes clament la suprématie de la parfumerie française et des fleurs de Grasse⁶⁷⁸ et incitent les professionnels à augmenter leurs exportations⁶⁷⁹. La position de leader de la France est, en effet, irréfutable au regard de l'augmentation du chiffre d'affaires qui atteint 250 millions en 1920 et ne cesse de croître jusqu'en 1939⁶⁸⁰. De ce fait, l'entre-deux-guerres a longtemps été considéré comme l'âge d'or de la parfumerie grasse. Cet essor offre aux sociétés grassoises un débouché profitable mais pas unique et il encourage ainsi le multi-positionnement des entreprises dans des domaines divers (synthèses, alimentaires, etc.). Pour permettre cette croissance de la production, les usines de Grasse relancent, de ce fait, la production locale. Les principales entreprises installent des domaines de production dans le bassin grasseois⁶⁸¹ et des postes en montagne dans les Alpes-Maritimes, le Var, les Basses-Alpes et le Vaucluse. En parallèle, elles multiplient les implantations outre-mer : Chiris, Lautier, Robertet, Roure possèdent des exploitations en Afrique, en Asie et en Amérique du Sud, nous y reviendrons.

⁶⁷⁰ GATTEFOSSÉ Jean, « Les végétaux aromatiques de Madagascar », *Agronomie coloniale*, n° 46, octobre 1921, pp. 113-121, p. 113.

⁶⁷¹ BENALLOUL Gabriel, « Aux origines des Ossola, Grasse, la parfumerie, la Maison Jean Court », *art.cit.*, p. 65.

⁶⁷² KERLEO Jean, *Les parfums de Rosine*, Jeudi du MIP, MIP, 4 juillet 2013.

⁶⁷³ *La Rivista Italienna* éditée de 1919 à 2007.

⁶⁷⁴ *The American Perfumer and Essential Oil Review* (1911-1922).

⁶⁷⁵ *La Parfumerie Moderne*, revue éditée de 1908 à 1956 par la famille Gattefossé.

⁶⁷⁶ *La parfumerie du Sud-est* éditée à partir de 1923 puis renommée *Les Parfums de France* de 1924 à 1938 est une revue professionnelle créée par la famille Chiris.

⁶⁷⁷ *La Revue des Marques de la Parfumerie et de la Savonnerie* (1923-1938).

⁶⁷⁸ R.B., « La parfumerie française », *Les Parfums de France*, n° 1, février 1923, pp. 14-15; P. M., « La parfumerie est une industrie française », *La Parfumerie Moderne*, n° 6, juin 1932, pp. 282-285 ; DAVID Eugène, « Une grande industrie française », *Revue des Marques de la Parfumerie et de la Savonnerie*, n° 6, juin 1927, p. 1-2.

⁶⁷⁹ ANONYME, « Pour intensifier nos exportations », *La Parfumerie Moderne*, n° 6, juin 1925, pp. 138-139 ; ANONYME, « Pour la reprise du commerce extérieur », *Les Parfums de France*, n° 116, octobre 1932, p. 301.

⁶⁸⁰ GATTEFOSSÉ René-Maurice, « L'industrie française de la parfumerie », *art.cit.*, p. 93.

⁶⁸¹ ANONYME, « Établissements Antoine Chiris à Grasse », *La Parfumerie Moderne*, n° 10, octobre 1925, pp. 238-240.

Les usines augmentent ainsi considérablement les volumes et la diversité des matières premières naturelles qu'elles traitent alternativement au cours de l'année. Les industriels investissent à cet effet dans l'extension de leurs usines et dans l'amélioration des techniques et des matériaux. Dans les années 1920, nombreuses sont les usines à s'équiper d'ateliers d'extraction par solvants volatils : Camilli, Albert, Laloue ; Schmoller Bompard, Sève Lefvre et Cie et Denis Saisse inaugurent chacun le leur en 1924⁶⁸². Les dernières sociétés encore organisées en fonds de commerce transforment leurs statuts sous forme de sociétés anonymes comme Camilli, Albert et Laloue, Tombarel Frères ou encore Bertrand Frères⁶⁸³. La transmission familiale est toujours présente mais, la structure décisionnelle de l'entreprise est désormais composée de personnes de familles différentes ou, parfois, de plusieurs raisons sociales, liées par des actions. Ainsi, en 1924, Roure Bertrand Fils, Bing et Justin Dupont s'associent sous l'égide d'une même raison sociale⁶⁸⁴. Cette tendance à la concentration est également marquée par certaines fusions, les Établissements Pierre Dhumez puis Pilar Frères sont ainsi absorbés par les Établissements Antoine Chiris, mais les dirigeants maintiennent la dénomination première de ces deux marques⁶⁸⁵. Pour autant, cette période est aussi marquée par de nombreuses cessions, ventes et faillites dont les conséquences sont accentuées par la crise de 1929 et trois années de mauvaises récoltes entre 1930 et 1933. L'entreprise Charabot est déclarée en faillite en 1936 après des années d'incertitudes⁶⁸⁶. Ainsi, pour de nombreuses raisons sociales, la vente de biens immobiliers permet de masquer la perte de vitesse et les erreurs commerciales de l'entreprise⁶⁸⁷. De plus, la législation française se durcit et impose une taxe de luxe de 12% à partir de 1920 qui concerne aussi, tout du moins dans un premier temps, les huiles essentielles⁶⁸⁸ à laquelle s'ajoute la complexification des mesures et des tarifs douaniers⁶⁸⁹. Malgré ces aléas, la réussite commerciale de la parfumerie grasse est indéniable et repose, durant l'entre-deux guerres, sur l'augmentation de la production mondiale de plantes à parfum et sur le positionnement de Grasse comme plate-forme de redistribution⁶⁹⁰. De ce fait, progressivement, de nombreuses matières premières

⁶⁸² FARNARIER Joseph, *Contribution à la connaissance de la ville de Grasse*, *op.cit.*, p. 53.

⁶⁸³ FARNARIER Joseph, *Contribution à la connaissance de la ville de Grasse*, *op.cit.*, pp. 55-58.

⁶⁸⁴ FARNARIER Joseph, *Contribution à la connaissance de la ville de Grasse*, *op.cit.*, p. 55.

⁶⁸⁵ COCOUAL Mathilde, « Étude iconographique : l'absorption de Pierre Dhumez par les Établissements Antoine Chiris », *Les Établissements Antoine Chiris dans le monde, 1898-1939*, *op.cit.*, pp. 141-145.

⁶⁸⁶ FARNARIER Joseph, *Contribution à la connaissance de la ville de Grasse*, *op.cit.*, p. 60.

⁶⁸⁷ Entretien avec Jacques Wolff, ancien directeur de la parfumerie Chauvet à Seillans, le 20 octobre 2016 à Grasse.

⁶⁸⁸ J. G., « La taxe de luxe », *La Parfumerie Moderne*, n° 1, Janvier 1921, p. 7.

⁶⁸⁹ ALCO, « La taxe à l'exportation et la parfumerie », *La Parfumerie Moderne*, n° 6, juin 1926, p. 133.

⁶⁹⁰ GATTEFOSSE H. M., « Grasse, centre de production et de répartition », *La Parfumerie Moderne*, n° 12, décembre 1938, pp. 486-487.

commercialisées par les industriels grasseois ne transitent même plus par les usines provençales. La « Capitale des parfums » est graduellement perçue, par de nombreux contemporains, comme la « boîte aux lettres » des essences du monde⁶⁹¹. Cette spécialisation de Grasse a eu de nombreuses conséquences sur le paysage local et sur les modes de vie de ses habitants qui font l'objet d'une dernière sous-partie.

2. Les nouveaux visages de Grasse : transformation du bâti et multiplication des acteurs de la parfumerie.

Les bouleversements économiques présentés précédemment ont entraîné, entre le milieu du XIX^e et le milieu du XX^e siècle, des transformations importantes au niveau de l'urbanisme local, des conditions et des modes de vie des Grasseois travaillant au sein des usines ou des domaines de production. Ces problématiques historiques ont fait l'objet de travaux universitaires ponctuels par le biais de prismes variés : l'architecture⁶⁹², l'inventaire du patrimoine⁶⁹³, l'histoire de l'immigration⁶⁹⁴, et, plus récemment, l'étude du genre⁶⁹⁵. Ces travaux ont permis d'éclairer de manière décisive l'évolution de la ville durant la période contemporaine. Cette dernière sous-partie cherche ainsi à mettre en lumière les principales connaissances établies par ces études en attachant une attention particulière à leur point de convergence et à leur complémentarité.

L'architecture a été, au sein de l'historiographie des parfumeries grasseois, la première trace historique mobilisée par les chercheurs pour comprendre l'évolution et la trajectoire de ces industries. Cette attention accordée aux formes des principaux bâtiments de parfumerie, témoins visuels de la vie de ces entreprises de transformation de matières premières naturelles, est étroitement liée au contexte de destruction d'une part importante du parc d'activité grasseois dans les années 1980-1990. En 1988, deux années après l'abandon du site d'Hugues Aîné, Anne Gros publie une étude consacrée à *Grasse et ses parfumeurs : architecture et urbanisme au XIX^e siècle*⁶⁹⁶. Son analyse se concentre sur quatre figures emblématiques de la parfumerie grasseoise : Hugues Aîné, Chiris, Roure-Bertrand et Charabot. À travers ces exemples, elle révèle l'importance de l'évolution des techniques dans

⁶⁹¹ Entretien avec Vital Ethève, ancien directeur de la CAHEB le 15 avril 2015 à Le Tampon, La Réunion.

⁶⁹² GROS Anne, *Grasse et ses parfumeurs : architecture et urbanisme au XIX^e siècle*, mémoire de maîtrise, institut d'art, Université d'Aix-Marseille, 1988, 72 p.

⁶⁹³ http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/mersri_fr.

⁶⁹⁴ BENALLOUL Gabriel, « Les ouvriers italiens dans l'industrie de la parfumerie grasseoise (1850-1914), *Recherches Régionales*, 55^e année, n° 207, 2014, pp. 26-35.

⁶⁹⁵ ZELLAL Coline, *À l'ombre des usines en fleurs: genre et travail dans la parfumerie grasseoise, 1900-1950*, coll. Penser le genre, Aix-en-Provence, PUP, 2013, 128 p.

⁶⁹⁶ GROS Anne, *Grasse et ses parfumeurs : architecture et urbanisme au XIX^e siècle*, op.cit.

l'aménagement de nouvelles usines ou le réaménagement des anciennes fabriques. Progressivement, le parc industriel cherche à s'éloigner du centre-ville, toujours reconnu comme le berceau de la profession, mais qui n'offre plus les possibilités d'extension indispensable à l'essor de ces entreprises. De plus, la proximité des habitations comporte désormais un risque immédiat dans les cas épisodiques d'incendies provoqués par l'utilisation de chaudières et d'extracteurs à solvants volatils. Anne Gros insiste également sur l'importance pour ces usines d'accueillir une main d'œuvre croissante dont la hausse atteint 370% entre 1881 et 1891⁶⁹⁷. La chercheuse étend judicieusement son propos aux différentes formes d'empreintes laissées dans la ville par ces parfumeurs en intégrant, dans son étude, l'analyse des propriétés personnelles des dirigeants. Si les structures industrielles répondent à un besoin de rationalisation et mobilisent de larges superficies – Les Établissements Antoine Chiris occupent 6 000 m² en 1891 puis 12 841m² en 1912⁶⁹⁸; les dix-huit bâtiments de Charabot s'étendent quant à eux sur plus de 3 hectares en 1908⁶⁹⁹ – les résidences principales se démarquent par le raffinement et le goût des lieux, propices à recevoir des visiteurs prestigieux⁷⁰⁰. Anne Gros trace ainsi un trait d'union entre la position industrielle de ces parfumeurs et la place sociale qu'ils entendent exercer.

Cette première réflexion sur les conceptions architecturales adoptées par les parfumeurs est réinvestie, vingt ans plus tard, à l'occasion de l'inventaire du patrimoine industriel entrepris par la ville de Grasse⁷⁰¹, qui complète exhaustivement le travail débuté par Anne Gros. Cette mission a, en effet, permis de quantifier une soixantaine de sites de production, de retracer les parcours des entreprises propriétaires, de préciser les agrandissements, les abandons et les nouvelles constructions d'usines de ces dernières, du XVIII^e siècle jusqu'au dernier quart du XX^e siècle. L'étude permet dès lors de dégager les principales étapes de ces empreintes urbanistiques dues aux parfumeurs grassois. Entre 1860 et 1910, une première vague de mutation touche ainsi le secteur d'activité : 15 usines sont nouvellement créées⁷⁰².

⁶⁹⁷ Ce chiffre a été calculé à partir des décomptes des listes nominatives d'ouvriers. LAVAL Isabelle, *Les ouvriers de la parfumerie grasse de 1860 à 1914*, mémoire de maîtrise en Histoire, sous la direction de Ralph Schor, Université Nice Sophia Antipolis, 1995, 181 p., p. 33.

⁶⁹⁸ GROS Anne, *Grasse et ses parfumeurs : architecture et urbanisme au XIX^e siècle*, op.cit, p. 58.

⁶⁹⁹ GROS Anne, *Grasse et ses parfumeurs : architecture et urbanisme au XIX^e siècle*, op.cit, p. 61.

⁷⁰⁰ La villa ou le château est un lieu d'exhibition et d'accueil de visiteurs. Par exemple, le château de Malbosc appartenant à Hugues Aîné se situe au cœur d'un domaine de cultures florales, de bassins et d'une salle d'hydrothérapie destinés à accueillir des visiteurs étrangers dont la liste a été dressée par Anne Gros. GROS Anne, *Grasse et ses parfumeurs : architecture et urbanisme au XIX^e siècle*, op.cit, p.52-53. Pour ce faire, les parfumeurs font appel à des architectes locaux qui travaillent également pour la société hivernante de la Côte d'Azur.

⁷⁰¹ http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/mersri_fr.

⁷⁰² Parmi ces usines nous pouvons citer Robertet&Cie, Tombarel Frères, H. Muraour, C.A.L, Cooparfum. BENALLOUL Gabriel, BUFFA Géraud, *Grasse, l'usine à parfums*, op.cit, 78.

Les entrepreneurs font le choix de terrains situés dans les parties basses de la ville, sur de vastes étendues dont le dénivelé est parfois important mais qui sont tous pourvus de réseaux d'adduction et d'évacuation des eaux. Ces sites profitent, à partir de la fin du XIX^e siècle, d'un accès renouvelé et privilégié à l'eau grâce aux nouvelles canalisations du Foulon, puis de la Siagne⁷⁰³. De plus, l'amélioration du réseau routier⁷⁰⁴ favorise le commerce de Grasse en amont et en aval de la production. Cette période témoigne aussi, hormis la construction d'usines modernes, de nombreuses extensions des locaux existants à l'image de l'agrandissement de Lautier Fils en 1880, puis en 1901, ou de Sozio en 1907⁷⁰⁵. Ces nouvelles unités sont adaptées aux conditions nouvelles de sécurité induites par la dangerosité de l'extraction par solvants volatils ; c'est notamment le cas d'Hugues Aîné et de Piver en 1901⁷⁰⁶. À partir des années 1920, l'usine fait l'objet, au sein de la profession, d'une réflexion de rationalisation de ses espaces de production. *La Parfumerie moderne* publie, en 1924, un long article dédié à cette question et propose des plans types d'organisation des ateliers, des laboratoires, etc.⁷⁰⁷. Durant la première moitié du XX^e siècle, les usines sont périodiquement adaptées afin d'intégrer les évolutions techniques et structurelles : l'installation d'une ou plusieurs salles d'extraction par solvants volatils, l'agrandissement des laboratoires, la construction d'ateliers de fabrication de molécules synthétiques, l'amélioration de la manutention par l'installation de quais de déchargement, la rationalisation des lieux de stockage, etc.⁷⁰⁸ Pour lancer ces projets, les parfumeurs font appel à plusieurs architectes locaux⁷⁰⁹ : Michel & Arluc⁷¹⁰, Louis Bompard⁷¹¹, Léon le Bel⁷¹² principalement qui, dans leur réflexion architecturale, s'inspirent des innovations contemporaines tout en s'adaptant à la topographie locale. L'usine moderne, pensée selon une conception verticale de l'entreprise, répond désormais à l'ensemble des besoins liés aux unités de production principales : une laverie, des ateliers d'entretien, une menuiserie complètent généralement le corps principal du

⁷⁰³ GROS Anne, *Grasse et ses parfumeurs : architecture et urbanisme au XIX^e siècle*, op.cit, pp. 6-8; BENALLOUL Gabriel, BUFFA Gérard, *Grasse, l'usine à parfums*, op.cit, p. 121.

⁷⁰⁴ BENALLOUL Gabriel, BUFFA Gérard, *Grasse, l'usine à parfums*, op.cit, p. 71.

⁷⁰⁵ Méro&Boiveau, Cavallier Frères, Pilar Frères, Payan-Bertrand étendent eux aussi leurs usines entre 1890 et 1910. BENALLOUL Gabriel, BUFFA Gérard, *Grasse, l'usine à parfums*, op.cit, 78.

⁷⁰⁶ FARNARIER Joseph, *Contribution à la connaissance de la ville de Grasse*, op.cit, p. 49.

⁷⁰⁷ N., « Organisation d'une usine de parfumerie », *La Parfumerie Moderne*, n° 5, mai 1924, pp. 89-97. .

⁷⁰⁸ BENALLOUL Gabriel, BUFFA Gérard, *Grasse, l'usine à parfums*, op.cit, p. 76.

⁷⁰⁹ BENALLOUL Gabriel, BUFFA Gérard, *Grasse, l'usine à parfums*, op.cit, p. 77.

⁷¹⁰ François Arluc et Clément Michel s'associe à la fin du XIX^e siècle en tant qu'architectes à Cannes. FARE A, « Notices nécrologiques, Michel Clément », *Bulletin administratif*, n° 12, décembre 1910, p. 1246.

⁷¹¹ Louis BOMPARD est un ingénieur architecte installé à Cannes, place de l'Oasis. Il est à l'origine des plans du bâtiment principal de Robertet en 1895, de la conception des ateliers d'extraction par solvants volatils de Pilar Frères en 1903 et de Cresp Martinencq par la suite.

⁷¹² Léon le Bel (1883-1968) est un architecte originaire de Fontainebleau et installé à Grasse. Il conçoit plusieurs édifices de parfumerie comme l'usine Charabot. Il édifie la villa Chiris et le monument dédié à Léon Chiris.

site dont le cœur est occupé par le pôle administratif. Ces unités rectangulaires superposées verticalement sont pensées pour accueillir le matériel ou la main d'œuvre, mais elles présentent également un agencement propice à la surveillance des ouvriers et des ouvrières⁷¹³. L'implication et le nombre de ces derniers se traduit, au niveau patronal, par l'adoption progressive de mesures paternalistes communes à de nombreuses branches de l'industrie française durant cette période. Cantines, crèches, hospices de vieillards, médecins, loisirs et sports font partie intégrante de l'entreprise à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Cette politique adoptée par une grande partie des parfumeurs grasseois transforme en profondeur les rapports des ouvriers vis-à-vis de leur travail, les relations entre ces derniers et l'entreprise, l'entente entre les différents acteurs de la société tout comme les conditions matérielles et les modes de vie des populations désormais liées directement ou indirectement aux parfumeries grassoises.

L'étude des parfumeries grassoises au prisme de l'architecture, si elle permet d'appréhender certaines données quant à l'évolution des infrastructures usinières et des conditions de travail des employés des entreprises, ne nous renseigne pas ou peu sur la vie sociale des entreprises grassoises. Ces questions relatives aux acteurs de ces sociétés sont, depuis une trentaine d'années, au centre des préoccupations de nombreux chercheurs en sciences sociales. Éliane Perrin⁷¹⁴, sociologue, Paul Rasse⁷¹⁵, ethnologue, Isabelle Laval⁷¹⁶ puis Gabriel Benalloul⁷¹⁷, historiens, se sont ainsi successivement intéressés, dans leurs domaines respectifs, aux conditions de travail et de vie des ouvriers de la parfumerie à des époques différentes et complémentaires. Les contributions d'érudits locaux à l'image des travaux de Joseph Farnarier⁷¹⁸ et de Jean-Marie Cresp⁷¹⁹ ont, en grande partie, permis de rassembler les données nécessaires à de telles études. Plus récemment, l'étude novatrice de Coline Zellal sur les représentations du genre et de la femme dans les parfumeries renouvelle ce champ d'étude et démonte les mécanismes de division du travail masculin et féminin au

⁷¹³ ZELLAL Coline, « Mémoire et images du travail dans les parfumeries grassoises (1900-1950) : les clichés du genre », *Genre & Histoire* [En ligne], n° 10, Printemps 2012, mis en ligne le 11 janvier 2013, consulté le 17 janvier 2017.

⁷¹⁴ PERRIN Éliane, *La parfumerie à Grasse : ou l'exemplaire histoire de Chiris*, Édisud, Paris, 1987, 138 p.

⁷¹⁵ RASSE Paul, *La cité aromatique, pour le travail des matières odorantes à Grasse*, Paris, Éditions Serre, 1987, 167 p.

⁷¹⁶ LAVAL Isabelle, *Les ouvriers de la parfumerie grasseoise de 1860 à 1914*, mémoire de maîtrise en Histoire, sous la direction de Ralph Schor, Université Nice Sophia Antipolis, 1995, 181 p.

⁷¹⁷ BENALLOUL Gabriel, « Les ouvriers italiens dans l'industrie de la parfumerie grasseoise (1850-1914) », *Recherches Régionales*, 55^e année, n° 207, 2014, pp. 26-35.

⁷¹⁸ FARNARIER Joseph, *Contribution à la connaissance de la ville de Grasse*, *op.cit.*

⁷¹⁹ CRESP Jean-Marie, *Grasse, capitale de la Provence orientale*, Aix-en-Provence, Édisud, 1992, 144 p.

sein des ateliers de production⁷²⁰. La juxtaposition de ces travaux permet d'envisager le profil des familles ouvrières mobilisées par l'industrie grasse de la parfumerie entre le XIX^e et le XX^e siècle. Parmi les résultats obtenus par ces chercheurs, plusieurs points apparaissent singuliers. En effet, similaire par bien des aspects à d'autres branches d'activités industrielles françaises en termes de salaire, de code du travail, d'horaire, de condition de travail, etc.⁷²¹ la masse salariale grasse présente quelques particularités. D'une part, la distinction est nette entre ouvriers permanents et ouvriers saisonniers, les deux catégories ne se fréquentant pas. D'autre part, les industriels emploient un nombre élevé de femmes qui représentent de 60 à 75% de la main d'œuvre avant de redescendre à 58% au tournant du XX^e siècle⁷²². Enfin, la parfumerie grasse emploie 70% d'Italiens, notamment Piémontais, jusqu'en 1939⁷²³. En effet, pour faire face à la faible démographie française, les patrons n'ont d'autre choix que de faire appel à du personnel étranger qu'ils payent moins cher. Bien que l'administration pourchasse les immigrés en situation irrégulière, elle encourage les naturalisations afin de fournir à l'agriculture et à l'industrie les bras nécessaires :

Quant à l'immigration italienne, elle n'est pas sans inconvénient. Beaucoup d'éléments douteux se glissent parmi les immigrants et l'autorité française ne doit pas hésiter à prononcer d'assez fréquentes expulsions [...] Les maires mettent peu de zèle à dénoncer les Italiens dont la présence sur notre territoire est irrégulière [...] Mais dans l'ensemble, j'estime que l'immigration italienne dans ce pays est un bien fait. Elle favorise l'industrie et l'agriculture. La grande majorité des immigrants italiens se fond dans la nationalité française et contrebalance la faible natalité des nationaux⁷²⁴.

Pour les ouvriers gras, français ou italiens, le système de recrutement repose en grande partie sur l'embauche familiale. Les sociétés de transformation grasses favorisent cette pratique afin de renforcer les liens entre les ouvriers et de s'assurer, par le poids de la famille, un travail assidu et une discrétion absolue à propos des secrets industriels⁷²⁵. Certaines entreprises, comme Méro&Boyveau qui mobilise presque 200 ouvriers, n'emploient en fait les membres que de quatre ou cinq familles. De ce fait, l'âge moyen d'un ouvrier en parfumerie est de 49 ans, le plus jeune ayant 14 ans et le plus âgé, 80. En 1900, il touche entre

⁷²⁰ ZELLAL Coline, *À l'ombre des usines en fleurs: genre et travail dans la parfumerie grasse, 1900-1950*, coll. Penser le genre, Aix-en-Provence, PUP, 2013, 128 p.

⁷²¹ LAVAL Isabelle, *Les ouvriers de la parfumerie grasse de 1860 à 1914*, *op.cit.*, pp. 93-113.

⁷²² LAVAL Isabelle, *Les ouvriers de la parfumerie grasse de 1860 à 1914*, *op.cit.*, pp. 33-35.

⁷²³ BENALLOUL Gabriel, « Les ouvriers italiens dans l'industrie de la parfumerie grasse (1850-1914) », *art.cit.*, p.31.

⁷²⁴ ADAM, Fichier 1 M, 890-891, Police, surveillance des étrangers, rapport au ministère de l'intérieur du préfet des Alpes-Maritimes, 10 avril 1913. LAVAL Isabelle, *Les ouvriers de la parfumerie grasse de 1860 à 1914*, *op.cit.*, p. 57.

⁷²⁵ PERRIN Éliane, *La parfumerie à Grasse : ou l'exemplaire histoire de Chiris*, *op.cit.*, p. 72.

2 francs 50 et 2 francs 75 par jour, tandis que leur sœur ou leur mère gagne 1 francs 25 à 1 francs 50. Ils travaillent alors six jours sur sept, 10 heures par jour⁷²⁶.

Tout comme les ouvriers, les patrons ont également fait l'objet de recherches. Plusieurs monographies permettent de retracer le parcours de ces chefs d'entreprises innovants⁷²⁷. Leurs parcours les rapprochent d'autres dynasties économiques françaises comme les Hennessy dont les prérogatives financières et politiques sont similaires à celles de la famille Chiris⁷²⁸. Le patron est un voyageur, un fin négociant, un « nez » en terme d'innovation et il est attentif au bon fonctionnement de ses usines. S'il n'est pas chimiste, il sait s'entourer de scientifiques reconnus. Il possède un capital important et il entretient des rapports privilégiés avec les milieux financiers parisiens⁷²⁹. Bien moins connus sont les parcours des patronnes. Elles sont pour autant plusieurs à avoir hérité, faute de frère ou de fils assez âgés, de l'affaire familiale et à avoir fait fructifier le capital social de leur société comme Marie Antoinette Clothilde Bérard, veuve de Victor Blaise Court dans les années 1860⁷³⁰ ; Marie Crouët, veuve de Jean-François Cavallier dans les années 1880⁷³¹ à Grasse ou la Comtesse de Savigny de Moncorps à Seillans⁷³². À l'image de ces femmes chefs d'entreprises, d'autres figures importantes de l'entreprise mériteraient l'attention des historiens. C'est notamment le cas des administrateurs dont seuls quelques parcours atypiques ont été à ce jour étudiés, comme celui d'Élie Maunier⁷³³, mais aussi des chimistes et des courtiers. Malgré ces lacunes, les travaux menés à ce jour permettent d'appréhender les évolutions des conditions de travail et de vie au sein des sociétés de transformation de matières premières grassoises.

⁷²⁶ LAVAL Isabelle, *Les ouvriers de la parfumerie grasse de 1860 à 1914*, *op.cit.*, p. 120.

⁷²⁷ Voir note 3.

⁷²⁸ DUBASQUE François, « Transmission familiale et réseaux d'influence : les Hennessy, une dynastie de négociants en politique (XIX^e – XX^e siècles) », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 92, juin 2016, pp. 93-102 ; COCOUAL Mathilde, « La famille Chiris, des industriels en politique, une politique d'industriels ? », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 92, juin 2016, pp. 177-194.

⁷²⁹ COCOUAL Mathilde, *Les Établissements Antoine Chiris dans le monde, 1898-1939*, mémoire de Master 2 en Histoire contemporaine, sous la direction de Xavier Huetz de Lempis, Université Nice Sophia Antipolis, 2012, 153 p., pp. 52-54.

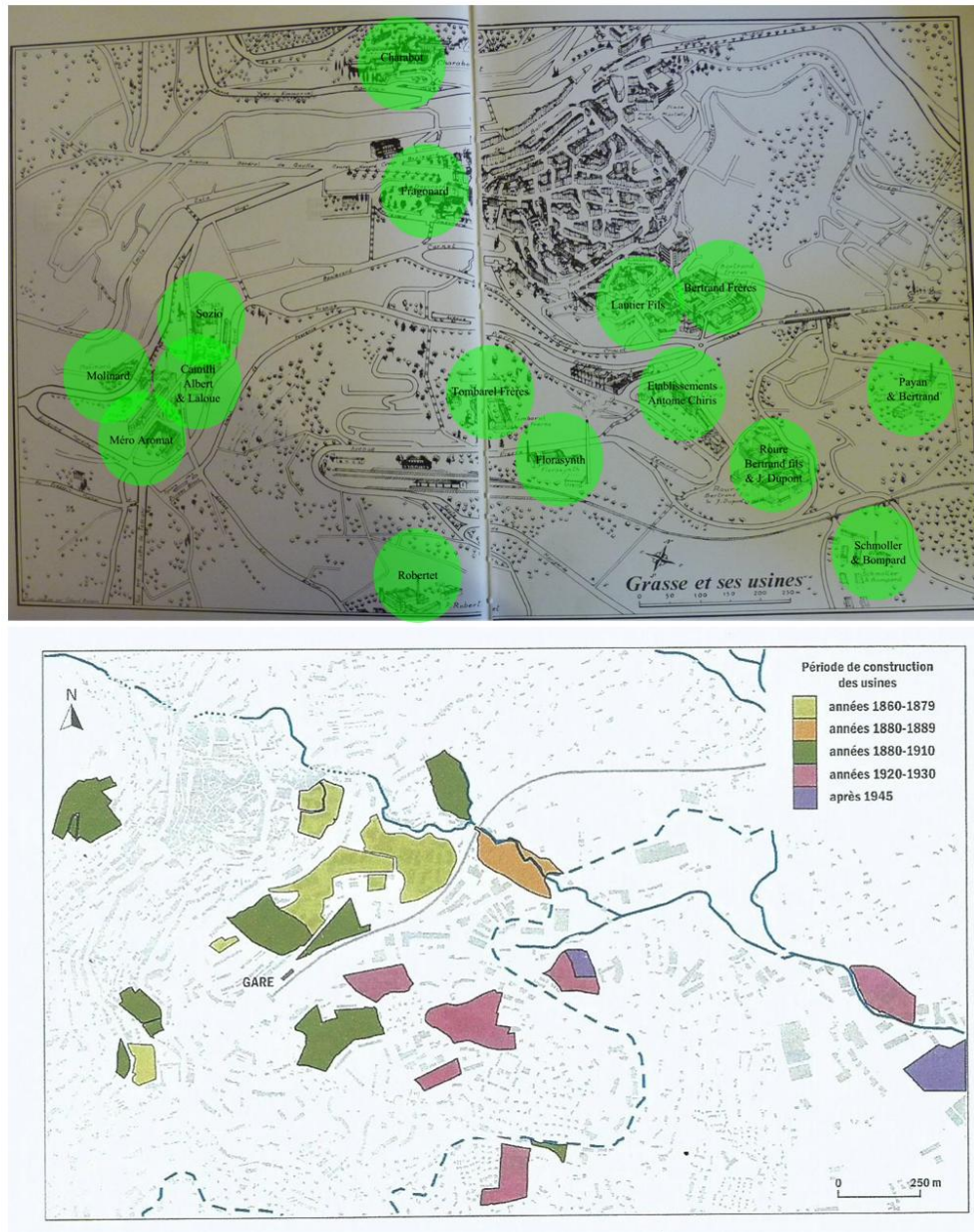
⁷³⁰ BENALLOUL Gabriel, « Aux origines des Ossola, Grasse, la parfumerie, la Maison Jean Court », *art.cit.*, p.20.

⁷³¹ BENALLOUL Gabriel, « La parfumerie Cavallier Frères au rythme de ses usines », *art.cit.*, p. 121.

⁷³² COCOUAL Mathilde, « Les parfumeries grassoises : quand la cueilleuse se fait patronne (fin XIX^e – XX^e siècles) », *Journée des doctorants*, organisée par Marie Villion et Vivien Faraut, 12 avril 2013, CMMC, Université Nice Sophia Antipolis.

⁷³³ Élie Maunier (1866-1934) est directeur des usines Chiris, président du syndicat des parfumeurs de Grasse et conseiller du commerce extérieur de la France. COCOUAL Mathilde, « La famille Chiris, des industriels en politique, une politique d'industriels ? », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 92, juin 2016, pp. 177-194, p. 185.

Carte des principaux parfumeurs (1860-1939).



Les fabriques de parfums, d'abord localisées dans le centre historique de Grasse migrent progressivement vers la plaine entre 1850 et 1939. Ces déplacements s'expliquent par les besoins des parfumeries d'occuper de plus importantes superficies mais aussi de se rapprocher des domaines de production. De plus, cela permet d'organiser des unités d'extraction de plain-pied alors que la déclivité est très forte dans le centre de Grasse.

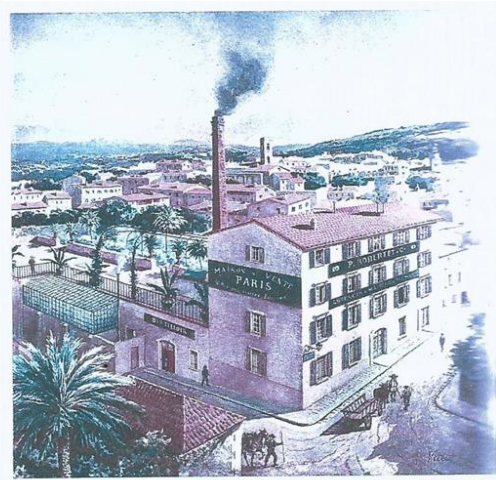
1. Photographies de SABATIER Alain extraites de AUNE Lucien, *Grasse. Portrait d'une ville provençale*, Nice, Éd. Serre, 1981, 156 p., n.p.
2. *Localisation des usines à parfums*, Région PACA, Service Analyse Spatiales, carte extraite de BENALLOUL Gabriel, BUFFA Géraud, *Grasse, l'usine à parfums*, Lyon, Éditions Lieux dits, 2015, 176 p., p. 119.

Figure 18 – Carte des principaux parfumeurs (1860-1939)

L'évolution du bâti.



La première fabrique à parfums de la société Robertet & C^o.



1. 2. 4. Photographies extraites de BENALLOUL Gabriel, BUFFA Géraud, *Grasse, l'usine à parfums*, Lyon, Éditions Lieux dits, 2015, 176 p. p. 56, p. 56, p. 75. 3. Photographie extraite de P. F. « La maison Hugues Aîné, Ferrand, Charabot et C^{ie}, successeurs, Grasse », *La Parfumerie du Sud-Est*, n° 3, avril 1923, p. 19.

Au cours du XIX^e siècle, les industriels de Grasse s'installent dans ce que Gabriel Benalloul a qualifié « d'usine immeuble » du fait de leur architecture qui se fonde de le paysage du centre ville grasseois à l'image des deux photographies ci-dessus. Seule la cheminée témoigne alors de l'activité de ces bâtisses. À la fin du XIX^e siècle et surtout au début du XX^e siècle, les parfumeurs installent sur de vastes terrains de nouvelles usines modernes dans la plaine de Grasse afin d'éloigner cette activité dangereuse du centre ville et des habitations. Leur architecture est adaptée aux procédés modernes d'extraction par solvants volatils.



UNE AILE DE L'USINE HUGUES AÎNÉ



Figure 19 – L'évolution du bâti

Elie Maunier.



Si la figure du patron ou le profil des ouvriers ont fait l'objet de plusieurs études, les administrateurs des usines, dont la place est prédominante dans la première moitié du XX^e siècle, demeure peu étudiée. Pourtant, au sein des Établissements Antoine Chiris, ils deviennent les interlocuteurs privilégiés des employés alors que la présence du patron dans l'usine s'efface progressivement. Élie Maunier est ainsi la deuxième personnalité la plus importante de l'usine de Grasse et son portrait est régulièrement valorisé dans *Les parfums de France*.

« Né à Marseille en 1866, M. E. Maunier a consacré sa vie entière à la parfumerie. Attaché aux Établissements Antoine Chiris dès 1896, ses profondes connaissances techniques et ses brillantes qualités d'administrateur lui valurent d'être nommé Directeur des Usines Chiris » (ANONYME, « Légion d'Honneur », Rubrique « Notre Carnet », *Les Parfums de France*, n°138, août 1934, p.193). Par la suite, il devient successivement directeur honoraire, président du syndicat des parfumeurs de Grasse et conseiller du commerce extérieur de la France. En 1934, lui est décernée la Légion d'honneur.

1. Photographie extraite de PARFUMERIE MODERNE, « Légion d'honneur. M. Elie Maunier », *La parfumerie Moderne*, n° 9, septembre 1934, pp. 417-418, p. 417. 2. photographie extraite de ANONYME, « Nécrologie. M.E. Maunier », *La parfumerie moderne*, n° 5, mai 1936, p. 277.

Figure 20 – Elie Maunier

Les ouvriers italiens.

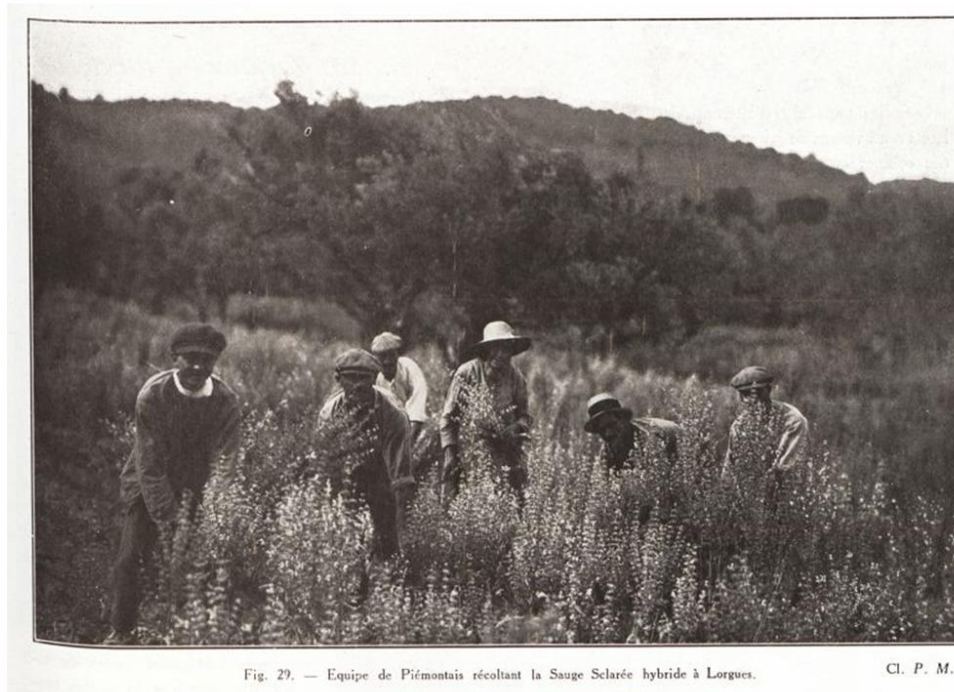


Fig. 29. — Equipe de Piémontais récoltant la Sauge Sclarée hybride à Lorgues.

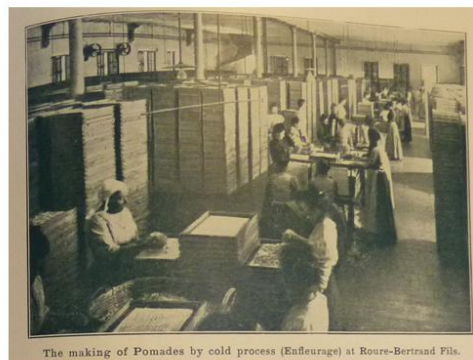
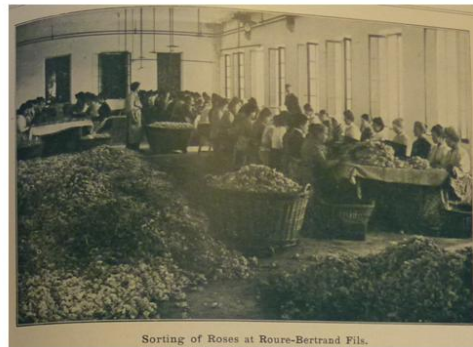
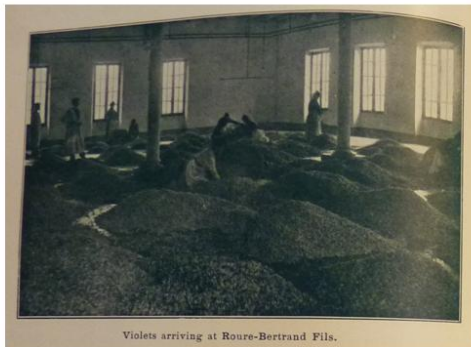
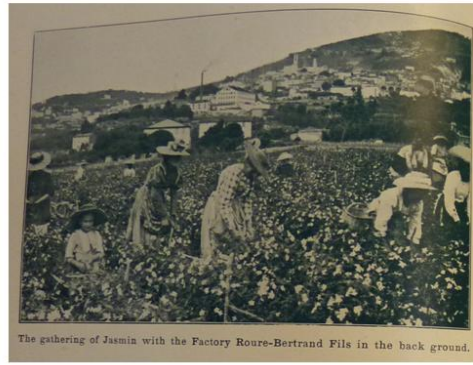
Cl. P. M.

En 1851, 246 italiens sont recensés à Grasse. Pour autant, jusque dans les années 1880, la main d'œuvre italienne ne représente que 4% des personnes employées dans les parfumeries grassoises. À partir des années 1890, l'augmentation de la production implique la mobilisation d'un plus grand nombre de travailleurs. Les Italiens constituent une force de travail peu onéreuse, ce qui explique qu'à la charnière du XX^e siècle ils représentent 64% de la masse salariale de ce secteur d'activité. Si jusqu'à la fin du XIX^e siècle ce sont principalement des hommes qui immigrent à Grasse depuis les régions piémontaise et calabraise, cette situation s'inverse dans la première moitié du XX^e siècle avec 80% de femmes italiennes employées aux travaux journaliers. Ce recours à la main d'œuvre italienne s'explique par la faible démographie française alors que l'Italie connaît une augmentation importante de ses naissances à cette période. Principalement journaliers, une faible partie des italiens et des italiennes sont néanmoins embauchés en permanence dans les usines. Les industriels pratiquent une embauche familiale et n'hésitent pas à demander à leurs employés de faire venir une cousine, un oncle, un parent pour les périodes de fortes récoltes. L'image ci-dessus est la seule photographie du corpus réuni qui mentionne explicitement, en légende, l'origine piémontaise des ouvriers.

Photographie extraite de GATTEFOSSÉ J., JAHANDIEZ E., « Voyage en zigzag en Basse-Provence », *La Parfumerie Moderne*, n° 12, décembre 1923, pp. 283-306, p. 299.

Figure 21 – Les ouvriers italiens

Les femmes de la parfumerie.

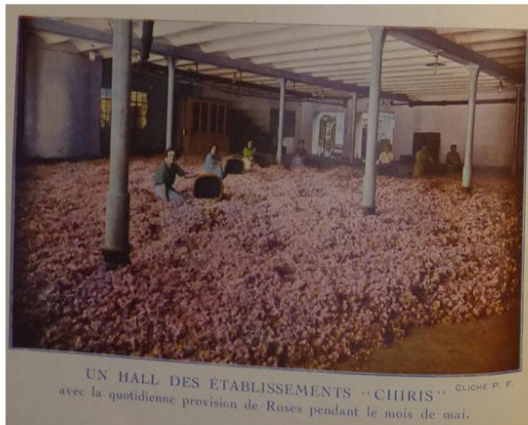
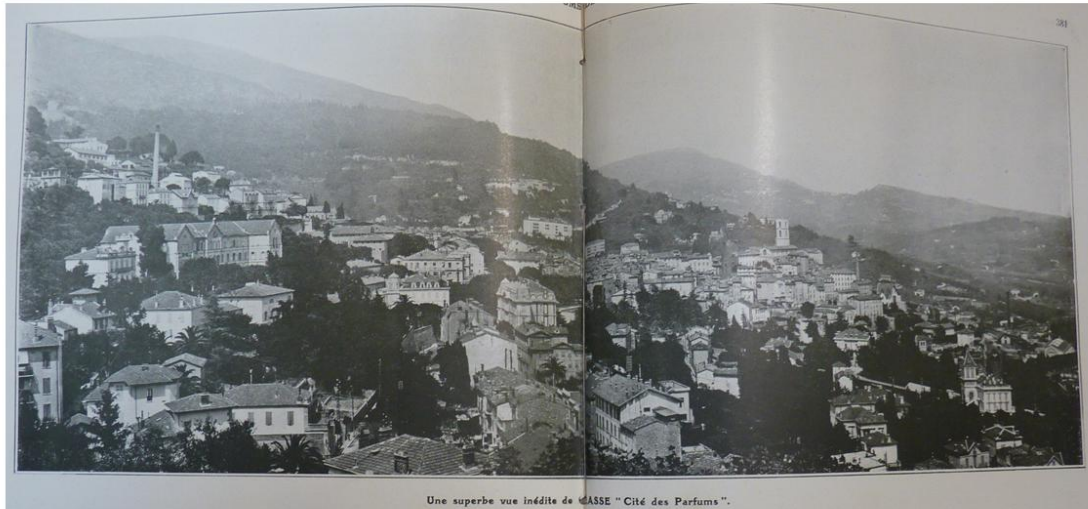


Les femmes sont omniprésentes dans les photographies relatives à l'industrie de la parfumerie dans la première moitié du xx^e siècle. Principalement représentées dans les champs de fleurs, elles sont aussi mises en scène dans les ateliers d'enfleurage et dans ceux de production de pomades. Dans ces photographies elles ne regardent jamais l'objectif et elles sont concentrées sur leur travail sous la surveillance d'un chef d'atelier, toujours un homme. Il en est de même dans les champs. Elles portent de beaux vêtements et de grands chapeaux, seulement dans le cadre de ces photographies d'entreprise. Dans la réalité, les hommes et les femmes travaillent de concert, même si certaines tâches sont affectées de manière préférentielle aux uns ou aux autres.

Photographies extraites de P. F., « The Firm Roure-Bertrand Fils », *Les Parfums de France*, n° 5, juin 1923, pp. 52-57.

Figure 22 – Les femmes de la parfumerie

Les images de la parfumerie grasseoise.

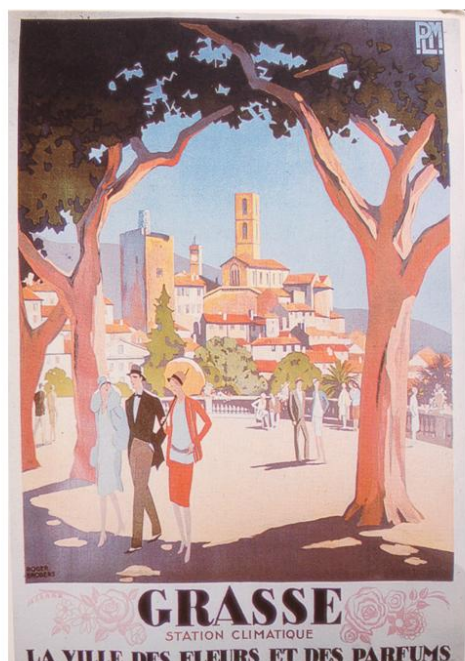
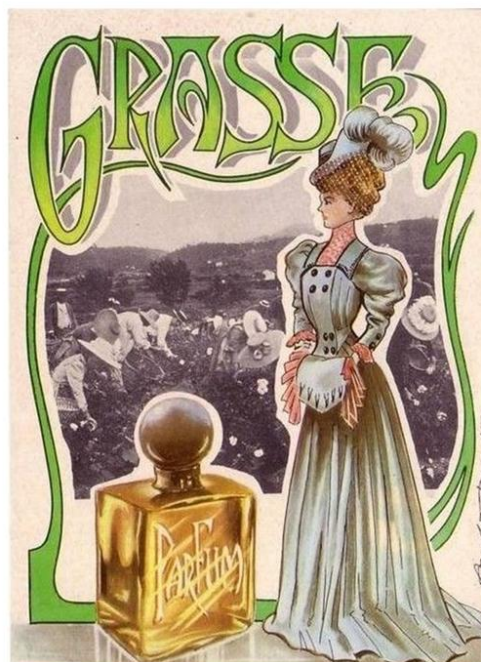


Grasse, ses usines et ses événements liés à l'industrie de la parfumerie (banquets, réceptions, visites officielles, etc.) font l'objet d'une valorisation périodique dans les revues professionnelles. Ces photographies, principalement en noir et blanc, arborent parfois de la couleur, comme c'est le cas ci-contre. La ville en elle-même est régulièrement mise à l'honneur : la double page ci-dessus en est un bel exemple. De manière plus ponctuelle, *Les Parfums de France*, relatent les rassemblements professionnels à l'image du banquet du centenaire de la société Bernard Escoffier Fils dont plusieurs photographies sont publiées dans le numéro d'octobre 1925.

1. ANONYME, « Une fête dans le syndicat de la Parfumerie Française », *Les Parfums de France*, n° 46, décembre 1926, pp. 380-381.
2. P. M., « The House Bernard-Escoffier Fils, Grasse-Lyon », *La Parfumerie Moderne*, n° 10, octobre 1925, pp. 232-233, p. 233.
3. P. F., « Un hall des Établissements Chiris », *La Parfumerie du Sud-Est*, n° 4, mai 1923, n.p.

Figure 23 – Les images de la parfumerie grasseoise

La promotion de la « Capitale des parfums ».



À partir du milieu du XIX^e siècle, de nombreux visiteurs profitent du climat tempéré de la Côte d'Azur durant la période hivernale. Grasse, proche de la montagne et de la mer, offre un lieu de villégiature apprécié de la bourgeoisie européenne et russe. Dans la première moitié du XIX^e siècle, la ville développe son caractère de station climatique par la création d'affiches promotionnelles à l'image de la première publicité sélectionnée ici. Ces dernières, qui vantent d'abord le climat agréable de la région, se spécialisent progressivement dans la promotion des Parfums, comme le montre l'affiche ci-dessus. Ces thématiques sont déclinées dans de nombreuses réclames dont notre troisième iconographie en est l'exemple parfait. Ces affiches sont placardées dans les gares et les trains en lien avec la « Capitale des Parfums ».

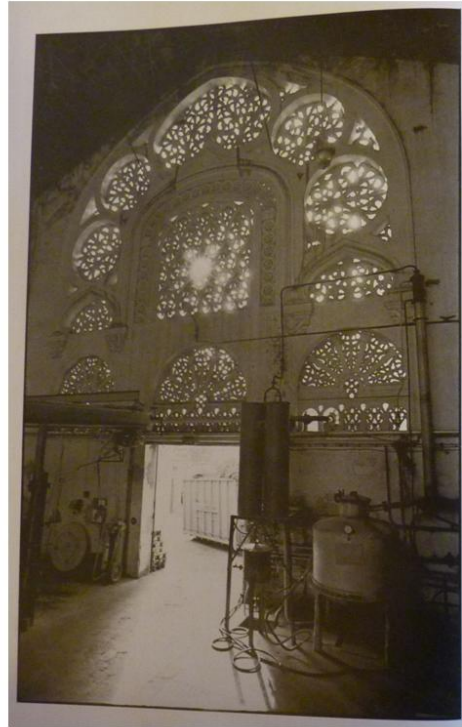
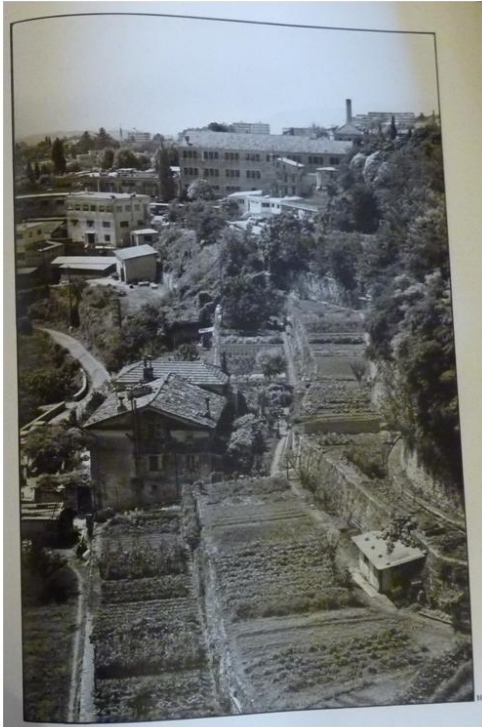
1. Archives Municipales de Grasse, 6F1138, affiche des PLM, *Le repos en terrasse*, ca. 1890.

2. Archives Municipales de Grasse, 6F11826, *Grasse et les parfums*, ca. 1900.

3. Archives Municipales de Grasse, 6F12484, BRODERS ROGERS, *La ville des fleurs et des parfums*, entre 1922 et 1932.

Figure 24 – La promotion de la « Capitale des parfums »

Alain Sabatier.



La première photographie illustre les cultures en terrasses dans le centre ville de Grasse héritées des premières exploitations de plantes à parfum au milieu du XIX^e siècle. La deuxième montre l'entrée de l'usine « la Mosquée » des Établissements Antoine Chiris. La troisième met en scène un ouvrier lisant le journal dans un dépôt de fleurs en attendant un arrivage.



Ces photographies extraites de l'ouvrage d'Alain Sabatier, *Grasse. Portrait d'une ville provençale*, immortalisent les images relatives à la parfumerie grasseoise dans les années 1970. En effet, le photographe, né en 1945 à Grasse, revient, après vingt ans de carrière aux États-Unis et à Paris, dans sa ville natale. Il découvre alors un secteur d'activité en plein ralentissement, bouleversé par les rachats des entreprises traditionnelles attachées à Grasse. Il décide d'immortaliser, avec Lucien Aune, également photographe, les lieux et les activités propres à cette industrie. Ce travail est effectué en noir et blanc alors que les deux artistes sont engagés depuis des années dans la photographie couleur. Ce choix reflète la vision d'une industrie en perte de vitesse.

Photographies de SABATIER Alain extraites de AUNE Lucien, *Grasse. Portrait d'une ville provençale*, Nice, Éd. Serre, 1981, 156 p., p. 10, p. 56, p. 53.

Figure 25 – Alain Sabatier

L'évolution du secteur d'activité local a ainsi eu, au cours de cette période, de nombreuses répercussions sur l'urbanisme grassois et sur les habitudes de vie de ses habitants qui, à leur tour, ont façonné l'image et les représentations de la ville de Grasse. Ces bouleversements géographiques et sociaux qui ont animé la « Cité des parfums » entre le XIX^e et la première moitié du XX^e siècle ont également touché durablement les communes limitrophes jusqu'à former un « bassin grassois » au sein duquel se multiplient les installations d'usines dans les communes proches et où la production des plantes à parfums ne cesse de s'étendre.

L'évolution qui a mené des gantiers parfumeurs du XVIII^e siècle aux sociétés de transformations de matières premières est une longue trajectoire durant laquelle les entrepreneurs grassois se sont adaptés aux différentes conjonctures politiques, économiques et sociales. L'emprise de ce secteur d'activité sur la cité provençale est visible tant dans l'architecture que dans les habitudes de vie des Grassois. Bien que symbolique de la ville, l'existence même de la parfumerie grassoise repose sur ses multiples liens avec ses clients parisiens et internationaux mais aussi sur ses producteurs de plantes à parfum, aromatiques et médicinales qui se trouvent parfois très proches, aux alentours de Grasse, mais aussi à des milliers de kilomètres de la Capitale des Parfums.

Cette première partie a tout d'abord une vocation synthétique. Elle s'appuie sur les différents travaux effectués sur la parfumerie française depuis une cinquantaine d'années. En revenant sur les travaux de Rosine Lheureux⁷³⁴, d'Élisabeth de Feydeau⁷³⁵ et d'Eugénie Briot⁷³⁶ concernant la parfumerie parisienne et d'Éliane Perrin⁷³⁷, de Raymond Chabert⁷³⁸, de Joseph Farnarier⁷³⁹, de Gabriel Benalloul et de Géraud Buffa⁷⁴⁰ concernant la parfumerie grasse, cette partie dresse un bilan historiographique de la parfumerie française contemporaine. Elle met en avant l'importance des découvertes industrielles et scientifiques et le processus d'assimilation du parfumeur en tant qu'artiste. Elle illustre également l'organisation tripartite de la parfumerie française qui repose sur le savoir-faire grasse, l'innovation de l'industrie chimique lyonnaise, et le rayonnement culturel de Paris.

Elle ne se limite pas pour autant à une simple synthèse puisqu'elle lie et regroupe ces travaux au regard des revues professionnelles. Ces dernières confortent les résultats établis par ces différents chercheurs, mais elles offrent également des informations complémentaires ou inédites sur ce secteur d'activité. Ainsi, elles nous ont permis de retracer l'histoire des parfumeries étrangères, de repositionner la France dans un contexte plus large d'augmentation de la consommation de produits parfumés et d'envisager les atouts et les spécificités de la parfumerie française. Ces facteurs sont ainsi à l'origine d'un des secteurs d'activité les plus puissants en France.

Hormis l'étude de ces sources indirectes, l'analyse des chiffres d'exportation révèle la croissance exponentielle de cette industrie et elle fonde la base de la réflexion des deux parties suivantes. En effet, pour pouvoir commercialiser autant de produits parfumés les industriels doivent s'approvisionner en plus grande quantité en matières premières naturelles et cela suppose la création de nouveaux réseaux de production et d'importation.

⁷³⁴ LHEUREUX Rosine, *Une histoire des parfumeurs, France 1950-1910*, Champ Vallon, Paris, 2016, 343 p.

⁷³⁵ DE FEYDEAU Élisabeth, *Les parfums : histoire, anthologie, dictionnaire*, Paris, R. Laffont, 2011, 1206 p.

⁷³⁶ BRIOT Eugénie, *La fabrique des parfums, naissance d'une industrie de luxe*, Paris, Vendémiaire, 2015, 416 p.

⁷³⁷ PERRIN Éliane, *La parfumerie à Grasse : ou l'exemplaire histoire de Chiris*, Édisud, Paris, 1987, 138 p.

⁷³⁸ CHABERT Raymond, *L'industrie de la parfumerie grasse, un siècle de dépôt des marques de fabriques au tribunal de commerce de Grasse*, Grasse, 1989, 76 p.

⁷³⁹ FARNARIER Joseph, *Contribution à la connaissance de la ville de Grasse*, Grasse, Carestia, 1981, 234 p.

⁷⁴⁰ BENALLOUL Gabriel, BUFFA Géraud, *Grasse, l'usine à parfums*, Lyon, Éditions Lieux dits, 2015, 176 p.

Partie 2. Grasse et ses réseaux d’approvisionnement dans le monde (1852-1939).

Sur la côte d’Azur les cultures de plantes à parfum s’étendent sur une surface d’au moins 1 100 hectares. En Provence, d’après la feuille d’informations du ministère de l’agriculture, on cultive : basilic, bigaradier, cassier, citronnier, estragon, eucalyptus, géranium, héliotrope, jasmin, laurier-cerise, lavande, mandarinier, marjolaine, menthe, mimosa, narcisse, rosier, réséda, sauge scolarée, verveine, citronnelle, violette, tubéreuse, etc. On récolte aussi les plantes sauvages : aspic, hysope, lavande, marjolaine, romarin, sauge, serpolet, thym, etc⁷⁴¹.

Pour des raisons climatiques et environnementales, la production métropolitaine de plantes à parfum se concentre principalement dans le bassin grassois et dans quelques régions françaises comme les Hautes-Alpes et Basses-Alpes⁷⁴², la Corse⁷⁴³, le Gard⁷⁴⁴ et l’Hérault⁷⁴⁵ mais les volumes en demeurent restreints jusqu’à nos jours, exception faite de la lavande⁷⁴⁶. Loin de constituer le seul pôle de production mondial de plantes à parfum, la spécificité du Sud-est français réside dans la diversité de ses espèces, cultivées ou sauvages. L’étude des matières premières naturelles de cette région fait ainsi l’objet d’un premier chapitre.

Cette production locale, même si elle approvisionne des clients dans le monde entier⁷⁴⁷, ne peut cependant, à elle seule, assouvir la demande exponentielle des industriels français. Pour y pallier, mais également pour proposer de nouvelles fragrances, l’administration et les industriels français incitent rapidement les colons qui s’établissent dans les contrées méditerranéennes ou tropicales, fraîchement colonisées par la France, à adopter ces cultures⁷⁴⁸. Les colonies françaises offrent, en effet, des possibilités multiples d’acclimatation

⁷⁴¹ ROLET Antonin, *Plantes à parfums et plantes aromatiques*, Paris, Baillière, 1918, 432 p., p. 24.

⁷⁴² PAULET M., « La lavande », *La Parfumerie Moderne*, n° 10, octobre 1925, p. 295.

⁷⁴³ JAHANDIER Émile, « Plantes aromatiques de la Corse », *La Parfumerie Moderne*, n° 3, 1922, pp. 43-49.

⁷⁴⁴ ANONYME, « L’industrie des essences dans le département du Gard », *La Parfumerie Moderne*, n° 8, août 1920, pp. 163-164.

⁷⁴⁵ JUILLET A., RODIE J., « Les plantes aromatiques de l’Hérault », *La Parfumerie Moderne*, n° 10, octobre 1920, pp. 210-212.

⁷⁴⁶ Au début du XX^e siècle, la cueillette de la lavande sauvage ne représente plus qu’une part infime des tonnages produits. La lavande est, dès lors, produite de manière industrielle par la rationalisation et la mécanisation des techniques de culture et de récolte. BLIN Henri, « La production intensive de la lavande », *La Parfumerie Moderne*, n° 3, mars 1911, pp. 47-48 ; ELENA Jean-Claude, GRASSE Marie-Christine, PEYRON Louis (sous la dir.), *Un jour, une plante : lavande et lavandin, Actes du colloque tenu au Musée International de la Parfumerie le 22 juin 2013*, Studio VH, Grasse, 2013, 134 p. BUFFA Gérard, « La parfumerie grassoise et la lavande », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 92, juin 2016, pp. 271-286.

⁷⁴⁷ COLGATE, « Heaps of roses », *publicité pour les savons et parfums Colgate*, 1890.

⁷⁴⁸ GALLIENI Joseph, « Le commerce de la métropole et Madagascar », *Journal Officiel de Madagascar et dépendances (JODM)*, 16 décembre 1897, pp. 1267-1272.

de plantes aromatiques et à parfum que les parfumeurs saisissent dès le milieu du XIX^e siècle⁷⁴⁹.

Les colonies françaises complètent, de la façon la plus heureuse, la flore de Provence, par les produits, les plus variés de leurs sols et de leurs climats divers. Grâce à leur concours, on peut affirmer que l'industrie des parfums est une industrie essentiellement française⁷⁵⁰.

Ainsi, entre le milieu du XIX^e et le début du XX^e siècle, nombreuses sont les entreprises françaises et grassoises à s'installer en Algérie, dans l'archipel des Comores, à Madagascar, en Afrique équatoriale, en Amérique du Sud, dans le Pacifique ou à entretenir des relations privilégiées avec des partenaires économiques à La Réunion, au Tonkin, en Cochinchine, en Guyane, en Tunisie, etc. pour s'approvisionner en essences de toutes sortes. De ce fait, la production coloniale de plantes à parfum et de matières premières naturelles pour la parfumerie est, à partir des années 1890, équivalente à la production métropolitaine. En 1895, Jacques Rouché rapporte que les plantes et arbres à parfum cultivés dans les colonies permettent de dégager un chiffre d'affaire de 14 millions de francs et dépasse ainsi de 2 millions la production du bassin grassois⁷⁵¹. L'Italie et la Bulgarie deviennent progressivement des acteurs majeurs de la production de plantes à parfum que soutiennent et encouragent les Grassois. De même, les colonies productrices occupent, à partir des années 1920, une place centrale dans cette culture. Hormis l'Océan Indien qui fera l'objet de la dernière partie de cette thèse, les centres d'approvisionnement étrangers et coloniaux de Grasse sont étudiés dans un second chapitre.

Pour subvenir à leurs besoins, les parfumeurs grassois cherchent à s'implanter directement dans les pays producteurs. L'investissement de leurs capitaux dans les pays précités répond à deux objectifs. D'une part, ils envisagent le potentiel environnemental de ces territoires qui permettrait, soit la cueillette de matières premières endémiques, soit l'acclimatation d'essences étrangères susceptibles de fournir la matière brute ou directement l'essence. D'autre part, ils partagent une idéologie commune de progrès, de libéralisme et de paternalisme qui influence les modes d'approvisionnement dans lesquels ils contrôlent chaque étape de la chaîne de production et de commercialisation et exercent une autorité patriarcale

⁷⁴⁹ La première implantation de domaine de production est attestée dès 1864 à l'initiative des Établissements Antoine Chiris en Algérie, à Boufarik. COCOUAL Mathilde, *Les Établissements Antoine Chiris dans le monde (1896-1939)*, mémoire de Master 2 en Histoire contemporaine, sous la direction de Xavier Huetz de Lempis, Université Nice Sophia Antipolis, 2012, 153 p., pp. 76-84.

⁷⁵⁰ MAUNIER Élie, *Les plantes à parfums des colonies françaises*, Marseille, Institut colonial, 1932, 136 p., p. 3.

⁷⁵¹ Le nombre de 14 millions est, de plus, en deçà de la réalité puisqu'il ne prend pas en compte les matières premières communes à la parfumerie et à d'autres branches d'activités comme la vanille ou le girofle. ROUCHE Jacques « L'état actuel de l'industrie de la parfumerie en France », *Revue générale des sciences pures et appliquées*, Tome 8, 1897, pp. 653- 668, p. 660.

sur leurs employés et sur leurs ouvriers. Parmi ces derniers, les Établissements Antoine Chiris font office de précurseurs. Cette société a, en effet, multiplié les implantations outre-mer dont la trajectoire est valorisée dans de nombreuses sources. Le chapitre trois revient sur le parcours atypique de cette société grasseoise de transformation de matières premières naturelles.

Chapitre 1 : Le bassin grassois, une définition à géométrie variable.

Grasse, dès le début de son commerce de produits parfumés, puise dans de nombreux centres de production les arômes dont elle a besoin. La biographie de la dynastie Chiris indique que lorsqu'Antoine Chiris ouvre sa fabrique en 1768, il s'approvisionne auprès des contacts qu'il a réunis au cours de son voyage à Paris tant autour de Grasse que dans des régions plus éloignées. Au cours du XIX^e siècle, l'essor des plantes à parfum, aromatiques et médicinales concentre dans un premier temps leur culture dans le bassin grassois et dans les Alpes. Au début du XX^e siècle, le sud-est de la France devient un centre de production de premier ordre pour la parfumerie grassoise⁷⁵². Ce bassin regroupe dans un premier temps les cantons de Grasse, Cannes, Cagnes, Mouans-Sartoux et Vallauris qui cultivent principalement la rose, le jasmin, la fleur d'oranger, la violette, la tubéreuse, le mimosa, etc. Dans la première moitié du XX^e siècle, ce concept de bassin grassois s'étend dans un premier temps vers le Var, sous l'influence d'une figure éminente de la société française, la Marquise de Rostaing⁷⁵³ puis aux départements des Basses-Alpes, des Hautes-Alpes, de la Drôme et du Vaucluse qui se spécialisent dans l'exploitation de la lavande⁷⁵⁴. D'autres départements, producteurs de matières premières aromatiques surtout, sont également polarisés par la « Capitale des parfums » notamment la Corse⁷⁵⁵, l'Hérault⁷⁵⁶, le Gard⁷⁵⁷ mais dans une moindre mesure.

Plusieurs auteurs se sont intéressés à ces productions singulières et à l'évolution statistique des principales plantes à parfum du bassin grassois. Joseph Farnarier, Jean-Marie Cresp, Louis Peyron, Pascale Alibert et plus récemment Gabriel Benalloul ont ainsi permis de retracer les quantités de fleurs traitées par Grasse entre 1845 et 1989. Bien que ces données comportent certaines lacunes, elles semblent pour autant fiables puisque la majorité des chiffres rapportés par ces chercheurs sont confirmés par les quelques statistiques fournies dans les revues spécialisées. Ce premier chapitre retrace d'abord brièvement l'évolution de la

⁷⁵² PEYRON Louis, « Un siècle de production de plantes à parfum dans le Sud-Est de la France, 1889-1989 », 8^e *Journée Internationale des Huiles Essentielles*, Dignes-les-Bain, Association pour la promotion des plantes à parfum, aromatiques et médicinales, 1989, pp. 1-35.

⁷⁵³ CHICHE-AUBRUN Marijo, *1884-1984, Il y avait une fois... une femme, un village : Seillans*, Syndicat d'initiative, 199., 32 p.

⁷⁵⁴ RODIE J., « Distribution de la lavande dans les Alpes de Provence », *Revue des Marques de la Parfumerie et de la Savonnerie*, n° 8, août 1925, pp. 394-400, p. 400.

⁷⁵⁵ FLACH G., « État actuel des cultures du cédrat, de la violette et du géranium en Corse », *La Parfumerie Moderne*, n° 3, mars 1922, p. 50.

⁷⁵⁶ JUILLET A., RODIE J., « Les plantes aromatiques de l'Hérault », *La Parfumerie Moderne*, n° 10, octobre 1920, pp. 210-212.

⁷⁵⁷ ANONYME, « L'industrie des essences dans le département du Gard », *La Parfumerie Moderne*, n° 8, août 1922, pp. 163-164.

production des plantes à parfum dans les Alpes-Maritimes avant de s'intéresser aux autres zones qui composent le bassin grassois, d'une part le canton de Fayence qui, au-delà d'un simple complément de récolte, constitue un modèle d'organisation et de production⁷⁵⁸ ; et, d'autre part, les pays de la lavande du Var à la Drôme, dont les volumes produits sont bien souvent intégrés dans les statistiques relevant de Grasse⁷⁵⁹.

⁷⁵⁸ Dès 1884, la marquise fonde un domaine agricole et industriel qui servira de modèle aux autres domaines créés par les industriels grassois dans les années 1920.

⁷⁵⁹ BENALLOUL Gabriel, « La culture des plantes à parfum dans les Alpes-Maritimes entre 1904 et 1927 au travers des statistiques agricoles », *Recherches régionales*, n° 204, 2013, pp. 65-88, p. 70.

I. Le bassin limitrophe de production de plantes à parfum : les Alpes-Maritimes (1860-1939).

La région grasseoise offre un climat, une diversité des sols et des ressources en eaux favorables à l'acclimatation de nombreuses matières premières naturelles usitées en parfumerie, en savonnerie, en cosmétologie mais aussi en pharmacie. L'intérêt grandissant de la population française et européenne pour les produits parfumés incite peu à peu les cultivateurs du bassin grassois à augmenter leurs surfaces cultivées au profit de plantes à parfum, aromatiques et médicinales. Cet engouement prend une telle ampleur que durant l'entre-deux-guerres, un visiteur se plaint qu'il est impossible de trouver des légumes provenant de Grasse car toutes les parcelles sont dédiées au parfum. Cette anecdote témoigne de l'effervescence autour de ces matières premières spéculatives qui font la fortune ou le désarroi de l'agriculteur. Ainsi, entre le milieu du XIX^e siècle et le milieu du XX^e siècle, le département des Alpes-Maritimes, de la frontière avec le Var jusqu'à Nice en remontant parfois jusqu'à la Tinée se couvre de différentes essences : fleur d'oranger, jasmin, rose, violette, narcisse, etc.

1. *L'extension des cultures.*

Bien que les parfumeurs grassois s'approvisionnent déjà au XVIII^e siècle dans des contrées parfois très éloignées, la culture des plantes à parfum s'est d'abord concentrée autour de Grasse avant de s'étendre progressivement dans les communes limitrophes. En 1810, seule une quarantaine de jardins floraux sont comptabilisés aux alentours de Grasse⁷⁶⁰. L'extension des superficies cultivées prend une réelle importance à partir des années 1860 au moment où les parfumeries grassoises entament leur processus d'industrialisation. Joseph Donat Méro est le premier parfumeur qui, à côté de sa fabrique située dans le cœur de Grasse, investit dans un domaine rural situé en contrebas de Grasse sur un terrain de faible dénivelé. En 1851, il transforme l'exploitation de 40 hectares appartenant aux Durand de Sartoux en champs de plantes à parfum⁷⁶¹. Il y fonde en 1860 une ferme école destinée aux futurs cultivateurs⁷⁶². À partir de cette date, l'extension des cultures ne cesse jusqu'à la Première Guerre mondiale. Elle touche progressivement les communes de Mouans-Sartoux, Mougins, Vallauris, Opio, Le Bar, Châteauneuf, la Colle, Saint-Paul, Pegomas, Valbonne, Roquefort, Auribeau, Saint-

⁷⁶⁰ BENALLOUL Gabriel, BUFFA Géraud, *Grasse, l'usine à parfums*, Lyon, Éditions Lieux dits, 2015, 176 p., p. 133.

⁷⁶¹ BENALLOUL Gabriel, BUFFA Géraud, *Grasse, l'usine à parfums*, op.cit, p. 135.

⁷⁶² L'école agricole d'Antibes.

Jeannet, Golfe-Juan, Cagnes sur Mer, Saint-Laurent du Var, Vence pour la rose, l'oranger, le jasmin, la tubéreuse etc. et jusqu'à la limite de la zone montagneuse où croît la lavande. Cette répartition s'explique, d'une part, par les possibilités offertes par le sol, l'hydrographie, l'ensoleillement et la topographie des campagnes, et, d'autre part, par la nature de ces essences dont les pétales ne peuvent être conservés plus de 24 heures avant d'être transformés alors même qu'ils sont très sensibles aux conditions de stockage et de transport. Ces différentes communes se répartissent progressivement une vingtaine d'essences qu'elles cultivent en fonction des besoins de l'industrie. Mlle Mottet dans son étude complète sur les ppam dans le bassin grassois différencie les plantes dites « essentielles », oranger, rose et jasmin, des plantes dites « secondaires » dont les superficies sont fluctuantes : violette, menthe, tubéreuse, narcisse, géranium, réséda, jonquille, sauge sclarée, etc.⁷⁶³

Dans la première moitié du XX^e siècle, la rose, la fleur d'oranger et le jasmin, dont les superficies oscillent entre environ 1 000 hectares et 2 200 hectares⁷⁶⁴ dans le bassin grassois, deviennent emblématiques de la cité provençale. La fleur d'oranger est celle qui couvre la plus grande superficie, suivie par la rose puis le jasmin. Elle représente, en 1856, 77% de la production du bassin mais cette proportion tend à diminuer du fait de l'extension de la rose et du jasmin. Elle reste néanmoins prédominante jusqu'à la Seconde Guerre mondiale puisqu'elle monopolise entre 33% et 45% de la production locale⁷⁶⁵. L'oranger s'épanouit le long du littoral et s'étend dans l'arrière-pays jusqu'à Bar sur Loup. Il occupe alors un millier d'hectares répartis entre les communes de Mougins, le Cannet, Golfe-Juan, Vallauris, Biot, Antibes, Cagnes, Saint-Laurent-du-Var, la Colle-sur-Loup, Saint-Paul-de-Vence, Gattière, Vence et Bar-sur-Loup.

La rose, d'abord secondaire par rapport à l'oranger, s'impose progressivement comme une fleur indispensable à la parfumerie. La rose *centifolia*, surnommée « rose de mai » ou « rose de Provence » supplante, à la fin du XIX^e siècle, la rose locale traditionnellement employée pour produire de l'eau de rose⁷⁶⁶. La multiplication de cette variété permet d'obtenir une essence de qualité, très appréciée par les parfumeurs grassois, français mais également internationaux : dans les années 1920, la firme Colgate se fournit ainsi directement à Grasse et vante la qualité de cet approvisionnement au sein de ses publicités⁷⁶⁷. Parmi les

⁷⁶³ MOTTET, *La Culture des plantes à parfums dans la région Grassoise*, Thèse de doctorat dactylographiée, 1968, 315 p., p. 46.

⁷⁶⁴ Ces chiffres ont été établis à partir des statistiques rapportées par MOTTET, *La Culture des plantes à parfums dans la région Grassoise*, *op.cit.*, 315 p.

⁷⁶⁵ MOTTET, *La Culture des plantes à parfums dans la région Grassoise*, *op.cit.*, p. 126.

⁷⁶⁶ MOTTET, *La Culture des plantes à parfums dans la région Grassoise*, *art.cit.*, p. 75.

⁷⁶⁷ COLGATE, « Heaps of roses », *publicité pour les savons et parfums Colgate*, 1890.

principales essences produites à Grasse, elle représente successivement 19% en 1856, 45% en 1923, 40% en 1926 avant de chuter, en 1938, à 19%⁷⁶⁸. Elle est cultivée principalement autour de Grasse dans les communes de Grasse, la Colle, Saint, Paul, Vence, Pegomas, Mougins, Opio, Chateauneuf, Valbonne, Le Rouret, Auribeau, Biot, Tourrettes-sur-Loup, Roquefort, la Roquette, Bar-sur-Loup, Saint-Jeannet⁷⁶⁹. Sa superficie cultivée, de 450 hectares en 1919 est néanmoins réduite à 200 hectares en 1938⁷⁷⁰. D'autres petites communes des Alpes-Maritimes et du Var complètent cette production, sur lesquelles nous reviendrons dans les deux parties suivantes.

Le Jasmin *grandiflorum* est la variété utilisée en parfumerie⁷⁷¹. Bien qu'il occupe une place secondaire par rapport à la fleur d'oranger et la rose – il représente, de manière stable, entre 21% et 27% de la production du bassin grassois –, il n'en est pas moins une essence de premier ordre : la haute-valeur de cette huile essentielle compense largement son aire de culture réduite. Le jasmin s'étend progressivement de Grasse vers Mouans-Sartoux, Pegomas, Auribeau, Vallauris, Opio, Bar-sur-Loup, Châteauneuf mais aussi Fayence et Callian dans le Var.

À côté de ces essences principales, les industriels grassois encouragent la culture de nombreuses autres plantes à parfum, aromatiques et médicinales : c'est le cas de la violette, de la menthe, de la tubéreuse, etc. D'un volume très fluctuant, elles se répartissent en fonction des possibilités bioclimatiques des communes concernées. Le Cannet, Mougins, Vence et Tourrettes sur Loup possèdent ainsi les terrains propices à la culture de la violette, l'Estérel et la Croix du garde accueille la culture du mimosa et de la cassie ; les rives de la Siagne, riches en alluvion, permettent l'acclimatation de la menthe, du géranium, de la tubéreuse et du réséda tandis que la jonquille et la sauge sclarée trouvent une terre d'élection dans l'arrondissement de Valbonne. Si elles ne représentent qu'un faible pourcentage des essences locales traitées à Grasse, elles sont néanmoins un complément de revenus non négligeable pour l'agriculteur tandis qu'elles sont sujettes à un engouement ponctuel de la part des consommateurs.

La tubéreuse en est le plus bel exemple. Largement demandée à la fin du XIX^e siècle, elle subit au cours du début du XX^e siècle une désaffection grandissante. Son odeur est considérée comme trop forte et suave. Dans les années 1920, sa superficie d'environ 80

⁷⁶⁸ MOTTET, *La Culture des plantes à parfums dans la région Grassoise*, art.cit, p. 126.

⁷⁶⁹ MOTTET, *La Culture des plantes à parfums dans la région Grassoise*, art.cit, p. 84.

⁷⁷⁰ MOTTET, *La Culture des plantes à parfums dans la région Grassoise*, art.cit, p. 77.

⁷⁷¹ En France, le *jasminum Fruticans L* croît à l'état naturel dans le Sud-est. À une date inconnue, le *jasminum officinale L* est introduit depuis l'Asie. Le *jasminum grandiflorum* est obtenu par greffe sur un jasmin officinale. FARNARIER Joseph, *Contribution à la connaissance de la ville de Grasse*, Grasse, Carestia, 1981, 234 p., p. 21.

hectares répartis dans les communes de Villeneuve-Loubet (30 hectares), Cagnes (20 hectares), Grasse (15 hectares), Pégomas (10 hectares) et Auribeau (6 hectares) ne cesse de s'amenuiser et l'essence a même failli disparaître de la région⁷⁷².

De même, la violette, dont la culture débute à Vence dans les années 1860, connaît un réel succès dans les années 1870. Elle prend alors une grande extension et gagne Tourrettes-sur-Loup, Bar-sur-Loup, Peymeinade et Cabris⁷⁷³. Poussant sous les oliviers, elle offre la possibilité d'accroître les revenus du cultivateur sans mobiliser de nouvelles terres tandis qu'elle ne demande que peu de soin. Cependant, vers 1900, la hausse des cours d'autres plantes destinées à l'horticulture (fleurs coupées) invite les agriculteurs de Vence à s'adapter à cette nouvelle demande⁷⁷⁴ et a pour conséquence l'abandon progressif de la cueillette des fleurs de violette. Dans les années 1910, cette essence n'occupe plus que les territoires de Grasse et de Tourrettes-sur-Loup. Après la Première Guerre mondiale, seule Tourrettes-sur-Loup conserve cette activité. La menthe connaît un destin similaire. Elle occupe une moyenne de 80-90 hectares avant la Première Guerre mondiale avant de chuter progressivement jusqu'à 6-8 hectares en 1938 localisés sur les communes de Mandelieu et de Pégomas.

L'exploitation de la sauge sclarée, cultivée principalement aux abords de la Siagne, connaît jusqu'en 1923 un réel engouement avant de réduire considérablement dans les années 1930⁷⁷⁵. Au contraire, bien que secondaire, la jonquille, présente à l'ouest de Grasse et dans le massif du Tanneron occupe de grandes surfaces jusqu'en 1938 malgré des cours en dents de scie à la fin du XIX^e siècle et entre 1926 et 1930. D'autres plantes ont eu un destin rapide à l'image du géranium, du réséda ou du cassier sans que ces cultures ne débouchent sur un commerce pérenne.

2. *L'augmentation de la production.*

L'augmentation de la production du bassin grassois repose sur l'adoption simultanée de la culture des plantes à parfum par de nombreux agriculteurs locaux mais aussi par l'organisation de domaines à l'initiative des parfumeurs de Grasse. En 1851, J. Donat Mérot est le premier à concrétiser cette idée en investissant un domaine de 40 hectares qui accueille également une ferme école destinée à former les futurs cultivateurs de plantes à parfum. Les producteurs sont ainsi de plus en plus nombreux à consacrer leurs parcelles incultes ou trop réduites pour cultiver le blé ou la vigne à l'exploitation des plantes à parfum.

⁷⁷² MOTTET, *La Culture des plantes à parfums dans la région Grassoise*, art.cit, p. 69.

⁷⁷³ MOTTET, *La Culture des plantes à parfums dans la région Grassoise*, art.cit, p. 42.

⁷⁷⁴ MOTTET, *La Culture des plantes à parfums dans la région Grassoise*, art.cit, p. 62.

⁷⁷⁵ MOTTET, *La Culture des plantes à parfums dans la région Grassoise*, art.cit, p. 67.

Les quantités de plantes à parfum traitées par Grasse ne cessent ainsi de croître entre le milieu du XIX^e et le début du XX^e siècle. En 1907, Jean-Marie Cresp rapporte les chiffres de production de Grasse : 2 500 tonnes de fleurs d'oranger, 2 000 tonnes de roses, 1 200 tonnes de jasmin, 400 tonnes de violettes, 300 tonnes de tubéreuses, 100 tonnes de fleurs de cassie, 150 tonnes d'œillets, 80 tonnes de mimosas, 60 tonnes de réséda et 50 tonnes de jonquilles⁷⁷⁶.

La fleur d'oranger est, avec la rose, la plus importante production du bassin grassois avec une production entre 1 000 et 2 000 tonnes de fleurs entre les années 1880 et 1930. De 200 tonnes en 1870, elle atteint 1 800 tonnes en 1888 puis 2 000 tonnes en 1903. Après une première chute en 1913, date à laquelle la production n'est plus que de 150 tonnes, les volumes augmentent de nouveau à 1 800 tonnes en 1922-1924 et 1 600 tonnes en 1927 avant de débiter un lent déclin : en 1938, la production ne dépasse pas 149 tonnes. En dépit des volumes produits, les prix d'achat du kilo de fleurs augmentent progressivement sans toutefois atteindre des sommes démesurées. Payée 30 centimes le kilo en 1870, la fleur d'oranger est rémunérée 2,57 francs en 1883 avant de baisser à 0,95 franc en 1888 puis 0,45 francs en 1903. Il faut attendre les années 1920 pour voir ce prix d'achat des fleurs augmenter de manière conséquente. Le kilo est ainsi acheté 5,75 francs en 1922, 9,10 francs en 1927 puis 10,60 en 1930 avant de culminer à 55 francs en 1938⁷⁷⁷.

Dans la première moitié du XX^e siècle, la rose rivalise avec à la fleur d'oranger puisque sa production moyenne est de 1 500 à 2 000 tonnes de fleurs. Néanmoins ces valeurs ne sont pas réellement comparables : le coût de la main d'œuvre et les modes de cueillette sont différents tandis que la rose, plus lourde et volumineuse que la fleur d'oranger, n'implique pas le même rendement. Ainsi, malgré des prix d'achat relativement faibles qui oscillent entre 40 et 90 centimes le kilo, exception faite en 1935, date à laquelle le prix atteint 3,50 francs, la production de rose croît de manière conséquente entre 1870 et 1905, avec respectivement 500 tonnes et 3 000 tonnes produites dans ces années, avant de chuter drastiquement en 1913 à 425 tonnes. La rose connaît un regain d'intérêt durant l'entre-deux-guerres et se stabilise alors autour de 1 800 tonnes de pétales⁷⁷⁸. En 1939, ces volumes chutent à 750 tonnes.

Le jasmin offre les prix les plus intéressants mais il nécessite de nombreux soins et il mobilise des cueilleurs sur une longue période. La production de jasmin est d'environ 1 000 tonnes de fleurs dans la première moitié du XX^e siècle. De 80 tonnes de fleurs à peine en 1871,

⁷⁷⁶ CRESP Jean-Marie, *Grasse, capitale de la Provence orientale*, Aix-en-Provence, Édisud, 1992, 144 p., p. 97. Il n'est pas possible de connaître l'équivalent de ces volumes une fois transformée puisque chaque eau, concrète ou huile essentielle nécessitent un nombre de kilos variable en fonction de la plante à parfum concernée et de la technique d'extraction utilisée.

⁷⁷⁷ FARNARIER Joseph, *Contribution à la connaissance de la ville de Grasse, art.cit.*, p. 14.

⁷⁷⁸ FARNARIER Joseph, *Contribution à la connaissance de la ville de Grasse, art.cit.*, p. 20.

la production atteint 400 tonnes en 1900, 600 tonnes en 1912 ; 400 tonnes en 1913 puis augmente rapidement dans les années 1920 : 1 300 tonnes en 1923-1924, 1 000 tonnes en 1926, puis 1 500 tonnes en 1927. Les volumes produits baissent ensuite progressivement dans les années 1930, la production est encore de 1 000 tonnes en 1934 puis descend à 750 tonnes en 1938. Le prix d'achat du kilo de fleurs, en revanche, ne cesse d'augmenter de 1,50 à 2,25 francs en 1900, il est de 4,25 à 5 francs en 1912 et de 7,50 francs en 1924. Il subit de plus importantes variations des cours que la rose ou la fleur d'oranger et atteint parfois des prix démesurés par rapport à l'évolution logique des prix : il est de 35 francs le kilo en 1926 ou encore de 18 francs en 1938⁷⁷⁹.

À côté de ces essences principales, les autres plantes à parfum ne représentent qu'un faible pourcentage des volumes produits et pour lesquels la documentation réunie ne permet pas une analyse aussi précise que pour les fleurs précédentes notamment en ce qui concerne les prix. La violette, très en vogue de la fin du XIX^e siècle jusque dans les années 1920, subit de plein fouet l'utilisation de plus en plus courante de l'ionone, produit de synthèse rappelant l'odeur de la violette. De 157 tonnes en 1889, la récolte de violette atteint 200 tonnes en 1900, puis 300 tonnes en 1923. La récolte est nulle en 1932, avant de remonter faiblement à 50 tonnes en 1934. En 1938, elle n'est plus que de 3 tonnes. Selon une trajectoire similaire, la tubéreuse dont la production est d'environ 150 tonnes de fleurs entre 1900 et 1923 n'est plus que de 20 tonnes en 1939. La cassie et le réséda endurent les mêmes baisses, de 120 à 5 tonnes de fleurs récoltées entre 1923 et 1939 pour la première et de 50 tonnes à 10 tonnes entre 1923 et 1927 pour le second⁷⁸⁰.

Ce tableau non exhaustif permet d'envisager l'évolution des productions du bassin grassois. Du milieu du XX^e siècle à la Première Guerre mondiale, les volumes produits ne cessent de croître malgré les aléas climatiques ou les conflits entre les producteurs et les industriels. La relance est rapide suite au conflit mondial et la production atteint son apogée entre 1922 et 1927. Le krach boursier de 1929 et ses répercussions dans les années 1930-1933 mais surtout les trois années de mauvaises récoltes ont eu raison de nombreuses matières premières. La disparition, ou tout du moins la faible quantité produite de certaines d'entre-elles, s'expliquent aussi par les approvisionnements outre-mer. Le géranium de La Réunion et de l'Algérie offre une huile essentielle de bonne qualité alors que le géranium grassois ne

⁷⁷⁹ FARNARIER Joseph, *Contribution à la connaissance de la ville de Grasse, art.cit.*, p. 24.

⁷⁸⁰ FARNARIER Joseph, *Contribution à la connaissance de la ville de Grasse, art.cit.*, p. 31.

résiste pas aux gelées printanières⁷⁸¹. Les goûts des consommateurs influent également fortement sur le choix des essences cultivées. Dans la première moitié du XX^e siècle, l'essentiel de la demande se concentre en direction de la fleur d'oranger, de la rose et du jasmin qui se maintiennent après la Seconde Guerre mondiale avant de péricliter pour des raisons diverses⁷⁸² tandis que la tubéreuse, pourtant très appréciée à la fin XIX^e siècle, est boudée dès les années 1920⁷⁸³. Le bassin grassois produit également une certaine quantité de lavandin, autour de 21 tonnes en 1930⁷⁸⁴, dont l'extension a eu pour impact de réduire drastiquement les surfaces de genêts sauvages⁷⁸⁵. L'exploitation de la lavande et du lavandin est limitée par les conditions climatiques et la qualité du sol, aussi les industriels recherchent progressivement dans les départements voisins la quantité nécessaire de lavande fraîche, nous y reviendrons dans la troisième partie de ce chapitre.

La filière des plantes à parfum dans le bassin grassois résulte ainsi d'une spécialisation croissante des espèces en fonction de la demande des industriels et des possibilités d'acclimatation des multiples territoires limitrophes à Grasse. Les relations commerciales entretenues par les différents acteurs participent à l'orientation des différentes cultures et donnent lieu à des formes de vente variées dans lesquelles chaque partie tente de tirer le meilleur profit possible.

3. Les relations entre les industriels, les producteurs et les coopératives.

Jusqu'au début du XX^e siècle, le morcellement des propriétés et le nombre élevé de cultivateurs imposent le recours à des commissionnaires qui se chargent de régler les différents contrats avec les producteurs et de livrer à l'usine la récolte journalière. Les industriels grassois profitent alors de cette multiplicité des vendeurs de matières premières pour négocier des tarifs relativement bas. Chaque commissionnaire possède son propre réseau de producteurs et d'industriels, ces derniers n'étant jamais en contact direct. La fleur s'achète selon deux modèles différents : la fleur « conventionnée » ou la fleur « libre »⁷⁸⁶ :

⁷⁸¹ BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, Grasse, Samedex, 2011, 270 p., p. 24.

⁷⁸² PEYRON Louis, « Un siècle de production de plantes à parfum dans le Sud-est de la France, 1889-1989 », 8^e *Journée Internationale des Huiles Essentielles*, Dignes-les-Bain, Association pour la promotion des plantes à parfum, aromatiques et médicinales, 1989, pp. 1-35, p. 4.

⁷⁸³ ALIBERT Pascale, *Contribution à l'histoire des parfums dans la ville de Grasse*, Thèse d'exercice, Université d'Aix-Marseille II, Faculté de Pharmacie, 1990, 200 p., p. 28.

⁷⁸⁴ PEYRON Louis, « Histoire de quelques Lavendula : de la préhistoire à 1950 », *Lavande & Lavandin, Un jour, une plante*, Grasse, Musée International de la Parfumerie, pp. 3-42, p. 30.

⁷⁸⁵ PEYRON Louis, « Histoire de quelques Lavendula : de la préhistoire à 1950 », *art.cit.*, p. 24.

⁷⁸⁶ FARNARIER Joseph, *Contribution à la connaissance de la ville de Grasse*, *art.cit.*, p. 23.

Mais de l'espallière aux chassiss comment voyageait-elle commercialement cette fleur ? Il fut surtout question d'argents, d'habitudes, d'arrangements, puis de contrat sur le chemin fleur usine... et aussi furent instituées ces qualification de « fleurs libres » et « fleurs conventionnées » (et ce système s'étendit à toutes fleurs : oranger, roses, cassie, violettes, etc...). On n'a jamais pu savoir qui fut l'inventeur de ces dispositions, origine paysanne, origine industrielle ? Dans le but de défendre qui ? De favoriser qui ? Ce qui fut certain, c'est que le système fut accepté par une grande majorité de part et d'autre et donna satisfaction à presque tous...⁷⁸⁷

Dans le cadre de la fleur conventionnée, les cultivateurs et les parfumeurs établissent une convention selon laquelle les premiers s'engagent à livrer leur production à un prix fixe pendant un certain nombre d'années tandis que les seconds se gagent de l'acheter. Cet accord permet au producteur d'avoir la certitude d'écouler sa récolte et au parfumeur l'assurance d'obtenir la quantité de plantes à parfum nécessaire pour produire ses huiles essentielles et ses concrètes. Les producteurs non conventionnés, quant à eux, se plient aux prix fixé chaque année pour la fleur libre et dont le montant peu fluctuer de manière conséquente d'une année sur l'autre. Les cultivateurs conventionnés ou libres s'arrangent le plus souvent en fonction des cours pour vendre leur production : si la fleur conventionnée est payée plus chère, l'agriculteur non conventionné donne une partie de sa récolte à son voisin sous contrat qui lui rétrocède par la suite le bénéfice acquis. Inversement, si la fleur libre est plus avantageuse, l'agriculteur conventionné dégage une partie de ses fleurs qu'il reverse au cultivateur libre⁷⁸⁸. Ce jeu spéculatif pratiqué par les producteurs associé à certaines pratiques frauduleuses (ajout de cailloux, adultération de l'essence) participent à la méfiance des industriels qui de leur côté cherchent à réduire au maximum le prix d'achat des matières premières. Cette confrontation est à l'origine du regroupement des producteurs sous forme de coopératives.

La première coopérative, Nérolium, est fondée le 24 avril 1904 à cause de la mévente de la production de la fleur d'oranger entre 1901 et 1903. Elle regroupe 1200 sociétaires et elle traite exclusivement les produits de l'oranger. Elle emploie pour ce faire quelques ouvriers dans sa distillerie de Golfe-Juan. Elle transforme les fleurs produites par les communes de Vallauris, Golfe-Juan, Cannes, Antibes, Biot, Cagnes-sur-Mer, Saint-Laurent du Var, La Gaude, Gattières, Saint-Jeannet, Bar-sur-Loup, Gourdon, Mougins et le Cannet⁷⁸⁹. Dans les

⁷⁸⁷ *Ibid.*

⁷⁸⁸ *Ibid.*

⁷⁸⁹ Arch. Dép. Alpes-Maritimes, 28W137, Service de renseignements généraux de l'arrondissement de Grasse, *Les cultures aromatiques dans l'arrondissement de Grasse*, Cannes, 27 avril 1954, 18 p., p.11.

années 1920, la coopérative prend de l'ampleur : elle traite des centaines de milliers de kilos de fleurs⁷⁹⁰ et elle crée plusieurs usines dans la région :

L'actif de la coopérative, comprenant des valeurs dans divers établissements financiers, et les usines de Vallauris, Golfe Juan, La Maire, le matériel et les marchandises générales, s'élève à la somme de 4 366 931 francs⁷⁹¹.

En 1908, une seconde coopérative, Cooparfum, est créée à Grasse, sur la route de Cannes. Elle se spécialise dans le traitement de la rose et du jasmin et elle permet de créer quatre emplois⁷⁹². La même année, la Coopérative florale de la Colle-sur-Loup, qui regroupe environ 260 adhérents, se consacre exclusivement à la distillation de la rose et de la fleur d'oranger⁷⁹³.

En 1920, 400 producteurs de Pégomas se réunissent sur le modèle de Grasse et de la Colle-sur-Loup dans la décennie précédente sous le nom de Coopérative Hortus. En 1921, la société investit dans du matériel moderne et à la veille de la Seconde Guerre mondiale, elle emploie une quinzaine de salariés :

Il y a dans la vallée de la Siagne, entre Pégomas et Mandelieu (A.M.), nous dit la *Petite Revue agricole et horticole*, des centaines d'hectares cultivés depuis longtemps en menthe, géranium, jasmin, basilic, réséda. Stimulé par la réussite de quelques coopératives des environs, Vallauris, Grasse, etc., les cultivateurs du lieu fondèrent à Pégomas, en octobre 1920, la Coopérative « Hortus » des Producteurs de fleurs de la vallée de la Siagne. Deux cents trente associés souscrivirent aussitôt pour 400 000 fr. de parts sociales, et en février 1921, on mettait en construction une usine moderne⁷⁹⁴.

Enfin, en 1925, L'Union coopérative florale est créée à Grasse. 160 producteurs y adhèrent et elle emploie 6 à 30 personnes par intermittence. L'objectif de cette coopérative, contrairement aux autres organisations créées précédemment, est de transformer les matières premières en essence dans le but de les redistribuer aux producteurs, libres de vendre à qui il veut et au prix qu'il considère le plus juste⁷⁹⁵. Malgré ces regroupements censés protéger le producteur, certains industriels continuent d'imposer leur volonté sans se soucier des contrats

⁷⁹⁰ En 1923, les apports des producteurs atteignent 895 311 kilos. ANONYME, « À la coopérative « Nérolium » de Golfe-Juan-Vallauris (A.M) », *La Parfumerie Moderne*, n° 6, juin 1923, p. 145.

⁷⁹¹ *Ibid.*

⁷⁹² Arch. Dép. Alpes-Maritimes, 28 W 137, Service de renseignements généraux de l'arrondissement de Grasse, *Les cultures aromatiques dans l'arrondissement de Grasse, op.cit*, p. 13.

⁷⁹³ Arch. Dép. Alpes-Maritimes, 28 W 137, Service de renseignements généraux de l'arrondissement de Grasse, *Les cultures aromatiques dans l'arrondissement de Grasse, op.cit*, p. 14.

⁷⁹⁴ M. P., « La coopérative de parfumerie « Hortus » », *La Parfumerie Moderne*, n° 3, mars 1922, p. 52.

⁷⁹⁵ Arch. Dép. Alpes-Maritimes, 28 W 137, Service de renseignements généraux de l'arrondissement de Grasse, *Les cultures aromatiques dans l'arrondissement de Grasse, op.cit*, p. 3.

établis avec les coopératives qui font parfois l'objet de procès comme c'est le cas entre la société Coty et la coopérative Nérolium aux dépens de cette dernière :

M. Coty demandait l'annulation du contrat pour surélévation arbitraire du prix de vente et une somme de 500 000 francs à titre de dommages-intérêts. En effet, les Syndicats réunis avaient fixé le prix de la fleur pour la récolte de 1922 au prix de 5.75 le kilo, rendu à l'usine. Or les autres producteurs libres n'avaient touché que 4 fr. par kilo, acompte considéré par M. Coty comme paiement intégral et définitif⁷⁹⁶.

D'autres coopératives connaissent des difficultés : en 1923, après trois années d'incertitudes, de lutte contre la mévente et de rapport de force avec les parfumeurs, les producteurs de la coopérative Hortus peuvent enfin être payés. La situation s'améliore par la normalisation des échanges avec les industriels⁷⁹⁷.

Ce nouveau cadre juridique est, en effet, peu apprécié par les industriels qui, de leur côté, organisent des domaines de production selon un modèle rationnel. C'est le cas des Établissements Antoine Chiris, Tombarel, Charabot ou encore des Établissements Pierre Dhumez⁷⁹⁸ au cours des années 1920. Gabriel Benalloul a ainsi mis en valeur l'essor et la confrontation de ces deux visions économiques⁷⁹⁹. Tandis que les cultivateurs envisagent le regroupement des récoltes particulières afin de former un groupe de pression suffisamment solide pour pouvoir participer à la négociation des prix d'achat des plantes à parfum, les industriels mènent une stratégie de diversification animée par un objectif d'économie verticale où l'entreprise encadre la production de la graine au parfum et où domine la recherche du progrès et des méthodes scientifiques.

Les industriels grassois se défendent de mener une politique opposée aux coopératives. Ils avancent néanmoins que cette nouvelle concurrence ne participe pas à l'élaboration d'un savoir scientifique sur les plantes à parfum et la recherche de perfectionnements agricoles alors que ceux-ci permettraient la revalorisation de la production locale. Les questions d'amélioration des variétés, de techniques de culture, des rendements sont ainsi au cœur des préoccupations des parfumeurs grassois qui publient périodiquement de nombreux articles à ce sujet dans la presse spécialisée à partir des années 1920⁸⁰⁰ :

⁷⁹⁶ M. P., « Le procès Coty-Nérolium », *La Parfumerie Moderne*, n° 3, mars 1923, p. 74. s 1923, p. 74.

⁷⁹⁷ Arch. Dép. Alpes-Maritimes, 28 W137, Service de renseignements généraux de l'arrondissement de Grasse, *Les cultures aromatiques dans l'arrondissement de Grasse*, op.cit, p. 18.

⁷⁹⁸ BENALLOUL Gabriel, BUFFA Géraud, *Grasse, l'usine à parfums*, op.cit, p. 139.

⁷⁹⁹ BENALLOUL Gabriel, BUFFA Géraud, *Grasse, l'usine à parfums*, op.cit, p. 140.

⁸⁰⁰ CHARABOT Eugène, « L'orientation actuelle de la production des parfums naturels », *La Parfumerie Moderne*, n° 4, avril 1921, p. 77 ; CHRIS Georges, « Les matières premières aromatiques », *Les Parfums de France*, n° 41, juillet 1926, pp. 215-228.

On n'a pas assez, en France, la compréhension de la nécessité des études scientifiques appliquées à l'agriculture ; il faut connaître tous les efforts que font dans ce sens les pays comme l'Italie, l'Allemagne, la Russie, la Hollande et surtout les États-Unis, pour se rendre compte de ce qui nous reste à faire dans cette voie⁸⁰¹.

Ainsi, pour les parfumeurs, l'élévation du prix d'achat des fleurs est assujettie à l'augmentation du rendement et de la qualité des essences et non pas à la multiplication des vendeurs sur le marché qui, selon eux, ne ferait que faire jouer la concurrence et aurait pour conséquence l'abaissement des cours⁸⁰². Dans cette optique, en 1927, les industriels de Grasse s'associent pour la création d'un jardin d'essai sur un terrain limitrophe à l'Union coopérative des cultivateurs de plantes à parfum⁸⁰³. Destinés principalement aux cultivateurs, il est néanmoins majoritairement porté par des industriels malgré la publicité faite dans *Les Parfums de France* qui présentent le projet du jardin d'essai comme la résultante de l'entente des parfumeurs, des coopératives et des producteurs :

Les industriels parfumeurs, les coopératives et les cultivateurs de la région de Grasse, ont compris non seulement la nécessité d'un Jardin d'Essais, mais se sont unis pour le créer et lui assurer un budget suffisant sans attendre le concours du Gouvernement.

Ce projet est malheureusement un échec faute d'intérêt de la part des cultivateurs, pourtant les premiers concernés par les résultats espérés dans l'expérimentation de certaines variétés ou dans la recherche contre les parasites et les maladies des plantes à parfum. Dans ce contexte, en 1931, le jardin d'essai est rétrocédé à l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA)⁸⁰⁴.

Plus qu'une confrontation réelle, ces deux stratégies permettent d'améliorer les méthodes agronomiques tout en assurant un revenu convenable et croissant aux producteurs. La création des coopératives décharge d'ailleurs les industriels de la distillation de nombreuses eaux parfumées, des essences mais aussi, progressivement, des concrètes et des absolus à qui ils achètent directement le produit fini tandis qu'ils peuvent se consacrer à des traitements plus perfectionnés. La concurrence des coopératives vis-à-vis des industriels est d'ailleurs un non-sens puisque celles-ci n'ont pas la possibilité d'améliorer les produits

⁸⁰¹ BOISCHOT P., « Le programme du jardin d'essai des Plantes à Parfum de la région de Grasse et du Sud-est », *Les Parfums de France*, n° 80, octobre 1929, pp. 262-265, p. 262.

⁸⁰² BENALLOUL Gabriel, BUFFA Géraud, *Grasse, l'usine à parfums*, *op.cit*, p. 141.

⁸⁰³ Le jardin d'essai comprend un laboratoire, des champs d'expérience et des terrains de démonstration. BOISCHOT P., « Le programme du jardin d'essai des Plantes à Parfum de la région de Grasse et du Sud-est », *art.cit*, p. 263.

⁸⁰⁴ BENALLOUL Gabriel, BUFFA Géraud, *Grasse, l'usine à parfums*, Lyon, Éditions Lieux dits, 2015, 176 p., p. 141.

obtenus : elles ne peuvent, juridiquement, composer des mélanges parfumés⁸⁰⁵. De plus, elles n'ont pas le droit d'exporter leurs essences et sont réduites à les vendre aux parfumeurs du bassin grassois.

⁸⁰⁵ Arch. Dép. Alpes-Maritimes, 28 W 137, Service de renseignements généraux de l'arrondissement de Grasse, *Les cultures aromatiques dans l'arrondissement de Grasse, op.cit*, p.4.

Les fleurs d'exception.



Rosa centifolia communément appelé rosier cent-feuilles ou rosier de mai, est un rosier hybride dont l'histoire précise est méconnue. Le terme « cent-feuilles » fait référence au grand nombre de pétales de la fleur. Au cours du XIX^e siècle, elle remplace, à Grasse, la rose de Provence utilisée pour produire l'eau de rose puis l'essence de rose. Les industriels grassois l'acclimatent au cours de la première moitié du XX^e siècle dans diverses régions du monde.



Jasminum grandiflorum ou jasmin à grandes fleurs est une espèce de genre *jasminum*. Il fait l'objet d'une culture spécifique à Grasse au cours du XIX^e siècle notamment destinée à la technique de l'enfleurage qui donne en rendu olfactif exceptionnel. Il devient, avec la rose et l'oranger, le symbole de la « Capitale des Parfums ». Son exploitation périclité dans le bassin grassois dans la seconde moitié du XX^e siècle.



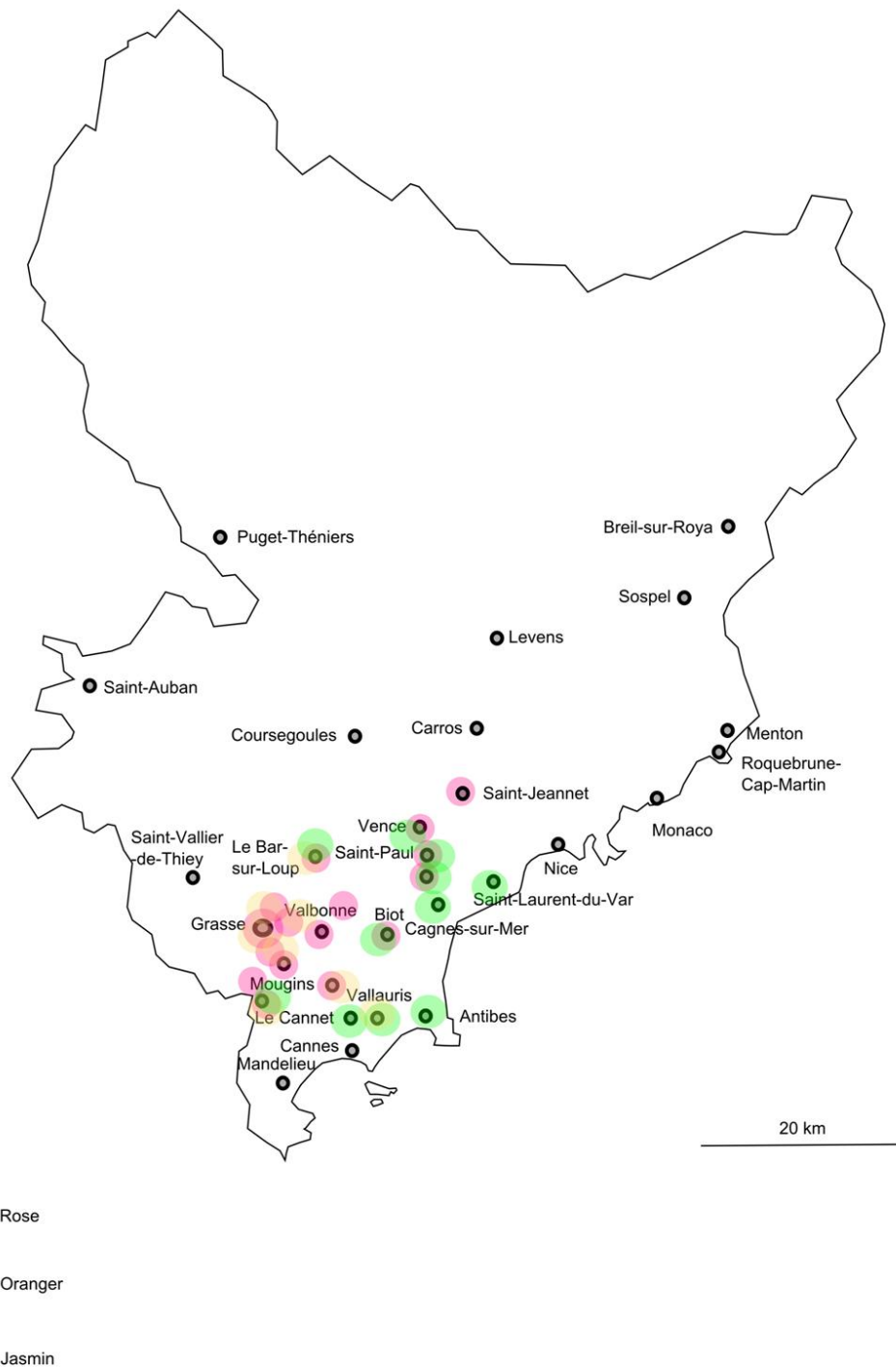
Citrus sinensis, communément appelé oranger, est une espèce d'arbuste fruitier de la famille des *Rutacées* qui semble être le fruit de l'hybridation du bigaradier et du mandarinier. La fleur d'oranger, distillée, produit l'essence de Néroli tandis que les feuilles produisent l'essence de Petit grain. Très utilisé à Grasse, l'oranger est implanté dans de nombreux pays notamment le Paraguay qui se spécialise dans la production d'essence de Petit grain.



Polianthes tuberosa ou tubéreuse est une plante herbacée appartenant au genre *Polianthes* qui produit une fleur blanche à l'odeur suave et pénétrante. Elle est très utilisée jusqu'au début du XX^e siècle avant qu'elle ne tombe en désuétude. Son essence, principalement obtenue à partir de la technique de l'enfleurage, est traditionnellement attachée à la ville de Grasse. Alors qu'elle avait pratiquement disparu de la région, sa culture est aujourd'hui relancée grâce aux plants conservés durant toutes ces années par Constant Vial à Plascassier. Ce dernier a permis leur introduction dans les jardins de Versailles.

Figure 26 – Les fleurs d'exception

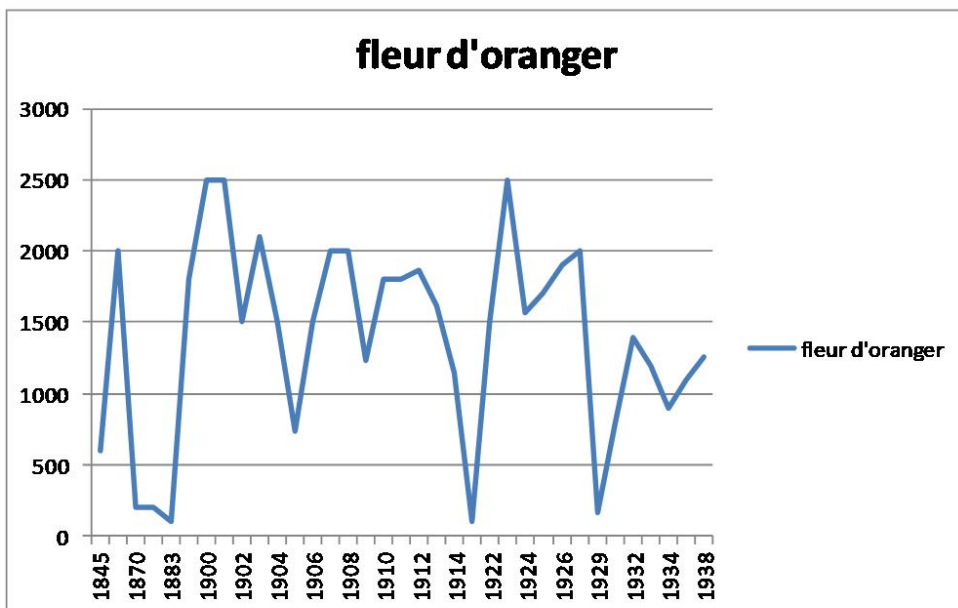
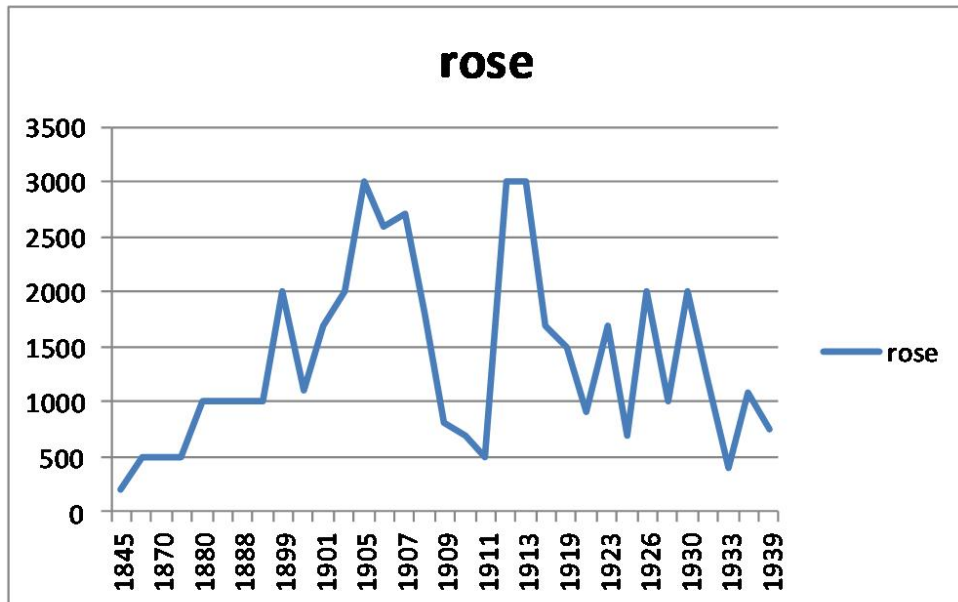
*Carte de répartition des plantes à parfum
dans les Alpes-Maritimes durant l'entre-deux-guerres.*



Carte établie à partir des données recueillies dans FARNARIER Joseph, *Contribution à la connaissance de la ville de Grasse*, Grasse, Carestia, 1987, 234 p.; BENALLOUL Gabriel, « La culture des plantes à parfum dans les Alpes-Maritimes entre 1904 et 1927 au travers des statistiques agricoles », *Recherches régionales*, n° 204, 2013, pp. 65-88.

Figure 27 – Carte de répartition des plantes à parfum dans les Alpes-Maritimes durant l'entre-deux-guerres

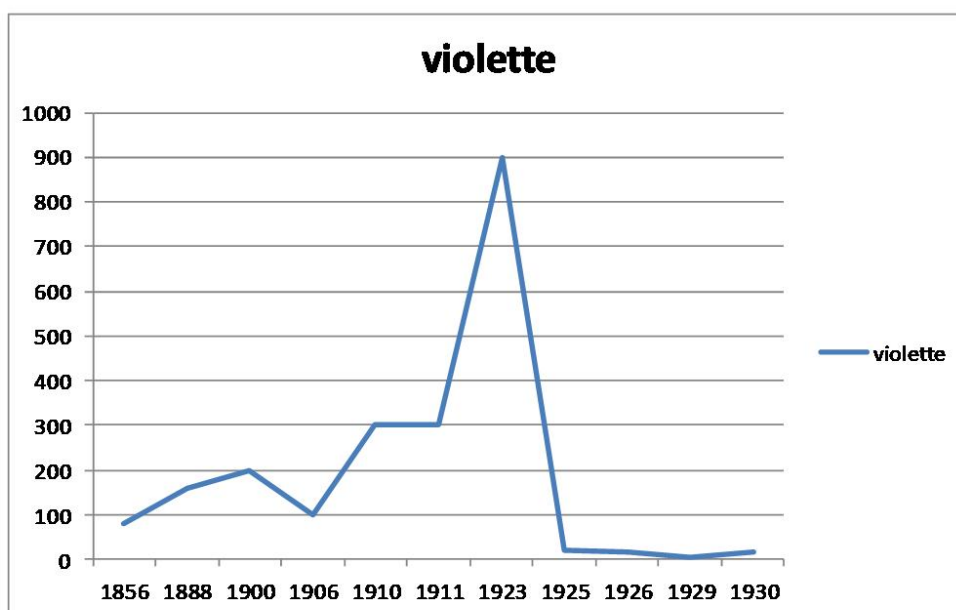
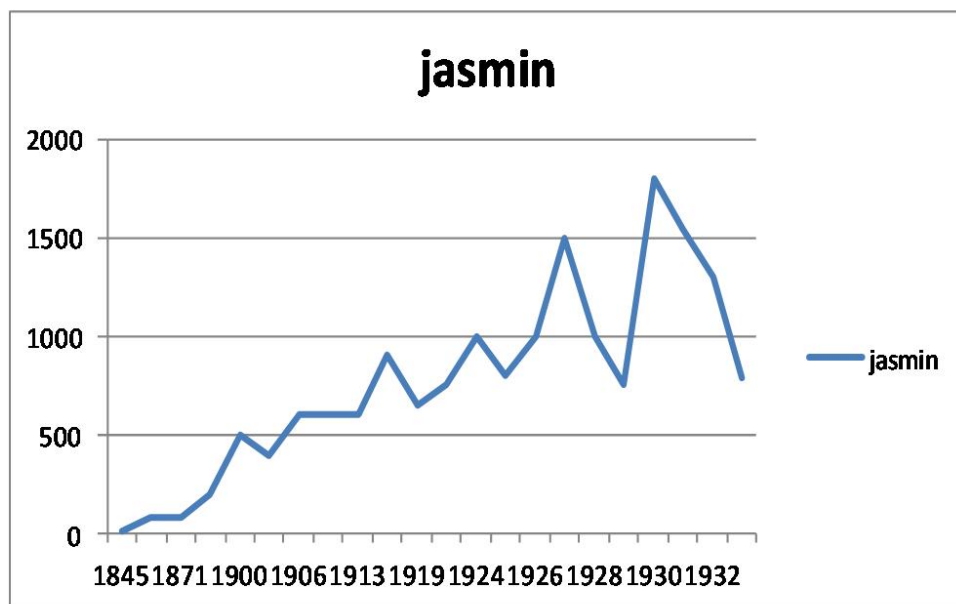
Chiffres de production en roses et en fleurs d'oranger dans le bassin grassois entre 1845 et 1938.



Carte établie à partir des données recueillies dans FARNARIER Joseph, *Contribution à la connaissance de la ville de Grasse*, Grasse, Carestia, 1987, 234 p.; BENALLOUL Gabriel, « La culture des plantes à parfum dans les Alpes-Maritimes entre 1904 et 1927 au travers des statistiques agricoles », *Recherches régionales*, n° 204, 2013, pp. 65-88.; PEYRON Louis, « Un siècle de production de plantes à parfum dans le Sud-est de la France, 1889-1989 », *8^e Journée Internationale des Huiles Essentielles*, Dignes-les-Bain, Association pour la promotion des plantes à parfum, aromatiques et médicinales, 1989, pp. 1-35.

Figure 28 – Chiffres de production en roses et fleurs d'oranger dans le bassin grassois entre 1845 et 1938

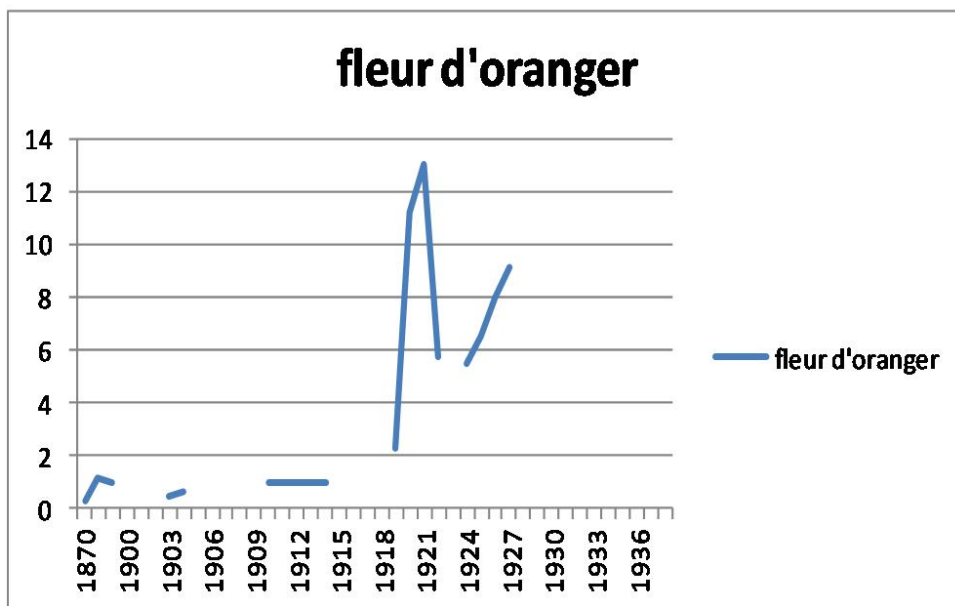
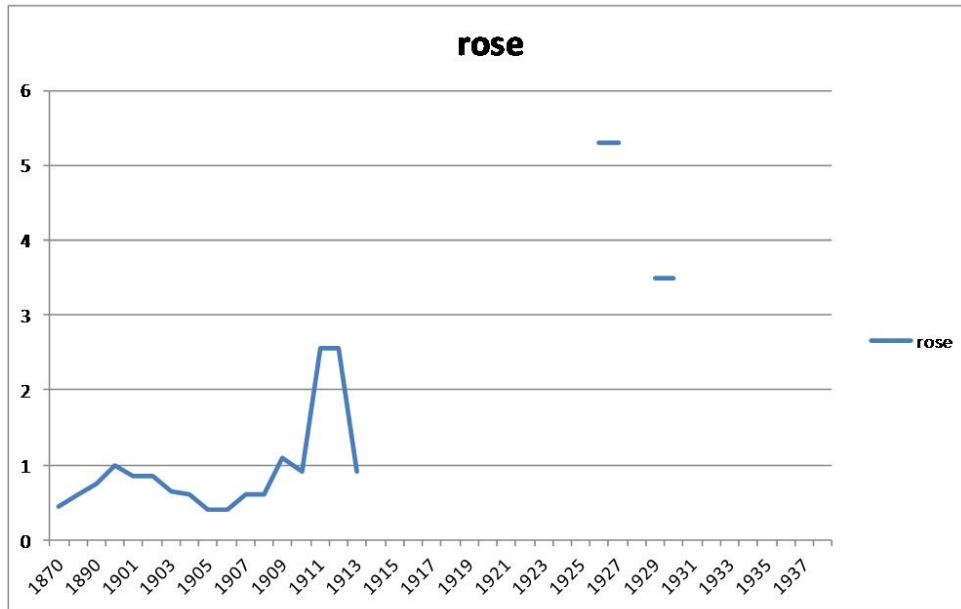
*Chiffres de production en jasmin et en violettes
dans le bassin grassois entre 1845 et 1938*



Carte établie à partir des données recueillies dans FARNARIER Joseph, *Contribution à la connaissance de la ville de Grasse*, Grasse, Carestia, 1987, 234 p.; BENALLOUL Gabriel, « La culture des plantes à parfum dans les Alpes-Maritimes entre 1904 et 1927 au travers des statistiques agricoles », *Recherches régionales*, n° 204, 2013, pp. 65-88.; PEYRON Louis, « Un siècle de production de plantes à parfum dans le Sud-est de la France, 1889-1989 », *8^e Journée Internationale des Huiles Essentielles*, Dignes-les-Bain, Association pour la promotion des plantes à parfum, aromatiques et médicinales, 1989, pp. 1-35.

Figure 29 – Chiffres de production en jasmin et violettes dans le bassin grassois entre 1845 et 1938

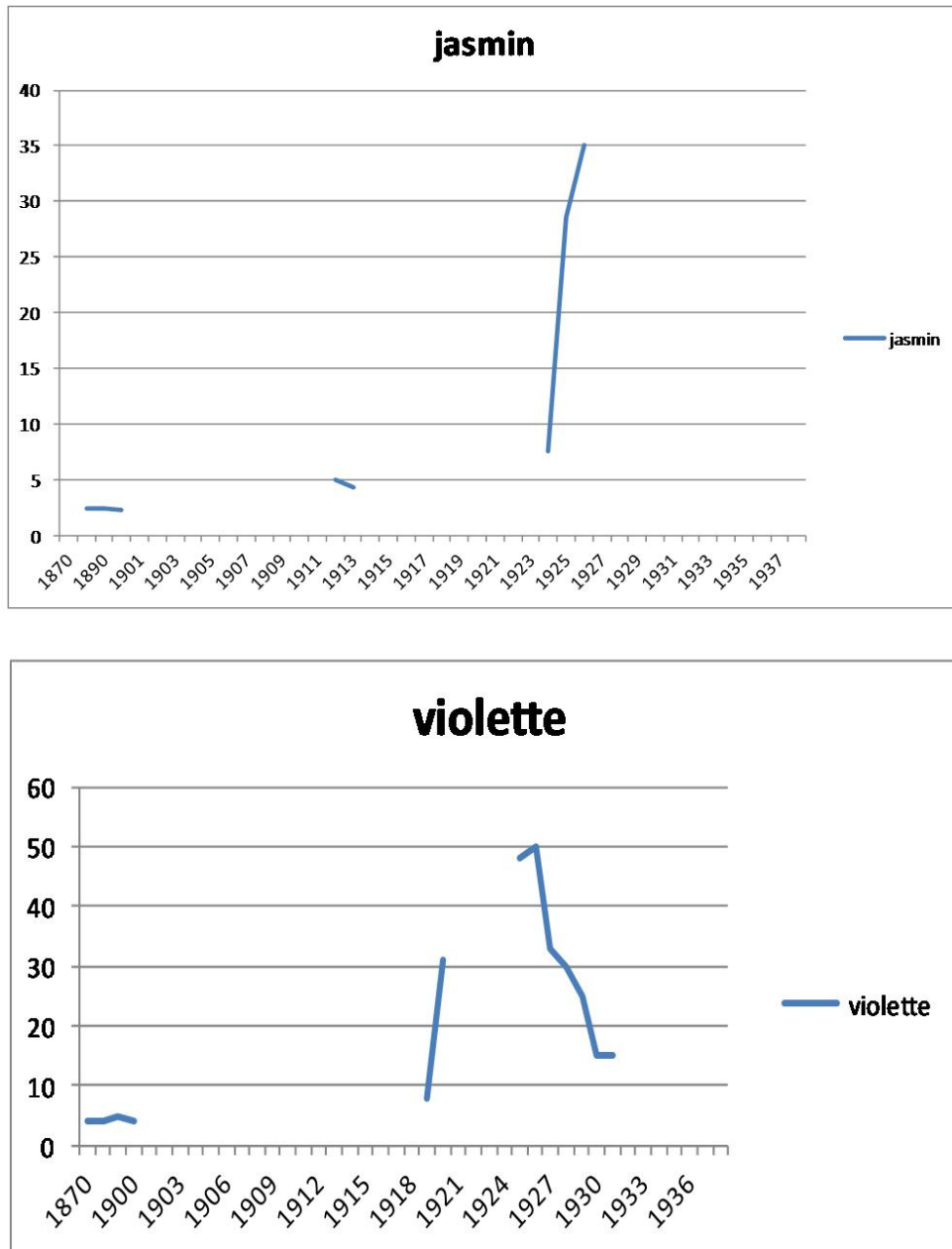
Prix d'achat de la rose et de la fleur d'oranger dans le bassin grassois entre 1870 et 1938 (en francs).



Carte établie à partir des données recueillies dans FARNARIER Joseph, *Contribution à la connaissance de la ville de Grasse*, Grasse, Carestia, 1987, 234 p.; BENALLOUL Gabriel, « La culture des plantes à parfum dans les Alpes-Maritimes entre 1904 et 1927 au travers des statistiques agricoles », *Recherches régionales*, n° 204, 2013, pp. 65-88.; PEYRON Louis, « Un siècle de production de plantes à parfum dans le Sud-est de la France, 1889-1989 », *8^e Journée Internationale des Huiles Essentielles*, Dignes-les-Bain, Association pour la promotion des plantes à parfum, aromatiques et médicinales, 1989, pp. 1-35.

Figure 30 – Prix d'achat de la rose et de la fleur d'oranger dans le bassin grassois entre 1870 et 1938 (en francs)

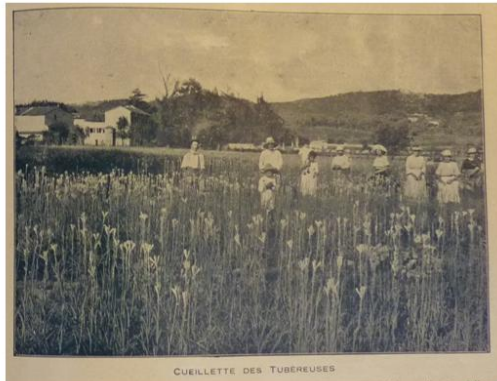
*Prix d'achat du jasmin et de la violette
dans le bassin grassois entre 1870 et 1938 (en francs).*



Carte établie à partir des données recueillies dans FARNARIER Joseph, *Contribution à la connaissance de la ville de Grasse*, Grasse, Carestia, 1987, 234 p.; BENALLOUL Gabriel, « La culture des plantes à parfum dans les Alpes-Maritimes entre 1904 et 1927 au travers des statistiques agricoles », *Recherches régionales*, n° 204, 2013, pp. 65-88.; PEYRON Louis, « Un siècle de production de plantes à parfum dans le Sud-est de la France, 1889-1989 », *8^e Journée Internationale des Huiles Essentielles*, Dignes-les-Bain, Association pour la promotion des plantes à parfum, aromatiques et médicinales, 1989, pp. 1-35.

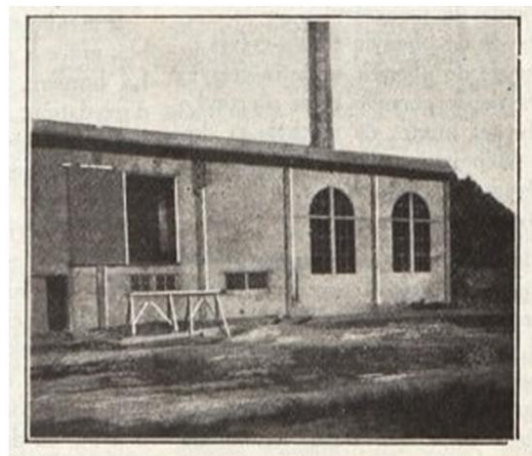
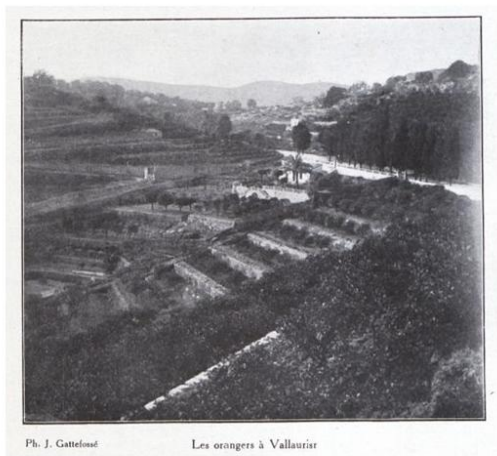
Figure 31 – Prix d'achat du jasmin et de la violette dans le bassin grassois entre 1870 et 1938 (en francs)

Les représentations des champs de fleurs dans le bassin grassois.



Cueillette des tubéreuses, photographie extraite de CHARABOT Eugène, « Grasse cité des parfums », *La Parfumerie du Sud-Est*, n° 2, mars 1923, pp. 45-49, p. 47; Une plantation de Jasmin à l'Abadie, photographie extraite de ANONYME, « Les Établissements Antoine Chiris », *La Parfumerie Moderne*, n° 10, octobre 1925, p. 237.

Les champs de fleurs du bassin grassois sont périodiquement représentés dans les revues professionnelles durant l'entre-deux-guerres. Ce recours constant à la photographie prend principalement pour thème la cueillette des plantes à parfum mais toujours dans le cadre de l'exploitation rationnelle de ces dernières par les parfumeurs. Les deux photographies ci-dessus montrent les jeunes filles s'affairant à la cueillette des tubéreuses en 1923 et à celle du jasmin à l'Abadie en 1925. Elles présentent uniquement des femmes, aux larges chapeaux et robes propres qui participent à l'image que souhaitent donner les parfumeurs de leurs exploitations.



GATTEFOSSÉ Ph. J., Les orangers à Vallauris, photographie extraite de C. C., « Autour du jardin d'essais », *La Parfumerie Moderne*, n° 11, novembre 1928, pp. 429-431, p. 430 ; Façade de la coopérative Hortus, photographie extraite de M. P., « La coopérative de parfumerie « Hortus » », *La Parfumerie moderne*, n° 3, mars 1922, p. 52.

Contrairement à la rose, au jasmin et à la tubéreuse dont la culture est concentrée dans les communes autour de Grasse, l'oranger pousse sur les coteaux à l'abri du gel, principalement sur le littoral méditerranéen. Vallauris fait partie des communes qui produisent de grandes quantités de fleurs d'oranger. A partir de 1922 la coopérative Hortus traite, dans sa nouvelle usine, les fleurs de Vallauris et, progressivement, celles des communes avoisinantes. Cette usine possède toutes les caractéristiques des usines modernes créées par les industriels de Grasse. Ces derniers voient d'un mauvais œil ces regroupements de producteurs.

Figure 32 – Les représentations des champs de fleurs dans le bassin grassois

II. Une zone d'approvisionnement singulière et oubliée : le canton de Fayence (1883-1939).

« Le département du Var, nous dit M. Auguste Pawlowski, n'est pas moins favorisé au point de vue floral que les Alpes-Maritimes »⁸⁰⁶. Dès le début du XX^e siècle, le département cultive effectivement 3 000 hectares de fleurs occupant 8 000 ouvriers et représentant un chiffre d'affaires de 18 millions de francs⁸⁰⁷. Si les principaux centres que sont Bandol, Ollioules, la Crau, Solliès-Pont, Hyères, Bormes et le Lavandou se spécialisent dans la fleur coupée⁸⁰⁸, le canton de Fayence offre, quant à lui, un fournisseur important des parfumeries locales et grassoises. Plus encore, ce centre de production fait office d'exemple pour les industriels grassois. En effet, dans les années 1880, bien avant que ces derniers ne créent des domaines de culture rationnelle dans le bassin grassois, la Marquise de Rostaing, sur les conseils de Léon Chiris, initie la première l'organisation d'une propriété en terrasses entièrement consacrée aux plantes à parfum et qui accueille également une usine d'extraction moderne.

Ainsi, à partir de la fin du XIX^e siècle, les agriculteurs de Seillans, Fayence, Tourrettes, Callian, Montauroux, Tanneron, Mons et même Saint-Paul⁸⁰⁹ ont, peu à peu, intensifié la cueillette des plantes aromatiques locales et ils ont, progressivement, adopté la culture de différentes variétés de plantes à parfum. Ces dernières se répartissent le long des flancs des collines, dans la plaine du canton et sur le massif de Tanneron. Promue, à partir de 1881, par la Comtesse de Savigny de Moncorps⁸¹⁰ pour faire face aux dettes de jeu de son mari et relancer l'économie de la localité, minée par la crise du phylloxera⁸¹¹, la culture des plantes à parfum occupe une large partie des habitants du Pays de Fayence pour qui Les parfumeries de Seillans⁸¹² constituent un débouché rémunérateur.

⁸⁰⁶ ANONYME, « Les fleurs du Var », *la Parfumerie Moderne*, n° 3, mars 1914-1915, pp. 38-39, p. 38.

⁸⁰⁷ *Ibid.*

⁸⁰⁸ Le Var possède lui aussi d'importantes distilleries de plantes à parfum notamment les coopératives La Fleur bleue à la Verdière et la coopérative des producteurs de plantes à parfum du canton de Rians dont certains dossiers ont été conservés aux archives départementales du Var sous les cotes 793 W 62 et 793 W 38.

⁸⁰⁹ STALENCQ Élie, *Le pays de Fayence parfumé*, Fayence, s.n., 2004, 8 p.

⁸¹⁰ Charlotte Marie Jeanne de Villers-la-Faye, Vicomtesse de Savigny de Moncorps, Marquise de Rostaing (1848-1932), après sa rencontre avec Léon Chiris, décide d'entreprendre la culture de plantes à parfum et la construction d'une usine à Seillans en 1881. CHICHE-AUBRUN Marijo, *1884-1984, Il y avait une fois... une femme, un village : Seillans*, Syndicat d'initiative, 199., 32 p.

⁸¹¹ Le phylloxera est une maladie de la vigne qui a touché les cépages français à la fin du XIX^e siècle.

⁸¹² Les parfumeries de Seillans ont été inaugurées au début de l'année 1884. L'entreprise obtient de nombreuses médailles aux concours régionaux, nationaux et internationaux. En 1900, une vitrine lui est consacrée à l'exposition universelle de Paris. CHICHE-AUBRUN Marijo, *1884-1984, Il y avait une fois... une femme, un village : Seillans*, op.cit, p. 10

L'augmentation de la demande régionale au début du XX^e siècle incite également des entrepreneurs extérieurs à s'implanter ou à se fournir en plantes à parfum et aromatiques directement dans le canton de Fayence. C'est notamment le cas de Bruno Court, société grasseoise dont les dirigeants, la famille Merle, possède, à Tourrettes, les domaines la Guillardone et le Chautard où elle cultive la rose de mai⁸¹³.

Malheureusement, peu de sources écrites ont été conservées par les différents acteurs de la filière. La plupart des cultivateurs et courtiers ont jeté ou brûlé les cahiers consignants les volumes, les prix ou les clients, car ils étaient souvent jugés, à tort, inutiles et encombrants. Seules quelques photographies éparses témoignent de l'activité passée de ces producteurs et négociants. De même, du point de vue industriel, les archives de l'usine de Comps et de Seillans ont vraisemblablement disparu au moment de la fermeture des sites. Quelques ouvrages, tout au plus, semblent avoir été transférés au siège social de Firmenich⁸¹⁴ en Suisse. Là encore, seuls quelques documents, dérobés à la vigilance des propriétaires, témoignent encore de la mémoire de l'entreprise. Malgré cette apparente pauvreté documentaire, certains fonds d'archives privés et publics conservés aux archives départementales du Var⁸¹⁵, des Alpes-Maritimes⁸¹⁶ et des communes concernées recèlent des informations précieuses sur la culture et le traitement des plantes à parfum dans cet espace géographique. De même, quelques sources isolées, des articles de revues spécialisées et des monographies historiques d'érudits locaux apportent des données intéressantes sur le sujet⁸¹⁷. Enfin, afin de vérifier et de donner vie aux renseignements recueillis, nous avons enquêté auprès de quelques anciens

⁸¹³ 118 J 0025, Fonds de la parfumerie Bruno-Court, Papiers personnels de la famille Merle, *Exploitation et administration du domaine de la Guillardone à Tourrettes, exploitation du domaine, projets de travaux de recherches de sources d'eau et problèmes d'irrigation, coupe de bois, culture et récolte des roses de mai, correspondance*, 1855-1977.

⁸¹⁴ Firmenich est le dernier acheteur à avoir utilisé l'usine de Seillans désormais fermée et l'usine de Tourrettes.

⁸¹⁵ Groupement de vulgarisation agricole du canton de Fayence, *La rose de mai dans le Var, étude économique*, Centre de comptabilité et d'économie rurale du Var, Chambre d'agriculture du Var, 1960 ; Groupement de développement agricole de l'est varois, *Compte-rendu d'activité*, Chambre d'agriculture du Var, 1968.

⁸¹⁶ 248 J 0217, Fonds Entreprise Joseph Cresp, *Travaux d'extension de l'usine de parfum, Correspondance, devis et plans*, 1937 ; 118 J 0002, Fonds de la parfumerie Bruno-Court, *Assurances pour les usines de Grasse et de Callian, Liquidation du matériel de la SA Notre Dame des fleurs, Inventaire des usines des Hydr à Callian*, 1947-1962 ; 118 J 0018, Fonds de la parfumerie Bruno-Court, *Relations avec les fournisseurs, plantation de fleurs dans le Var (J. Roure, Ziller, Court, vente de rosiers par la SA Bruno-Court à des cultivateur de Callian*, 1946-1963 ; 118 J 0025, Fonds de la parfumerie Bruno-Court, Papiers personnels de la famille Merle, *Exploitation et administration du domaine de la Guillardone à Tourrettes, exploitation du domaine, projets de travaux de recherches de sources d'eau et problèmes d'irrigation, coupe de bois, culture et récolte des roses de mai, correspondance*, 1855-1977.

⁸¹⁷ STALENCQ Élie, *Le pays de Fayence parfumé*, Fayence, s.n., 2004, 8 p. ASSOCIATION CALLIAN AU FIL DU TEMPS, *Callian, l'évolution d'un territoire de l'an 1000 à l'an 2000*, 1999 ; CHICHE-AUBRUN Marijo, *1884-1984, Il y avait une fois... une femme, un village : Seillans*, Syndicat d'initiative, 199. ; CHICHE-AUBRUN Marijo, *Clef des pays de Siagne, au cœur de l'histoire de la Provence orientale*, Montauroux, Syndicat d'initiative, 1992 ; GERMAIN Michel, *Les confins du Haut-Var autrefois*, Mons-en-Provence, Ed. Pégase, 1992 ; SALOMONE Jean, *Seillans, des origines à nos jours, histoire d'un village provençal*, Nice, Serre, 1991, 159 p.

acteurs de la filière des plantes à parfum du Pays de Fayence⁸¹⁸. À partir de ces diverses sources, il est possible de dresser un tableau, certes incomplet, de l'évolution de la culture des plantes à parfums aromatiques et médicinales dans le canton de Fayence.

1. *Les acteurs de la filière : les parfumeries de Seillans et la parfumerie Bruno Court.*

Jeanne de Villers-la-Faye (1848-1932), issue d'une vieille famille noble savoyarde est à l'origine de la filière des plantes à parfum aromatiques et médicinales dans le canton de Fayence. Elle fait alors couler beaucoup d'encre tant sur sa personnalité⁸¹⁹ que sur son œuvre agricole et industrielle. La Marquise vient pour la première fois à Seillans en 1867 à l'occasion de son second mariage avec le Marquis de Rostaing qui y possède un domaine, le Neïsson, en référence au cours d'eau voisin. Lors de ses nombreux voyages sur la Côte d'Azur où le couple possède une résidence, l'Oustaou, à Saint-Raphaël, elle s'intéresse peu à peu aux matières premières naturelles et à la parfumerie sous l'influence de son ami, Alphonse Karr⁸²⁰, propriétaire d'une pépinière horticole aux alentours de Nice qui lui présente Léon Chiris et avec qui elle échange longuement sur les possibilités d'une telle entreprise. À partir de 1881, avec l'aval de son époux, elle entreprend la transformation du domaine du Neïsson en plantation de plantes à parfum et la création d'une usine d'extraction et de fabrication de produits parfumés. Ce sont ainsi sept hectares qui sont d'abord défrichés et aménagés en terrasses :

Avant 1881, ce terrain était cultivé en labour et oliviers, dont le rendement était insignifiant ; il est vrai qu'on s'était mal ou peu servi des sources du Neïsson pour l'arrosage et les irrigations. [...] En 1883, le vieux domaine du Neïsson n'était plus reconnaissable, on l'avait entièrement bouleversé, les arbres improductifs avaient été arrachés et le sol défoncé à une profondeur d'1 mètre 20 ; les blocs et les grosses pierres furent enlevés de la terre meuble, pour servir à construire des murs de soutènement qui,

⁸¹⁸ Patrice Amalberti, ancien technico-commerciaux de la société Chauvet S.A ; Henri Carabanola, ancien employé de la société Chauvet S.A. Camille Bouge, descendant de la famille Merle, ancien propriétaire du domaine la Guilandone et le Chautard à Tourrettes ; Alain Taxil, propriétaire et ancien cultivateur de rose à Fayence ; Alain Rebuffel, propriétaire et cultivateur de rose à Fayence ; Élie Rebuffel, propriétaire et ancien cultivateur de plantes à parfum de Callian à la retraite ; Jacques Wolff, ancien dirigeant de Chauvet S.A. Rosette Piot, cueilleuse à Fayence ; Lucienne Rostagno, ancienne cueilleuse à La Colle Noire, Montauroux ; Élisabeth Ducharnet, héritière de la Comtesse de Savigny ; Jean-Michel Moutard, passionné d'histoire.

⁸¹⁹ Elle est notamment connue pour être la première femme française à passer le permis de conduire. Elle entretient des relations privilégiées avec de grandes personnalités politiques et culturelles et elle est très impliquée dans les œuvres de charité. En 1913, elle fait la une du journal *La Femme de demain, organe du mouvement et des groupes féministes*, n° 7, juillet 1913, p. 1.

⁸²⁰ Alphonse Karr (1808-1890) est un écrivain et journaliste français. Il collabore notamment avec Victor Hugo. Après le coup d'état de 1851, il s'installe à Nice où il ouvre un magasin de vente de bouquets de fleurs, de fruits et de légumes. Il s'installe en 1865 à Saint-Raphaël où il mourra en 1890. Il entretient une abondante correspondance avec Jeanne de Rostaing jusqu'à sa mort. Il préface notamment *Le Livre des Parfums* d'Eugène Rimmel.

échelonnés par gradins, soutiennent et tassent les terres de la colline. Ces murs représentent un développement total de 2 000 mètres⁸²¹.

Entre 1881 et 1885, les eaux du ruisseau voisin, le Neïsson, permettent, par un réseau de canalisations d'alimenter l'ensemble des restanques et en 1884 est inaugurée l'usine les Parfumeries de Seillans⁸²² :

Il restait à utiliser les eaux de la source, Mme la marquise de Rostaing les fit canaliser, de façon à ce qu'elles puissent servir à l'arrosage de l'exploitation horticole, où elles répandent partout la fertilité, et encore à la mise en mouvement des machines de l'usine, qu'elle a fait élever au milieu des cultures, dans toutes les meilleures conditions que présentent les perfectionnements de l'industrie moderne⁸²³.

En 1885, à la mort du Marquis de Rostaing, l'usine est en plein rendement et bien que le projet de Jeanne de Rostaing ait été perçu tout d'abord comme irréaliste par de nombreux citoyens et agriculteurs, ils sont de plus en plus nombreux à s'attacher par un contrat à l'usine de Seillans :

À l'exemple de madame la marquise de Rostaing, encouragés par le succès de ses plantations et la vente assurée de leurs récoltes à la parfumerie, un grand nombre d'agriculteurs de Seillans plantent des rosiers et autres fleurs de parfumerie. Plusieurs de ces plantations sont aujourd'hui en pleine prospérité et donne un produit rémunérateur⁸²⁴.

Dès 1885, l'usine produit ainsi 6 000 kilos de pommades pour le visage à base de jasmin, 5 000 de tubéreuses et 3 000 de roses auxquelles il convient d'ajouter 50 kilos d'extrait de géranium et 600 de menthe. Cette production représente alors un revenu brut de 223 000 francs et un bénéfice de 40 248 francs⁸²⁵. La qualité de ces pommades et de ces extraits est alors valorisée au sein de brochures publicitaires :

Il faut aussi remarquer que, aux Parfumeries de Seillans, la culture des fleurs et la fabrication des extraits sont réunies dans les mêmes mains et dans le même domaine. – Il est donc facile de choisir chaque jour l'heure la plus favorable pour la récolte, et d'éviter ainsi de longs transports pendant lesquels les fleurs s'altèrent, fermentent et perdent de leur valeur, à la fois comme quantité et comme finesse de parfum⁸²⁶.

⁸²¹ ANONYME, « Parfumerie de Seillans (Var) », *Bulletin de la société d'agriculture, de commerce et d'industrie du Var*, janvier 1890, pp. 369-373, p. 370.

⁸²² CHICHE-AUBRUN Marijo, *1884-1984, Il y avait une fois... une femme, un village : Seillans*, Syndicat d'initiative, 199., p. 10.

⁸²³ ANONYME, « Parfumerie de Seillans (Var) », *art.cit.*, p. 370.

⁸²⁴ ANONYME, « Parfumeries de Seillans », *Le Commerce de Grasse*, 27 décembre 1885.

⁸²⁵ ANONYME, « La culture des fleurs de Seillans », *La Méditerranée*, 9 mai 1886.

⁸²⁶ Archives départementales du Var (Arch. Dép. du Var), Fonds privé de la Comtesse de Savigny, non coté, *Les parfumeries de Seillans, brochure publicitaire*, vers 1910.

Entre 1886 et 1906, Jeanne de Rostaing obtient plusieurs médailles aux concours agricoles et aux expositions internationales⁸²⁷ et elle fait l'objet de nombreux articles dans la presse locale, nationale et internationale⁸²⁸ :

Les nouvelles plantations réussirent à souhait. Les pentes autrefois incultes sont couvertes de planches de jonquilles, de jasmins, de tubéreuses, de rosiers, de menthe, d'orangers, de géraniums ; les gorges ombragées du Neisson sont plantées de violettes ; les travaux de l'industrie nouvelle ont répandu l'aisance dans le village, et la marque des *parfumeries de Seillans* occupe un rang honorable dans les commerce des parfums en France, en Angleterre et en Amérique⁸²⁹.

Dans le canton de Fayence, la réussite de la Marquise devenue Comtesse en 1888 par son mariage avec le Vicomte René de Savigny de Moncorps, est alors justifiée par le matériel moderne dans lequel elle a investi, l'immédiate proximité de l'usine avec les champs de fleurs mais aussi les particularités du terroir qui, bien que situé en altitude, offre toutes les ressources nécessaires à la production de plantes à parfum de qualité :

La supériorité des fleurs du domaine de Seillans est due à des causes multiples ; mais en première ligne, on doit signaler l'altitude de 600 mètres, ce dernier point paraît présenter une importance exceptionnelle pour la réussite des fleurs destinées à la parfumerie, ce phénomène est généralement constaté, mais il n'en a pas encore été donné d'explication sérieuse ; peut-être est-ce que leur situation les met à l'abri des gelées blanches qui dévastent les jardins situés dans les parties basses ?⁸³⁰.

Si la qualité de ces confections est réelle, le réseau entretenu par la Comtesse et son esprit entreprenant jouent pour beaucoup dans la réussite de son entreprise. Progressivement, les parfumeurs grassois s'intéressent à cette production limitrophe et ils concurrencent la Comtesse pour obtenir les récoltes des cultivateurs voisins, faute de pouvoir s'approvisionner directement dans son domaine⁸³¹. Cette situation a pour conséquence d'élever le prix du kilo et incite alors un plus grand nombre d'agriculteurs à adopter ces cultures. Grâce à ce bassin de production proche, l'essor des Parfumeries de Seillans est ininterrompu jusqu'à la guerre 14-18 durant laquelle la Comtesse transforme temporairement les locaux en hôpital de fortune. Elle est également à l'origine durant cette période de la création de la première coopérative

⁸²⁷ Les Parfumeries de Seillans obtiennent en 1886 la médaille d'or du concours agricole de Marseille ; une médaille de bronze à l'exposition universelle de 1900, la grande médaille d'or à l'exposition horticole d'Hyères, la médaille d'or à l'exposition internationale de Vienne et expositions internationale de Liège et Milan en 1906. Elle est nommée successivement chevalier, officier puis commandeur du mérite agricole en 1900, 1905 et 1912.

⁸²⁸ « Horticulture in the Maritimes Alps », *The Times*, 4 janvier 1888.

⁸²⁹ Arch. Dép. du Var, Fonds privé de la Comtesse de Savigny, non côté, *Les parfumeries de Seillans, brochure publicitaire*, vers 1910.

⁸³⁰ ANONYME, « Parfumerie de Seillans », *Journal de Grasse*, jeudi 23 janvier 1890.

⁸³¹ Selon certains acteurs locaux, Chiris lui aurait proposé un contrat d'achat pour l'ensemble de la récolte du Neisson.

agricole de Seillans dans le but de lutter contre le manque alimentaire. Au sortir de la guerre, ruinée, elle vend son domaine au comte de Vaugirard. La culture des plantes à parfum, bien qu'amoindrie n'a pas cessé. L'usine est alors dirigée par Eugène Feigel, importateur parisien de matière pour la parfumerie et ami de Jeanne de Savigny de Moncorps⁸³². En 1928, à la mort de ce dernier, l'usine est achetée par R.L Watermeyer⁸³³ et Chauvet⁸³⁴. Ces derniers la modernisent. Le nombre de producteurs et les superficies cultivées augmentent. Pierre Chauvet et son collaborateur et ami, Ernest Guenther, célèbre auteur de *The essential oils*⁸³⁵, sont ainsi à l'origine de nombreuses spécialités dont la plus célèbre est la *Seillanessence*. Quelques années plus tard, vers 1920, la société Bruno Court, dont les dirigeants, la famille Merle, possèdent deux domaines à Tourrettes décide la création d'une usine d'extraction également localisée dans cette commune⁸³⁶. L'entreprise mobilise rapidement de nombreux producteurs entre Montauroux et Seillans à qui elle fournit les plants de rosiers dont le prix est dégrèvé du montant de la récolte à venir. Malgré la crise de 1929 et la chute brutale des cours des matières premières, le commerce des plantes à parfum croît de manière constante dans le canton de Fayence jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Cette dernière porte un coup d'arrêt à la production et les Américains, associés de Pierre Chauvet, cessent dès lors leur partenariat avec la France. Au sortir de la guerre, ce dernier se tourne progressivement vers l'étranger, notamment au Maroc où il constitue un grand domaine de roses de mai et une usine d'extraction à *el Klea M'Gouna* tandis que Bruno Court demeure un acteur important de la filière locale.

2. L'évolution de la culture des plantes à parfum.

La variété des essences produites dans le pays de Fayence évolue nettement au cours de la première moitié du XX^e siècle. Il est ainsi possible de déterminer trois étapes chronologiques différentes au cours desquelles la nature des espèces cueillies ou cultivées varie sensiblement en fonction de la demande des industriels alentours.

⁸³² « Eugène Feigel, Matière première pour la parfumerie, essences et drogueries d'importation directe », *Lettre avec Papier à en-tête destinée à la Comtesse de Savigny*, 1912, document conservé par Jean-Michel Moutard.

⁸³³ R.L Watermeyer est un américain, directeur de l'usine Fritzsche Brothers à New-York.

⁸³⁴ Pierre Chauvet est le fils de François Chauvet, pharmacien des Basses-Alpes qui possède une petite usine d'extraction de lavande pour ses propres plantations dans les années 1900-1920.

⁸³⁵ GUENTHER Ernest, *The essential oils*, 4 vol., Malabar, Florida, Krieger publishing company, 1974, 3796 p.

⁸³⁶ Il est fréquent que l'usine soit mentionnée comme appartenant à la commune de Callian du fait qu'elle se situe à l'intersection des deux communes. L'usine est ensuite vendue dans les années 1960 à Marcel Blanc qui possède également une usine à Comps, toutes deux maintes fois rachetée, entre autre par Chauvet S.A, et maintenant possession de Firmenich. Elle a continué, durant toute cette période de rachats successifs, à recevoir les récoltes du canton de Fayence tout en traitant également des matières premières venues du monde entier.

Entre 1883 et 1914, ce sont essentiellement le jasmin, la menthe, la rose et le géranium qui sont récoltés dans le domaine du château du Neïsson, puis dans les exploitations voisines :

On a cru pendant longtemps que le jasmin ne venait bien que dans les environs immédiats de Grasse. L'expérience qui vient d'être tentée à Seillans prouve le contraire. Fayence, Tourrettes, Callian, Montauroux cultiveront sans doute cette fleur précieuse : on peut affirmer que, par une loi commune à beaucoup de fleurs, le jasmin récolté à Seillans, à plusieurs mètres d'altitude, est au moins égal, comme parfum, à celui de Grasse ou des environs⁸³⁷.

Henri Achard dirige les plantations personnelles de la Marquise et il introduit, en 1881, 140 000 pieds de jasmins et 45 000 touffes de violettes. Les 7 hectares dégagés accueillent également des rosiers, des géraniums, des pieds de menthe et des jonquilles⁸³⁸. D'abord jugé déraisonnable, le projet de la Comtesse de Savigny gagne pourtant progressivement l'ensemble de la plaine environnante grâce à la collaboration d'agriculteurs locaux. À Seillans, François Joseph Christine est le premier « colon »⁸³⁹ de Jeanne de Savigny : il entretient et cueille les fleurs de rosiers et de jasmin d'une partie délimitée de son exploitation en échange de la moitié du produit de la récolte⁸⁴⁰. À Montauroux, le premier à entreprendre la culture florale de grande envergure est un certain Reibaud, riche propriétaire de la bastide aujourd'hui appelée « Château Dior »⁸⁴¹. En 1886, il est ainsi le premier fournisseur en rose et jasmin des Parfumeries de Seillans. La crise de la vigne qui touche de plein fouet ces localités pousse peu à peu les autres cultivateurs à arracher leurs plants de vigne pour les remplacer par des plantes à parfum et à mettre en valeur les parcelles auparavant laissées en friche⁸⁴² :

Nul doute que le terrain non occupé par la vigne, continuera à être transformé et se couvrira de fleurs pour nos parfumeries. Ainsi feront à coup sûr les propriétaires de Tourrettes, Callian et Montauroux dont le territoire est traversé par le canal de Siagne. Les terribles ravages de l'impitoyable phylloxéra seront ainsi réparés ou du moins atténués⁸⁴³.

À ces essences cultivées s'ajoutent rapidement un éventail de plantes aromatiques sauvages, déjà cueillies auparavant à des fins culinaires et médicinales, mais dont la proportion augmente vraisemblablement durant cette période. À la limite de la zone de

⁸³⁷ ANONYME, « Parfumeries de Seillans », *Le Commerce de Grasse*, 27 décembre 1885.

⁸³⁸ CHICHE-AUBRUN Marijo, *1884-1984, Il y avait une fois... une femme, un village : Seillans*, op.cit, p. 10.

⁸³⁹ Le terme de colon est employé à l'époque dans le sens premier du terme de coloniser la terre, de la cultiver.

⁸⁴⁰ SALOMONE Jean, *Seillans, des origines à nos jours, histoire d'un village provençal*, Nice, Serre, 1991, 159 p., p. 18.

⁸⁴¹ CHICHE-AUBRUN Marijo, *1884-1984, Il y avait une fois... une femme, un village : Seillans*, op.cit, p. 19.

⁸⁴² Marius Trigance, selon le témoignage de Patrice Amalberti, arrache ses vignes dans les années 1950 pour y planter de la rose.

⁸⁴³ ANONYME, « Parfumerie de Seillans », *Le commerce de Grasse*, 27 décembre 1885.

montagne à proximité de Mons sont ainsi récoltés thym, romarin, menthe, serpolet, lavande fine, etc.

Après la Première Guerre mondiale, la relance de la production s'amorce et nombre de plantations anciennes sont réaménagées et agrandies. Le rosier de mai augmente peu à peu aux dépens du jasmin, pour autant toujours majoritaire. Un article dédié au « concours de plantes florales pour la parfumerie dans le Var » en 1924 indique que certaines plantations de jasmin ont plus de trente ans et continuent d'être productives⁸⁴⁴. La verveine et la camomille deviennent des cultures intermédiaires introduites dans les manques des lignes de jasmin. La sauge sclérée fait également l'objet, à partir des années 1920, de plantations assez importantes à Montauroux où elle est associée à la camomille⁸⁴⁵ tandis que Tanneron se spécialise dans la récolte du mimosa et de la jonquille⁸⁴⁶. Depuis le début des cultures de plantes à parfum dans le Pays de Fayence, la commercialisation s'effectue par le biais de courtiers ou de collecteurs et peu ou prou en vente directe à l'exception du mimosa à Tanneron. Cette dernière solution est seulement envisagée pour les autres ppam au moment de la création de l'usine de Tourrettes pour les cultivateurs les plus proches. Les commissionnaires peuvent être des négociants mais également appartenir à d'autres corps de métiers. Les fleurs récupérées tôt le matin dans des entrepôts prévus à cet effet sont ensuite transportées par camion jusqu'aux usines. Le cours, fixé en début de saison, est payé à chaque ramassage directement par le commissionnaire. Le propriétaire du hangar accueille souvent au préalable la production d'autres cultivateurs qu'il paie directement avant l'arrivée du collecteur :

Pendant la récolte, les acheteurs ou intermédiaires parcourent journallement le pays avec des voitures où chaque culture verse ses fleurs à des prix variant suivant l'abondance de la production et la demande du marché. L'odorante cargaison est dirigée au plus vite sur la fabrique la plus voisine, où la livraison s'effectue tandis que les fleurs sont encore fraîches et consistantes. Elles doivent avoir été cueillies dans la matinée, le plus tôt possible après que la rosée de la nuit a disparu. Dans bien des cas, la fabrique est installée sur le domaine lui-même, et, si l'importance de l'exploitation est suffisante, cette circonstance augmente les bénéfices dans une très forte proportion⁸⁴⁷.

Au cours de la Seconde Guerre mondiale, la culture des ppam connaît un coup d'arrêt mais certaines matières premières trouvent des débouchés nouveaux à l'image du genêt dont

⁸⁴⁴ ANONYME, « Un concours de plantes florales pour la parfumerie dans le Var », *la Parfumerie Moderne*, n° 11, novembre 1924, p. 240.

⁸⁴⁵ *Ibid.*

⁸⁴⁶ MESSOUS M., *Tanneron*, s.n, 1985.

⁸⁴⁷ X. « La culture des fleurs et l'industrie des parfums à Seillans et à Grasse, Rapport adressé par le consul des États-Unis à son gouvernement », 6 janvier 1888.

la fibre est utilisée pour produire des vêtements ou du narcisse dont les bulbes sont exportés en Hollande.

Le paysage cantonal a ainsi subi une évolution notable au cours de la première moitié du XX^e siècle. Les ppam se répartissent alors principalement sur les coteaux des villages et le long de la plaine jusqu'à la limite de gel aux dépens de l'extension des cultures traditionnelles de vignes, d'oliviers et de blé. Les premières plantations organisées au début du XX^e siècle étaient réparties en plusieurs champs ou terrasses le tout formant des domaines pouvant atteindre 5 à 7 hectares, toutes cultures confondues. Cependant, les possibilités topographiques du canton de Fayence entraînent un morcellement des exploitations sur des surfaces de 200 à 500 m² pour la plus grande partie des exploitations. Généralement, le producteur associe une ou plusieurs plantes en fonction des parcelles cultivables, de la qualité du terrain, de l'exposition, de l'accès à l'eau et des contrats établis avec le courtier ou commissionnaire. Les ppam, en plus d'être une source de revenu, permettent alors bien souvent de mettre en valeur des parcelles trop petites pour accueillir la vigne, l'olivier ou les céréales. Bien que postérieurs à notre période, les croquis de M. Tomico⁸⁴⁸ permettent de visualiser un exemple de domaine de plantes à parfum, celui de la Colle Noire dont le propriétaire était Christian Dior⁸⁴⁹ dans les années 1950. Le domaine est ainsi divisé en différents espaces où sont cultivés de la vigne, du raisin de table, du jasmin, des rosiers, des lavandins, des pêchers, des pommiers, des haricots. Certaines zones sont laissées volontairement en friche ou en bois.

Bien que rémunératrice, la culture des plantes à parfum demande un investissement plus ou moins important en fonction des essences concernées. Le jasmin apparaît comme la culture nécessitant le plus de soin en comparaison des autres plantes à parfum, et le temps de récolte est extrêmement long, ce qui explique, en partie, son abandon progressif. Les plantes récoltées dans le canton de Fayence répondent ainsi à un calendrier saisonnier où la fin d'une récolte annonce bien souvent le début d'une autre. Ainsi, le mimosa est cueilli entre février et mars ; la jacinthe, la jonquille et la narcisse de mars à avril ; la menthe entre mars et octobre ; la rose entre mai et juin, le genêt en juin, le foin entre juillet et septembre, la verveine et la sauge de juillet à août, la lavande, le jasmin et la tubéreuse de juin à septembre, le basilic entre août et septembre et, enfin, le géranium d'octobre à novembre. Ces 15 essences ont été cultivées dans le pays de Fayence suivant la demande des parfumeurs.

⁸⁴⁸ Archives communales de Montauroux, M. Tomico, *Croquis des plantations du domaine Dior à la Colle Noire dans les années 1950-1960*, s.d.

⁸⁴⁹ Christian Dior rachète en 1950 ce domaine à M. Grosselin.

La culture des ppam dans le canton de Fayence est néanmoins sujette à des contraintes climatiques et environnementales, le risque de gel principalement, l'accès à l'eau et la présence de nuisibles ; et humaines, par la nécessité de mobiliser de nombreux saisonniers sur de courtes périodes. Parmi ces difficultés, l'accès à l'eau et les problèmes de gel semblent les deux facteurs les plus contraignants. Pour faire face à ces obstacles, dès la fin du XIX^e siècle, la Comtesse de Savigny met en place un réseau de canalisation pour la captation des eaux du Neïsson et des réservoirs d'eau de pluie pour approvisionner ses plantations et pour lesquels elle recevra la médaille de l'irrigation. Christian Dior suivra son exemple à Montauroux après la Seconde Guerre mondiale. Le manque de main d'œuvre qualifiée, surtout pour le jasmin, constitue aussi un frein au moment de la récolte. Jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale, la famille des cultivateurs, les employés agricoles du canton et des alentours renforcés par quelques travailleurs italiens ou, plus tard, espagnols participent au ramassage des fleurs. Le conflit donne alors un coup d'arrêt à la production locale qui souffre de bras pour entretenir et récolter les précieuses essences.

3. L'analyse de la filière à travers les archives communales agricoles.

Les archives agricoles des communes du canton de Fayence sont conservées soit par les communes elles-mêmes, c'est le cas de Seillans, Fayence et Montauroux, soit par les archives départementales du Var, notamment celle de Callian et Tourrettes⁸⁵⁰. Elles contiennent peu ou prou les mêmes documents : des questionnaires de renseignements agricoles, des bulletins d'information, des affiches et parfois quelques renseignements sur les périodes de crise et quelques cartes. Elles sont cependant lacunaires⁸⁵¹ pour la plupart et les données fournies sont parfois contradictoires⁸⁵². Elles apportent des données particulièrement intéressantes sur l'évolution de la filière. En effet, à partir de 1904, les questionnaires agricoles intègrent des sous-rubriques destinées à renseigner les surfaces cultivées en plantes à parfum, puis, progressivement, les quintaux produits et les prix associés. Bien que ce corpus ne soit pas exhaustif, les données recueillies permettent d'envisager l'évolution de la filière selon ces trois caractéristiques. Elles nous ont notamment permis de créer les graphiques ci-après⁸⁵³.

⁸⁵⁰ Nous avons volontairement laissé de côté le dépouillement des archives communales de Saint-Paul, Mons et Tanneron. En effet, l'activité de la filière ppam à Saint-Paul demeure résiduelle jusqu'en 1939 ; Mons n'exploitent que des plantes aromatiques qui ne font pas l'objet de renseignements au sein des questionnaires ; enfin, Tanneron est spécialisée dans la culture du mimosa qui s'écarte par bien des aspects des autres ppam et qui mériterait une étude spécifique.

⁸⁵¹ Pour l'ensemble des communes, les questionnaires ne sont pas complets sur la période étudiée.

⁸⁵² Notamment sur les prix d'achat de matières premières naturelles d'une commune à l'autre.

⁸⁵³ Les tableaux de chiffres extraits des questionnaires sont référencés en annexes.

Les superficies sont les premières informations demandées par la Chambre d'Agriculture⁸⁵⁴. La commune de Tourrettes n'a conservé que quelques copies des questionnaires sur la période 1905-1909, les formulaires antérieurs n'indiquant pas le détail des ppam. Ces documents révèlent la primauté de la menthe et de la rose dans les exploitations communales même si les superficies sont encore réduites à quelques hectares tandis que le jasmin n'est évoqué qu'à partir de 1907⁸⁵⁵.

La commune de Callian a conservé un corpus plus important mais plus tardif. Le graphique évoque l'importance prépondérante du jasmin, puis de la rose. Le recul observé dans les années 1930 s'explique, en partie, par la dépression économique. Celle-ci a pour conséquence une baisse brutale des prix et elle pousse bon nombre de cultivateurs à arracher leurs plantations d'autant plus qu'ils font face à trois années successives de mauvaises récoltes⁸⁵⁶. Les cultures secondaires connaissent quant à elles des destins variés : la menthe disparaît tandis que la jacinthe se maintient du fait de la stabilité de son prix mais ne représente guère qu'un hectare⁸⁵⁷ sur toute la période.

D'abord concentré sur la culture de la menthe qui périclité dans les années 1920, Fayence se spécialise peu à peu dans la culture du jasmin et de la rose répartie, dans les années 1930, sur plus de 20 hectares. Narcisses et jacinthes complètent les productions florales et elles se pérennisent grâce à la stabilité de leurs cours respectifs, mais la superficie qu'elles occupent, comme dans le cas de la jacinthe à Callian, n'est que de deux hectares environ⁸⁵⁸.

Les questionnaires agricoles des communes recensent, à partir de 1918, en plus des superficies cultivées, le tonnage produit en quintal. Au cours de la période 1926-1936, les chiffres recueillis concernant la commune de Callian témoignent d'un recul du jasmin dès les années 1930, confirmant ainsi l'évolution générale révélée par le tableau précédent. De même, la production de rose semble stable à partir des années 1930 oscillant entre 100 et 150 quintaux. Les cultures secondaires de violette et de jacinthes sont également stables durant la période 1926-1936.

À Fayence, les chiffres indiqués dans le questionnaire évoquent des trajectoires quelques peu différentes de celles relevées dans la commune de Callian. De 1918 à 1931, les quantités de jasmin récoltées sont ainsi multipliées par dix avant de se stabiliser autour de 300

⁸⁵⁴ Malheureusement la chambre d'agriculture du Var n'a pas conservé de copies de ces questionnaires agricoles.

⁸⁵⁵ Arch. Dép. du Var, E dépôt 14, 3F3, *Questionnaire agricole concernant la commune de Tourrettes, 1905-1909*

⁸⁵⁶ Archives communales de Fayence (Arch. Com. De Fayence), non côté, *rapport sur l'agriculture, 1935*.

⁸⁵⁷ Arch. Dép. du Var, E dépôt 9, 3F5, *Questionnaire agricole concernant la commune de Callian, 1926-1936*.

⁸⁵⁸ Arch. Com. De Fayence, non côté, *Questionnaires agricoles, 1918-1936*.

quintaux entre 1931 et 1936. La menthe semble faire l'objet d'une production intense puisque qu'en 1925, les quantités récoltées sont équivalentes à celle du jasmin. À partir de 1926, elle semble connaître un arrêt brutal dont nous n'avons pu identifier les causes. La rose au contraire connaît un essor continu jusqu'en 1925, date à laquelle les quantités se stabilisent. Elle connaît ensuite un léger recul entre 1930 et 1934 du fait des répercussions de la crise et des mauvaises conditions de récoltes avant d'entamer une nouvelle phase de croissance.

Le dépouillement des questionnaires des Communes de Callian et de Fayence révèle enfin une disparité dans les prix pratiqués d'une commune à l'autre. Parmi les écarts les plus remarquables, il convient de citer l'année 1936 où le jasmin est payé 12 francs le kilo à Callian contre 5 francs à Fayence. Au contraire la jacinthe, achetée 1 francs le kilo à Callian atteint 4 francs à Fayence. Comment expliquer ces différences ? Plusieurs explications sont possibles : une mauvaise communication, volontaire ou involontaire, des prix au responsable des questionnaires ou, au contraire, l'application de tarifs différents en fonction des cultivateurs par le biais de différentes négociations. Ces quelques chiffres permettent de constater l'augmentation des prix des deux principales plantes à parfum cultivées dans le canton de Fayence dont les cours peuvent fluctuer énormément, surtout dans le cas de la rose, d'une année sur l'autre. Ces deux cultures sont considérées unanimement par les cultivateurs comme les matières premières agricoles les plus rémunératrices.

En revanche, ces questionnaires ne rapportent pas avec précision le nombre de producteurs et d'employés agricoles mobilisés par la culture des ppam au cours de la première moitié du XX^e siècle. Jusqu'aux années 1960, aucune donnée ne nous permet d'estimer la population de cultivateurs d'autant plus que nombre d'entre eux ne récoltent que quelques kilos de plantes à parfum sur leur petites parcelles, simple complément de revenu. Les autres cultivateurs, qui possèdent de plus importants domaines, ont recours au métayage ou aux salariés agricoles sur lesquels nous n'avons trouvé aucun recensement. Seul un questionnaire concernant Seillans, en 1910, indique que 86 travailleurs agricoles se répartissent dans les différentes exploitations, dont la majorité cultive également leur propre lopin de terre⁸⁵⁹. Parmi ces derniers, nombreux sont ceux qui se consacrent aux plantes à parfum, aromatiques et médicinales.

Hormis les questionnaires, les archives communales ont conservé plusieurs affiches d'événements agricoles encadrés par la chambre d'agriculture. À partir des années 1900, le département organise ainsi régulièrement des conférences agricoles itinérantes afin de diffuser

⁸⁵⁹ Archives communales de Seillans (Arch. Com. De Seillans), non coté, dossier agriculture, *questionnaire sur les employés agricoles*, 1910.

les méthodes de culture les plus efficaces⁸⁶⁰. De même, plusieurs documents témoignent de la création d'organisations syndicales de producteurs après la Seconde Guerre mondiale. En effet, l'augmentation constante de la production et les difficultés rencontrées incitent les cultivateurs à s'organiser en coopérative agricole. Cette dernière est localisée à Callian⁸⁶¹. Elle entretient dès lors des relations avec la coopérative Cooparfum fondée en 1908 à Grasse qui absorbe une partie des récoltes du Pays de Fayence et offre ainsi aux producteurs un débouché et l'assurance du paiement d'un prix équitable. De même, dans les années 1920 est créé le Syndicat des producteurs de plantes à parfum du canton de Fayence, renommé après-guerre, Syndicat des plantes aromatiques du Var dont le siège social est également situé à Callian⁸⁶². Ce dernier a pour but de dialoguer, au préalable, avec les parfumeurs sur les prix pratiqués et les quantités absorbées pour éviter les variations trop importantes des cours et les pertes des récoltes.

L'essor des ppam dans le Canton de Fayence résulte de l'initiative de la Marquise de Rostaing dont les efforts seront poursuivis par de nombreux autres cultivateurs puis par certains industriels, notamment la parfumerie Bruno Court. Dans la première moitié du XX^e siècle, elle permet la relance de l'agriculture dans cette localité après la crise vinicole. Les producteurs se concentrent alors sur certaines plantes en fonction des besoins et de la demande de l'industrie locale mais aussi grasseoise. Leurs efforts portent principalement sur la rose, le jasmin et le mimosa tandis que d'autres essences à l'image de la menthe, du genêt, de l'iris, du narcisse et de la jacinthe connaissent des destins divergents. L'effervescence agricole autour des ppam se perpétue après la Seconde Guerre mondiale avant de péricliter à partir des années 1970. Elles se maintiennent difficilement jusqu'en 2000, date à laquelle quelques producteurs locaux tentent de renouer avec une culture qui tend actuellement à s'étendre. Ces questions ont fait l'objet d'une étude historique dans le cadre de la relance de la filière commandée par le Pôle Parfum, Arôme, Senteur et Saveur (PASS) et la Communauté de Communes du Pays de Fayence⁸⁶³. Des travaux similaires ont été entrepris par Geraud Buffa dans les régions productrices de lavande qui entretiennent, tout comme le canton de Fayence,

⁸⁶⁰ Arch. Com. De Seillans, non coté, dossier agriculture, *Affiche pour la conférence du 16 juin 1898*.

⁸⁶¹ Arch. Com. De Fayence, non coté, *carte de visite de la Coopérative agricole*, sans date.

⁸⁶² Arch. Com. De Fayence, non coté, *carte de visite du syndicat des plantes aromatiques du Var*, sans date. Les archives du Syndicat sont conservées par Élie Rebuffel.

⁸⁶³ COCOUAL Mathilde, *Historique de la filière des plantes à parfums, aromatiques et médicinales dans le Canton de Fayence (1884-2004)*, étude commandée par le Pôle PASS et la Communauté de Communes du Pays de Fayence, octobre 2016, 32 p.

des relations privilégiées avec la Capitale des Parfums⁸⁶⁴. Les Hautes-Alpes et les Basses-Alpes sont ainsi un foyer incontournable de l'approvisionnement grassois. De même, la Corse, l'Hérault ou le Gard fournissent à la cité provençale de nombreuses ressources indispensables à la parfumerie, c'est l'objet de la dernière partie de ce chapitre.

⁸⁶⁴ BUFFA Géraud, « La parfumerie grassoise et la lavande », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 92, juin 2016, pp. 271-286.

Les Parfumeries de Seillans.



La Marquise de Rostaing, fin XIX^e siècle, photographie personnelle d'Élisabeth Ducharney.

Jeanne de Savigny de Montcorps, Marquise de Rostaing, puis Comtesse, décide dans les années 1880, de mettre en valeur le domaine appartenant à son mari. Ce dernier, adepte du poker, dilapide en effet leur fortune. Avec son autorisation, elle entreprend l'aménagement de plusieurs hectares, par le biais d'Henri Achard, sur les conseils de Léon Chiris, industriel à Grasse. En 1884, elle inaugure une usine, Les Parfumeries de Seillans, dans laquelle elle transforme les produits de son exploitation. Elle incite d'autres cultivateurs de la plaine de Seillans jusqu'à Montauroux à produire des plantes à parfum qui approvisionneront son usine. Face à la crise du phylloxéra son appel est largement entendu au début du XX^e siècle, alors que les agriculteurs regardaient d'un œil curieux le projet de cette femme ambitieuse. En quelques années, elle parcourt les expositions agricoles et universelles au cours desquelles elle obtient de nombreuses médailles.



1. Vue du domaine du Neisson, début du XX^e siècle, photographie personnelle d'Élisabeth Ducharney.. 2. Cueillette du jasmin en compagnie de la Comtesse, début du XX^e siècle, photographie personnelle d'Élisabeth Ducharney.

Dans son domaine du Neisson, la Comtesse de Savigny cultive de nombreuses plantes à parfum : des rosiers, des jasmins, des tubéreuses mais aussi des orangers et de la lavande. Pour ce faire, elle a entrepris le défoncement et l'aménagement en terrasses de sa propriété, ainsi qu'un réseau de canalisations qui permettent d'irriguer les plantations. La première photographie illustre cette organisation en terrasses. La Comtesse surveille de près le bon déroulement de la cueillette comme en témoigne la seconde photographie.

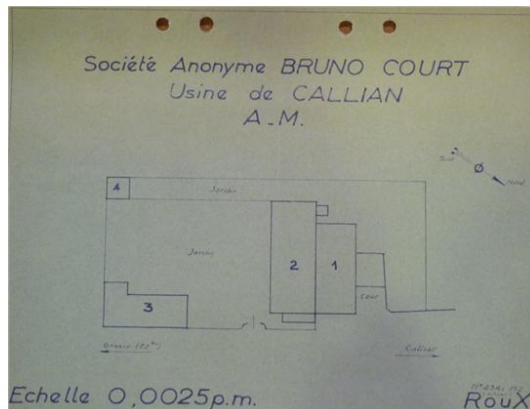


Archives départementales des Alpes-Maritimes, Fonds Joseph Cresp, 248 J 0217, Façade principale de l'usine les Parfumeries de Seillans, 1937.

En 1937 le nouveau propriétaire de l'usine, Pierre Chauvet, modernise l'usine des Parfumeries de Seillans. La construction est menée par la société Joseph Cresp de Grasse afin de pouvoir intégrer à l'usine l'extraction par solvants volatils. Ce plan illustre la façade principale de l'usine qui sera achevée deux ans plus tard.

Figure 33 – Les Parfumeries de Seillans

La parfumerie Bruno Court



Archives départementales des Alpes-Maritimes, Fonds de la Parfumerie Bruno Court, 118 J 002, *Plan de l'usine de Tourrettes*, 1952.



Fig. 21. — Cueillette du Jasmin, dans la région de Callian-Montauroux. Cl. P. M.

Cueillette du jasmin dans la région de Callian-Montauroux, photographie extraite de GATTEFOSSÉ J., « Voyage en zigzag en Basse-Provence », *La Parfumerie Moderne*, n° 12, décembre 1923, pp. 283-296, p. 294.

DATE	KIL.	GR.
Mai 17	4	400
21	4	000
23	4	600
25	16	000
27	11	500
29	14	000
31	28	000
31	18	400
A reporter	101	400

Carnet de fleurs Merle Joseph, collection MIP.

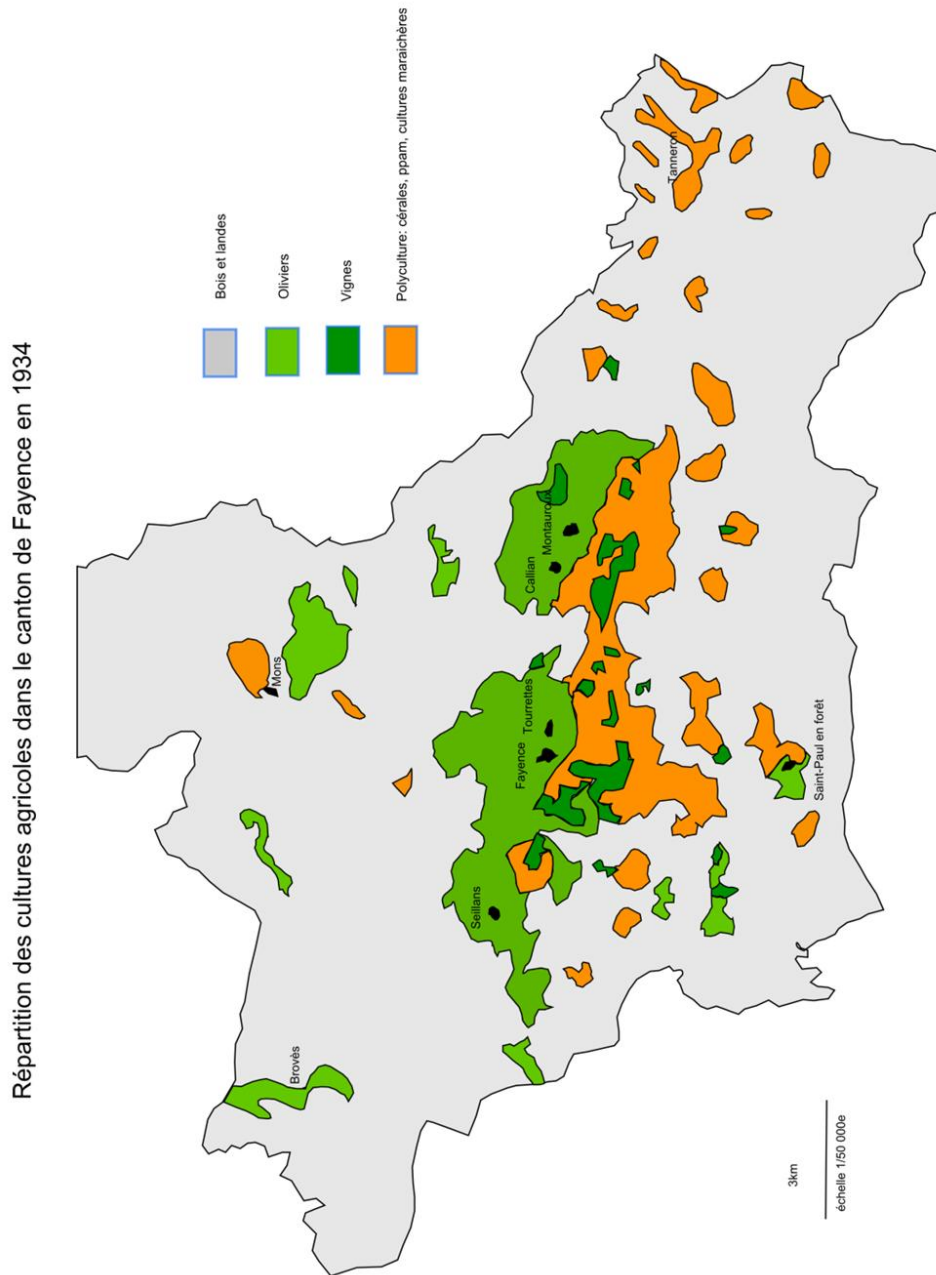
La famille grassoise Merle, propriétaire de Bruno Court, possède également un domaine à Tourrettes, dans le Var, nommé « la Guilandone » qui exploite les plantes à parfum. Ces propriétaires décident la création d'une unité de distillation sur leur exploitation, à l'image de la parfumerie de Seillans. Elle se trouve sur la commune de Tourrettes et non de Callian comme l'annonce le plan ci-contre. La proximité des deux communes explique cette erreur. L'usine est modernisée en 1952 et les travaux sont entrepris, tout comme à Seillans, par la société Joseph Cresp.

La parfumerie Bruno Court s'approvisionne dans les communes de Callian et de Montauroux dont de nombreux cultivateurs ont adopté la culture des plantes à parfum. Cette photographie est une des rares prises, durant l'entre-deux-guerres, dans cette région. Jusqu'alors, seules les Parfumeries de Seillans avaient recours à cette pratique. Elle constitue ainsi une source rare et précieuse, d'autant plus qu'elle montre un homme occupé à la cueillette alors que d'ordinaire seules les femmes sont photographiées.

Joseph Merle semble occuper la fonction de commissionnaire et retranscrit sur un « Carnet de fleurs », à l'image de celui ci-contre, les kilos de fleurs qu'il récupère auprès des cultivateurs alentour. Cette page du carnet concerne les récoltes du mois de mai qu'il achète tous les jours, ou tous les deux jours. Ces chiffres concernent sans aucun doute la rose centifolia dont la production s'accroît à partir du 25 mai. À la fin du mois Joseph Merle a ainsi recueilli 101,400 kilos de fleurs.

Figure 34 – La parfumerie Bruno Court

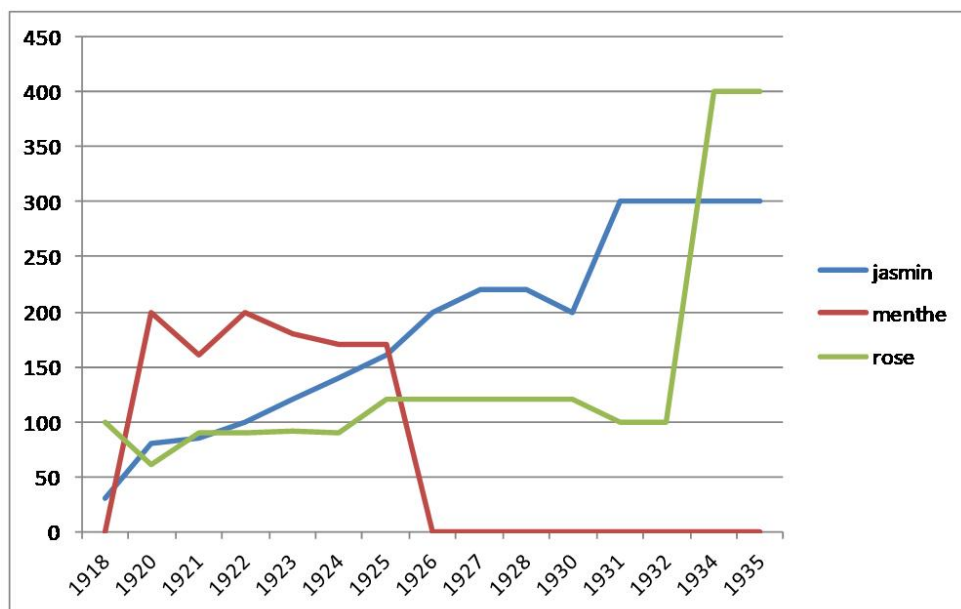
Répartition des cultures dans le canton de Fayence en 1934



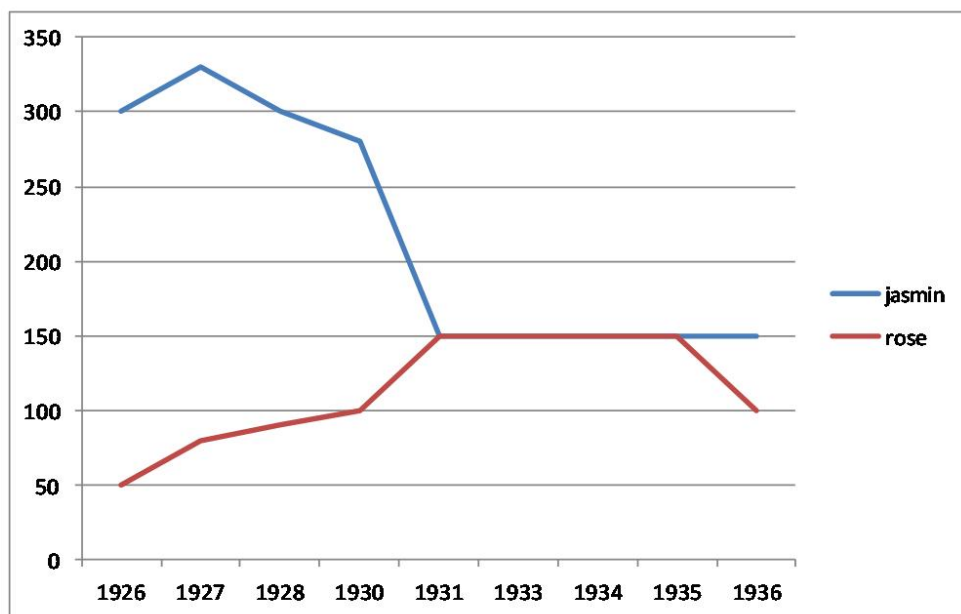
Carte établie à partir des données recueillies dans BENTEUX Jean-Paul, *Les mutations récentes du Canton de Fayence*, Mémoire de maîtrise sous la direction de M. Gay, Nice, s.n., 1978.

Figure 35 – Répartition des cultures dans le canton de Fayence en 1934

*Évolution des productions de plantes à parfum
dans le canton de Fayence entre 1918 et 1936 (en quintaux).*



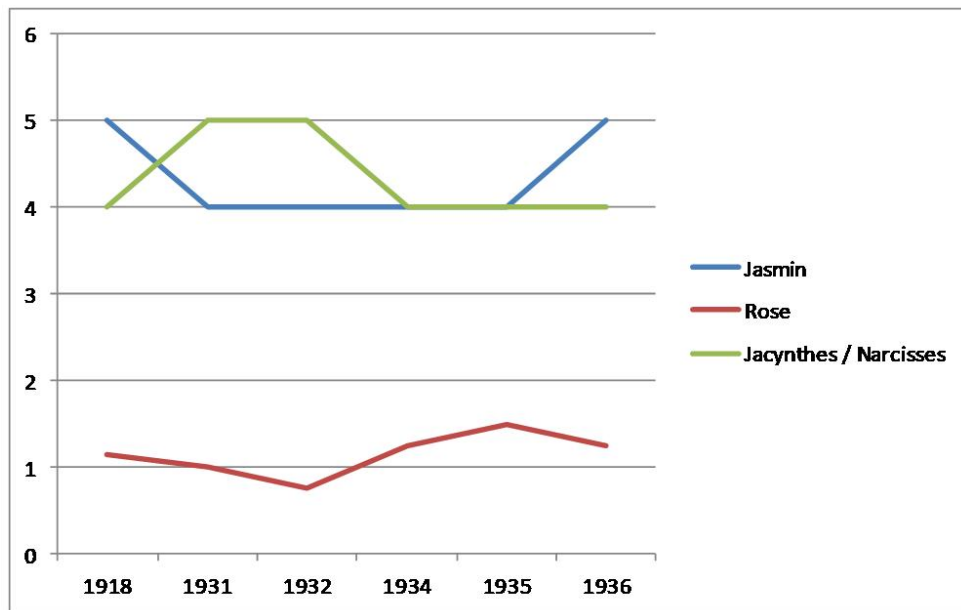
Graphique de la production de plantes à parfum dans la commune de Fayence entre 1918 et 1936. Chiffres établis à partir des questionnaires agricoles de la commune de Fayence conservés aux Archives Communales de Fayence (non cotées).



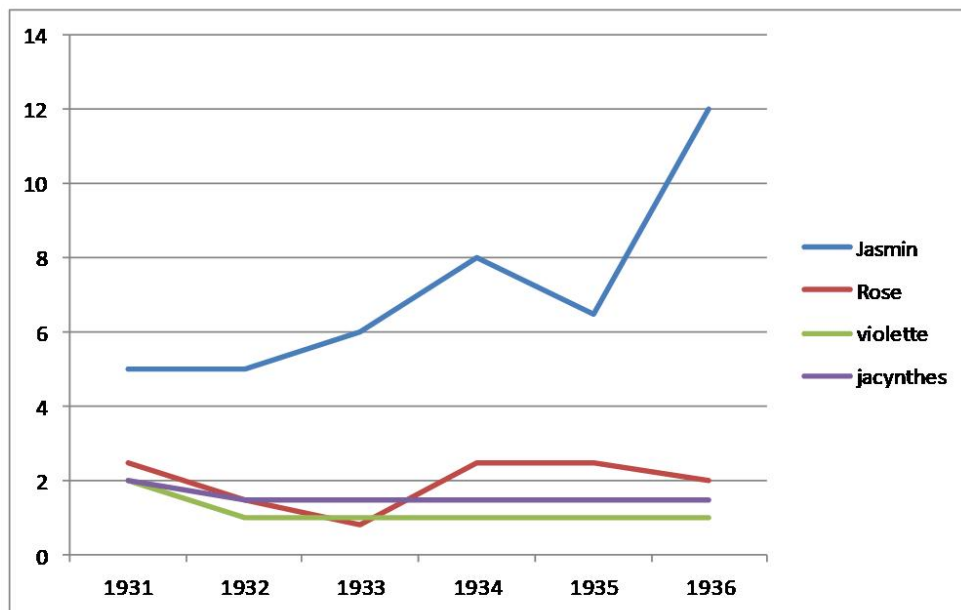
Graphique de la production de plantes à parfum dans la commune de Callian entre 1926 et 1936. Chiffres établis à partir des questionnaires agricoles de la commune de Callian conservés aux Archives Départementales du Var, dépôt 9/111, 3F5

Figure 36 – Évolution des productions de plantes à parfum dans le canton de Fayence entre 1918 et 1936 (en quintaux)

*Évolution des prix des plantes à parfum
dans le canton de Fayence entre 1918 et 1936 (en francs).*



Graphique des prix des plantes à parfum dans la commune de Fayence entre 1918 et 1936. Chiffres établis à partir des questionnaires agricoles de la commune de Fayence conservés aux Archives Communales de Fayence (non cotées).



Graphique des prix des plantes à parfum dans la commune de Callian entre 1931 et 1936. Chiffres établis à partir des questionnaires agricoles de la commune de Callian conservés aux Archives Départementales du Var, dépôt 9/111, 3F5

Figure 37 – Évolution des prix des plantes à parfum dans le canton de Fayence entre 1918 et 1936 (en francs)

III. Une essence particulière : la lavande (milieu XIX^e – milieu XX^e)

Plus que toutes les autres plantes à parfum décrites précédemment, la lavande est omniprésente dans le sud-est de la France. Dans la première moitié du XX^e siècle, la lavande, est, en effet, la seule culture à excéder 100 tonnes par an. Elle fait ainsi partie des matières premières les plus importantes traitées à Grasse et elle représente, durant l'entre-deux-guerres, 95% de la production mondiale :

L'essence de lavande provient de la distillation des fleurs de *Lavandula angustifolia* Miller et ses variétés (notamment *delphinensis* et *fragens*). Pratiquée depuis bien longtemps, cette distillation a été et reste encore une source de richesses pour les régions productrices, la Haute-Provence, le Dauphiné et le Comtat Venaissin. Ces trois régions produisent en effet plus de 90% de la production française, laquelle production française représente de son côté plus de 95% de la production mondiale⁸⁶⁵.

Restreinte jusqu'au XVIII^e siècle, l'exploitation des lavanderaies sauvages, les « baïassières », prend un grand essor au cours du XIX^e siècle avant de s'estomper au profit des lavanderaies dites artificielles au début du XX^e siècle. Les plantations rationnelles sont initiées dès la fin du XIX^e siècle par Léopold Lamothe⁸⁶⁶, originaire de la Drôme, avant de s'étendre dans l'ensemble des départements du sud-est de la France. Au sein de cette dynamique, les Grassois occupent une place centrale en tant que débouché mais aussi, à partir de la première moitié du XX^e siècle, par l'organisation de domaines et d'usines d'extraction, notamment à Barrême.

Ces questions ont été particulièrement bien étudiées par Lucienne Rubin⁸⁶⁷, Louis Peyron⁸⁶⁸, Géraud Buffa⁸⁶⁹ et, pour une période plus récente, par Romain Monge⁸⁷⁰. Ces derniers ont consacré plusieurs études à l'essor de la lavande en France et aux liens étroits entre cette culture et l'industrie grasse. Cette dernière sous-partie s'appuie sur ces travaux et sur des sources complémentaires extraites de la presse spécialisée contemporaine afin de revenir sur l'expansion de la lavande et le rôle des Grassois dans cette extension.

⁸⁶⁵ IGOLEN Georges, BENEZET Louis, « La sélection de la lavande », *La France et ses parfums*, n° 2, février 1958, pp. 3-4, p. 3.

⁸⁶⁶ BUFFA Géraud, « La parfumerie grasse et la lavande », *art.cit*, p. 275.

⁸⁶⁷ ROUBIN Lucienne, *Le monde des odeurs, dynamique et fonctions du champ odorant*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1989, 296 p.

⁸⁶⁸ PEYRON Louis, « Histoire de quelques *Lavandula* : de la préhistoire à 1950 », *Lavande & Lavandin, Un jour, une plante*, Grasse, Musée International de la Parfumerie, pp. 3-42.

⁸⁶⁹ BUFFA Géraud, « La parfumerie grasse et la lavande », *art.cit* ; BENALLOUL Gabriel, BUFFA Géraud, *Grasse, l'usine à parfums*, Lyon, Éditions Lieux dits, 2015, 176 p.

⁸⁷⁰ MONGE Romain, *La dynamique des plantes à parfum : réseaux et territoires*, Thèse de doctorat en géographie, sous la direction de Daviet S., Université Aix-Marseille, 2013, 444 p.

1. Les pays de la lavande.

Dès le XVIII^e siècle, trois espèces de lavandes sont cueillies à l'état sauvage dans le sud-est de la France : la *lavandula latifolia*, ou *lavandula spica* communément appelée lavande aspic dont les tiges sont de couleur blanchâtre et dont les fleurs, violettes, à odeur de camphre, s'arrachent difficilement ; la *lavandula stæchas* ou lavande papillon dont les rameaux allongés sont aussi de couleur blanchâtre mais dont les fleurs sont blanches⁸⁷¹ et la *lavandula augustifolia* Mill., anciennement nommée *lavandula officinalis* ou *lavandula vera* DC ou *lavandula officinalis* et communément désignée sous le nom de lavande vraie, caractérisée par ses fleurs violettes-bleues et le fait qu'elle ne pousse qu'entre 600 et 1700 mètres d'altitude⁸⁷². Ces trois variétés se retrouvent dans l'ensemble du bassin méditerranéen et plus particulièrement en France. La lavande *stæchas* pousse également en Allemagne et en Angleterre tandis que la lavande *latifolia* est également présente depuis longtemps en Italie et en Espagne⁸⁷³. La lavande vraie est quant à elle acclimatée dans la première moitié du XX^e siècle aux États-Unis et en Australie. D'égale qualité, ces apports complémentaires et tardifs – la distillation de la lavande en Espagne et en Italie s'engage réellement à partir des années 1920 – sont largement dépréciés par certains chroniqueurs français qui y voient une atteinte au monopole français :

En effet, la Lavande est *française* d'inclination ; seul, notre pays lui offre le sol et le climat qu'elle affectionne. En Angleterre, le brouillard prend le parfum de sa fleur ; aussi, aujourd'hui, la récolte de Surrey est-elle vendue en bouquets, qui, avec le gui, se disputent la faveur des familles ; de sorte que les débris vont à l'alambic. L'Espagne, le Portugal, l'Italie n'ont que des variétés grossières plus ou moins voisines de la *L. Stæchas* et bien inférieures à notre *Spic* que nous dédaignons souvent⁸⁷⁴.

L'exploitation de ces lavandes en France s'inscrit dans une tradition ancienne de distillation à des fins médicinales. Cette pratique demeure néanmoins limitée jusqu'au XVIII^e siècle. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, l'essence de lavande entre de plus en plus fréquemment dans de nombreuses compositions de la parfumerie française et devient même, durant l'entre-deux-guerres, un argument marketing pour les parfumeurs⁸⁷⁵. Du fait de leur

⁸⁷¹ PEYRON Louis, « Histoire de quelques Lavendula : de la préhistoire à 1950 », *art.cit.*, p. 22.

⁸⁷² ROUBIN Lucienne, *Le monde des odeurs, dynamique et fonctions du champ odorant*, *op.cit.*, p. 79.

⁸⁷³ PEYRON Louis, « Histoire de quelques Lavendula : de la préhistoire à 1950 », *art.cit.*, p. 21.

⁸⁷⁴ LAMOTHE Léopold, « Pour parer à la crise de l'essence de Lavande, élargissons le Marché ! », *La Parfumerie Moderne*, n° 3, mars 1922, pp. 53-54, p. 53.

⁸⁷⁵ La lavande est largement plébiscitée dans les publicités des industriels grassois mais aussi dans le choix des noms des parfums de luxe : Yardley commercialise « English lavender » en 1913 ; Jean Teisseire « Lavande 33 » en 1933 ; Mouson « Mouson Lavender » en 1935 ou Coty « Eau de lavande » en 1939. PEYRON Louis, « Histoire de quelques Lavendula : de la préhistoire à 1950 », *art.cit.*, p. 32.

besoin grandissant en matières premières, les industriels grassois cherchent à étendre leur aire d'approvisionnements au-delà des zones de production limitrophes que sont les Alpes-Maritimes et le Var. Malgré la résistance de nombreux agriculteurs, notamment les apiculteurs, Grasse polarise progressivement une grande partie de la lavande et de l'essence produite dans le sud-est de la France. Ainsi, l'aire d'influence des grassois s'élargit à six départements : la Drôme, les Hautes-Alpes, les Basses-Alpes, le Vaucluse, le Var et les Alpes-Maritimes. Quelques plantations sont également signalées dans les Bouches-du-Rhône, en Isère et dans le Gard mais sur des surfaces réduites⁸⁷⁶ :

En résumé, la lavande abonde comme plante spontanée, dans six départements des Alpes de Provence (les Bouches-du-Rhône et l'Isère en contiennent si peu, qu'on peut les passer sous silence). Elle se présente avec des modifications d'odeur et de richesse en éther qui varient suivant des lois qui ne sont pas encore suffisamment connues, et semblent n'avoir pas de rapport avec les races botaniques. L'altitude, l'exposition, l'insolation, le régime des pluies et la nature du sol sont certainement les facteurs les plus importants⁸⁷⁷.

Les producteurs proposent aux parfumeurs des lavandes de qualité différentes en fonction de leur provenance. La qualité est évaluée en fonction du taux d'ester contenu dans l'essence mais aussi des propriétés olfactives induites par les variétés cultivées, encore inconnues à l'époque ; mais aussi par les conditions du sol et le climat de chaque territoire. Ainsi, dans les années 1920, les essences contenant 40% d'ester sont alors vendues environ 10% plus chère que celles qui ne dépassent pas 35%⁸⁷⁸.

La Drôme est, à partir des années 1910, le plus important département fournisseur d'huile essentielle de lavande en termes de quantité. Elle possède, dès 1912, 1 104 alambics destinés à la distillation de la lavande⁸⁷⁹. Cette culture est majoritairement localisée au sud du département, dans les campagnes de Bédéron, de Rémugat, de Nyons, de Saillans et de Die. Cette dernière ville est d'ailleurs réputée pour la qualité « incomparable » de son essence malgré une faible teneur en ester tandis que les autres essences du département possèdent des taux élevés d'ester et sont réputées sur le marché grassois. Les Basses-Alpes constituent le second foyer de lavande en France avec 923 alambics dédiés à cette culture en 1912⁸⁸⁰. Les cultures de lavande sont localisées dans le sud du département notamment à Moustier, à Riez

⁸⁷⁶ ANONYME, « L'industrie des essences dans le département du Gard », *La Parfumerie Moderne*, n° 8, août 1920, pp. 163-164, p. 163.

⁸⁷⁷ RODIE J., « Distribution de la lavande dans les Alpes de Provence », *Revue des Marques de la Parfumerie et de la Savonnerie*, n° 8, août 1925, pp. 394-400, p. 400.

⁸⁷⁸ BENALLOUL Gabriel, BUFFA Géraud, *Grasse, l'usine à parfums*, *art.cit.*, p. 143.

⁸⁷⁹ PEYRON Louis, « Histoire de quelques Lavendula : de la préhistoire à 1950 », *art.cit.*, p. 30.

⁸⁸⁰ *Ibid.*

et à Valensole, dont l'essence est faible en ester et s'affirme par des notes aspiquées ; mais aussi dans la partie méridionale du département, dans les campagnes de Castellane, de Saint-André, de Barrême, de Digne et de Noyers-sur-Jabron dont les lavandes sont considérées comme les meilleures au monde⁸⁸¹. Dans le nord du département, Sisteron produit également de la lavande dont la qualité est jugée, au contraire, moyenne. En 1929, 353 hectares sont consacrés à la lavande dans les Basses Alpes. La lavande des Hautes-Alpes, est également exploitée dans la partie sud et est du département, dans les territoires de Laragne, Ribiers, Orpierre, Rosans, Serres, Aspres, Veynes et Gap. Elle ne s'étend pas au-delà du Queyras et du Briançonnais à l'exception de la plaine entre l'Argentière et Briançon. L'essence obtenue dans les Hautes-Alpes est appréciée pour son excellente qualité et sa forte teneur en ester⁸⁸². La lavande s'étend également dans le Vaucluse sur les falaises du Mont Ventoux qui produit les plus fortes essences en ester, du Mont du Luberon et aux Monts du Vaucluse. Dans les Alpes-Maritimes, la culture de la lavande où l'exploitation des baïassières s'effectue le long de la rive gauche du Var où l'essence est faible en ester mais arbore une certaine finesse du parfum et le long de la rive droite du Var où la lavande est faiblement composée en ester et dont l'odeur est caractéristique du « terroir », à l'exception du canton de Saint-Auban, dont les huiles essentielles sont d'une qualité exceptionnelle.⁸⁸³ Enfin, dans le département du Var, cette exploitation s'étend de Fayence⁸⁸⁴ à Draguignan, dans les territoires d'Aups et de Rians dont la lavande est faible en ester et elle n'est employée, de ce fait, que pour des usages secondaires⁸⁸⁵. Le village de Comps fait office d'exception en proposant une essence de lavande excellente, analogue aux huiles essentielles des Basses-Alpes.

2. L'évolution de la filière lavande dans le sud-est de la France.

Dès le XIX^e siècle, Grasse détient le monopole mondial du commerce de la lavande, avec une production annuelle de l'ordre de 80 tonnes d'essence. L'huile essentielle est d'abord exclusivement extraite de la fleur sauvage, directement apportée par les villageois à Grasse ou traitée sur place par ses agents dans des postes de distillation répartis sur l'aire lavandière. Avec l'apparition de la lavande cultivée, s'amorce un renversement des proportions d'origine de la fleur : en 1920, 90% de l'essence est fournie par la fleur sauvage

⁸⁸¹ RODIE J., « Distribution de la lavande dans les Alpes de Provence », *art.cit*, p. 397.

⁸⁸² *Ibid.*

⁸⁸³ RODIE J., « Distribution de la lavande dans les Alpes de Provence », *art.cit*, p. 395.

⁸⁸⁴ Dès 1760, un certain Raphaël Perrache, distille la lavande à Fayence. BUFFA Géraud, « La parfumerie grasse et la lavande », *art.cit*, p. 273.

⁸⁸⁵ RODIE J., « Distribution de la lavande dans les Alpes de Provence », *art.cit*, p. 400.

et 10% par la fleur de plantation. En 1938, la fleur sauvage ne représente plus que 20% des fleurs traitées dans les zones de production⁸⁸⁶ :

Avant la guerre de 1914, il n'était pas rare de voir des distillations annuelles de 120 000 à 150 000 kilos d'essence. Les fleurs distillées étaient alors exclusivement sauvages. Quelques timides essais de fumure et de labour avaient été seulement entrepris dans les « baïassières » chères à R. M. Gattefossé. Il fallait attendre la fin de la Première Guerre mondiale pour voir les premières plantations relevant de techniques agronomiques sérieuses. Entre-temps, malgré une hausse à peu près constante des prix, la production annuelle diminuait pratiquement sans arrêt, pour atteindre le tonnage de 70 000 à 80 000 kilos pour une bonne récolte⁸⁸⁷.

Jusqu'au début du XX^e siècle, l'exploitation de la lavande se pratique uniquement dans les baïassières, où la plante pousse à l'état sauvage. Le propriétaire des terres incultes loue à plusieurs familles le droit de ramasser la lavande sur sa propriété pour une période de 5 ans. En général, elle représente une centaine d'hectares répartis en plusieurs lots⁸⁸⁸. Les alambics à feu nu sont alors répartis dans les différents champs de lavande au gré des récoltes. Jusque dans les années les plus récentes, la commercialisation se fait par le biais de courtiers. Dans la première moitié du XX^e siècle, Fouque, Daleson, Joseph Roustan sont connus pour commercer avec la Capitale des parfums⁸⁸⁹.

Durant cette période, les méthodes agricoles évoluent. La récolte des lavandes sauvages est complétée par des lavanderaies artificielles, expérimentées par Léopold Lamothe dans les années 1880. Les plantations par semis de graine qui ont ainsi cours dans les années 1910 laissent place, à partir de 1923, à une transplantation des plants sauvages dans les terres délimitées par les agriculteurs. Afin de mettre à profit des terres pour la culture de la lavande, les cultivateurs sont nombreux à adopter la méthode du brulis qui a également cours en Afrique, nous y reviendrons, et qui a pour immédiate conséquence la disparition du genêt⁸⁹⁰ dans une grande partie du sud-est de la France. Jusque dans les années 1930, la culture des baïassières et des lavanderaies coexistent. La première qui mobilise un nombre de personnes conséquent disparaît progressivement à partir des années 1936 du fait de la pénibilité du travail et de la rareté de la main d'œuvre. En parallèle, les lavanderaies artificielles prennent un essor certain. La lavande est, de plus, systématiquement étudiée à partir du début du XX^e

⁸⁸⁶ En 1959, 90% de l'essence est fournie par la fleur de plantation et 10% par la fleur sauvage. En 1963, 100% de la production française émane de lavanderaies artificielles. ROUBIN Lucienne, *Le monde des odeurs, dynamique et fonctions du champ odorant*, op.cit, p. 115.

⁸⁸⁷ IGOLEN Georges, BENEZET Louis, « La sélection de la lavande », *art.cit*, p. 5.

⁸⁸⁸ BUFFA Géraud, « La parfumerie grasse et la lavande », *art.cit*, p. 274.

⁸⁸⁹ *Ibid.*

⁸⁹⁰ PEYRON Louis, « Histoire de quelques Lavendula : de la préhistoire à 1950 », *art.cit*, p. 24.

siècle⁸⁹¹, la sélection est mise à l'honneur tandis que la distillation est modernisée dans les premières décennies du XX^e siècle⁸⁹². Shimmel introduit ainsi le traitement des fleurs à la vapeur d'eau et sélectionne, à partir de 1910, les lavandes qui étaient auparavant mélangées sans se soucier de la provenance et de la qualité de ces dernières. La préparation même des lavandes se soumet dans la même décennie à une rationalisation : elles sont regroupées en bottes et correctement séchées afin d'augmenter le rendement en essence. En parallèle de l'amélioration locale des procédés, la fin des années 1910 est aussi marquée par d'importantes campagnes de propagande dans les écoles et dans les territoires susceptibles d'accueillir la culture de la lavande pour préconiser les méthodes rationnelles d'exploitation et de distillation⁸⁹³ alors même que les cours extrêmement bas du blé incitent les cultivateurs à transformer leurs parcelles trop petites pour accueillir des céréales. Comme pour les autres plantes à parfum, l'exploitation de la lavande repose sur la mobilisation du tissu familial mais, contrairement au bassin grassois, elle ne concerne pas les mères de familles.

L'adoption de cette culture par les producteurs du sud-est de la France dépend alors directement des cours de la fleur coupée : en 1904, Shimmel propose aux cultivateurs 0.25 francs le kilo, prix qui perdure jusqu'en 1912 avant d'augmenter progressivement dans les années 1920. En 1930 le prix atteint 1 francs alors qu'à la charnière du XX^e siècle les Établissements Chiris ne proposent que 0.10 franc le kilo. La croissance des cours incite dès lors les agriculteurs à rationaliser leur production afin de s'assurer un large bénéfice :

On sait que depuis deux ans les distillateurs de Lavande français ont fait de gros efforts pour méthodiser la récolte et la distillation de la précieuse plante afin d'échapper aux hausses subites susceptibles de désorganiser la vente⁸⁹⁴.

L'incitation à la collecte, entretenue par Grasse et la société Shimmel, est largement entendue par les villageois car cette culture ne chevauche pas la moisson. La diffusion des

⁸⁹¹ Lavande et lavandin font l'objet d'une littérature abondante à partir de 1875. Dans les années 1920, les résultats de ces études sont périodiquement diffusés par le biais des revues *Les Parfums de France* et *La Parfumerie Moderne* : ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS, « Réalisation expérimentale de l'hybride entre l'Aspic et la lavande », *Les Parfums de France*, n° 44, octobre 1926, pp. 319-325 ; ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS, « À propos du lavandin », *Les Parfums de France*, n° 55, septembre 1927, pp. 278-279 ; LAMOTHE Léopold, « Les lavanderaies artificielles », *La Parfumerie Moderne*, n° 4, avril 1926, pp. 69-71 ; GUIGUE Julien, « À propos des plantations de lavande », *La Parfumerie Moderne*, n° 5, mai 1927, pp. 112-113.

⁸⁹² Dans les premières décennies du XX^e siècle, les industriels introduisent la distillation à la vapeur d'eau dans les campagnes du Sud-est de la France et ils incitent les producteurs à améliorer le traitement des lavandes en amont : mise en botte, séchage, transport, stockage sont étudiés pour obtenir la meilleure qualité d'essence possible. PEYRON Louis, « Histoire de quelques Lavendula : de la préhistoire à 1950 », *art.cit.*, p. 24.

⁸⁹³ ANONYME, « Distillerie de lavande modèle dans les Alpes de Provence », *La Parfumerie Moderne*, n° 1, janvier 1923, pp. 13-14.

⁸⁹⁴ GAMET C., « L'organisation de l'exploitation méthodique de la lavande en France », *La Parfumerie Moderne*, n° 8, août 1922, pp. 169-171, p. 169.

postes de distillation dans les campagnes a pour conséquence de diminuer le besoin de vente rapide de la fleur, tout en offrant un gain accru aux villageois qui commercialisent désormais l'essence et plus seulement la fleur coupée. Au Castellonais, dans le département des Alpes-de-Haute-Provence, l'huile essentielle permet de dégager plusieurs centaines de milliers d'anciens francs que se partagent une dizaine de familles et participe à l'accroissement du niveau de vie de ces communautés.

Grasse s'approvisionne ainsi, dès les années 1900-1910, directement dans les zones de production mais conserve pour autant des approvisionnements réguliers en fleurs fraîches jusqu'au deuxième conflit mondial afin d'extraire par solvants volatils, notamment le benzène, la concrète puis l'absolu de lavande.

L'entre-deux guerres est marqué, du point de vue technique, par l'hybridation du lavandin effectuée pour la première fois par les Établissements Antoine Chiris en 1924, et qui avait fait l'objet d'importants travaux avant la Première Guerre mondiale⁸⁹⁵. Cette plante vigoureuse, de couleur bleu foncée et violet pâle, offre de nouvelles possibilités agricoles et olfactives aux parfumeurs grasseois. De seulement deux tonnes en 1924, la production augmente significativement et de manière continue jusque dans les années 1950 où elle se stabilise autour de 200-250 tonnes sans être diminuée par la crise économique de 1929 ou les conflits de la Seconde Guerre mondiale. Elle représente successivement 8 tonnes en 1929, 20 tonnes en 1930, 40 tonnes en 1933, 84 tonnes en 1937 et 120 tonnes en 1939. Le lavandin permet notamment de pallier à la crise aiguë que traverse la lavande à partir des années 1926. L'envolée des prix entre 1924 et 1925 est en effet suivie d'une baisse constante des prix de 1927 à 1932 où le prix moyen n'atteint plus que 85 francs le kilo d'essence alors qu'il était de 120 francs en 1922 et de 300 francs en 1925. Les cours ne cessent par la suite de fluctuer de manière importante entre 1933 et 1940, oscillant entre 40 et 200 francs selon les années avec un record en 1940, date à laquelle le kilo d'essence est acheté 800 francs :

On sait que le marché de l'essence a toujours manqué de *stabilité*, qu'il est sujet à mille fluctuations – j'allais dire *caprices*- inexplicables le plus souvent, mais qui n'en jette pas moins le désarroi dans le monde des vendeurs et des acheteurs⁸⁹⁶.

Cette extrême volatilité des cours, qui porte atteinte à la filière, est déjà soulignée au début du XX^e siècle par Léopold Lamothe qui plaide pour un regroupement des producteurs et

⁸⁹⁵ Les premiers lavandins sont signalés par les botanistes dès la fin du XIX^e siècle. La première description est faite par Léopold Lamotte en 1912. Il fait l'objet de nombreux travaux par Humbert, L. Fondart, Jean Gattefossé puis les Établissements Antoine Chiris qui réalisent en 1924 l'hybridation expérimentale du lavandin. PEYRON Louis, « Histoire de quelques Lavendula : de la préhistoire à 1950 », *art.cit.*, p. 22.

⁸⁹⁶ LAMOTHE Léopold, « Pour parer à la crise de l'essence de Lavande, élargissons le Marché ! », *art.cit.*, p. 54.

des distillateurs en syndicat. En 1907, René-Maurice Gattefossé initie en ce sens une première organisation à Luc-en-Dios⁸⁹⁷. Ce projet est d'abord mal accueilli à Grasse, sans qu'il ne porte préjudice aux intérêts grassois dans la région. Il faut attendre 1920, et la première hausse spectaculaire des cours qui atteignent 210 francs le kilo d'essence contre 50 francs deux ans plus tôt pour que le premier syndicat des producteurs d'essence et de fleurs de lavande des Basses-Alpes soit créé à Annot⁸⁹⁸. La même année a lieu la première grande foire de la lavande à Digne organisée par les producteurs dans le but avoué de s'affranchir des courtiers. Bien que mal perçue en premier lieu par Grasse, de nombreux industriels grassois participent à la foire régionale⁸⁹⁹. Ils y trouvent rapidement un intérêt majeur pour connaître de manière plus approfondie les lieux de production et l'occasion de lier avec les producteurs locaux des rapports plus soutenus. La foire permet ainsi de faire communiquer « deux mondes qui se côtoient mais qui ne se parlent pas ». Le succès de cet événement incite d'autres localités à renouveler l'expérience comme c'est le cas à Sault, Apt ou Séderon⁹⁰⁰. Toujours en 1920, une mission d'étude sur la lavande et son industrie est entreprise par l'Office national des matières premières végétales pour la droguerie, la pharmacie et la parfumerie sous l'égide des parfumeurs grassois et du ministère de l'industrie⁹⁰¹. L'intérêt grandissant de cette culture mobilise également les instances publiques et en 1921, la Chambre syndicale des agriculteurs d'Apt crée une sous-commission pour la lavande. À la suite des crises successives liées à la filière lavandière, le nombre de coopératives de producteurs augmente sensiblement notamment à Valensole, Rians, Jouques, Allemagne ou encore Senez⁹⁰². Si certains cultivateurs résistent difficilement aux aléas financiers, d'autres au contraire se réunissent avec des négociants et forment d'immenses domaines comme c'est le cas dans le Vaucluse. Ce n'est qu'en 1938 qu'est créé le premier groupement national de producteurs de lavande et de lavandin⁹⁰³ qui rassemble les producteurs de l'ensemble du Sud-est de la France.

3. *L'activité des Grassois dans les pays de la lavande.*

Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, les Grassois s'approvisionnent principalement dans les zones de cueillette limitrophes et se satisfont du mode de distillation traditionnel utilisé dans

⁸⁹⁷ BUFFA Géraud, « La parfumerie grassoise et la lavande », *art.cit.*, p. 276.

⁸⁹⁸ *Ibid.*

⁸⁹⁹ GATTEFOSSE René-Maurice, « Le Congrès de la lavande », *La Parfumerie Moderne*, n° 9, septembre 1920, pp. 169-172 ; GATTEFOSSE Jean, « Foire et congrès d'études sur la lavande de Digne », *La Parfumerie Moderne*, n° 11, novembre 1921, pp. 233-234.

⁹⁰⁰ BUFFA Géraud, « La parfumerie grassoise et la lavande », *art.cit.*, p. 277.

⁹⁰¹ BUFFA Géraud, « La parfumerie grassoise et la lavande », *art.cit.*, p. 278.

⁹⁰² BUFFA Géraud, « La parfumerie grassoise et la lavande », *art.cit.*, p. 277.

⁹⁰³ PEYRON Louis, « Histoire de quelques Lavendula : de la préhistoire à 1950 », *art.cit.*, p. 34.

les campagnes. À la charnière du XX^e siècle, l'intérêt de Grasse pour cette matière première naturelle est grandissant d'autant plus que des étrangers comme la firme allemande Shimmel s'implantent directement dans les zones de production afin de s'extraire de l'intermédiaire grassois. Les Établissements Antoine Chiris semblent être la société la plus précoce à investir les lieux de production et de distillation de la précieuse essence :

Grasse, à l'exemple de la maison Chiris, a développé largement sa production d'essence de lavande pendant le XIX^e siècle. A l'orée du XX^e siècle, elle multiplie dans le Castellanaise les postes de distillation où ses agents traitent la fleur sauvage achetée aux montagnards. Une collecte de la fleur cueillie sur les garrigues communales par les villageois et vendue aux bouilleurs grassois se répand alors dans tout le bassin. Mais ce commerce à 10 francs/or les 100 kilos de fleurs coupées n'intéresse encore qu'une faible partie de la population active qui en retire quelque argent frais⁹⁰⁴.

Alors que l'Allemagne est le premier consommateur mondial d'essence de lavande, la firme Shimmel installe une usine d'extraction à Barrême en 1904. Elle propose aux agriculteurs locaux d'acheter la lavande deux fois plus chère que les prix pratiqués par les industriels grassois. L'achat s'effectue alors par le biais d'un réseau de peseurs qui acheminent par charrette les fleurs de lavande à l'usine de Barrême. La société allemande installe également des distilleries ambulantes à Castellane, Barrême, Vergons, Thoard et Clamessanne⁹⁰⁵. Selon un modèle différent, Denis Saisse, responsable de Cavallier Frères à Grasse, demande conseil à Léopold Lamothe pour ses premiers essais⁹⁰⁶ de lavanderaies artificielles face à la demande croissante de la parfumerie en essence de lavande. La société s'installe ainsi à Caussols en 1911 puis à Saint-Vallier. Tandis que les prix s'envolent en 1924, ces initiatives isolées sont désormais suivies par d'autres industriels de la Capitale des parfums. L'entreprise Selin s'installe ainsi avant de revendre, en 1936, son usine à la parfumerie Cavallier Frères, en partenariat avec un certain Reynaud de Montbrun. L'entreprise Muraour s'implante également à Barrême grâce à une association avec un distillateur de Châteauneuf. De même, Lautier Fils acquiert une usine de transformation à Saint-André-les-Alpes. En 1926, Georges Chiris, installe une distillerie à Barrême, proche de l'ex-usine Schimmel. Cette dernière avait été mise sous séquestre en 1914. Reprise dans un premier temps par un pharmacien cannois, Jean Gras, elle est rachetée en 1931 par les frères Mane de Bar-sur-Loup. Ces unités d'extraction font l'objet de réflexions de rationalisation

⁹⁰⁴ ROUBIN Lucienne, *Le monde des odeurs, dynamique et fonctions du champ odorant*, op.cit, p. 81.

⁹⁰⁵ PEYRON Louis, « Histoire de quelques Lavendula : de la préhistoire à 1950 », art.cit, p. 29.

⁹⁰⁶ BUFFA Géraud, « La parfumerie grassoise et la lavande », art.cit, p. 275.

mais demeurent néanmoins modestes par rapport aux importants travaux de modernisation des usines de Grasse.

Les Grassois investissent également dans l'acquisition de domaines de culture de la lavande et surtout de lavandin. Les Établissements Chiris consacrent ainsi 60 hectares de lavandin à Puberclaire dans les années 1920. Ils s'implantent également à Riez et à Laroque-Esclapon. A partir de 1936, le domaine appartenant à la société ne cesse de s'agrandir et atteindra environ 1000 hectares de « fermes à lavande » dans les années 1960⁹⁰⁷. Lautier fait de même à Sault, Pilar à Noyer-sur-Jabron, Roure-Bertrand à Laragne et Charabot au Mont-Ventoux. Comme le souligne Géraud Buffa, cette stratégie répond à une volonté de diversification plus que du désir réel de contourner le producteur⁹⁰⁸. Elle permet d'abaisser les coûts de production pour une partie des volumes traités, d'éviter les fraudes et constitue même un objet de promotion publicitaire. Les Etablissements Antoine Chiris ont ainsi largement mis en scène leurs domaines lavandiers au sein de publicités raffinées. Les superficies directement gérées par les Grassois représentent environ 8 000 hectares avant la Seconde guerre mondiale⁹⁰⁹. Ils n'empêchent pas des accords avec des villageois qui achètent la lavande coupée et en prennent soin pour la préserver des risques de fermentation jusqu'à son transport à Grasse. En effet, jusqu'en 1935, la lavande sauvage est encore régulièrement mise à profit. Les domaines grassois ne représentent en effet qu'une faible part de la production totale de la zone de culture de la lavande. L'importance de la Capitale des parfums réside avant tout dans le débouché à haute-valeur ajoutée qu'elle offre à des milliers de cultivateurs, cueilleurs, ouvriers, négociants, courtiers ou encore coopératives. Ces dernières n'hésitent pas à faire entendre leur voix auprès des industriels de Grasse par le biais de *La Parfumerie Moderne*. C'est le cas de Léopold Lamothe qui interpelle sans jamais les nommer les Etablissements Antoine Chiris dans un article de 1922 dédiée à la foire des lavandes de Dignes :

Il me reste à souhaiter de tout cœur, que cet article soit lu par des hommes d'initiative, négociants de notre reine de la Méditerranée, en relation avec nos possessions lointaines, ou parents, connaissances d'Alpin émigrés en Amérique. Sûrement qu'alors il portera ses fruits⁹¹⁰.

Ce rapport de force entre les industriels grassois et les producteurs de lavande perdure jusqu'à la Seconde Guerre mondiale avant de connaître d'importants bouleversements. Les Grassois

⁹⁰⁷ BUFFA Géraud, « La parfumerie grassoise et la lavande », *art.cit*, p. 281.

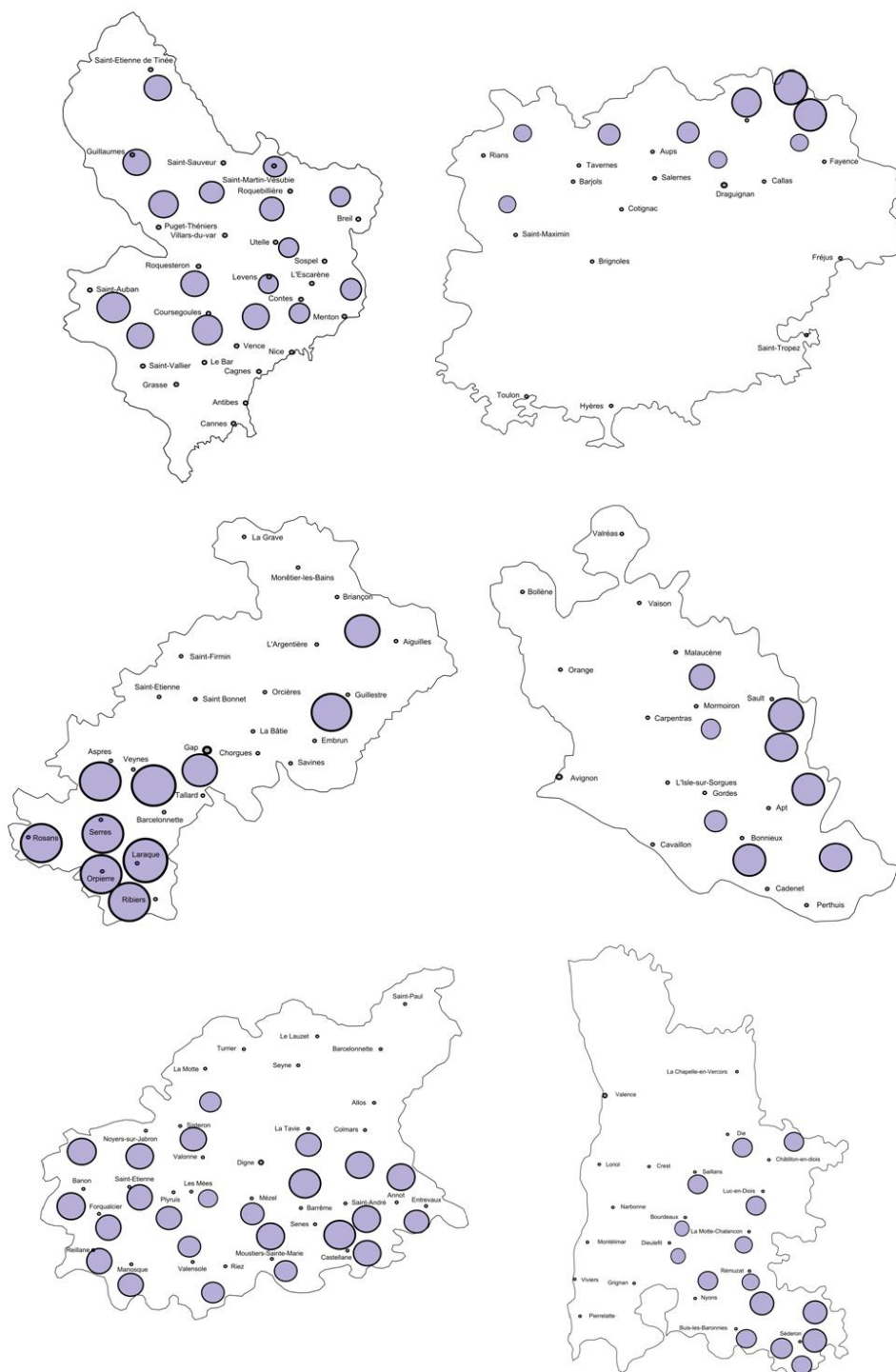
⁹⁰⁸ BUFFA Géraud, « La parfumerie grassoise et la lavande », *art.cit*, p. 145.

⁹⁰⁹ BUFFA Géraud, « La parfumerie grassoise et la lavande », *art.cit*, p. 284.

⁹¹⁰ LAMOTHE Léopold, « La foire des lavandes de Digne », *La Parfumerie Moderne*, n° 3, mars 1921, pp. 61-62, p. 62.

jusqu'alors si présents se désintéressent peu à peu de la filière qui avait pourtant assuré leur essor commercial.

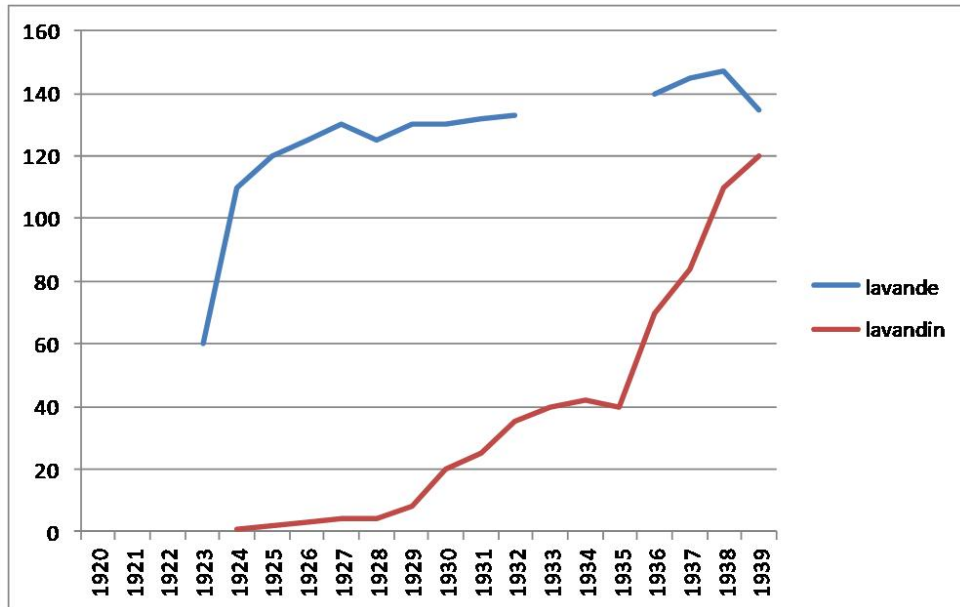
Les territoires de la lavande dans la première moitié du XX^e siècle.



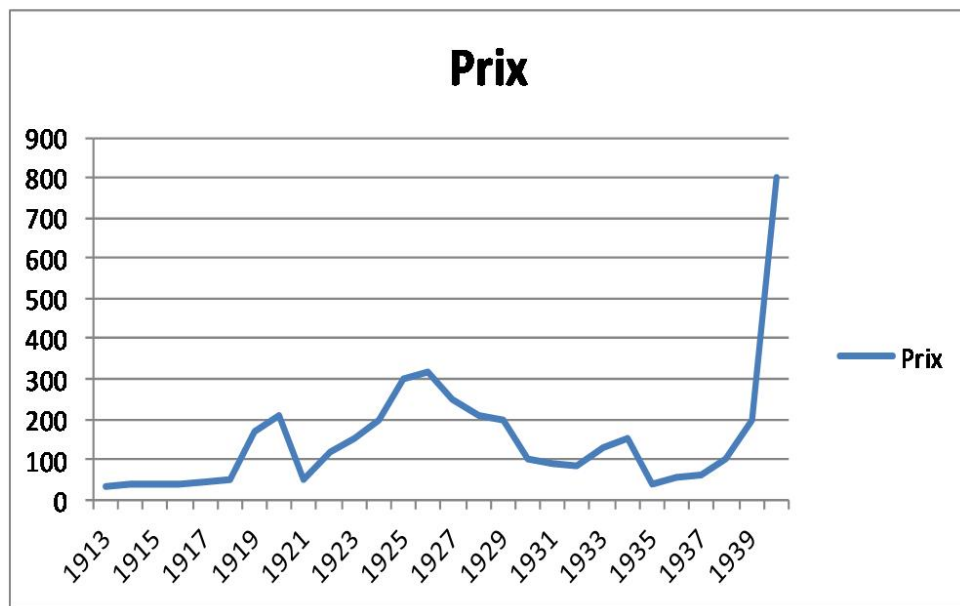
1. Les Alpes-Maritimes. 2. Le Var. 3. Les Basses-Alpes. 4. Le Vaucluse. 5. Les Basses-Alpes. 6. La Drôme. RODIE J., « Distribution de la lavande dans les Alpes de Provence », *Revue des marques de la parfumerie et de la savonnerie*, n° 8, août 1925, pp. 394-400.

Figure 38 – Les territoires de la lavande dans la première moitié du XX^e siècle

La lavande en chiffres.



Chiffres de production de lavande et de lavandin dans le Sud-est de la France entre 1920 et 1939. Chiffres extraits de PEYRON Louis, « Histoire de quelques Lavendula : de la préhistoire à 1950 », *Lavande & Lavandin*, Un jour, une plante, Grasse, Musée International de la Parfumerie, pp. 3-42, p. 30.



Évolution du prix du kilo d'essence de lavande entre 1913 et 1939. Chiffres extraits de BUFFA Géraud, « La parfumerie grasse et la lavande », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 92, juin 2016, pp. 271-286, p. 277.

Figure 39 – La lavande en chiffres

Les images de la lavande dans le Sud-est de la France au cours de la première moitié du XX^e siècle.



1. Cueillette sauvage de la lavande. 2. Famille de cueilleurs de lavandes, photographies extraites de CHATELUS Claude, « Notre enquête aux pays des lavandes », *La Parfumerie Moderne*, n° 7, juillet 1926, pp. 159-164, p. 161.

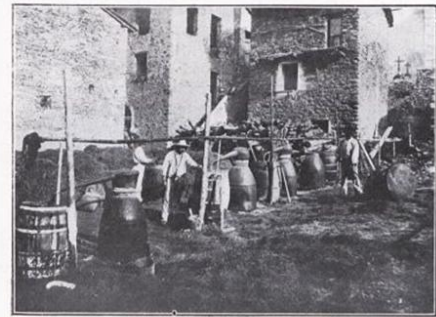
Jusque dans les années 1920 la récolte de la lavande demeure le fruit de la cueillette sauvage. Pratiquée dans les zones de montagne elle mobilise de nombreuses personnes. La première photographie est une des rares illustrations qui témoignent de cette activité. Deux hommes sont en train de récolter les fleurs aux abords d'une route. La seconde photographie immortalise une famille de coupeurs de tout âge. Les parents et les enfants, nombreux, participent à la récolte après l'école ou pendant les vacances. Comme pour la première photographie, il est rare de pouvoir voir cette main d'œuvre familiale : les photographies d'entreprise préfèrent présenter uniquement des hommes au sein des lavanderaies.

1. Un poste rustique de distillation de la lavande dans la Montagne du Buis, photographie extraite de LAMOTHE Léopold, « La lavande et son industrie », *La Parfumerie Moderne*, n° 5, mai 1925, pp. 103-104, p. 103.

2. Alambics à bascule dans un village de Provence, photographie extraite de CHATELUS Claude, « Notre enquête aux pays des lavandes », *La Parfumerie Moderne*, n° 7, juillet 1926, pp. 159-164, p. 161.



Un poste rustique de distillation de la lavande dans la Montagne du Buis



Une fois les fleurs rassemblées elles sont, le plus souvent, distillées dans des alambics placés à l'entrée des villages comme en témoignent ces deux photographies. Ce mode de fonctionnement implique que les habitants doivent parcourir de nombreux kilomètres. De ce fait, les distillateurs disséminent de plus en plus les alambics dans les champs et les déplacent au gré des récoltes. Cette évolution est induite par la création de baïassières, au cours du XIX^e siècle, qui accordent le droit exclusif à une personne de cueillir la lavande sur des lots de terre de plusieurs centaines d'hectares pour une période de cinq ans. Elle est renforcée au début du XX^e siècle par la multiplication des lavanderaies artificielles.



MM. Lamothe et Cornillac étudient les parasites de la Lavande.



Léopold Lamothe est à l'origine des premières expérimentations de lavanderaies artificielles dans les années 1880. Ce sont des terrains jugés sains dans lesquels on plante des lavandes extraites dans les montagnes ou par semis. La photographie ci-contre en illustre un exemple. Léopold Lamothe s'intéresse toute sa vie au développement de la lavande et à la lutte pour sa préservation.

1. MM. Lamothe et Cornillac étudient les parasites de la Lavande, photographie extraite de CHATELUS Claude, « Notre enquête aux pays des lavandes », *La Parfumerie Moderne*, n° 7, juillet 1926, pp. 159-164, p. 161.

2. Cueillette dans les lavanderaies artificielles, photographie extraite de CHATELUS Claude, « Notre enquête aux pays des lavandes », *La Parfumerie Moderne*, n° 7, juillet 1926, pp. 159-164, p. 161.

Figure 40 – Les images de la lavande dans le Sud-est de la France au cours de la première moitié du XX^e siècle

La lavande constitue une exception dans la filière des plantes à parfum, aromatiques et médicinales. D'une part, elle est produite en très grande quantité et aucune autres plantes à parfum française n'atteint et ne peut prétendre à atteindre de tels volumes. D'autre part, elle s'étend sur une vaste aire de culture qui regroupe six départements et des centaines de localités. Impulsée par les besoins grandissants de la parfumerie grasse, cette filière de cueillette sauvage devient progressivement une exploitation rationnelle qui passe par la sélection des plants, la création de lavanderaies artificielles et la modernisation du matériel de distillation. La lavande revêt ainsi un caractère pleinement industriel quand les autres plantes à parfum, par leur méthode d'exploitation et leurs volumes, sont considérées comme des semi-industries.

En parallèle des initiatives de sociétés « étrangères » à ces territoires producteurs de lavande, les alambics à feu nu peuplent les campagnes et participent à la mutation des agriculteurs locaux en distillateurs et en négociants à l'origine d'une nouvelle mutation de la filière au cours des années 1920-1930. Le rôle des Grassois dans l'essor de cette culture est indéniable tant en termes de débouchés que comme acteur à part entière de la filière.

Chapitre 2 : les zones d'approvisionnement grassoises dans le monde.

Peu à peu des cités entières se livrèrent au transport, au transit, au trafic des premiers remèdes exotiques que furent les parfums. Après une diffusion d'abord lente, les besoins s'accrurent et les moyens d'y pourvoir : les relations lointaines s'établirent, les rapports se fixèrent. Le fait colonial était né. Ainsi les marchands de matières aromatiques sont à l'origine du fait colonial, parce que les premiers échanges se portèrent sur le musc, sur le camphre, sur la cannelle, sur les baumes guérisseurs, sur les résines odorantes, sur le gaïac des Iles, aussi sur le tabac et le café, qui sont essentiellement des parfums⁹¹¹.

À partir du milieu du XIX^e siècle, les échanges commerciaux de matières premières naturelles destinées à la parfumerie, à la cosmétique, aux arômes et à la pharmacopée connaissent une croissance continue. Les liens étroits entretenus par les industriels grassois avec les producteurs du sud-est de la France se prolongent dans toute la Méditerranée, tandis que les territoires nouvellement colonisés en Afrique, en Asie et dans l'Océan Indien sont étudiés afin d'envisager la possibilité d'exploiter les matières premières naturelles de ces contrées et d'y introduire de nouvelles espèces. Dans la première moitié du XX^e siècle, certaines colonies s'orientent progressivement vers la culture des plantes à parfum et elles dépassent rapidement la production du bassin grassois, déjà relativement faible comparée à d'autres pays, notamment les États-Unis, la Chine, l'Italie ou encore le Japon. Les zones d'approvisionnement de la parfumerie grassoise couvrent ainsi de larges territoires aux quatre coins du monde. L'Italie, la Bulgarie, le Maghreb, l'Afrique équatoriale, l'Océan Indien, l'Indochine, les Indes néerlandaises, la Guyane, les Antilles et Tahiti fournissent une palette diversifiée de matières premières naturelles, d'essences et de concrètes à destination de la France et surtout de Grasse, mais aussi à destination de nombreux autres pays industrialisés : les États-Unis, l'Angleterre, l'Allemagne, etc. et leurs colonies respectives.

Rapidement perçus comme une extension des domaines grassois, ces centres de production ont fait l'objet d'une importante valorisation au sein de la presse spécialisée de la parfumerie, notamment dans *Les Parfums de France* et *La Parfumerie moderne* qui consacrent périodiquement des articles d'ingénieurs agronomes, de botanistes ou encore d'agents des parfumeries grassoises installés dans ces territoires jusque dans les années 1930⁹¹². Ce troisième chapitre s'appuie sur cette documentation afin de retracer l'évolution de

⁹¹¹ MAZUYER Gabriel, « Les parfums de la France dans les cinq parties du monde », *Les Parfums de France*, n° 102, août 1931, p 249-252, p. 250.

⁹¹² Ligne éditoriale des Parfums de France est modifiée à partir de 1935 et la mise en valeur des centres de production s'efface au profit des études scientifiques sur les molécules.

la filière ppam d'une part en Italie et Bulgarie et, d'autre part, en Afrique, Asie, Amérique et dans l'Océanie, dont la trajectoire est intrinsèquement liée à celle de la parfumerie française et grasse⁹¹³.

⁹¹³ L'Océan Indien n'est pas abordé est fera l'objet de la troisième partie de cette thèse.

I. Les pays étrangers.

Dans la première moitié du XX^e siècle, l'Italie, malgré sa superficie relativement réduite, fait partie des cinq plus importants centres de production de matières premières naturelles destinées à la parfumerie dans le monde. La Bulgarie, en comparaison, ne produit qu'un faible tonnage d'essence mais elle fournit 90% du marché mondial d'huile essentielle de rose. Pour autant, en Italie comme en Bulgarie, les plantes à parfum ne représentent qu'un faible pourcentage des exportations totales de ces deux pays. La filière trouve néanmoins une terre d'élection dans les campagnes italiennes et bulgares. Parfois, elle constitue la seule activité rémunératrice de l'agriculteur tandis qu'elle propose aux industriels de la parfumerie des ressources indispensables à leur commerce. Ainsi, les parfumeurs parisiens et grasseois sont nombreux à s'associer avec des agriculteurs, des chimistes ou des entrepreneurs italiens et bulgares afin d'augmenter leur approvisionnement dans ces pays. Ils sont d'ailleurs souvent, sinon à l'origine des exploitations, des acteurs de l'extension de ces cultures parce qu'ils offrent un débouché pour des produits à haute valeur ajoutée, des conseils, des techniques, du matériel et parfois les capitaux nécessaires à l'essor des plantations. Cette première partie analyse la trajectoire de la filière des plantes à parfum, aromatiques et médicinales dans ces États qui commercent activement avec la parfumerie française.

1. *L'Italie.*

L'Italie est la première zone d'approvisionnement étrangère limitrophe en plantes à parfum à destination de la parfumerie française. Sa proximité géographique avec Grasse, ses relations économiques anciennes avec la France, son savoir-faire et sa main d'œuvre bon marché en font un acteur privilégié du commerce des plantes à parfum, aromatiques et médicinales entre le milieu du XIX^e et le milieu du XX^e siècle.

La culture la plus ancienne entreprise par les Italiens est celle des hespéridés dans le sud de l'Italie, en Calabre, en Sicile, mais aussi dans la région de Gênes. Cinq essences y sont extraites : l'essence de citron, bergamote, orange portugaise, bigarade et mandarine dont les deux premières sont contraintes par des productions très variables en fonction du climat. Parmi ces huiles essentielles, la bergamote et la bigarade sont les plus utilisées en parfumerie⁹¹⁴. En 1926, Francesco La Face consacre un article à la culture des hespéridés en Italie dans la revue *La Parfumerie moderne* dans lequel il retrace l'évolution de la production,

⁹¹⁴ OGSTON G. H., MOORE, « Essences d'hespéridées », *La Parfumerie Moderne*, n° 3, mars 1926, pp. 45-48, p. 45.

des prix et des clients destinataires de l'essence de bergamote entre 1908 et 1923⁹¹⁵. Ces précieuses données ont permis d'établir les graphiques ci-dessous. Ces derniers illustrent bien la volatilité de la production alors que la valeur semble plus ou moins stable sur toute la période. Parmi les acheteurs, la France se positionne comme un acteur incontournable pour la production italienne en englobant la majorité de la production jusqu'en 1915, puis la moitié à partir des années 1920 :

L'essence de bergamote est consommée en petites quantités par les fabriques italiennes de parfumerie, mais la plus grande partie en est absorbée par les marchés étrangers ; en première ligne, la France, l'Angleterre et les États-Unis⁹¹⁶.

En France, les sociétés de matières premières naturelles calabraises et siciliennes exportent principalement vers Grasse. Les deux pôles de production révèlent d'ailleurs de nombreuses similitudes en termes d'industrialisation⁹¹⁷, de méthode d'organisation des usines et du travail⁹¹⁸, de diffusion de l'information à travers la *Rivista italiana delle essenze e profumi*⁹¹⁹ et même des codes de représentation de leur filière par le biais de la publicité et de la photographie principalement⁹²⁰. Les illustrations ci-après soulignent ainsi les liens nombreux entre la filière grasse et italienne.

Ce partenariat se traduit par la création d'une société italo-française après la Première Guerre mondiale en lien avec la Société Industrielle des Parfums à Madagascar et en lien également avec La Société française pour l'industrie des parfums et des produits chimiques à Paris⁹²¹ dans laquelle Georges Chiris a des intérêts. La Calabre, alors premier fournisseur d'essences d'hespéridés à destination de la France, avec la Sicile, est aussi la deuxième région pourvoyeuse d'ouvriers et de saisonniers pour la récolte des plantes à parfum à Grasse après le Piémont.

⁹¹⁵ LA FACE Francesco, « La Bergamote », *La Parfumerie Moderne*, n° 3, mars 1926, pp. 49-54.

⁹¹⁶ *Ibid.*

⁹¹⁷ Une vingtaine de sociétés industrielles se partagent la transformation des essences d'hespéridés en Calabre et en Sicile. Les centres principaux de production se situent à Reggio de Calabre, à Messine, Catane, Acérole et Fiumefreddo. Les usines connaissent une importante modernisation alors qu'elles sont principalement dirigées par des familles locales dont le commerce est né au cours du XIX^e siècle (François Merlino et ses fils, Salvatore di Domenico Rognetta, Paolo Vilardi, Dominco Correale Santacroce, etc. en Calabre ; la famille de Pasquale qui possède plusieurs maisons à Messine, Ferdinand Pedone Lauriel & Figlio, Fratelli Barbagallo di Mauro, F. Marangolo et Figli, etc.).

⁹¹⁸ Les distillateurs italiens aménagent à l'image de Grasse de grandes usines aérées. Ils emploient aussi une forte proportion de main d'œuvre féminine.

⁹¹⁹ La filière des plantes à parfum, aromatiques et médicinales possède sa propre revue éditée à Milan à partir de 1919 : la *Rivista italiana delle essenze e profumi*.

⁹²⁰ Comme à Grasse, les industriels italiens font appel à des photographes professionnels afin d'illustrer à la fois la modernité des usines et l'activité artisanale de la cueillette.

⁹²¹ D. P. R. « La société Italo-française pour l'industrie des parfums et des produits chimiques à Vallecrosia », *Revue des Marques de la Parfumerie et de la Savonnerie*, n° 9, septembre 1925, pp. 449-454, p. 453.

Ces liens économiques entre Grasse et l'Italie sont renforcés, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, par l'exportation de racine d'iris vers la cité provençale. En effet, vers 1860, les cultivateurs sont nombreux à adopter la culture de l'iris dans la région de Florence et de Vérone. Auparavant, un cultivateur de San Polo, Adrien Piazzesi, avait sélectionné pendant près de vingt ans les racines les plus odorantes afin de fournir à la parfumerie une essence incomparable. Il commercialise par la suite les bulbes nécessaires à l'extension des plantations qui prennent dès lors un essor rapide dans la seconde moitié du XIX^e siècle et surtout au début du XX^e siècle où la production culmine à 170 tonnes en 1900⁹²². Après la Première Guerre mondiale, l'Italie en exporte en moyenne 30 tonnes par an⁹²³ :

Si la province de Florence offre maintenant aux touristes des champs merveilleux d'iris, cette culture devenue par la suite si prospère n'est pas vieille d'un siècle. C'est en effet vers l'an 1842 que la culture de l'iris commença à s'organiser dans la vallée de San Polo. La fortune de cette culture fut rapide, les distillateurs d'huiles essentielles comprirent vite l'intérêt de l'essence d'iris et la production des racines ne cessa d'augmenter. L'Italie exporte à l'heure actuelle, en France principalement à Grasse, en Angleterre, en Allemagne et aux États-Unis⁹²⁴.

C'est également dans la seconde moitié du XIX^e siècle qu'est entreprise la culture de la menthe dans le Piémont. En 1871, la première unité de distillation de menthe locale est créée par Giovanni Varino⁹²⁵. En 1900, la production est encouragée par l'action d'un Français, Honoré Carles :

La menthe, aujourd'hui cultivée, fut importée à Pancalieri vers 1900 par un distillateur français très expérimenté, M. Honoré Carles qui, arrivant à l'époque où l'on constatait que la menthe locale donnait seulement un kilo d'essence pour 7 quintaux d'herbes, se fit envoyer d'Angleterre 10 sacs de plants de qualité Mitcham, et la distribua aux cultivateurs. La plante trouva un terrain très propice et acquit de telles propriétés qu'elle peut être considérée, aujourd'hui, comme une espèce particulière au pays et l'essence qui est vendue sous le nom impropre de « Menthe poivrée piémontaise » ou plus proprement « Menthe italo-Mitcham » est reconnue pour être une des meilleures du monde pour la délicatesse de son parfum et la douceur de son arôme⁹²⁶.

⁹²² ANONYME, « L'Iris en Italie », *Les Parfums de France*, n° 20, octobre 1924, pp. 283-284, p. 283.

⁹²³ MAUNIER Élie, *Les plantes à parfums des colonies françaises*, Marseille, Institut colonial, 1932, 124 p., p. 25.

⁹²⁴ ANONYME, « L'Iris en Italie », *art.cit.*, p. 283.

⁹²⁵ Installé d'abord à Pancalieri, le cultivateur achète ensuite un domaine à Polonghera où il y construit une nouvelle unité de distillation. MICHELETTI, « L'industrie piémontaise de l'essence de Menthe », *La Parfumerie Moderne*, n° 10, octobre 1920, p. 193.

⁹²⁶ *Ibid.*

Dans la première moitié du XX^e siècle, la culture de la menthe poivrée mobilise progressivement, d'importantes maisons de matières premières naturelles⁹²⁷ ainsi qu'une dizaine de distilleries de seconde importance⁹²⁸.

À partir du début du XX^e siècle, sont également signalées les prémices de la culture de la lavande dans la région du Cunéo. Associée à l'hysope, la rue, l'origan, la menthe, l'artémise, le fenouil et la sauge sclarée, la lavande prend un essor certain dans les années 1920 qui amène les producteurs à se regrouper en coopératives. C'est notamment le cas des communes de Castelvittotio, Pigna, Rochotta, Nervina, Carpasio et Triora qui s'associent, à partir de 1925, pour la commercialisation de leurs essences. Cette expansion de la filière italienne est alors vue avec méfiance par les industriels français qui invitent les cultivateurs du sud-est de la France à promouvoir la qualité de leur produit afin de pouvoir concurrencer ce nouveau pays producteur :

Cette concurrence ne doit pas échapper à nos producteurs d'essence de lavande et si, provisoirement, elle ne menace pas nos débouchés dans le monde, elle nous fermera sous peu le marché italien si fermement protégé par son gouvernement. C'est pourquoi nous devons tous, après nous être admirablement unis pour propager les méthodes de culture et de distillation moderne, nous unir encore pour augmenter si possible la renommée de notre essence nationale dans le monde, et pour éviter que son débouché vienne à diminuer⁹²⁹.

L'Italie se diversifie de nouveau dans les années 1920 avec l'élargissement de la production de roses à parfum. Déjà, en 1909, la ville d'Ospedaletti exporte vers Grasse des feuilles de roses destinées à être distillées :

Ajoutons que depuis ces derniers jours on a commencé pour la première fois dans notre pays la vente des feuilles de roses, qui sont expédiées à Grasse pour la distillerie. Ce sont seulement les feuilles des roses Brunner, Paul Neyron, France et Souvenir, dont on a une grande quantité à Ospedaletti et les plus riches en essence, qui sont achetées ; le prix actuel est de 20 centimes le kilo⁹³⁰.

Les communes d'Ospedaletti et de Nervi livrent également des fleurs payées entre 0.10 et 0.15 lire. La hausse des cours et l'installation d'une importante maison italienne de fabrication de matières premières ont pour conséquence, après la Première Guerre mondiale, d'accroître fortement ces prix d'achat jusqu'à 0.60 lire le kilo⁹³¹. Pour autant, sur les 500 000

⁹²⁷ Société Anonyme R Subinoghi, Société Barbero-Rosso & Cie, A. Pancasera, Honoré Carles, etc.

⁹²⁸ Galisco Andrea, Rittabore, Barberi & Cie, Ubertino-Vignolo, etc.

⁹²⁹ RATEAUX P. « La lavande en Italie », *La Parfumerie Moderne*, n° 2, février 1926, p. 19.

⁹³⁰ ANONYME, « Les cultures florales de la côte-d'azur italienne, *La Parfumerie Moderne*, n° 7, juillet 1910, p. 83.

⁹³¹ *Ibid.*

kilos de roses exportés avant-guerre, le volume n'est plus que de 125 000 kilos en 1923, malgré l'extension des champs italiens. Cette situation s'explique en partie par la réorganisation des distilleries ligures vers des méthodes de rendements intensifs et de transformation des roses dans leurs propres usines. Ces derniers exploitent alors principalement les roses *Brunner*, *Nabonnand*, *Van Houte*, *Drusky* et *Safrano*⁹³². À partir des années 1920, plusieurs exploitants s'intéressent désormais à la rose de mai :

La rose de mai qui est la vraie rose de parfumerie est aujourd'hui seulement l'objet d'une culture plus étendue, développée dans un but industriel, à Aurigo (Imperia), Sanremo, Caramagna et Dolcedo (Imperia), Pigna, etc. sur une superficie totale de 30 hectares. Mais nous avons vu une dizaine d'hectares environ cultivés par fractions, la rose Cent-feuilles en terrains accidentés, à Vallecrosia, Borgamoro, San Lazzaro Reale, et en général dans les vallées du Prino et de l'Impero⁹³³.

À partir de 1938, les investisseurs italiens prêtent un vif intérêt au romarin dont le marché se partage à cette époque entre la France, la Grèce, la Corse, les îles de Dalmatie, la Tunisie, les Îles Baléares et l'Espagne. Or, l'Italie possède de vastes étendues de romarin qui pousse à l'état sauvage sur la côte de la Méditerranée, de Piombino à Orbetello, et sur la côte adriatique, dans les provinces de Campobasso, Foggia et Bari ainsi qu'en Sicile et en Sardaigne :

L'Italie possède donc une très forte quantité de romarin et lorsque l'organisation industrielle de la distillation sera bien établie dans ce pays, l'Italie pourra porter sur le marché mondial une grande quantité d'essence de romarin qui ne manquera pas d'être appréciée par sa qualité vraiment supérieure⁹³⁴.

L'objectif est alors d'inviter les Italiens à consommer du romarin provenant de leur pays, de proposer sur les marchés internationaux un produit de qualité à haute valeur ajoutée et de donner aux cultivateurs une nouvelle source de revenus, notamment dans le sud du pays.

L'Italie offre ainsi plusieurs centres de production de plantes à parfum, aromatiques et médicinales. Le Piémont et la Ligurie fournissent les essences de menthe poivrée, de rose, de lavande et de diverses plantes aromatiques. Les régions de Florence et de Vérone cultivent et exportent l'iris, tandis que le centre et surtout le sud de l'Italie fournissent les huiles essentielles d'hespéridés et de romarin. Une soixantaine de maisons sont ainsi occupées par la culture et la transformation de ces différentes matières premières, chiffre similaire au nombre de parfumeurs dans le bassin grassois. Les relations entre les industriels français et italiens

⁹³² *Ibid.*

⁹³³ ROVESTI P. « L'industrie des essences de rose en Italie », *La Parfumerie Moderne*, n° 7, août 1925, pp. 180-181, p. 180.

⁹³⁴ FAYAUD W. A., « Le romarin en Italie », *La Parfumerie Moderne*, n° 5, mai 1938, pp. 163-165, p. 163.

sont, durant toute la période, entretenues et continues du fait des besoins complémentaires des deux protagonistes. Au-delà d'une concurrence affichée, l'approvisionnement italien est une nécessité pour la parfumerie grasse. Il en est de même pour la Bulgarie qui devient le premier fournisseur d'essence de rose dans le monde dans la première moitié du XX^e siècle.

2. La Bulgarie

Les Bulgares de la Vallée des roses cultivent une rose différente de celle produite à Grasse. Selon Georges Karaïvanoff, ingénieur chimiste bulgare, spécialiste de la rose, la *Rosa Damascena* variété *Alba* est issue du croisement de la *Rosa Gallica* à fleur rouge et de la *Rosa Canina* à fleur blanche, la première ayant des qualités olfactives supérieures à la seconde⁹³⁵. Selon une tradition accréditée à Kazanlak⁹³⁶, c'est un Turc qui apporta en Bulgarie la rose à essence et l'art de la distiller⁹³⁷. Elle trouve dans le centre de la Bulgarie toutes les conditions réunies à sa multiplication :

Rozova Dolina, « vallée des Roses », ce nom seul, en quelque langue qu'on le prononce, a un son évocateur et tout plein de poésie. Quand elles l'entendent, les personnes les plus prosaïques ne peuvent empêcher leur imagination de les transporter dans un pays enchanteur, mais les visions les plus séduisantes que puissent concevoir l'esprit le plus fertile sont loin d'égaliser la réalité et nul ne peut imaginer tout le charme de ce petit coin privilégié de notre patrie s'il n'a parcouru par un beau matin de mai, alors qu'elle se drape coquettement d'un léger voile de brume, notre belle « Vallée des Roses » toute embaumée du parfum de ses jardins fleuris⁹³⁸.

La multiplication de cette culture peut être attribuée à deux causes principales, d'une part la présence de l'eau en grande quantité à l'époque de la récolte et de plusieurs sources plus ou moins importantes canalisées depuis longtemps ; et, d'autre part, les températures tempérées des pentes sud des Balkans où les gelées printanières si néfastes sur le littoral méditerranéen, sont quasiment inconnues. Ainsi, c'est principalement dans la vallée de la Troundja, sur le versant sud des dernières pentes des Balkans que l'on trouve les plus importantes plantations de rosiers depuis l'est de Kazanlak jusqu'à l'ouest de Rhamanlare sur une largeur de plus de 100 kilomètres. En 1905, 13 128 alambics sont disséminés dans la vallée des roses⁹³⁹ :

⁹³⁵ KARAÏVANOFF Georges, « État actuel de l'Industrie de l'essence de rose en Bulgarie », *La Parfumerie Moderne*, n° 10, octobre 1933, pp. 448-454, p. 448.

⁹³⁶ Kazanlak s'écrivait autrefois Kazanlik.

⁹³⁷ ANONYME, « La rose dans le monde », *Les Parfums de France*, n° 39, mai 1926, pp. 169-176, p. 169.

⁹³⁸ *Ibid.*

⁹³⁹ GARNIER Robert, « La situation de l'industrie de l'essence de rose bulgare en 1925 », *La Parfumerie Moderne*, n° 7, août 1925, pp. 165-176.

Pendant la domination turque, l'essence de rose que les paysans turcs et bulgares distillaient eux-mêmes était achetée par les marchands de Constantinople et vendue sous le nom d'essence turque. Après la guerre russo-turque, c'est-à-dire après la libération de la Bulgarie, des Maisons bulgares se formèrent petit à petit et réussirent à prendre le contact directement avec les consommateurs européens et américains, c'est ainsi que l'industrie devint de plus en plus prospère⁹⁴⁰.

En effet, entre 1880 et 1914, la superficie cultivée en champs de roses passe de 2 500 hectares à 9 000 hectares avec une production annuelle de 16 à 18 000 000 de kilos⁹⁴¹ de roses quand la production grassoise de rose de mai ne dépasse pas, en année normale, 200 000 kilos⁹⁴², reléguant ainsi à l'arrière-plan le conflit opposant la qualité de la rose bulgare et celle de la rose de mai, cette dernière étant incapable de subvenir aux besoins du marché mondial :

On peut dire que la Bulgarie est le fournisseur presque exclusif en essence de rose du monde entier⁹⁴³.

Si, jusqu'en 1900, les roses cultivées par les paysans bulgares sont distillées par leurs soins et ensuite vendues aux marchands de roses à l'occasion des marchés, cette date représente un tournant avec le début de l'application des procédés de distillation modernes. Grâce à l'action de Christo Christoff, conseiller du parfumeur Piver ; du chaudronnier grassois Pierre Chier qui s'installe à Karlovo et construit la première usine moderne de Bulgarie⁹⁴⁴, de Charles Garnier et ses associés – dont Paul Jeancard, issue d'une famille de parfumeurs grassois⁹⁴⁵ – qui implante une distillerie à vapeur à Karlovo et à Kara Sarli, ou encore du chimiste français Albert Verley qui crée une usine à Karnaré en 1904⁹⁴⁶, la production d'essence de roses devient résolument industrielle :

En 1895, à Paris, A. Verley se liait d'amitié avec D. Batzouroff, fils d'un négociant bulgare d'essence de rose. De cette amitié – appelée à durer toute la vie – devait naître une nouvelle réalisation. Les deux jeunes gens montaient, en Bulgarie, à Karnaré, la première usine de distillation d'essence de rose par entraînement à la vapeur, sous vide – procédé entièrement nouveau imaginé par A. Verley. L'essence obtenue offrait toute la puissance du parfum contenu dans la fleur. C'était le départ de la célèbre « Distillerie Française de la Vallée des Roses », capable de traiter 100 tonnes de fleurs par jour⁹⁴⁷.

⁹⁴⁰ ANONYME, « La rose dans le monde », *art.cit.*, p. 170.

⁹⁴¹ ANONYME, « La rose dans le monde », *art.cit.*, p. 170.

⁹⁴² ANONYME, « La rose de mai », *Les Parfums de France*, n°17, juin 1924, p 171.

⁹⁴³ ANONYME, « La rose dans le monde », *art.cit.*, p. 171.

⁹⁴⁴ *Ibid.*

⁹⁴⁵ Paul Jeancard est notamment propriétaire à la Bocca d'une société de transformation de matière première naturelle. KARAÏVANOFF Georges, « État actuel de l'Industrie de l'essence de rose en Bulgarie », *art.cit.*, p. 166.

⁹⁴⁶ *Ibid.*

⁹⁴⁷ COLSON R. « La Parfumerie française en deuil, Albert Verley n'est plus », *Parfumerie, cosmétiques, savons*, 1960, pp. 1-3, p. 2

Pendant la période 1902-1912, les marchands bulgares de roses, en suivant le modèle des entrepreneurs français, deviennent de vrais distillateurs tandis que le paysan trouve aussi de son côté son intérêt à céder sa production plutôt que de la distiller⁹⁴⁸.

La Première Guerre mondiale porte un coup sensible à cette industrie et les cultivateurs se tournent alors vers des cultures plus rémunératrices notamment celle du tabac⁹⁴⁹. En 1922, les chiffres de production de roses sont inférieurs à ceux de 1903⁹⁵⁰. Néanmoins, cette culture se maintient et continue sa conversion industrielle : de trois fabriques comptabilisées en 1910, ce chiffre passe à 31 en 1923⁹⁵¹. En 1924, les grandes firmes produisent ainsi 900 kilos d'essences alors que les « gullapanas », les distillateurs bulgares, ne fournissent plus que 500 kilos sur les 1 400 distillées⁹⁵². Bien que la production baisse, les prix d'achat de l'essence ne cessent de grimper du fait des capitaux importants mobilisés par les industriels, des intérêts contractés par les transformateurs auprès de la Banque agricole bulgare mais aussi de la concurrence acharnée entre les cultivateurs bulgares. Cette conjoncture pousse le Syndicat des parfumeurs français à agir en faveur d'une régulation de la filière menée conjointement avec l'état bulgare⁹⁵³ afin de revaloriser cette production nécessaire tant pour les industriels français que pour les populations de la vallée des roses :

C'est que la culture du rosier revêt en effet, pour certaines régions, une importance vitale. Certes, le pourcentage de l'essence de rose dans les exportations générales de la Bulgarie n'est pas d'une importance primordiale, surtout à l'heure actuelle, puisqu'il ne représentait plus en 1924 que 1,84 % de l'exportation totale bulgare, alors qu'il était encore de 4,26 % en 1910. Mais il est des régions montagneuses celle de Clissaura, par exemple, où le rosier est la seule richesse du paysan. Dans ces régions, on ne peut cultiver ni le blé, ni les autres produits que l'on récolte dans la vallée. Seuls le rosier et la vigne y croissent et la ruine de l'industrie de la rose serait en même temps la ruine pour les habitants de ces villages⁹⁵⁴.

Le ministère se concentre tout d'abord sur la conservation des plants, sur l'utilisation rationnelle des fleurs et sur la recherche de placement de ces produits sur les marchés internationaux. Il agit également sur les problèmes de fraude qui ont contribué à la

⁹⁴⁸ ANONYME, « La rose dans le monde », *art.cit.*, p. 171.

⁹⁴⁹ Les cultures de tabac passent de 22 et 28 hectares dans les régions de Karlovo et Brézovo à respectivement 751 et 600 hectares en 1920. T. C. C., « Production et industrie des roses en Bulgarie », *La Parfumerie Moderne*, n° 4, avril 1924, p. 86.

⁹⁵⁰ GARNIER Robert, « La situation de l'industrie de l'essence de rose bulgare en 1925 », *art.cit.*, p. 170.

⁹⁵¹ T. C. C., « Production et industrie des roses en Bulgarie », *art.cit.*, p. 86.

⁹⁵² ANONYME, « Les roses bulgares », *Les Parfums de France*, n° 17, juin 1924 p. 172.

⁹⁵³ BATZOUROV Charles, « La Bulgarie au travail », *La Parfumerie Moderne*, n° 8, août 1926, pp. 196-198, p. 196.

⁹⁵⁴ GARNIER Robert, « La situation de l'industrie de l'essence de rose bulgare en 1925 », *art.cit.*, p. 174.

dépréciation de l'essence bulgare⁹⁵⁵. Il cherche enfin à encadrer la commercialisation par l'attribution de permis d'achat de fleurs et la réglementation des exportations. Ces mesures permettent de stabiliser la filière jusqu'en 1929.

Dans les années 1930, les superficies de rose se concentrent ainsi autour de quatre centres de culture et de transformation : l'arrondissement de Karlovo qui regroupe 45 villages dont plus de 24 000 hectares lui sont dédiés, la région de Brézovo avec 13 villages où elle couvre 1 153 hectares, l'arrondissement de Kazanlak qui comprend 35 villages 1 456 hectares de roses et enfin les régions de Stara-Zagora et Tchupan dont les exploitations s'étendent sur 38 hectares.

Dès les premières installations de fabriques au début du siècle, les producteurs bulgares se regroupent en coopératives. Ces dernières demeurent d'abord assez limitées, car les producteurs préfèrent vendre en priorité aux fabriques avec lesquelles ils ont l'habitude de travailler. Les difficultés de la filière après la Première Guerre mondiale et lors du krach boursier de 1929, la faillite retentissante de certains négociants et la méfiance croissante des producteurs vis-à-vis des usines privées les invitent à changer de stratégie. En 1929, une vingtaine de coopératives est comptabilisée dans la vallée des roses : 8 à Karlovo⁹⁵⁶, 5 à Kazanlak⁹⁵⁷, 5 à Brézovo⁹⁵⁸ et 2 à Stara-Zagora⁹⁵⁹. À partir de cette date, le nombre de coopératives augmente régulièrement : au nombre de 13 en 1927, elles sont 14 en 1928, 19 en 1929, 29 en 1930, 30 en 1931 et 31 en 1932⁹⁶⁰. Ces coopératives mobilisent 33 alambics en 1927 contre 105 en 1932, auxquels il convient d'ajouter les distilleries louées à des industriels :

⁹⁵⁵ Les essences sont alors coupées avec de l'essence de palmarosa ou de géranium. BONTCHEFF E. « La rose et son industrie en Bulgarie », *Supplément à La Parfumerie Moderne*, n° 12, décembre 1936, pp. 287-294, p. 292.

⁹⁵⁶ À Karlovo, huit sociétés se partagent la distillation des roses : la société coopérative Saint-Archange créée en 1905, la société coopérative Balkasna rosa créée à Mratchénick et celle du village de Gorno-Kicékéri en 1908 ; la société coopérative Rosa à Klissoura créée en 1910 ; la société coopérative « Napred » à Arapobo créée en 1911 ; la société coopérative Saglacié créée en 1921 à Déréli et les sociétés coopératives d'Achiklaré et d'Iganovo créées en 1928. KARAÏVANOFF Georges, « l'Etat actuel de la culture et de l'industrie de la rose en Bulgarie », *La Parfumerie Moderne*, n° 2, février 1930, pp. 97-113, p.105.

⁹⁵⁷ Dans l'arrondissement de Kazanlak, cinq coopératives sont créées entre 1905 et 1929 : la société Ralachté en 1905 à Golémo Célo, la société coopérative Progrès en 1923 à Rozava, la coopérative Gurlia à Gorno-Tcherkovitche en 1924, la société Rosova Dolina à Pavel-Bania en 1928 et une société coopérative à Tournia en 1929. KARAÏVANOFF Georges, « l'Etat actuel de la culture et de l'industrie de la rose en Bulgarie », *art.cit.*, p. 105.

⁹⁵⁸ Cinq coopératives sont également présentes dans la région de Brézovo : la société coopérative Oralo à Véren en 1905, les sociétés coopératives Rosa et Ptchéla créée à Rahmanlie et Radomir en 1908, la société Vzaïmnost à Médovo en 1910 et la société coopérative Saglacié créée en 1919 à Tchéklaré. KARAÏVANOFF Georges, « l'Etat actuel de la culture et de l'industrie de la rose en Bulgarie », *art.cit.*, p. 109.

⁹⁵⁹ Deux coopératives sont implantées dans la région de Stara-zagora : la société Napred et Rosa déjà présente à Karlovo et à Brévozo. KARAÏVANOFF Georges, « l'Etat actuel de la culture et de l'industrie de la rose en Bulgarie », *art.cit.*, p. 109.

⁹⁶⁰ KARAÏVANOFF Georges, « La distillation de la rose en Bulgarie – 1933 », *La Parfumerie Moderne*, n° 1, janvier 1934, pp. 16-31, p.27.

Les usines coopératives n'étant pas suffisantes, nous avons loué des usines aux grands fabricants et la distillation de la presque totalité des fleurs a eu lieu⁹⁶¹.

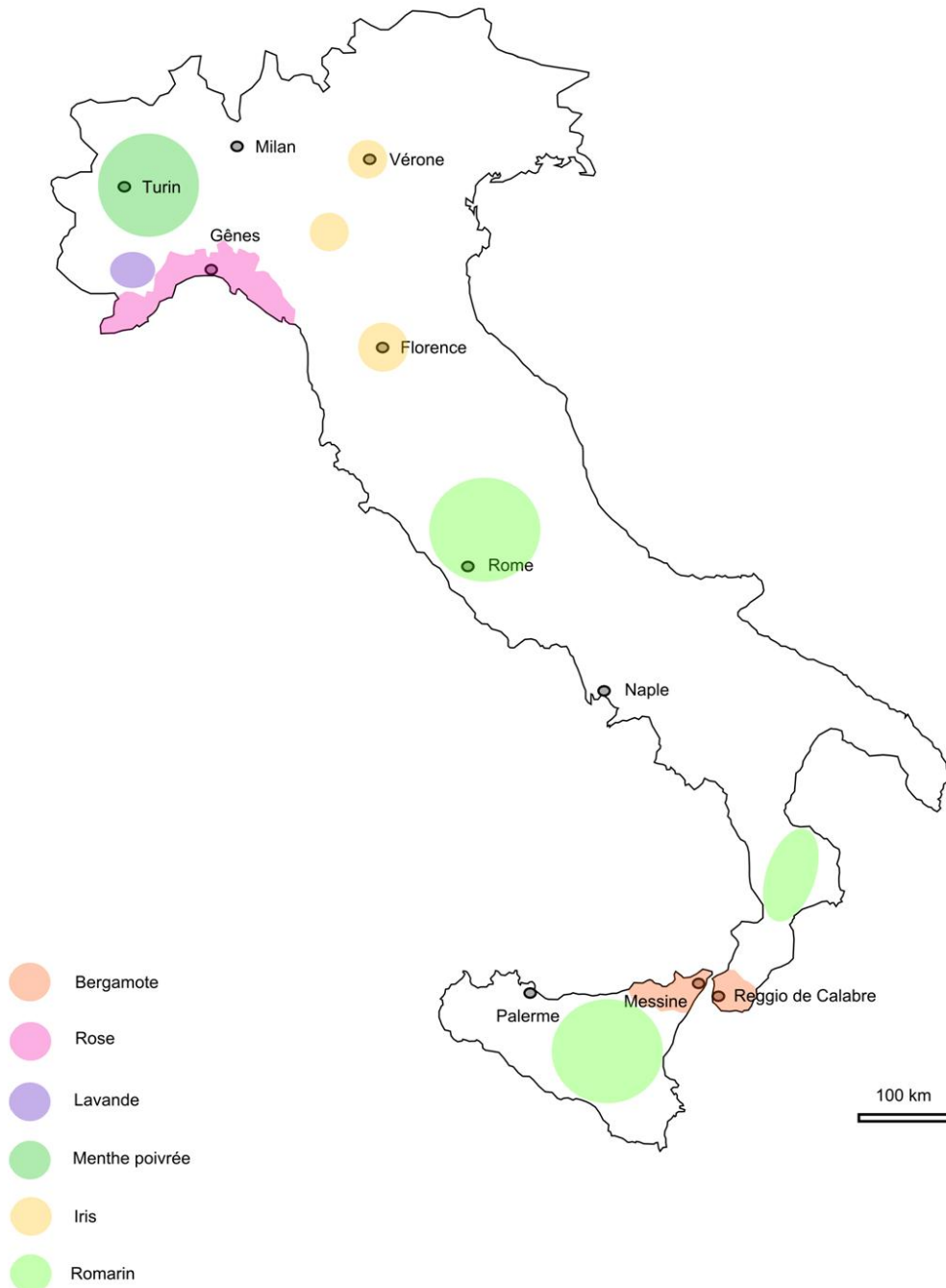
Cependant, cette évolution a de multiples conséquences. D'une part, elle implique une mutation du tissu industriel étranger qui tend à sous-traiter la distillation des fleurs de roses tandis que ces derniers se concentrent sur l'extraction par solvants volatils. Ils achètent alors directement le produit des coopératives à qui ils louent leurs matériels. En amont, cette nouvelle trajectoire isole de nombreux gullapanas dont beaucoup deviennent sans emploi⁹⁶². Ces derniers, qui tiraient souvent un revenu non négligeable de la vente de leurs essences artisanales aux commissionnaires, n'arrivent désormais plus à vendre la totalité de leur récolte de rose. Si l'essence pouvait auparavant être stockée, il n'en est pas de même avec les pétales de rose.

L'Italie et la Bulgarie sont des sources d'approvisionnements réguliers et indispensables à la parfumerie dès la fin du XIX^e siècle. L'Italie, comme le sud-est de la France, offre une multitude d'essences méditerranéennes qui complètent ou parfois concurrencent les productions françaises. La Bulgarie, au contraire, offre un produit différent aux qualités olfactives jugées inférieures à celle de la rose de mai. Néanmoins, durant toute la première moitié du XX^e siècle, la rose bulgare assure la grande majorité des approvisionnements mondiaux malgré les fluctuations du marché. Afin de contourner le protectionnisme de ces deux pays et d'éviter le recours aux différents intermédiaires, les industriels français et grasseois s'implantent directement dans ces pays producteurs quand ils ne sont pas à l'origine de l'extension de certaines cultures stratégiques. Dans le même temps et selon une trajectoire similaire, ces entrepreneurs investissent les territoires nouvellement colonisés dans l'espoir d'accroître leur production et de diversifier leur palette d'essences tout en abaissant les coûts fonciers et de main d'œuvre.

⁹⁶¹ KARAÏVANOFF Georges, « La distillation de la rose en Bulgarie – 1933 », *art.cit.*, p.16.

⁹⁶² KARAÏVANOFF Georges, « État actuel de l'Industrie de l'essence de rose en Bulgarie », *art.cit.*, p. 453.

Cartographie des ppam en Italie durant l'entre-deux-guerres.

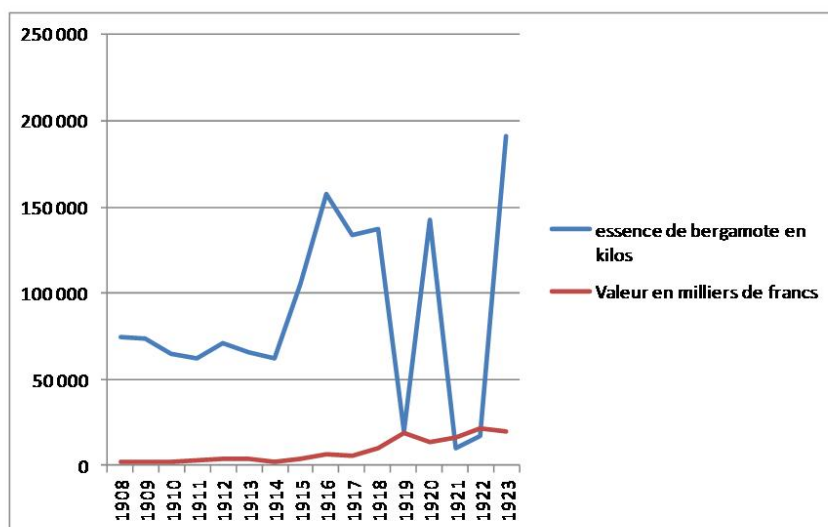


Répartition des zones de production de rose, de lavande, de menthe poivrée, d'iris et de romarin en Italie dans la première moitié du XX^e siècle.

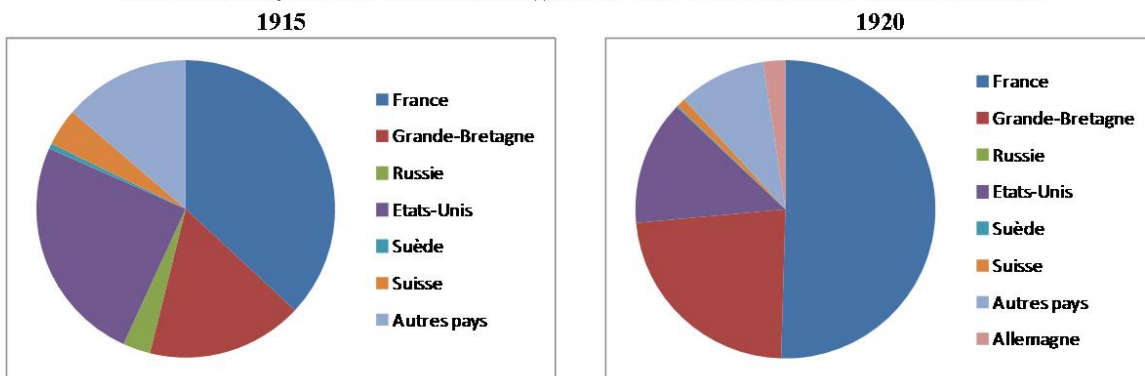
Carte réalisée à partir des données recueillies dans : ANONYME, « Les cultures florales de la côte-d'azur italienne, *La Parfumerie moderne*, n° 7, juillet 1910, p. 83 ; RATEAUX P. « La lavande en Italie », *La Parfumerie moderne*, n° 2, février 1926, p. 19. ; ROVESTI P. « L'industrie des essences de rose en Italie », *La Parfumerie moderne*, n° 7, août 1925, pp. 180-181, p. 180 ; ANONYME, « L'Iris en Italie », *Les parfums de France*, n° 20, octobre 1924, pp. 283-284, p. 283

Figure 41 – Cartographie des ppam en Italie durant l'entre-deux-guerres

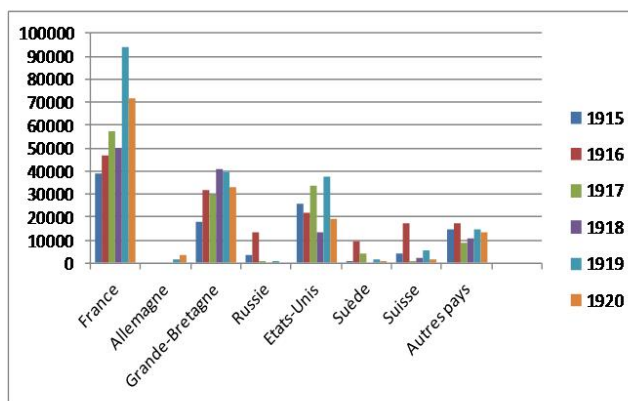
L'exemple de l'essence de Bergamote en Italie entre 1908 et 1923.



Evolution des exportations d'essence de bergamote d'Italie et de leurs valeurs entre 1908 et 1923.



La répartition des exportations d'essence de bergamote d'Italie par pays en 1915 et en 1920.

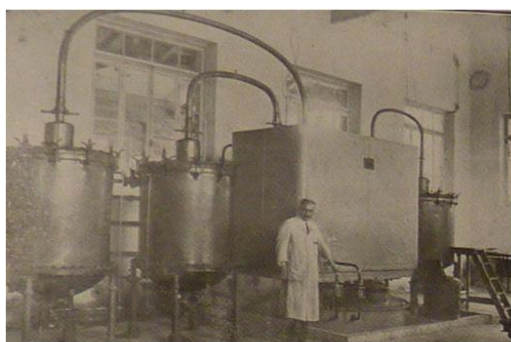


Les volumes d'importation d'essence de bergamote d'Italie par pays entre 1915 et 1920 (en kilos).

Source: LA FACE Francesco, « La Bergamote », *La Parfumerie moderne*, n° 3, mars 1926, pp. 49-54.

Figure 42 – L'exemple de l'essence de Bergamote en Italie entre 1908 et 1923

Les images de la parfumerie italienne.

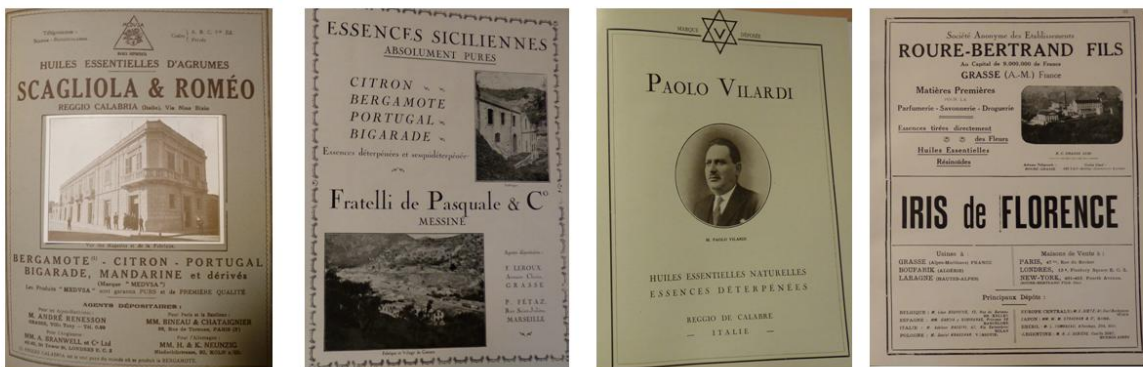


À la fin du XIX^e siècle, l'industrie des plantes à parfum se développe sur le territoire italien. Sur la côte Ligure les agriculteurs cultivent les hespéridés, la rose, le jasmin et la lavande principalement. Dans le Piémont, la menthe est mise à l'honneur, tandis que le Sud de l'Italie, Reggio di Calabre et la Sicile se spécialisent dans les agrumes. Cette semi-industrie est favorisée par l'importante croissance démographique que connaît l'Italie à la charnière du XX^e siècle. Les femmes fournissent une main d'œuvre peu qualifiée et peu onéreuse aux industriels. Cette première photographie illustre le statut des ouvrières : de tout âge, habillées modestement, elles sont fongibles et facilement remplaçables. Si les femmes sont mobilisées pour la cueillette et pour la préparation des pommades et de l'enfleurage, les hommes sont, quant à eux, détachés aux activités de transport des marchandises et d'extraction des essences. La deuxième photographie, à caractère publicitaire, montre ainsi des hommes souriants qui déchargent un chariot. Ce montage a été réalisé pour les soins de *La Revue des Marques de la Parfumerie et de la Savonnerie*, comme en témoignent les sacs ouverts alors qu'ils sont normalement fermés par une corde - comme on peut le voir sur la troisième photographie. Cette dernière illustre l'arrivée des matières premières naturelles à l'usine sous la surveillance d'un responsable. Le nombre de chariots et le portail en fer forgé laissent imaginer l'importance des locaux de transformation de la société. *La Revue des Marques* consacre un supplément en février 1925 aux essences naturelles italiennes, et valorise les différentes maisons de parfumerie qui parsèment l'Italie. Il met en valeur, outre les plantes à parfum, l'appareillage perfectionné des unités d'extraction locales qui n'ont rien à envier à celles des industries grassoises. La dernière photographie présente une des huit batteries à solvants brevetées par la société Fco Marangolo & Figli dans les années 1920. La prise de vue englobe toute la batterie devant laquelle pose fièrement l'ingénieur chimiste.

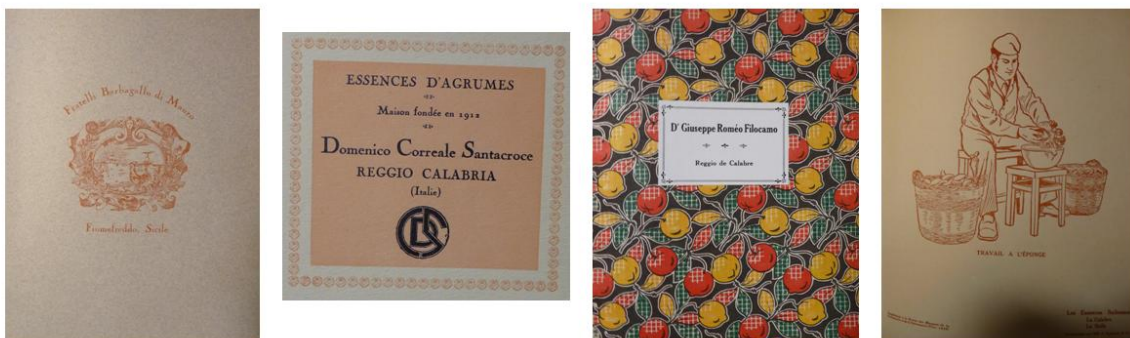
1. Jeunes filles travaillant dans l'industrie des agrumes, photographie extraite de « Les essences naturelles italiennes », supplément à *La Revue des Marques de la Parfumerie et de la Savonnerie*, février 1925, n.p. 2. Jeunes italiens au déchargement des roses, photographie extraite de ANONYME, « L'industrie des essences de rose en Italie », *La Parfumerie Moderne*, n° 8, août 1925, pp. 180-182, p. 182. 3. Transport des sacs de rose à l'usine, photographie extraite de ANONYME, « L'industrie des essences de rose en Italie », *art.cit.*, p. 182. 4. Une des huit batteries à solvants brevetées de la société Fco Marangolo & Figli à Messine, photographie extraite de « Les essences naturelles italiennes », *art.cit.*, n.p.

Figure 43 – Les images de la parfumerie italienne

Les publicités pour les essences italiennes en 1925.



Régulièrement, dans les revues spécialisées, des publicités vantent les produits italiens. Les trois premières publicités ci-dessus émanent de parfumeurs italiens qui adoptent les codes de promotion établis par les parfumeurs français, comme le montre la comparaison avec la quatrième image. L'usine est souvent valorisée par des photographies surmontées de la raison sociale de la société comme dans l'affiche Scagliola & Roméo. Elle dénombre le plus souvent plusieurs produits, surtout des hespéridés. Les industriels italiens se présentent de manière similaire aux Grassois : l'affiche publicitaire de Paolo Vilardi rappelle certaines affiches des Établissements Antoine Chiris. Les parfumeurs grassois vendent et valorisent aussi des produits de la péninsule italienne à l'image de la publicité de Roure-Bertrand Fils qui titre en gros caractères « Iris de Florence ».

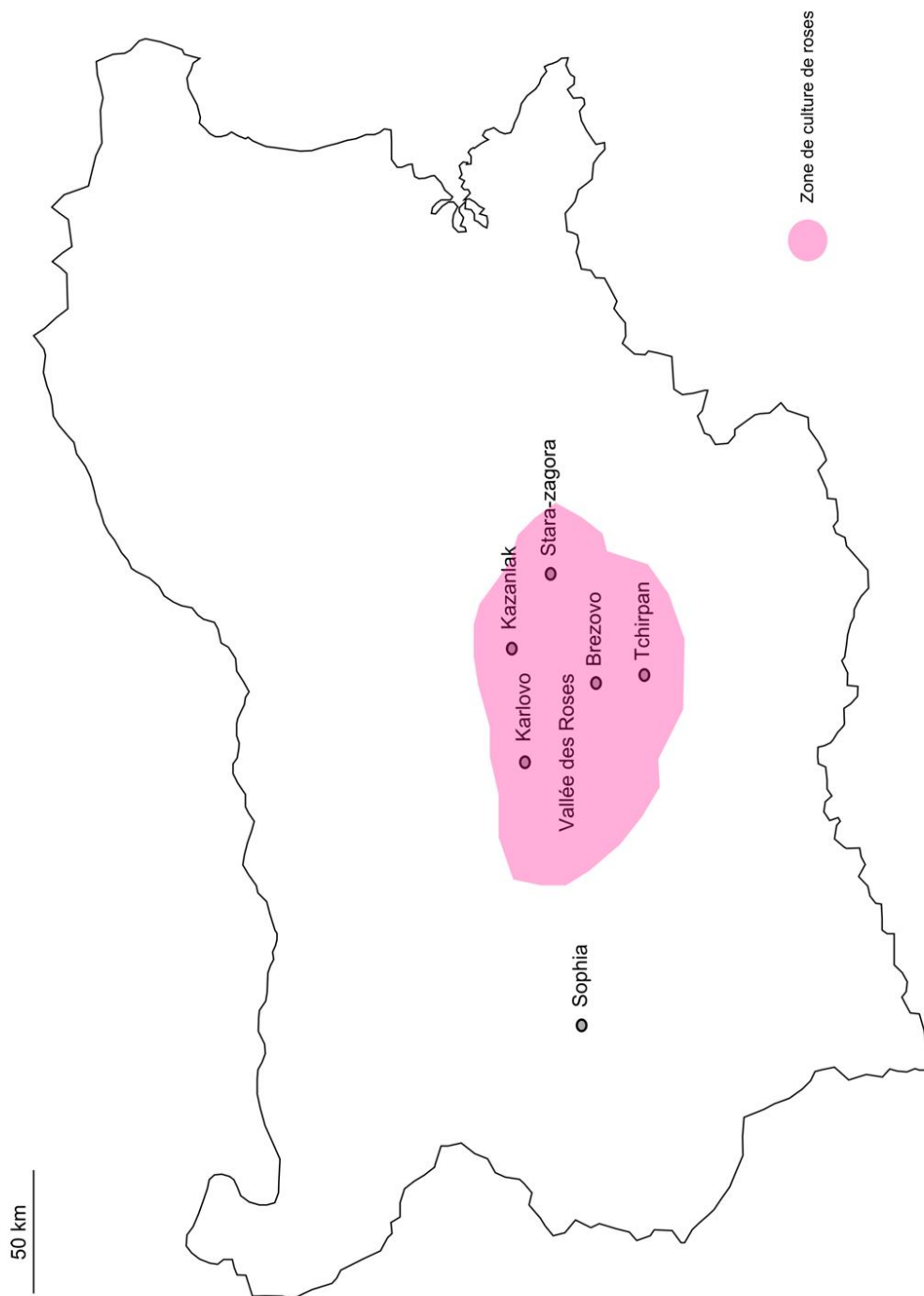


Certains industriels italiens cherchent à se démarquer de leurs concurrents par différentes stratégies : le recours à des illustrations détaillées comme dans la première affiche du parfumeur sicilien Fratelli Barbagallo di Mauro, ou de la société franco-italienne dénommée Les essences italiennes (quatrième image). Cette dernière illustre le travail à l'éponge pour extraire l'essence d'agrumes qui met en valeur le savoir-faire italien. La deuxième affiche de Domenico Correale Santacroce à Reggio Calabria rappelle, par son papier pastel, sa calligraphie, son encadré stylisé, mais surtout son logo, certaines étiquettes des Établissements Antoine Chiris. D'autres réclames sont atypiques, comme cette troisième publicité de D' Giuseppe Roméo Filocamo, qui dénote par ses couleurs vives et ses représentations végétales simplifiées et surabondantes.

Publicités extraites de « Les essences naturelles italiennes », supplément à *La Revue des Marques de la Parfumerie et de la Savonnerie*, février 1925, n.p.

Figure 44 – Les publicités pour les essences italiennes en 1925

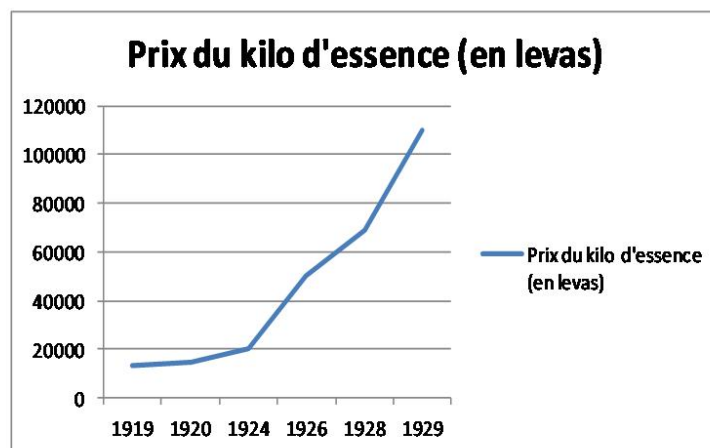
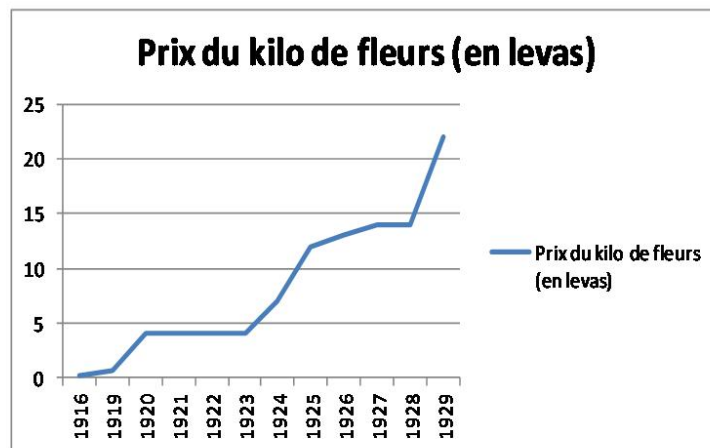
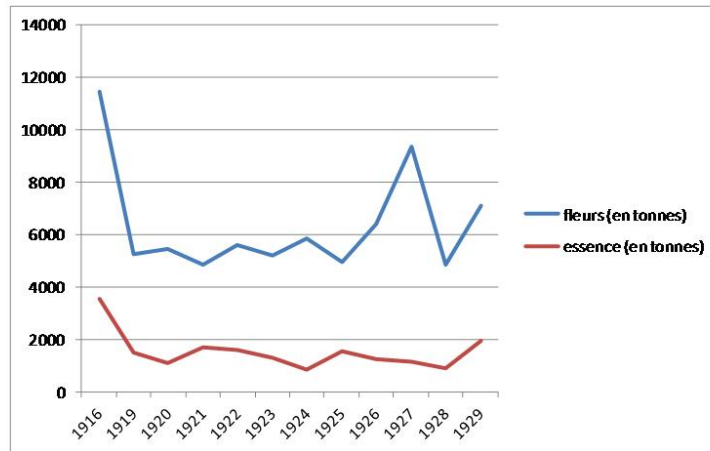
Cartographie de la rose en Bulgarie en 1933.



KARAIVANOFF Georges, « État actuel de l'Industrie de l'essence de rose en Bulgarie », *La Parfumerie moderne*, n° 10, octobre 1933, pp. 448-454.

Figure 45 – Cartographie de la rose en Bulgarie en 1933

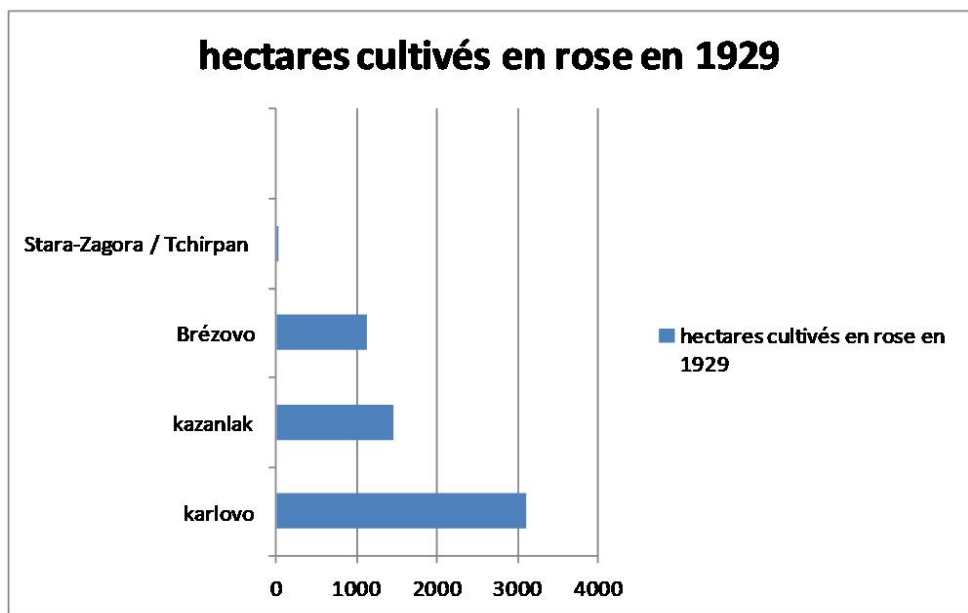
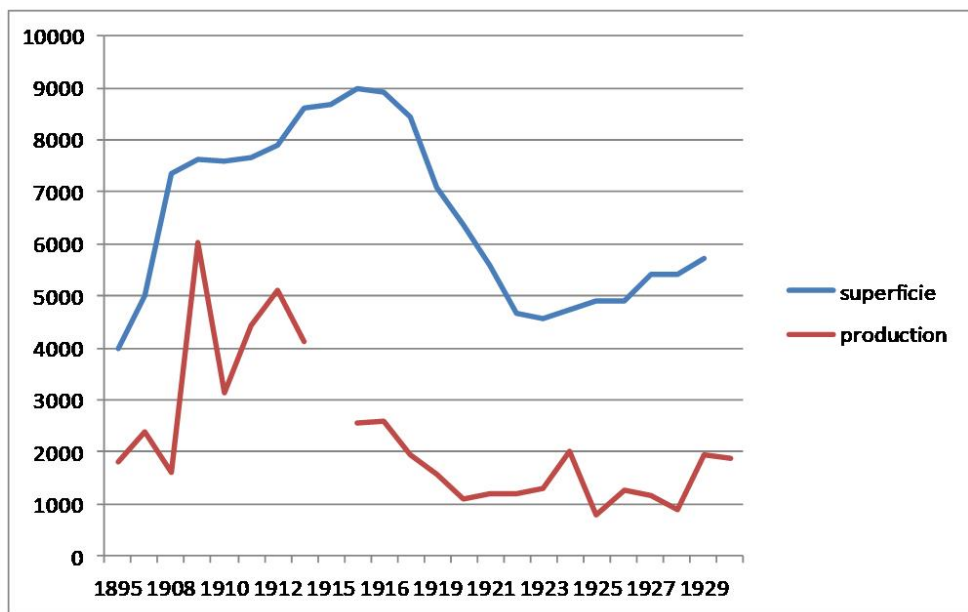
Chiffres de production et prix des fleurs et des essences de rose en Bulgarie entre 1916 et 1929.



Chiffres extraits de KARAIVANOFF Georges, « État actuel de l'Industrie de l'essence de rose en Bulgarie », *La Parfumerie moderne*, n° 10, octobre 1933, pp. 448-454, p. 448.

Figure 46 – Chiffres de production et prix des fleurs et des essences de rose en Bulgarie entre 1916 et 1929

Superficies de la rose en Bulgarie entre 1895 et 1929.



Chiffres extraits de KARAIVANOFF Georges, « État actuel de l'Industrie de l'essence de rose en Bulgarie », *La Parfumerie moderne*, n° 10, octobre 1933, pp. 448-454, p. 448.

Figure 47 – Superficies de la rose en Bulgarie entre 1895 et 1929

La culture de la rose en Bulgarie dans la première moitié du XX^e siècle.



Photo Garnier.
Cueillette des Roses en Bulgarie. Cl. P. M.

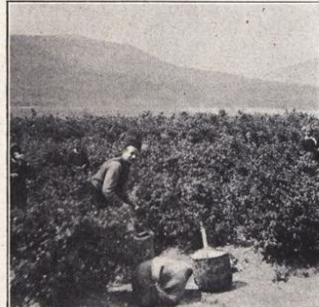


Photo Garnier.
Cueillette des Roses en Bulgarie. Cl. P. M.

Les industriels comme Charles Garnier ou Mintcheff photographient régulièrement l'activité autour de la rose en Bulgarie. Ces deux premières photographies illustrent les cueilleurs de roses : femmes, enfants et hommes travaillent ensemble dans les champs. Ils récoltent les fleurs à l'aube et ne s'arrêtent que lorsque tous les boutons sont ramassés. Ils sont ensuite apportés quotidiennement au gullapana ou aux industriels et coopératives.

GARNIER Charles, *Cueillette des Roses en Bulgarie*. Photographies extraites de ANONYME, « La situation de l'essence de rose en Bulgarie en 1925 », *La Parfumerie Moderne*, n° 8, août 1925, pp. 165-173, p. 169, p. 165.



Photo Garnier.
Usine de distillation de la rose en Bulgarie. Photo Mintcheff.



Photo Garnier.
Gullapana Bulgare. Cl. P. M.



Photo Mintcheff.
Distillerie à Bama (au centre de la Vallée des Roses). Cl. P. M.

1. P.M. *Pesée et distillation de la rose en Bulgarie*. Photographie extraite de P.M. « The Rose and the Rose industry in Bulgaria », *La Parfumerie Moderne*, n° 12, décembre 1926, pp. 297-310, p. 303. 2. GARNIER, *Gullapana Bulgare*. 3. MINTCHEFF, *Distillerie à Bama (au centre de la Vallée des Roses)*. Photographies extraites de ANONYME, « La situation de l'essence de rose en Bulgarie en 1925 », *La Parfumerie Moderne*, n° 8, août 1925, pp. 165-173, p. 169, p. 172.

Jusqu'au début du XX^e siècle la transformation des roses se fait dans des alambics de fortune détenus par les gullapanas, les distillateurs bulgares. Dans la première moitié du XX^e siècle ces derniers abandonnent progressivement cette activité et se contentent de livrer les fleurs à certains industriels qui ont implantés des usines d'extraction modernes dans le pays. Les photographies ci-dessus montrent quelques exemples des unités de distillation des gullapanas.

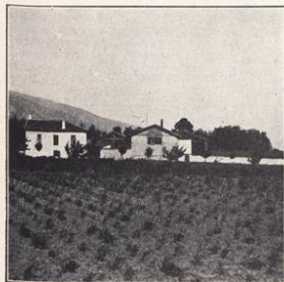


Photo Garnier.
Vue générale de l'Usine Garnier de Kara-Sarli. Cl. P. M.

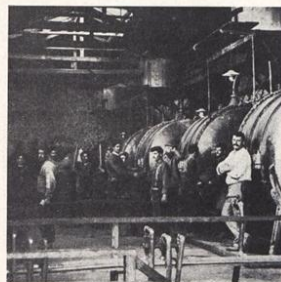


Photo Garnier.
Appareils d'extraction aux dissolvants. Usine Garnier. Cl. P. M.

1. GARNIER, *Vue générale de l'Usine Garnier de Kara-Sarli*. 2. GARNIER, *Appareils d'extraction aux dissolvants. Usine Garnier*. Photographies extraites de ANONYME, « La situation de l'essence de rose en Bulgarie en 1925 », *La Parfumerie Moderne*, n° 8, août 1925, pp. 165-173, p. 173.

Charles Garnier est le premier industriel français à implanter une usine dédiée à la transformation des roses bulgares à Kara-Sarli. Cette usine moderne est entourée de plusieurs hectares de rosiers comme l'illustre la première photographie ci-contre. Le seconde, quant à elle, met en valeur les appareils d'extraction par solvants volatils. Suivant son exemple d'autres parfumeurs français, comme Albert Verley, s'installent en Bulgarie.

Figure 48 – La culture de la rose en Bulgarie dans la première moitié du XX^e siècle

II. Les pays colonisés

La limitation des importations de matières premières naturelles depuis les pays étrangers par des mesures protectionnistes à la fin du XIX^e siècle et surtout dans la première moitié du XX^e siècle, invite rapidement les industriels français à envisager de nouvelles stratégies d'approvisionnement alors même que la France colonise successivement des territoires susceptibles d'accueillir la culture des plantes à parfum, aromatiques et médicinales. L'Afrique du nord et l'Afrique équatoriale, l'Asie du Sud-est, l'Amérique centrale et de nombreuses îles de l'Océanie deviennent progressivement des acteurs complémentaires de ce commerce mondial qui permettent à la France de s'extraire de la dépendance vis-à-vis des pays étrangers :

Pourquoi être complètement tributaire, pour l'essence de rose, de la Bulgarie ? Pourquoi acheter à l'Italie l'iris que nous pourrions fort bien obtenir, non seulement en Algérie, Tunisie, pour les belles qualités, mais au Maroc pour les qualités secondaires ? Pourquoi aussi acheter à l'Italie les essences d'oranger, de citron, de bergamote et d'autre encore, dont notre rapport fait mention, lorsque la plupart de nos colonies pourraient fort bien nous les donner ? La question de l'éloignement et le prix du transport ne sauraient être un obstacle, la plupart de ces produits, sous un petit volume, ont une certaine valeur⁹⁶³.

À travers les articles de presse des revues *Les Parfums de France* et *La Parfumerie moderne*, cette seconde partie analyse l'évolution de la culture et de la production de plantes à parfum, aromatiques et médicinales en Afrique, Asie, Amérique et Océanie en prêtant une attention particulière à l'influence grasse dans l'essor de ces filières mondiales.

1. *L'Afrique.*

L'Afrique du nord constitue le premier foyer d'expérimentation de colonisation agricole tourné vers les plantes à parfum, aromatiques et médicinales. Dès le début de la colonisation française en Algérie, Anselme Chiris y acquiert un domaine à Boufarik⁹⁶⁴ sur lequel nous reviendrons dans la partie suivante. Cet exemple est suivi par d'autres parfumeurs grasseois notamment par la société Roure-Bertrand qui s'implante également à Boufarik⁹⁶⁵. À partir de l'instauration du protectorat sur la Tunisie en 1880 et sur le Maroc en 1912 de nouvelles expériences sont tentées dans ces deux pays, notamment en Tunisie où les Grasseois Vial et

⁹⁶³ MAUNIER Élie, *Les plantes à parfums des colonies françaises*, Marseille, Institut colonial, 1932, 124 p., p. 4.

⁹⁶⁴ MAZUYER Gabriel, *Les Établissements Chiris dans le monde*, Grasse, Éd. Éts A. Chiris, 1931, 40 p., p. 4.

⁹⁶⁵ ROURE-BERTRAND, « Publicité », *La Revue des Marques de la Parfumerie et de la Savonnerie*, n° 9, septembre 1925, p. 33.

Muraour installent, dans les années 1920, des fabriques d'extraction⁹⁶⁶. L'Afrique équatoriale intéresse également les parfumeurs français et grassois : Roget et Gallet, Coty, Jeancard et Chiris font des tentatives de culture, en Guinée principalement⁹⁶⁷. La Côte d'Ivoire, l'Oubangui, le Cameroun et le Gabon sont également envisagés pour des tentatives agricoles similaires⁹⁶⁸. Que cultive-on dans ces contrées ? Représentent-elles vraiment des opportunités économiques viables ou ne sont-elles que le reflet d'un capitalisme colonial ambitieux ? En effet, si ces colonies sont pointées du doigt à Grasse parce qu'elles sont considérées comme des concurrentes déloyales, l'analyse des essences concernées et des chiffres de production comme les difficultés mises en avant par les spécialistes invitent à repenser cette lecture. La culture des ppam en Algérie, Maroc, Tunisie et Guinée doit faire face à plusieurs problèmes : la stabilité régionale qui réduit notamment les possibilités d'exportation comme c'est le cas dans la province d'Oran à la fin du XIX^e siècle⁹⁶⁹ ; le choix variétal des essences parfois non judicieux, notamment pour le camphrier en Algérie⁹⁷⁰ et le mimosa au Maroc⁹⁷¹ ; la qualité et les cours des matières premières naturelles qui font abandonner en Afrique les essais pourtant concluant d'essence néroli, du fait de la renommée des huiles essentielles du Paraguay⁹⁷², ou encore le manque de disponibilité d'une main d'œuvre compétente et abondante : par exemple, en 1935, la récolte d'essence d'oranges de Guinée estimée à 800 tonnes n'atteint que 500 tonnes faute de bras⁹⁷³. Cependant, elles offrent des avantages non négligeables : le sol et le climat permettent de récolter les matières premières naturelles parfois plusieurs fois dans la même année quand à Grasse une seule coupe est possible⁹⁷⁴. De même, la qualité de certaines essences, notamment l'huile essentielle d'orange de Guinée est très appréciée sur le marché mondial et conforte la semi-industrie locale⁹⁷⁵. La domination de ces colonies pour certains produits aromatiques est d'autant plus appréciable pour les investisseurs français que les prix d'achat ou de location des terres comme de la main d'œuvre sont d'un coût réduit.

⁹⁶⁶ ANONYME, « Sur la culture des plantes à parfum en Tunisie », *La Parfumerie Moderne*, n° 11, novembre 1922, p. 228.

⁹⁶⁷ JOLY R. L., « Culture et industrie des produits odorants en Afrique tropicale », *La Parfumerie Moderne*, n° 12, décembre 1931, pp. 648-661, p. 649.

⁹⁶⁸ *Ibid.*

⁹⁶⁹ C. U., « Les plantes à parfums dans l'Afrique du Nord », *La Parfumerie Moderne*, n° 10, octobre 1929, pp. 735-737, p. 735.

⁹⁷⁰ BATTANDIER J. A., « Les ressources aromatiques de l'Algérie », *La Parfumerie Moderne*, n° 6, juin 1921, pp. 109-111, p. 111.

⁹⁷¹ GATTEFOSSE Jean, « Le Maroc producteur », *La Parfumerie Moderne*, n° 12, décembre 1938, pp. 499-505.

⁹⁷² BATTANDIER J. A., « Les ressources aromatiques de l'Algérie », *art.cit.*, p. 109.

⁹⁷³ NAVES Y. R., « Contribution à la connaissance de l'essence d'orange douce de la Guinée française », *Les Parfums de France*, n° 153, novembre 1935, pp. 298-308, p. 299.

⁹⁷⁴ C. U., « Les plantes à parfums dans l'Afrique du Nord », *art.cit.*, p. 735.

⁹⁷⁵ NAVES Y. R., « Contribution à la connaissance de l'essence d'orange douce de la Guinée française », *art.cit.*, p. 299.

L'orientation de l'enseignement agricole et l'adoption de ces cultures par les colonisés⁹⁷⁶ permettent de plus aux parfumeurs de s'éloigner de la production en tant que telle pour se spécialiser dans la transformation, la rectification et la commercialisation de ces produits avec l'appui des gouvernements coloniaux :

Mais le grand avenir de l'Afrique tropicale paraît résider presque entièrement dans la culture indigène associée à l'industrie européenne locale. Non seulement cet avenir existera dans la distillation sur place des produits odoriférants, mais aussi dans la fabrication de parfums commerciaux et dans la savonnerie. En évitant ainsi les faux frais, on produira au prix de revient minimum⁹⁷⁷.

À partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, les parfumeurs grasseois, rejoints par de nombreux colons, expérimentent à Boufarik, mais également dans les régions d'Oran et de Constantine, l'acclimatation de différentes essences à parfum : le géranium, l'eucalyptus, le camphrier, le lis blanc, la tubéreuse, l'acacia mais aussi le lemongrass, la rose, le jasmin, la lavande, le petit-grain, le mandarinier, la rose, le citronnier et le cyprès. Ils puisent également dans les ressources des campagnes environnantes : réséda, violette, myrte, menthe pouliot, thym, romarin, cèdres, pin d'Alep et oliviers⁹⁷⁸. Malgré des essais parfois concluants, nombre de ces essences sont abandonnées à l'image du myrte et de la violette, autrefois traités au sein du domaine Sainte-Marguerite. La production algérienne se concentre progressivement sur quelques espèces odorantes : le géranium principalement et, de manière secondaire, l'eucalyptus, la menthe, la rue, le petit-grain, le néroli et le thym. Elle demeure néanmoins limitée :

L'Algérie serait éminemment propre à la production des plantes aromatiques : mais jusqu'à présent, cette industrie s'y est peu développée⁹⁷⁹.

Le géranium occupe presque la moitié des volumes de plantes à parfum, aromatiques et médicinales exportées par l'Algérie. En 1889 déjà, deux tonnes d'essence sont produites dans la colonie⁹⁸⁰. Avant la Première Guerre mondiale, dans le Sahel, 48 distilleries approvisionnent la métropole en géranium mais ce chiffre tend à se réduire par la suite du fait du problème de houille, du manque de main d'œuvre mais aussi de l'engouement des producteurs pour la vigne⁹⁸¹. Dans les années 1920, la vallée de la Mitidja et Blida consacrent

⁹⁷⁶ C. U., « Les plantes à parfums dans l'Afrique du Nord », *art.cit.*, p. 736.

⁹⁷⁷ JOLY R. L., « Culture et industrie des produits odorants en Afrique tropicale », *art.cit.*, p. 655.

⁹⁷⁸ BATTANDIER J. A., « Les ressources aromatiques de l'Algérie », *art.cit.*, p. 109.

⁹⁷⁹ *Ibid.*

⁹⁸⁰ *Ibid.*

⁹⁸¹ *Ibid.*

1 500 hectares à la culture du géranium⁹⁸². La production qui atteignait 140 tonnes en 1913 n'est plus que de 14 tonnes en 1926 avant de remonter timidement à 25 tonnes en 1930⁹⁸³. Face au fléchissement progressif du nombre de parcelles, les cultivateurs s'associent sous l'égide de la Coopérative de producteurs d'essences et de parfums de Boufarik⁹⁸⁴. Ces derniers demandent notamment des mesures de protection au gouvernement colonial pour sauvegarder la production locale d'essence de géranium concurrencée par les essences réunionnaises. Pour leur part, les essences de néroli ou d'eucalyptus représentent des volumes marginaux : en 1924, 350 kilos d'essence de néroli et 100 kilos d'essence d'eucalyptus sont exportés⁹⁸⁵. Ainsi, entre les années 1910 et 1920, la filière algérienne connaît un recul certain et, en 1924, ne demeurent que 19 distilleries de plantes aromatiques et à parfum qui occupent environ 400 ouvriers⁹⁸⁶. Cette baisse se poursuit jusqu'en 1932 avant de connaître un regain d'intérêt à partir de 1934 : en 1935, les surfaces cultivées en géranium atteignent 2 000 hectares⁹⁸⁷. De même, la production d'essence de néroli est relancée en 1934 après deux années d'exportation nulle du fait de la concurrence des synthétiques mais surtout de celle du Paraguay. L'Algérie, malgré la promotion faite en métropole, ne représente à l'exportation que quelques tonnes d'essence en 1934⁹⁸⁸. Loin d'être une concurrente sérieuse du commerce grassois des plantes à parfum, elle est un complément appréciable dont les essences sont monopolisées presque exclusivement par les parfumeries grassoises Chiris et Roure qui les redistribuent ensuite à leurs clients internationaux.

Au Maroc, jusqu'en 1920, il n'existe pas d'industrie européenne de la parfumerie. Le commerce avec les parfumeurs français est néanmoins attesté avant cette période et concerne la marjolaine – de 27 tonnes en 1912 à 32 tonnes en 1915 – et les racines d'iris – de 73 tonnes en 1913 à 21 tonnes en 1915⁹⁸⁹. À partir des années 1920, ont lieu les premiers essais de culture rationnelle de plantes à parfum, aromatiques et médicinales, encouragés par la création d'une ferme expérimentale et une station agricole à Marrakech⁹⁹⁰. Ces expérimentations portent sur la rose à Meknès et Fès et le géranium à Fès et Marrakech où 20 hectares sont

⁹⁸² C.C, « La production des parfums en Algérie pendant l'année 1926 », *La Parfumerie Moderne*, 1928, pp. 341-343, p. 341.

⁹⁸³ ANGLA Bernard, « L'essence de géranium en Algérie », *La Parfumerie Moderne*, n° 12, décembre 1932, pp. 581 – 598, p. 583.

⁹⁸⁴ *Ibid.*

⁹⁸⁵ C.C, « La production des parfums en Algérie pendant l'année 1926 », *art.cit.*, p. 341.

⁹⁸⁶ *Ibid.*

⁹⁸⁷ VALET R., « Parfums d'Algérie », *La Parfumerie Moderne*, n° 8, août 1935, pp. 337-339, p. 337.

⁹⁸⁸ RAIBAUDI M., « Quelle est la production mondiale des produits aromatiques ? », *Les Parfums de France*, n° 135, mai 1934, pp. 121-123.

⁹⁸⁹ ANONYME, « Les plantes à parfum au Maroc », *La Parfumerie Moderne*, n° 1, janvier 1919, p. 12.

⁹⁹⁰ *Ibid.*

plantés en 1929 auxquels il convient d'ajouter 10 hectares à Chaoui⁹⁹¹. En 1935, le géranium occupe désormais 160 hectares⁹⁹². D'autres tentatives sont opérées durant cette période : la menthe poivrée et la lavande vraie à Meknès, El Hajeb et Azrou ; le narcisse à Dar Del Hamri ; mais aussi la sauge sclarée, le basilic, le vétiver, la citronnelle, la marjolaine ou encore le néroli introduit sur 30 hectares à Gharb où les propriétaires installent une usine moderne⁹⁹³. Dans les années 1930, les essais de rose de mai sont abandonnés au profit de l'extraction de la rose du Dadès⁹⁹⁴. Les tentatives de distillation du mimosa sont un échec tandis que celles, pourtant réussies de cèdre et d'iris du Grand-Atlas ne sont pas pérennisées⁹⁹⁵.

Avant la Seconde Guerre mondiale, le marché de ces plantes au Maroc se concentre autour d'un nombre limité d'essences : d'une part, les huiles essentielles de romarin, de menthe et de mousse de chêne et, d'autre part celles de géranium. Les plantes aromatiques occupent une place de première importance au sein de la filière marocaine puisqu'elle monopolise 235 alambics sur les 470 installés⁹⁹⁶. Le géranium, au contraire, ne représente qu'une centaine de kilos en 1932 mais il atteint néanmoins 1 500 kilos en 1936⁹⁹⁷. Les usines modernes sont peu nombreuses à côté de la multitude de petites unités de distillation disséminées dans les campagnes marocaines. Hormis l'installation de l'usine de Gharb, il convient de citer la création, dans les années 1930, d'une coopérative agricole, dirigée par Pierre Muller, ingénieur chimiste français⁹⁹⁸ qui traite principalement du géranium. Après la Seconde Guerre mondiale, la rose du Maroc s'impose comme la première plante à parfum traitée dans le pays et s'arrange les faveurs de la clientèle internationale, marquée par l'implantation de Chauvet S.A⁹⁹⁹ et des Établissements Antoine Chiris¹⁰⁰⁰.

La Tunisie accueille une vingtaine de distillateurs tunisiens et une dizaine de colons français dont quelques Grassois comme Vial et Muraour à Nabeul¹⁰⁰¹ ou encore Chiris à Sousse¹⁰⁰². Néanmoins la production de plantes à parfum, aromatiques et médicinales qui

⁹⁹¹ JOLY R. L., « L'exploitation des plantes à parfum au Maroc », *La Parfumerie Moderne*, n° 1, janvier 1932, pp. 35-39, p. 35.

⁹⁹² MULLER Pierre, « Le géranium au Maroc », *La Parfumerie Moderne*, n° 5, mai 1936, pp. 198-200, p. 199.

⁹⁹³ GATTEFOSSE Jean, « Le Maroc producteur », *art.cit.*, p. 501.

⁹⁹⁴ *Ibid.*

⁹⁹⁵ *Ibid.*

⁹⁹⁶ GATTEFOSSE Jean, « Le Maroc producteur », *art.cit.*, p. 503.

⁹⁹⁷ MULLER Pierre, « Le géranium au Maroc », p. 200.

⁹⁹⁸ *Ibid.*

⁹⁹⁹ CHICHE-AUBRUN Marijo, *1884-1984, Il y avait une fois... une femme, un village : Seillans*, Syndicat d'initiative, 199., 32 p., p. 26.

¹⁰⁰⁰ MAZUYER Gabriel, *Les Établissements Antoine Chiris dans le monde*, *op.cit.*, p. 8.

¹⁰⁰¹ ANONYME, « Sur la culture des plantes à parfum en Tunisie », *art.cit.*, p. 228.

¹⁰⁰² ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHRIS, « Carte promotionnelle », *Les Parfums de France*, n° 95, janvier 1931.

avait pris un important essor dans les années 1910 se trouve réduite en 1919 par la promulgation d'un décret interdisant la distillation de l'alcool sur le territoire de la Régence :

Les fabricants français de parfumerie sont très intéressés par les huiles essentielles d'origine tunisienne qui leur sont indispensables pour alimenter leur commerce d'exportation. Vous savez que l'exportation de la Parfumerie française, qui se chiffre à l'heure actuelle par centaines de millions, intéresse considérablement la question Changes. Or, nos correspondants à Tunis, sur nos demandes de renseignements nous signalent qu'à la suite d'un décret interdisant la distillation de l'alcool sur le territoire de la régence, des formalités désagréables auraient été imposées à un certain nombre de distillateurs de plantes aromatiques qui ont préféré vendre leur matériel plutôt que de continuer leur intéressante industrie¹⁰⁰³.

Les exportations d'huile essentielle, de 31 tonnes en 1914 tombent à 3 tonnes à peine en 1919. La culture du géranium est ainsi abandonnée, tandis que celle de la rose est extrêmement réduite¹⁰⁰⁴. Seule l'essence de néroli est exportée pour un total d'environ 80-90 kilos par an¹⁰⁰⁵.

En Afrique équatoriale, la Guinée fait l'objet d'essais encourageants à partir des années 1920. Une première expérience est tentée sur le lemongrass à Kindja par un pharmacien nommé Trantoul¹⁰⁰⁶. Par la suite, quelques sociétés françaises s'installent en Guinée comme les Frères Renoux, Roget & Gallet, Paul Jeancard, François Coty et les Établissements Antoine Chiris¹⁰⁰⁷. Cependant, ces essais demeurent au stade expérimental jusqu'en 1935, malgré le surnom donné à la Guinée, « l'éden des plantes à parfum »¹⁰⁰⁸. Ces domaines se spécialisent dans la culture de l'essence d'orange Portugal, utilisée dans la parfumerie européenne depuis le XVIII^e siècle¹⁰⁰⁹. Introduite dans les années 1920, l'essence obtenue en Guinée révèle des qualités olfactives incomparables et elle est jugée par les parfumeurs comme supérieure à celle produite en Sicile¹⁰¹⁰. Selon les statistiques douanières, de seulement 50 kilos en 1928-1929, les exportations d'essence d'orange douce de la Guinée française passent à 500 kilos l'année suivante puis à 50 tonnes en 1930-1931 avant de

¹⁰⁰³ HENRI L., « La distillation en Tunisie et la loi », *La Parfumerie Moderne*, n° 6, juin 1920, pp. 123-124, p. 123.

¹⁰⁰⁴ ANONYME, « Sur la culture des plantes à parfum en Tunisie », *art.cit.*, p. 228.

¹⁰⁰⁵ SERVICE DE DOCUMENTATION DES ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHRIS, « Étude sur la culture des plantes aromatiques en Tunisie », *Les Parfums de France*, n° 37, mars 1926, pp. 184-190, p. 190.

¹⁰⁰⁶ JOLY R. L., « Culture et industrie des produits odorants en Afrique tropicale », *art.cit.*, p. 648.

¹⁰⁰⁷ JOLY R. L., « Culture et industrie des produits odorants en Afrique tropicale », *art.cit.*, p. 649.

¹⁰⁰⁸ MAUNIER Élie, « Le Portugal guinée en parfumerie », *Les Parfums de France*, n° 112, juin 1932, pp. 182-183, p. 182.

¹⁰⁰⁹ *Ibid.*

¹⁰¹⁰ NAVES Y. R., « Contribution à la connaissance de l'essence d'orange douce de la Guinée française », *art.cit.*, p. 299.

culminer à 200 tonnes en 1933-1934¹⁰¹¹. Ces chiffres sont sous-estimés, selon le chimiste Y. R. Naves, chef des laboratoires de recherche et d'analyse des Établissements Antoine Chiris, puisqu'il avance que, en 1935, 800 000 arbres sont comptabilisés. Ces derniers fournissaient 400 tonnes d'essence mais ils pourraient potentiellement en produire 800 tonnes¹⁰¹². Principalement exploitée au Fouta-Djalou, l'orange Portugal devient une culture exclusivement opérée par les Guinéens¹⁰¹³.

2. L'Asie.

Contrairement à l'Afrique, qui constitue un « laboratoire d'essais » pour l'introduction d'espèces méditerranéennes, les parfumeurs français recherchent en Asie du Sud-est des produits endémiques d'Indochine et des Indes néerlandaises : la badiane ou anis étoilé, le benjoin, la citronnelle, le lemongrass, le vétiver, le cajepout, la bruyère d'Annam, le camphrier, le pamplemousse, l'ylang, le patchouli, la cardamome, les bois odorants et le musc¹⁰¹⁴. Quelques introductions d'essences méditerranéennes, notamment de basilic et de menthe, sont avérées mais elles ne semblent pas avoir donné lieu à un éventuel commerce. Ces espèces se répartissent selon plusieurs aires de culture en Indochine et dans les Indes néerlandaises¹⁰¹⁵ en fonction des possibilités climatiques. Dans la première moitié du XX^e siècle, les matières premières naturelles de l'Asie du Sud-est intéressent les instances coloniales et certains industriels grasseois. Ces derniers s'approvisionnent indifféremment dans la colonie française d'Indochine et aux Indes néerlandaises suivant les besoins de leurs clients et les possibilités d'achat.

En Indochine, les principales essences exportées sont la badiane, le lemongrass et la citronnelle qui atteignent des centaines de tonnes quand les autres espèces distillées réunies ne représentent qu'une vingtaine de tonnes dans les années 1930¹⁰¹⁶.

La badiane est cultivée principalement en Indochine, dans les régions de Langson et Caobang¹⁰¹⁷, That-Khé, Dong-dong, Vinh-Rat, Haleng, Na-Cham, dans le nord-est du Tonkin et dans la province de Long-Tcheou¹⁰¹⁸. Elle pousse à faible altitude. Son essence, extraite du fruit, est entièrement absorbée par la France. Les Établissements Antoine Chiris ouvrent une

¹⁰¹¹ *Ibid.*

¹⁰¹² *Ibid.*

¹⁰¹³ *Ibid.*

¹⁰¹⁴ ANONYME, « Industrie et commerce des essences et des parfums d'Indochine », *Les Parfums de France*, n° 87, mai 1930, pp. 120-132, p. 132.

¹⁰¹⁵ ANONYME, « Industrie et commerce des essences et des parfums d'Indochine », *art.cit.*, p. 120.

¹⁰¹⁶ ANONYME, « Industrie et commerce des essences et des parfums d'Indochine », *art.cit.*, p. 127.

¹⁰¹⁷ ANONYME, « Industrie et commerce des essences et des parfums d'Indochine », *art.cit.*, p. 122.

¹⁰¹⁸ JEANCARD Paul, « La Badiane au Tonkin », *La Parfumerie Moderne*, n° 4, avril 1921, pp. 73-75, p. 73.

usine dans les années 1920 au Tonkin pour le raffinage de l'essence produite par les distillateurs indochinois¹⁰¹⁹. D'autres colons français investissent dans cette activité, comme M. Gardies¹⁰²⁰. Hormis l'exportation d'essence, la colonie envoie également d'importants volumes de fruits de badiane vers la métropole. De 21 tonnes entre 1893 et 1896, ils atteignent 230 tonnes en 1913, avant de se stabiliser autour de 100 tonnes dans les années 1920¹⁰²¹.

La citronnelle, *Andropogon citratus d.c.*, et le lemongrass, *Andropogon flexuosus Nees*, constituent la seconde catégorie d'essences produites par l'Indochine. Exploitée de manière assez tardive par rapport à la badiane, la citronnelle prend un essor certain dans les années 1920 avec une moyenne de 23 tonnes exportées¹⁰²² dont 19 proviennent de Cochinchine¹⁰²³. Pour autant, après avoir culminé à 24 tonnes en 1926, ce commerce périclité et il ne représente guère que 200 kilos en 1929-1930¹⁰²⁴. En effet, l'Inde est désormais le plus gros producteur mondial avec 260 tonnes produites dont la moitié est absorbée par la France¹⁰²⁵.

L'Indochine produit également de « l'essence » de benjoin employée presque exclusivement en parfumerie pour les notes dites orientales. Il est récolté par gemmage¹⁰²⁶ à l'est du Mekong, à Sam-Na au Laos et également au Tonkin¹⁰²⁷. La récolte de la résine est effectuée sur les arbres qui croissent à l'état sauvage :

Combien il est regrettable qu'en l'état actuel des choses les maisons européennes ne puissent se dispenser de l'intermédiaire coûteux des marchands chinois : mais les chefs de caravane sont à peu près réfractaires à toute négociation directe avec les Européens, et se sentent beaucoup plus en confiance avec les chinois. Nous devons cependant signaler les efforts de M. Jullien, qui, parlant le laotien et fixé à proximité de la région de production depuis très longtemps, réussit chaque....¹⁰²⁸

L'Indochine se démarque peu à peu de sa concurrente néerlandaise, l'île de Sumatra, par la « labellisation » de son benjoin sous l'appellation de benjoin de Siam¹⁰²⁹. Une fois récolté, le benjoin est exporté par le Tonkin et le Nord-Annam ou par Saïgon pour les

¹⁰¹⁹ ANONYME, « Industrie et commerce des essences et des parfums d'Indochine », *art.cit.*, p. 123.

¹⁰²⁰ *Ibid.*

¹⁰²¹ JEANCARD Paul, « La Badiane au Tonkin », *art.cit.*, p. 74.

¹⁰²² ANONYME, « Industrie et commerce des essences et des parfums d'Indochine », *art.cit.*, p. 122.

¹⁰²³ MAUNIER Élie, *Les plantes à parfums des colonies françaises*, Marseille, Institut colonial, 1932, 124 p., p. 69.

¹⁰²⁴ *Ibid.*

¹⁰²⁵ *Ibid.*

¹⁰²⁶ Le gemmage est une opération qui consiste à blesser l'arbre pour en récupérer la gomme ou résine.

¹⁰²⁷ CHEVALIER Auguste, « L'origine du Benjoin d'Indochine », *La Parfumerie Moderne*, n° 4, avril 1924, pp. 75-78, p. 75.

¹⁰²⁸ DROUET Louis, « Le Benjoin d'Indo-chine », *Les Parfums de France*, n° 18, juillet-août 1924, pp. 209-215, p. 214.

¹⁰²⁹ CHEVALIER Auguste, « L'origine du Benjoin d'Indochine », *art.cit.*, p. 75.

productions de Namhou au nord de Luang-Prabang¹⁰³⁰. Entre 1907 et 1913, la colonie exporte ainsi de 42 à 53 tonnes de résine, 99 tonnes en 1912 et 133 tonnes en 1913 avant que les exportations ne chutent à 15 tonnes en 1921, puis à 13 tonnes en 1923¹⁰³¹. La France absorbe la quasi-totalité du benjoin Siam et une partie de la production de benjoin Sumatra, soit environ 68 tonnes en 1920¹⁰³². Alors que le prix d'achat au Laos est de 14-15 francs le kilo, le prix de vente en France atteint entre 25 et 40 francs le kilo, d'où un intérêt majeur pour ce produit de grande valeur¹⁰³³.

Hormis ces principales matières premières naturelles, l'Indochine exporte également des bois odorants. Dans les années 1920, 40 à 60 tonnes d'essence de santal rouge, de bois de rose, de cannelier, etc. sont extraites des forêts indochinoises. En 1926, les volumes atteignent le chiffre exceptionnel de 151 tonnes dont 87 tonnes sont destinées à la métropole. Dans les années 1930, cette production chute drastiquement et se stabilise autour de 100 kilos par an¹⁰³⁴.

Le cajeput, *Melaleuca Lencadendron L.*, dont l'huile essentielle est extraite des feuilles, pousse sur le littoral du golfe de Siam jusqu'au Nord-Annam et à Camau en Cochinchine¹⁰³⁵. De même, la cardamome utilisée comme condiment et comme plante médicinale mais aussi en parfumerie, dont l'huile essentielle est obtenue à partir des graines¹⁰³⁶, est exploitée au Cambodge. La colonie produit ainsi entre 325 et 435 tonnes de cardamome annuellement.¹⁰³⁷ Elle est encadrée par une réglementation spéciale : elle est vendue aux enchères périodiquement uniquement sur le marché de Phnom Penh¹⁰³⁸. Enfin, au Tonkin, les ingénieurs agronomes identifient l'existence d'un musc dénommé Tonkin qui se rapproche du musc chinois appelé musc véritable¹⁰³⁹ qui vit dans les provinces chinoises du Sichuan et du

¹⁰³⁰ *Ibid.*

¹⁰³¹ *Ibid.*

¹⁰³² CHEVALIER Auguste, « L'origine du Benjoin d'Indochine », *art.cit.*, p. 73.

¹⁰³³ *Ibid.*

¹⁰³⁴ ANONYME, « Industrie et commerce des essences et des parfums d'Indochine », *art.cit.*, p. 128.

¹⁰³⁵ ANONYME, « Industrie et commerce des essences et des parfums d'Indochine », *art.cit.*, p. 124.

¹⁰³⁶ CARDOT J., « Les principaux produits d'exportation de l'Indochine », *Les Parfums de France*, n° 101, juillet 1931, pp. 220-230, p. 227.

¹⁰³⁷ CARDOT J., « Les principaux produits d'exportation de l'Indochine », *art.cit.*, p. 230.

¹⁰³⁸ CARDOT J., « Les principaux produits d'exportation de l'Indochine », *art.cit.*, p. 228.

¹⁰³⁹ Le musc est la glande surrénale d'un petit chevrotin du même nom, dont le parfum est extrêmement fort, utilisé principalement dans les compositions pour son pouvoir fixateur. Pour autant, la chasse de l'animal ne se perpétue pas après les années 1930-1940 pour plusieurs raisons. D'une part, la découverte de la synthèse du musc, la muscone qui réduit les besoins en matière première animale ; d'autre part, la réticence des consommateurs à employer cette essence, qui implique la mort du chevrotin, considérée comme particulièrement barbare alors même que la population de musc en Chine a pratiquement disparue. Les tentatives d'élevages du musc pour pallier ce problème ont toutes été soldées par un échec, le musc en captivité ne sécrétant pas cette glande.

Yunnan où les Établissements Antoine Chiris créent un comptoir¹⁰⁴⁰. Le vétiver, le camphrier, le pamplemousse et la verveine font également l'objet de petits essais de distillation¹⁰⁴¹. Le camphrier est néanmoins rapidement abandonné : 2 kilos d'essences sont produites en 1913 puis 52 kilos en 1914 avant l'interdiction par les autorités de la coupe des camphriers¹⁰⁴² à cause du danger de disparition de cette espèce. La verveine connaît un essor certain dans les années 1920, avant, elle aussi, de péricliter : de 46 tonnes d'essences en 1928, les exportations de l'Indochine passe à 10 tonnes en 1930¹⁰⁴³.

Les parfumeurs français trouvent en Indochine des ressources précieuses que vient compléter la production des Indes néerlandaises. La citronnelle et le cajepout sont les plus importantes essences produites dans la colonie hollandaise. La production de la première oscille entre 1 315 tonnes en 1927 et 893 tonnes en 1931, tandis que la seconde atteint 138 tonnes en 1928, avant de chuter à 69 tonnes en 1931¹⁰⁴⁴. Les Indes néerlandaises produisent également des essences d'importance secondaire en volume : l'huile essentielle de cananga, dont les tonnages décroissent progressivement de 17 tonnes en 1927 à 9 tonnes en 1931 ; l'essence de patchouli qui, au contraire croît de 1.7 tonnes en 1927 à 5.3 tonnes en 1931 et quelques centaines de kilos en moyenne pour le lemongrass, le palma-rosa et le vétiver¹⁰⁴⁵.

La citronnelle est cultivée principalement à Java et sa qualité est considérée comme supérieure à celle de Ceylan¹⁰⁴⁶. En Indonésie, en 1925, 116 plantations exploitent cette essence sur une superficie de 19 114 hectares. Java représente, à elle seule, 12 438 hectares soit 95% de la production de la colonie¹⁰⁴⁷. Les Indes néerlandaises sont également le principal foyer de production de patchouli au monde avec la Malaisie. Elles exportent à la fois des feuilles et de l'essence de patchouli. Il est cultivé principalement à Java et à Sumatra dans la région d'Atjeh¹⁰⁴⁸. Les feuilles sont destinées à la Hollande, l'Allemagne, Penang et Singapour tandis que l'essence est exportée en France, Allemagne, Hollande et Japon¹⁰⁴⁹. La distillation de l'essence de cananga, d'abord testée par des Européens dans l'île de Bourou est transférée par la suite aux mains des cultivateurs de l'île. Cette culture est également

¹⁰⁴⁰ ANONYME, « Industrie et commerce des essences et des parfums d'Indochine », *art.cit.*, p. 132.

¹⁰⁴¹ ANONYME, « Industrie et commerce des essences et des parfums d'Indochine », *art.cit.*, p. 126.

¹⁰⁴² ANONYME, « Le camphrier au Tonkin », *La Parfumerie Moderne*, n° 11, novembre 1921, p. 236.

¹⁰⁴³ MAUNIER Élie, *Les plantes à parfums des colonies françaises*, *art.cit.*, p. 71.

¹⁰⁴⁴ C.C., « Les exportations d'huiles essentielles des Indes néerlandaises », *La Parfumerie Moderne*, n° 1, janvier 1933, p. 35-37, p. 37.

¹⁰⁴⁵ *Ibid.*

¹⁰⁴⁶ ANONYME, « Les essences à parfum des Indes néerlandaises », *Les Parfums de France*, n° 52, juin 1927, pp. 172-179, p. 172.

¹⁰⁴⁷ ANONYME, « Les essences à parfum des Indes néerlandaises », *art.cit.*, p. 176.

¹⁰⁴⁸ C.C., « L'essence de patchouli à Atjeh », *La Parfumerie Moderne*, n° 7, juillet 1934, p. 337.

¹⁰⁴⁹ *Ibid.*

encouragée à Java par l'institut de biologie agricole d'Amani et le jardin d'essai des laboratoires de Buitenzorg¹⁰⁵⁰ qui accueillent également quelques champs de jasmin. Les plantations se concentrent alors dans les régions de Bantan à Sumatra et de Cheribon à Java¹⁰⁵¹.

L'Asie du Sud-est, qui compte pourtant peu d'unités de distillation appartenant à des industriels européens, représente cependant un des plus importants centres d'approvisionnement de la parfumerie française et grasse devant l'Afrique et les établissements d'Amérique et d'Océanie.

3. L'Amérique et l'Océanie.

D'autres points du monde localisés en Amérique et dans l'Océanie renferment également quelques centres de production. Hormis le Paraguay qui se spécialise dans l'huile essentielle de petit-grain¹⁰⁵² et le Mexique qui commercialise la quasi-totalité de ses vanilles aux États-Unis¹⁰⁵³, certaines colonies françaises comme la Guyane, Tahiti, la Guadeloupe et la Martinique s'intègrent, au cours du XX^e siècle dans le réseau mondial des producteurs de plantes à parfum, aromatiques et médicinales. La Guyane apporte, dès la fin du XIX^e siècle, le bois de rose en grande quantité ; la Martinique et la Guadeloupe produisent également quelques tonnes de vanillon, poivre, girofle, cannelle et muscade dans la première moitié du XX^e siècle et Tahiti se spécialise dans la préparation de la vanille durant la même période¹⁰⁵⁴. Peu de sources ont été conservées concernant ces implantations outre-mer secondaires et seuls quelques rares articles permettent d'appréhender l'évolution de ces aires de production.

La Guyane, bien qu'elle possède de nombreuses ressources en vanille, patchouli et lemongrass, n'exploite réellement que le bois de rose. Concurrente du Brésil¹⁰⁵⁵, sa production demeure néanmoins limitée par rapport aux importants volumes exportés depuis le territoire brésilien. De 32 tonnes avant 1926, l'exportation d'essence de bois de rose de Guyane culmine à 105 tonnes en 1926 avant d'accuser une baisse à 53 tonnes en 1927¹⁰⁵⁶. La Guyane se démarque alors de sa voisine en se spécialisant dans la distillation du bois de rose, sous l'impulsion des parfumeurs grasseois :

¹⁰⁵⁰ ANONYME, « Culture du *Cananga odorata* », *Les Parfums de France*, n° 46, décembre 1926, pp. 382-391, p. 388.

¹⁰⁵¹ ANONYME, « Les essences à parfum des Indes néerlandaises », *art.cit.*, p. 178.

¹⁰⁵² Le Paraguay exporte 26 tonnes d'essence de petit-grain en 1914 et 75 tonnes en 1925. ANONYME, « essence de petit-grain Paraguay », *La Parfumerie Moderne*, n° 3, mars 1929, p. 171.

¹⁰⁵³ PECOUT William, « La vanille de l'Océan Indien », *14^e Journée Internationale de Digne*, Digne-les-Bains, 31 août-2 septembre 1995, 55 p., p. 16.

¹⁰⁵⁴ MAUNIER Élie, *Les plantes à parfums des colonies françaises*, *art.cit.*, p. 108.

¹⁰⁵⁵ MAUNIER Élie, *Les plantes à parfums des colonies françaises*, *art.cit.*, p. 112.

¹⁰⁵⁶ MAUNIER Élie, *Les plantes à parfums des colonies françaises*, *art.cit.*, p. 112.

Alors qu'au début de l'utilisation de l'essence de Bois de Rose, les parfumeurs français se firent envoyer à Grasse le bois nécessaire à leur distillation, le produit devenant de plus en plus demandé, ils se rendirent compte de l'intérêt qu'ils auraient à traiter le Bois de la Colonie sans faire subir au prix de revient de leur essence, la charge d'un parcours inutile et coûteux. C'est ainsi que vers 1890, les concessions forestières des régions de Kaw, Sinnamary et d'Approuage voyaient drainer leurs Bois sur Cayenne où ils étaient vendus aux exportateurs, puis à quelques distillateurs sur place. Ces derniers après avoir fait de timides essais au moyen des alambics alors entre leurs mains, dans lesquels ils avaient coutume de distiller leurs cannes pour récolter le Tafia, comprirent rapidement de l'importance et augmentèrent petit à petit leur matériel de distillation en l'adaptant à ce nouveau produit¹⁰⁵⁷.

Si les colons français envisagent l'acclimatation de différentes espèces comme celle du citronnier ou du vétiver¹⁰⁵⁸, ces initiatives ne semblent pas aboutir tandis que d'autres essences disparaissent au cours du XIX^e siècle, c'est notamment le cas du giroflier. La colonisation de la Guyane, « terre d'or et d'aventurier », ne se prête en effet pas au modèle de colonisation agricole mis en œuvre en Afrique ou dans l'Océan Indien.

L'île de Tahiti, quant à elle, se spécialise dans la préparation de la vanille. Introduite en 1862, elle fait l'objet d'un rapide engouement et d'importantes exportations à partir du début du XX^e siècle. En 1919, la production culmine une première fois à 182 tonnes avant d'accuser une baisse progressive jusqu'en 1929 où elle ne représente plus que 50 tonnes. Elle repart à la hausse à partir de 1934 avec 102 tonnes exportées et culmine à nouveau à 206 tonnes en 1939¹⁰⁵⁹. Au cours de cette période, les autorités coloniales réglementent la cueillette, le transport, la préparation et l'exportation ce qui permet une revalorisation de la vanille tahitienne. Les prix, moins élevés que ceux pratiqués à l'île de La Réunion¹⁰⁶⁰, aident également la colonie à se positionner comme un centre de production complémentaire à ceux de l'Océan Indien.

La Guadeloupe produit quelques vanillons exploités en polyculture avec le café : de 12 tonnes en 1927, les exportations de vanillon ne dépassent pas 3 tonnes en 1929¹⁰⁶¹. Élie Maunier atteste également la présence de petites cultures de poivre, girofle, cannelle et muscade, mais ces dernières ne semblent pas donner lieu à des exportations¹⁰⁶². Enfin, la

¹⁰⁵⁷ POLINE J., « L'essence de bois de rose en Guyane : II. Le bois de rose et sa distillation », *Les Parfums de France*, n° 17, juin 1924, pp. 183-190, p. 188.

¹⁰⁵⁸ *Ibid.*

¹⁰⁵⁹ PECOUT William, « La vanille de l'Océan Indien », *ar.cit.*, p. 47.

¹⁰⁶⁰ MAUNIER Élie, *Les plantes à parfums des colonies françaises*, *art.cit.*, p. 108.

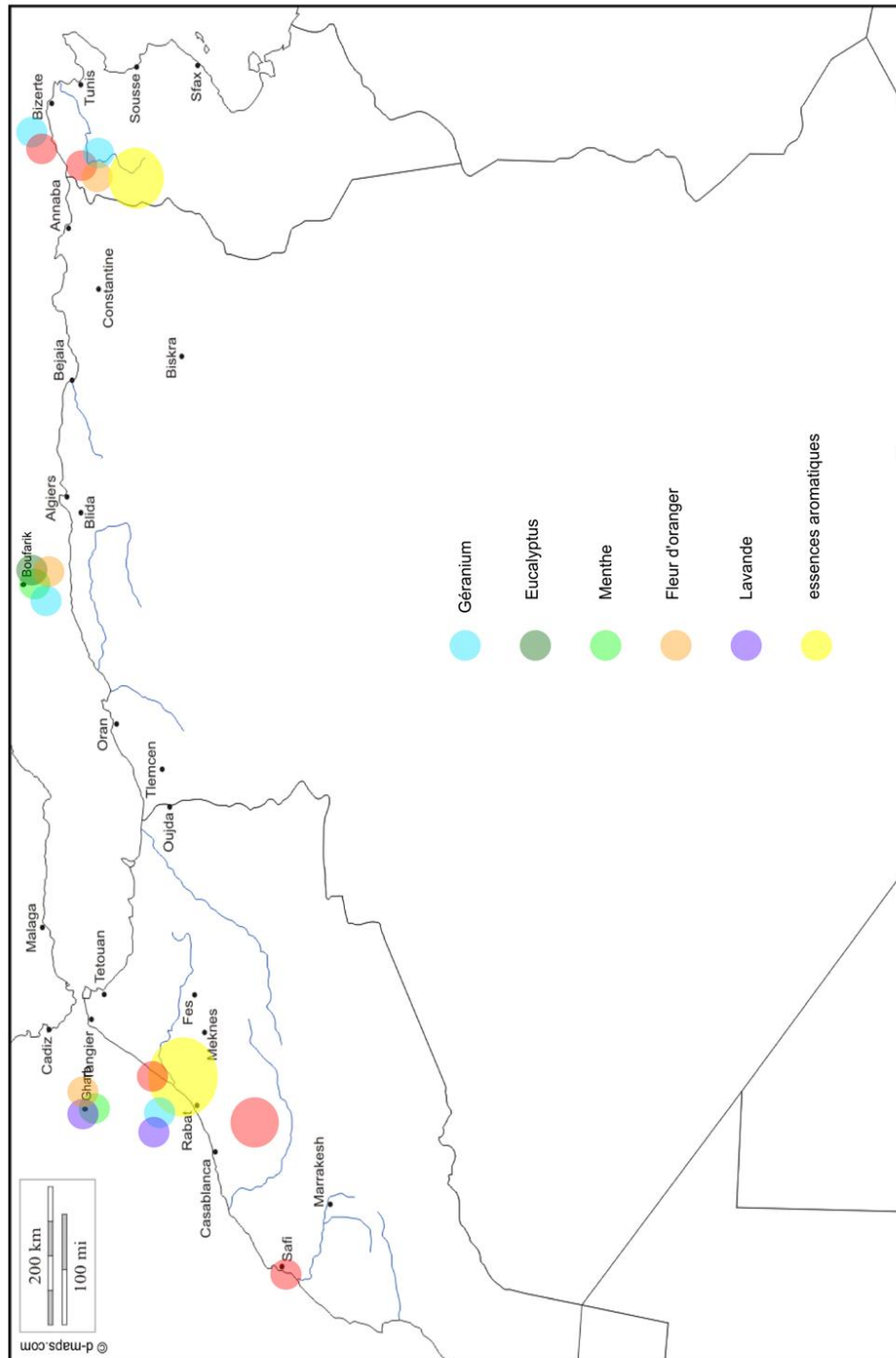
¹⁰⁶¹ MAUNIER Élie, *Les plantes à parfums des colonies françaises*, *art.cit.*, p. 109.

¹⁰⁶² *Ibid.*

Martinique exporte seulement de l'essence de lemongrass et quelques tonnes de racines de vétiver¹⁰⁶³.

¹⁰⁶³ MAUNIER Élie, *Les plantes à parfums des colonies françaises*, art.cit, p. 114.

*La répartition des ppam au Maghreb
dans la première moitié du XX^e siècle.*



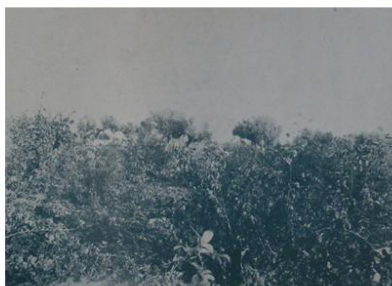
Carte établie à partir des données extraites de BATTANDIER J. A., « Les ressources aromatiques de l'Algérie », *La Parfumerie moderne*, n° 6, juin 1921, pp. 109-111; GATTEFOSSÉ Jean, « Le Maroc producteur », *La Parfumerie moderne*, n° 12, décembre 1938, pp. 499-505; ANONYME, « Sur la culture des plantes à parfum en Tunisie », *La Parfumerie moderne*, n° 11, novembre 1922, p. 228.

Figure 49 – La répartition des ppam au Maghreb dans la première moitié du XX^e siècle

La culture des ppam dans les colonies africaines dans la première moitié du XX^e siècle.



Récolte du Géranium. Photo Gouvernement Général de l'Algérie.



Défrichement de la concession Trantoul. Photo Trantoul.



M. Muller dans une plantation de Lavande au Maroc

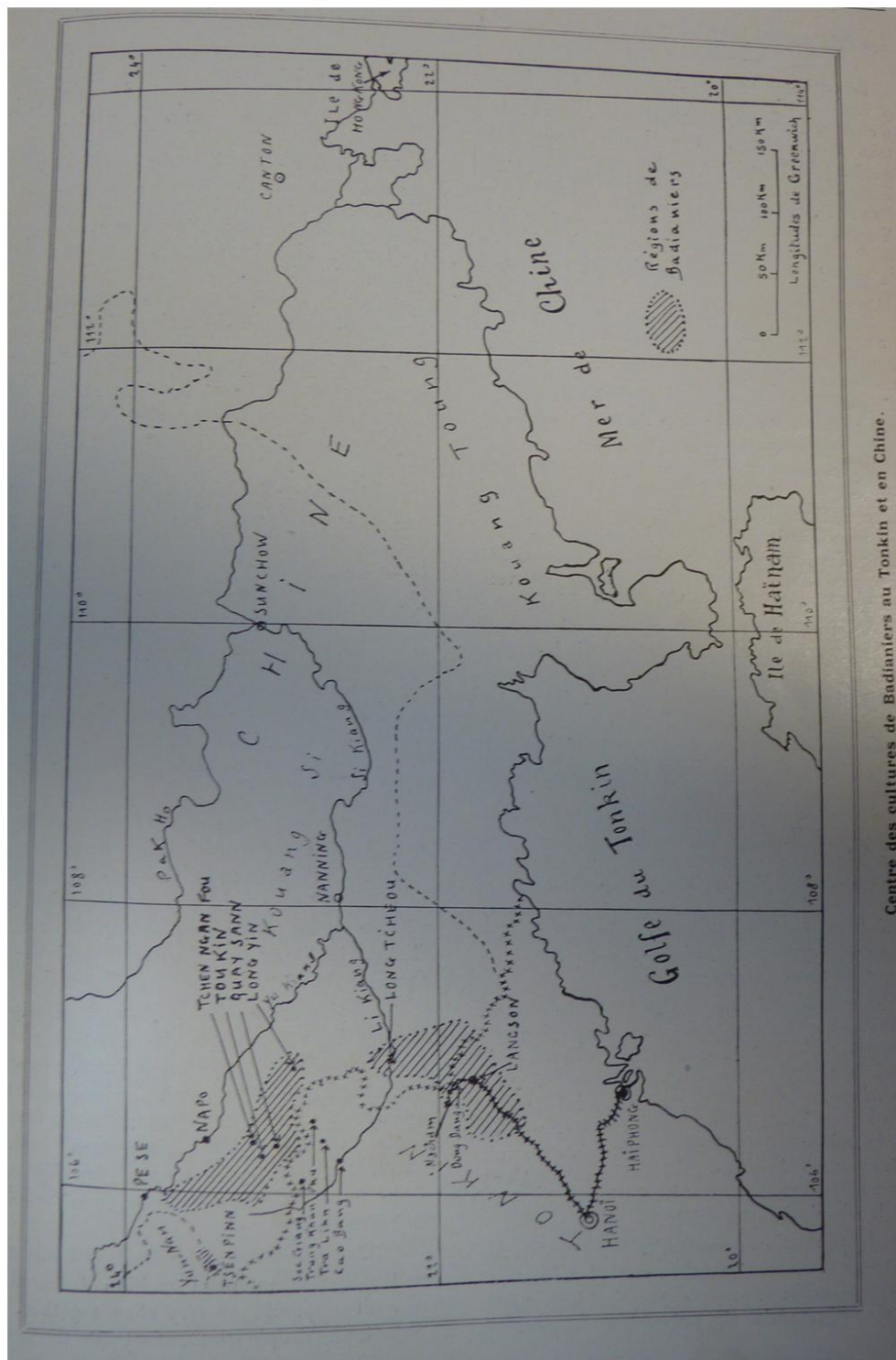
La presse spécialisée illustre ses articles relatifs à la culture des plantes à parfum au Maghreb et en Afrique équatoriale par des photographies prises par leurs agents. Elles montrent le plus souvent les cueilleurs et la végétation de ces pays. Il est également courant qu'elles représentent des scènes jugées typiques de la vie des autochtones. Selon des codes de représentation similaires aux photographies prises dans le bassin grassois, ces quatre prises de vue représentent la cueillette du géranium en Algérie, des plantes aromatiques en Tunisie, les travaux agricoles en Guinée, et Pierre Muller en compagnie d'un producteur de lavande au Maroc.

La première photographie fait découvrir au lecteur un champ de géranium qui semble s'étaler à perte de vue où travaillent, le dos courbé, des hommes et des femmes protégés par de larges chapeaux ou par un voile. La deuxième illustre des plantes aromatiques dans les campagnes tunisiennes dont la transformation occupe environ cinq cent distillateurs. La troisième dévoile les travaux de défrichement de la concession du pharmacien Trantoul qui est le premier européen à s'investir dans la culture de la citronnelle en Afrique équatoriale. La dernière photographie est prise dans les domaines de la coopérative des plantes à parfum du Maroc à laquelle le chimiste Pierre Muller apporte conseil et techniques. L'usine construite à Gharb est un modèle de perfectionnement et permet de transformer les cultures des agriculteurs alentour, leur fournir une rémunération « confortable », et assurer aux clients grassois un complément de matières premières naturelles à des prix relativement faibles.

1. Gouvernement général de l'Algérie, *Récolte du Géranium*. Photographie extraite de ANGLA Bernard, « L'essence de géranium en Algérie », *La Parfumerie moderne*, n° 12, décembre 1932, pp. 581-598, p. 583. 2. *Plante aromatique en Tunisie*. Photographie extraite de ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHRIS, « Etude sur la culture des plantes aromatiques en Tunisie », *Les Parfums de France*, n° 37, mars 1926, pp. 70-77, p. 77. 3. TRANTOUL, *Défrichement de la concession Trantoul*. Photographie extraite de JOLY R. L., « Culture et industrie des produits odorants en Afrique tropicale », *La Parfumerie moderne*, n° 12, décembre 1931, pp. 648-661, p. 649. 4. *M. Muller dans une plantation de lavande au Maroc*. Photographie extraite de MULLER Pierre, « Le géranium au Maroc », *La Parfumerie moderne*, n° 5, mai 1936, pp. 198-200, p. 199.

Figure 50 – La culture des ppam dans les colonies africaines dans la première moitié du XX^e siècle

L'exploitation de la badiane en Asie du Sud-est dans la première moitié du XX^e siècle.



Centre des cultures de Badianiers au Tonkin et en Chine.

Centres de cultures de badianiers au Tonkin et en Chine, carte extraite de RAIBAUDI, « La badiane », *Les Parfums de France*, n° 97, mars 1931, pp. 95-107, p. 97.

Figure 51 – L'exploitation de la badiane en Asie du Sud-est dans la première moitié du XX^e siècle

Les matières premières naturelles d'Asie.



Cymbopogon citratus couramment appelée citronnelle, verveine des Indes ou lemongrass, est une plante herbacée tropicale. Les botanistes n'ont pu déterminer le territoire d'origine de cette espèce. Elle est surtout cultivée en Asie du Sud-est, au nord de l'Afrique et en Amérique du sud. Elle est l'essence la plus produite dans le monde du fait de son action répulsive et insecticide. Elle est aussi utilisée dans l'alimentation et dans les parfums.



Illicium verum couramment appelée badianier chinois est un arbre à épice qui produit l'anis étoilé ou la badiane. Originnaire d'Asie du sud-est, elle est introduite en Europe par Marco Polo au cours de ses voyages. L'anis étoilé est utilisé dans la composition de liqueurs et de remèdes médicaux. Il remplace, dans la première moitié du XX^e siècle, « l'anis vert d'antan » et connaît un réel succès grâce au Pastis suite à l'interdiction de l'absinthe.



Le *Styrax tonkinensis* est originaire d'Indochine et le *styrax benzoin* est originaire d'Indonésie. D'autres *styrax* proviennent d'Europe et du Proche-Orient. La résine de ces arbres est appelée benjoin ou parfois jaoui et autrefois storax. Dans la première moitié du XX^e siècle les industriels s'approvisionnent principalement en Indochine et en Indonésie. Le premier étant distingué du second par l'appellation Benjoin Siam.



Pogostemon cablin, communément appelé patchouli est une plante tropicale de la famille des lamiales. Cette herbe aromatique peut dépasser un mètre de haut. L'huile essentielle obtenue à partir de ses feuilles est utilisée en pharmacologie et en parfumerie. Les parfumeurs affectionnent son odeur puissante à la fois boisée, terreuse, camphrée et même moisie, alors que la plante fraîche ne possède aucune odeur. Elle est très appréciée par la bourgeoisie de la fin du XIX^e siècle.



Le cerf porte-musc peuple l'Asie centrale. Entre le milieu du XIX^e et le milieu du XX^e siècle certaines espèces, en Chine et en Indochine, sont la proie des chasseurs. En effet, le musc est recherché pour sa glande abdominale très odorante qui se développe pendant la période du rut. Le musc est très utilisé en parfumerie comme fixateur et a entraîné, dans la première moitié du XX^e siècle, la quasi disparition de l'espèce. Elle est aujourd'hui protégée.

Figure 52 – Les matières premières naturelles d'Asie

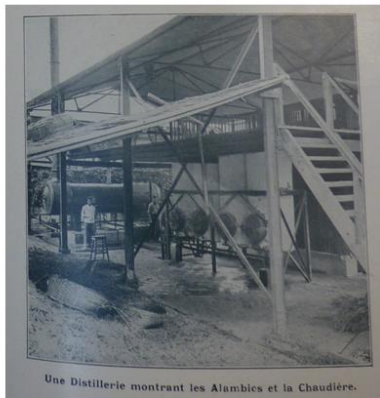
*La culture des ppam dans les colonies asiatiques
dans la première moitié du XX^e siècle.*



À l'image des cultures de plantes à parfum entreprises en Afrique, celles d'Asie du Sud-est sont également valorisées dans les articles relatifs aux productions exotiques. Les trois premières photographies illustrent : deux matières premières principales d'Indochine, le benjoin et la badiane, et le camphrier bien que son exploitation cesse dès le premier quart du XX^e siècle.

Les industriels grassois s'approvisionnent également dans la colonie des Indes néerlandaises où ils recherchent principalement la citronnelle. Les photographies ci-dessous montrent un champ de citronnelle et un exemple type de distillerie implantée sur l'île de Java. D'autres matières premières provenant de ces centres de production font ponctuellement l'objet de photographies dans les revues professionnelles comme le jasmin, l'ylang-ylang, etc.

1. *Triage du benjoin.* , Photographie extraite de DROUET Louis, « Le Benjoin d'Indo-chine », *Les Parfums de France*, n° 18, juillet-août 1924, pp. 209-215, p. 209. 2. *Camphrier. Province de Bac-Giang (Tonkin).* 3. *Badianiers.* Photographies extraites de ANONYME, « Industrie et commerce des essences et des parfums d'Indochine », *Les Parfums de France*, n° 87, mai 1930, pp. 120-132, p. 129, p. 123.



Une distillerie montrant les Alambics et la Chaudière.



Une plantation d'herbe de Citronnelle.

1. *Une distillerie montrant les alambics et la chaudière.* 2. *Une plantation d'herbe de citronnelle.* Photographies extraites de ANONYME, « Les essences à parfum des Indes néerlandaises », *Les Parfums de France*, n° 52, juin 1927, pp. 172-179,

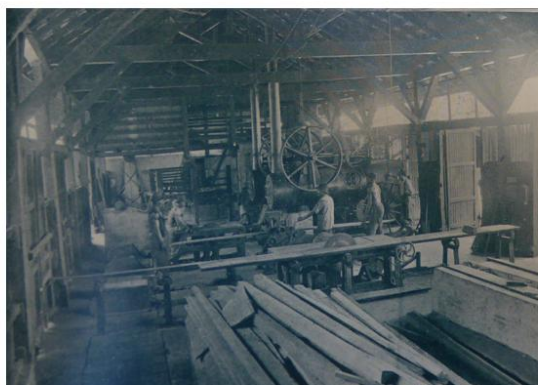
Figure 53 – La culture des ppam dans les colonies asiatiques dans la première moitié du XX^e siècle

La culture des ppam dans les colonies américaines dans la première moitié du XX^e siècle.



Usine de Bois de Rose à Simamary

Photo Parfums de France



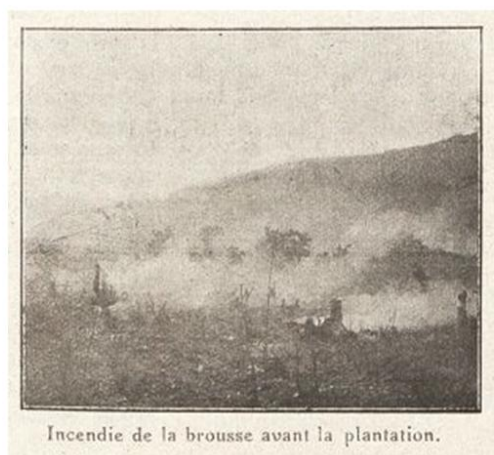
Si les photographies sont nombreuses concernant les usines d'extraction du bois de rose, dont voici trois exemples, celles relatives aux Antilles sont plus rares. En Guyane seuls les usines et leurs employés sont photographiés et révèlent la rusticité de la distillation du bois de rose. En Guadeloupe une seule photographie dans tout le corpus représente la préparation de la vanille et aucune autre plante à parfum cultivée dans cette île n'est illustrée. Un seul article concerne la Martinique dans *La Parfumerie Moderne* mais il présente une photographie du brûlis, seul témoignage visuel que nous avons trouvé sur cette technique.

1. *Usine de bois de rose à Simamary*, photographie extraite de RAIBAUDI, « Quelques notes sur le bois de rose en Guyane », *Les Parfums de France*, n° 97, mars 1931, pp. 73-78, p. 76. 2. *Intérieur d'usine à Cayenne*, photographie extraite de POLINE J., « L'essence de bois de rose en Guyane : I. « Conditions de vie et de travail en Guyane », *Les Parfums de France*, n° 18, juillet-août 1924, pp. 221-232, p. 223. 3. *Intérieur d'une distillerie sur le moyen Approuague*, photographie extraite de RAIBAUDI, « Quelques notes sur le bois de rose en Guyane », *Les Parfums de France*, n° 97, mars 1931, pp. 73-78, p. 78.



L'enseillage des Vanilles à la Guadeloupe

Photo Esch. A. CHIR



Incendie de la brousse avant la plantation.

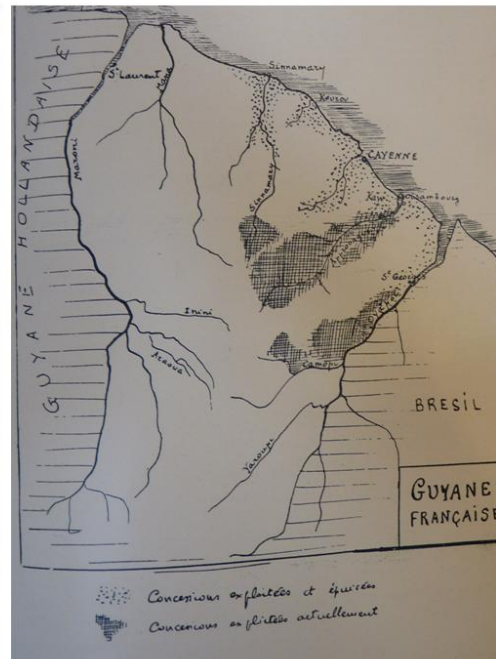
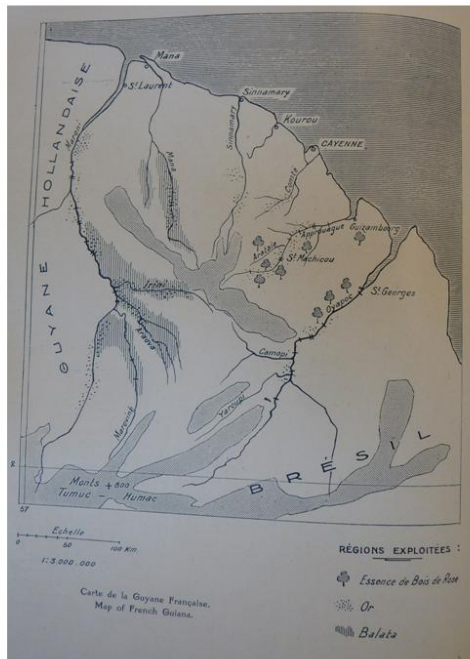
1. *L'enseillage des vanilles à la Guadeloupe*, photographie extraite de MEUNIER Paul, « La vanille », *Les parfums de France*, n° 97, mars 1931, pp. 84-94, p. 94. 2. *Incendie de la brousse avant la plantation*, photographie extraite de TOULOUSE S.M., « Les plantes aromatiques de la Martinique », *La parfumerie Moderne*, n° 7, juillet 1919, p. 122.

Figure 54 – La culture des ppam dans les colonies américaines dans la première moitié du XX^e siècle

Le bois de rose en Guyane dans la première moitié du XX^e siècle.



Le bois de rose est exploité dans la première moitié du XX^e siècle dans la forêt guyanaise et brésilienne. Les parfumeurs grasseois s’approvisionnent de manière préférentielle dans la colonie française. Les établissements implantés à Cayenne, Régina et Saint-Laurent envoient régulièrement des travailleurs miséreux et des bagnards s’enfoncer dans les terres pour y dépecer les arbres de balata et le bois de rose. Au début du XX^e siècle, les ingénieurs innovent en inventant des usines mobiles transportées sur bateau. En effet, le bois ne peut être acheminé vers les comptoirs que par les fleuves Maroni, Mana, Oyapock et Approuage. Une fois abattu, le bois est déchiqueté pour que les copeaux délivrent la précieuse essence. Il est distillé sur ces usines flottantes puis l’huile essentielle est transportée par canaux vers Cayenne où elle est affinée puis envoyée vers l’Europe ou les Etats-Unis. En l’espace d’un siècle, le bois de rose a quasiment disparu de la Guyane et il fait désormais l’objet d’une protection de l’Union Internationale pour la Conservation de la Nature.



POLINE J., « L’essence de bois de rose en Guyane : I. « Conditions de vie et de travail en Guyane », *Les Parfums de France*, n° 16, mai 1924, pp. 143-162, p. 144.

POLINE J., « L’essence de bois de rose en Guyane : II. Le bois de rose et sa distillation », *Les Parfums de France*, n° 17, juin 1924, pp. 183-190, p. 185.

Figure 55 – Le bois de rose en Guyane dans la première moitié du XX^e siècle

Les colonies françaises représentent une opportunité exceptionnelle pour la parfumerie française et grasse en termes d'approvisionnement en matières premières naturelles. Elles apportent, outre des matières premières méditerranéennes qui viennent compléter la production grasse, de nombreuses ressources tropicales qu'elles soient d'origines végétales ou animales. L'Océan Indien fournit la plus grande partie de cet approvisionnement, nous le verrons dans la partie suivante, secondé par l'Asie du Sud-est, l'Afrique puis par les divers établissements d'Amérique, des Antilles et de Tahiti. Bien que les volumes produits par ces centres de culture et de transformation soient très inégaux – la production malgache se compte en milliers de tonnes quand les exportations tunisiennes ne sont évaluées qu'à une vingtaine de tonnes annuelles – chacun d'entre eux est néanmoins nécessaire pour assouvir les besoins de la parfumerie grasse. Ainsi, plus qu'une concurrence entre ces différents pays, c'est la complémentarité de ces derniers et la trajectoire commune de cette filière qui se dégage de cette étude. En effet, comme nous l'avons vu dans le chapitre 1, malgré la croissance soutenue des produits de synthèse qui, de 1% à peine au début du XX^e siècle, représentent, en 1970, 85% des compositions¹⁰⁶⁴, l'augmentation de la demande en produits parfumés accroît tout de même les besoins en matières premières naturelles. Les produits de moindre qualité, le cananga, les vanilles altérées, les déchets du girofle, etc. trouvent également des débouchés dans des industries diverses : ainsi le cananga est largement employé en savonnerie quand l'ylang-ylang est entièrement consacré à la parfumerie de luxe ; les vanilles de moindre qualité sont absorbées par Grasse pour obtenir des infusions tandis que les déchets du girofle sont utilisés dans la confection de cigarettes aromatisées en Indonésie à partir des années 1930. Dans cette nouvelle répartition des aires de culture de plantes à parfum, aromatiques et médicinales, Grasse joue un rôle de premier ordre en tant qu'initiateur, accompagnateur et débouché commercial. Parmi les industriels de la « Capitale des parfums » investis dans les colonies, les Établissements Antoine Chiris font office de précurseur et de leader incontestable jusqu'en 1968.

¹⁰⁶⁴ PEYRON Louis, « Un siècle de production de plantes à parfum dans le Sud-est de la France, 1889-1989 », 8^e *Journée Internationale des Huiles Essentielles*, Dignes-les-Bains, Association pour la promotion des plantes à parfum, aromatiques e médicinales, 1989, pp. 1-35, p. 12.

Chapitre 3 : Les Établissements Antoine Chiris, la « plus coloniale » des entreprises grassoises (1768-1968).

À partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, plusieurs sociétés grassoises comme les Établissements Antoine Chiris, Roure-Bertrand, Robertet, Lautier, Vial ou encore Muraour ont, dans diverses colonies, envoyé des fondés de pouvoir ou implanté des domaines de production. Cette stratégie répond à plusieurs objectifs : pouvoir se fournir en matières premières naturelles indépendamment des cours et des fluctuations du marché, s'extraire en partie de la dépendance des intermédiaires et des producteurs ; exercer un moyen de pression sur les producteurs en menaçant de s'approvisionner ailleurs¹⁰⁶⁵ ou encore avoir accès à des terres et une main d'œuvre à moindre coût. Elle s'intègre aussi dans une vision particulière du rôle de l'industrie de la parfumerie qui doit participer à l'action colonisatrice de la France par la mise en valeur agricole et industrielle, source de stabilité économique pour ces nouveaux territoires français. Elle rejoint une attitude commune de patriotisme, de paternalisme et de progrès scientifique largement partagée par les parfumeurs grassois.

L'historiographie attachée aux parfumeries grassoises s'est peu intéressée à ces questions. Elles sont évoquées par Éliane Perrin dans son ouvrage consacré aux Établissements Antoine Chiris¹⁰⁶⁶, par Gabriel Benalloul¹⁰⁶⁷ ou par Pascale Alibert¹⁰⁶⁸ mais n'a jamais fait l'objet d'une étude spécifique. Ces implantations outre-mer sont d'ailleurs souvent simplement citées comme faire-valoir de l'importance mondiale de certaines parfumeries grassoises ou, au contraire, pour justifier la réduction des superficies cultivées en plantes à parfum dans le bassin grassois.

Régulièrement promus par des affiches promotionnelles éditées par les Établissements Chiris, les parcours de ces domaines sont néanmoins difficilement identifiables. Les archives privées des parfumeries grassoises sauvées par le Musée International de la Parfumerie au moment de leurs fermetures successives et déposées aux archives départementales contiennent principalement des documents commerciaux, des correspondances, des publicités et des livrets de présentation et de tarifs qui décrivent l'aval de la filière sur une période

¹⁰⁶⁵ SCHOR Ralph, « Le monde de la parfumerie grassoise d'après un roman populiste, *Le Cantique des cantiques* de Pierre Hamp », *Recherches Régionales*, 55^e année, n° 207, octobre-décembre 2014, pp. 46-55.

¹⁰⁶⁶ PERRIN Éliane, *La parfumerie à Grasse : ou l'exemplaire histoire de Chiris*, Paris, Édisud, 1987, 138 p.

¹⁰⁶⁷ BENALLOUL Gabriel, BUFFA Géraud, *Grasse, l'usine à parfums*, Lyon, Éditions Lieux dits, 2015, 176 p.

¹⁰⁶⁸ ALIBERT Pascale, *Contribution à l'histoire des parfums dans la ville de Grasse*, Thèse d'exercice en pharmacie, sous la direction de J. Julien, Université d'Aix-Marseille II, Faculté de Pharmacie, 1990, 200 p.

d'ailleurs postérieure, principalement à partir des années 1940¹⁰⁶⁹. Elles renferment néanmoins quelques documents épars qui témoignent des implantations des Établissements Antoine Chiris par le biais de contrats commerciaux établis avec des producteurs ou des filiales mais sans en décrire la trajectoire. Seules quelques archives du domaine Sainte-Marguerite en Algérie, créé par la société grasseuse témoignent encore du quotidien de ces centres de production¹⁰⁷⁰. Les Archives nationales d'outre-mer ont conservé les archives privées de la Société Coloniale de Bambao, filiale des Établissements Antoine Chiris aux Comores, sur laquelle nous reviendrons dans la troisième partie de cette thèse. Cependant, il n'existe pas de fonds similaire pour les autres pays où les Établissements Chiris ont créé des filiales. Le dépouillement des différents fonds d'archives communales, départementales, nationales et d'outre-mer n'a malheureusement pas permis d'identifier de sources relatives aux autres sociétés de matières premières naturelles grassoises présentes dans le monde comme Robertet, Lautier, Roure-Bertrand ou encore Muraour. Il en est de même pour les archives du syndicat des parfumeurs de Grasse. Cette pauvreté documentaire est pourtant compensée par les multiples publications d'ingénieurs, agronomes, botanistes et chimistes parues dans les revues spécialisées de la parfumerie. Les Établissements Chiris ont ainsi publié, à travers leur revue *Les Parfums de France*, des renseignements précieux qui permettent de retracer, dans ses grandes lignes, l'implantation de la société grasseuse dans le monde. La revue contient également de nombreuses sources iconographiques et publicitaires qui attestent et illustrent la présence de la société grasseuse dans les différentes zones de production. La singularité de cette entreprise fait ainsi l'objet d'ouvrages promotionnels rédigés par de personnalités reconnues par la profession et les milieux culturels¹⁰⁷¹.

À partir de la documentation réunie, il est en effet possible de reconstituer, en partie, les étapes d'implantation des Établissements Chiris dans le monde, la trajectoire des différents domaines de production et la complémentarité de ces derniers. Une première partie revient sur le parcours des dirigeants de la société grasseuse et sur l'« Empire » qu'ils ont créé selon l'expression de Gabriel Mazuyer. La seconde étudie de manière spécifique la première

¹⁰⁶⁹ La plupart de ces archives concernent la commercialisation des produits parfumés entre 1940 et 1970. BOTTARO Alain, « État des sources sur la parfumerie grasseuse aux archives départementales des Alpes-Maritimes », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 92, juin 2017, pp.307-322.

¹⁰⁷⁰ Arch. Dép. des Alpes-Maritimes, Domaine Sainte-Marguerite de l'entreprise Chiris à Boufarik, 173 J 0001, *Registre de comptabilité agricole*, 1898-1899 ; 173 J 0002, *Rapports journaliers*, 1902-1903 ; 173 J 0003, *Rapports journaliers*, 1927-1928 ; 173 J 0004, *Copies de lettres*, 1875-1878 ; 173 J 0005, *Copies de lettres*, mars 1900-juillet 1900 ; 173 J 0006, *Copies de lettres*, juillet 1900, octobre 1902 ; 173 J 0007, *Copies de lettres*, février 1903-décembre 1903.

¹⁰⁷¹ MAZUYER Gabriel, *Les Établissements Chiris dans le monde*, Grasse, Éd. Éts A. Chiris, 1931, 40 p. ; D'ARMAGNAC DEL CER M.L, *Les Chiris et leurs alliances*, Paris, Édition La Vieille France, 1960, 253 p.

implantation des Établissements Chiris outre-mer, en Algérie. Enfin, une dernière partie analyse la promotion et la valorisation de cette politique expansionniste à travers la publicité, le cinéma et un ouvrage promotionnel.

I. L'« Empire » des Chiris (1768-1968).

Les Établissements Antoine Chiris ont été fondés par Antoine Chiris en 1768. Ses descendants et successeurs ont chacun fait accroître le capital et la renommée de l'entreprise familiale. Selon une trajectoire historique particulière, la dynastie Chiris s'est imposée comme la plus importante famille à la tête d'une parfumerie grasse et a su tirer parti des innovations scientifiques et techniques comme des opportunités nouvelles offertes par la colonisation au cours des XIX^e et XX^e siècles. L'implantation progressive de la société dans divers pays étrangers – Italie, Bulgarie, Paraguay, Chine – et colonisés – Algérie, Océan Indien, Afrique équatoriale, Indochine, Guyane, etc. – en fait une des principales sociétés françaises exportatrices de matières premières naturelles. L'emprise des Chiris sur le commerce des plantes à parfums, aromatiques et médicinales dans le monde est telle que les agents de l'entreprise clament avec vigueur que le soleil ne se couche jamais sur l'Empire Chiris. Le sauvetage des archives de la société a permis de conserver plusieurs fonds relatifs à ces implantations locales et outre-mer. Les articles et les publicités de la revue *Les Parfums de France* mais aussi d'autres revues professionnelles, apportent des renseignements complémentaires sur le parcours de l'entreprise et de ses filiales. À partir de ces archives et de ces sources indirectes, cette première partie revient, d'une part, sur la dynastie Chiris et, d'autre part, sur ses implantations territoriales proprement dites.

1. Une dynastie de parfumeurs grasseois.

Perçu comme un précurseur, Antoine Chiris ouvre, à Grasse, en 1768, une fabrique d'essences aromatiques. Né en 1748, il est le fils de Jean-Anselme Chiris, maître boulanger à Mons et d'une Grasseoise, Marie Barbe, fille d'un marchand faiseur de peignes. Il se consacre tout d'abord au métier de boulanger hérité de son père. Il se marie en 1776 à Grasse avec Anne Mérignon, fille d'un marchand parfumeur¹⁰⁷². Du fait de cette union, il réoriente sa carrière vers le métier de parfumeur. Bien que des divergences existent entre les deux biographes de la famille concernant ses débuts¹⁰⁷³, ils se rejoignent sur plusieurs points. En 1767, Antoine entreprend un voyage à Paris. Avant d'atteindre la capitale, il passe par Beaucaire, Avignon, Aix-en-Provence. À son retour à Grasse en 1768, Antoine Chiris fonde officiellement son entreprise, fort de multiples contacts tant du côté des fournisseurs de

¹⁰⁷² RENOIR Nicole, *Une famille de parfumeurs grasseois : Les Chiris*, Étude pour le cercle de généalogie du pays Cannois, n° 59, 4^e trimestre, 2009, pp. 25-37, p. 26.

¹⁰⁷³ MAZUYER Gabriel, *Les Établissements Chiris dans le monde*, op.cit, p. 2 ; D'ARMAGNAC DEL CER M.L., *Les Chiris et leurs alliances*, Paris, Édition La Vieille France, 1960, 253 p., p. 53.

matières premières que de celui des clients potentiels. À partir de ses travaux sur la distillation, il crée des savonnets à la rose, bergamote et ambre, des pommades aux fleurs de rose, jonquille, jasmin, tubéreuse, cassie, des huiles parfumées, des eaux parfumées et des essences de rose, œillet, cannelle, néroli et lavande dans son atelier de parfumerie situé dans le centre de Grasse, place Neuve¹⁰⁷⁴. Son commerce est florissant. La Révolution française de 1789 n'altère que peu son commerce et celui de la parfumerie grasse en général. En effet, Grasse se rallie rapidement au nouvel ordre des choses, par sa composition sociale essentiellement bourgeoise et issue du négoce. Sous l'Empire, les affaires d'Antoine Chiris s'accroissent rapidement. Lorsque ce dernier s'éteint en 1831¹⁰⁷⁵ à l'âge de 83 ans, son fils Anselme, né le 3 septembre 1777, lui succède. C'est réellement avec l'action d'Anselme que commence l'expansion mondiale des Chiris :

Bien initié à la direction de l'entreprise, s'étant longuement donné la peine de s'en éclaircir, Anselme Chiris avait acquis une connaissance très relevée des marchés extérieurs : Provinces Rhénanes, Allemagne, Vienne, où les répercussions de la politique protectionniste et du système continental avaient peu touché l'activité grasse¹⁰⁷⁶.

La fin de l'Empire napoléonien et le régime de la Restauration ouvrent des opportunités nouvelles avec la réouverture du marché anglais. Anselme entreprend alors un voyage en Angleterre, élargissant à nouveau son champ d'action. À son retour, il entame des recherches dans le domaine de la composition et il s'intéresse de près aux premières études sur les huiles essentielles :

Peu après 1825, paraissent les premières études de Bonastre, de Pelouze, de Peligot, de Souberan, relatives aux Huiles essentielles – âge héroïque de la science des essences – Anselme Chiris sut s'intéresser à ces nouveautés et Jean-Baptiste Dumas fut de ses amis¹⁰⁷⁷.

L'atelier de la Cour Neuve devenu trop petit, il le transfère¹⁰⁷⁸ dans l'ancien couvent des Capucins, désaffecté depuis la Révolution. À côté de son négoce, il s'introduit également dans les milieux de la fonction publique. En 1835, il est nommé juge au tribunal de Commerce de

¹⁰⁷⁴ PERRIN Éliane, *La parfumerie à Grasse : ou l'exemplaire histoire de Chiris*, op.cit, p. 14.

¹⁰⁷⁵ La date de 1831 est avancée par Nicole Renoir, Gabriel Mazuyer et Éliane Perrin rapportent la date de 1816 mais cette dernière semble plutôt correspondre à la date à laquelle Anselme est introduit dans les affaires par son père. RENOIR Nicole, *Une famille de parfumeurs grasseois : Les Chiris*, art.cit, p. 26 ; MAZUYER Gabriel, *Les Établissements Antoine Chiris dans le monde*, op.cit, p. 4 ; PERRIN Éliane, *La parfumerie à Grasse : ou l'exemplaire histoire de Chiris*, op.cit, p. 15.

¹⁰⁷⁶ MAZUYER Gabriel, *Les Établissements Antoine Chiris dans le monde*, op.cit, p. 3.

¹⁰⁷⁷ *Ibid.*

¹⁰⁷⁸ Selon Nicole Renoir, Anselme est à l'initiative du transfert, Gabriel Mazuyer accrédite, quant à lui ce déplacement à Léopold en 1860. MAZUYER Gabriel, *Les Établissements Antoine Chiris dans le monde*, op.cit, p. 4 ; RENOIR Nicole, *Une famille de parfumeurs grasseois : Les Chiris*, art.cit, p. 26.

Grasse¹⁰⁷⁹. Anselme avait épousé Marie Levens en 1803 dont il eut un fils Léopold, né le 12 décembre 1811 à Grasse. Très rapidement, il associe celui-ci à toutes ses recherches. Lorsqu'Anselme décède à Grasse en 1842, Léopold succède tout naturellement à son père.

Celui-ci développe à nouveau les marchés extérieurs notamment en Russie où il rachète l'usine Rallet, comme nous l'avons développé dans le chapitre 2 de la première partie. Dans le même temps, à Grasse, Léopold Chiris doit faire face à des problèmes de production, de main d'œuvre, de moyens et d'espaces. En parallèle, dans les années 1850, de nombreuses découvertes en physique, en chimie et en mécanique modifient les procédés de fabrication. Dans ce contexte, Léopold décide d'étendre la production des plantes à parfum en Algérie, alors fraîchement colonisée sans pouvoir concrétiser son projet :

Léopold Chiris eut les premières vues sur les ressources en plantes à Parfums de l'Algérie, où le génie colonisateur français allait faire surgir un magnifique jardin¹⁰⁸⁰.

En effet, sa mort brutale, le 16 mai 1862, laisse la direction de l'entreprise à ses deux fils nés de son union avec Marie-Claire Isnard en 1839 : François Léon, plus connu sous le prénom de Léon, et Edmond.

Léon et Edmond se divisent le travail. Edmond se concentre tout d'abord sur le développement des marchés de l'Europe centrale. Il devient par la suite président du Tribunal de commerce de Grasse et chevalier de la Légion d'honneur¹⁰⁸¹. Il se consacre désormais entièrement à la fonction publique et il laisse son frère Léon à la tête de l'usine. La presse locale présente ce dernier comme un chef d'entreprise dynamique et ambitieux :

Léon Chiris est, dans toutes les acceptations du mot, un « homme d'action »¹⁰⁸².

Il reprend les projets d'extension de son père et implante des usines dans plusieurs colonies françaises. En 1865, les 800 hectares du domaine Sainte-Marguerite créé par son père à Boufarik, en Algérie, sont désormais couverts de géranium, de cassier, d'eucalyptus. Il y construit une usine de 3 000 m² dans le style arabe. Il continue à installer des exploitations outre-mer en Chine, au Laos, au Tonkin, à Madagascar, aux Comores, au Congo, etc. :

¹⁰⁷⁹ Sa position de juge est attribuée par ses pairs, selon Gabriel Mazuyer et Nicole Renoir, ou par ordonnance royale. MAZUYER Gabriel, *Les Établissements Antoine Chiris dans le monde*, *op.cit.*, p. 4; RENOIR Nicole, *Une famille de parfumeurs grasseois : Les Chiris*, *art.cit.*, p. 26 ; ANONYME, « Les Établissements Antoine Chiris », *Supplément à la Revue des Marques de la Parfumerie et de la Savonnerie*, n° 8, août 1928, p. 59.

¹⁰⁸⁰ MAZUYER Gabriel, *Les Établissements Antoine Chiris dans le monde*, *op.cit.*, p. 5.

¹⁰⁸¹ Anonyme, « Les Établissements Antoine Chiris », *art.cit.*, p. 59.

¹⁰⁸² *Ibid.*

Pour répondre aux débouchés qui suivent le développement des voies ferrées et des communications, le percement du canal de Suez, l'introduction du commerce européen en Chine, l'emprise française en Cochinchine et au Tonkin¹⁰⁸³.

À l'augmentation de la production de matières premières s'ajoute, comme nous l'avons vu dans le chapitre 1 de la Partie 1, l'utilisation des procédés d'extraction par solvants volatils après le rachat par Léon Chiris des brevets Massignon en 1894. Avec l'adoption de ce nouveau procédé, il adjoint au couvent des Capucins un atelier de production de 4 582 m² construit sur le modèle de l'usine de Boufarik, percé de baies mauresques, baptisé la Mosquée, permettant la ventilation intérieure des produits inflammables ou toxiques¹⁰⁸⁴. Elle est inaugurée en 1899. Nommé chevalier de la Légion d'honneur en août 1869 pour les progrès industriels qu'il a réalisés, Léon Chiris est promu officier à l'occasion de l'Exposition Universelle de 1889. En 1891, la reconnaissance publique des Établissements Antoine Chiris est confirmée par la réception organisée pour la reine Victoria qui visite l'usine Chiris et dîne à la villa St Georges, la propriété personnelle de Léon Chiris. Celui-ci, outre un grand industriel est devenu un représentant politique aguerr¹⁰⁸⁵. Comme nous l'avons abordé dans le chapitre 3 de la Partie 1, il devient alors, avec Alfred Borriglione, la personnalité politique la plus importante du département. Dans les années 1890, Léon Chiris initie son fils Georges à ses affaires et l'envoie à New-York avec son cousin Georges Vallois fonder une agence qui devient plus tard Antoine Chiris Company¹⁰⁸⁶. En 1899, Léon Chiris s'associe avec son fils. Un an après, en 1900, il meurt de maladie.

Grâce à une conjoncture économique favorable et au développement des produits de synthèse, l'industrie est prête à passer au stade de la production de masse. C'est dans ce contexte que Georges Chiris reprend la direction de l'entreprise, secondé par son cousin Georges Vallois qui occupe la fonction de chargé de pouvoir. En 1902, Il se marie avec Émilie Carnot-Cunisset, petite fille de l'ancien président¹⁰⁸⁷ Sadi Carnot. Ce dernier, député durant la même période que Léon Chiris (1874-1881) puis Président de la République, de

¹⁰⁸³ MAZUYER Gabriel, *Les Établissements Antoine Chiris dans le monde*, *op.cit.*, p. 5.

¹⁰⁸⁴ PEIRACHE Aurélie, « L'exemple architectural de la « Mosquée », usine Chiris », Séminaire *À la découverte du patrimoine industriel des parfumeries grassoises*, organisé par Xavier Daumalin, Grasse, le 18 février 2015.

¹⁰⁸⁵ Il est successivement conseiller municipal de Grasse et conseiller général de Saint Auban puis de Coursegoules. D'abord partisan de l'Empire, il adhère ensuite à la République. De 1874 à 1882, il est élu député. En janvier 1882, il brigue la fonction de sénateur des Alpes-Maritimes. Jusqu'en 1898 il sera réélu au renouvellement triennal de 1885 et 1894. COCOUAL Mathilde, « La famille Chiris : des industriels en politique, une politique d'industriels ? », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 92, pp. 177-191, p. 179.

¹⁰⁸⁶ ANONYME, « Les Établissements Antoine Chiris », *art.cit.*, p. 59.

¹⁰⁸⁷ ANONYME, « Mme Georges Chiris, femme du Conseiller général née Cunisset-Carnot et fille de Sadi Carnot, reçoit la légion d'honneur par le Ministère du Travail, de l'Hygiène et de la Prévoyance Sociale, pour son œuvre des tout-petits », *Le Petit Niçois*, 11 février 1927, 8 p., p. 3.

1887 à 1894, partageait avec Léon Chiris des idéaux politiques et une conception commune de l'avenir. La proximité de Sadi Carnot avec Léon Gambetta et Jules Ferry a d'ailleurs sans doute été utile à la politique internationale des Établissements Antoine Chiris et à la constitution d'un véritable empire colonial sur lequel, selon la tradition, « le soleil ne se couche jamais »¹⁰⁸⁸. Georges Chiris accroît ainsi l'Empire laissé par son père par l'achat de concessions et la création de compagnies dans les quatre coins du monde :

Georges Chiris élargit considérablement le champ d'action de la Maison. Jusque-là tributaire de Londres et de Hambourg pour de nombreuses matières premières aromatiques, Georges Chiris va les chercher lui-même dans les pays d'origine¹⁰⁸⁹.

Durant la guerre de 1914-1918, il utilise son usine pour produire de la poudre et du gaz de combat ou des produits pharmaceutiques¹⁰⁹⁰. Les plantations de la région souffrent du manque d'entretien, mais l'approvisionnement est désormais, en grande partie colonial :

La France, depuis 1880, devenue une puissante nation coloniale, il était naturellement dévolu à une grande industrie de transformation d'aller quérir ses matières premières partout d'abord où flotte le drapeau national. C'est l'honneur de Georges Chiris de s'être assigné un vaste programme colonial et de l'avoir réalisé avec cette ténacité patiente qu'il faut déployer aux affaires des tropiques¹⁰⁹¹.

Il ne délaisse pour autant pas la région grasseoise puisqu'il organise les domaines du Vignal, de l'Abadie, des Embrasques et de Puberclaire¹⁰⁹² destinés à produire de manière rationnelle des plantes à parfum et de compléter les achats effectués auprès des coopératives ou des commissionnaires. Il pratique également une politique de rachat active, comme en 1934, avec l'acquisition de la Société Pierre Dhumez ou Pilar Frères en 1938¹⁰⁹³. Tout comme ses prédécesseurs, il s'investit activement en politique :

Georges Chiris est élu, par ses concitoyens, Conseiller général des Alpes Maritimes et juge au tribunal de Grasse. Sa haute compétence le fait désigner comme Membre du Jury de la plupart des grandes Expositions et Membre du Conseil Supérieur des Colonies. Il est nommé à 25 ans, chevalier de la Légion d'Honneur¹⁰⁹⁴.

¹⁰⁸⁸ BUTTNER Denis, *L'Empire du parfum, la dynastie Chiris*, Manaba Films, France 3, 2007, 52' 07''.

¹⁰⁸⁹ ANONYME, « Les Établissements Antoine Chiris », *art.cit.*, p. 59.

¹⁰⁹⁰ RENOIR Nicole, *Une famille de parfumeurs grasseois : Les Chiris*, *art.cit.*, p. 27.

¹⁰⁹¹ MAZUYER Gabriel, *Les Établissements Antoine Chiris dans le monde*, *op.cit.*, p. 7.

¹⁰⁹² ANONYME, « Établissements Antoine Chiris à Grasse », *La Parfumerie Moderne*, n° 10, octobre 1925, pp. 238-240, p. 238.

¹⁰⁹³ RENOIR Nicole, *Une famille de parfumeurs grasseois : Les Chiris*, *art.cit.*, p. 28.

¹⁰⁹⁴ ANONYME, « Les Établissements Antoine Chiris », *art.cit.*, p. 238.

Si la Première Guerre mondiale n'a ralenti qu'un moment l'essor de la parfumerie, la Seconde bouleverse considérablement son économie. Isolée de ses pays producteurs notamment par les attaques italiennes en Afrique qui bloquent le canal de Suez, Grasse est également coupée de ses principaux clients que sont Paris, l'Europe Centrale, l'Angleterre et les États-Unis. En 1944, Georges Chiris est contraint de travailler pour l'occupant tandis que son fils, Léon-Antoine, futur héritier de l'usine, se met au service des alliés. Au sortir de la guerre tout doit être réorganisé. Georges Chiris reprend, comme avant-guerre, sa politique d'expansion. Il construit une nouvelle usine au Maroc dans la vallée du Dadès où il vit une partie de l'année. En 1953, il meurt à Marrakech laissant la direction à son fils Léon-Antoine.

Celui-ci est né en 1902. Il travaille principalement au Brésil où il organise des plantations et une société spécialisée dans la fabrication de produits aromatiques. Il crée également une usine en Argentine et des plantations au Brésil et en Inde¹⁰⁹⁵. À partir de 1954, il est dans l'obligation de réduire son train de vie luxueux du fait de la dégradation de ses affaires : la vétusté de l'outil de production, la gestion artisanale des stocks, des commandes et de la comptabilité mais aussi l'échec des plantations de patchouli au Brésil ont raison de la société grassoise. De plus, l'indépendance de l'Algérie touche les Établissements de plein fouet. L'usine de Boufarik est nationalisée en 1963 par le nouveau gouvernement algérien. À ce revers, s'ajoute la perte de l'ensemble des colonies françaises. En 1967, Léon Antoine vend la majeure partie de l'entreprise familiale au plus offrant, les Américains d'Universal Oil Products (UOP). Cette vente marque la fin de l'épopée Chiris.

2. « *Le soleil ne se couche jamais sur l'empire des Chiris* ».

Les Établissements Chiris ont très tôt fait appel à des territoires lointains et étrangers pour se fournir en plantes à parfum, aromatiques et médicinales mais ces apports demeurent anecdotiques jusqu'au XIX^e siècle. Au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, les zones d'approvisionnement des parfumeries grassoises s'étendent au Maghreb, en Afrique équatoriale, dans l'Océan Indien, en Asie du Sud-est, en Guyane, aux Antilles ou encore à Tahiti. Cette expansion, inédite dans le cas des sociétés grassoises, est valorisée par Gabriel Mazuyer en 1931 qui la qualifie comme « la plus coloniale des firmes de matières premières aromatiques » :

¹⁰⁹⁵ Arch. Dép. des Alpes-Maritimes, Fonds des Établissements Antoine Chiris, 032 J 0156, *AC SRL Argentine Buenos Aires*, 1951-1964 ; 032 J 0168, *AC Ltd Brésil Sao Paulo*, 1951-1967 ; *Indes Oriental Aromatic & Anil trading Company Bombay*, 1955.

On se permettra de signaler ici l'effort particulier des Établissements Antoine Chiris – la plus coloniale des firmes de matières premières aromatiques – dont on connaît les importants domaines de l'Algérie, les entreprises au Tonkin et au Laos, les exploitations aux Iles Comores, en Guyane, en Afrique équatoriale, les intérêts en Nouvelle-Calédonie, ensemble remarquable qui lui permet de présenter sa propre production des parfums de la France des cinq parties du monde¹⁰⁹⁶.

Entre le milieu du XIX^e siècle et le milieu du XX^e siècle, la société grasseoise a recours à deux modes d'approvisionnement : les contrats commerciaux signés avec différents producteurs dans le monde et les implantations propres, créées par l'achat de domaines et la création de filiales. Ces deux procédés sont concomitants et complémentaires et se retrouvent tant en France que dans les pays étrangers ou dans les territoires sous domination coloniale qu'elle soit française, néerlandaise ou anglaise. Au-delà du désir de contourner les intermédiaires jugés parfois peu fiables ou trop coûteux, la volonté des Établissements Antoine Chiris est d'augmenter ses possibilités d'approvisionnement tout en se protégeant de la volatilité des cours. Cette initiative s'intègre dans une conception économique verticale où l'entreprise assume l'intégralité des étapes de culture, de transformation, de conditionnement et de commercialisation des différentes matières premières naturelles. Cette trajectoire résulte de l'expérience réussie du domaine Sainte-Marguerite, à Boufarik, par Léopold ou Léon Chiris¹⁰⁹⁷ puis par ses successeurs. Si la date d'acquisition est sujette à caution, il est certain qu'en 1865, le domaine produit ses premières essences¹⁰⁹⁸. La bonne conduite de cette entreprise est permise par l'association des Établissements Antoine Chiris avec un colon local, Polycarpe Gros¹⁰⁹⁹. Léon Chiris poursuit les efforts de son père et il inaugure une usine moderne à Sainte-Marguerite qui servira de modèle quelques années plus tard à l'usine de Grasse¹¹⁰⁰. Le domaine connaît un essor remarquable jusqu'à la Seconde Guerre mondiale et il fait office d'exemple par l'organisation rationnelle des cultures de géranium, d'eucalyptus, etc. Nous reviendrons sur ce domaine particulier dans la partie suivante. Léon Chiris est aussi à l'origine de la création de filiales, à Londres et à New-York, et à la constitution d'un réseau d'agences à travers le monde. Comme nous l'avons abordé dans le chapitre 2 de la Partie 1, il est également, à l'origine de l'extension de la parfumerie en Russie.

¹⁰⁹⁶ MAZUYER Gabriel, « Les parfums de la France dans les cinq parties du monde », *Les Parfums de France*, n° 102, août 1931, p 249-252, p. 252.

¹⁰⁹⁷ Nous reviendrons sur la question de la date d'acquisition de ce domaine dans la partie II.

¹⁰⁹⁸ TRUMELET Corneille, *Bou-Farik : une page d'histoire de la colonisation algérienne*, Alger, A. Jourdan, 1887, 564 p., p. 357.

¹⁰⁹⁹ *Ibid.*

¹¹⁰⁰ PEIRACHE Aurélie, « L'exemple architectural de la « Mosquée », usine Chiris », Séminaire *À la découverte du patrimoine industriel des parfumeries grasseoises*, organisé par Xavier Daumalin, Grasse, le 18 février 2015.

Léon Chiris, qui tisse des relations privilégiées avec le lobby colonialiste de la fin du XIX^e siècle, initie rapidement son fils Georges à son affaire. Entre 1900 et 1939, ce dernier multiplie les implantations en France, Europe et outre-mer, comme le nombre de contrats commerciaux avec des coopératives, des sociétés, des producteurs mais également avec ses propres filiales. Il colonise progressivement, au sens premier du terme, de nombreux territoires en Afrique, en Asie, en Océanie et dans l’Océan Indien. Georges Chiris est ainsi à l’origine de la création de la Société Coloniale de Bambao située dans l’archipel des Comores¹¹⁰¹. Comme en Algérie, elle résulte de l’association des Établissements Antoine Chiris avec deux colons d’Anjouan, Gouin et Regoin, en 1907¹¹⁰². Cette première introduction dans l’Océan Indien est poursuivie par la création, dans les années 1920, des Comptoirs Coloniaux Chiris, filiale d’exportation de matières premières naturelles pour La Réunion, la Guyane et Madagascar, puis de la Société des Produits Aromatiques de l’Océan Indien à Madagascar et dépendances¹¹⁰³. Ces filiales se consacrent à divers produits notamment l’ylang-ylang – dont elles monopolisent 60% de la production mondiale¹¹⁰⁴ – la vanille – pour laquelle les deux filiales constituent le leader régional alors même que l’Océan Indien fournit 90% de l’offre mondiale – mais aussi de nombreuses autres matières premières naturelles comme le géranium, giroflier, cannelier, bois odorants, essences locales, etc. sur lesquelles nous reviendrons dans les deux derniers chapitres de cette thèse.

Dans la décennie 1900-1910, Georges Chiris achète trois domaines en Italie : à Vigone, dans le Piémont pour la menthe, la mousse de chêne, l’iris et la bergamote et deux dans le sud de l’Italie, à Messine et à Regio de Calabre sous la direction de la Société Industrielle et Agricole Méridionale pour l’exploitation des hespéridés – citron, petit-grain, bergamote, mandarine et cédrat –¹¹⁰⁵ Dans le même temps, les Établissements Chiris acquiert également un domaine en Bulgarie, dans la Vallée des roses¹¹⁰⁶.

Dans les années 1920, en Afrique, les Établissements Antoine Chiris créent deux filiales, une en Guinée et au Congo, la société coloniale de la Ouaka, qui cultive principalement la citronnelle et l’orange Portugal ; et une en Tanzanie, la société de la Nyaza, qui se spécialise dans la culture du géranium¹¹⁰⁷. Au Maghreb, l’entreprise étend également

¹¹⁰¹ Arch. Nat. D’Outre-mer, 151 AQ, Fonds Société Comores Bambao, 1920-1969.

¹¹⁰² *Ibid.*

¹¹⁰³ Arch. Dép. des Alpes-Maritimes, 032 J 0164, *Statuts de la société des Comptoirs coloniaux Chiris*, 1900.

¹¹⁰⁴ AIMARD Philippe, *Vanille, la route bourbon*, Paris, Carnet de Voyage, 286 p., p. 96.

¹¹⁰⁵ ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHRIS, « Carte promotionnelle », *Les Parfums de France*, n° 95, janvier 1931,

n.p.

¹¹⁰⁶ *Ibid.*

¹¹⁰⁷ *Ibid.*

son influence par la création d'un domaine à Sousse, en Tunisie, qui cultive essentiellement des matières premières aromatiques¹¹⁰⁸.

En Asie, depuis les années 1910, un agent des Établissements Chiris, M. Jullien, est présent en Indochine¹¹⁰⁹ qui permet, dans les années 1920, d'installer une unité de distillation à Chapa-Lao-Kay, au Tonkin tandis qu'une filiale est créée en Chine, la société française du Haut Yang-Tsé, destinée à transporter la badiane, le benjoin, le musc et une foule d'autres produits comme les gommes ou le caoutchouc pour le compte des Établissements Chiris mais aussi d'autres industriels¹¹¹⁰. Dans les années 1920 également, dans les Indes néerlandaises, à Surabaya, en accord avec le gouvernement colonial, Georges Chiris implante un domaine dédié à la culture de la citronnelle et du patchouli¹¹¹¹.

À Cayenne, en 1914, Georges Chiris s'attache les services d'un fondé de pouvoir : Jean Galmot¹¹¹². Ce dernier est auparavant journaliste au *Petit Niçois*, grâce auquel il entre en contact avec Georges Chiris. Il est chargé d'assurer l'importation du bois de rose mais surtout de l'essence de bois de rose qui est rapidement distillée sur place à l'initiative des ingénieurs des Établissements Antoine Chiris. La société grasse avait en effet obtenu, le 4 janvier 1914, quatre concessions de 1 650 hectares répartis dans les régions de Gabot, de la Comté et de Galibis¹¹¹³. Les Établissements Chiris, par l'intermédiaire de Jean Galmot, installent des comptoirs à Cayenne mais aussi à Saint-Laurent, Regina et Saint-Georges, par le biais desquels ils embauchent un grand nombre de travailleurs et de bagnards. Ces derniers surnomment communément le fondé de pouvoir « Papa Galmot » car il paie le prix juste de l'effort. Cependant, en 1915, il fonde sa propre société, les Établissements Galmot, ce qui entraîne un conflit ouvert avec les Établissements Chiris dont le procès retentissant fait écho dans la presse française¹¹¹⁴. Cette action en justice ne signifie pas le retrait des Chiris en Guyane puisqu'ils font appel à un nouveau chargé d'affaires et étendent encore leurs

¹¹⁰⁸ *Ibid.*

¹¹⁰⁹ DROUET Louis, « Le Benjoin d'Indo-chine », *Les Parfums de France*, n° 18, juillet-août 1924, pp. 209-215, p. 214.

¹¹¹⁰ Arch. Dép. des Alpes-Maritimes, Fonds des Établissements Antoine Chiris, 032 J 0164, *Chine, Congo, consitution de l'affaire, plan, déclaration d'immatriculation*, 1914-1948.

¹¹¹¹ Arch. Dép. des Alpes-Maritimes, Fonds des Établissements Antoine Chiris, 032 J 108, *Contrats commerciaux, Société des cultures industrielles à Soerabaya*, 1920.

¹¹¹² Jean Galmot (1879-1928) est un homme d'affaire, aventurier et écrivain français. Il fait fortune en Guyane. Après avoir été chargé de pouvoir pour le compte des Établissements Chiris il ouvre ses propres Établissements. Elu député de la Guyane en 1919, il est par la suite impliqué et emprisonné injustement pour escroquerie dans « l'Affaire des Rhums ». Il meurt en 1928, probablement empoisonné à l'arsenic. Blaise Cendrars, en 1930, en fait ainsi le premier personnage de son roman ; sorti sous forme de feuilleton, *Rhum, l'aventure de Jean Galmot* qui retrace son parcours. CENDRARS Blaise, *Rhum, l'aventure de Jean Galmot*, Paris, Grasset, 1930, 115 p.

¹¹¹³ ANONYME, « Avis de publication », *Journal officiel de la Guyane française*, 24 janvier 1914, p. 50.

¹¹¹⁴ LOISELET André, « L'affaire Chiris-Galmot », *Les Potins de Paris*, 4 septembre 1919, p. 17.

possessions dans la forêt guyanaise jusque dans les années 1930, date à laquelle le bois de rose tend à disparaître du fait de l'exploitation abusive des industriels tous confondus¹¹¹⁵.

Au Paraguay, l'entreprise implante un domaine destiné à la culture du bigaradier et un comptoir à Asuncion afin d'extraire l'essence de petit-grain¹¹¹⁶. Enfin, à Tahiti, un domaine est exclusivement réservé à la fécondation et à la préparation de la vanille¹¹¹⁷.

À partir de 1919, Georges Chiris applique aussi au niveau local les méthodes mises en œuvre de par le monde en organisant quatre domaines dans différentes communes du sud-est de la France pour la culture des plantes à parfum sur une surface d'environ 300 hectares¹¹¹⁸. Ces derniers sont répartis entre les régions de Grasse, de Cannes et des Basses-Alpes suivant les essences concernées, adaptés aux emplois de la traction animale ou mécanique et irrigués par la dérivation des sources disponibles¹¹¹⁹ ou par d'autres techniques expérimentales. Le domaine du Vignal, localisé dans la région de Grasse, près de Chateauneuf, couvre 52 hectares. Acquis en 1919, celui-ci était complètement abandonné au pâturage des bovins et au parcours des ovins¹¹²⁰. À partir de 1920, le domaine est entièrement défoncé en vue de la culture du rosier. Ainsi, entre 1920 et 1922, 200 000 rosiers à parfum y sont plantés, principalement de la variété *centifolia*¹¹²¹. Le domaine de l'Abadie à Cannes, d'une surface de 42 hectares, est acheté par Georges Chiris au printemps 1922, en vue de la culture du jasmin¹¹²², mais également celle du géranium, du basilic, de la camomille, de l'anis, de la coriandre et de la verveine. Dans son voisinage immédiat, 11 hectares de menthe forment le domaine des Embrasques¹¹²³. Le dernier domaine que nous avons déjà évoqué dans le premier chapitre de cette partie, est celui de Puberclaire à Allemagne dans les Basses-Alpes. Il constitue, par sa superficie de 335 hectares dont 115 cultivables, le plus important domaine.

¹¹¹⁵ POLINE J., « L'essence de bois de rose en Guyane : II. Le bois de rose et sa distillation », *Les Parfums de France*, n° 17, juin 1924, pp. 183-190, p. 1885.

¹¹¹⁶ ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHRIS, « Carte promotionnelle », *art.cit*, n.p.

¹¹¹⁷ Arch. Dép. des Alpes-Maritimes, Fonds des Établissements Antoine Chiris, 032 J 0175, *Polynésie française, Société agricole de Mopéla Tahiti, Registre des procès-verbaux du Conseil d'Administration*, 1922-1928.

¹¹¹⁸ FAURE Jean, « Les cultures à parfums, les initiatives de Georges Chiris – Un exemple à suivre », *Les Parfums de France*, n° 83, janvier 1930, pp. 5-10, p. 5.

¹¹¹⁹ ANONYME, « Établissements Antoine Chiris à Grasse », *La Parfumerie Moderne*, n° 10, octobre 1925, pp. 238-240, p. 238.

¹¹²⁰ *Ibid.*

¹¹²¹ D'autres variétés sont également soumises à essais comme la rose damascena importée de Bulgarie et d'Égypte FAURE Jean, « Les cultures à parfums, les initiatives de Georges Chiris – Un exemple à suivre », *art.cit*, p. 6.

¹¹²² Environ un millier de plants pour cette année 1922. *Ibid.*

¹¹²³ ANONYME, « Établissements Antoine Chiris à Grasse », *art.cit*, p. 238.

Acquis en automne 1924, il est entièrement dédié à la culture industrialisée de la lavande et du lavandin¹¹²⁴.

Bien que la Seconde Guerre mondiale porte préjudice à l'affaire familiale, Georges Chiris et son fils, s'emploient à pérenniser cette extension de l'entreprise par la création de domaines au Maroc, au Brésil, en Argentine et en Inde¹¹²⁵.

Parallèlement à ces achats fonciers, les Établissements Chiris intensifient leurs partenariats avec des acteurs de la filière sous forme de contrats pour la plupart renouvelés périodiquement. Ainsi, la société grasse achète des essences à Lapierre et Cie à Asunción au Paraguay, à partir de 1913 ; à la société coopérative des producteurs d'essences à parfum à Boufarik, en 1923 ; à G. Conrad à Cayenne, en 1925 ; à Azgour et Hamza à Le Caire, dans les années 1920-1930 ; à Ham Partzoumian à Sofia, dans les années 1930 ; à Mazel à Nioumakélé dans l'île d'Anjouan, en 1935 ou encore à Bonacorssi en Sicile, en 1937. Ils passent également de nombreux contrats avec des producteurs français notamment Rocca, Tassy et Roux pour l'huile d'olive. La maison mère établit aussi des contrats avec ses filiales comme les Hespérides, les Comptoirs Coloniaux Chiris ou encore la Société des Cultures de Soerabaya¹¹²⁶.

Malheureusement, les sources disponibles concernant ces contrats comme les domaines agricoles sont rares. Les dates exactes de création et de cessation de ces filiales sont difficiles à établir tout comme les conditions de travail et le rythme de vie de leurs occupants. La singularité de chaque zone de production en termes de localisation, de climat, de démographie, de culture renvoie à chaque fois à des modes d'entreprenariat différents. L'Algérie mise à part, la plupart des implantations coloniales ne comportent que quelques colons français qui emploient de nombreux travailleurs locaux contre un salaire et une ration de riz et où s'applique strictement le système de l'indigénat. La distillation se fait au sein d'usines de fortune selon des modes rudimentaires et parfois ancestraux mais qui semble donner des rendements plus ou moins similaires aux meilleurs appareils comme nous l'avons vu dans le chapitre 1 de la Partie 1¹¹²⁷. Certaines exploitations coloniales, comme celle de la Guyane et de l'Indochine, font appel à des agents aguerris, qui connaissent parfaitement le

¹¹²⁴ DOMAINE AGRICOLE DES ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHRIS, « Le domaine de puberclaire – Allemagne », *Les Parfums de France*, n° 118, décembre 1932, pp. 335-339, p. 335.

¹¹²⁵ Arch. Dép. des Alpes-Maritimes, Fonds des Établissements Antoine Chiris, 032 J 0169, *Maroc Aromag Casablanca*, 1947-1966 ; 032 J 0159, *AC Ltd Brésil Sao Paulo*, 1951-1967 ; 032 J 0156, *AC SRL Argentine Buenos Aires*, 1951-1964 ; 032 J 0168, *Indes Oriental Aromatic & Anil trading Company Bombay*, 1955 ;

¹¹²⁶ Les noms de Soerabaya ou Surabaya sont employés à cette époque. Arch. Dép. des Alpes-Maritimes, Fonds des Établissements Antoine Chiris, 032 J 108, *Contrats commerciaux*, (1953-1968).

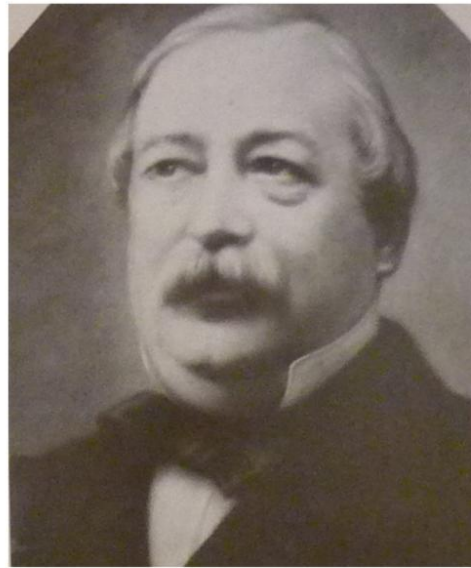
¹¹²⁷ P.M., « La distillation coloniale des huiles essentielles », *La Parfumerie Moderne*, n° 7, juillet 1924, pp. 129-141.

territoire, ses acteurs et sa langue. En effet, la forêt guyanaise est un territoire menaçant marqué, du fait de la présence des orpailleurs mais aussi des bagnards, par une forte insécurité tandis que les Indochinois et les Chinois sont hostiles à traiter avec les Européens. Au contraire, dans les pays étrangers, Italie, Bulgarie, Paraguay, la création de filiales repose bien souvent sur la coopération des Établissements Chiris avec des chimistes originaires de ces pays. Parmi ces implantations extraterritoriales, Sainte-Marguerite à Boufarik constitue un domaine à part, pensé comme une extension de Grasse au-delà de la Méditerranée et largement mobilisé dans les encarts publicitaires des Établissements Chiris.

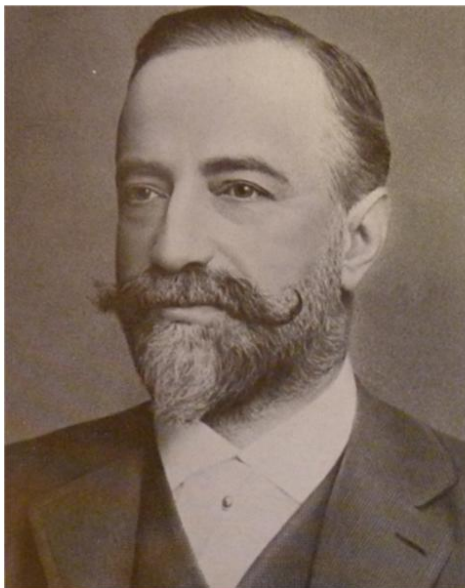
La dynastie Chiris (1768-1968).



Antoine CHIRIS (1748-1831)



Anselme CHIRIS (1777-1842)



Léon CHIRIS (1839-1900)



Georges CHIRIS (1872-1953)

Photographies extraites de PERRIN Éliane, *La parfumerie à Grasse : ou l'exemplaire histoire de Chiris*, Édisud, Paris, 1987, 138 p., p. 17

Figure 56 – La dynastie Chiris (1768-1968)

*Tableau des implantations
des Établissements Antoine Chiris.*

Continent	Pays	Statut	Localisation	Nom de la société ou compagnie	Année	Essences cultivées
Europe	France		Chateaufort de Grasse		1919	Rose centifolia, rose de Bulgarie, rose d'Égypte
			Cannes	Domaine de l'Abadie	1922	Jasmin, géranium, basilic, camomille, anis, coriandre, verveine
			Cannes	Domaine des Embrasques	1922	Menthe
			Allemagne, Basse-Alpes	Domaine de Pubercière	1924	Lavande, lavandin, blé, avoine, truffe
Europe	Italie		Vigone, Piémont		1900-1910	Menthe anglaise, mousse de chêne, Rhizome d'iris, Bergamote
			Stèle	Société industrielle et agricole méridionale	1900-1910	Citron, Petit-grain
			Reggio, Messine	Société industrielle et agricole méridionale	1900-1910	Hespérides (Bergamote, Orange, Citron, Mandarine), Cedrat
			Rahmanière		1900-1910	Rose de Bulgarie
Europe	Algérie	Colonie française	Boufarik	Domaine Ste Marguerite	1850	Fleur d'orange, Neroli, Petits-grains, Geranium, Cassie, Verveine, Menthe, Eucalyptus, Rhue
	Tunisie	Protectorat français	Sousse		?	Rose, jasmin, géranium rosat
Afrique	Congo	Colonie française		Société coloniale de la Ouata	1900-1910	Citronnelle
	Tanzanie	Colonie anglaise		Société de la Nyanza	1900-1910	Geranium
	Afrique équatoriale	Colonie française			env. 1950	orange douce
	Maroc	Protectorat français	Vallée du Dadès		1930	Rose
Océan Indien	Comores et Madagascar	Colonies françaises	Anjouan, Mayotte, Mohéli, Grande Comores		1907	Yang-ylang, Vanille, Citronnelle, Cannelle
	Ile Bourbon	Colonie française		Société de produits aromatiques de l'Océan Indien	env. 1907	Yang-ylang, Vetyver, Clou de girofle, Geranium, Cannelle
Asie	Indes néerlandaises	Colonie néerlandaise	Serabaya		?	Vanille, Vetyver, Geranium
	Cochinchine	Colonie française		Société de cultures industrielles	env. 1880	Citronnelle, patchouli
	Tonkin	Colonie française	HapHong, Langson, Sam Neua		env. 1880	Benjoin
	Chine	Colonie française	Ta-Tsien-Lou, Cheng-King, Shangai	Société française du Haut Yang-tse	env. 1880	Badiane, Anis étoilé
Amérique	Tahiti	Colonie française		Compagnie française de Tahiti	1900-1910	Musc
	Paraguay				1900-1910	Vanille
Amérique	Guyanne	Colonie française			?	Petit-grain
	Bresil		Cayenne, St Laurent, Regina, St Georges		env. 1909	Bois de rose, gomme balata
					env. 1950	Patchouli
	Argentine				env. 1950	?

Figure 57 – Tableau des implantations des Établissements Antoine Chiris

Évolution de la présence des Établissements Antoine Chiris dans le monde entre 1768 et 1968.

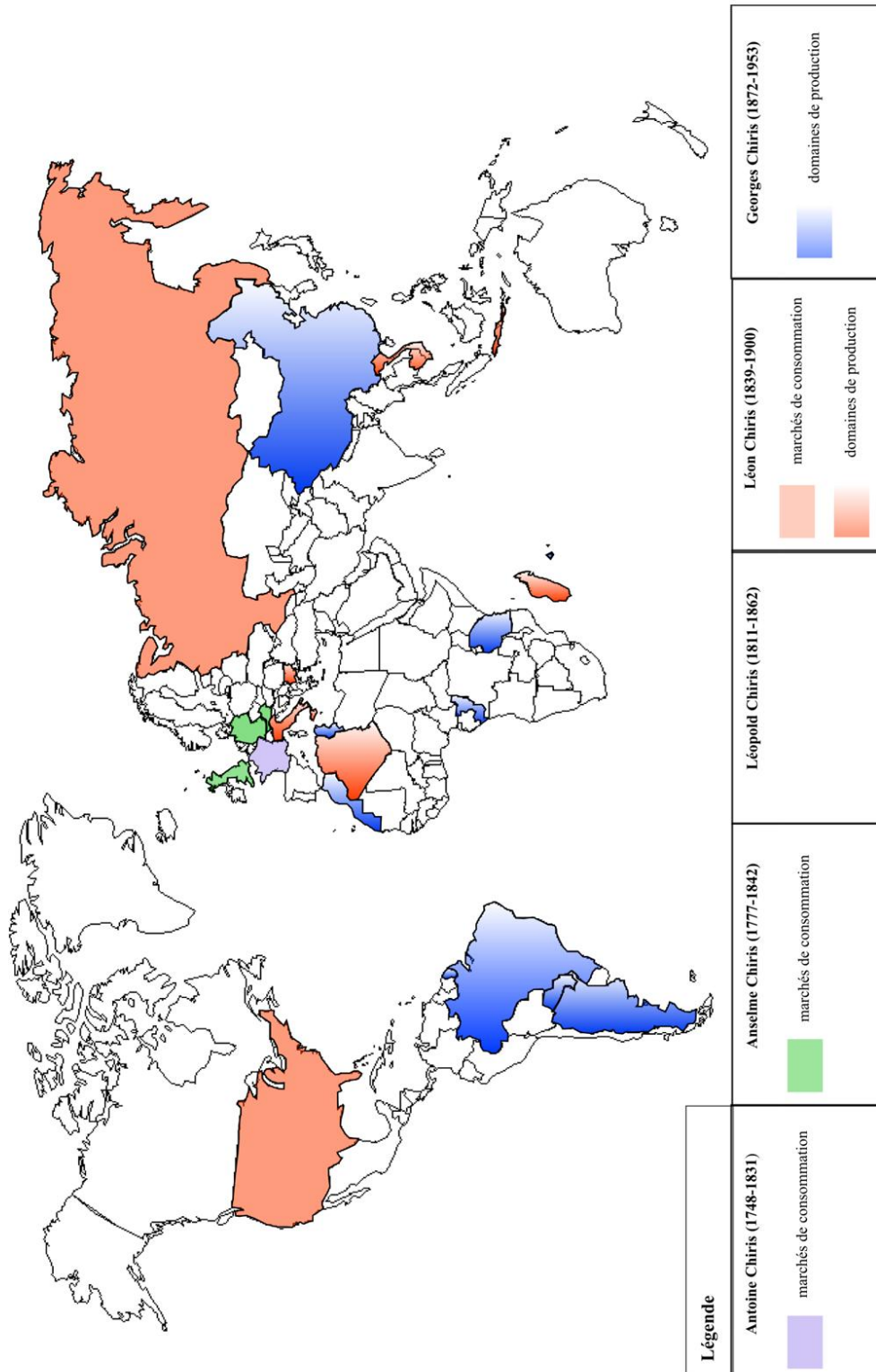


Figure 58 – Évolution de la présence des Établissements Antoine Chiris dans le monde entre 1768 et 1968

*Répartition des pays d'approvisionnement des
Établissements Antoine Chiris en matières premières naturelles
au milieu du XX^e siècle.*

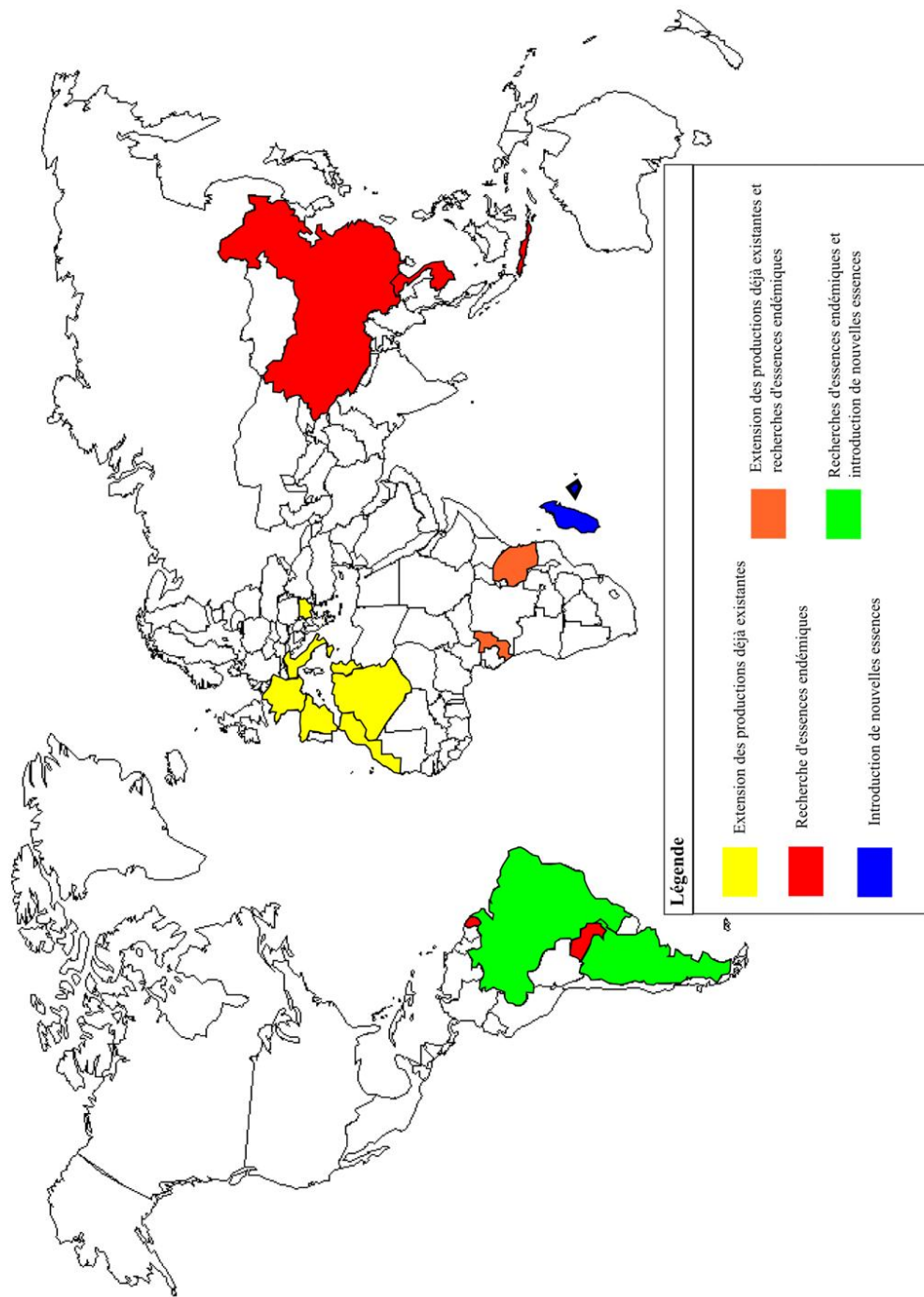
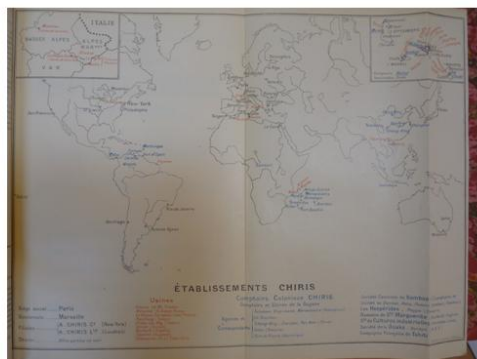
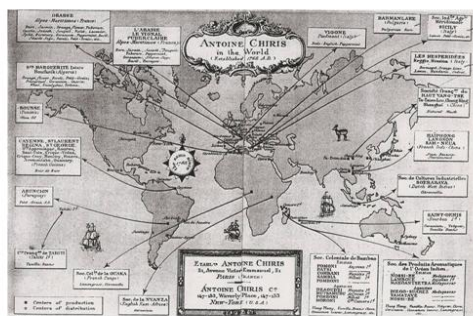


Figure 59 – Répartition des pays d’approvisionnement des Établissements Antoine Chiris en matières premières naturelles au milieu du XX^e siècle

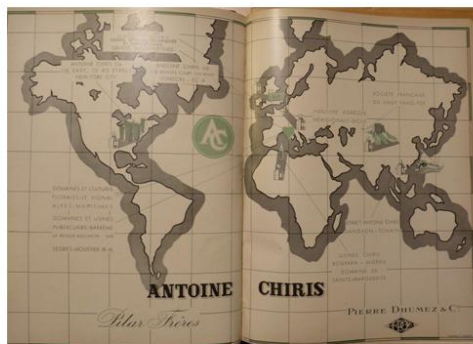
Les cartes promotionnelles des Etablissements Antoine Chiris durant l'entre-deux-guerres.



Cette première affiche promotionnelle date de 1924. Elle est publiée successivement dans le numéro 12 puis 13 de janvier et février. Sur une double page blanche un fond de carte est illustré par plusieurs points qui illustrent l'implantation de la société dans le monde. Dans le coin supérieur droit, une petite carte développe les implantations de l'archipel des Comores. D'une calligraphie simple, ces affiches sont par la suite déclinées de manière plus élégante.



Cette deuxième affiche, parue dans *La Revue des Marques de la Parfumerie et de la Savonnerie* en 1926 reprend les codes des cartes de 1924 de manière stylisée. Le nom de la société est mis en valeur par un encadré embrossé. Les implantations sont développées dans des encarts qui inventorient le nom des filiales ou des domaines ainsi que les plantes à parfum cultivées dans ces régions.



L'affiche ci-contre, également publiée dans *La Revue des Marques de la Parfumerie et de la Savonnerie*, propose une représentation nouvelle par le recours à la couleur. Cette version est simplifiée par rapport aux précédentes et suggère une composition plus artistique. La mention des domaines outre-mer passe au second plan et les détails iconographiques représentatifs de chaque continent se font plus nombreux.

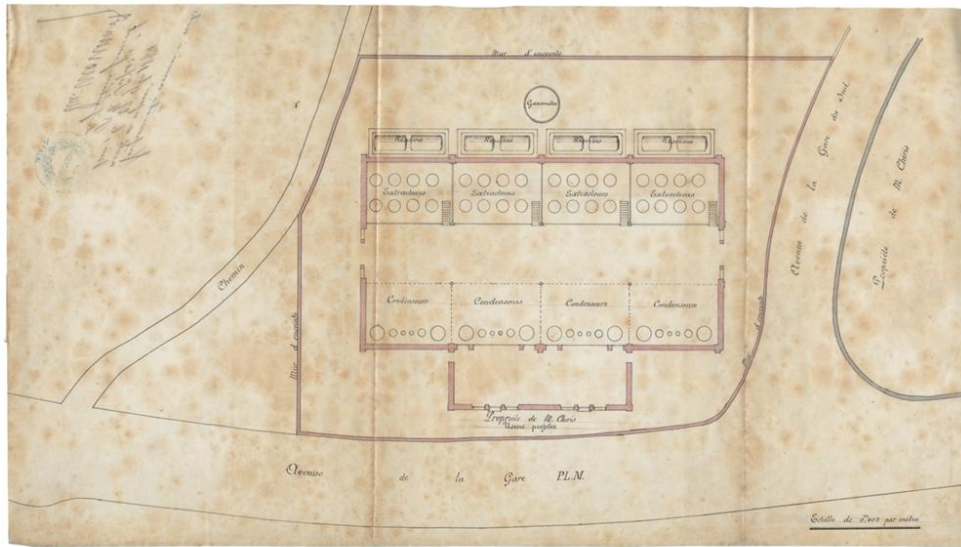


Ce dernier planisphère est paru dans le n° 1 de janvier 1931. Il reprend la carte de 1926 quasiment à l'identique, celle-ci est ici améliorée par l'usage de la couleur. Elle est également simplifiée puisque l'encart dédié à l'archipel des Comores disparaît de cette composition. Cette affiche paraît en même temps que l'ouvrage de Gabriel Mazuyer dans lequel Lucien Boucher retravaille ces planisphères de manière artistique.

1. LES ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHRIS, « Carte promotionnelle », *Les Parfums de France*, n° 12, n° 13, janvier 1924, février 1924, n.p. 2. LES ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHRIS, « Carte promotionnelle », *La Revue des Marques de la Parfumerie et de la Savonnerie*, n° 6, juin 1926, p. 328. 3. LES ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHRIS, « Carte promotionnelle », *La Revue des Marques de la Parfumerie et de la Savonnerie*, n° 12, décembre 1927, n.p. 4. LES ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHRIS, « Carte promotionnelle », *Les Parfums de France*, n° 96, février 1931, n.p.

Figure 60 – Les cartes promotionnelles des Établissements Antoine Chiris durant l'entre-deux-guerres

L'Usine Chiris.



L'usine des Établissements Antoine Chiris, construite en 1896, est emblématique de la ville de Grasse. Son architecture originale, inspirée de celle du domaine Sainte-Marguerite à Boufarik, explique pourquoi les habitants de Grasse l'ont surnommée « la Mosquée ». La salle principale, dont le plan est présenté ci-dessus, contient les extracteurs par solvants volatils. Ils sont placés les uns en face des autres de façon à rationaliser le processus de transformation. Le complexe comprend également une salle de distillation, un laboratoire, une salle de confection, des ateliers, etc. Idéalement située, à proximité de la gare, l'usine peut ainsi bénéficier d'approvisionnements réguliers provenant du bassin grassois et d'Italie. La première photographie ci-dessous, extraite du film « Au pays des parfums », illustre l'intérieur de la salle principale. Au moment de la fermeture de l'usine la question de sa destruction s'est posée, seule la salle principale a été conservée et elle sert désormais de salle polyvalente.



1. Archives du Service du Patrimoine de la CAPAP, *Plan de l'usine la Mosquée à Grasse*, 1896.
2. Photographies extraites de Arch. Dép. des Alpes-Maritimes, Fonds des Établissements Antoine Chiris, 032J 0181, bobine V, *Aux Pays des Parfums*, vers 1920, 3'11''
3. Photographie personnelle.

Figure 61 – L'usine Chiris

II. Le domaine Sainte-Marguerite, le « joyau » des Établissements Chiris.

Le domaine Sainte-Marguerite apparaît comme singulier par rapport aux autres domaines des Établissements Antoine Chiris dans le monde, et ce pour plusieurs raisons. La précocité de son implantation, son climat méditerranéen, sa gestion et son fonctionnement, sont autant de facteurs qui auraient pu en faire un domaine grassois à part entière. D'autant plus qu'au niveau politique, l'Algérie est considérée, non pas comme une colonie, mais comme le prolongement de la France au-delà de la Méditerranée. Le domaine Sainte-Marguerite fait alors office de modèle dans une filière algérienne encore au stade d'expérimentation :

L'industrie des parfums, ou plutôt des matières premières nécessaires à la parfumerie, n'a pas atteint, tant s'en faut, dans la colonie voisine (l'Algérie), le développement ni la diversité qu'il était permis de prévoir. On s'en est surtout tenu à la culture du géranium, parce qu'elle ne nécessite qu'une main d'œuvre relativement réduite et peu exercée et un capital d'exploitation en somme peu important. MM. Chiris, de Boufarik, font toutefois exception à cette règle. Leur distillerie, tant par l'importance de sa production que par le perfectionnement de son outillage, égale si elle ne dépasse les plus considérables installations de Grasse¹¹²⁸.

Les sources concernant ce domaine sont réduites et, pour la plupart, de seconde main. Les archives des Alpes-Maritimes ont conservé un fonds dédié à Boufarik qui comprend un registre de comptabilité agricole, des rapports journaliers et des copies de lettres¹¹²⁹. Incomplets, ces documents couvrent les périodes 1875-1903 et 1927-1928. Hormis la comptabilité dont la lecture est difficile alors qu'elle ne renseigne que deux années de production, les rapports et surtout les copies de lettres apportent certaines informations intéressantes. Elles ont pour principales thématiques les questions de production, de transport des essences ou des concrètes par le transit colonial, les modalités financières de ces envois, l'imposition du domaine, l'approvisionnement en terme de matériels (chaudière, appareils de distillation, matériaux de construction, ...), etc. Les fonds d'archives privées dédiés aux Établissements Antoine Chiris renferment également un contrat commercial passé avec la

¹¹²⁸ ANONYME, « Rapport à M. le directeur de l'Agriculture et du commerce sur l'exploitation de certaines plantes à essence dans le département d'Alger », *Bulletin de la direction de l'Agriculture et du commerce*, n° 2, Tunis, Imprimerie rapide, octobre 1901, pp. 359-373, p. 359.

¹¹²⁹ Arch. Dép. des Alpes-Maritimes, Domaine Sainte-Marguerite de l'entreprise Chiris à Boufarik, 173 J 0001, *Registre de comptabilité agricole*, 1898-1899 ; 173 J 0002, *Rapports journaliers*, 1902-1903 ; 173 J 0003, *Rapports journaliers*, 1927-1928 ; 173 J 0004, *Copies de lettres*, 1875-1878 ; 173 J 0005, *Copies de lettres*, mars 1900-juillet 1900 ; 173 J 0006, *Copies de lettres*, juillet 1900, octobre 1902 ; 173 J 0007, *Copies de lettres*, février 1903-décembre 1903.

Société coopérative des producteurs d'essences à parfum de Boufarik en 1923¹¹³⁰. À ce corpus restreint s'ajoutent quelques sources ponctuelles indirectes qui reviennent sur le parcours et la production de ce domaine. Il s'agit d'écrits de personnalités locales comme ceux du colonel Corneille Trumelet¹¹³¹ qui publie, en 1887, *Bou-Farik : une page d'histoire de la colonisation algérienne*¹¹³² et d'Édouard Dallès, auteur de *Alger, Bou-Farik, Blida et leurs environs : guide géographique, historique et pittoresque*¹¹³³ en 1888. Le domaine Sainte-Marguerite est également l'objet de comptes rendus agricoles : en 1901, un Bulletin de la direction de l'agriculture et du commerce de 1901 signale les progrès de l'exploitation¹¹³⁴, Louis Trabut le mentionne dans *L'Algérie agricole en 1906*¹¹³⁵ et, en 1931, il intègre légitimement la monographie consacrée à l'Algérie lors du congrès de la colonisation rurale¹¹³⁶. La revue éditée par les Établissements Antoine Chiris, *Les Parfums de France*, valorise périodiquement le domaine aux travers de publicités qui mettent en scène les plantations et l'usine de Sainte-Marguerite¹¹³⁷. Le domaine est aussi systématiquement signalé dans les articles relatifs aux Établissements Antoine Chiris parus dans différentes revues françaises et étrangères¹¹³⁸. Enfin, plusieurs personnes ont, à partir des années 2 000, partagé la mémoire des habitants de Boufarik pendant la période coloniale par le biais de pages web¹¹³⁹. Ces dernières, bien que sujettes à caution d'un point de vue scientifique, apportent néanmoins des informations précieuses. C'est notamment le cas de la monographie de Sainte Marguerite écrite par la petite fille de Ferdinand Delauzun, employé du domaine à partir de

¹¹³⁰ Arch. Dép. des Alpes-Maritimes, Fonds des Établissements Antoine Chiris, 032 J 108, *Contrats commerciaux avec la Coopératives des producteurs des essences de Boufarik*, 1923.

¹¹³¹ Corneille Trumelet (1817-1892) est un officier colonial et historien militaire français. Il sert en Algérie de 1851 à 1875 parmi les tirailleurs algériens. Il se fixe à Boufarik au moment de sa retraite. Il est à l'origine d'une dizaine d'ouvrages sur l'Algérie entre 1863 et 1892.

¹¹³² TRUMELET Corneille, *Bou-Farik : une page d'histoire de la colonisation algérienne*, Alger, A. Jourdan, 1887, 564 p., pp. 357-358.

¹¹³³ DALLES Édouard, *Alger, Bou-Farik, Blida et leurs environs : guide géographique, historique et pittoresque*, 2^e éd., Alger, A. Jourdan, 1888, 248 p., p. 220.

¹¹³⁴ ANONYME, « Rapport à M. le directeur de l'Agriculture et du commerce sur l'exploitation de certaines plantes à essence dans le département d'Alger », *art.cit.*, pp. 359-373.

¹¹³⁵ TRABUT Louis, Marès Roger, *L'Algérie agricole en 1906*, Alger, imprimerie algérienne, 1906, 531 p., pp. 304-305.

¹¹³⁶ COMITE DE L'AFRIQUE FRANÇAISE, « 3. Monographies algériennes », *Congrès de la colonisation rurale*, Alger, Ancienne imprimerie V. Heintz, 616 p., pp. 124-128.

¹¹³⁷ ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHRIS, « Produits d'Algérie », *Les Parfums de France*, n° 48, février 1927, n.p ; ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHRIS, « Essence de géranium d'Algérie », *Les Parfums de France*, n° 72, février 1929, n.p.

¹¹³⁸ LA REVUE DES MARQUES DE LA PARFUMERIE ET DE LA SAVONNERIE, *La parfumerie française et l'art dans la présentation*, Paris, imp. Du Montparnasse, 1925, 933 p., n.p ; parfumerie française et l'art dans la présentation ; ANONYME, « Établissements Antoine Chiris à Grasse », *La Parfumerie Moderne*, n° 10, octobre 1925, pp. 238-240, p. 238.

¹¹³⁹ <http://www.piedsnoirs-aujourd'hui.com/boufarik02.html>, consulté le 20 juin 2017.

1896¹¹⁴⁰. L'auteure s'inspire pour ce faire des mémoires du Colonel Trumelet pour la période 1866-1886 et sur le récit de son grand-père pour la période 1896-1961. Cette monographie apporte ainsi des renseignements généraux sur le fonctionnement du domaine en termes de matériels, de production mais aussi sur les familles et les employés rattachés au domaine. Source de seconde main, elle suscite pour autant un intérêt majeur dans le sens où elle retrace l'ensemble de l'évolution du domaine depuis sa création jusqu'en 1961, avant sa nationalisation en 1963.

À partir de ces différentes sources, l'objectif de cette partie est de retracer l'évolution de ce domaine atypique, des origines de Boufarik à la Seconde Guerre mondiale. Elle attache une attention particulière aux modalités qui ont permis la création de cette exploitation agricole avant d'analyser, d'une part, son extension et son organisation et, d'autre part, les acteurs et la valorisation du domaine dans la presse française.

1. Aux origines de Boufarik et du domaine Sainte-Marguerite.

Dans un contexte de dislocation de l'Empire Ottoman et plus généralement dans un mouvement global de colonisation, la France s'installe en Algérie en 1830. Le 23 juillet de cette même année, l'armée française passe pour la première fois à Boufarik. Cet espace est alors constitué d'un unique puit entouré de marécages. Les marais s'étendent entre forêts de joncs et eaux dormantes. Pour autant, sa position centrale dans l'outhan¹¹⁴¹ et sa localisation sur la route d'Alger à Blida en font un lieu propice à l'implantation d'un marché. Pendant cinq ans l'histoire de ce territoire se résume à une lutte contre les autochtones. De plus, la présence des marais est à l'origine de problèmes de dysenteries et de fièvres. Le Colonel Trumelet estime qu'entre un cinquième et un tiers des colons meurent tous les ans¹¹⁴². Mais pour agir sur Blida, l'armée française doit passer par Boufarik. De nombreux travaux sont entrepris : construction de routes, de ponts, saignement des marais. Le 22 juillet 1834, par ordonnance royale, le gouvernement donne un caractère permanent à l'occupation de l'ancienne Régence. En mars 1835, l'emplacement de Boufarik devient un camp permanent et un bazar s'y implante en 1836. Malgré son état quasi permanent de siège et les problèmes sanitaires qui en font la localité la plus mortelle d'Algérie, le village s'organise autour de la caserne. Le 27 septembre 1836, par arrêté, le Général Clauzel distribue à Boufarik des lots de

¹¹⁴⁰ <http://www.profburp.com/bertrand/document/yvorra/monographie.htm>, DELAUZUN, *Monographie du Domaine Sainte Marguerite*, consultée le 10 janvier 2011. Ce site n'est plus en activité mais son contenu a été repris par d'autres notamment le compte facebook des Boufarikois.

¹¹⁴¹ Un outhan est un district. En 1830, le gouvernement d'Alger est formé de 11 outhans.

¹¹⁴² TRUMELET Corneille, *Bou-Farik : une page d'histoire de la colonisation algérienne*, op.cit., p. 130.

terres de quatre hectares en contrepartie d'une redevance annuelle de deux francs par hectare. Au printemps 1837, Boufarik qui porte alors le nom de Médina-Clauzel compte 450 habitants. En 1843, les autorités dressent un plan général d'assèchement de la Mitidja qui améliore l'état sanitaire de Boufarik. Ainsi, à partir de cette date, la démographie ne fait que s'accroître : le nombre d'habitants passent de 559 habitants en 1842, à plus de 2 000 en 1847. Le 21 novembre 1851, Boufarik est érigé en commune. En 1852, elle revêt un visage de métropole, par les initiatives de son premier maire, Borely la Sapie et se dote, hormis d'une mairie, de plusieurs églises, d'un cinéma, d'un marché couvert et d'une gare qui permet la liaison vers Alger ou vers Blida et Oran. Le territoire de Boufarik compte alors 651 hectares de cultures.

Dans ce contexte, dans les années 1860, Polycarpe Gros, parfumeur-distillateur du Vaucluse, s'installe comme Colon à Boufarik et il s'associe quelques années plus tard avec Léon Chiris à qui il semble déjà vendre auparavant les produits de son exploitation. Ce partenariat est relaté par plusieurs sources mais les dates diffèrent parfois fortement. Certaines sources avancent la date de 1836, probablement pour faire concorder la présence des Chiris en Algérie avec les premiers lots de terres distribuées par le Général Clauzel¹¹⁴³. Pour autant, l'implication des Grassois est, sans nul doute, beaucoup plus tardive. Gabriel Mazuyer¹¹⁴⁴, le colonel Trumelet¹¹⁴⁵ et les auteurs de *La parfumerie Française et l'art dans la présentation*¹¹⁴⁶ indique quant à eux la date de 1865. Enfin, Edouard Dallès et l'auteur des *Monographies algériennes* proposent les dates de 1866 ou 1868 :

En 1866, M. Gros, parfumeur-distillateur à Boufarik, achète à madame veuve Silvestre une première parcelle de terre de 50 hectares environ, situé à Rhilen, qui devait être à l'origine de la propriété actuelle. En 1868, M. Gros s'associe avec M. Chiris frères, manufacturiers à Grasse (Alpes-Maritimes), et leur cède sa raison sociale, tout en restant leur associé pour la succursale de Bou-Farik, sous la raison sociale de : Antoine Chiris¹¹⁴⁷.

En 1876, à l'exposition d'Alger, ce fut la ferme Sainte-Marguerite qui obtint la prime d'honneur, pour les importantes transformations opérées par le colon Gros en moins de 10 ans. Ce colon, distillateur à Chéraga, était venu s'établir en 1864 à Boufarik où il avait introduit la culture du géranium rosat. Deux ans après, il faisait l'acquisition de 50 hectares sur le territoire de Rhilen. Un grand fabricant

¹¹⁴³ RENOIR Nicole, *Une famille de parfumeurs grassois : Les Chiris*, Étude pour le cercle de généalogie du pays Cannois, n° 59, 4^e trimestre, 2009, pp. 25-37, p. 26.

¹¹⁴⁴ MAZUYER Gabriel, *Les Établissements Antoine Chiris dans le monde*, op.cit, p. 5.

¹¹⁴⁵ TRUMELET Corneille, *Bou-Farik : une page d'histoire de la colonisation algérienne*, op.cit, p. 357.

¹¹⁴⁶ LA REVUE DES MARQUES DE LA PARFUMERIE ET DE LA SAVONNERIE, *La parfumerie française et l'art dans la présentation*, op.cit.

¹¹⁴⁷ DALLES Edouard, *Alger, Bou-Farik, Blida et leurs environs : guide géographique, historique et pittoresque*, op.cit, p. 220.

de parfums de Grasse, Chiris, avec lequel il s'était mis en rapport pour la vente de ses produits, lui ayant offert de s'associer avec lui, il accepta¹¹⁴⁸.

Au-delà de l'incertitude autour de la date d'acquisition du domaine Sainte-Marguerite par les Établissements Antoine Chiris, cette association permet à Polycarpe Gros d'agrandir la propriété par l'achat des terrains du contrefort montagneux situés sur les anciennes tribus de Beni Micera et Beni Kina puis, plus tard, de Haouch Ben Meda Bouceta et Massouma et de financer la construction d'une usine nécessaire à la transformation des plantes à parfum mais aussi de la vigne.

2. Le développement du domaine Sainte-Marguerite.

Le domaine s'est construit par agglomération successive des terres avoisinantes de l'exploitation originelle. En 1874, à la suite d'achats faits à des indigènes, la ferme Gros-Chiris s'agrandit jusqu'à 630 hectares, dont une grande partie est approvisionnée par des canaux d'irrigation aménagés à cette fin. En 1876, le domaine compte 900 hectares¹¹⁴⁹ cultivables dont 140 hectares dédiés aux plantes à parfums, aromatiques et médicinales. En 1887, la superficie atteint 1 000 hectares¹¹⁵⁰. En 1900, les Établissements Chiris rachètent également 150 hectares de terres qui appartenaient à l'ancien maire de Boufarik, Borely la Sapie, après son suicide. De même, dans les années 1910, ils rachètent 120 hectares de terrains à Rhylen après la faillite d'un viticulteur, le colon Debonno :

Toutes les propriétés Debonno furent achetées pour la somme de 3 millions par Chiris, qui avait ajouté quelques années auparavant, à la mort de Borély la Sapie, une partie de la ferme de Souk-Ali, à son vaste domaine de Sainte-Marguerite. [...] Avec ces quatre grands domaines, ce colon se trouve être en la possession d'une étendue d'environ 1 800 hectares. La vigne est restée la culture prédominante ; mais son gérant, M. Paulhian, n'entend point s'adonner à la monoculture. Céréales, prairies artificielles, agrumes, abricotiers, pruniers, plantes à parfums, telles sont les autres cultures qu'il pratique¹¹⁵¹.

Fort de ces rachats, le domaine exploite diverses cultures, proches de celles cultivées à Grasse notamment l'eucalyptus, la rose, le jasmin, l'oranger, la cassie, le géranium, la verveine, la menthe et quelques plantations de vigne¹¹⁵². En 1887, les cultures vivrières comptent déjà 250 hectares de céréales et fourrages, 200 hectares de vignes et 20 hectares de caroubiers et oliviers et les cultures industrielles regroupent 200 hectares d'eucalyptus, 40

¹¹⁴⁸ COMITE DE L'AFRIQUE FRANÇAISE, « 3. Monographies algériennes », *op.cit.*, p. 124.

¹¹⁴⁹ *Ibid.*

¹¹⁵⁰ TRUMELET Corneille, *Bou-Farik : une page d'histoire de la colonisation algérienne*, *op.cit.*, p. 357.

¹¹⁵¹ COMITE DE L'AFRIQUE FRANÇAISE, « 3. Monographies algériennes », *op.cit.*, p. 128.

¹¹⁵² ANONYME, « Plantes aromatiques : Leur Culture en Algérie », *Les Parfums de France*, n° 7, août 1923, p 43-45, p. p. 44.

hectares d'orangers, 20 hectares de casilliers ou acacias, 30 hectares de géranium rosat, des essais de verveine et la mise en place de culture de roses, de tubéreuses et de jasmin. Ces dernières augmentent considérablement en l'espace de 10 ans. En 1898, les 40 hectares d'orangers initiaux dépassent 150 hectares. De même, la mise en culture du géranium s'étend de 30 à 218 hectares durant la même période¹¹⁵³. Les copies de lettres envoyées depuis Sainte Marguerite ne nous permettent pas d'évaluer la production totale du domaine mais renseignent sur les transactions d'essence parmi lesquelles l'eucalyptus, la verveine et surtout le géranium et la fleur d'oranger tiennent une place prépondérante.

Le géranium offre, en effet, des avantages certains puisque trois coupes annuelles sont permises par le climat algérien contre une seulement à Grasse, d'autant plus que sa qualité est très appréciée sur les marchés internationaux et que ses coûts de production et de commercialisation sont réduits par rapport aux huiles essentielles de La Réunion :

L'essence de géranium d'Algérie, tout en étant supérieure à celle de la Réunion, ne vaut pas celle de Grasse et ne pourrait être cotée aussi haut ; mais il est possible de la vendre moins cher parce que les frais de sa production sont moindres¹¹⁵⁴.

Cette essence connaît néanmoins des difficultés à se positionner face à la concurrence réunionnaise et sa production se réduit considérablement dans les années 1930 :

La maison A. Chiris (de Grasse), qui possède à Boufarik une exploitation considérable et une très belle usine, sans rivale même en France, pour la distillation des plantes à parfums, produisait annuellement de 8 à 10 000 kilos d'essence de Géranium, produits des cultures de son vaste domaine de Sainte-Marguerite. Par suite de la baisse considérable que nous venons de signaler elle a réduit notablement ses plantations et il en a été de même pour les Trappistes de Staoueli et les autres producteurs algériens¹¹⁵⁵.

L'Algérie est également propice à la culture de l'oranger. Les Établissements Antoine Chiris semblent être les seuls dans le département d'Alger à produire le néroli et le petit-grain¹¹⁵⁶ :

L'essence de Néroli est surtout produite par la Maison Chiris, à Boufarik, qui possède une très belle installation¹¹⁵⁷.

¹¹⁵³ DELAUZUN, *Monographie du Domaine Sainte Marguerite*, art.cit.

¹¹⁵⁴ JUMELLE Henri, *Les ressources agricoles et forestières des colonies françaises*, Marseille, Barlatier éd., 1907, 440 p., p. 30.

¹¹⁵⁵ TRABUT Louis, Marès Roger, *L'Algérie agricole en 1906*, op.cit, p. 305.

¹¹⁵⁶ ANONYME, « Rapport à M. le directeur de l'Agriculture et du commerce sur l'exploitation de certaines plantes à essence dans le département d'Alger », op.cit, p. 372.

¹¹⁵⁷ TRABUT Louis, Marès Roger, *L'Algérie agricole en 1906*, op.cit, p. 304.

Ils produisent ainsi une centaine de kilos d'essence à partir des années 1900¹¹⁵⁸ mais subissent également, comme nous l'avons vu dans la partie précédente, la forte concurrence du Paraguay où les Chiris possèdent également une filiale.

Afin de transformer ces matières premières naturelles, une première usine est construite dans les années 1870. Elle comporte 22 appareils à distiller en 1875, puis 28 en 1886¹¹⁵⁹. Les ouvriers y pratiquent l'enfleurage et la distillation. Hormis les ateliers destinés à ces deux processus de transformation, le complexe possède aussi des ateliers de forge, menuiseries, bergeries, et porcheries¹¹⁶⁰. Dans les années 1880, la capacité de production devient vite insuffisante. En 1896, les Établissements Chiris inaugurent une nouvelle usine moderne qui accueille, cinq ans plus tard, l'extraction à l'éther de pétrole¹¹⁶¹ :

C'est un vaste ensemble de 95 mètres de long sur 60 mètres de large et 20 mètres de hauteur, à toiture supérieure verrée avec un magnifique lanterneau, suivi d'une cheminée de tirage pour 20 chaudières, de 35 mètres de hauteur. Un hall central de 70 mètres sur 35 mètres, tout monté sur charpente métallique donne une impression de finesse et d'art. Sur la face avant se tiennent au rez-de-chaussée, les salles d'archives et au sous-sol les dépôts d'essence à parfum. [...] L'intérieur comprend au fond 5 grandes chaudières Babcock et Wilcox de 100 m² chacune de chauffe qui alimentent 30 appareils de distillation en cuivre rouge répartis de chaque côté de l'usine par 3 groupes de 5 appareils ayant une contenance de 2 000 litres chacun, munis de réfrigérants aériens et de condensateurs à eau. Le produit est reçu par les essenciers qui séparent l'essence de l'eau de distillation. Une ligne de wagonnets sur rail avec treuil basculant pour chaque appareil apporte aux fosses à fumier les résidus de distillation, résidus qui chaulés donnent après un an de repos un humus apprécié [...] Une usine annexe est construite sur le même style pour la concentration de certaines essences : cassis, roses, par système de distillation à vide dans la benzine (...) et d'évaporation de la benzine dans le vide¹¹⁶².

Si l'usine de Boufarik a inspiré celle de Grasse, cette dernière est plus vaste, 4 582 m² au lieu de 3 000 m² par l'addition de laboratoires¹¹⁶³. L'architecture mauresque adoptée pour ces deux constructions permet de ventiler l'usine et ainsi de réduire les risques d'incendies liés à l'extraction par solvants volatils. Il est intéressant de noter que, lorsqu'en 1963, les Établissements Chiris organisent des visites de l'usine de Grasse, cette source d'inspiration qu'a été le domaine colonial algérien n'est jamais mentionnée par le ou la guide qui présentait

¹¹⁵⁸ *Ibid.*

¹¹⁵⁹ TRUMELET Corneille, *Bou-Farik : une page d'histoire de la colonisation algérienne*, *op.cit.*, p. 357.

¹¹⁶⁰ *Ibid.*

¹¹⁶¹ ANONYME, « Rapport à M. le directeur de l'Agriculture et du commerce sur l'exploitation de certaines plantes à essence dans le département d'Alger », *op.cit.*, p. 373.

¹¹⁶² DELAUZUN, *Monographie du Domaine Sainte Marguerite*, *art.cit.*

¹¹⁶³ Arch. Int. Parf., Fonds Établissements Antoine Chiris, ANONYME, *Visite de l'Usine*, 10 p.

la visite de « la Mosquée »¹¹⁶⁴ alors qu'il est périodiquement valorisé durant l'entre-deux-guerres dans la revue *Les Parfums de France*. La question de la décolonisation et du traumatisme de la guerre d'Algérie est sans aucun doute l'origine de cet oubli volontaire.

Une fois la matière première transformée en essence ou en concrète dans l'usine du domaine, des échantillons sont envoyés aux clients locaux et internationaux. Après validation de la commande par le biais de lettres postales, la production est acheminée jusqu'à des entrepôts. Deux cas de figure sont alors possibles. Si le client est originaire d'Algérie, le stock lui est envoyé par camion ou par la voie ferrée au moment opportun. C'est le cas d'une commande faite en 1903 par le pharmacien Guyon de Boufarik que relate une lettre du 15 mars :

Ainsi que je vous l'ai fait savoir hier par l'intermédiaire de Mr Graugier, je vous confirme la vente par notre maison de Paris de 200 kilos feuilles verveine dont je vous ai remis dernièrement des échantillons. Veuillez donc en conséquence faire acte à votre correspondance qu'il n'ait pas à compter sur ce lot. La prochaine coupe aura lieu vers le 15 juin prochain. Recevez, Monsieur, mes sincères salutations. Et. A. Chiris. Delauzun¹¹⁶⁵.

Si le client est au contraire localisé en Europe, la marchandise transite par la gare jusqu'au port d'Alger où elle est chargée sur un bateau à destination de Marseille par le transit colonial. Ce dernier cas est le plus courant et la correspondance avec J. Carol, agent de la Société Générale de transport maritime à vapeur, est assurément la plus fournie. Toujours sur le même modèle, le directeur du domaine Sainte Marguerite énonce par lettre à l'agent, la date de l'expédition du stock, la quantité envoyée et l'adresse du destinataire rappelée dans une feuille d'expédition jointe :

J'ai l'avantage de vous faire savoir que je vous expédie aujourd'hui P.V par fraye à domicile Quai Alger : B. B 1/8 huit balles feuille verveine sèches que vous voudrez bien expédiez par votre plus prochain départ en port du bord d'Alger à Quai Marseille à Mr Collomb. 20 rue du Saint Sépulture à Marseille. Ci-joint la feuille d'expédition. Veuillez agréer, Monsieur, mes sincères salutations. Et. A. Chiris »¹¹⁶⁶.

Si cette lettre concerne une marchandise destinée à Marseille, d'autres peuvent être acheminées vers Grasse, Lyon, Nantes, Paris toujours par le transit colonial. La production, la transformation et enfin la commercialisation des matières premières naturelles mobilisent un

¹¹⁶⁴ *Ibid.*

¹¹⁶⁵ Arch. Dép. des Alpes-Maritimes, Domaine Sainte-Marguerite de l'entreprise Chiris à Boufarik, 173 J 0007, *Copie de lettre*, 15 mars 1903, p. 19.

¹¹⁶⁶ Arch. Dép. des Alpes-Maritimes, Domaine Sainte-Marguerite de l'entreprise Chiris à Boufarik, 173 J 0007, *Copie de lettre*, 17 mars 1903, p. 23.

grand nombre d'acteurs : gérants, administrateurs et ouvriers permanents ou saisonniers participent au bon fonctionnement du domaine dont la réussite est périodiquement valorisée par les Établissements Chiris.

3. Les acteurs et la promotion du domaine Sainte-Marguerite.

Hormis pour sa précocité et sa gestion, le domaine Sainte-Marguerite se démarque également des autres centres de production des Établissements Antoine Chiris par l'origine de ses employés, en grande partie européenne quand les domaines malgaches, guyanais et indochinois comptent, tout au plus, un ou deux colons français ; mais aussi par l'intense publicité faite au domaine algérien surnommé le « joyau » de la Mitidja¹¹⁶⁷. Parmi les acteurs de cette aventure, Polycarpe Gros tient une place de premier ordre. Les habitants de Boufarik parlent d'ailleurs couramment de « Chez Gros » pour qualifier la « ferme Chiris »¹¹⁶⁸. L'action de ce dernier est reconnue par les institutions françaises qui lui attribue, en 1881, la Légion d'honneur :

M. Gros, fils de ses œuvres, et industriel d'élite, a fait beaucoup de bien pour le pays, où il occupe un nombreux personnel. Aussi, a-t-il été nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1881, pour les services qu'il a rendus. Ce fut de toute justice.

À la suite de Polycarpe Gros c'est Sylvain Guizard, Jules Paulian puis les fils de ce dernier, Gilbert et Guillaume qui gèrent Sainte-Marguerite. À côté de ces cadres, le domaine, en 1903, compte pas moins de 22 administrateurs français semblables à la vingtaine de directeurs de l'usine grasse¹¹⁶⁹. Ces directeurs s'affairent à l'agrandissement du domaine, à la gestion de la production agricole, à la bonne marche de la transformation des matières premières, à leur acheminement vers la France depuis les quais d'Alger jusqu'à Marseille et à la gestion du personnel. Le domaine Sainte Marguerite apparaît dès lors comme un exemple de fonctionnement, très proche de celui dont nous avons parlé pour le domaine de Puberclaire dans les Basses-Alpes.

Le domaine Sainte Marguerite devient ainsi, dès la fin du XIX^e siècle, la principale exploitation de plantes à parfum de Boufarik et de la Mitidja et emploie un grand nombre d'employés et d'ouvriers. En 1876, il donne du travail à 350 ouvriers dont 60 condamnés militaires et 100 Kabyles. À la fin du XIX^e siècle, ce chiffre oscille entre 400 et 500 ouvriers

¹¹⁶⁷ DELAUZUN, *Monographie du Domaine Sainte Marguerite*, art.cit.

¹¹⁶⁸ <http://www.piedsnoirs-aujourd'hui.com/boufarik02.html>, consulté le 20 juin 2017.

¹¹⁶⁹ Arch. Dép. des Alpes-Maritimes, Domaine Sainte-Marguerite de l'entreprise Chiris à Boufarik, 173 J 0007, *Déclaration de prestation*, 15 mars 1903, p. 18.

de façon permanente et jusqu'à 800¹¹⁷⁰ en période de récolte. Tout comme à Grasse, l'embauche est familiale et regroupe des familles de colons et des familles autochtones logées sur le domaine selon le critère de regroupement communautaire. Mme Delauzun indique qu'au début du XX^e siècle, les familles européennes sont réparties entre la ferme de Bahli qui accueille 6 familles, la « Petite Ferme » qui regroupe 10 familles espagnoles, la « Cour de Madrid » avec 20 familles, la Kabylie et Sidi Mahfoud qui se partagent 15 familles et Souk Ali qui compte 8 familles. La « tribu indigène »¹¹⁷¹ compte 50 à 60 familles groupées autour du Marabout à Sidi Mahfoud. Ainsi les travailleurs permanents sont plutôt d'origine française ou espagnole. À cette main d'œuvre s'ajoute celle qui appartenait aux anciens propriétaires des fermes rachetées de Bouceta, Ben Meda, Ali Kadda ou encore Sidi Mahfoud. Tout comme à Grasse, l'exploitation emploie des travailleurs saisonniers, principalement des Italiens mais aussi des Kabyles de la région de Mekla et des sommets de Fort National dans les moments de forte récolte. Le domaine applique auprès de ses employés, à partir des années 1920, le système paternaliste offrant soins, instructions, et divertissements aux employés. En 1936, au moment de l'instauration des congés payés, les Établissements Antoine Chiris organisent des centres de vacances, à la mer et à la montagne, proposés gratuitement aux employés du domaine¹¹⁷².

Le domaine Sainte Marguerite de Boufarik, autogéré, possède ainsi sa propre comptabilité¹¹⁷³ mais aussi ses propres ressources humaines, alimentaires et énergétiques. Pour autant, cela ne signifie pas qu'il est coupé du reste de la région. De nombreuses lettres témoignent des liens établis entre le domaine et les ingénieurs constructeurs, les herboristes et les distillateurs de la plaine de la Mitidja. De plus l'exploitation en réfère constamment à sa Maison de Paris. Aucune lettre n'y est destinée, mais la lecture de ces copies suppose que d'autres registres contenaient la correspondance entre le domaine et la maison-mère. Il est d'ailleurs intéressant de noter que le domaine Sainte Marguerite se réfère, dès 1900, non pas à Grasse mais à Paris, alors que le déménagement du siège social de la première vers la seconde n'est officiel qu'en 1909.

La réussite de l'implantation et de son évolution fait du domaine Sainte-Marguerite la perle des exploitations des Établissements Chiris, symbole de l'action modernisatrice de la colonisation française en Algérie :

¹¹⁷⁰ DELAUZUN, *Monographie du Domaine Sainte Marguerite*, art.cit.

¹¹⁷¹ *Ibid.*

¹¹⁷² *Ibid.*

¹¹⁷³ Arch. Dép. des Alpes-Maritimes, Domaine Sainte-Marguerite de l'entreprise Chiris à Boufarik, 173 J 0001, *Registre de comptabilité agricole*, 1898-1899.

Le domaine, propriété de M. Chiris, situé à l'Est de Boufarik est devenu un joyau de la Mitidja¹¹⁷⁴.

Cette vision apologétique est largement répandue dans les années 1920-1930 par les parutions faites à l'occasion du centenaire de la présence française en Algérie et plus particulièrement par la revue *Les Parfums de France*, promotrice du centenaire, dont les photos du domaine parsèment les publications. En effet, il n'est pas un numéro qui ne voit pas l'illustration d'un champ, d'un arbre, d'un paysan de Boufarik. Fait exceptionnel pour un domaine colonial, la récolte de géranium est annoncée en double page du n° 136 de l'année 1931 :

Nous avons le plaisir de donner aux lecteurs des Parfums de France la primeur de renseignements sur la récolte de printemps de Géranium d'Algérie, qui nous parviennent juste au moment de la mise sous presse du présent numéro »¹¹⁷⁵.

Cette valorisation omniprésente du domaine Sainte-Marguerite dans la littérature des Établissements Antoine Chiris illustre, en quelque sorte, la vision spécifique de la société française sur la colonie algérienne. Par une publicité réfléchie, les Chiris s'incarnent comme une société au rayonnement international auquel participe le domaine Sainte-Marguerite, première pierre à l'édifice colonial des Établissements Chiris. Pour autant, ce dernier, bien qu'il occupe une place de choix, n'est pas le seul à être mis-en-valeur au sein de réclames colorées et suggestives.

¹¹⁷⁴ DELAUZUN, *Monographie du Domaine Sainte Marguerite*, art.cit.

¹¹⁷⁵ RAIBAUDI, « La nouvelle récolte de géranium d'Algérie », *Les Parfums de France*, n° 136, juin 1934, p 150-152.

*Le domaine Sainte-Marguerite à Boufarik,
le « joyau de la Mitidja ».*



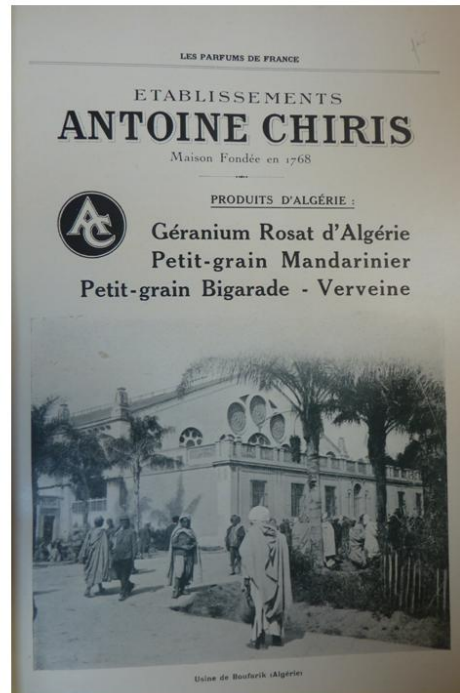
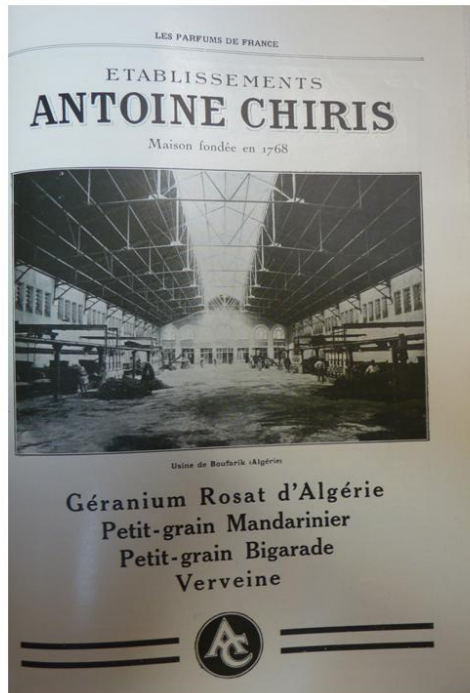
Les Établissements Antoine Chiris, à travers leur revue *Les Parfums de France*, publient régulièrement des photographies prises dans leur domaine Sainte-Marguerite à Boufarik. Considéré comme « le joyau de la Mitidja », il est surreprésenté comparé aux autres implantations coloniales de la sociétés grassoise.

La première photographie illustre une famille autochtone sous un cassier. La deuxième montre les plantations d'orangers de l'exploitation : la seule d'Algérie destinée à produire de l'huile essentielle de fleurs d'oranger. La troisième évoque la récolte du géranium, production la plus importante de Sainte-Marguerite. Contrairement à Grasse, il peut être cultivé sur de grandes superficies; il donne lieu à plusieurs coupes dans la même année, et surtout, il ne craint pas le gel. De nombreux employés sont mobilisés pour la récolte comme en témoigne cette photographie de 1932. À cette date le géranium est en recul en Algérie du fait de la concurrence réunionnaise. La colonie et le domaine Sainte-Marguerite sont surtout investis dans la transformation de plantes aromatiques, notamment la verveine. Cette activité est mise en scène dans la dernière photographie. Une dizaine de femmes et d'enfants sont occupés à trier les feuilles séchées qui seront ensuite distillées ou envoyées sous forme brute aux clients locaux, métropolitains et internationaux.

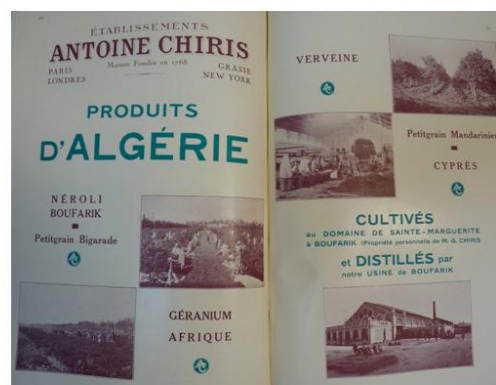
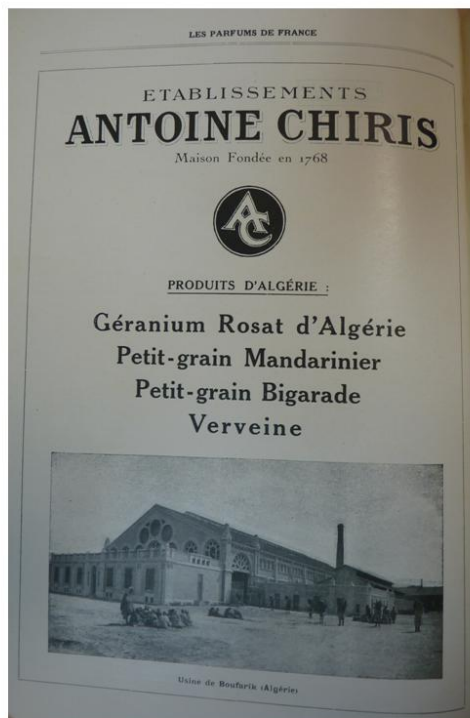
1. *Le cassier d'Algérie*, photographie extraite de *La Parfumerie du Sud-Est*, n° 10-11, novembre-décembre 1923, p. 31. 2. *Plantation d'orangers bigaradiers en Algérie*. 3. *Récolte du géranium à Boukarik*. 4. *Triage de la verveine*. Photographies extraites de ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHRIS, « Huiles essentielles d'Algérie », *Les Parfums de France*, n° 117, novembre 1932, pp. 301-316, p. 314, p. 312, p. 315.

Figure 62 – Le domaine Sainte-Marguerite à Boufarik, le « joyau de la Mitidja »

Le domaine Sainte-Marguerite à travers la publicité.



Parmi les affiches publicitaires ayant pour thème les implantations coloniales des Établissements Antoine Chiris, le domaine Sainte-Marguerite est le plus valorisé, du fait de son ancienneté, mais aussi du modèle de production qu'il représente. Les réclames illustrent, le plus souvent, l'usine du domaine et, ponctuellement, les champs de fleurs. À partir des années 1930, les récoltes font l'objet de publicités, comme dans la double page ci-dessous.



1. ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHRIS, « Géranium Rosat d'Algérie », *Les Parfums de France*, n° 45, novembre 1926, n.p.
2. ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHRIS, « Produits d'Algérie », *Les Parfums de France*, n° 47, janvier 1927, n.p.
3. ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHRIS, « Produits d'Algérie », *Les Parfums de France*, n° 48, février 1927, n.p.
4. ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHRIS, « Produits d'Algérie », *Les Parfums de France*, n° 96, février 1931, n.p.

Figure 63 – Le domaine Sainte-Marguerite à travers la publicité

III. La promotion publicitaire et cinématographique des implantations mondiales des Établissements Antoine Chiris.

Si les Établissements Chiris ne sont pas les seuls parfumeurs grasseois à avoir implanté des domaines outre-mer, ils devancent pour autant tous les autres industriels de Grasse et ils utilisent cette stratégie à des fins promotionnelles. L'organisation de centres de production, que ce soit aux alentours de Grasse, dans le sud-est de la France ou dans les colonies, devient autant un moyen d'approvisionnement qu'une réclame publicitaire. Les unités de distillation et les champs cultivés en Algérie, Guyane, Asie, Afrique sont ainsi régulièrement mis en valeur dans la revue *Les Parfums de France* éditée par les Établissements Antoine Chiris¹¹⁷⁶. Entre 1923 et 1931, ils illustrent de nombreuses publicités par des photographies des différents domaines, témoignage d'exotisme et appel au voyage. Attentif aux innovations du siècle, Georges Chiris engage un réalisateur, Max Dianville, pour élaborer un documentaire sur la rose de mai en version française et anglaise¹¹⁷⁷. Georges Chiris finance également d'autres films dont deux en Argentine et un dans l'archipel des Comores¹¹⁷⁸. Il est aussi porté sur la littérature. À l'image de certains industriels français, il fait paraître les mémoires de sa famille et de leur entreprise rédigés par un historien de la parfumerie, Gabriel Mazuyer. Préfacé par Georges Lecomte, académicien et illustré par Lucien Boucher, dessinateur prometteur, cet ouvrage valorise l'expansion des Établissements Chiris dans le monde. D'autres publications reprennent par la suite le parcours des Chiris et de leur société afin de valoriser l'empreinte de ces entrepreneurs dans l'histoire industrielle de la France¹¹⁷⁹. Cette dernière partie analyse successivement ces trois corpus, publicitaire, cinématographique et littéraire, témoins de la vision que portent les Établissements Chiris et plus spécifiquement Georges Chiris sur son entreprise et sur son « Empire colonial ».

¹¹⁷⁶ ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHRIS, « Établissements Antoine Chiris, compagnie des produits aromatiques, chimiques et médicinaux, société anonyme au capital de 20 000 000 de francs », *Les Parfums de France*, n° 23, janvier 1925, n.p.

¹¹⁷⁷ Arch. Dép. des Alpes-Maritimes, Fonds des Établissements Antoine Chiris, 032 J 0180, bobine III, *Aux Pays des Parfums*, vers 1920, 4'17'' ; 032J 0181, bobine V, *Aux Pays des Parfums*, vers 1920, 3'11'' ; Arch. Dép. des Alpes-Maritimes, Fonds des Établissements Antoine Chiris, 032 J 183, bobine VIII, *In the Perfumed land*, vers 1920, 7'37'.

¹¹⁷⁸ Arch. Dép. des Alpes-Maritimes, Fonds des Établissements Antoine Chiris, 032 J 0181, Bobines IV-IVbis, *La Parfumerie Dubarry, Buenos Aires*, vers 1920, 12'10'' ; 032 J 0184, bobines VII, *Paysages de Buenos Aires*, vers 1920, illisible ; 032J 0179, bobine II, *Société Comores Bambao*, vers 1920, 26''.

¹¹⁷⁹ D'ARMAGNAC DEL CER M.L, *Les Chiris et leurs alliances*, Paris, Édition La Vieille France, 1960, 253 p. ; ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHRIS, 1768-1939, *Établissements Antoine Chiris, Paris, Grasse, Londres, New-York*, Paris, Arts et Métiers Graphiques, mai 1939, 9 p.

1. *Les Établissements Antoine Chiris dans le monde à travers la publicité.*

Les Établissements Antoine Chiris font appel, durant l'entre-deux guerres à une communication réfléchie véhiculée par plusieurs revues professionnelles. Entre 1923 et 1939, Georges Chiris dirige la publication de la revue *La Parfumerie du Sud-est*, renommée, en 1924, *Les Parfums de France*. Elle est publiée tous les mois et elle traite des questions liées à la parfumerie en général : découvertes scientifiques, présentation des zones d'approvisionnement, études botaniques, actualité, mondanités, etc. Ces articles sont illustrés par de nombreuses photographies prises principalement par les agents des Établissements Chiris. De même, elle présente, à chaque début et fin de numéro, une dizaine de publicités financées par des annonceurs, principalement Grassois, parmi lesquels les Établissements Chiris tiennent une place de premier ordre¹¹⁸⁰. La publication de cette revue permet à Georges Chiris de se positionner vis-à-vis de ses concurrents puisque René-Maurice Gattefossé, à Lyon, édite *La Parfumerie moderne* depuis 1908 et que Lautier, à Grasse, lance la *Revue des marques de la parfumerie et de la savonnerie*. La revue, outil de communication professionnelle devient ainsi, pour les Établissements Chiris un moyen de publicité de leur société.

Les publicités de ces derniers sont particulièrement intéressantes. Leur évolution témoigne de celle de la parfumerie mais révèle également le regard que porte l'industriel sur son entreprise et plus particulièrement, dans le cas qui nous intéresse, sur les domaines d'approvisionnement en plantes à parfum. Ces affiches sont conçues selon un modèle analogue entre 1923 et 1938 : elles sont toujours entourées d'un encadré stylisé et elles portent systématiquement la mention « Établissements Antoine Chiris », le logo AC enlacé et un titre. Les thématiques abordées sont, en revanche, multiples et elles évoluent durablement en fonction des objectifs de l'entreprise.

Entre 1923 et 1925, les publicités sont consacrées en majeure partie aux matières premières naturelles présentées une à une selon des codes de présentation spécifique : une photographie de la plante à parfum concernée est estompée en arrière-plan, la mention des Établissements est sous-titrée par les villes où ils possèdent une filiale commerciale (Paris, Grasse, Londres, New-York), le nom de l'essence est présentée en gros titre (violette, mimosa, rose, vétiver, etc.), et parfois plusieurs informations complémentaires sont apportées (forme des produits : essence, concrète, absolu, pommade mais aussi certaines appellations

¹¹⁸⁰ Parmi les annonceurs de la revue *Les Parfums de France*, nous pouvons citer : Firmenich, Lautier, Polak&Schwarz, Rhône-Poulenc, Roure-Bertrand, Selin J.B, Tournaire, Usine de l'Allondon, etc.

nouvelles qui leur sont attribués : Superessence¹¹⁸¹, Florentirone¹¹⁸²). La couleur est omniprésente et la calligraphie est reconnaissable au premier coup d'œil. D'autres affiches complètent ce premier corpus et présentent diverses vues de l'usine de Grasse¹¹⁸³ ou les champs des domaines de l'Abadie, du Vignal ou de Puberclaire¹¹⁸⁴. La communication des Chiris est alors principalement portée sur Grasse et ses alentours mais l'implantation mondiale des Chiris commence à y être valorisée. En 1925, une réclame sans aucune iconographie liste les différentes usines, succursales, implantations coloniales et étrangères ainsi que ses agents de vente à travers le monde¹¹⁸⁵.

Entre 1926 et 1928, tandis que les affiches florales continuent d'orner la plupart des affiches publicitaires, une part de plus en plus importante est accordée aux zones d'approvisionnement coloniales. Elles sont mises en valeur par le biais de la photographie qui illustre surtout les unités de distillation ou les places de commercialisation des matières premières naturelles. Comme nous l'avons vu dans la partie précédente le domaine Sainte-Marguerite est particulièrement présent au sein de ce corpus mais les installations de la Guyane¹¹⁸⁶, de Langson¹¹⁸⁷ ou de Guinée¹¹⁸⁸ sont également valorisées. Elles sont illustrées par des photographies des usines principalement, mais aussi parfois des paysages exotiques comme dans le cas d'une réclame de 1926 pour « l'essence de bois de rose femelle », prise depuis une barque sur un des fleuves de Guyane qui appelle au voyage¹¹⁸⁹. Certaines publicités dédiées à une essence en particulier mentionnent la ou les provenances de cette dernière¹¹⁹⁰. Si les domaines coloniaux sont périodiquement représentés dans les réclames des Chiris, les centres de production étrangers ne sont que rarement évoqués et ils ne sont jamais illustrés par des photographies. À partir de 1926 et jusqu'en 1931, les Chiris publient

¹¹⁸¹ ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS, « Violette, superessence », *Les Parfums de France*, n° 10-11, novembre-décembre 1923, n.p.

¹¹⁸² ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS, « Florentirone », *Les Parfums de France*, n° 10-11, novembre-décembre 1923, n.p.

¹¹⁸³ ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS, « Usines de Grasse », *Les Parfums de France*, n° 26, avril 1925, n.p.

¹¹⁸⁴ ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS, « Menthe poivrée de Grasse des plants sélectionnés de nos domaines l'Abadie, le Vignal, Puberclaire », *Les Parfums de France*, n° 34, décembre 1925, n.p.

¹¹⁸⁵ ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS, « Établissements Antoine Chiris, compagnie des produits aromatiques, chimiques et médicinaux, société anonyme au capital de 20 000 000 de francs », *Les Parfums de France*, n° 23, janvier 1925, n.p.

¹¹⁸⁶ ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS, « Essence de bois de rose femelle », *Les Parfums de France*, n° 38, avril 1926, n.p.

¹¹⁸⁷ ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS, « Badiane Pagoda, Comptoirs et usines à Langson (Tonkin) », *Les Parfums de France*, n° 46, décembre 1926 ou 27, n.p.

¹¹⁸⁸ ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS, « Essence de lemongrass », *Les Parfums de France*, n° 45, novembre 1926, n.p.

¹¹⁸⁹ ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS, « L'essence de bois de rose femelle », *Les Parfums de France*, n° 44, octobre 1926, n.p.

¹¹⁹⁰ ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS, « Vanille Bourbon, vanille Tahiti, vanille Mexique, vanillons Guadeloupe », *Les Parfums de France*, n° 43, septembre 1926, n.p.

également sur double page, des cartes du monde sur lesquelles ils détaillent leurs présences¹¹⁹¹. De styles parfois différents, simplement illustrées sur un fond de carte neutre sur lequel est inscrit le nom des domaines et des filiales par des lettres d'imprimerie ou, au contraire, colorées et stylisées ; ces cartes promotionnelles répondent à une volonté d'affirmer la présence mondiale de la société grasse qui la démarque des autres industriels français impliqués dans le secteur de la parfumerie. Ces thématiques coloniales demeurent néanmoins secondaires par rapport à la promotion de la production locale et notamment des domaines appartenant aux Établissements Chiris dans le sud-est de la France.

Dès 1928, un changement intervient dans les chartes graphiques choisies par les éditeurs et cette mutation s'accélère dans les années 1930. Le recours à la photographie est de plus en plus réduit et n'occupe désormais qu'une part minimale des publicités. De même, l'usage de la couleur devient anecdotique même si le modèle des publicités des années 1923-1925 continue d'être utilisé de manière ponctuelle¹¹⁹². Alors que les premières publicités pour les synthétiques intègrent la stratégie de communication de l'entreprise¹¹⁹³, les publicités pour les matières premières naturelles placent désormais les noms des pays producteurs en sous-titre et les relèguent ainsi à l'arrière-plan. Elles ne cherchent plus à mettre en valeur l'action des Établissements Chiris dans chaque pays producteurs mais elles insistent au contraire sur le nombre de ces pays qui assure un stock minimum de matière première à l'entreprise avec des qualités différentes selon les besoins du client. Une publicité de 1929 propose ainsi des absolues de rose de grasse et de rose bulgare¹¹⁹⁴, une autre invite à choisir entre de l'essence de géranium Bourbon, de Grasse, d'Algérie ou d'Espagne¹¹⁹⁵. Si une seule provenance est mise en valeur, elle est néanmoins secondaire par rapport à l'essence présentée. La focalisation des affiches sur les produits obtenues à partir des matières premières naturelles implique l'évolution des noms de ces derniers : En 1932, les Établissements Chiris commercialisent ainsi le baumarome Elemi, le vétiverol, l'essence de géranium sur rose, le concentrol jonquille ou encore le concentrol lavande. À partir de cette date, les affiches se

¹¹⁹¹ La première carte est publiée deux fois dans *Les Parfums de France* en 1924 : ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS, « Carte promotionnelle », *Les Parfums de France*, n° 12, janvier 1924, n.p. En 1926, indépendamment de la revue, les chiris commercialisent un second planisphère : ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS, « Antoine Chiris in the world », Paris, Ed. Chiris, 1926. En 1931, une dernière version est éditée dans *Les Parfums de France* : ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS, « Carte promotionnelle », *Les Parfums de France*, n° 96, février 1931, n.p.

¹¹⁹² ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS, « Essences d'iris », *Les Parfums de France*, n° 94, décembre 1930, n.p.

¹¹⁹³ ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS, « Synthétiques », *Les Parfums de France*, n° 67, septembre 1928, n.p.

¹¹⁹⁴ ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS, « Essences de rose de Grasse et de rose bulgare », *Les Parfums de France*, n° 77, juillet 1929, n.p.

¹¹⁹⁵ ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS, « Essences de géranium d'Algérie (Boufarik), géranium de Grasse, géranium Bourbon, géranium sur roses, concrète de géranium », *Les Parfums de France*, n° 71, janvier 1929, n.p.

parent également de phrases suggestives : en 1932, une publicité pour l'essence « Portugal guinée déterpénée » ajoute : « Obtenu par un procédé original qui augmente la solubilité tout en conservant la fraîcheur du parfum »¹¹⁹⁶ ; en 1935, une autre dédiée à l'essence de ciste de l'Estérel sous-titre « d'un ton original, spécialement indiqué pour les notes chaudes et ambrées »¹¹⁹⁷. À partir de 1933, à la valorisation des produits, s'ajoute aussi celles des usages. Certains clients sont ainsi directement visés : une publicité de 1933 propose ainsi des concentrés naturels de fruits pour les distillateurs, liquoristes, confiseurs, fabricants de sirops, chocolatiers, etc.¹¹⁹⁸ ; une autre des matières premières pour droguerie et produits d'entretien : « Nos laboratoires sont à la disposition de nos clients pour l'étude de tous problèmes industriels de désodorisation »¹¹⁹⁹. De même, les affiches s'adaptent, à partir de 1936, aux temporalités des matières premières et elles annoncent la sortie des produits au moment de la récolte¹²⁰⁰.

À partir de 1937, les affiches des années 1920 retrouvent une certaine notoriété et l'usage de la couleur réintègre les compositions¹²⁰¹. Cette réappropriation est sans aucun doute justifiée pour se démarquer des publicités pour les produits synthétiques qui occupent désormais une place conséquente¹²⁰². Dans cette évolution, les centres de production s'effacent progressivement et lorsqu'ils sont cités, le chapeau met en avant l'amélioration des procédés effectués par les industriels :

Essence, absolue ylang-ylang, obtenue par extraction aux solvants volatils dans les plantations de **Sté COLONIALE de BAMBAO (Iles Comores)**. De nouveaux perfectionnements ont été apportés à la fabrication de ce produit de grande classe qui devient dès à présent indispensable à la préparation de toutes les compositions à note d'œillet¹²⁰³.

En 1938, les synthétiques occupent désormais une place centrale dans la publicité des Chiris, justifiée par des enjeux économiques :

¹¹⁹⁶ ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS, « Essence Portugal Guinée », *Les Parfums de France*, n° 111, mai 1932, n.p.

¹¹⁹⁷ ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS, « Essence Ciste de l'Estérel », *Les Parfums de France*, n° 146, avril 1935, n.p.

¹¹⁹⁸ ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS, « Concentrés naturels de fruits », *Les Parfums de France*, n° 125, juillet 1933, n.p. Une affiche de 1923 témoigne déjà de ces liens entre le secteur de l'alimentaire et celui des parfumeurs de Grasse. ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS, « Essences et extraits concentrés », *Les Parfums de France*, n° 5, juin 1923, n.p.

¹¹⁹⁹ ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS, « Matières premières pour droguerie et produits d'entretien », *Les Parfums de France*, n° 127, septembre 1933, n.p.

¹²⁰⁰ ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS, « Essence de Néroli, nouvelle récolte », *Les Parfums de France*, n° 149, juillet 1935, n.p.

¹²⁰¹ ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS, « Rose », *Les Parfums de France*, n° 171, mai 1937, n.p.

¹²⁰² ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS, « Synthétique jasmin 1531 », *Les Parfums de France*, n° 177, novembre 1937, n.p.

¹²⁰³ ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS, « Ylang-ylang », *Les Parfums de France*, n° 143, janvier 1935, n.p.

Synthétique **Violette B 1853**, à cause de sa rareté et de son prix élevé, l'absolu Violette a été peu à peu délaissé dans les compositions modernes. L'essence synthétique Violette B 1853, grâce à son prix raisonnable et à sa note remarquable de Violette de Parme permettra de revenir à cette note si appréciée pour les belles créations¹²⁰⁴.

Jusqu'en 1938, date à laquelle cesse la publication de la revue, les Établissements Antoine Chiris l'utilisent tout autant comme un support de diffusion d'informations que comme un outil publicitaire et promotionnel. Georges Chiris, fin communicant et attentif aux innovations dans tous les secteurs de l'industrie, fait aussi appel à l'invention nouvelle du cinéma et du film documentaire pour immortaliser l'activité de sa société à Grasse mais aussi dans le monde.

2. *Le cinéma, média nouveau et attractif privilégié par les parfumeurs.*

Les Établissements Antoine Chiris ont produit, à notre connaissance, cinq films promotionnels, répartis en sept bobines 35 mm. Parmi ces dernières, certaines ont été perdues¹²⁰⁵ et d'autres récupérées dans un état de conservation dégradé¹²⁰⁶. Les cinq autres bobines sont en revanche bien conservées. Ces dernières sont dédiées à la culture, à la transformation des plantes à parfum et au conditionnement des parfums. Parmi ces films, deux sont consacrées à la rose de mai à Grasse : un en français intitulé¹²⁰⁷ « Au pays des parfums », réparti sur deux bobines et un en anglais, « In the perfumed land »¹²⁰⁸ de 7 minutes et 37 secondes chacun. Les trois derniers films concernent la production de parfums à Buenos Aires, les paysages d'Argentine et un domaine de l'archipel des Comores¹²⁰⁹. La première, d'environ 20 minutes mais dont la fin a été altérée par le temps, présente, sur un modèle similaire à « In the perfumed land », les étapes de confection du parfum dans l'entreprise Dubarry à Buenos Aires, mais elle n'aborde aucunement la question des matières premières naturelles. Malheureusement, la documentation réunie ne permet pas d'expliquer les liens entre cette société et les Établissements Chiris. La seconde n'est en fait que des rushs filmés dans un des domaines de la Société Coloniale Bambao, dans l'archipel des Comores. Du fait

¹²⁰⁴ ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS, « Synthétique violette B 1853 », *Les Parfums de France*, n° 181, mars 1938, n.p.

¹²⁰⁵ Bobines I et VI.

¹²⁰⁶ Arch. Dép. des Alpes-Maritimes, Fonds des Établissements Antoine Chiris, 032 J 0182, Bobines IV-IVbis, *La Parfumerie Dubarry, Buenos Aires*, vers 1920, 12'10'' ; 032 J 0184, Bobines VII, *Paysages de Buenos Aires*, vers 1920, illisible.

¹²⁰⁷ Arch. Dép. des Alpes-Maritimes, Fonds des Établissements Antoine Chiris, 032 J 0180, Bobine III, *Aux Pays des Parfums*, vers 1920, 4'17'' ; 032J 0181, Bobine V, *Aux Pays des Parfums*, vers 1920, 3'11''.

¹²⁰⁸ Arch. Dép. des Alpes-Maritimes, Fonds des Établissements Antoine Chiris, 032 J 183, Bobine VIII, *In the Perfumed land*, vers 1920, 7'37''.

¹²⁰⁹ Arch. Dép. des Alpes-Maritimes, Fonds des Établissements Antoine Chiris, 032J 0179, Bobine II, *Société Comores Bambao*, vers 1920, 26''.

de la détérioration de la pellicule, seules quelques secondes sont visibles, nous reviendrons sur cette séquence dans le dernier chapitre de cette thèse. « Sauvés » en 1995-1996 à l'occasion de la destruction de l'usine de Grasse par les membres de la conservation du Musée International de la Parfumerie, ces films ont fait l'objet d'une restauration par les Archives départementales des Alpes-Maritimes et ont été numérisés¹²¹⁰. Ils témoignent de l'importance industrielle des parfumeurs grasseois à l'aube du XX^e siècle et de la suprématie des Établissements Antoine Chiris sur ce secteur d'activité mais ils servent surtout, à l'époque, de publicité destinée à une clientèle internationale. Le recours au cinéma avait déjà été initié, en 1923, par une société niçoise mais l'objectif était alors de présenter le potentiel de la parfumerie française sans pour autant faire la publicité d'une entreprise en particulier :

Ce documentaire est destiné à être projeté à l'étranger pour y développer, si possible, la réputation qu'y ont déjà acquise les parfums de France. C'est œuvre de propagande et non pas de publicité, car en vertu d'une stipulation expresse, aucune désignation de firme commerciale ne doit figurer sur la pellicule. Depuis longtemps, déjà, les attachés et agents commerciaux de France à l'étranger réclamaient un film de ce genre¹²¹¹.

Le recours à l'invention cinématographique n'est pas spécifique à la parfumerie. Nombreux sont les secteurs industriels français¹²¹² à avoir mobilisé cet outil dans un objectif promotionnel, reprenant, pour la plupart, la célèbre sortie d'usine des Frères Lumières, également présente dans « In the perfumed land ». Industrie textile, métallurgique ou encore alimentaire ; toutes ont utilisé le cinéma comme témoin privilégié de la dynamique industrielle. Ces films, qualifiés d'institutionnels, ont une vocation pédagogique – comprendre le cheminement industriel qui mène à l'objet – créant de la sorte :

Une résonance particulière entre enregistrement mécanique de la réalité et mécanisation des processus de fabrication¹²¹³.

Cet enregistrement mécanique obéit à une uniformisation des procédés cinématographiques au cours des années 1920. Ainsi, le format 35 mm s'impose comme le format standard des documentaires industriels. De même, la durée de ces films d'entreprise est plus ou moins constante : elle ne dépasse que très rarement la quinzaine de minutes.

À partir des années 1930, le réalisateur de « In the perfumed land », Max Dianville est essentiellement connu pour ses réalisations¹²¹⁴ pour le grand public. Cette ascension dans le

¹²¹⁰ <http://www.dailymotion.com/user/archivesdepartementCG06/1>

¹²¹¹ ANONYME, « Films et parfums », *La Parfumerie Moderne*, n° 8, août 1923, p. 178.

¹²¹² Métallurgie, métier à tisser, fabrique de fil à coudre...

¹²¹³ ANONYME, « Les films industriels », www.cnc-aff.fr, consulté le 15 janvier 2014.

monde du cinéma lui a été permise par la création, dans les années 1920, de la société de production « Les films documentaires de Max Dianville »¹²¹⁵. En effet, ce dernier, après s'être intéressé au cinéma burlesque au début du siècle, se spécialise peu à peu dans le secteur plus lucratif du film d'entreprise. Il présente ainsi successivement les savoir-faire liés aux savonneries de Marseille, à l'industrie textile lyonnaise, aux usines de fil à coudre de Saint-Étienne et le sujet même de cette étude, aux transformations de matières premières du bassin grassois. Est-il le réalisateur des autres films des Établissements Antoine Chiris ? Cette hypothèse est plausible tout du moins pour les bobines concernant « Aux pays des parfums ». Cette mobilisation des milieux artistiques comme outil publicitaire est un élément majeur de la politique promotionnelle des Établissements Antoine Chiris, qui se retrouve également dans le partenariat entre Georges Chiris et le dessinateur, Lucien Boucher, pour illustrer l'ouvrage de Gabriel Mazuyer, *Les Établissements Antoine Chiris dans le monde*¹²¹⁶, nous y reviendrons dans la sous-partie suivante. Lucien Boucher et Max Dianville deviendront célèbres dans la décennie suivant leur partenariat avec la société grassoise et placent ainsi, *a posteriori*, les Établissements Antoine Chiris dans un rôle de mécène.

Au sein de cet ensemble cinématographique, « In the perfumed land » occupe une place particulière. En effet, hormis sa bonne qualité de conservation, il est le film le plus abouti des Établissements Antoine Chiris. Destiné à une clientèle anglophone, il retrace de manière scénarisée l'entretien, la plantation, la cueillette et la transformation des roses au mois de mai. Il est, avant toute chose, un documentaire pédagogique, visant à informer le spectateur sur le parcours industriel qui transforme la rose en parfum. Le rythme rapide du film, les codes visuels mobilisés, les instructions données aux « acteurs » jouant leur propre rôle, glorifient la mécanique industrielle, source de progrès, selon une mise en scène savamment orchestrée.

Au-delà de cet enjeu pédagogique, le documentaire est aussi un support promotionnel par le recours à une publicité ponctuelle au travers des banderoles et des mentions « Établissements Antoine Chiris » ou « Antoine Chiris » dans les champs du Vignal, sur les camions d'approvisionnement ou sur le mur de l'usine Chiris, au moment de la sortie d'usine. Cette promotion transparaît également à la fin du film dans la valorisation des infrastructures de l'usine, véritable atout technologique en ce début de XX^e siècle.

¹²¹⁴ Max Dianville est le réalisateur de *La Cure sentimentale* en 1932 co-réalisé avec Pierre Weill, il est également scénariste et dialoguiste pour *L'Affaire Blaireau* en 1931 réalisé par Henri Wulschleger et il est co-scénariste avec Georges Lacombe pour *Ce cochon de Morin* en 1932.

¹²¹⁵ www.cnc-aff.fr, consulté le 15 janvier 2014.

¹²¹⁶ MAZUYER Gabriel, *Les Établissements Chiris dans le monde*, Grasse, Éd. Éts A. Chiris, 1931, 40 p.

Le montage de ce film regroupe certaines images des bobines III et V « Au pays des parfums » auxquelles ont été ajoutées de nouvelles vues jugées plus pertinentes dans l'objectif promotionnel de cette production. La comparaison de ces deux premières bobines avec le résultat final permet de scruter les manières différenciées de s'adresser à un public français, tout du moins grassois, ou à un public international. Par exemple, dans la première séquence de « In the perfumed land », les cueilleuses, uniquement des femmes, avancent rapidement sous l'œil vigilant du chef de chantier fumant sa pipe. L'habillement apprêté des jeunes filles témoigne de la théâtralisation voulue par les commanditaires. La comparaison avec « Au pays des parfums » est flagrante. Aux cueilleuses à robes taillées, chemisiers blancs et chapeaux ornés se substituent des femmes en robes noires, tabliers sales et sans chapeaux. Cet écart à la norme, entre mise en scène et réalité, ne se limite pas aux habitudes vestimentaires. Le profil type de la cueilleuse - la jeune fille au doigt de fée - mérite ainsi d'être redéfini à la lumière du film « Au pays des parfums ». En effet, les séquences offrent à la vue des spectateurs une population hétéroclite, en grande partie féminine, mais où les hommes et les jeunes garçons ont également leur place. L'unité ne s'incarne alors pas dans la féminité mais se structure autour du noyau familial. Cette mise en scène se ressent également dans le comportement des personnes filmées. Dans la version anglaise, les cueilleuses et les travailleurs sont concentrés et ne regardent pas la caméra. Au contraire, dans la version française, les jeunes filles sont intriguées par le spectacle qui leur est donné. Dans le champ, un attroupement se forme autour de la famille qui rit à la vue de l'objectif. Le second opus anglais apparaît dès lors comme l'aboutissement du premier film français où les imperfections du quotidien et la transgression de la hiérarchie des genres sont gommées pour offrir aux spectateurs une vision idéalisée du progrès industriel et de son modèle d'organisation du travail. La comparaison entre les bobines de la version française et celles de la version anglaise invite ainsi à relativiser les cadres rigides d'organisation, de répartition et de représentation du travail. Les notions de transgression et de construction des représentations symboliques et collectives soulevées par ce documentaire rejoignent les conclusions auxquelles Coline Zella¹²¹⁷ parvient dans ses travaux sur le genre et le travail au sein des parfumeries grassoises dans la première moitié du XX^e siècle. Son étude fine des rapports de travail homme-femme ouvre aujourd'hui des perspectives de recherche sur la question du genre dans ce secteur d'activité.

Malheureusement, peu de sources nous renseignent sur les relais de diffusion de ces œuvres. On peut supposer que ce film servait de support promotionnel dans les salons dédiés

¹²¹⁷ ZELLAL Coline, *À l'ombre des usines en fleurs: genre et travail dans la parfumerie grassoise, 1900-1950*, coll. Penser le genre, PUP, Aix-en-Provence, 2013, 128 p.

à la parfumerie. Cependant, la seule diffusion attestée par une source archivistique s'est déroulée à l'occasion d'une conférence de Paul Langlais sur « L'état actuel de nos connaissances sur les parfums et leur industrie »¹²¹⁸ organisée par le syndicat professionnel des ingénieurs chimistes français à Nice en 1926. Visionné une première fois en 1926, « In the perfumed land » a fait l'objet d'une nouvelle séance le 30 octobre 2013 au Palais des Congrès de Grasse à l'occasion du colloque « Étrangers et immigrés à Grasse »¹²¹⁹. La documentation réunie n'apporte aucun renseignement sur la diffusion des trois autres films commandés par les Établissements Antoine Chiris.

Il semble aussi que d'autres productions cinématographiques aient été consacrées, durant l'entre-deux guerres, à la parfumerie française et aux centres de production de plantes à parfum. Nous avons déjà cité le film de 1923 initié par une société niçoise mais dont nous n'avons trouvé aucune trace dans les archives¹²²⁰. Géraud Buffa mentionne également l'existence d'un film sur la lavande réalisé par Pathé¹²²¹. Cette stratégie de communication est d'ailleurs pérennisée jusqu'à nos jours. En 1958, un nouveau film sur la parfumerie française consacre l'importance de Grasse et des champs alentour¹²²². Depuis des années, de nombreux reportages sont diffusés au journal télévisé et les multinationales multiplient les films d'entreprises dédiées aux plantes à parfum et aux centres de production. Ils réinventent ainsi les codes de présentation mais les thématiques et les acteurs mis en valeur demeurent les mêmes.

Les Établissements Chiris, précurseurs dans l'usage de la publicité mettent ainsi également à profit d'autres formes de communication visuelle que sont les documentaires d'entreprise. En 1931, les Établissements Chiris perpétuent leur stratégie de valorisation par la publication d'un ouvrage promotionnel consacré à leur présence dans le monde.

¹²¹⁸ Arch. Dép. des Alpes-Maritimes, Fonds des Établissements Antoine Chiris, 033 J 0477, LANGLAIS PAUL, *L'état actuel de nos connaissances sur les parfums et leur industrie*, conférence organisée par le syndicat professionnel des ingénieurs chimistes français le 27 février 1926 dans la salle d'honneur du palais de la Chambre de commerce de Nice.

¹²¹⁹ *Étrangers et immigrés à Grasse*, colloque organisé le 30 et 31 octobre 2013 au Palais des Congrès de Grasse et à la MSHS de Nice par Yvan Gastaut et Laurence Argueyrolles.

¹²²⁰ Nous n'avons malheureusement trouvé qu'une seule mention de ce film. ANONYME, « Films et parfums », *art.cit.*, p. 178.

¹²²¹ BUFFA Géraud, « La parfumerie grasse et la lavande », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 92, juin 2016, pp. 271-286, p. 280.

¹²²² ANONYME, « Un film sur les industries de la parfumerie », *La France et ses parfums*, vol. 1, n° 2, février 1958, p. 29.

3. *Les Établissements Antoine Chiris dans le monde par Gabriel Mazuyer.*

Georges Chiris publie, en 1931, à l'occasion du centenaire de la conquête de l'Algérie, un ouvrage consacré aux *Établissements Antoine Chiris dans le monde* écrit par Gabriel Mazuyer, préfacé par Georges Lecomte et illustré par Lucien Boucher. Il s'intègre dans un mouvement adopté par d'autres chefs d'entreprise français qui publient également, durant l'entre-deux-guerres, des livres biographiques destinés à valoriser l'impact industriel de leurs familles¹²²³.

Le livre *Les Établissements Antoine Chiris dans le monde* comporte 40 pages mais il ne contient en réalité que quatre pages de préface, neuf de texte et cinq de cartes illustratives. De nombreuses pages vierges sont, en effet, intercalées au début et à la fin du livre, entre la préface et le corps de texte et entre ce dernier et certaines illustrations. Tiré à 1012 exemplaires, ce nombre restreint est valorisé dans chaque tirage :

Il a été tiré de cet ouvrage douze exemplaires sur japon impérial numéroté de i à xii et mille exemplaires numérotés de 1 à 1 000¹²²⁴.

L'exemplaire consulté à la Villa Saint-Hilaire à Grasse est le n° 479, celui conservé à la bibliothèque du Musée Internationale de la parfumerie est le n° 139. La page de couverture est illustrée par les armoiries de la famille Chiris. Sur un fond stylisé, un drapeau bleu-blanc-bleu avec, en son centre, trois roses rouges, est surmonté par le plastron et le casque d'une armure. Sous cette composition est indiqué le titre du livre, encadré d'un liseré couleur or.

La préface est rédigée par Georges Lecomte. Ce dernier est un écrivain français aux talents multiples. Après des études de droit, il se lance dans le journalisme puis dans le théâtre à partir de 1891. Par la suite, il compose de nombreux romans dont *Les Valets*, *la Suzeraine*, *La Maison en fleurs*, etc. Il est également à l'origine de plusieurs essais historiques mais aussi des ouvrages de critique d'art. Il devient, en 1908, directeur de l'école Estienne et président de la Société des gens de lettres. Le 27 novembre 1924, il est élu à l'Académie française pour remplacer Frédéric Masson.

De la page I à IV, l'écrivain compose, dans sa préface, une ode au parfum. Il met en valeur les liens directs entre le parfum et l'enchantement, les souvenirs, la séduction, les arts

¹²²³ Alexandre Giandou s'est penché sur le parcours d'autres industriels qui présentent de nombreuses similitudes avec les Etablissements Antoine Chiris. GIANDOU Alexandre, ROBERT François, « Les commémorations ou la (re)construction de la mémoire d'entreprises aux XIX-XX^e siècles en Rhône-Alpes », *Journée d'études des archivistes d'entreprises*, Villeurbanne, 2012.

¹²²⁴ MAZUYER Gabriel, *Les Établissements Chiris dans le monde*, Grasse, Éd. Éts A. Chiris, 1931, 40 p., n.p.

et l'exotisme. Passionné de peinture, il présente avec engouement le thème des parfums dans l'art et les cartes réalisées par Lucien Boucher :

Ainsi les étapes et les heures de notre existence sont ponctuées des parfums qui en avivèrent la béatitude et l'allégresse. Ils déposent en nous de discrètes empreintes spirituelles qui ne s'effacent jamais. Ils ne naissent pas seulement des fleurs de nos jardins. Pour notre délectation, ils se dégagent de partout et viennent des pays les plus lointains. Le grand peintre et poète Albert Besnard, qui symbolisa leur immatériel en une toile célèbre, d'une fraîcheur adorable et vibrante, les a représentés comme cueillis au passage sur des champs de fleurs et portés vers nous par le vent qui les caresse et s'en imprègne. C'est ce que, sous d'autres formes, charmante aussi, nous montre M. Lucien Boucher dans les aquarelles, aussi agréable pour l'imagination que pour les yeux, dont est composé ce précieux volume¹²²⁵.

Il évoque également les Établissements Antoine Chiris, objet de cet ouvrage mais ne les cite pourtant pas explicitement :

Le monde entier recherche les parfums, les aime, recourt à leurs subtils enchantements qui ajoutent tant de poésie aux richesses de la terre et mettent un peu de paradis dans l'âme exaltée des hommes. Si, bien rares sont les contrées où l'on sache extraire les parfums des plantes et des fleurs qui les recèlent, par contre il en est beaucoup qui produisent leurs éléments. Alors des maîtres en la science des arômes les font excellemment fabriquer sur place ou, pour une distillation plus parfaite encore, transportent jusqu'à nous ces moissons embaumées¹²²⁶.

Le texte est, quant à lui, rédigé par Gabriel Mazuyer. Parfumeur et historien de la parfumerie, il est encore peu connu en 1931. Il devient, la même année, chroniqueur dans *Les Parfums de France*¹²²⁷ et il publie, dans les années 1940, plusieurs ouvrages dédiés à la parfumerie¹²²⁸. En 1942, il fonde, avec d'autres professionnels notamment Justin Dupont, Marcel Billot et Sébastien Sabetay, la Société Française des Parfumeurs sous le titre de « Groupement technique de la Parfumerie » qui regroupe les acteurs liés à la parfumerie¹²²⁹. Dans *Les Établissements Antoine Chiris dans le monde*, l'auteur relate le parcours de chaque dirigeant de l'entreprise familiale en attachant une attention particulière à leur ouverture sur le monde. Pour légitimer l'importance des Chiris dans l'histoire, il fait remonter les origines de la dynastie à l'Antiquité et il affirme des liens étroits avec les instances colonisatrices dès les

¹²²⁵ MAZUYER Gabriel, *Les Établissements Chiris dans le monde*, *op.cit.*, p. III.

¹²²⁶ MAZUYER Gabriel, *Les Établissements Chiris dans le monde*, *op.cit.*, p. IV.

¹²²⁷ MAZUYER Gabriel, « Les parfums de la France dans les cinq parties du monde », *Les Parfums de France*, n° 102, août 1931, p 249-252.

¹²²⁸ MAZUYER Gabriel, *Science et technique du parfum*, Paris, Centre de la documentation, Maison de la Chimie, 1943, n.p. MAZUYER Gabriel, « Décor du parfum, étiquettes anciennes commentées », *Parfumerie*, vol. 1, n° 5, 1943, pp. 133-136

¹²²⁹ La Société Française des Parfumeurs existe toujours et regroupe plus de 9 000 professionnels. <http://www.parfumeurs-createurs.org>

prémices de la parfumerie Chiris. Il mentionne ainsi un accord entre Antoine Chiris, fondateur de l'entreprise, et la compagnie des Indes grâce à une audience que lui aurait concédée le duc de Choiseul, qui lui permet d'assouvir ses besoins en matières premières naturelles exotiques¹²³⁰. Il le présente aussi comme le premier à commander des alambics en cuivre de grande capacité¹²³¹. L'auteur narre ensuite les qualités du parcours de chacun de ces descendants qu'il inscrit dans une continuité tant en terme de découvertes scientifiques qu'en terme d'expansion territoriale. Gabriel Mazuyer présente ainsi Anselme Chiris comme une personne attentive aux sciences et à la botanique, mais aussi aux débouchés extérieurs puisqu'il se tourne vers l'Angleterre pour écouler ses produits¹²³². Le narrateur relate ensuite le parcours de Léopold Chiris, qui, selon lui, se démarque par l'installation des Établissements Chiris en Russie mais il semble que cet investissement revienne, en réalité, à Léon, son fils¹²³³. De même, il sous-entend que Léon Chiris implante des usines en Chine, Cochinchine et Tonkin qui semble être le fait de son fils Georges même si il est plausible que Léon y ait envoyé des agents¹²³⁴. Gabriel Mazuyer termine son propos sur le parcours de Georges Chiris marqué par une nouvelle vague d'expansion dans le monde. Il cite ainsi les établissements de la Guyane, La Réunion, Madagascar, les Comores, le Congo mais aussi ceux de Sicile, Piémont, Bulgarie, Java et Chine¹²³⁵. Il mentionne également l'Égypte mais cette affirmation semble surévaluée. En effet, un accord commercial est bien en vigueur avec un distillateur du Caire mais ce partenariat ne signifie pas l'investissement de capitaux pour l'un ni le changement de raison sociale pour l'autre¹²³⁶. Ces « petits arrangements » avec la chronologie réelle d'implantation des parfumeurs grassois dans le monde peuvent être expliqués par la volonté de présenter une histoire linéaire, où chaque protagoniste approfondit les recherches scientifiques et techniques et agrandit la présence de la société dans le monde. Ces prérogatives incombent désormais au prochain légataire de l'entreprise :

Ainsi, sous tant d'aspects divers, voilà une entreprise magnifique, floraison éminente de la patience et du labeur de générations instruites à bâtir solide, parce que appliquées à conserver ces disciplines, hors desquelles l'activité humaine n'élève rien de durable. A son tour, il appartiendra à Léon-Antoine Chiris – dernier du nom – de couler de nouvelles formes dans ces anciens moules, et sous l'égide

¹²³⁰ MAZUYER Gabriel, *Les Établissements Chiris dans le monde*, *op.cit.*, p. 2.

¹²³¹ MAZUYER Gabriel, *Les Établissements Chiris dans le monde*, *op.cit.*, p. 3.

¹²³² MAZUYER Gabriel, *Les Établissements Chiris dans le monde*, *op.cit.*, p. 4.

¹²³³ MAZUYER Gabriel, *Les Établissements Chiris dans le monde*, *op.cit.*, p. 4.

¹²³⁴ MAZUYER Gabriel, *Les Établissements Chiris dans le monde*, *op.cit.*, p. 5.

¹²³⁵ MAZUYER Gabriel, *Les Établissements Chiris dans le monde*, *op.cit.*, p. 8.

¹²³⁶ ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHRIS, « Carte promotionnelle », *Les Parfums de France*, n° 95, février 1931, n.p; Arch. Dép. des Alpes-Maritimes, Fonds des Établissements Antoine Chiris, 032 J 108, *Contrats commerciaux*, 1928-1931.

des trois roses, de maintenir le rayonnement d'une œuvre qui demeure un exemple, un symbole, et forme un peu de ce patrimoine pétri des vieilles vertus de France¹²³⁷.

Le texte de Gabriel Mazuyer est illustré par cinq cartes dessinées par Lucien Boucher. Celui-ci connaît la renommée dans les années 1930 pour ces planisphères produits pour le compte d'Air-France. D'abord caricaturiste pour l'hebdomadaire *Le Rire*, il contribue également à quelques numéros de *Fantasio*. Hormis les cartes réalisées pour les Établissements Antoine Chiris ou pour Air France, il illustre aussi de nombreuses œuvres dont les ouvrages de Vivant Denon, *Point de lendemain*¹²³⁸, Aristophane, *Les Oiseaux*, adapté par Mario Meunier¹²³⁹ ou, plus tard de Théophile Gautier pour son *Capitaine Fracasse* en 1944¹²⁴⁰. Il produit, en 1930, une série d'aquarelles pour le recueil de poésie de François Villon¹²⁴¹, méthode qu'il utilise également pour les illustrations de l'ouvrage de Gabriel Mazuyer. Ces cinq cartes présentent successivement un planisphère, une carte de l'Europe, une de l'Asie, une de l'Afrique et de l'Océan indien et une de l'Amérique où sont identifiés les filiales, les agences et les domaines de production de la société grassoise. Inspirées à la fois par les cartes impériales, les cartes publicitaires déjà publiées par les Établissements Chiris et par les nouveaux courants artistiques du début du xxe siècle : le surréalisme, la caricature et la bande-dessinée. Ces illustrations, malgré une unité certaine dans la présentation et dans certains attributs comme la boussole et la mention de la dénomination sociale de l'entreprise ou dans le style de composition notamment dans le recours à l'aquarelle et dans le non-respect des échelles et des formes exactes des continents. Parfois, l'angle de vue rogne certains territoires comme c'est le cas pour l'affiche de l'Amérique où il grossit de manière volontaire la superficie d'un continent comme dans l'exemple de l'Afrique. L'ensemble de ces illustrations arbore des détails picturaux qui représentent des personnages autochtones, des colons mais aussi des végétaux et des animaux, réels ou imaginaires comme les monstres marins. Chaque élément est adapté en fonction du territoire concerné. De même, le choix des couleurs est différent pour chaque continent, en lien avec les codes de représentations attachés à ces derniers. L'Asie, dominée par la forêt est représentée en vert, teinté de rouge, référence sous-jacente au communisme chinois. L'Afrique est teintée de couleur jaune, référence à la vanille mais aussi à la citronnelle. L'Amérique est colorée principalement de bleu du fait des océans qui la borde, l'Europe enfin est teintée de rose,

¹²³⁷ MAZUYER Gabriel, *Les Établissements Chiris dans le monde*, op.cit, p. 9.

¹²³⁸ DENON Vivant, *Point de lendemain*, Paris, Marcel Seheur, 1920, 58 p.

¹²³⁹ ARISTOPHANE, MEUNIER Mario (adapt.), *Les Oiseaux*, Paris, Marcel Seheur, 1928, 136 p.

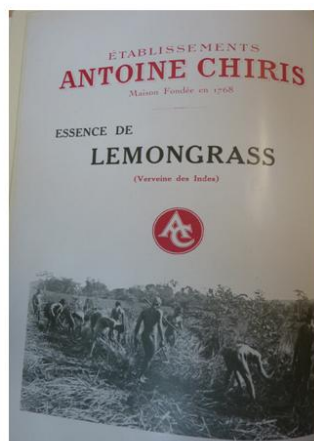
¹²⁴⁰ GAUTIER Théophile, *Capitaine Fracasse*, coll. Mazarine, 3 vol. Paris, Gründ, 1944, 504 p.

¹²⁴¹ VILLON François, *Poésies*, Paris, Édition du Trianon, 1930, 172 p.

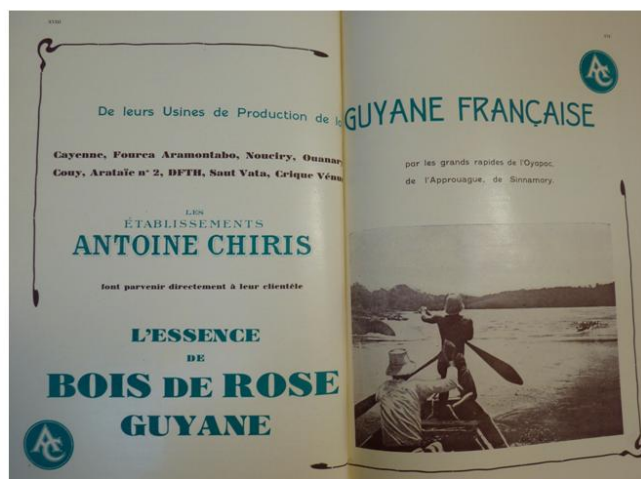
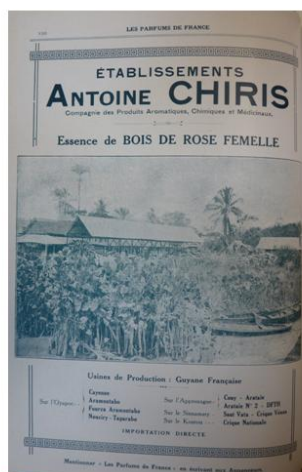
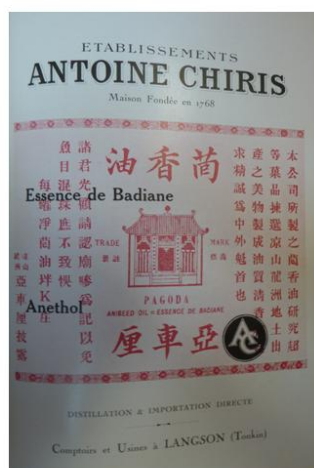
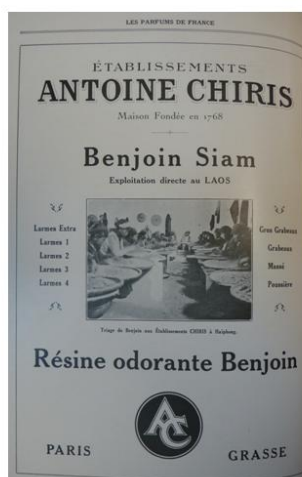
possible référence à la rose qui parsème le contour méditerranéen. Ces cinq affiches sont ainsi immédiatement reconnaissables et elles illustrent de manière élégante le parcours des Établissements Antoine Chiris.

Cet ouvrage participe ainsi à l'élaboration de la légende des Chiris et de leur empire des parfums. Gabriel Mazuyer justifie par l'histoire de la famille et les améliorations successives de chaque protagoniste la valeur de cette maison. Georges Lecomte apporte quant à lui un crédit littéraire alors qu'il vient d'obtenir quelques années plus tôt un fauteuil à l'Académie française. Enfin, Lucien Boucher, dessinateur prometteur reprend les cartes promotionnelles des Établissements Chiris, il les transforme en illustrations raffinées qui participent à l'univers visuel voulu par les parfumeurs et il enrichit ainsi de manière élégante le discours porté par Gabriel Mazuyer.

Publicités coloniales des Établissements Antoine Chiris durant l'entre-deux-guerres.



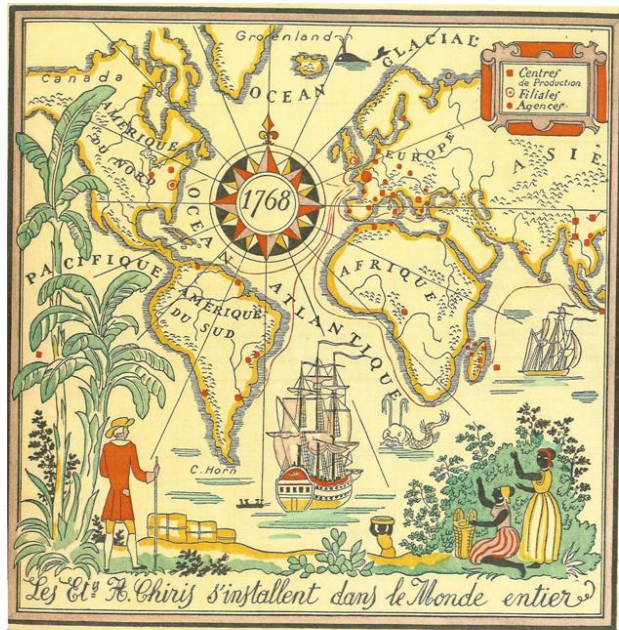
Entre 1926 et 1932, les publicités qui valorisent les implantations coloniales des Établissements Antoine Chiris sont mises à l'honneur. Elles évoquent principalement, hormis l'Algérie, les productions africaines, asiatiques et guyanaises. Les illustrations choisies font généralement référence à une ou plusieurs matières premières naturelles, par le biais de la photographie comme dans les réclames 1 et 2. Les unités de distillation sont également mises en avant, c'est le cas des réclames 3 et 5. Certaines affiches sont plus originales, comme celle dédiée à l'essence de badiane du Tonkin ci-contre : elle reprend des idéogrammes entourant une pagode, le tout coloré de rose. Comme dans le cas de la récolte du géranium à Boufarik, les nouvelles essences de bois de rose font l'objet d'une double page en 1926.



1. ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHRIS, « L'essence de Portugal-Guinée », *Les Parfums de France*, n° 179, janvier 1938, n.p.
2. ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHRIS, « Essence de Lemongrass », *Les Parfums de France*, n° 45, novembre 1926, n.p.
3. ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHRIS, « Benjoin Siam », *Les Parfums de France*, n° 51, mai 1927, n.p.
4. ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHRIS, « Essence de badiane », *Les Parfums de France*, n° 22, décembre 1924, n.p.
5. ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHRIS, « Essence de bois de rose femelle », *Les Parfums de France*, n° 38, avril 1926, n.p.
6. ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHRIS, « L'essence de bois de rose Guyane », *Les Parfums de France*, n° 38, avril 1926, n.p.

Figure 64 – Publicités coloniales des Établissements Antoine Chiris durant l'entre-deux-guerres

Lucien Boucher.



Cette première carte de Lucien Boucher illustre la présence des Établissements Antoine Chiris dans le monde. La boussole au centre rappelle les affiches impériales destinées à la propagande coloniale. Cette dernière contient la date de 1768, qui correspond à la création de la société familiale. Le monde est représenté sans respecter les échelles de distance et il est encadré par plusieurs iconographies : le colon qui regarde partir sa cargaison à l'ombre des bananiers, deux femmes noires vêtues d'habits colorés occupées à la cueillette, mais aussi des bateaux et des baleines qui parcourent les océans.

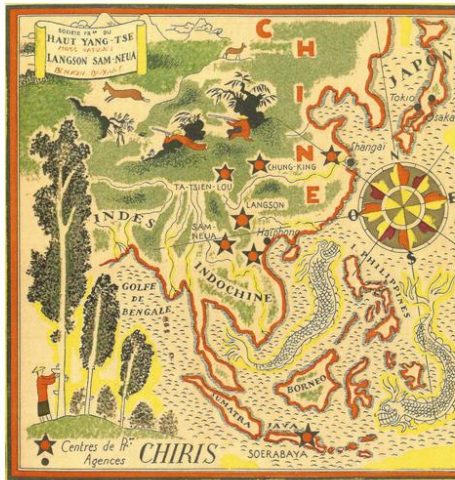
L'affiche est sous-titrée de la mention « Les Établissements A. Chiris s'installent dans le Monde entier » et dont les implantations sont précisées par des points rouges. Le recours à l'aquarelle, le détachement vis-à-vis de la réalité, les détails iconographiques invitent au voyage et à l'exotisme. Les rayons qui émanent de la boussole sous-entendent la puissance de la société grassoise présente sur tous les continents. Cette première affiche est suivie de quatre autres qui déclinent la présence des Chiris en Europe, en Asie, en Afrique et en Amérique.

Selon les mêmes critères que la première affiche ci-dessus, cette deuxième réclame présente l'implantation des Chiris autour de la Méditerranée. Nommée « Les E. Chiris en Europe et en Afrique du Nord », elle est encadrée de végétaux fleuris dans lesquels on reconnaît notamment la rose. Cette dernière est également utilisée pour situer les agences de la société. Au contraire, les domaines de production sont identifiés par des roses des sables. Le continent européen est teinté de couleur rose pâle tandis que les mers et les océans sont peuplés de créatures imaginaires.



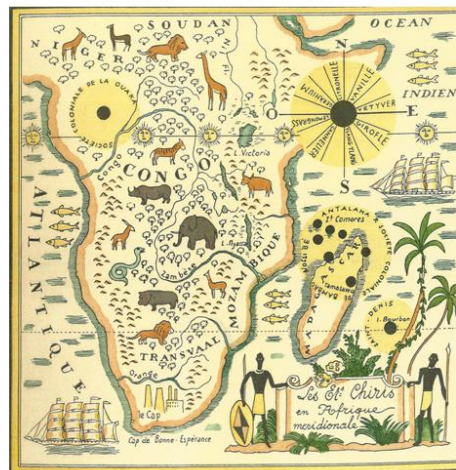
Figure 65 – Lucien Boucher (1)

Lucien Boucher.

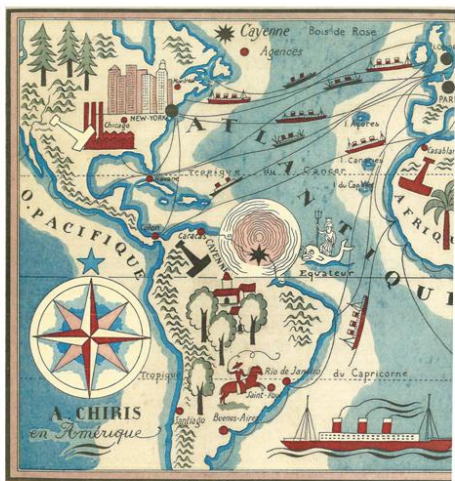


Cette troisième carte de Lucien Boucher décline les implantations des Établissements Antoine Chiris en Asie du Sud-est. La boussole, présente dans les deux premières affiches, prend ici une nouvelle forme presque florale. Les couleurs utilisées font référence au mouvement politique chinois par le recours à l'étoile rouge pour situer les centres de production. Dans le coin inférieur gauche, un tonkinois est occupé au gemmage des badianiers. Dans le coin supérieur gauche un parchemin rappelle le nom de la filiale du Haut Yang Tsé et les principaux lieux de production que sont Lagson et Sam Neua. Le continent chinois est parsemé de muscs chassés au profit des industriels.

La carte représentant l'Afrique se démarque des précédentes par l'usage abondant de représentations animales comme l'éléphant, le lion, la gazelle, le rhinocéros, le serpent ou encore la girafe. Les trois implantations de Guinée, de La Réunion et de Madagascar et dépendances sont auréolées d'un cercle jaune qui peu faire référence à la vanille, à la citronnelle ou encore à l'orange Guinée. La boussole dont chaque rayon nomme une matière première cultivée dans cet espace géographique, reprend ce code couleur. Dans le coin inférieur droit deux guerriers africains munis de lances et de boucliers gardent l'encadré du titre: « Les Et. Chiris en Afrique méridionale ».



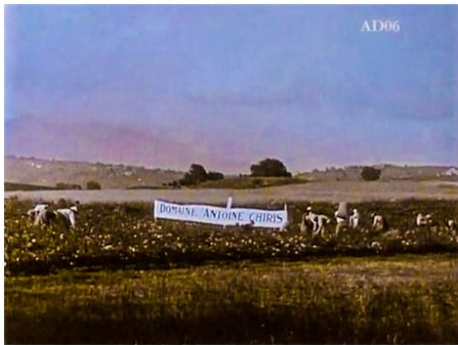
La dernière carte de ce corpus est consacrée aux filiales et aux agences implantées en Amérique. L'angle de vue privilégie ici les axes commerciaux entre l'Europe, l'Afrique et l'Amérique : de nombreux bateaux transitent des locaux des Chiris à Paris et à Londres vers les différents ports étatsuniens et d'Amérique latine, selon les voies maritimes mises en évidence. La boussole et les détails iconographiques sont plus réalistes que ceux évoqués dans la carte africaine et correspondent aux particularités de chaque pays : l'Argentine est illustrée par un cavalier, le Brésil et la Guyane par des bois de rose et une usine, tandis que le nord de l'Amérique est parsemé d'usines et de gratte-ciels, le Canada quant à lui n'est composé que de sapins.



MAZUYER Gabriel, *Les Établissements Chiris dans le monde*, Grasse, Éd. Éts A. Chiris, 1931, 8 p.

Figure 66 – Lucien Boucher (2)

In the Perfumed land.



Ces photographies ont été réalisées à partir du film « In the perfumed land » réalisé par Max Dianville dans les années 1920 à la demande des Établissements Antoine Chiris. Ce documentaire retrace chaque étape de la culture à la transformation des plantes à parfum et décrit l'atmosphère dans laquelle baignent les cultivateurs et les ouvriers de la parfumerie. Nous avons pu, grâce aux nuances de gris, retrouver les couleurs du paysage grassois au moment de tournage ; elles suggèrent qu'il a été réalisé à l'aube. La deuxième illustre la cueillette des roses de mai, pour les soins du documentaire seules les cueilleuses sont représentées dans des robes élégantes qui s'écartent de la réalité puisque toute la famille est normalement mobilisée durant cette période. Les vues trois et quatre décrivent l'activité ouvrière tandis que les deux dernières mettent en scène la sortie d'usine des employés selon le modèle du film des Frères Lumière.

Arch. Dép. des Alpes-Maritimes, Fonds des Établissements Antoine Chiris, 032 J 183, bobine VIII, *In the Perfumed land*, vers 1920, 7'37".

Figure 67 – In the Perfumed land

Au pays des parfums.



« Au pays des parfums », version originelle qui a permis l'élaboration de « In the perfumed land » est un documentaire précieux du quotidien des ouvriers. Contrairement à la version anglaise il capture la réalité du travail aux champs et à l'usine et il montre également les étapes intermédiaires, comme le stockage des roses dans des locaux de fortune avant qu'elles soient transportées jusqu'à l'usine moderne. Les cueilleurs et cueilleuses comme les ouvriers, regardent d'un air amusé l'objectif de la caméra. Ils sourient, ils jouent dans les roses, ils regardent ailleurs quand ils remplissent les sacs de jute : plus qu'un documentaire ce film est un témoin précieux de l'atmosphère qui règne entre les employés.

Photographies extraites de *Aux Pays des Parfums*, vers 1920, 3'11'' ; Arch. Dép. des Alpes-Maritimes, Fonds des Établissements Antoine Chiris, 032 J 183, bobine VIII, *In the Perfumed land*, vers 1920, 7'37'.

Figure 68 – Au pays des parfums

La présence des Établissements Antoine Chiris dans le monde résulte tout à la fois des opportunités politiques et économiques offertes par la colonisation à partir de milieu du XIX^e siècle que des ressources naturelles et humaines présentes dans les pays concernés. Selon l'essence recherchée, selon la nature des relations politiques et économiques de la France avec ces territoires, la présence des Chiris peut aller du simple fondé de pouvoir chargé d'acheter, de stocker et d'envoyer les matières premières naturelles, comme c'est le cas en Guyane jusqu'en 1914, pour le bois de rose ; en Indochine jusqu'en 1915 pour la badiane et à l'île de La Réunion pour le géranium ou, au contraire, les Chiris peuvent étendre leur influence jusqu'à devenir propriétaires de domaines, mis en valeur selon les méthodes rationnelles de production et de transformation, que l'on retrouve à Boufarik en Algérie, en Guinée, à Tahiti, mais aussi dans l'archipel des Comores. La famille Chiris a ainsi profondément marqué le tissu grassois mais aussi les différentes zones dans lesquelles elle s'est implantée à travers le monde. Paradoxalement, le nom des Chiris est parfois plus connu à Mayotte ou à Cayenne que parmi les habitants de Grasse. Cette empreinte territoriale est encore visible à travers certains éléments architecturaux à Grasse – l'usine la Mosquée, nom de rue, sculpture commémorative, etc.¹²⁴² – tandis que les vestiges des implantations coloniales disparaissent peu à peu. À Boufarik, le domaine Sainte-Marguerite est aujourd'hui laissé à l'abandon après avoir été transformé en caserne de police. À Mayotte, l'ensemble industriel a été racheté par une société internationale qui interdit à tout étranger de pénétrer sur le site qui semble-t-il conserve d'anciennes archives. À Madagascar et à La Réunion, il ne subsiste aucune trace des Comptoirs Coloniaux Chiris ou de la Société des Produits Aromatiques de l'Océan Indien qui appartenaient également aux Chiris. À Surabaya, l'ancien domaine des Chiris a complètement disparu sous la pression foncière. Désormais, seules quelques photos, publicités, films et livres édités par les Établissements Antoine Chiris témoignent encore du passé industriel et colonial de cette société.

¹²⁴² COCOUAL Mathilde, « La famille Chiris : des industriels en politique, une politique d'industriels ? », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 92, pp. 177-191, p. 177..

Par un jeu d'échelle, cette seconde partie aborde plusieurs problématiques. Elle revient tout d'abord sur les productions du sud-est de la France et elle questionne la définition de « bassin grassois » qui, selon le point de vue, peut être assimilé au simple département des Alpes-Maritimes, ou au contraire, englober les apports de la rive droite de la Siagne et des départements producteurs de lavande qui sont parfois intégrés dans les statistiques propres à Grasse.

Cette partie couvre également les pays étrangers et coloniaux qui commercent de manière privilégiée avec Grasse pour l'approvisionner en matières premières naturelles. L'étude quantitative et qualitative de ces centres de production nous a permis de relativiser la place de certaines colonies, notamment l'Algérie qui ne fournit qu'une quantité minime d'essence alors qu'elle est régulièrement valorisée dans la presse comme un modèle industriel. Elle met également en évidence le fait que les parfumeurs grassois ne recourent aux autres pays producteurs que pour compléter la production du bassin grassois ou pour rechercher des produits qui ne peuvent être cultivés dans ce bassin. Il est intéressant de constater qu'après de multiples essais sur diverses variétés de plantes à parfum, entre la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle, hormis peut-être en Bulgarie, les pays producteurs se spécialisent selon les régions sur deux ou trois essences spécifiques. Ces dernières sont d'ailleurs sujettes à la même évolution durant la première moitié du XX^e siècle, les aléas climatiques mis à part : après la Première Guerre mondiale et jusqu'en 1924 elles connaissent une croissance continue, à partir de 1926 la production se stabilisant avant de connaître une récession entre 1930 et 1933 ; 1934 marque un nouvel essor de ces matières premières naturelles jusqu'en 1939. La perte de vitesse de 1930-1933 s'explique alors par plusieurs raisons : les conséquences du krach de 1929, trois années de mauvaises récoltes consécutives, d'importants stocks favorisés par la spéculation, mais aussi l'augmentation de l'utilisation des synthétiques dans les compositions parfumées et les conflits qui opposent les parfumeurs et les coopératives. Au-delà d'une concurrence réelle entre ces sources d'approvisionnement, elles sont pour les parfumeurs complémentaires et permettent de pallier, suivant la conjoncture, l'indisponibilité temporaire des matières premières de certaines régions productrices pour des raisons politiques ou environnementales. Cette analyse permet ainsi de contrer l'argument selon lequel la culture des plantes à parfum a disparu dans le bassin grassois à cause de l'orientation de certains pays étrangers dans cette filière.

Nous avons souhaité clore cette partie par l'étude du parcours de la plus importante famille de parfumeurs de Grasse qui se caractérise par une politique d'expansion d'envergure. À partir des archives privées de l'entreprise, conservées aux Archives Départementales des

Alpes-Maritimes et aux Archives Départementales d'outre-mer, mais aussi grâce aux multiples moyens de valorisation des Chiris, il nous a été possible de retracer les étapes d'implantation de ces derniers dans le monde. Nous accordons une place particulière au domaine Sainte-Marguerite à Boufarik qui constitue la première implantation grasse dans les colonies et un modèle d'autogestion régulièrement valorisé par les Établissements Antoine Chiris. Cette promotion de l'internationalisation de la société par de multiples biais représente aussi une source précieuse pour appréhender la vision particulière que porte l'entreprise sur son « Empire ». Au sein de cette trajectoire, l'Océan Indien occupe une place de premier ordre : il est l'objet de notre troisième partie.

Partie 3 : Une étude sur les possessions françaises de l'Océan Indien.

On sait que l'essence de géranium est devenue, après le sucre, la principale richesse de la Réunion. En 1925, cette petite île, où les surfaces cultivables ne forment qu'un anneau relativement étroit autour d'un massif montagneux central, a exporté pour près de 23 millions de francs d'essence de géranium, pour plus de 3 millions d'essence de vétyver, pour plus d'un demi-million d'essence d'ylang-ylang, soit au total pour près de 27 millions d'essences à parfums. Ce sont des chiffres que doivent méditer les colons de nos autres France lointaines, comme un exemple et un encouragement.

Cet exemple peut être suivi avec un succès tout particulier dans la grande île voisine de Madagascar, où m'a-t-on dit, il n'était pas rare il y a quelques années de voir consolider les talus des canaux avec du vétyver, plante dont les fortes racines retiennent les terres croulantes. Madagascar vend à l'heure actuelle pour un peu moins de 10 millions d'essences diverses ; ce chiffre pourrait être aisément et rapidement multiplié par 2 ou par 3 si les colons voulaient concourir plus activement au ravitaillement de la parfumerie française¹²⁴³.

L'Océan Indien, et plus particulièrement La Réunion, Madagascar et l'archipel des Comores, offrent de multiples possibilités pour l'acclimatation d'essences méditerranéennes et tropicales. Dès la fin du XVII^e siècle, Pierre Poivre introduit à La Réunion le giroflier, le cannellier, le muscadier et l'ylang-ylang qui, un siècle plus tard, colonisent les îles de Madagascar et des Comores. Dans cette trajectoire le rôle des botanistes de l'administration, des colons, mais aussi et surtout des autochtones a été décisif. Certains parfumeurs grassois s'approvisionnent dans ces colonies, surtout à partir des années 1920, par le biais d'exportateurs locaux et des Établissements Antoine Chiris qui s'établissent dès 1907 dans l'archipel, en 1924 à La Réunion et, durant cette même période, à Madagascar. Cette dernière partie s'écarte quelque peu du prisme grassois pour analyser l'émergence de la filière des plantes à parfum dans cet espace géographique et les facteurs qui ont permis son essor au cours de la première moitié du XX^e siècle. La présence des industriels grassois est ainsi abordée au même titre que celle des autres sociétés impliquées dans ce secteur d'activité.

Un premier chapitre est consacré à l'île de La Réunion. Il envisage la trajectoire agricole de l'île qui se spécialise selon les périodes sur la culture de la canne à sucre, des épices, et aussi des plantes à parfum. Parmi ces dernières, la vanille puis le géranium, le

¹²⁴³ BIENAIME Robert, « Les plantes à Parfum – Les colonies françaises », *La Revue des Marques de la Parfumerie et de la Savonnerie*, n° 5, mai 1927, pp. 286-288, p. 287.

vétiver et l'ylang-ylang s'imposent comme des ressources de choix pour les cultivateurs réunionnais. Elles ne sont pourtant pas les seules essences acclimatées dans l'île mais ce sont celles qui possèdent le plus grand intérêt économique. Du fait de l'importance de la canne à sucre, ces cultures se sont concentrées dans les hauts de l'île où vivent les « petits blancs », descendants des premiers colons qui souhaitent s'extraire du système de l'économie de plantations. Le géranium est largement adopté par ces derniers et il est à l'origine de ce que François Berthier a qualifié de « folie de l'or vert »¹²⁴⁴. La commune du Tampon devient ainsi, durant l'entre-deux-guerres, au même titre que Grasse devient « Capitale des parfums », la « Capitale du géranium ». Ce chapitre apporte ainsi une attention particulière aux modalités d'introduction et d'expansion de ces plantes à parfum mais aussi aux acteurs de leur commercialisation qu'ils soient cultivateurs, intermédiaires ou exportateurs.

Depuis La Réunion, de nombreuses matières premières sont acclimatées à Madagascar et dans l'archipel des Comores qui s'attribuent d'ailleurs, durant l'entre-deux-guerres, le label « Bourbon » créé dans l'île voisine. Si la valorisation agricole de La Réunion a été facilitée par l'absence d'habitants avant la colonisation française, il n'en est pas de même à Madagascar et dans l'archipel des Comores. La colonisation de cette région s'incarne, à la fin du XIX^e siècle, par une action militaire et une réforme administrative qui bouleversent la trajectoire politique, économique et sociale de ces îles. La réforme foncière et l'étude systématique des sols permettent de déterminer un périmètre de colonisation agricole dans lequel les plantes à parfum apparaissent rapidement comme une opportunité de valorisation et d'enrichissement. Un second chapitre est donc consacré à ces questions. Il développe également, à l'image de l'analyse faite pour l'île de La Réunion, les multiples tentatives d'introduction de matières premières naturelles et la spécialisation de ces îles dans la production de vanille, de clous et d'essence de girofle et d'ylang-ylang, au cours de la première moitié du XX^e siècle, auxquelles nous consacrons une sous-partie. Madagascar et dépendances forment ainsi, à partir de 1934, la plus importante colonie exportatrice de plantes à parfum aromatiques et médicinales, en lien avec les parfumeries grassoises¹²⁴⁵.

¹²⁴⁴ BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, Grasse, Samedex, 2011, 270 p.

¹²⁴⁵ RAIBAUDI M., « Quelle est la production mondiale des produits aromatiques ? », *Les Parfums de France*, n° 135, mai 1934, pp. 121-124, p. 122.

Chapitre 1 : La Réunion, un laboratoire colonial (XIX^e – XX^e siècles)

L'île Bourbon rebaptisée, en 1848, île de La Réunion, est située dans l'Océan Indien, au cœur de l'archipel des Mascareignes. Elle fait partie des « vieilles colonies françaises »¹²⁴⁶, acquises durant la première vague de colonisation de l'Empire français au XVI^e siècle. Vierge de tout habitant avant la prise de possession par la France, elle se révèle rapidement être un jardin d'essais botaniques et agricoles dont les échecs et les réussites ont façonné la vie économique et sociale de l'île. L'adoption de la culture de denrées coloniales et industrielles – café, sucre – a longtemps reposé sur le recours massif des grands propriétaires à l'esclavage puis à l'engagisme¹²⁴⁷, ce qui a fait de La Réunion une île multiculturelle.

Cette trajectoire historique, favorisée par l'administration coloniale, a eu pour effet d'orienter l'île vers l'économie de plantation dominée par le café puis la canne à sucre¹²⁴⁸. Elle est complétée de manière secondaire par la culture familiale d'épices, de vanille et de plantes à parfum, La Réunion apparaît comme divisée en deux. Dans les Bas de l'île, la population blanche, minoritaire, emploie une foule d'esclaves, d'affranchis puis d'engagés dont la vie est rythmée par le cycle productif de la canne à sucre. Dans les Hauts, au contraire, une majorité de blancs et de métis peuplent les montagnes et vivent de la polyculture et de l'exploitation de la vanille et des plantes à parfum, activités encouragées par les sociétés de transformation de matières premières françaises et grassoises.

Si l'historiographie de l'île de La Réunion s'est essentiellement attachée à l'étude des rouages de l'esclavagisme¹²⁴⁹ et de l'engagisme, quelques auteurs se sont intéressés à l'évolution agricole de l'île¹²⁵⁰. Parmi ces derniers, Jean Defos du Rau¹²⁵¹, Jean-François

¹²⁴⁶ Cette expression désigne les colonies du « premier » empire français obtenues entre 1534 et 1815. La Guyane, les Antilles et l'île Bourbon sont, parmi ces dernières, celles qui intéressent le plus la parfumerie.

¹²⁴⁷ L'abolition de l'esclavage entraîne une pénurie de main d'œuvre à laquelle doit pallier le système de l'engagisme. Il consiste à proposer à des travailleurs étrangers, Indiens dans un premier temps, un contrat de travail d'une durée de cinq ans renouvelable. L'engagé est alors au service d'un engageur, généralement un propriétaire terrien. HO Hai Quang, *Contribution à l'histoire économique de l'île de La Réunion (1642-1848)*, Paris, l'Harmattan, 1998, 239 p. ; PITOU Françoise, *Les affranchis et les engagés à La Réunion, 1848-1870 : le danger social, mythe ou réalité ?*, mémoire de recherche sous la direction de Claude Wanquet, Université de La Réunion, 1989, 63 p.

¹²⁴⁸ CAUBET Paul, « La canne à sucre à La Réunion », *Annales de géographie*, vol. 43, n°244, 1934, pp. 397-416.

¹²⁴⁹ MAESTRI Edmond (sous la dir.), *Esclavage et abolitions dans l'Océan Indien (1723-1860), acte du colloque organisé par l'Université de La Réunion, Saint-Denis de La Réunion, 4-8 décembre 1998*, Paris, l'Harmattan, 2002, 456 p. ; HUITELEC Didier, *L'esclavage à Bourbon à travers les minutes notariales de 1800 à 1848*, thèse d'histoire sous la direction de Prosper Eve, Université de La Réunion, 2011, 156 p. ; FUMA Sudel, *L'esclavagisme à La Réunion (1794-1848)*, Paris, l'Harmattan, 1992, 191 p.

¹²⁵⁰ L'histoire agricole de La Réunion a fait l'objet de plusieurs études principalement sur l'industrie sucrière tandis que la culture des plantes à parfum est analysée de manière ponctuelle à partir du début du XX^e siècle. ROLET Antonin, *Plantes à parfum et plantes aromatiques*, Paris, J.B Baillière et fils, 1918, 432 p. ; CAUBET Paul,

Dupon¹²⁵² et, plus récemment, François Berthier¹²⁵³ ont révélé l'importance des plantes à parfum dans la trajectoire de l'île. En s'appuyant, d'une part, sur ces études historiques et, d'autre part, sur la littérature d'époque, ce chapitre entend revenir sur l'histoire et la géographie de ces matières premières naturelles, non endémiques à l'île de La Réunion, mais dont la culture influe largement sur l'avenir socio-économique de la colonie et de sa métropole.

Après avoir, dans un premier temps, contextualisé les conditions de colonisation agricole de l'île Bourbon et l'introduction des essences odorantes et aromatiques, les deux parties suivantes se concentrent sur l'évolution géographique et quantitative, d'une part, des essences de géranium et, d'autre part de celles de vanille, de vétiver¹²⁵⁴ et d'ylang-ylang¹²⁵⁵. Au sein de ces analyses, une attention particulière est accordée aux acteurs et à l'organisation de la filière ainsi qu'à la place qu'occupent ces cultures dans l'économie de l'île mais également au sein du marché mondial.

La colonisation rurale à La Réunion, Alger, Congrès de la colonisation rurale, 1931, 15 p. ; ISNARD Hildebert, « La Réunion, aspect de colonisation et de peuplement », *Les Cahiers d'Outre-mer*, n° 10, avril-juin 1950, pp. 101-122.

¹²⁵¹ DEFOS DU RAU Jean, *L'île de La Réunion : étude de géographie humaine*, Bordeaux, Institut de Géographie, 1960, 716 p.

¹²⁵² DUPON Jean-François, *Contraintes insulaires et fait colonial aux Mascareignes et aux Seychelles : étude de géographie humaine*, thèse de géographie sous la direction de Jean Defos du Rau, Aix-Marseille 2, 1976, 1590 p.

¹²⁵³ BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'île de La Réunion*, Grasse, Samedex, 2011, 270 p.

¹²⁵⁴ Le vétiver s'écrit également vétyver. Nous emploierons de préférence la première orthographe sauf lorsque l'auteur de la citation utilise la seconde.

¹²⁵⁵ De même, ylang-ylang s'écrit aussi ilang-ilang.

I. La Réunion, un jardin d'essai colonial (XIX^e – début XX^e siècle).

L'île Bourbon constitue entre le XIX^e et le XX^e siècle, un véritable « laboratoire »¹²⁵⁶ d'essais agricoles parmi lesquels les plantes à parfum, aromatiques et médicinales tiennent une place, certes secondaire par rapport aux plantations de cannes à sucre mais, primordiale dans l'économie de l'île du fait de leur haute valeur ajoutée. La Réunion, bien que d'une superficie réduite par rapport aux autres îles de l'Océan Indien et, pendant longtemps, d'un accès difficile, se positionne ainsi comme une colonie modèle et moteur sur le marché des essences tropicales.

L'île apparaît, en effet, comme l'étape préalable à leur introduction future à Madagascar, à Sainte-Marie, à Nosy-Bé et dans l'archipel des Comores. Selon des trajectoires multiples, au gré des incitations métropolitaines, des encouragements de l'administration coloniale et des tentatives des planteurs réunionnais, le géranium, la vanille, le vétiver et l'ylang-ylang s'imposent comme des cultures propices aux habitants des Hauts de l'île qui fournissent dès lors des produits de faible volume mais dont le chiffre d'affaires complète utilement l'économie traditionnelle du sucre et constitue même, en temps de crise, une position de repli. Les huiles essentielles – géranium, vétiver et ylang-ylang – et la vanille de La Réunion deviennent ainsi progressivement un gage de qualité sous l'appellation « Bourbon »¹²⁵⁷. Cette première partie revient tout d'abord sur le contexte de colonisation de La Réunion avant d'analyser les étapes d'introduction et de valorisation des différentes denrées agricoles.

1. La Réunion, histoire et géographie coloniales (XIX^e siècle).

a. La colonisation de l'île Bourbon, une île vierge d'habitant.

La Réunion est une île tropicale située sur le 21^e parallèle dans l'Océan Indien. Elle forme, avec l'île Maurice – anciennement nommée île de France – et l'île Rodrigues, l'archipel des Mascareignes. Distant de 800 km à l'est de Madagascar, l'île de la Réunion est déjà connue des Arabes au XII^e siècle¹²⁵⁸. D'une superficie de 2 512 km², elle est caractérisée par une forte activité volcanique et une multitude de climats qui permet la croissance d'une

¹²⁵⁶ DE CAMBIAIRE Jean, *La certitude du développement*, Paris, Atya, 1983, 286 p., p. 13.

¹²⁵⁷ DEMARNE Frédéric-Emmanuel, « La qualité Bourbon des huiles essentielles de La Réunion », *Le géranium rosat à La Réunion*, Hauts du Tampon, Association pour la promotion en milieu rural, 1988, pp. 103-105.

¹²⁵⁸ La première mention de cette île est attribuée au géographe arabe Al Sharif el-Edrissi en 1153 sous le nom de Dina Margabin.

faune et d'une flore diversifiées¹²⁵⁹. Elle constitue, dès le XVI^e siècle, un point d'escale pour les Portugais qui y déversent le trop-plein de cargaison lorsque les conditions maritimes sont défavorables. Malgré la connaissance ancienne de cette île, ni les Portugais, qui l'ont dénommée « Santa Apolonia »¹²⁶⁰, ni les Anglais, également présents dans l'Océan Indien, n'en prennent pour autant officiellement possession. Les navires préfèrent d'ailleurs accoster à l'île de France qui offre deux ports naturels tandis que l'île de la Réunion n'en possède pas¹²⁶¹. Malgré ses atouts, l'archipel des Mascareignes demeure éloigné des routes maritimes traditionnelles jusqu'au XVII^e siècle, ce qui explique l'occupation tardive de ces îles.

La France s'intéresse progressivement à cette zone géographique à partir de 1638, date à laquelle un premier voilier, le Saint Alexis, déclare pour la première fois l'île Santa Apolinia française. En 1642, Jacques de Pronis¹²⁶², fondateur d'une colonie française dans le sud-est de Madagascar, renouvelle la souveraineté de la France sur cette île et la nomme Mascarin. Lorsque la colonie de Fort-Dauphin¹²⁶³ se mutine contre Jacques de Pronis, ce dernier profite de la proximité de Mascarin pour y exiler les rebelles¹²⁶⁴. Le gouverneur Pronis est déchu en 1649 et Étienne de Flacourt¹²⁶⁵ est envoyé à Madagascar pour régulariser la situation de la colonie. Ce dernier libère les mutins de Mascarin et envisage alors sous un jour nouveau l'avenir de cette île. Déclarée possession de Louis XIV, elle est renommée « île Bourbon », en hommage à la dynastie régnante.

Quinze ans plus tard, lorsque Colbert crée la Compagnie des Indes, il installe des comptoirs en Inde mais également un à Madagascar et un à l'île Bourbon¹²⁶⁶. L'archipel des Mascareignes, auparavant boudé dans le choix des trajets maritimes, se positionne désormais au sein du réseau commercial mondial. L'île permet ainsi aux Français de poursuivre deux objectifs : d'une part, fournir une escale à la Compagnie des Indes et, d'autre part, créer une base pour entreprendre la colonisation de Madagascar. En 1665, les premiers colons, une

¹²⁵⁹ Cette petite île est une chaîne de montagnes culminant à 3 069 mètres. Elle est constituée de trois grands cirques : Cilaos, Mafate et Salazie. On distingue, en fonction de la direction du massif montagneux, deux zones, la zone sous le vent plus sèche et la zone au vent, plus humide. Les plantes, arbres et animaux laissés sur l'île au gré des accostages y trouvent le plus souvent un terrain propice à leur croissance.

¹²⁶⁰ SCHERER André, *Histoire de La Réunion*, coll. QSJ, Paris, PUF, 1965, 127 p., p. 9.

¹²⁶¹ Le meilleur mouillage est une baie ouverte au niveau de Saint-Paul. SCHERER André, *Histoire de La Réunion*, *op.cit.*, p. 6.

¹²⁶² Jacques de Pronis (date inconnue-1655), commis de la Compagnie française de l'Orient fondée par le cardinal Richelieu s'installe, en 1642, avec quelques Français au sud de l'île de Madagascar.

¹²⁶³ En 1643, Jacques de Pronis fonde officiellement, en l'honneur du futur roi Louis XIV, la colonie de Fort-Dauphin qui devient dès lors une escale importante sur la route des Indes.

¹²⁶⁴ Les colons étaient mécontents du mariage de Pronis avec la fille d'un chef malgache. SCHERER André, *Histoire de La Réunion*, *op.cit.*, p. 11.

¹²⁶⁵ Étienne de Flacourt (1607-1660) est un administrateur colonial français. En 1649, il est envoyé par la Compagnie de l'Orient à Fort-Dauphin pour rétablir l'ordre à Madagascar. Il reçoit à cette occasion le titre de Commandant général de l'île de Madagascar.

¹²⁶⁶ SCHERER André, *Histoire de La Réunion*, *op.cit.*, p. 12.

vingtaine de personnes dont quelques femmes, débarquent à l'île Bourbon. En 1667, 200 Français renforcent ce premier contingent¹²⁶⁷. Ce chiffre demeure stable jusqu'à la fin du XVII^e siècle avant d'augmenter de manière considérable au XVIII^e et au XIX^e siècle.

À partir de 1715, pour répondre aux besoins des premières cultures commerciales (café d'Arabie, coton, tabac, indigo¹²⁶⁸) de nombreux esclaves sont introduits dans l'île. De ce fait, la population croît fortement, soutenue par l'immigration mais également par la forte natalité des habitants : en 1711, un millier d'habitants sont recensés, en 1732, sur environ 8 000 habitants, 4 500 sont des esclaves noirs. En 1779, la population totale de l'île atteint 36 000 personnes dont 29 000 esclaves¹²⁶⁹. Au milieu du XVIII^e siècle, Mahé de la Bourdonnais¹²⁷⁰, gouverneur des Mascareignes, favorise, l'approvisionnement vivrier des populations de l'archipel et principalement de l'île de France. Les productions de blé, de riz, de maïs, de légumes secs permettent à l'île Bourbon d'équilibrer son économie et de se positionner alors comme « le grenier des Mascareignes »¹²⁷¹. La fin du XVIII^e siècle marque un nouveau tournant sous l'impulsion de Pierre Poivre¹²⁷² qui introduit girofle, muscade, cannelle, etc. et inaugure ainsi l'« ère des épices »¹²⁷³ à l'île Bourbon. L'acclimatation de ces essences permet en partie de combler la chute des exportations de café, désormais majoritairement importé par la métropole depuis les Antilles¹²⁷⁴.

La Révolution française modifie profondément la trajectoire de l'île. La Convention la rebaptise « île de La Réunion » en souvenir de la réunion des Marseillais et de plusieurs bataillons de la Garde Nationale lors de l'assaut du Palais des Tuileries. Malgré l'interdiction de la traite en 1793 puis de l'esclavage en 1794, les Réunionnais refusent d'appliquer ces mesures. Le partage des propriétés entre chaque enfant décidé lors de la Commune de Paris est, au contraire, appliqué, avec pour conséquence un fort morcellement des terres. Ce phénomène, associé à la récurrence des cyclones au début du XIX^e siècle, aboutit à une

¹²⁶⁷ 1 700 colons et 32 femmes avaient embarqué à destination de Madagascar et de Bourbon mais seulement 200 malades dont cinq jeunes filles parviennent à Bourbon, 400 passagers sont morts du scorbut en mer. *Ibid.*

¹²⁶⁸ SCHERER André, *Histoire de La Réunion, op.cit.*, p. 18.

¹²⁶⁹ SCHERER André, *Histoire de La Réunion, op.cit.*, p. 26.

¹²⁷⁰ Bernard François Mahé, comte de la Bourdonnais (1699-1753) est un officier de marine français. Il est nommé gouverneur des Mascareignes pour le compte de la Compagnie des Indes en 1733.

¹²⁷¹ BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion, op.cit.*, p. 15.

¹²⁷² Pierre Poivre (1719-1786) est un horticulteur, botaniste, agronome, missionnaire et administrateur colonial. En 1766, il est nommé Intendant des Isles de France et de Bourbon et participe au développement de l'île par l'acclimatation de nouvelles espèces végétales.

¹²⁷³ BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion, op.cit.*, p. 18.

¹²⁷⁴ BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion, op.cit.*, p. 16.

paupérisation progressive d'une partie de la population blanche ; nous y reviendrons¹²⁷⁵. La prise de pouvoir de Napoléon Bonaparte modifie encore le destin de l'île de La Réunion. Désignée désormais sous le nom d'« île Bonaparte », elle peut à nouveau recourir à l'esclavage mais elle subit de plein fouet les cyclones de 1806 et 1807 qui dévastent toutes les cultures et condamnent les habitants à la famine et à la disette. Dans un contexte de guerre de course, les Anglais prennent possession de l'île de France puis de l'île Bonaparte en 1810 qu'ils rebaptisent, au grand dam de Napoléon, the « Bourbon Island »¹²⁷⁶. Après cinq années de vie précaire, l'île Bourbon est rétrocédée à la France tandis que l'île de France, devenue île Maurice, est conservée par les Anglais. En 1815, l'île Bourbon est la seule possession française dans l'Océan Indien et dont l'économie a été ruinée. Elle doit désormais être réorganisée pour assurer la subsistance de ses habitants. Pour ce faire, la France mise sur la canne à sucre qui colonise rapidement les terres cultivables de l'île. L'arrêt de la traite proclamé en 1817 par Louis XVIII oblige les Réunionnais à avoir recours au système des engagés pour subvenir aux besoins de l'industrie sucrière¹²⁷⁷. Ces engagés, venus des comptoirs de Pondichéry, Chandernagor, Yanaon ou encore Mahé sont au nombre de 6 500 en 1848. Les Chinois engagés délaissent progressivement les plantations et se spécialisent dans le commerce tandis que les Indiens et, surtout, les Noirs fournissent l'essentiel de la main d'œuvre agricole. L'abolition de l'esclavage par Victor Schoelcher, le 27 avril 1848, ne modifie qu'en surface l'organisation économique de l'île : l'esclave fait place à l'engagé tandis que le code noir est remplacé par celui de l'indigénat. Malgré un métissage largement répandu, les blancs continuent de bénéficier de nombreux avantages jusqu'à la départementalisation de l'île en 1946¹²⁷⁸. L'immigration excessive des années 1850, la crise du marché de la canne à sucre à partir de 1860 et la paupérisation croissante des Petits Blancs incitent alors rapidement l'administration réunionnaise à valoriser de nouvelles terres, notamment dans les Hauts de l'île par le biais du Crédit foncier colonial qui s'installe à La Réunion en 1863¹²⁷⁹. Écartée de la route des Indes par l'ouverture, en 1869, du canal de Suez, la situation économique de La Réunion s'aggrave tandis que de nouvelles vagues d'immigrants indiens musulmans, les Zarabes¹²⁸⁰ venus de Bombay et de l'État du Gujurat s'installent dans l'île. En 1880, les intérêts de la France se tournent de manière préférentielle

¹²⁷⁵ Le destin des « Petits Blancs » sera développé au II. 2. a.

¹²⁷⁶ SCHERER André, *Histoire de La Réunion, op.cit*, p. 52.

¹²⁷⁷ HO Haï Quang, *Contribution à l'histoire économique de l'île de La Réunion (1642-1848), op.cit*, p. 172.

¹²⁷⁸ Victor Schoelcher propose, dès 1848, la départementalisation de l'île de La Réunion, de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Guyane française.

¹²⁷⁹ Le crédit foncier colonial est le principal organisme de prêt aux agriculteurs et aux usiniers. Il s'implante en 1863 à l'île de La Réunion.

¹²⁸⁰ Terme inapproprié pour désigner les Indiens musulmans.

vers la conquête de Madagascar. L'île de La Réunion entame alors une mutation de son agriculture qui lui permet de pallier son récent isolement.

b. La colonisation agricole comme perspective de valorisation de la colonie.

L'économie agricole de l'archipel des Mascareignes repose, durant toute la période coloniale, sur la production d'un nombre réduit de denrées commerciales, généralement dominée par un seul produit dont la nature fluctue entre le XVIII^e et le XIX^e siècle. L'historiographie distingue ainsi trois cycles principaux de cultures spéculatives : le café, les épices et la canne à sucre. À ces cycles majeurs se superposent des cycles secondaires comme le coton, l'indigo, la vanille et les plantes à parfum.

La Compagnie des Indes est à l'origine du développement des cultures de plantation en proposant un débouché à l'exportation du café. Cette culture se développe à partir de 1715 du fait de l'acclimatation réussie de plants de Moka et de la découverte d'un caféier indigène¹²⁸¹. Imposée par la Compagnie aux colons à partir de 1717, cette culture s'étend progressivement dans les régions comprises entre 100 et 400 mètres d'altitude. La production de café étant jugée insuffisante par la Compagnie des Indes, les colons se voient menacer en 1724 du retrait de leurs concessions¹²⁸². De ce fait, en 1725, la production augmente rapidement si bien que les exportations atteignent, en 1727, 100 000 livres¹²⁸³. La Compagnie des Indes prélève alors un cens fixe de quatre onces de café par lot de terre, sans tenir compte des écarts entre les superficies des domaines et des aléas auxquels doivent faire face les producteurs¹²⁸⁴. L'île Bourbon devient ainsi, en l'espace de quinze ans, une « île à café » avec une production de 2,5 millions de livres en 1744 sans cesser d'être une « île à vivres »¹²⁸⁵. Pour autant, à partir de 1747, le déclin de l'industrie caféière est latent. Depuis 1730, la qualité des cafés bourbonnais décline au profit de la quantité et elle ne peut concurrencer sérieusement le café d'Arabie d'autant que le prix payé par la Compagnie ne cesse de baisser¹²⁸⁶. Cette dernière, qui exerce le monopole de la vente des cafés en France depuis 1723, faute de débouchés en

¹²⁸¹ MAZET Claude, « L'île Bourbon en 1735 : les hommes, la terre, le café et les vivres », *Fragments pour une histoire des économies et sociétés de plantation à La Réunion*, île de La Réunion, Université de La Réunion, 1989, pp. 17-54, p. 28.

¹²⁸² DUPON Jean-François, *Contraintes insulaires et fait colonial aux Mascareignes et aux Seychelles : étude de géographie humaine*, *op.cit.*, p. 585.

¹²⁸³ *Ibid.*

¹²⁸⁴ Même durant la levée du monopole de la Compagnie des Indes et malgré les baisses de rendements, elle continue à prélever ce cens. *Ibid.*

¹²⁸⁵ *Ibid.*

¹²⁸⁶ La livre de café est payée 8 sous en 1730, 6 sous en 1731, 5 sous en 1738, 4 sous en 1744. WANQUET Claude, « le café à La Réunion, une civilisation disparue », *Fragments pour une histoire des économies et sociétés de plantation à La Réunion*, île de La Réunion, Université de La Réunion, 1989, pp. 55-93, p. 61.

France, cherche à écouler les cafés de Bourbon en Hollande, en Allemagne et en Inde¹²⁸⁷. La levée du monopole en 1736 et la concurrence du café des Antilles provoquent une baisse des prix qui se répercute immédiatement sur les planteurs de l'île Bourbon.

De ce fait, dès 1730, une multitude de denrées coloniales font l'objet d'essais d'acclimatation pour pallier la déconvenue du café réunionnais. Les premières épices – poivre, cannelle – sont introduites à Bourbon tandis que l'indigo et le coton s'imposent sur de petites superficies. À partir des années 1770, l'aire de culture des épices s'étend progressivement sous l'impulsion de Pierre Poivre qui introduit le girofle et la muscade. Ces nouvelles plantations ne signifient pas pour autant l'arrêt total de la culture du café. En 1821, l'île exporte encore 2 000 tonnes de café, soit plus qu'au siècle précédent et en 1825, il occupe encore environ 9 000 hectares alors que les épices n'en mobilisent que 5 000¹²⁸⁸. Néanmoins, dès les années 1800, les revenus du giroflier dépassent ceux du café¹²⁸⁹. À la fin du XVIII^e siècle, les arbres à épices – girofliers, muscadiers, canneliers – prospèrent ainsi, sur la côte est et sud de l'île et portent tous les espoirs des planteurs bourbonnais.

Cette trajectoire agricole est bouleversée, à la charnière du XIX^e siècle, par les besoins en sucre du marché métropolitain. Cette situation résulte, tout d'abord, de la perte de Saint-Domingue¹²⁹⁰, alors premier fournisseur de sucre de canne, puis de l'île de France dont l'industrie sucrière avait pris un essor important dans la seconde moitié du XVIII^e siècle¹²⁹¹. De ce fait, les colons de Bourbon se tournent vers la culture du roseau saccharifère qui était déjà connu localement pour la fabrication d'alcool. Sous l'impulsion de deux propriétaires entreprenants, Charles¹²⁹² et Joseph Desbassayns¹²⁹³, la canne à sucre remplace progressivement le café, les épices, le cacao, le coton ou les cultures vivrières et elle devient une quasi monoculture dans les années 1820-1830. La canne à sucre s'intègre alors pleinement dans le concept de sociétés de plantation véhiculé par la colonisation française¹²⁹⁴.

¹²⁸⁷ DUPON Jean-François, *Contraintes insulaires et fait colonial aux Mascareignes et aux Seychelles : étude de géographie humaine, op.cit*, p. 586.

¹²⁸⁸ DUPON Jean-François, *Contraintes insulaires et fait colonial aux Mascareignes et aux Seychelles : étude de géographie humaine, op.cit*, p. 589.

¹²⁸⁹ DUPON Jean-François, *Contraintes insulaires et fait colonial aux Mascareignes et aux Seychelles : étude de géographie humaine, op.cit*, p. 587.

¹²⁹⁰ Saint-Domingue devient indépendante en 1804 et elle prend le nom d'Haïti.

¹²⁹¹ BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion, op.cit*, p. 15.

¹²⁹² Charles Desbassayns introduit la première machine à vapeur dans l'île. BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion, op.cit*, p. 16.

¹²⁹³ Joseph Desbassayns améliore les méthodes culturales des cannes. *Ibid.*

¹²⁹⁴ FUMA Sudal, « Le rôle de la dépendance dans le processus de crise d'une société de plantation : La Réunion : 1863-1870 », *Fragments pour une histoire des économies et sociétés de plantation à La Réunion*, île de La Réunion, Université de La Réunion, 1989, pp. 305-310, p. 305.

La production de sucre atteint ainsi 4 500 tonnes en 1820 et 15 000 tonnes en 1827¹²⁹⁵ et les surfaces plantées en cannes à sucre augmentent de 8 200 à 11 800 hectares entre ces mêmes années¹²⁹⁶ sans que cela ne diminue sensiblement les superficies allouées au café¹²⁹⁷. Les épices se maintiennent également durant cette période, tandis que l'indigo et le coton disparaissent progressivement au milieu du XIX^e siècle au profit de la canne. En 1848, l'île de La Réunion est marquée par la réalisation de grands travaux et par la constitution de grands domaines fonciers qui augmentent, de ce fait, les volumes exportés, si bien que, en 1860, les 120 sucreries de l'île fournissent au marché mondial 73 000 tonnes de sucre¹²⁹⁸. En 1860, les superficies occupées par le café diminuent de trois quart et celles allouées au girofle se réduisent, du fait de la réorientation agricole des cultivateurs mais également à cause des épisodes cycloniques qui ravagent les plantations¹²⁹⁹ : elles ne représentent, cette même année, plus que 300 hectares¹³⁰⁰. En parallèle, les surfaces de canne à sucre ont été multipliées par huit¹³⁰¹ et occupent 63% des terres agricoles de l'île soit 48 000 hectares¹³⁰². Lorsqu'en 1863 intervient la crise sucrière¹³⁰³, le Crédit Foncier Colonial¹³⁰⁴, principal organisme de prêt aux agriculteurs et aux usiniers devient un des plus importants propriétaires sucriers et se transforme de société financière en société industrielle et agricole.

L'île de La Réunion est durement touchée par la baisse des exportations de sucre dans les dernières décennies du XIX^e siècle dont les causes sont d'ordre naturel, social et économique. En effet, d'une part, la production locale souffre de l'épuisement des sols, de l'assèchement de certaines régions par un déboisement massif et d'une suite de violents cyclones¹³⁰⁵. De plus, la canne est progressivement sujette à des maladies et des parasites qui

¹²⁹⁵ *Ibid.*

¹²⁹⁶ DUPON Jean-François, *Contraintes insulaires et fait colonial aux Mascareignes et aux Seychelles : étude de géographie humaine, op.cit*, p. 590.

¹²⁹⁷ Les surfaces cultivées en café passent de 8 909 à 8 845 entre 1825 et 1827. *Ibid.*

¹²⁹⁸ *Ibid.*

¹²⁹⁹ DUPON Jean-François, *Contraintes insulaires et fait colonial aux Mascareignes et aux Seychelles : étude de géographie humaine, op.cit*, p. 590.

¹³⁰⁰ *Ibid.*

¹³⁰¹ *Ibid.*

¹³⁰² BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion, op.cit*, p. 16.

¹³⁰³ FUMA Sudal, « Le rôle de la dépendance dans le processus de crise d'une société de plantation : La Réunion : 1863-1870 », *op.cit*, p. 307.

¹³⁰⁴ Le Crédit Foncier Colonial est une banque française implantée à partir de 1860 dans certaines colonies françaises dont l'Algérie et la Guadeloupe. À la demande des Réunionnais, elle s'implante à La Réunion en 1863. L'action du crédit foncier colonial fonctionne bien dans un premier temps, entre 1864 et 1867, mais connaît de nombreuses difficultés entre 1868 et 1880. DEFOS DU RAU Jean, *L'île de La Réunion : étude de géographie humaine, op.cit*, p. 194.

¹³⁰⁵ DUPON Jean-François, *Contraintes insulaires et fait colonial aux Mascareignes et aux Seychelles : étude de géographie humaine, op.cit*, p. 598.

fragilisent les rendements du parc agricole réunionnais¹³⁰⁶. Le surpeuplement de l'île limite les surfaces agricoles alors que, paradoxalement, la main d'œuvre se fait rare¹³⁰⁷. Enfin, la production réunionnaise est désormais concurrencée par la France métropolitaine, dont la production de sucre de betterave croît à partir de 1865, mais aussi par le sucre de Cuba¹³⁰⁸. En 1870, la production atteint péniblement 23 000 tonnes¹³⁰⁹, tandis que les cours du sucre s'effondrent. En l'espace d'une vingtaine d'années, ce « séisme sucrier »¹³¹⁰ a occasionné la réduction de moitié de la superficie des plantations. Le marasme économique a des répercussions profondes dans la vie de l'île. Le déficit de la balance commerciale ne cesse de s'accroître¹³¹¹ du fait de la mévente du sucre et l'avilissement des cours qui entraînent la ruine de nombreux propriétaires. Dans l'incapacité de rembourser leurs dettes, ces derniers font l'objet d'expropriations¹³¹². La majeure partie de la population subit le contrecoup de cette crise : les Petits Blancs, les affranchis et les immigrés se paupérisent et sont les premières victimes des épidémies de choléra et de paludisme qui, jusqu'alors, avaient épargné La Réunion¹³¹³. L'île subit, de ce fait, un déclin économique, démographique mais également géopolitique. L'ouverture du canal de Suez prive la Réunion de sa position stratégique sur la route des Indes tandis que l'implication de la France dans la conquête de Madagascar diminue grandement l'intérêt de l'île aux yeux de la métropole. Malgré cette conjoncture, à partir des années 1880, l'industrie sucrière réunionnaise connaît un lent redressement jusqu'en 1900 puis une relance accrue entre 1914 et 1920 avant de se stabiliser jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Au début du XX^e siècle, les instances coloniales, qui ont compris le risque économique de la monoculture, entament certaines démarches agricoles qui visent à rationaliser les productions tout en favorisant les cultures vivrières :

C'est seulement au moment où la mévente, unie à la baisse des rendements, a provoqué la crise sucrière, que l'on s'est préoccupé de demander à la science agronomique les moyens d'y remédier. Un Service de l'agriculture a été alors créé ; il a cherché surtout à développer les cultures vivrières. (...) Les primes attribuées n'eurent aucun succès. Il en fut de même quelques années plus tard lorsque, par des distributions gratuites et le Service de l'agriculture s'efforça d'encourager la culture du riz de montagne et

¹³⁰⁶ *Ibid.*

¹³⁰⁷ La population augmente considérablement puis se stabilise autour de 180 000 habitants en dépit de l'apport d'engagés venus d'Asie et d'Afrique destinés à suppléer l'émancipation de la main d'œuvre servile.

¹³⁰⁸ BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, *op.cit.*, p. 16.

¹³⁰⁹ *Ibid.*

¹³¹⁰ *Ibid.*

¹³¹¹ en 1870, la valeur des importations de Métropole représente trois fois celle des exportations.

¹³¹² Entre 1867 et 1871, 56 domaines sont vendus aux enchères. BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, *op.cit.*, p. 17.

¹³¹³ *Ibid.*

du blé. Les cours élevés du sucre, du géranium et de la vanille, de 1922 à 1925, rendirent vains les efforts tentés pour développer les cultures vivrières¹³¹⁴.

En effet, à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, certains propriétaires cherchent à diversifier leurs productions afin de se procurer des revenus d'appoint soit en relançant ou en développant des cultures dites traditionnelles – café, girofle, cacao, etc. – soit en misant sur des cultures totalement nouvelles : la vanille puis les plantes à parfum.

2. La place des plantes à parfum, aromatiques et médicinales à La Réunion.

a. L'introduction des plantes à parfum, aromatiques et médicinales à La Réunion.

Depuis une cinquantaine d'années, l'historiographie attachée à la colonisation rurale de la Réunion s'est essentiellement concentrée sur l'étude des cultures industrielles de l'île. Paul Caubet, à l'occasion du centenaire de l'Algérie, publie un article sur la colonisation rurale à La Réunion¹³¹⁵ où les matières premières aromatiques n'occupent qu'une place résiduelle. Les auteurs attachés à la colonisation agricole de l'île, Paul Caubet¹³¹⁶, Hildebert Isnard¹³¹⁷ puis Jean Defos du Rau¹³¹⁸, Jean-François Dupon¹³¹⁹ et plus récemment Claude Wanquet¹³²⁰, Claude Mazet¹³²¹, Angèle Squarzonei¹³²², ou Sudel Fuma¹³²³ ont ainsi principalement mis en lumière les évolutions de l'industrie caféière puis sucrière de La Réunion au cours du XVIII^e et du XIX^e siècle. Girofle, muscade, cannelle puis vanille, vététyver, géranium et ylang-ylang ont ainsi été longtemps perçus comme des cultures secondaires dont l'exploitation est permise car elle n'empiète pas sur les surfaces caféières ou sucrières. Girofle, muscade et cannelle appartiennent ainsi au règne des épices du XVIII^e siècle où elles complètent, en réalité, la production caféière. Le XIX^e siècle est marqué par la découverte de la fécondation de la vanille dont la culture complète progressivement la production sucrière réunionnaise, alors en plein essor. Le XX^e siècle est, quant à lui, témoin de l'émergence de la « civilisation du

¹³¹⁴ CAUBET Paul, *La colonisation rurale à La Réunion*, *op.cit.*, pp. 10-11.

¹³¹⁵ *Ibid.*

¹³¹⁶ CAUBET Paul, *La colonisation rurale à La Réunion*, *op.cit.*

¹³¹⁷ ISNARD Hildebert, « La Réunion, aspect de colonisation et de peuplement », *art.cit.*, pp. 101-122.

¹³¹⁸ DEFOS DU RAU Jean, *L'île de La Réunion : étude de géographie humaine*, *op.cit.*

¹³¹⁹ DUPON Jean-François, *Contraintes insulaires et fait colonial aux Mascareignes et aux Seychelles : étude de géographie humaine*, *op.cit.*

¹³²⁰ WANQUET Claude, « le café à La Réunion, une civilisation disparue », *art.cit.*

¹³²¹ MAZET Claude, « L'île Bourbon en 1735 : les hommes, la terre, le café et les vivres », *art.cit.*

¹³²² SQUARZONI Angèle, « Le batelage durant l'essor de la canne à sucre de 1850 à 1860 : une durable solution de fortune », *Fragments pour une histoire des économies et sociétés de plantation à La Réunion*, île de La Réunion, Université de La Réunion, pp. 269-283.

¹³²³ FUMA Sudel, « Le rôle de la dépendance dans le processus de crise d'une société de plantation : La Réunion : 1863-1870 », *art.cit.*, pp. 305-316.

géranium »¹³²⁴ et de quelques plantes à parfum qui constituent, dès lors, le deuxième produit d'exportation de l'île :

Parmi les différentes matières premières produites par l'Île de Saint-Denis, les essences de géranium, de vétyver et la vanille sont au premier plan. (...) La culture du géranium est des plus importantes. (...) L'exploitation de la vanille ne cesse de s'accroître¹³²⁵.

L'introduction des plantes à parfum sur l'île est plus ou moins ancienne selon les espèces concernées. Le girofle, la muscade, la cannelle, le poivre, mais également l'ylang-ylang, ont été introduits par l'intermédiaire de Pierre Poivre à la fin du XVIII^e siècle. Les épices connaissent rapidement un débouché du fait de leurs usages, anciennement connus, tandis que l'ylang-ylang ne présente guère, aux yeux des Réunionnais, qu'un intérêt purement ornemental¹³²⁶. L'importance des épices s'explique, à une autre échelle, par la concurrence acharnée menée contre la Hollande qui monopolise ce commerce depuis deux siècles¹³²⁷. La culture des épices périclité cependant rapidement à cause des épisodes cycloniques qui touchent de manière récurrente l'île à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle. Alors que le commerce de la vanille permet de pallier la crise des épices, l'adoption de ces dernières par Madagascar à la fin du XIX^e siècle, n'incite pas les colons réunionnais à réinvestir dans ces denrées coloniales.

La vanille est originaire d'Amérique centrale. Cette variété d'orchidée nécessite d'être pollinisée par un insecte ou une abeille pour pouvoir fructifier. Elle est introduite à la fin du XVIII^e siècle à la Réunion où n'existe alors aucune espèce de ce genre. En 1842, l'esclave Edmond Albius réussit pour la première fois la fécondation artificielle de la vanille¹³²⁸. Immédiatement, certains planteurs de l'île s'intéressent vivement à cette découverte. La vanille colonise ainsi peu à peu les alentours de Saint-Benoît, de Sainte-Suzanne et de Saint-Philippe¹³²⁹ sous l'impulsion de cultivateurs soucieux d'en développer la qualité comme Patu de Rosemont, David de Floris, un certain Dercillain ou Joseph Hubert¹³³⁰. À l'occasion de l'Exposition universelle de 1900, si la vitrine des essences de plantes à parfum attire les

¹³²⁴ BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, *op.cit.*, p. 63.

¹³²⁵ ANONYME, « Information », *Les Parfums de France*, n° 101, juillet 1931, p. 231.

¹³²⁶ BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, *op.cit.*, p. 176.

¹³²⁷ BOURNY-ROMAGNE Brigitte, *Des épices au parfum : comment les épices ont écrit l'histoire des hommes et des parfums*, Aubanel, Genève, Paris, 2006, 219 p.

¹³²⁸ LUCAS Raoul (ss la dir.), *La Réunion, île de la vanille*, Saint-André, Océan éditions, 1990, 142 p., p. 27.

¹³²⁹ LUCAS Raoul (ss la dir.), *La Réunion, île de la vanille*, *op.cit.*, p. 76.

¹³³⁰ LUCAS Raoul (ss la dir.), *La Réunion, île de la vanille*, *op.cit.*, p. 78.

faveurs d'une partie du public, seule la vanille, « la meilleure de l'Univers »¹³³¹, semble promise à un avenir encourageant¹³³². Les exportations, de 50 kilos deux ans après la première pollinisation artificielle, atteignent 200 tonnes en 1898.

Le vétiver, originaire de l'Inde, est introduit en 1764 à l'île de France. Il est acclimaté à l'île Bourbon en 1794¹³³³ mais également, durant la même période, à Java et à Saint-Domingue. En 1878, à l'occasion de l'Exposition Universelle de Paris, il est classé dans les catégories « matières premières odorantes », « produits chimiques et pharmaceutiques » et « boissons aromatiques et liqueurs ». Sans encore intégrer les « matières premières pour la parfumerie », il est néanmoins cité parmi les plantes qui, potentiellement, constituent « de grandes ressources pour la parfumerie »¹³³⁴. En 1889, les premières essences de vétiver sont présentées à l'Exposition Universelle ; en 1904, 1,4 tonne d'essences est exportée depuis les ports de La Réunion :

Le vétiver fut d'abord utilisé pour fixer, au moyen de ses racines, les terres désagrégées par les pluies. Il prit bientôt une grande place parmi les cultures industrielles. La Réunion est la seule colonie française exportant un tonnage appréciable d'essence de vétiver¹³³⁵.

Entre temps, les premières boutures de géranium de la famille des pélargonium sont introduites. Originaire d'Afrique du Sud, dans la région du Cap de Bonne Espérance¹³³⁶, le pélargonium est importé en Europe dès le XVII^e siècle où il est acclimaté dans divers jardins botaniques hollandais, anglais et français. Nicolas Tissier, pharmacien et professeur de chimie à Lyon est considéré comme le premier à avoir extrait du géranium une huile volatile analogue à celle de roses en 1819. Auparavant, en 1817, Nicolas Bréon mentionne un géranium « à odeur de rose » en provenance d'Afrique du Sud¹³³⁷. Nicolas Tissier charge alors son collègue chimiste, C. Recluz, de procéder à des essais de distillation de feuilles de

¹³³¹ Selon les écrivains créoles Marius et Ary Leblond. BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, op.cit, p. 49.

¹³³² Le pavillon de La Réunion à l'Exposition Universelle de 1900 à Paris expose une vingtaine de propriétaires de vanilles en gousses ou préparées dans une armoire vitrée, considérées comme « le bijou et la merveille de l'Exposition » par les auteurs de la Notice sur La Réunion rédigée à cette occasion. Les cours ont, de ce fait, grimpé jusqu'à 20 francs le kilo après qu'elle ait obtenu un Grand Prix à l'exposition de 1900. La vitrine contenant les essences est, au contraire beaucoup moins mise en valeur ; d'ailleurs ces mêmes auteurs se bornent à mentionner leurs existences sans le moindre commentaire, préférant afficher leur confiance et espoirs dans le développement de la culture du tabac. *Ibid.*

¹³³³ LEMAYEN Daniel, *Le vétiver Bourbon*, rapport pour l'obtention du diplôme MST-IPCA, sous la direction de Philippe Collet, Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines, 2002, 22 p., p. 5.

¹³³⁴ BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, op.cit, p. 49.

¹³³⁵ ANONYME, « Information », *Les Parfums de France*, art.cit, p. 231.

¹³³⁶ Le Cap accueille plusieurs espèces sauvages de géranium. Outre les espèces à intérêt horticole, certains pélargoniums possèdent des feuilles odorantes notamment à odeur rosée.

¹³³⁷ BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, op.cit, p. 23.

*pelargonium odoratissimum*¹³³⁸. La réussite de l'opération permet, à partir des années 1840, d'envisager la mise en culture du géranium dans un contexte où la rose de Turquie et de Bulgarie devient rare et chère tandis que l'essence de palma-rosa, habituellement utilisée pour pallier le manque de roses, est périodiquement falsifiée par les exportateurs. Face à cette situation, le parfumeur industriel parisien Demarson essaie de cultiver le pelargonium rosat ou le pelargonium capitatum pour faire une essence au moins semblable à l'essence de rose du commerce. En 1844-1845, il plante du géranium sur une petite surface à Montfort-l'Amaury, en région parisienne qui lui permet d'obtenir quelques kilos d'essences dont il se sert pour parfumer des produits fabriqués dans son usine. Ces essais fructueux encouragent son neveu François Chardin-Hadancourt à cultiver le géranium à plus grande échelle. Cette essence est alors connue sous le nom d'essence de feuilles de rose-géranium ou essence de géranium¹³³⁹. Grasse, commence en parallèle la culture du géranium car les conditions climatiques de Montfort ne sont pas suffisamment propices. La culture émigre ensuite de Grasse à la vallée de la Siagne mais les problèmes de gel l'hiver limite sa croissance dans cet espace géographique¹³⁴⁰. Les premiers essais de culture de géranium en Algérie reviennent au parfumeur Honoré Mercurin implanté à Chéragas, village fondé quelques années auparavant par des colons de la région grasseoise. Dans la plaine de la Mitidja, le géranium connaît également un développement remarquable sous l'impulsion de Léon Chiris à partir de 1860. Les sources apportent des informations divergentes sur l'introduction du géranium à La Réunion. Il semblerait que le géranium ait été introduit sous le Second Empire ou bien vers 1865-70-80. Les boutures proviendraient de la région de Grasse ou d'Algérie, voire d'Afrique du Sud ou, de façon assez surprenante pour ne pas dire bizarre, de Madagascar pour quelques-uns¹³⁴¹. Elle est également florissante en Corse¹³⁴² et en Espagne¹³⁴³. Vers 1850, les premières introductions de géranium sont réalisées à La Réunion¹³⁴⁴ mais tout d'abord à des fins d'ornements¹³⁴⁵. Ce n'est que dans les années 1870-1880, que les premières distillations

¹³³⁸ *Ibid.*

¹³³⁹ BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, *op.cit.*, p. 24.

¹³⁴⁰ *Ibid.*

¹³⁴¹ BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, *op.cit.*, p. 25.

¹³⁴² Le géranium est exploité en Corse, dans les communes d'Erbalunga, de Sisco et de Brando près de Bastia à partir de 1847. *Ibid.*

¹³⁴³ En Espagne, il croit dans la région de Valence. *Ibid.*

¹³⁴⁴ *Ibid.*

¹³⁴⁵ BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, *op.cit.*, p. 26.

de géranium ont lieu, assez tardivement par rapport aux autres essences : girofle, cannelle, vétiver, etc.

Enfin, l'ylang-ylang, originaire des Philippines et des Moluques est acclimaté dans l'île à partir de 1770, où il est utilisé pour parfumer des sachets et comme insectifuge. Vers 1880, les premières extractions d'essences de fleurs d'ylang-ylang sont entreprises à Manille. Dans le même temps, dans l'île, les frères Pévrelly mettent au point la première distillation industrielle d'ylang-ylang. L'essence connaît des débuts modestes puisqu'en 1904, seulement quatre kilos sont exportés depuis l'île. Cependant, rapidement l'ylang-ylang, à l'image du géranium, fait l'objet d'un engouement remarquable dans les Hauts de Saint-Paul.

La distillation de ces plantes aromatiques revient à Georges Imhaus¹³⁴⁶. Commissaire du gouvernement pour l'Exposition permanente de Paris et vice-président du Conseil général de La Réunion, il rédige en 1857, une *Notice sur les principales productions naturelles et fabriquées de l'île de La Réunion*, dans laquelle il indique qu'il a missionné un pharmacien, M. Defer, afin de procéder à des essais. Ce dernier lui adresse, l'année suivante, à l'occasion de l'Exposition Universelle de 1858, une collection d'essences de citrus, de cannelle, de girofle, de vétiver et de champaca¹³⁴⁷. Pour autant, ces premières expériences n'aboutissent à aucune commercialisation du fait de l'apogée de la canne à sucre. Vingt ans plus tard, Charles Frappier de Montbenoit semble être à l'origine de la relance de la culture des plantes à parfum et des nouvelles tentatives de distillation du géranium¹³⁴⁸. Durement touchés par la crise sucrière, de nombreux colons adoptent alors la distillation de ces cultures secondaires dont les coûts de production et les profits qu'elles suscitent ne présentent à leurs yeux que des intérêts.

b. Un secteur d'activité moteur et complémentaire de l'industrie sucrière.

Le commerce des plantes à parfum, aromatiques et médicinales à La Réunion au XIX^e et au XX^e siècle est centré, comme nous l'avons abordé dans la partie précédente, sur quatre essences principales : vanille, géranium, vétiver et, dans une moindre mesure, ylang-ylang. Pour autant, le choix de ces espèces ne repose pas sur une trajectoire préétablie, mais répond à

¹³⁴⁶ Georges Imhaus (1817-1888) est receveur général des finances, directeur de la presse et délégué de La Réunion.

¹³⁴⁷ Le *Magnolia Champaca*, anciennement appelé *Michelia Champaca*, est un arbre au feuillage persistant pouvant atteindre 50 mètres de hauteurs. Ses fleurs blanches et jaunes ont une forte odeur appréciée en parfumerie.

¹³⁴⁸ Charles Frappier de Montbenoit (1815- date inconnue) revendique la paternité de « l'idée d'exploiter la merveilleuse disposition du sol de cette colonie pour la culture des plantes à parfum ». Il devient le botaniste à qui l'on doit les premières tentatives de distillation de géranium ou celui qui attire l'attention sur les plantes à parfum. Mais aucune source n'atteste de ses investigations. BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, op.cit, p. 27.

une demande coloniale évolutive au cours de cette période. Elles sont, en même temps, le résultat abouti d'une foule d'essais agricoles opérés au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle. Les différentes expositions universelles sont les témoins privilégiés de l'intégration progressive de ces produits coloniaux dans l'économie française et réunionnaise. Dès 1878, les ressources de l'île en acacia, en patchouli, en vétiver, en gousses de faham¹³⁴⁹, en cannelle, en vanille, en girofle, en citronnelle et en champaca y sont mises en valeur mais le catalogue ne présente encore aucune huile essentielle¹³⁵⁰. Néanmoins, le géranium et le vétiver sont inscrits comme matières premières présentant un intérêt pour la parfumerie¹³⁵¹. Vingt ans plus tard, en 1889, les premières huiles essentielles font leur apparition à l'Exposition Universelle de Paris :

Le sol de la colonie nourrit 70 à 80 espèces de plantes à essence... Quelques-unes, telles que géranium, héliotrope, vétyver, patchouly, ylang-ylang, gardénia, ixora, frangipane, etc., ont attiré l'attention d'industriels et de petites distilleries se sont ouvertes ; mais, il n'a guère été encore obtenu que de l'essence de géranium. C'est donc une industrie qui naît, que celle de la fabrication d'essences de parfumerie à La Réunion¹³⁵².

Ce rapport révèle la grande disparité des ressources expérimentées dans l'île. Ces expériences se diversifient encore jusqu'à la fin du siècle, puisque le catalogue de l'Exposition Universelle de 1900 rapporte, en plus des essences précitées, la présentation de distillats de fataque¹³⁵³ et de champaca¹³⁵⁴. La relance du café et les expériences de plantations de quinquina, d'ananas, de rami, de thé, les tentatives d'élevage d'autruche et de vers à soie n'ont, en effet, pas donné de résultats satisfaisants et les plantes à parfum apparaissent comme une réorientation salvatrice face à un marasme économique entretenu par la persistance de la crise sucrière.

La prévalence du géranium, du vétiver et de l'ylang-ylang sur les autres matières premières odorantes s'expliquent par différents facteurs complémentaires.

¹³⁴⁹ Faham ou *Jumellea rossii Senghas* est le nom donné à une orchidée endémique de La Réunion, de l'île Maurice et de Rodrigues.

¹³⁵⁰ BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, *op.cit.*, p. 29.

¹³⁵¹ BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, *op.cit.*, p. 45.

¹³⁵² BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, *op.cit.*, p. 43.

¹³⁵³ Fataque est le nom utilisé communément à La Réunion pour désigner le *Panicum maximum* également appelé panic maximal ou herbe de Guinée. C'est un fourrage très répandu en zone tropicale.

¹³⁵⁴ BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, *op.cit.*, p. 49.

La réponse à ces questions doit être recherchée dans les conditions écologiques, dans les circonstances de peuplement et dans les traditions agricoles et commerciales du pays. Si l'ylang n'occupe que des surfaces restreintes à Saint-Paul, le vétiver et surtout le géranium s'étendent dans une zone de moyenne altitude (600 à 1 000 mètres) présentant l'exposition la plus favorable. Ajoutons à cela que l'île est d'origine volcanique récente. La décomposition des roches sous l'action du climat et du couvert forestier a donné un sol fertile et friable, riche en élément minéraux et en humus auquel l'agronome ne peut que reprocher une grande sensibilité à l'érosion¹³⁵⁵.

D'autre part, elles profitent de l'intérêt de certains botanistes et colons qui cherchent à fournir des produits de qualité afin de rivaliser avec les essences produites dans les autres centres d'approvisionnement. C'est le cas de la vanille dont les techniques culturales sont approfondies grâce à des échanges de correspondance avec les planteurs mexicains¹³⁵⁶. Le géranium profite également de l'expertise d'importateurs, notamment par le biais des délégués des Établissements Chiris¹³⁵⁷ qui s'intéressent au géranium réunionnais dont la teneur en rhodinol dépasse celle de tous ses concurrents¹³⁵⁸. Malgré des essences d'abord peu reconnues, la qualité des produits réunionnais s'améliore grandement à partir des années 1910 et s'impose peu à peu comme un produit incontournable :

Chose non moins remarquable, la qualité de ces essences est exceptionnelle, ce qui permet aux spécialistes de les identifier aisément. C'est ainsi que de toutes les essences de géranium produites dans le monde, celle de la Réunion présente la plus forte teneur en rhodinol, d'où ses débouchés permanents sur le marché de Grasse et, à un degré moindre, sur ceux de Londres et de New-York¹³⁵⁹.

De plus, les plantes à parfum présentent l'intérêt majeur de ne pas altérer la trajectoire des économies de plantations traditionnelles de café et de sucre puisqu'elles colonisent principalement les Hauts de l'île où la culture de la canne n'est pas envisageable. De même, elles ne font pas appel à la main d'œuvre mobilisée par l'industrie sucrière. Elles se marient en outre parfaitement avec d'autres productions, notamment vivrières. Cette association est à

¹³⁵⁵ ANONYME, « La production des huiles essentielles à La Réunion », *La France et ses parfums*, octobre 1958, n°6, pp. 7-9, p. 8.

¹³⁵⁶ LUCAS Raoul (ss la dir.), *La Réunion, île de la vanille*, *op.cit.*, p. 76.

¹³⁵⁷ Les possibilités d'extension du géranium s'accroissent suite à la visite de Grassois, de Parisiens et peut-être même d'Algériens. En effet, La Réunion exporte depuis 1850 des gousses de vanille dont le débouché principal est très certainement Grasse. Les délégués de la société Chiris sillonnent durant cette période les territoires coloniaux en vue d'implanter des cultures et des usines. De plus, Ed. Buisson signale qu'une maison de Paris encourage la culture de cette plante. BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, *op.cit.*, p. 36.

¹³⁵⁸ ANONYME, « La production des huiles essentielles à La Réunion », *art.cit.*, p. 7.

¹³⁵⁹ *Ibid.*

l'origine d'une polyculture¹³⁶⁰ qui prend, dès lors, le contrepied de la production industrielle coloniale de sucre. Enfin, la culture des plantes à parfum offre à la métropole des produits à haute valeur ajoutée et dont la demande internationale dépasse rapidement l'offre mondiale.

L'importance de ces matières premières naturelles peut apparaître, au premier abord, résiduelle au regard des volumes exportés qui ne peuvent rivaliser avec les tonnages conséquents de sucre ou de rhum quittant la colonie. Les volumes sont cependant élevés puisqu'ils avoisinent en moyenne 200 tonnes entre 1898 et 1939 : 216,3 tonnes en 1898, 214,9 tonnes en 1928 et 172,5 tonnes en 1938¹³⁶¹. À cette même date, les exportations de sucre atteignent environ 78 000 tonnes¹³⁶². Faible en comparaison des chiffres d'exportation du sucre, la production de ppam réunionnaise est, pour autant, très importante. En effet, en 1930, La Réunion se positionne comme la troisième colonie française productrice de ppam derrière Madagascar et l'Indochine¹³⁶³, alors même que son territoire s'étend sur une superficie réduite par rapport à ses deux concurrentes et que peu de colonies étrangères rivalisent sur ce marché avec la France. La vanille et le géranium fournissent alors la grande majorité des exportations. Le vétiver, l'ylang-ylang mais également le patchouli, la muscade, la cannelle, ou le girofle grossissent les volumes d'exportation de ces colonies¹³⁶⁴, À l'inverse, l'île représente un des plus importants centres d'approvisionnement de sucre de la France alors qu'elle n'occupe qu'un faible pourcentage de la production mondiale¹³⁶⁵. L'importance économique des ppam à La Réunion est encore plus grande au regard des chiffres d'affaires : en 1938, les 172 tonnes de ppam rapportent 29 260 000 francs de chiffres d'affaire soit un rapport moyen de 170 francs par kilo¹³⁶⁶. Le même rapport appliqué au sucre donne un indice de 2 francs par kilo¹³⁶⁷. Pour le producteur, un kilo de géranium rapporte une somme équivalente à deux kilos de sucre. La haute valeur ajoutée des ppam est effectivement renforcée par l'intense spéculation entreprise par de nombreux intermédiaires et par les

¹³⁶⁰ Selon les altitudes, plusieurs associations sont possibles. Entre 600 et 800 mètres, les planteurs associent la canne, le maïs et le géranium. Entre 800 et 1400 mètres, le géranium est associé aux cultures vivrières. DEFOS DU RAU Jean, *L'île de La Réunion : étude de géographie humaine*, op.cit, p. 409.

¹³⁶¹ Ces données ont été établies à partir des chiffres fournis par BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, op.cit, p. 83; ANONYME, « Information », art.cit, p. 231 ; ANONYME, « Exportations d'huiles essentielles : colonies françaises », *La Parfumerie Moderne*, n° 4, avril 1933, p.187 ; ANONYME, « Exportations d'essences des colonies françaises en 1931 », *La Parfumerie Moderne*, n° 5, mai 1934, p. 241 ; DEFOS DU RAU Jean, *L'île de La Réunion : étude de géographie humaine*, op.cit, pp. 536-537, MAUNIER Élie, *Les plantes à parfums des colonies françaises*, Marseille, Institut colonial, 1932, 124 p., pp. 61-66.

¹³⁶² DEFOS DU RAU Jean, *L'île de La Réunion : étude de géographie humaine*, op.cit, pp. 536-537.

¹³⁶³ ANONYME, « Exportations d'essences des colonies françaises en 1931 », art.cit, p. 187.

¹³⁶⁴ MAUNIER Élie, *Les plantes à parfums des colonies françaises*, op.cit, p. 65.

¹³⁶⁵ HUETZ DE LEMPS Alain, « Canne à sucre et sucre de canne : un bilan », *Cahiers d'outre-mer*, vol. 33, n° 131, 1980, pp. 199-226.

¹³⁶⁶ DEFOS DU RAU Jean, *L'île de La Réunion : étude de géographie humaine*, op.cit, p. 536-537.

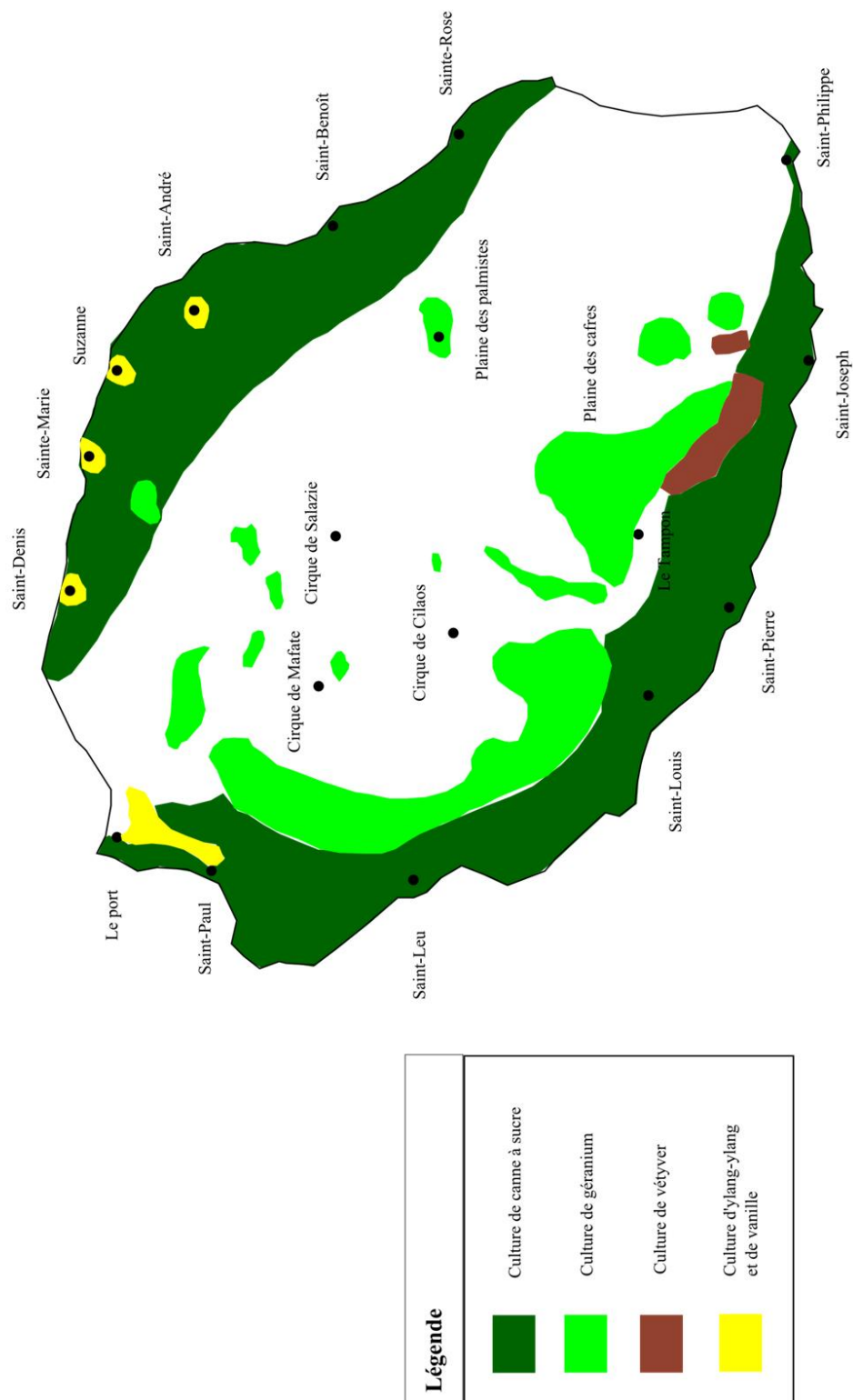
¹³⁶⁷ *Ibid.*

quelques exportateurs de l'île ; spéculation qui leur permet d'asseoir une fortune confortable en fonction de leur niveau de vie, nous y reviendrons¹³⁶⁸. Après presque 25 ans d'exploitation industrielle, les ppam s'intègrent ainsi désormais parfaitement dans la vie économique et sociale de l'île. Leur assimilation dans la culture réunionnaise est symboliquement illustrée, en 1925, par l'adoption officielle par l'île de la devise de la Compagnie des Indes Orientales « *Florebo quocumque ferar* », « Je fleurirai partout où je serai portée »¹³⁶⁹. À cette même période, l'appellation de Capitale du géranium est conférée à la ville du Tampon, située dans les Hauts de l'île.

¹³⁶⁸ Voir II. 2. B.

¹³⁶⁹ À l'occasion de l'Exposition coloniale de La Réunion, le Comité Central de l'Exposition fait dessiner les Armoiries de La Réunion et édite une petite notice contenant des encarts publicitaires de divers commerçants dont les Comptoirs Coloniaux Chiris. BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, op.cit, p. 61.

*Répartition des cultures agricoles à l'île de La Réunion
au début du XX^e siècle.*



Cette carte a été réalisée à partir des données et cartes de Berthier François, *Histoire du géranium Bourbon et autres plantes à parfum de l'île de la Réunion*, op.cit, p. 192 et Caubet Paul, "La Canne à sucre", *art.cit.*, p. 401

Figure 69 – Répartition des cultures agricoles à l'île de La Réunion au début du XX^e siècle

Pierre Poivre et les épices.



Pierre Poivre (1719-1786), débute sa carrière en tant qu'employé de la Compagnie des Indes orientales. Au cours d'un voyage de l'Île de France à Manille, il obtient quelques plants de girofliers qu'il plante au lieu dit « Le Réduit ». Néanmoins, ce premier vol ne permet pas de créer un verger d'épice. Malgré la réponse favorable de la Compagnie pour entreprendre une nouvelle expédition, il ne peut réitérer l'expérience du fait de l'opposition de Joseph-François Dupleix, gouverneur général des Établissements français de l'Inde. L'année suivante, Pierre Poivre obtient finalement du gouverneur Jean-Baptiste Charles Bouvet de Lozier le prêt d'un navire « la Colombe » sur lequel il embarque pour gagner les Moluques et y prendre des arbres. La navigation est difficile et c'est finalement à Timor que Pierre Poivre parvient à subtiliser quelques girofliers et quelques muscadiers. Ces maigres résultats n'incitent alors pas le gouvernement à renouveler l'expérience malgré les insistances de Pierre Poivre.

Cependant, en 1767, le Duc de Choiseul, Ministre de la Marine, confie à Pierre Poivre les fonctions d'Intendant ordonnateur et de Président des Conseils de colonisation des Îles Mascareignes. Dès son arrivée à Port-Louis, il s'emploie à réaliser son projet : il s'installe dans l'ancienne demeure de Mahé de la Bourdonnais qu'il surnomme « Mon Plaisir » en vue d'y planter des arbres à épices. Il doit néanmoins attendre le remplacement du gouverneur Pierre-Benoît Dumas, non favorable à ce projet, par Desroches pour voir financer une expédition aux Moluques.

En 1770, il confie à un certain Provost la charge de rapporter des plants et met à sa disposition deux navires « Le Vigilant » et l'« Étoile du Matin ». Le 24 juin, les deux bâtiments ramènent à Port-Louis des fruits de giroflier – dont la faculté germinative devrait théoriquement être abolie – des muscadiers et muscades, 70 plants de girofliers et quelques ylang-ylang. L'année suivante, Provost repart pour les Moluques avec les navires « Île de France » et « Le Nécessaire » et il revient avec un plus grand nombre de plants.

Sur la base de ces importations réussies, en juillet 1772, Choiseul autorise l'envoi de plants de l'Île de France à Bourbon. Les jeunes arbres sont confiés à Joseph Hubert, cultivateur. Les épices sont installés à « Bras-Mussard » près de Saint-Benoît où elles se multiplient.

Légende: Portrait de Pierre Poivre (1719-1786), horticulteur, botaniste, agronome et administrateur colonial français du XVIIIème siècle. Lithographie par E. Conguy, XIXème siècle

Source textuelle: FRANÇOIS Edmond, « Giroflier et Girofle », *Revue de Botanique appliquée et d'agriculture coloniale*, n°183, 1936, pp 589-907 .

Figure 70 – Pierre Poivre et les épices

Statistiques de production de vanille et d'essence de géranium, de vétiver et d'ylang-ylang à La Réunion de 1900 à 1938 (en tonnes).

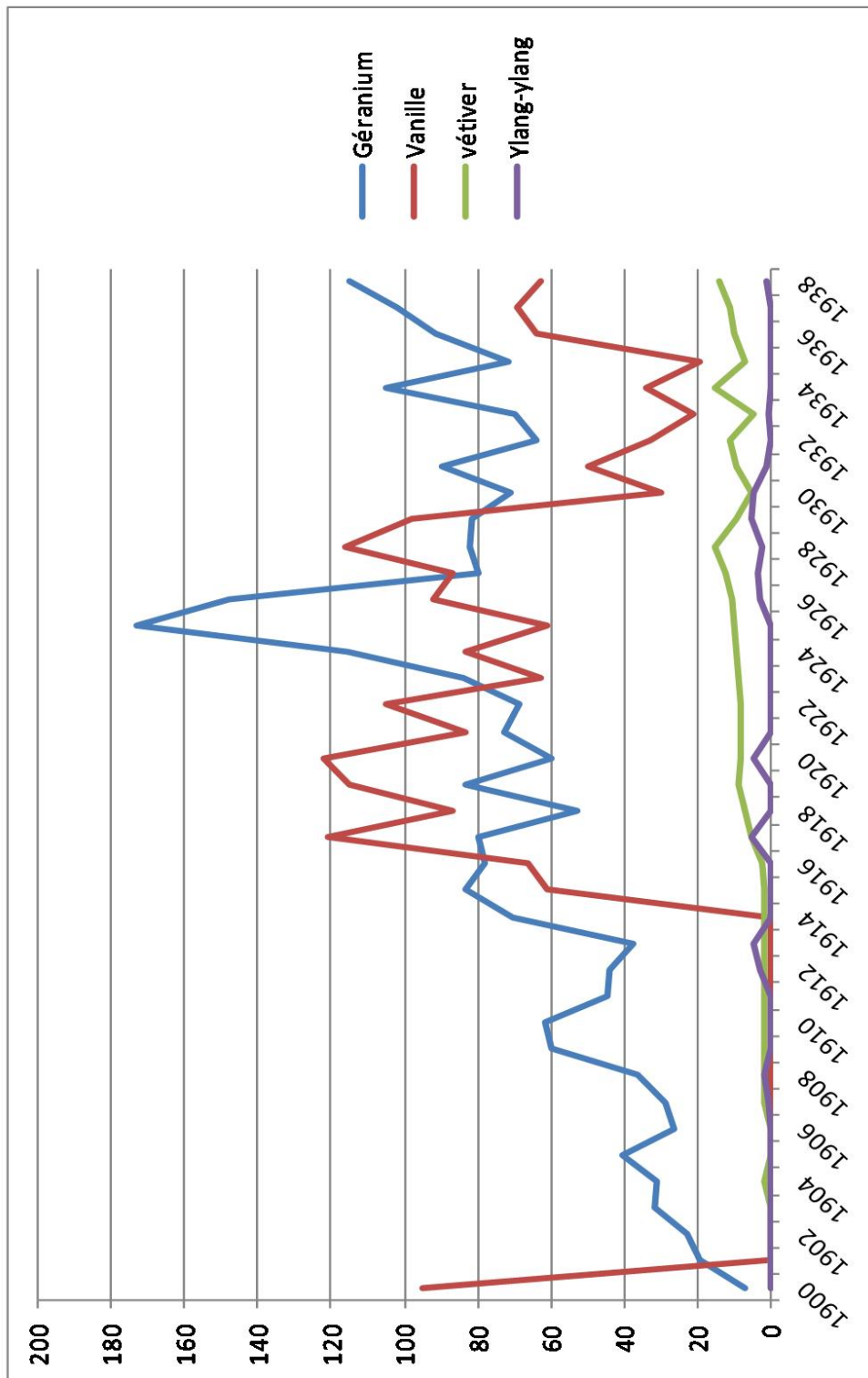
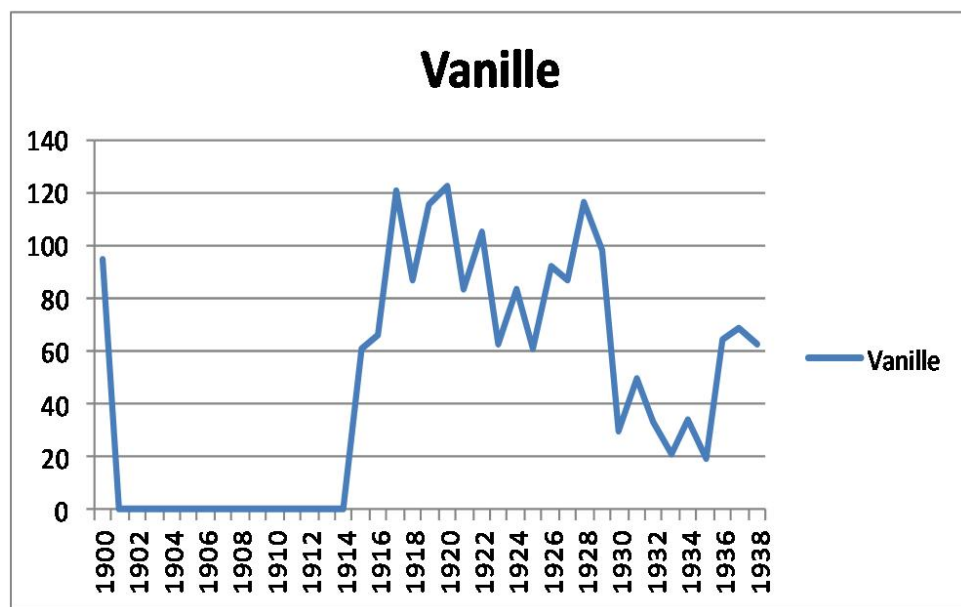
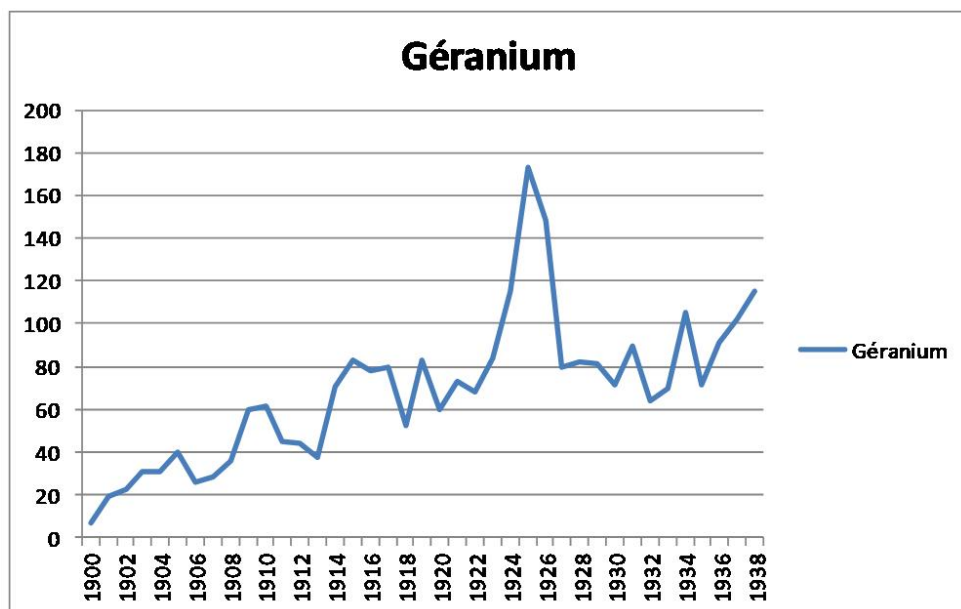


Figure 71 – Statistiques de production de vanille et d'essence de géranium, de vétiver et d'ylang-ylang à La Réunion de 1900 à 1938 (en tonnes)

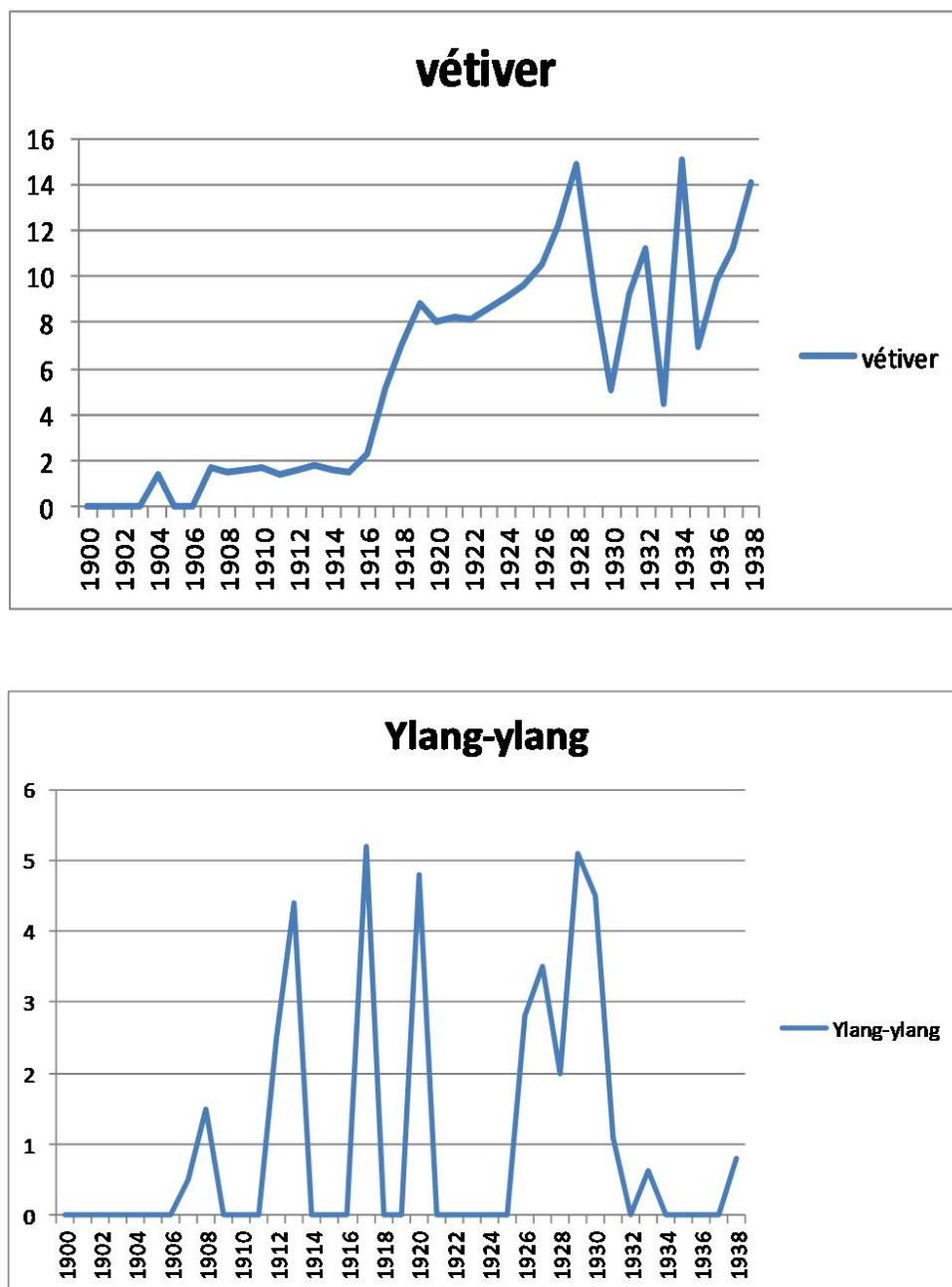
Graphique de production d'essence de géranium Bourbon et de vanille entre 1888 et 1938 (en tonnes).



Chiffres extraits de BERTHIER François, *Histoire du géranium bourbon et autres plantes à parfum de l'île de la Réunion*, op.cit, p. 83.

Figure 72 – Graphique de production d'essence de géranium Bourbon et de vanille entre 1888 et 1938 (en tonnes)

Graphique de production de vétiver et d'ylang-ylang Bourbon entre 1904 et 1938 (en tonnes).



Chiffres extraits de MAUNIER Élie, *Les plantes à parfum des colonies françaises*, op.cit, pp. 61-66 ; BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'île de la Réunion*, op.cit, p. 83; ANONYME, « Information », art.cit, p. 231 ; ANONYME, « Exportations d'huiles essentielles : colonies françaises », art.cit, p.187 ; ANONYME, « Exportations d'essences des colonies françaises en 1931 », art.cit, p. 241, CHALOT Charles, *La culture des plantes à parfum dans les colonies françaises*, op.cit, p. 5.

Figure 73 – Graphique de production de vétiver et d'ylang-ylang Bourbon entre 1904 et 1938 (en tonnes)

II. Le Tampon, capitale du géranium.

L'adoption des plantes à parfum transforme en profondeur la vie économique et sociale de l'île et fait progressivement de la commune du Tampon, située dans les Hauts, la « Capitale du géranium », au moment même où Grasse acquiert la réputation de « Capitale des parfums ». L'essence de géranium, très recherchée à la fin du XIX^e et du XX^e siècle par la métropole, est favorisée par les instances coloniales de La Réunion qui y voient l'opportunité d'offrir du travail aux populations des Hauts et de fournir une nouvelle source de devises. Les liens commerciaux établis avec Grasse et Paris permettent ainsi d'offrir un débouché rémunérateur à ces planteurs et surtout aux intermédiaires et aux exportateurs de l'île. La « folie de l'or vert » entraîne de ce fait une modification profonde de la morphologie des Hauts de l'île, dont la couverture forestière laisse peu à peu place à des étendues de géranium, mais aussi de vétiver et d'autres productions, principalement vivrières. L'importance du géranium dans l'économie de l'île mais également pour la condition sociale de ses habitants ont amené François Berthier à qualifier cette période prospère de « civilisation du géranium »¹³⁷⁰. Cette seconde partie étudie les facteurs d'émergence et d'évolution de cette « civilisation » atypique, d'une part, par l'analyse des superficies et des chiffres d'exportation d'huile essentielle de géranium Bourbon et, d'autre part, par l'étude des acteurs de cette filière : les Petits-Blancs, les intermédiaires, les exportateurs et enfin les clients mondiaux.

1. La « folie de l'or vert ».

a. L'extension des surfaces cultivées en géranium.

Les débouchés lucratifs de l'essence de géranium entraînent chez les Réunionnais une véritable fièvre de l'huile verte. Cette progression du géranium s'établit depuis la limite de la canne vers 600 mètres jusqu'à 1200 mètres. Ce n'est qu'exceptionnellement que le géranium est cultivé en-dessous des 600 mètres et occasionnellement au-dessus des 1 200 mètres, jusqu'à 1 400-1 600 mètres, en fonction des prix de l'essence. Au-delà de 1 600 mètres, les risques de gelées deviennent trop importants¹³⁷¹. L'expansion du géranium est le fruit de plusieurs étapes.

À partir des années 1890, les défricheurs et les planteurs de St-Pierre et du Tampon colonisent progressivement la région des Hauts. Le géranium est planté dans un premier

¹³⁷⁰ BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, Grasse, Samedex, 2011, 270 p, p. 63.

¹³⁷¹ DEFOS DU RAU Jean, *L'île de La Réunion : étude de géographie humaine*, Bordeaux, Institut de Géographie, 1960, 716 p., p. 412.

temps entre 400 et 600 mètres jusqu'à la route Hubert Delisle¹³⁷². Il se répand ensuite autour du Tampon, du côté du Grand et Petit Tampon et de Notre Dame de la Paix. Il gagne ensuite rapidement en altitude et de nouveaux champs sont cultivés jusqu'au 14^e km et au Bras de Pontho. Il atteint ensuite la Plaine des Cafres et s'étend jusqu'à la plaine des Palmistes¹³⁷³. Après 1900, les colons s'attaquent systématiquement aux forêts des Hauts de Saint-Louis, de l'Entre-Deux et des Makes. Puis les plantations s'étendent à la région des Hauts de l'Ouest, de l'Étang-salé, du Tévelave, de Saint-Leu et des Trois-Bassins¹³⁷⁴. Partout, le géranium remplace les derniers caféiers attaqués depuis plusieurs années par un champignon parasite. Le cyclone de 1913 provoque d'importants dommages tandis que l'entrée en guerre de la France contre l'Allemagne marque un coup d'arrêt provisoire à la « ruée vers l'ouest ». Sans attendre la fin du conflit, l'élan reprend vers le nord-ouest puis vers les Hauts de Saint-Paul et les Hauts du Tampon¹³⁷⁵. À partir de 1920, le géranium atteint le Guillaume et la Petite France, la rivière des Galets puis le Dos d'Ane dans les Hauts de la Possession. En 1924-1925, la ruée s'arrête à la région au vent, trop humide pour la culture du géranium¹³⁷⁶. Les Hauts de Sainte-Marie ou plus exactement les Hauts de la Rivière des Pluies, à Moka et à l'Ilet Quinquina sont les derniers à être défrichés et connaissent aussi une « belle époque » grâce au géranium¹³⁷⁷. À la fin des années 1930, la culture du géranium pénètre également dans les cirques de Mafate¹³⁷⁸, de Salazie¹³⁷⁹ et de Cilaos¹³⁸⁰ sans toutefois prendre une grande extension. Les Hauts de Saint-Pierre connaissent aussi des tentatives où des

¹³⁷² DUPON Jean-François, *Contraintes insulaires et fait colonial aux Mascareignes et aux Seychelles : étude de géographie humaine*, thèse de géographie sous la direction de Jean Defos du Rau, Aix-Marseille 2, 1976, 1590 p., p. 851.

¹³⁷³ ANONYME, « La culture du géranium à La Réunion », *La Parfumerie Moderne*, n° 1, janvier 1929, pp. 22-23, p. 23.

¹³⁷⁴ BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, *op.cit.*, p. 51.

¹³⁷⁵ CHASTEL Jean-Marc, « La filière géranium à La Réunion », *Le géranium rosat à La Réunion*, Les Hauts du Tampon, Association pour la promotion en milieu rural, 1988, pp. 7-14, p. 7.

¹³⁷⁶ BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, *op.cit.*, p. 54.

¹³⁷⁷ Si, à la fin du XIX^e siècle, des terrains appartenant au Crédit Foncier Colonial avaient déjà été plantés en géranium à Moka, la forêt, au moment de la ruée, n'est cependant pas abattue par des colons arrivant de la Rivière des Pluies mais par des habitants venus de Salazie. Cette orientation agricole résulte de la fin de la période prospère de la « paille chouchou », paille obtenue par grattage et séchage de la tige des chouchous pour confectionner des chapeaux qui furent à la mode en Europe, particulièrement en Italie au début du XX^e siècle, mais qui décline à partir de 1910. Peu important au début, le mouvement s'amplifie. Il y aurait eu, selon Catherine Lavaux, jusqu'à vingt-cinq petites distilleries réalisant 1500 cuites par an. La production d'essence dans ces Hauts de Moka s'élève alors à 200 kilos par semaine et assure la fortune de quelques personnes. Abandonnée quelques années, la culture du géranium est relancée au début des années 1950 avec la hausse des prix. LAVAUX Catherine, *La Réunion, du battant des lames au sommet des montagnes*, Paris, Librairie Marceau, 1998, 493 p., p. 107. p. 405.

¹³⁷⁸ À La Nouvelle, à la Grand Place, à l'Aurère et à l'Ilet à Malheur.

¹³⁷⁹ Au Grand-Ilet, à l'Ilet de la Mare à Martin et à Be Cabot.

¹³⁸⁰ À Bras-Sec et à l'Ilet-à-Cordes.

plantations de mimosas sont effectuées en assolement avec le géranium¹³⁸¹. Ainsi, en l'espace de 35 ans, de 1890 à 1925, les Hauts sous le vent, de Saint-Joseph à la Possession deviennent un immense champ de géranium, mais également de vétiver, nous y reviendrons, qui couvre environ 12 à 15 000 hectares¹³⁸² :

La surface des cultures de géranium varie bien entendu d'année en année et l'évaluation en est assez difficile à faire ; elles se seraient étendues sur une vingtaine de milliers d'hectares en 1925, ce qui représenterait sensiblement le cinquième de la surface cultivée de l'île¹³⁸³.

Cette extension des superficies de géranium a un profond impact sur l'environnement de l'île. La forêt primaire est rapidement défrichée par les bûcherons et les planteurs des Hauts¹³⁸⁴. Déjà, auparavant, les plantations de caféiers, de canne à sucre et de girofliers ont eu pour conséquence la réduction du massif forestier, mais dans une moindre mesure en comparaison de l'intense déforestation qui suit l'adoption du géranium. De nombreuses scieries sont créées pour valoriser le bois coupé¹³⁸⁵. En quelques années, la forêt primaire disparaît de même que de nombreuses vanilleries, sacrifiées au profit du géranium. Les bûcherons abattent le couvert forestier à la hache ou selon la méthode du brûlis, également utilisée en Afrique. Les conséquences néfastes de ce mode de défrichement, l'épuisement du sol et l'apparition de maladies principalement, sont visibles dès le début du XX^e siècle¹³⁸⁶. Confiant dans la fertilité de l'île, les colons ne prêtent guère attention aux forêts et, une fois celles-ci disparues, ils entreprennent la plantation d'acacias afin de pallier le manque de bois, nécessaire en grande quantité pour la distillation. L'acacia est introduit vers le milieu du XIX^e siècle. Il présente l'avantage de pousser rapidement sans entretien particulier et de régénérer, quoique très imparfaitement, les sols appauvris par le géranium. De ce fait, après 5 à 7 ans de culture, les cultivateurs prennent l'habitude de reboiser en acacias et de laisser le sol se

¹³⁸¹ ISNARD Hildebert, « La Réunion, aspects de la colonisation et du peuplement », *Cahiers d'Outre-mer*, n° 10, avril-juin 1950, pp. 101-122, p. 116.

¹³⁸² BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, *op.cit.*, p. 56.

¹³⁸³ RAIBAUDI, « L'essence de géranium bourbon », *Les Parfums de France*, n° 90, août 1930, pp. 205-210, p. 205.

¹³⁸⁴ DEFOS DU RAU Jean, « Où en est La Réunion ? », *Cahiers d'Outre-mer*, n° 15, juillet-septembre 1951, pp. 237-261, p. 256.

¹³⁸⁵ Le bois sert notamment à alimenter les chaudières des locomotives des trains qui relient Saint-Denis à St-Benoît et Saint-Pierre. BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, *op.cit.*, p. 51.

¹³⁸⁶ DEFOS DU RAU Jean, *L'île de La Réunion : étude de géographie humaine*, Bordeaux, Institut de Géographie, 1960, 716 p.

reposer une dizaine d'années avant de replanter du géranium tandis que le bois des acacias permet d'alimenter les alambics¹³⁸⁷.

Les propriétaires des domaines accueillent ainsi avec enthousiasme les bûcherons et les planteurs de géranium qui valorisent leurs terres jusqu'alors inexploitées ou bien laissées en friche du fait de la diminution des superficies plantées en canne. C'est notamment le cas du Crédit Foncier Colonial qui ne limite pas ses activités à la canne à sucre mais s'occupe également de cultures secondaires : vanille, thé, géranium rosat. Dès 1890, 20 kilos d'essence sont extraits de ses propriétés¹³⁸⁸. Certains grands domaines privés font également l'objet de mise en valeur des terres hautes à l'image du domaine de Saint-Leu¹³⁸⁹ ou du domaine du Sans-Souci, situé lui aussi dans les hauts de Saint-Leu. Ce dernier appartient aux époux Antoine Legros et il s'étend sur 700 hectares où travaillent 80 colons¹³⁹⁰, chacun sur un lot défini¹³⁹¹ :

Contrairement à ce que l'on pouvait croire, la culture et la distillation du géranium à la Réunion – bien que venant immédiatement après celle de la canne à sucre en importance – relèvent de l'exploitation familiale plutôt que de la grande exploitation ; les propriétés de l'île sont très morcelées et beaucoup de petits propriétaires possédant seulement quelques hectares de terre cultivent et distillent eux-mêmes. Les propriétés plus importantes sont données en métayage aux distillateurs, par fractions d'une dizaine d'hectares ; le propriétaire fournit au métayer la terre, les alambics et le bois pour la distillation ; le métayer plante, fait les coupes et distille au milieu des champs en déplaçant de temps en temps son alambic pour éviter le transport des feuilles ; l'essence obtenue est partagée à raison d'un tiers au propriétaire et deux tiers au métayer¹³⁹².

En effet, si l'effervescence suscitée par le géranium est, par bien des aspects, similaire à celle de la canne, il existe de grandes différences entre le colon de canne et celui du géranium. D'une part, le premier livre un produit brut alors que le second doit également le transformer. D'autre part, bien que couvrant de grandes superficies, le géranium est distribué sur de petits lots à des métayers, principalement des Petits Blancs qui les exploitent de manière familiale. Enfin, le géranium n'est jamais cultivé seul et il fait l'objet d'associations diverses avec des

¹³⁸⁷ *Ibid.*

¹³⁸⁸ BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, *op.cit.*, p. 55.

¹³⁸⁹ Ce domaine est devenu aujourd'hui Conservatoire Botanique National de Mascarin. Il constitue un emplacement de choix pour le géranium qui y prospère pendant une cinquantaine d'années au sortir de la Première Guerre mondiale après que toute la forêt primitive ait été abattue jusqu'à la ligne domaniale. BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, *op.cit.*, p. 55.

¹³⁹⁰ BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, *op.cit.*, p. 73.

¹³⁹¹ En moyenne, le colon attribue un à deux hectares au géranium. GUELLEC Alain, « L'aménagement des Hauts à La Réunion », *Annales de Géographie*, Tome 101, n°563, 1992, pp. 1-27, p. 21.

¹³⁹² RAIBAUDI, « L'essence de géranium bourbon », *art.cit.*, p. 206.

cultures vivrières ou commerciales¹³⁹³. La vente de l'essence leur permet alors de retirer un profit non négligeable qui assure leur subsistance dans l'île. L'or vert, désormais entre les mains des intermédiaires est ensuite revendu aux exportateurs de Saint-Denis qui se chargent de fournir leurs clients, grasseois, parisiens, londoniens ou new-yorkais, ou de stocker la précieuse essence dans l'attente de cours plus favorables.

b. L'augmentation de la production.

Parmi les ppam cultivées, le choix du géranium s'impose rapidement comme la culture secondaire dominante pour diverses raisons. Sa culture convient, d'une part, parfaitement à la région des Hauts qui, couverte de bois, apporte toute les ressources nécessaires à la distillation¹³⁹⁴. Le géranium permet, d'autre part, de mettre en valeur une zone qui jusque-là était restée inexploitée, de donner du travail et de réintégrer dans la société toute une population de miséreux qui vivotait dans les montagnes et, enfin, de procurer une nouvelle source de revenus à une île frappée par la crise sucrière. Ce « miracle du géranium »¹³⁹⁵ repose, selon François Berthier, sur la gratuité des terres en friche, la gratuité du combustible et la gratuité du temps consacré au géranium qui n'est pas pris sur une autre activité économique puisque la population des Hauts est en grande partie inoccupée¹³⁹⁶. Ces conditions particulières de culture permettent progressivement de concurrencer le géranium d'Algérie et de s'imposer à la tête des colonies françaises exportatrices d'huiles essentielles de géranium¹³⁹⁷.

La date exacte d'introduction du géranium prête à confusion, mais il est certain qu'il était présent depuis longtemps au jardin d'essai. La propagation du géranium dans les années 1870 repose, de manière probable, sur la transmission d'informations depuis Grasse et l'Algérie. Georges Imhaus est, d'ailleurs, en 1860, membre du Conseil d'Administration du Crédit Colonial, très implanté en Algérie où la culture du géranium s'est rapidement développée¹³⁹⁸ avant d'initier les premières distillations de plantes à parfum à La Réunion.

¹³⁹³ ISNARD Hildebert, « La Réunion : problèmes démographiques, économiques et sociaux, *Revue de géographie alpine*, tome 41, n° 4, 1953, pp. 607-628, p. 611.

¹³⁹⁴ DEFOS DU RAU Jean, *L'île de La Réunion : étude de géographie humaine*, *op.cit.*, p. 412.

¹³⁹⁵ BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, *op.cit.*, p. 60.

¹³⁹⁶ *Ibid.*

¹³⁹⁷ ANONYME, « La culture du géranium à La Réunion », *La Parfumerie Moderne*, n° 1, janvier 1929, pp. 22-23, p. 23.

¹³⁹⁸ D'autres hypothèses sont avancées par François Berthier. Il met en avant l'impact de la documentation coloniale notamment d'un article sur la culture du géranium paru en 1845 dans la *Revue horticole* à laquelle est abonné le Jardin colonial de l'île et du livre de Setimus Piessé, *The art of perfumery* traduit en France, en 1865, sous le titre *Des odeurs, des parfums et des cosmétiques* dans lequel figure une courte monographie de plantes à

Par la suite, en 1872, un certain Duchemann demande à l'administration l'autorisation d'installer un alambic à la Plaine des Palmistes afin de procéder à des essais sur diverses plantes à parfum dont le géranium. Dès lors, les tentatives de distillation se multiplient entre 1873 et 1874. Les pharmaciens sont les premiers à expérimenter la transformation de plantes à parfum comme le pharmacien de marine Raynaud ou Reynard ou Raymond¹³⁹⁹. Tous restent alors discrets vis-à-vis des autorités. En effet, durant cette période, l'administration accueille les demandes des planteurs avec méfiance par peur que les distilleries ne servent à la fabrication frauduleuse de rhum, qui est d'ailleurs une réalité dans l'île. De plus, l'utilisation des plantes aromatiques est, à cette époque, principalement considérée sous l'angle médicinal¹⁴⁰⁰ et alimentaire et non sous l'angle de la parfumerie, synonyme de vice, comme nous l'avons vu dans le chapitre 1 de la première partie. Cependant, cette attitude moralisante et la discrétion qui entoure les premières distillations de géranium disparaissent rapidement du fait des enjeux économiques. En effet, à partir de 1881, la métropole, puis l'administration coloniale, encouragent les distillateurs à intensifier leurs efforts. Lors d'une conférence sur l'industrie sucrière, au théâtre de Saint-Denis, en mai 1881, E. Sérullas, chargé de mission scientifique invite les planteurs à utiliser toutes les ressources de la flore réunionnaise¹⁴⁰¹. À partir de cette date, les installations de postes de distillation se multiplient dans les Hauts de l'île. En parallèle, la colonie prépare l'Exposition inter-coloniale agricole et industrielle d'octobre 1881 à Saint-Denis, exposition qui remporte un grand succès¹⁴⁰². La médaille d'or de première classe revient à Julien Potier¹⁴⁰³ pour l'introduction d'un grand nombre de plantes

parfum, dont le géranium. BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, *op.cit.*, p.36.

¹³⁹⁹ Les sources divergent sur le nom de ce pharmacien. BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, *op.cit.*, p. 29.

¹⁴⁰⁰ L'utilisation du géranium dans la composition de parfum n'efface pour autant pas son intérêt pharmaceutique. Durant la fin de sa vie, le Père Clément Raimbault, fort de son expérience à Madagascar et à La Réunion, publie un ouvrage sur les vertus médicinales des plantes de La Réunion, édité après sa mort et maintes fois réédité et commenté. RAIMBAULT Clément, *Les plantes médicinales de l'île de La Réunion*, Saint-Denis, Librairie Casal, 1969 (réédité en 1984), 79 p. ; LAVERGNE Roger, *Les plantes médicinales du Père Raimbault*, Paris, Azalées Editions, 200, 196 p.

¹⁴⁰¹ BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, *op.cit.*, p. 30.

¹⁴⁰² La médaille d'argent de 1^e classe revient à Bernard et Alfred Arnoux pour leurs huiles essentielles, la médaille d'argent 2^e classe à Eugène Veyrières et la médaille de bronze à Duchemann. *Ibid.*

¹⁴⁰³ Julien Potier succède à Georges Imhaus après son départ en France en 1859, dans ses fonctions d'organisateur et de représentant de La Réunion dans les expositions auxquelles la colonie participe. En 1878 et en 1889, il organise la participation à l'Exposition Universelle de Paris. En 1889, il présente lui-même des alcoolats dans la classe parfumerie. Il est, en outre directeur du Jardin Colonial de Saint-Denis entre 1871 et 1900.

utiles¹⁴⁰⁴. La victoire des Frères Arnoux aux expositions de 1881 à La Réunion et à Maurice aboutit aux premiers envois, en 1882, d'échantillons d'essence de géranium en France¹⁴⁰⁵ :

À La Réunion, on doit les premières tentatives de distillation de géranium au botaniste Frappier de Montbenoît ; en 1882, la propriété Arnoux à la Plaine d'Affouches, mit de l'essence sur le marché. Immédiatement après, MM Pévérély frères installèrent la première distillerie ; depuis les cultures se sont étendues sur les hauts de Saint-Pierre, à la Plaine des Cafres, à la Plaine des Palmistes¹⁴⁰⁶.

Tandis que de nouvelles distilleries artisanales s'installent alors en divers points de l'île, à Saint-Denis, Saint-Louis, Saint-Paul, à la Plaine des Palmistes ; les craintes de distillation clandestine de rhum sous couvert d'exploitation de plantes à parfum redoublent auprès des autorités locales. En réponse, elles publient, le 19 mars 1884, un décret relatif à « la fabrication des parfums ou huiles essentielles à la Réunion » qui stipule que nul ne peut se livrer à cette activité sans avoir obtenu l'autorisation de l'Administration. Cette autorisation n'est alors délivrée qu'au vu de l'engagement pris par le pétitionnaire de déclarer la nature et la capacité des appareils distillatoires, de faire connaître les lieux où lesdits appareils seront installés, de se soumettre aux visites des agents des contributions indirectes et des douanes et surtout de ne fabriquer aucune boisson spiritueuse¹⁴⁰⁷. L'encadrement de la filière ne freine pas, pour autant, le développement des plantes à parfum. De plus, l'administration encourage ces nouvelles cultures à partir de 1886 comme palliatif à la crise sucrière d'abord sous l'impulsion de Jean Baptiste Antoine Lougnon, gouverneur par interim¹⁴⁰⁸ puis de Richaud, gouverneur de l'île à partir de 1887¹⁴⁰⁹.

Le géranium est adopté par d'importants colons des Hauts : Boisjoly-Potier¹⁴¹⁰, éleveur, est un bon exemple. Vers 1887, il installe dans sa cuisine un atelier expérimental et met en

¹⁴⁰⁴ BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, *op.cit.*, p. 31.

¹⁴⁰⁵ Les destinataires sont probablement les Établissements Antoine Chiris. BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, *op.cit.*, p. 40.

¹⁴⁰⁶ ANONYME, « La culture du géranium à La Réunion », *art.cit.*, p. 23.

¹⁴⁰⁷ BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, *op.cit.*, p. 41.

¹⁴⁰⁸ Jean Baptiste Antoine Lougnon encourage les cultures de ppam sur les terres incultes d'autant plus que la Grande-Bretagne interdit désormais l'envoi de main d'œuvre immigrée indienne. *Ibid.*

¹⁴⁰⁹ Le gouverneur Richaud, dans son discours du 27 juillet 1887 constate avec joie les excellents résultats des usines à parfum et l'ouverture de nouvelles usines. BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, *op.cit.*, p. 42.

¹⁴¹⁰ Henri-Laurent Potier dit Boisjoly-Potier, est un agriculteur-éleveur qui a remarquablement réussi à la Plaine des Cafres dont il avait été l'un des premiers occupants. Devenu conseiller municipal de Saint-Pierre en 1880, il s'intéresse aux recherches de nouvelles cultures : il a compris la nécessité de la diversification. Boisjoly abandonne progressivement ses pâturages et ses champs des « hauts » pour planter du géranium dans les parties basses de ses propriétés sur une quarantaine d'hectares. Il y installe un gros alambic. Suivant son exemple, tous abandonnent cultures et élevage pour le géranium. Le principal mérite de Boisjoly repose sur la mise au point du

place un procédé rustique de distillation. De même, les frères Pévérély, Fernand et Alfred, se livrent à des essais de distillation industrielle sur diverses plantes au Côteau d'Oranges et à Terre-Sainte¹⁴¹¹. Ces exemples incitent alors d'autres colons à se lancer dans l'aventure. Le géranium, au centre des préoccupations de ces planteurs, trouve ainsi un débouché en l'espace de cinq ans. Dès lors, les autres colons du Tampon s'intéressent à la culture du géranium qui ne tarde pas à couvrir de vastes terrains. Si certains de ces précurseurs abandonnent par la suite l'exploitation des ppam malgré des débuts prometteurs¹⁴¹², ils servent de modèle et de pionniers aux autres cultivateurs.

En 1889, les premiers essais expérimentaux passent désormais au stade de la culture intensive et de la distillation industrielle¹⁴¹³. Le géranium fait alors l'unanimité auprès des Réunionnais du fait des prix de vente croissants et de l'aisance qu'il peut procurer à la région des Hauts et, indirectement, à l'ensemble de l'île. En effet, dès 1889, les producteurs ont la possibilité de pouvoir vendre, un ou deux ans à l'avance, les produits de leurs exploitations. La production d'essences de géranium augmente, de ce fait, très rapidement : de 1 200 kilos en 1887, elle atteint déjà 12 tonnes en 1890¹⁴¹⁴. Face à cette expansion du géranium, l'Administration coloniale, par décret du 26 juin 1891, intensifie la surveillance des planteurs en renforçant les dispositions du décret de 1884¹⁴¹⁵ et elle institue, en 1892, une taxe de 10 francs par alambic. Cette taxe, pas plus que les réglementations précédentes de 1873, 1884 et 1891, n'entrave l'augmentation du nombre d'alambics et l'accroissement de la production. Ainsi, à partir de 1892 et jusqu'en 1939, les exportations d'essence de géranium augmentent régulièrement et elles se stabilisent, après un premier boom au cours de la Première Guerre mondiale, autour de 100 tonnes. Elles reprennent ensuite leur progression jusqu'en 1925, date à laquelle elles culminent à 173 tonnes¹⁴¹⁶. La période 1900-1925 est ainsi surnommée la « belle époque » du géranium. Environ 2 000 alambics distillent le géranium à cette époque

procédé rustique et commode de distillation du géranium mais surtout sur la réussite de cette culture à grande échelle. Boisjoly-Potier décède en janvier 1889 à l'âge de 61 ans.

¹⁴¹¹ ANONYME, « La culture du géranium à La Réunion », *art.cit.*, p. 23.

¹⁴¹² Bernard Arnoux a finalement échoué sur les terres qui lui avaient été concédées à la Plaine d'Affouches. En parallèle, les frères Pévérély, qui ont perfectionné leur outillage et distillé dans leur usine de Saint-Pierre le vétiver, le patchouli, le champaca, l'ylang-ylang et l'acacia farnesiana entre 1888 et 1890 renoncent et se lancent dans l'apiculture. BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, *op.cit.*, p. 43.

¹⁴¹³ Les usines consistent en réalité en de simples alambics installés près des cases et protégés par un simple toit de feuilles. DEFOS DU RAU Jean, « Où en est La Réunion ? », *Cahiers d'Outre-mer*, n° 15, juillet-septembre 1951, pp. 237-261, p. 244.

¹⁴¹⁴ BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, *op.cit.*, p. 45.

¹⁴¹⁵ BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, *op.cit.*, p. 46.

¹⁴¹⁶ ANONYME, « La culture du géranium à La Réunion », *art.cit.*, p. 23.

alors qu'ils n'étaient que 250 vingt ans plus tôt. Dans un premier temps le prix de l'essence est faible, car elle est considérée comme moins fine que celle des autres origines¹⁴¹⁷. En effet, les prix de vente des essences de Grasse atteignent 90 francs le kilo, celles d'Espagne 85 francs et celles d'Afrique 33 francs le kilo, alors que les essences bourbonnaises n'excèdent guère 28 francs¹⁴¹⁸. De ce fait, après le cyclone de 1904 qui a détruit les plantations, les planteurs tentent d'améliorer la qualité de leur essence par la sélection botanique¹⁴¹⁹ et par l'amélioration du matériel de distillation¹⁴²⁰. Les progrès impulsés par les colons se traduisent par une hausse des cours, alors que la production algérienne diminue sensiblement à partir de 1910¹⁴²¹. De plus, les conflits qui surviennent dans les Balkans limitent fortement la disponibilité d'essences de rose¹⁴²² tandis que le mildiou¹⁴²³ ravage les plantations du sud de la France¹⁴²⁴. De ce fait, certains utilisateurs se tournent vers l'essence de géranium comme substitut et font ainsi remonter les cours : de 28 francs le kilo en 1908 ils atteignent 61/65 francs en 1913 avec des pics à 100 francs aidés par une intense spéculation locale :

L'essence de géranium Bourbon est un produit à cours très variable et bien souvent l'acheteur se trouve dérouter par des fluctuations de prix en apparence inexplicables. [...] Comme tout produit, l'essence de géranium est soumise avant tout à la grande loi de l'offre et de la demande ; marchandises

¹⁴¹⁷ En 1901, une société allemande de Leipzig estime en effet que la qualité est très inférieure à celle de l'Algérie mais qu'elle est preneuse car elle est bien moins chère. Ce constat est partagé par la société grassoise Roure Bertrand en 1904. Néanmoins, le géranium bourbon avait, au début de son exploitation, une très bonne qualité ; elle tend à s'amenuiser dans les premières années du XX^e siècle en raison de l'augmentation considérable de la production. Selon François Berthier, bien qu'aucune source ne l'atteste explicitement, le cours d'avant 1900 équivalait à 40/60 francs alors que dans la première décennie du XX^e siècle il reste en dessous de 28/30 francs avant de repartir à la hausse dans les années 1920. BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion, op.cit.*, p. 57.

¹⁴¹⁸ En 1904, *La Revue agricole de La Réunion* déclare que l'essence venant de La Réunion était au début de la création de cette industrie considérée comme la meilleure et son prix était supérieur à celui des autres provenances, si bien que le principe odorant se nommait le « réuniol ». Entre 1900 et 1915, les essences de France et d'Espagne, mieux distillées sans doute et provenant de plantes sélectionnées, sont cependant d'une finesse beaucoup plus grande. BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion, op.cit.*, p. 59.

¹⁴¹⁹ À cette époque, est introduit le *pélargonium graveolens* en provenance de Grasse. BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion, op.cit.*, p. 58. Quelques années plus tard, les colons adoptent le *pélargonium roseum* dit géranium rosat également sous l'influence de Grasse. LAVAUX Catherine, *La Réunion, du battant des lames au sommet des montagnes, op.cit.*, p. 107.

¹⁴²⁰ Les colons améliorent sommairement leur matériel de distillation : ils y adjoignent une grille au fond de la cucurbitte afin d'éviter de brûler les feuilles de géranium ce qui lui confère une odeur déplaisante pour les parfumeurs. BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion, op.cit.*, p. 58.

¹⁴²¹ Les producteurs algériens, découragés depuis le début du siècle par les cours plutôt bas de leur essence de géranium, se tournent vers la culture de la vigne et la production de vin dont les profits sont plus stables et plus intéressants. *Ibid.*

¹⁴²² Le déclenchement des guerres balkaniques de 1912 et 1913 impliquent la Bulgarie et l'Empire Ottoman, principaux producteurs de rose, ce qui perturbe fortement les approvisionnements de cette matière première.

¹⁴²³ Le mildiou est le nom générique d'une série de maladies cryptogamiques qui affectent de nombreuses espèces de plantes et peu parfois prendre des proportions épidémiques.

¹⁴²⁴ La production de géranium diminue de 63 tonnes en 1904 à 25 tonnes en 1912. BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion, op.cit.*, p. 59.

dont les centres producteurs sont limités en nombre et en capacité immédiate, de même que les besoins normaux en sont limités, les matières premières aromatiques sont régies par cette loi d'une manière beaucoup plus étroite que bien d'autres marchandises. Rares sont les huiles essentielles dont la production mondiale puisse s'exprimer en centaines de tonnes ; plus fréquemment elle s'exprime en dizaine de tonnes, quand ce n'est pas en centaine de kilos ; on conçoit donc sans peine que le moindre excédent ou la moindre pénurie influence aussitôt largement les prix¹⁴²⁵.

La Première Guerre mondiale a, pour conséquence, la diminution du prix de vente en dessous de 30 francs, mais, dès la fin du conflit, les prix sont à nouveau à la hausse, l'essence de géranium bourbon s'achète 47 francs en 1918, 150 francs en 1920 et 200 francs en 1925. En moins de vingt ans, l'île rattrape ainsi l'Algérie, tant en termes de volumes que d'appréciation de la qualité et des prix. Si l'essence de Grasse est estimée à 750 francs le kilo en 1925 c'est que sa production est devenue négligeable, de même que celle de Corse. Entre 1930 et 1933, la production réunionnaise est touchée, au même titre que les essences grassoises, par la crise économique mondiale de 1929. Elle est relancée, à partir de 1934, date à laquelle elle atteint à nouveau des volumes satisfaisants : en 1939, 155 tonnes d'essences de géranium sont exportées. La Seconde Guerre mondiale freine soudainement la production¹⁴²⁶ tout en isolant la colonie de sa métropole.

2. Les acteurs de la filière.

a. En amont : « les Petits Blancs ».

Le terme de « Petits Blancs » ou « Pauvres Blancs » est né aux États-Unis. Il est rapidement utilisé pour définir les blancs pauvres des anciennes colonies sucrières : la Martinique, la Guadeloupe et l'île Bourbon. Il renvoie aux descendants de colons blancs installés dans ces îles au XVII^e et au XVIII^e siècle dont la prolétarianisation au cours du XIX^e siècle a entraîné des conditions de vie similaires aux affranchis, en opposition aux « Gros Blancs », propriétaires des usines de cannes à sucre. Cette appellation de Petits Blancs a été reprise plus récemment par Aymeric Patricot¹⁴²⁷ pour définir les blancs métropolitains paupérisés du fait des différentes crises économiques du XX^e siècle.

¹⁴²⁵ RAIBAUDI, « L'essence de géranium bourbon », *Les Parfums de France*, n° 90, août 1930, pp. 205-210, p. 209.

¹⁴²⁶ BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, *op.cit.*, p. 83.

¹⁴²⁷ PATRICOT Aymeric, *Les petits blancs, un voyage dans la France d'en bas*, Paris, Plein Jour, 2013, 163 p.

Le terme de Petits Blancs apparaît ainsi pour la première fois à l'île de La Réunion dans un rapport de 1838¹⁴²⁸. Ces derniers se distinguent, en effet, progressivement des autres communautés à partir du milieu du XIX^e siècle et, en 1895, les anthropologues s'intéressent à la place de ces derniers dont l'origine, qui relève d'ordre économique et non géographique, questionne les chercheurs :

Telle qu'elle est aujourd'hui, la population de l'île de La Réunion forme une véritable galerie anthropologique où se trouvent réunis : Européens, créoles, petits blancs et métis, Nègres, Malgache, Cafres et Mozambiques, Indiens Malabars et Bengalis, Chinois et Abyssins. (...) A la Réunion, on trouve les petits créoles, ou petits blancs auxquels on ne saurait attribuer une semblable origine, puisqu'on ne connaît pas à la Réunion de population autochtone. Néanmoins leur origine est encore à résoudre¹⁴²⁹.

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, l'administration coloniale française concède les terres de l'île au fur et à mesure de la création des « quartiers ». À partir de la Commune de Paris, contrairement au droit successoral majoritaire dans le Royaume, les terres sont partagées en parts égales à chaque enfant. Si, dans un premier temps, cette mesure favorise le développement de la petite propriété, elle aboutit à un morcellement des domaines : les superficies deviennent rapidement trop exiguës et économiquement inexploitable¹⁴³⁰. De ce fait, la majorité des colons se trouvent démunis et certains cèdent leur terrain tandis que d'autres, plus entreprenants et retors, accroissent leurs domaines. À la fin du XVIII^e, il n'existe plus de terres agricoles disponibles sur le littoral alors que la natalité augmente et que les cultures vivrières déclinent face à l'expansion des cultures commerciales. Les Petits Blancs refusent alors de travailler dans les plantations, synonyme d'esclavage, et ils partent vivre dans les Hauts de l'île. Majoritairement de peau blanche, ils sont cependant le fruit d'intenses métissages :

La population des hauts est dans son ensemble plus blanche que celle des régions basses. Elle constitue dans sa majorité ce qu'on appelle les « petits blancs » ou les « petits créoles ». En réalité, ils sont rarement de pure ascendance européenne, et ont souvent parmi leurs ancêtres des Malgaches, des noirs, ou même des Indiens (Malabars)¹⁴³¹.

¹⁴²⁸ AUPIAIS Dominique, *Vers un destin commun, les Petits blancs, les Noirs et les autres communautés de l'île de La Réunion*, Saint-Paul (La Réunion), La barre du jour, Grand Océan, 2002, 175 p., p. 81.

¹⁴²⁹ SIMONOT, « Rapport de la commission chargée de rédiger des instructions anthropologiques pour l'île de La Réunion », *Bulletins de la société d'anthropologie de Paris*, 1^e Série, Tome 6, 1865, pp. 431-441, p. 435.

¹⁴³⁰ BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'île de La Réunion*, *op.cit.*, p. 63.

¹⁴³¹ ROBEQUAIN Charles, « Les Hauts de La Réunion », *Bulletin de l'association des géographes français*, n° 183-184, janvier-février 1947, pp. 2-10, p. 5

Ces derniers, dont les noms sont d'origine française – Hoareau, Picart, Payet, Lépinay, Fontaine¹⁴³² –, se définissent ainsi, non pas par leur appartenance nationale, mais par le lieu où ils vivent et leur mode de vie :

Quand on s'élève au-dessus des plantations de canne, on entre dans un domaine géographique nouveau, celui de terrains cultivables morcelés, plus ou moins inclinés, à l'habitat entièrement dispersé, où ce sont en grande majorité des blancs, des « petits blancs » comme on dit ici, qui pratiquent des cultures vivrières leur assurant une sorte d'autonomie alimentaire, et des cultures d'exportation de peu de poids et de profit¹⁴³³.

Ils cultivent principalement le maïs, le manioc, la patate douce, la pomme de terre, les lentilles, le grain¹⁴³⁴ qui leur procurent la nourriture nécessaire. Ces cultures sont intercalées avec les plantations de géranium, de vétyver, d'ylang-ylang et de vanille. Les Petits Blancs tirent également bénéfice de la forêt qui leur fournit le bois nécessaire pour se chauffer et pour alimenter les alambics. Ils pratiquent enfin l'élevage : poules et cochons principalement. Cette économie des Hauts, bien que résiduelle par rapport aux plantations des Bas, constitue pour autant un enjeu important :

Les Hauts doivent être considérés comme le complément indispensable des zones basses où les cultures intercalaires ne sauraient suffire à assurer la nourriture des hommes et du cheptel. Ces champs qui escaladent les montagnes et forment de petits centres de peuplement au cœur même de l'île jouissent de températures plus fraîches qui les rendent impropres à la canne à sucre, mais qui devraient permettre le développement de cultures vivrières apparentées à celles de l'Europe et l'établissement d'un élevage prospère¹⁴³⁵.

Les cultures sont alors réparties en une multitude de petites parcelles à fort dénivelé et dont la terre vient parfois à manquer, du fait de l'érosion des sols. L'exiguïté du territoire a pour conséquence le rassemblement de ces populations en petits hameaux, souvent isolés. Les familles vivent ainsi sur les terres de pâturage ou sur les parties hautes que les propriétaires laissent en friches en contrepartie de redevances en nature. Pour autant, cette forme de salariat, largement mis-en-valeur par l'historiographie, ne constitue pas la règle et beaucoup de Petits blancs accèdent à la propriété de leur terre :

¹⁴³² *Ibid.*

¹⁴³³ BLACHE Jules, « L'île de La Réunion, jeunesse et archaïsme », *Revue de géographie alpine*, Tome 37, n° 3, 1949, pp. 553-586, p. 575.

¹⁴³⁴ ISNARD Hildebert, « La Réunion : problèmes démographiques, économiques et sociaux », *Revue de géographie alpine*, Tome 41, n° 4, 1953, pp. 607-628, p. 622.

¹⁴³⁵ BORDE Jean, « L'économie de La Réunion », *Cahiers d'outre-mer*, n° 2, avril-juin 1948, pp. 187-190, p. 189.

Beaucoup sont propriétaires, mais un certain nombre doivent s'installer comme simples colons suivant la formule traditionnelle ici du colonat partiaire, le partage avec le propriétaire portant sur les produits de vente¹⁴³⁶.

L'aboutissement au colonat partiaire résulte de l'attribution ancienne des terres des Hauts de l'île où de nombreux domaines avaient été concédés¹⁴³⁷ mais qui semble par la suite abandonnés du fait des rendements plus satisfaisants de la canne à sucre en basse altitude. L'exode des Petits Blancs ravive l'intérêt des propriétaires pour ces terres incultes :

Le peuplement des « hauts » s'est fait sur des terres jusqu'alors inexploitées, mais où, cependant, la colonisation se heurta aux prétentions des grands concessionnaires, ou du moins de leurs héritiers. Les concessions, en effet, avaient été données au début par l'autorité royale, « du battant des lames » au « sommet des montagnes ». Beaucoup de domaines, au moins dans la région sous le Vent, s'étendent encore aujourd'hui perpendiculairement aux courbes de niveau, sur plusieurs kilomètres, se rétrécissant peu à peu vers le haut¹⁴³⁸.

Le colonat partiaire répond néanmoins à un problème démographique et apporte une solution, certes partielle, à la subsistance des populations des Hauts. Les colons se chargent de planter, cultiver, récolter, distiller. Selon le fruit de la récolte ou de la distillation, le colon conserve les deux tiers ou les trois-quarts de la production et fournit le reste au propriétaire¹⁴³⁹. Celui-ci lui prête en échange une case en guise d'habitation, lui avance des fonds en espèces ou en nature - nourriture, semences, etc. - ainsi que les alambics et le combustible, de façon à lui permettre de commencer une récolte :

Le colonat partiaire est une variété de métayage particulière à La Réunion, où elle s'est élaborée. Il correspond à l'état d'esprit familial qui règne dans toute l'île. Les propriétaires traditionnels et patriarcaux, soucieux de faire vivre leur main d'œuvre paternellement, soucieux aussi de s'épargner beaucoup de tracas, quitte à retirer moins de profit (le colonat est aussi la solution du moindre effort), ont partagé leurs domaines en parcelles correspondant aux possibilités normales d'une famille et ont confié ces lots à des colons¹⁴⁴⁰.

Les Hauts de l'île sont ainsi répartis entre une majorité de petits propriétaires sur de petites superficies de terre et une poignée de grands concessionnaires qui mobilisent de nombreux colons¹⁴⁴¹. Bien que comparé au système d'engagement des Africains et des

¹⁴³⁶ BLACHE Jules, « L'île de La Réunion, jeunesse et archaïsme », *art.cit*, p. 577.

¹⁴³⁷ ROBEQUAIN Charles, « Les Hauts de La Réunion », *art.cit*, p. 5.

¹⁴³⁸ ROBEQUAIN Charles, « Les Hauts de La Réunion », *art.cit*, p. 8

¹⁴³⁹ Le propriétaire reçoit ainsi ¼ de la production de pommes de terre, et 1/3 des essences de géranium. *Ibid.*

¹⁴⁴⁰ DEFOS DU RAU Jean, *L'île de La Réunion : étude de géographie humaine, op.cit*, p. 215.

¹⁴⁴¹ Certains colons possèdent plusieurs centaines de parcelles. ROBEQUAIN Charles, « Les Hauts de La Réunion », *art.cit*, p. 8.

Indiens par les « Gros blancs », le colonat partiaire répond à l'incapacité de certains propriétaires à cultiver une partie de leurs terres et à l'impossibilité des Petits Blancs à avoir accès à la terre :

Le petit propriétaire peut être lui-même colon sur les champs d'autrui et confier à d'autres colons ses propres terres, plus difficiles à cultiver. Avoir des colons à soi donne du prestige dans la commune¹⁴⁴².

Longtemps, ces Petits Blancs apparaissent, aux yeux de leurs contemporains, comme une catégorie de personnes intermédiaires, entre le propriétaire et l'esclave. Ils sont, en 1848, qualifiés dans les statistiques de « libres » par opposition aux affranchis¹⁴⁴³. Leur modeste train de vie, leur isolement souvent recherché, la simplicité de leurs habits participent au mythe du petit blanc à qui on attribue volontiers les défauts de l'esclave, de l'engagé, du colonisé :

Ces blancs des Hauts surprennent l'attente de l'Européen ; leur pauvreté apparente l'afflige, plus qu'elle n'étonne et afflige les intéressés. Leur état physique n'est pas brillant : sous ces cheveux blonds, - beaucoup de Bourbonnais étaient d'origine bretonne - , un teint pâle, une petite charpente, une mine fripée de paludéen, et souvent aussi d'alcoolique et de vénérien¹⁴⁴⁴.

Les auteurs du début du XX^e siècle condamnent ainsi tout autant les difficultés auxquelles ils doivent faire face que leurs comportements, jugés archaïques. Le Petit Blanc est alors présenté comme alcoolique, bagarreur et illettré :

L'alcoolisme est très répandu : l'homme dès son adolescence, boit quotidiennement plusieurs coups de « sec » (rhum) chez lui et dans les débits, certains petits blancs font un usage immodéré du vin ; les saouleries occasionnent de fréquentes bagarres à coup de pierre entre les garçons des hameaux. Les mariages consanguins sont assez fréquents. A ce mauvais état physique s'apparente une grande misère intellectuelle¹⁴⁴⁵.

Les préjugés à l'encontre des Petits-blancs ont fait l'objet, depuis une cinquantaine d'années, d'une relecture nécessaire entreprise par Jean Defos du Rau, François Berthier, Alexandre Bourquin¹⁴⁴⁶ ou encore Dominique Aupiais¹⁴⁴⁷. L'isolement des Petits Blancs,

¹⁴⁴² *Ibid.*

¹⁴⁴³ Avant 1848, les statistiques de l'île distinguent les affranchis et les libres. ROBEQUAIN Charles, « Les Hauts de La Réunion », *art.cit.*, p. 6

¹⁴⁴⁴ BLACHE Jules, « L'île de La Réunion, jeunesse et archaïsme », *art.cit.*, p. 576.

¹⁴⁴⁵ ROBEQUAIN Charles, « Les Hauts de La Réunion », *art.cit.*, p. 9.

¹⁴⁴⁶ BOURQUIN Alexandre, *Les petits-blancs de l'île de La Réunion (1815-1914)*, thèse de doctorat sous la direction de Claude Prudhomme, Université Lyon 3, 1994, 371 p.

¹⁴⁴⁷ AUPAIS Dominique, *Vers un destin commun, les Petits blancs, les Noirs et les autres communautés de l'île de La Réunion*, *op.cit.*

longtemps perçu négativement ou, parfois, avec curiosité par les autres communautés de l'île et les voyageurs, s'entend désormais par la volonté de s'extraire de l'économie des plantations du Bas, où ils ne trouvent pas leur place parmi les Gros Blanc et les engagés :

Le petit blanc ne sait pratiquer que la culture itinérante. Il s'installe partout. Il aime cette vie retirée sur une îlette où il se sent chez lui¹⁴⁴⁸.

De même, les suspicions de consanguinité doivent être nuancées. S'il est certain que l'isolement entraîne de nombreux rapprochements familiaux, où plusieurs sœurs d'une même famille peuvent se marier couramment avec plusieurs frères d'une autre, la communauté des Petits Blancs semble, pour autant, la moins encline à l'endogamie¹⁴⁴⁹. Enfin, l'alcoolisme qui leur est attribué n'est pas si différent de celui des autres groupes sociaux qui occupent les bas de l'île.

Parmi ces Petits Blancs, nombreux sont ceux à adopter la culture de la vanille, du géranium et des autres plantes à parfum. François Berthier a ainsi recueilli les souvenirs de planteurs comme Charles Payet et Mark Duchemann¹⁴⁵⁰. Leurs parcours permettent d'appréhender la dureté de la vie des Hauts et la dépendance totale de ces hommes « dont la peau sent le géranium »¹⁴⁵¹ vis-à-vis des propriétaires et des commerçants. En effet, seuls ces derniers achètent aux producteurs le fruit de leur travail et fixent, de ce fait, le prix à leur convenance, souvent de manière concertée avec les autres acheteurs¹⁴⁵².

b. En aval : les intermédiaires, les exportateurs, les clients.

À l'époque de la distillation, l'essence de géranium est achetée chaque semaine par différents intermédiaires possibles : le propriétaire, le commerçant, mais également parfois le gendarme, l'instituteur ou encore le médecin. Parmi ces collecteurs, le commerçant, souvent chinois, tient une place prépondérante :

Alors que les gros propriétaires vendent directement à l'exportateur l'essence produite par leurs colons, le petit planteur, prisonnier de ses dettes, va apporter la sienne au fur et à mesure des distillations au boutiquier, en général chinois, qui tout au long de l'année lui fait crédit sur les achats au jour le jour.

¹⁴⁴⁸ DEFOS DU RAU Jean, *L'île de La Réunion : étude de géographie humaine*, op.cit, p. 166.

¹⁴⁴⁹ LABACHE Lucette, « L'ethnicité chez les jeunes Réunionnais », *Agora débats/jeunesse*, n° 9, 1997, pp. 94-104, p. 100.

¹⁴⁵⁰ BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, op.cit, p. 93.

¹⁴⁵¹ BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, op.cit, p. 67.

¹⁴⁵² Témoignage de Vital Ethève, ancien directeur de la Coopérative Agricole des Huiles Essentielles Bourbon (CAHEB), recueilli le 21 avril 2015 à Le Tampon.

Le Chinois, qui achète plus bas que le cours commence par se rembourser lui-même en se référant à un « carnet » sur lequel il a noté tout ce que le planteur, souvent illettré, a acheté entre deux distillations. L'achat se fait souvent un samedi et au moment où le planteur souvent amateur de rhum n'a pas tous ses esprits. Il est rare que ce denier reparte avec de l'argent ; il repart le plus souvent avec des produits de consommation familiale et de nouvelles dettes qu'il devra éponger à la prochaine distillation. Le boutiquier attend ensuite la hausse des cours pour aller à Saint-Pierre ou à Saint-Denis revendre son stock d'essence¹⁴⁵³.

Selon Vital Ethève, directeur de la Coopérative Agricole des Huiles Essentielles Bourbon entre 1976 et 1996, le commerçant chinois est le principal intermédiaire auquel recourent les petits distillateurs. Il se trouve généralement à chaque carrefour de pistes, jusque dans les lieux les plus reculés. Revendeur de produits consommables, il est ainsi également acheteur et créancier pour les populations des Hauts et il abuse parfois de sa position :

Le commerçant chinois profite bien souvent d'un quadruple bénéfice. Il achète tout d'abord l'huile essentielle à un prix réduit, d'autant plus que la balance, trafiquée, annonce un poids inférieur au poids réel de l'essence. Il double par la suite son bénéfice en la stockant et en la revendant en fonction des cours journaliers. Il vend ensuite les denrées nécessaires aux planteurs dont la balance est, elle aussi, trafiquée, dans le sens opposé de la première¹⁴⁵⁴.

Les intermédiaires revendent ensuite leurs stocks aux courtiers eux-mêmes en relation avec les exportateurs et les négociants de Saint-Denis :

L'essence produite est vendue par les distillateurs à des courtiers opérant dans les centres de production, qui achètent par petits lots de 10 à 100 kilos, groupent les quantités, les expédient à Saint-Denis où l'essence est achetée par les exportateurs ou les correspondants agissant pour leur compte : à ces derniers incombe la tâche de filtrer l'essence, la loger en fûts ou tonnelets métalliques et l'expédier enfin sur la Métropole par les navires de Messageries maritimes qui touchent Saint-Denis tous les 15 jours¹⁴⁵⁵.

À l'image de Grasse, aucune documentation disponible ne permet d'identifier et de retracer le profil et le parcours des courtiers officiant à l'île de La Réunion. Ces derniers revendent, en fonction des offres du moment, aux exportateurs et aux négociants de la capitale. Les essences, destinées principalement au marché de Grasse et, dans une moindre mesure, de Londres et de New-York¹⁴⁵⁶, sont acheminées principalement par le navire l'

¹⁴⁵³ D'après une étude du Centre Départemental de Documentation Pédagogique de La Réunion (CDDPR) cité dans BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, *op.cit*, p. 93.

¹⁴⁵⁴ ÉTHEVE Vital, interview cité.

¹⁴⁵⁵ RAIBAUDI, « L'essence de géranium bourbon », *art.cit*, p. 207.

¹⁴⁵⁶ ANONYME, « La production des huiles essentielles à La Réunion », *art.cit*, p. 7.

« Étoile d'Anjouan »¹⁴⁵⁷ appartenant à la compagnie maritime des Établissements Antoine Chiris à Grasse. Ces derniers sont d'ailleurs présents à Saint-Denis par le biais de leur filiale Les Comptoirs Coloniaux Chiris¹⁴⁵⁸ qui se charge de l'exportation de diverses denrées à La Réunion¹⁴⁵⁹, à Madagascar¹⁴⁶⁰, aux Comores¹⁴⁶¹ et en Guyane¹⁴⁶². Fondée en 1900¹⁴⁶³, cette filiale est mentionnée dans la liste des exportateurs de géranium de la Réunion au moment de la foire exposition de Saint-Denis en 1925¹⁴⁶⁴. Une dizaine d'autres exportateurs est également mentionnée à l'occasion de cet événement. Parmi ces derniers, il est possible de distinguer différentes échelles d'entreprises. Le marché de l'exportation est, d'une part, majoritairement mobilisé par deux entreprises coloniales : les Comptoirs Coloniaux Chiris et la Société Ratinaud Frères¹⁴⁶⁵ qui possèdent des intérêts tant à La Réunion qu'à Madagascar¹⁴⁶⁶. Il est, d'autre part, constitué de maisons d'exportation réunionnaises secondaires qui officient également à Saint-Denis à l'instar de Caillé Frères¹⁴⁶⁷ ou de la maison Albert Foucque. Les envois de ces sociétés par voie maritime sont néanmoins assujettis à l'intermédiaire des Comptoirs Coloniaux Chiris, ce qui occasionne parfois des procès entre les maisons exportatrices et la filiale grasseoise¹⁴⁶⁸. Caillé Frères et Albert Foucques prennent aussi une part active dans le commerce des huiles volatiles tout comme d'autres négociants de l'île qui, en parallèle de leurs commandes de riz, de rhum, de sucre, consacrent une partie de leur commerce à l'essence de géranium dont le rapport prix-volume et la volatilité des cours représentent une véritable opportunité d'enrichissement. Certains négociants aguerris réussissent aussi à s'imposer comme des concurrents sérieux des filiales

¹⁴⁵⁷ Tribunal du commerce de Marseille, « L'Étoile d'Anjouan », *Revue de droit maritime*, 1^{er} janvier 1924, p. 695.

¹⁴⁵⁸ Les Comptoirs Coloniaux Chiris fondés en 1900 par Georges Chiris sont dissouts le 30 décembre 1925. En 1927, la Société des produits aromatiques de l'Océan Indien est créée par Georges Chiris pour la remplacer. Seuls quelques documents témoignent de l'existence des Comptoirs Coloniaux Chiris. Arch. Dép. des Alpes-Maritimes, 032 J 0164, *Statuts de la société des Comptoirs coloniaux Chiris*, 1900.

¹⁴⁵⁹ ANONYME, « Les Établissements Chiris », *Industrie de la Parfumerie*, n° 6, juin 1953, p. 262.

¹⁴⁶⁰ JODM, *Arrêté*, 18 août 1923, p. 481.

¹⁴⁶¹ Annuaire des entreprises coloniales, *Comptoirs coloniaux Chiris, Comores*, 1922. <http://www.entreprises-coloniales.fr>

¹⁴⁶² Ils sont également dénommés Cunisset Comptoirs Coloniaux du nom de la femme de Georges Chiris. Arch. Dép. des Alpes-Maritimes, 032 J 0116, *Les Comptoirs Chiris en Guyane*, 1924.

¹⁴⁶³ ANONYME, « Les Établissements Chiris », *art.cit.*, p. 262.

¹⁴⁶⁴ BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, *op.cit.*, p. 61.

¹⁴⁶⁵ La société Ratinaud frères est la deuxième société d'import-export de La Réunion.

¹⁴⁶⁶ MINISTÈRE DES COLONIES, « Rapport », *Journal Officiel de la République française, lois et décrets*, 2 mai 1924, p. 3982.

¹⁴⁶⁷ Caillé Frères regroupe Gaston Caillé (père), Gaston Caillé (fils) et Julien Caillé (fils). La société est mentionnée à l'occasion de la foire de Saint-Denis de 1925. Elle est dissoute en 1927 du fait du décès de Gaston Caillé (fils). ANONYME, « Nouvelles de La Réunion », *Madagascar, industriel, commercial, agricole*, 3 décembre 1927, p. 5.

¹⁴⁶⁸ Tribunal du commerce de Marseille, « L'Étoile d'Anjouan », *art.cit.*, p. 695.

et des sociétés d'import-export décrites. Paul Chatel¹⁴⁶⁹ est ainsi à la fois agent pour la société Legendre Fils Aîné de fourniture générale pour la Marine¹⁴⁷⁰ et pour les automobiles Unic¹⁴⁷¹ et revendeur d'huiles essentielles et de vanille. Il possède à cette fin deux entrepôts, l'un à Saint-Paul et l'autre à Saint-Denis, dans lesquels il collecte et entrepose les essences dans l'attente d'un cours favorable. C'est également le cas d'Anatole Hugo, président de la foire du Comité Central de Saint-Denis en 1925¹⁴⁷² et conseiller privé titulaire de La Réunion à partir de 1936¹⁴⁷³, qui s'adonne à ce négoce en parallèle de ses charges publiques. Son parcours se rapproche ainsi de celui d'Albert Foucque, figure importante de l'île qui mène conjointement une carrière publique et privée. Ce dernier, délégué de la chambre de commerce de la Réunion, il est l'auteur, en 1920, d'un rapport sur l'agriculture à La Réunion et à Madagascar¹⁴⁷⁴. En 1921, il est nommé Directeur du Crédit Colonial de La Réunion¹⁴⁷⁵. Deux ans plus tard, il est élu Conseiller général¹⁴⁷⁶. À partir de 1927, il est mandaté trésorier de la chambre de commerce¹⁴⁷⁷ de l'île puis il accède, en 1931, à la vice-présidence de cette même chambre¹⁴⁷⁸. Il est enfin, en 1938, commissaire général à la foire d'exposition de Saint-Denis¹⁴⁷⁹ à l'occasion du bicentenaire de la capitale¹⁴⁸⁰. Il voyage à plusieurs reprises en France par le Havre¹⁴⁸¹ et Marseille¹⁴⁸². Comme certains entrepreneurs grassois ou parisiens, il est fait chevalier de la légion d'honneur, tandis que sa femme participe à des œuvres de bienfaisance¹⁴⁸³, recréant ainsi, au sein de la colonie, les codes d'appartenance et de reconnaissance sociale des élites métropolitaines.

À côté de ces grands acteurs du négoce réunionnais, d'autres personnalités participent de manière active à l'exportation des essences de géranium sans que nous ayons pu identifier

¹⁴⁶⁹ DOLEY Charles-André, « Servons-nous de nos colonies », *L'Immeuble et la construction dans l'Est*, 29 décembre 1935, p. 5.

¹⁴⁷⁰ LEGENDRE FILS AINE, « Publicité », *Catalogue officiel de la Foire internationale de Bordeaux*, 1919-1960, p. 439.

¹⁴⁷¹ AUTOMOBILE UNIC, « Publicité », *JODM*, 14 mai 1927, p. 491.

¹⁴⁷² ANONYME, « Exposition réunionnaise », *Les Annales coloniales*, 10 novembre 1925, p. 3.

¹⁴⁷³ *Journal Officiel de la République française*, « Conseillers privés de La Réunion », 9 août 1936, p. 8572.

¹⁴⁷⁴ FOUCQUE Albert, « Rapport », *Compte-rendu officiel des travaux de la conférence économique réuni à Tananarive*, 1919-1920, pp. 399-400.

¹⁴⁷⁵ ANONYME, « Vie économique », *Les annales coloniales : organe de la France coloniale moderne*, 30 septembre 1921, p. 2.

¹⁴⁷⁶ CONSEIL GENERAL DE L'ILE DE LA REUNION, « 3^e session extraordinaire de 1923 », *Rapports et procès verbaux des délibérations*, 1923, p. 14.

¹⁴⁷⁷ ANONYME, « Avis au public », *L'écho de Tananarive*, 15 janvier 1927, p. 2.

¹⁴⁷⁸ ANONYME, « Echos », *Madagascar, industriel, commercial, agricole*, 26 avril 1931, p. 2.

¹⁴⁷⁹ MAREK Bernard, *Une île dans la guerre : de la mobilisation à la départementalisation, 1939-1946*, Saint-Denis, Azalées éditions, 1992, 143 p., p. 9.

¹⁴⁸⁰ *Ibid.*

¹⁴⁸¹ ANONYME, « Nouvelles », *Le Tamatave*, 1^e février 1922, p. 1.

¹⁴⁸² ANONYME, « Echos », *art.cit.*, p. 2.

¹⁴⁸³ ANONYME, « Hôpital », *Les annales politiques et littéraires*, 3 janvier 1915, p. 206.

ni leur profil ni leur parcours¹⁴⁸⁴. Ce consortium d'exportateurs est regroupé, depuis 1904, sous l'égide du syndicat du géranium Bourbon, situé rue des Bons-Enfants à Saint-Pierre et fondé par Jules Hermann¹⁴⁸⁵. En 1945, il est renommé Syndicat des exportateurs de produits coloniaux mais son activité est néanmoins assez réduite. Les négociants ont ainsi vu, très tôt, les opportunités offertes par un regroupement de leurs entreprises, même symbolique, contrairement aux producteurs qui ne se grouperont sous l'égide d'un syndicat qu'après la fin de la Seconde Guerre mondiale¹⁴⁸⁶. Le syndicat du géranium Bourbon est ainsi mobilisé, en période de crise, et permet aux exportateurs de limiter les conflits qui peuvent survenir entre eux¹⁴⁸⁷.

Ces exportateurs livrent régulièrement l'essence de géranium aux sociétés de matières premières grassoises parmi lesquelles les Établissements Antoine Chiris, Camilli Albert et Lalou¹⁴⁸⁸ ou encore Albert Vieille¹⁴⁸⁹. Les envois à destination de Londres ou de New-York sont très probablement destinés aux filiales Chiris ; Antoine Chiris Ltd, Antoine Chiris Company. Les entreprises clientes se chargent ensuite de transformer l'huile verte en fonction de son utilisation future en parfumerie, en savonnerie ou en aromathérapie¹⁴⁹⁰.

Ce système de filière à échelons multiples comporte des limites certaines : la fraude et la spéculation. Ces questions ont été particulièrement bien étudiées par Jean Defos du Rau puis par François Berthier. Ils ont mis en exergue les conséquences néfastes de ces pratiques. En effet, la folie de l'or vert entraîne la multiplication des fraudes de l'essence de géranium que les intermédiaires coupent avec différents liquides pour majorer leur bénéfice¹⁴⁹¹. Cette fraude prend une telle ampleur qu'aucune essence de géranium pure n'est exportée à partir des années 1930¹⁴⁹², ce qui affaiblit la qualité des essences Bourbon vis-à-vis du géranium d'autres provenances. D'autre part, la spéculation déroute les acheteurs métropolitains comme les planteurs de l'île. Un cours peut ainsi évoluer du simple au triple dans le même mois. Ce jeu financier comporte parfois un risque majeur pour les distillateurs lorsque les cours

¹⁴⁸⁴ Nous n'avons pu identifier de sources concernant André Blaye, Emilien Perraut et Henri Eaubelle. BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, op.cit, p. 61.

¹⁴⁸⁵ BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, op.cit, p. 53.

¹⁴⁸⁶ BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, op.cit, pp. 102-120.

¹⁴⁸⁷ Malheureusement, nous n'avons pas pu localiser les fonds de ce syndicat.

¹⁴⁸⁸ BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, op.cit, p. 253.

¹⁴⁸⁹ ETHEVE Vital, interview cité.

¹⁴⁹⁰ BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, op.cit, pp. 247-250.

¹⁴⁹¹ BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, op.cit, pp. 236-240.

¹⁴⁹² ETHEVE Vital, interview cité.

s'effondrent, mais également pour le maintien de la filière, le client se détournant, quand il le peut, vers d'autres centres de production dont les prix sont jugés plus stables. Cette spéculation est ainsi condamnée, tant à la Réunion qu'à Grasse où les patrons incitent, au travers de leur organe de diffusion, à mettre un terme à ces pratiques qui s'étendent également aux autres plantes à parfum et à la vanille :

Les négociants importateurs se doivent de ne pas transformer la spéculation normale en pur jeu, ainsi qu'en 1924 où la frénésie de la hausse a porté les prix de la vanille à des taux prohibitifs, qui ont forcé les employeurs à renoncer à l'emploi de la vanille¹⁴⁹³.

À côté du géranium, d'autres plantes à parfum, aromatiques et médicinales participent à l'enrichissement de l'île. La vanille, le vétiver et l'ylang-ylang complète la production des cultivateurs de l'île.

¹⁴⁹³ MEUNIER Paul, « La Vanille », *Les Parfums de France*, n° 97, mars 1931, p 84-94, p. 93.

Le géranium : culture et distillation.



Le géranium rosat croît dans un milieu chaud mais craint une trop grande humidité. Il est multiplié par bouturage au sein de pépinières. Les boutures sont ensuite plantées, de manière plus ou moins rationnelle en fonction de la physionomie des terres, assez éloignées les unes des autres pour éviter la propagation de la rouille. Les Réunionnais ont remarqué que les terres non irriguées apportent une qualité d'essence supérieure mais en réduisent la quantité.

À la Réunion, trois récoltes ou « coupes » ont lieu dans l'année, les feuilles de la deuxième coupe sont alors plus riches en essence que celles de la première et surtout de la dernière.



Les distillateurs utilisent les tiges et les feuilles et non les fleurs afin de récupérer l'essence. La récolte est effectuée un peu avant la floraison, lorsque les feuilles commencent à jaunir et que leur parfum rosé cède la place à une odeur de citron. Le poste de distillation se trouve le plus souvent, à l'image de la photo ci-dessus, en plein-champ, non loin de la case d'habitation. Il n'est constitué que par un simple alambic encastré dans le sol, placé au-dessus d'un four à bois, alimenté par une source locale et protégé par un toit de taule. Il existe, dans la première moitié du XX^e siècle, des centaines de poste comme celui-ci dans les Hauts de l'île. Les cultivateurs peuvent ainsi traiter le plus rapidement possible leur récolte. Un hectare de terre produit en moyenne 25 tonnes de feuilles soit 25 à 30 kilogrammes d'essence.

Légende: 1. pélargonium rosat 2. 3. poste de distillation, à Le Tampon 4. Essencier.

Crédit photographique: Mathilde Cocoual

Source textuelle: CHALOT Charles, *La culture des plantes à parfum dans les colonies françaises*, Paris, Librairie Émile Larose, 1928, 41 p., pp. 9-13.

Figure 74 – Le géranium : culture et distillation

Sebastiao Salgado.

Sebastiao Salgado, né en 1944, est un photographe brésilien humaniste. Il travaille principalement en argentique noir et blanc. Basé à Paris, il mène au préalable une carrière d'économiste avant d'embrasser, en 1973, une carrière de photographe. Il privilégie alors l'observation des conditions difficiles des travailleurs et devient, en 2001, représentant spécial pour l'UNICEF. En octobre 1991, un dossier de la revue *Die zeitschrift ber kultur* est dédié au regard de Sebastiao Salgado sur le monde du parfum.



Cette photographie illustre la coupe du géranium avant la distillation. Elle représente, au premier plan, un « Petit Blanc », caractéristique par sa tenue: bottes, pantalon, chemise et chapeau qui protège du soleil. Ce dernier, en mouvement, rompt l'immobilité du paysage montagneux, baigné de lumière, dont l'intensité est renforcée par le recours au noir et blanc et à la pellicule argentique.



Cette deuxième photographie met en scène le marquage des gousses par un planteur réunionnais. Cette technique permet d'identifier le propriétaire de la vanille. Le cultivateur tient dans sa bouche le stylet qui permet la fructification de la gousse ainsi qu'une cigarette. L'homme, concentré, d'âge mur, porte, à l'image de la première photographie, un chapeau et une chemise. Son visage et ses mains sont marqués par le soleil et par le temps.



La photographie ci-contre illustre une des étapes de transformation du vétiver. Ce « fouilleur de moitié » vient d'extraire les racines de vétiver, les a nettoyées, lavées et séchées et les regroupe en ballot, laissant le champ, en arrière plan, vierge de toute culture. L'ouvrier, marqué également par le temps et le soleil porte une chemise et un chapeau rapiécés, témoin de la difficulté financière et matérielle de ces



Cette dernière photographie illustre, probablement, le tassement de la matière première au sein de l'alambic. Dans la vapeur fumante du début de la distillation, trois hommes marchent sur le géranium ou le vétiver afin de charger un maximum de matière odorante. La prise de vue haute, ne donnant à voir que l'intérieur de l'alambic donne une impression de chaleur et d'exiguïté et évoque ainsi le dur labeur de ces hommes.

« Sebastiao Salgado, Die welt des Parfums », *Die zeitschrift der kultur*, n° 10, octobre 1991, pp. 14-85.

Figure 75 – Sebastiao Salgado

Les Petits-Blancs.

Sebastiao Salgado a immortalisé de nombreux moments de la vie de ces habitants des Hauts de l'île de La Réunion. Ces photographies illustrent le quotidien de ces familles nombreuses et pourtant solitaires. Elles prennent principalement pour sujet les enfants mais également les époux, les noces qui apportent un instant de répit dans le quotidien laborieux de ces « Petits-Blancs ».



« Sebastiao Salgado, Die welt des Parfums », *Die zeitschrift der kultur*, n° 10, octobre 1991, pp. 14-85.

Figure 76 – Les Petits Blancs

La publicité.



L'appellation « Bourbon » pour les produits émanant de La Réunion — vanille, géranium et vétiver — est ancienne. Dès 1889, elle est utilisée pour désigner la vanille exportée depuis l'île. Elle s'étend ensuite progressivement au géranium, puis au vétiver. Au contraire, l'ylang-ylang réunionnais ne semble pas profiter de cette dénomination perçue comme gage de qualité auprès des clients métropolitains. Rapidement, les autres îles de l'archipel des Mascareignes et Madagascar s'attribuent la marque « Bourbon » afin d'offrir les meilleurs débouchés à leurs produits. Le label Bourbon est ainsi institutionnalisé en 1964. Néanmoins, dès le début du XX^e siècle, de nombreuses sociétés de matières premières naturelles valorisent l'appellation Bourbon dans leurs publicités. C'est le cas des Etablissements Antoine Chiris ou des Camilli, Albert et Laloue qui proposent, en métropole, des affiches spécifiques, raffinées et illustrées. Les publicités diffusées localement, au contraire, ne mentionnent pas l'appellation Bourbon à l'image de la publicité des Comptoirs Coloniaux Chiris ci-dessus, voire ne comportent aucune mention de produits spécifiques à l'instar de l'annonce de Raphaël Douyère ci-jointe. La dénomination Bourbon constitue ainsi un argument de vente auprès des clients étrangers mais n'a finalement aucune utilité dans l'Océan Indien puisque presque toutes les îles qui la composent recourent à cette dernière.

1. Publicité « Établissements Antoine Chiris, Comptoirs coloniaux Chiris », *Le Tamatave*, 18 mars 1922, p. 3.
2. Publicité « Vanille Bourbon », *Les parfums de France*, n° 42, août 1926.
3. Publicité, « Camilli Albert et Laloue, oil géranium bourbon », BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'île de la Réunion*, op.cit, p. 253.
4. Publicité, « Raphaël Douyère », *Le réveil de la côte Ouest*, 23 février 1933, p. 5.

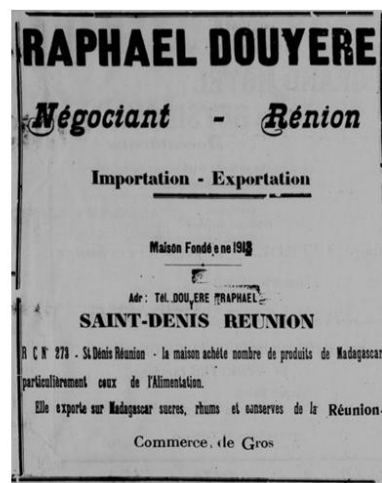
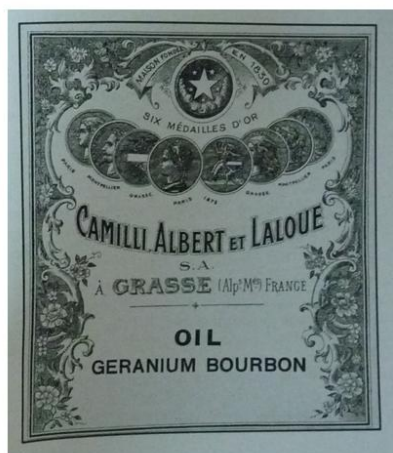


Figure 77 – La publicité

III. D'autres matières premières aromatiques de l'île de La Réunion (XIX^e – XX^e siècles).

Bien que le géranium mobilise une majorité de cultivateurs à la Réunion, d'autres plantes à parfum et matières premières aromatiques ont été implantées dans l'île, parce qu'elles étaient antérieures ou complémentaires de ce dernier ou bien parce qu'elles offraient un prix d'achat plus élevé que celui du géranium. Si un nombre important de matières premières odorantes sont adoptées par les planteurs – champac, patchouli, eucalyptus, longoze, citronnelle, basilic – l'attention de ces derniers se porte de manière préférentielle sur la culture de la vanille, du vétiver et de l'ylang-ylang. Favorisées par une demande internationale croissante, les ppam de l'île connaissent des trajectoires différenciées en fonction des débouchés proposés, de la concurrence des plantes à parfum cultivées dans d'autres régions tropicales, mais aussi de la concurrence des autres denrées agricoles réunionnaises. En effet, les surfaces agricoles disponibles sont un frein en comparaison de Madagascar et des Comores où les étendues sont beaucoup plus vastes. Cette dernière partie étudie successivement les parcours de la vanille, du vétiver et de l'ylang-ylang Bourbon entre le XIX^e et la première moitié du XX^e siècle.

1. « *La meilleure vanille de l'univers* ».

a. La vanille à La Réunion.

La vanille, nommée ainsi par un religieux de l'ordre des Franciscains en 1560¹⁴⁹⁴, est décrite pour la première fois par le botaniste Charles de l'Écluse (1526-1609) puis Charles Plumier (1646-1704) qui crée officiellement le genre *Vanilla*¹⁴⁹⁵. En 1799, le botaniste suédois Olof Peter Swartz (1760-1818) rétablit le genre *Vanilla* qui appartient à la famille des *Orchidacées – Néottiées*¹⁴⁹⁶. Cette famille ne compte pas moins de 17 000 espèces réparties sur toute la surface de la Terre¹⁴⁹⁷ tandis que le genre *Vanilla* ne comporte que 110 espèces dont 15 seulement produisent des fruits aromatiques¹⁴⁹⁸. Originaire d'Amérique centrale, les

¹⁴⁹⁴ Le missionnaire Bernardino de Sahagun est le premier Européen à parler de vanille. VOLPER Serge, *Du cacao à la vanille, une histoire des plantes coloniales*, Paris, éditions Quae, 2011, 141 p., p. 134.

¹⁴⁹⁵ *Ibid.*

¹⁴⁹⁶ LUCAS Raoul (ss la dir.), *La Réunion, île de la vanille, op.cit*, p. 6.

¹⁴⁹⁷ Seulement 8000 sont comptabilisées dans les années 1930. BOURIQUET Gilbert, « La vanille », *La France et ses parfums*, n° 11, août 1959, pp. 2-9, p. 4.

¹⁴⁹⁸ *Ibid.*

gousses de *Thilxochtil*¹⁴⁹⁹, en langue aztèque, sont utilisées traditionnellement pour parfumer le chocolat¹⁵⁰⁰. La liane croit en effet à l'état sauvage dans les districts de Papantla, Misantla, dans l'État de Vera Cruz et surtout dans la région du sud-est de Tuxpan¹⁵⁰¹. Selon la légende, c'est un des adjoints de Cortez, Bernard Dias, qui s'intéresse le premier à cet arôme original¹⁵⁰². Sous l'impulsion des conquistadors, la vanille, mais aussi le tabac et une multitude d'autres denrées coloniales gagnent les cours royales de l'Europe :

C'est au début du XVI^e siècle, en Espagne, que la vanille a fait son apparition et au XVII^e siècle son usage était assez répandu. En France, un édit royal daté de 1692 établissait un monopole de cet aromate qui devait être importé par les seuls ports de Marseille et de Rouen. Quant à la plante, une introduction en Angleterre attribuée au jardinier Miller, à la fin du XVIII^e siècle serait à l'origine de la souche cultivée au Museum de Paris, d'où elle gagna l'île de la Réunion en 1822 et, de là, l'île de Madagascar en 1891¹⁵⁰³.

Au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, la culture de la vanille est introduite aux Seychelles, à Tahiti, à l'île Maurice, à Java, aux îles Fiji, à l'ouest de l'Inde¹⁵⁰⁴. Au début du XX^e siècle, l'Indochine, le Gabon, la Nouvelle Calédonie et le Brésil¹⁵⁰⁵ adoptent également cette essence. Pour autant, mis à part Tahiti, ces pays ne produisent que des quantités insignifiantes par rapport aux principaux centres de production que sont Madagascar, les Antilles, le Mexique et La Réunion.

Parmi les espèces cultivées, la plus répandue est la *vanilla fragrans* désignée pendant longtemps sous le nom de *V. planifolia*. À Tahiti, les plantations sont le plus souvent constituées de *V. tahitensis*, qui comporte cinq variétés¹⁵⁰⁶. Aux Antilles françaises, on cultive une autre espèce, la *V. pompona* produisant le vanillon, qui se distingue notamment par son fruit trapu à odeur d'héliotrope¹⁵⁰⁷. À La Réunion, les espèces *V. Guyanensis* et *V. Planifolia* sont majoritaires.

L'introduction de la vanille à Bourbon s'est déroulée en trois étapes à partir de trois lieux différents : le 26 juin 1819, elle provient de Cayenne ; le 6 mai 1820, elle est importée

¹⁴⁹⁹ Tlilxochtil signifie « fleur noire », VOLPER Serge, *Du cacao à la vanille, une histoire des plantes coloniales*, op.cit, p. 134.

¹⁵⁰⁰ AIMARD Philippe, *Vanille, la route bourbon*, Paris, Carnet de Voyage, 286 p., p. 12.

¹⁵⁰¹ Au début du XX^e siècle, plus de 50 000 personnes vivent de la culture de la vanille dans ces régions.

ANONYME, « La production de la vanille au Mexique », *La Parfumerie Moderne*, n° 3, mars 1922, p. 42.

¹⁵⁰² MASSINOT André, « La vanille, origines, production, marchés, emplois », *La France et ses parfums*, n° 3, août 1959, pp. 11-18, p. 11.

¹⁵⁰³ BOURIQUET Gilbert, « La vanille », *art.cit*, p. 4.

¹⁵⁰⁴ ANONYME, « Sur la production de la Vanille », *La Parfumerie Moderne*, n° 4, avril 1923, p. 89.

¹⁵⁰⁵ MEUNIER Paul, « La Vanille », *Les Parfums de France*, n° 97, mars 1931, pp. 84-94, p. 84.

¹⁵⁰⁶ *Tahitensis, Tiarel, Haupape, Politi, Tihita*. BOURIQUET Gilbert, « La vanille », *art.cit*, p. 4.

¹⁵⁰⁷ *Ibid.*

de Manille et le 25 septembre 1822, elle est introduite depuis Paris. À partir du 13 septembre 1818, le baron Pierre Bernard Milius prend la tête de l'administration de Bourbon. Il sillonne l'île et dresse de nombreux rapports coloniaux sur ses ressources. Partisan de la polyculture, il envoie de nombreuses expéditions afin de ramener de nouvelles espèces¹⁵⁰⁸. Le commandant Philibert¹⁵⁰⁹, créole réunionnais, est à la tête d'une de ces expéditions. Il introduit les premières boutures de vanille, en 1819, depuis la Guyane. Parmi les membres de ce voyage figure le jardinier Perrotet qui étudie l'orchidée et participe à une seconde expédition conduite par Philibert, qui s'arrête à Manille et d'où le jardinier rapporte de nouvelles boutures. Ces dernières sont introduites au Jardin du Roi où le botaniste Bréon se charge ensuite de les distribuer aux habitants¹⁵¹⁰. En 1820, Marchant, ordonnateur de Bourbon est en voyage en France. Il se procure au Muséum de Paris des boutures de vanille du Mexique. Il embarque à bord d'un bateau commandé par David de Floris qui arrive à La Réunion le 25 septembre 1822. Les plants de vanille sont acclimatés au sein du domaine de la Belle-Eau appartenant à la belle-mère de Marchant¹⁵¹¹. La vanille croît dès lors dans l'île, mais elle reste infertile jusqu'en 1842, date à laquelle l'esclave Edmond Albius met au point la fécondation artificielle.

En effet, au Mexique, il existe un oiseau-mouche ou une abeille du genre *Melipona* qui va de fleur en fleur, les pollinise et en assure ainsi la fructification¹⁵¹². Mais, dans les régions où ne s'exercent pas ces ouvrières, il faut que la main de l'homme intervienne¹⁵¹³ :

On sait que, dans la nature, la constitution spéciale de la fleur fait que la pollinisation ne peut avoir lieu que sous l'influence d'insectes du type abeilles ou encore oiseaux mouches. En Europe, les fleurs n'étant pas visitées par ces hyménoptères ou ces oiseaux (elles) demeureraient stériles. C'est un botaniste belge, Morren, qui, en 1836, réalisa le premier la pollinisation artificielle dans les serres du Jardin botanique de Liège. Cette expérience fut reproduite peu après par Neumann au Muséum de Paris et, vers 1842, un jeune autochtone de l'île de La Réunion, Edmond Albius, inventa un moyen simple et pratique de réaliser cette opération, rendant possible l'exploitation industrielle de la plante dans son pays¹⁵¹⁴.

Il s'agit, à l'aide d'un stylet dont la pointe a été émoussée, d'incliner l'anthere sur le stigmate en soulevant l'hymen. Les sacs polliniques adhèrent au stigmate et la fécondation se trouve accomplie.

¹⁵⁰⁸ LUCAS Raoul (ss la dir.), *La Réunion, île de la vanille, op.cit*, p. 6.

¹⁵⁰⁹ Le commandant Philibert entame sa carrière maritime en 1786. Officier, il gagne Cayenne d'où il embarque de nombreux végétaux et graines dont de la vanille qui provient de l'ancien domaine La Gabrielle du général La Fayette. LUCAS Raoul (ss la dir.), *La Réunion, île de la vanille, op.cit*, p. 7.

¹⁵¹⁰ LUCAS Raoul (ss la dir.), *La Réunion, île de la vanille, op.cit*, p. 8.

¹⁵¹¹ *Ibid.*

¹⁵¹² MASSINOT André, « La vanille, origines, production, marchés, emplois », *art.cit*, p. 12.

¹⁵¹³ AIMARD Philippe, *Vanille, la route bourbon, op.cit*, p. 51.

¹⁵¹⁴ BOURIQUET Gilbert, « La vanille », *art.cit*, p. 4.

Cette opération appelée « mariage des fleurs » est facile et s'effectue en quelques secondes. Elle est confiée aux femmes et aux enfants. Une ouvrière exercée parvient à polliniser quinze cents fleurs pendant une journée de travail¹⁵¹⁵.

La majeure partie de la production provient de petits planteurs qui, sur quelques hectares autour de leur case, cultivent, avec leur famille, le vanillier, le caféier, le giroflier, etc.¹⁵¹⁶. La vanille prolifère tout d'abord dans les alentours de Saint-Benoit sous l'impulsion de Joseph Hubert avant de gagner les Hauts de Saint-Pierre, du Tampon, de l'Entre-Deux et de Saint-Joseph¹⁵¹⁷ puis, au début du XX^e siècle, les communes de Sainte-Suzanne, de Saint-André et de Bras Panon¹⁵¹⁸.

Tout comme pour le géranium, l'administration coloniale favorise l'adoption de cette culture, notamment par l'attribution d'une prime à l'exportation de cinq francs par kilo à partir de cinq kilos¹⁵¹⁹. Cette mesure est supprimée en 1859 du fait de la réussite de l'opération. La production ne cesse en effet de croître et elle culmine à 200 tonnes en 1898¹⁵²⁰. La forte valeur ajoutée de la vanille entraîne, dans l'île, de nombreux vols contre lesquels les autorités tentent de lutter en instituant des permis de circulation¹⁵²¹. De même, à partir de décembre 1910, le Conseil général fixe le prix d'achat de la vanille et il détermine le montant des taxes d'exportations¹⁵²². La préparation, la taille, la qualité des vanilles sont également progressivement réglementées pour répondre aux attentes des clients métropolitains¹⁵²³.

Contrairement aux distillateurs de géranium qui ne ressentent pas le besoin de se syndiquer, l'encadrement de la filière de la vanille est assuré par le Syndicat des producteurs de vanille de La Réunion pour la vente des gousses en Europe, créé en 1906, dont l'objet est de :

Porter remède d'une part à la mévente des vanilles de la colonie sur les marchés de l'Europe et d'autre part surtout à l'avalissement des prix de cette denrée qui fait vivre chez nous des centaines de familles¹⁵²⁴.

¹⁵¹⁵ MASSINOT André, « La vanille, origines, production, marchés, emplois », *art.cit*, p. 12.

¹⁵¹⁶ MASSINOT André, « La vanille, origines, production, marchés, emplois », *art.cit*, p. 13.

¹⁵¹⁷ LUCAS Raoul (ss la dir.), *La Réunion, île de la vanille, op.cit*, p. 78.

¹⁵¹⁸ LUCAS Raoul (ss la dir.), *La Réunion, île de la vanille, op.cit*, p. 85.

¹⁵¹⁹ LUCAS Raoul (ss la dir.), *La Réunion, île de la vanille, op.cit*, p. 81.

¹⁵²⁰ PECOUT William, « La vanille de l'Océan Indien », *14^e Journée Internationale de Digne*, Digne-les-Bains, 31 août-2 septembre 1995, 55 p., p. 2.

¹⁵²¹ La vente des gousses de vanille est réglementée par un décret du gouverneur De Lormel le 18 avril 1874. LUCAS Raoul (ss la dir.), *La Réunion, île de la vanille, op.cit*, p. 77.

¹⁵²² LUCAS Raoul (ss la dir.), *La Réunion, île de la vanille, op.cit*, p. 84.

¹⁵²³ MASSINOT André, « La vanille, origines, production, marchés, emplois », *art.cit*, p. 13.

¹⁵²⁴ LUCAS Raoul (ss la dir.), *La Réunion, île de la vanille, op.cit*, p. 82.

Désormais, toute la commercialisation de la vanille en Europe est assurée par un unique agent qui représente l'ensemble des producteurs¹⁵²⁵. Choisi pour une période de trois ans, il a le monopole exclusif de la vente de vanille sous une marque déposée. Les planteurs de Sainte-Suzanne, de Saint-André et du Bras-Panon se regroupent également en syndicat en 1913 afin de lutter contre les voleurs et les recéleurs de vanille¹⁵²⁶. Les cultivateurs réunionnais favorisent alors l'appellation « Bourbon », créée dans les années 1890 dont la définition englobe tout autant les caractéristiques botaniques de ces gousses que leur provenance géographique¹⁵²⁷. Ces mesures permettent à l'île de La Réunion de maintenir ses débouchés à l'international.

b. La place de la vanille réunionnaise dans le marché international.

La vanille connaît, dès ses premières utilisations en Europe, un engouement certain de la part des élites et des cours royales. À partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, sa consommation augmente dans des proportions considérables, favorisée par la découverte d'Edmond Albius.

La France, l'Europe et surtout les États-Unis sont les principaux importateurs de vanille naturelle. Confinée dans un premier temps à des utilisations alimentaires « pour la satisfaction des gourmets »¹⁵²⁸, elle est rapidement adoptée par les apothicaires qui lui attribuent de multiples vertus, plus particulièrement aphrodisiaques¹⁵²⁹. Tandis que les médecins du XIX^e siècle tendent à nuancer ces attributions curatives, la vanille est rapidement introduite dans la fabrication de crèmes glacées et s'impose dans de nombreuses compositions de chocolat, de café, de jus de fruit. Vendue principalement sous forme de gousses, la vanille en extrait et en poudre tendent peu à peu à s'imposer dans les années 1930 et favorisent l'augmentation de la consommation de vanilline. La France consomme déjà, en 1921, plus de 10 tonnes de vanilline française et 4.5 tonnes de vanilline étrangère¹⁵³⁰. La même année, la consommation française de vanille est de l'ordre de 60 tonnes. Bien que la vanilline ait fait l'objet de

¹⁵²⁵ Le premier est Albert Vergniol, commerçant de Saint-Denis est représentant d'une grande maison de Bordeaux. LUCAS Raoul (ss la dir.), *La Réunion, île de la vanille*, *op.cit.*, p. 83.

¹⁵²⁶ Prime de 50 francs pour un voleur, 200 francs pour un recéleur. LUCAS Raoul (ss la dir.), *La Réunion, île de la vanille*, *op.cit.*, p. 85.

¹⁵²⁷ L'appellation Bourbon, née à La Réunion s'étend également aux vanilles de Madagascar et de l'archipel des Comores.

¹⁵²⁸ MASSINOT André, « La vanille, origines, production, marchés, emplois », *art.cit.*, p. 16.

¹⁵²⁹ Hugo Morgan, apothicaire de la Reine Élisabeth d'Angleterre l'utilise dans sa pharmacopée. MASSINOT André, « La vanille, origines, production, marchés, emplois », *art.cit.*, p. 17.

¹⁵³⁰ CHALOT Charles, « Consommation de la vanilline artificielle en France », *La Parfumerie Moderne*, n° 5, mai 1923, p. 126.

condamnation dès ses débuts, elle n'entrave en rien la progression des exportations de vanille¹⁵³¹ :

« On a prétendu que cette découverte n'a pas nui à la culture du vanillier. Ce serait plutôt le contraire si l'on se fie au chiffre des exportations de nos colonies. « Vanille artificielle et vanille naturelle s'adressent, a-t-on écrit, à deux clientèles différentes » »¹⁵³².

Aux États-Unis, les glaces vanillées incorporent la majorité des importations de vanille¹⁵³³. En France, dédiée principalement à la pâtisserie notamment industrielle, elle intègre progressivement les compositions de la pharmacie¹⁵³⁴ et de la parfumerie¹⁵³⁵.

La vanille, dont l'arôme fin et délicat, plaît généralement beaucoup, trouve son emploi dans la fabrication d'une foule de produits de bouche. En premier lieu, nous trouvons, parmi les consommateurs de la vanille : les chocolatiers qui l'utilisent dans leurs chocolats de bonne qualité et spécialement ceux dits « à croquer ». Viennent ensuite les biscuitiers et les pâtisseries qui broient la vanille avec du sucre et l'incorporent soit dans leur pâte à biscuits ou à gâteaux, soit dans les crèmes. Les distillateurs font des infusions de vanille qui viennent compléter agréablement leurs liqueurs. La parfumerie en utilise également beaucoup. Enfin, de nombreuses spécialités pharmaceutiques sont aromatisées avec de la vanille¹⁵³⁶.

En 1931, Les États-Unis consomment 500 tonnes de vanille, l'Europe (hors France) en importe 260 tonnes, la France 65 tonnes et 50 tonnes sont achetées par divers pays¹⁵³⁷. Les plus gros consommateurs de vanille en Europe, hormis la France sont, dans l'ordre d'importance, l'Allemagne, l'Angleterre, la Tchécoslovaquie, la Suisse, les Pays Scandinaves, la Belgique, l'Italie puis les Pays Balkaniques¹⁵³⁸. Cette production de 875 tonnes subit une baisse conséquente après la crise de 1929, d'autant plus que des stocks importants ont été constitués auparavant dans un but spéculatif, la croissance reprend cependant à partir des années 1935 :

En effet, on se trouve, en ce moment, en face de stocks évalués à plus de 700 tonnes alors que la consommation annuelle ne dépasse pas sensiblement 400 à 500 tonnes. La crise économique que nous traversons réduit encore la facilité d'absorption. Or, les prix sont tombés à un niveau extrêmement bas,

¹⁵³¹ BRIOT Eugénie, COCOUAL Mathilde, « L'industrie de la parfumerie au prisme de l'Histoire : enjeux et perspectives », *Colloque De la fleur au parfum* organisé par le Pôle PASS, palais des Congrès de Grasse, 26 novembre 2015.

¹⁵³² ROLET Antonin, *Plantes à parfum et plantes aromatique*, *op.cit*, p. 424.

¹⁵³³ *Ibid.*

¹⁵³⁴ MASSINOT André, « La vanille, origines, production, marchés, emplois », *art.cit*, p. 18.

¹⁵³⁵ ROUX E., « Poudres et parfums de vanille », *La Parfumerie Moderne*, n° 9, septembre 1926, p. 230.

¹⁵³⁶ MEUNIER Paul, « La Vanille », *art.cit*, p. 91.

¹⁵³⁷ *Ibid.*

¹⁵³⁸ *Ibid.*

soit environ 40 à 60 francs le kilo pour une marchandise qui demande de très grands soins de préparation et une surveillance attentive pour la conservation¹⁵³⁹.

L'Océan Indien fournit, dès le début du XX^e siècle, l'essentiel de la vanille : il produit, en 1927, 615 tonnes de gousses contre 235 tonnes pour l'Amérique¹⁵⁴⁰. La vanille, d'abord uniquement plantée à l'île Bourbon rejoint ensuite la côte est de Madagascar, l'archipel des Comores et l'île de Nosy-Bé. À partir de 1900, les volumes exportés par Madagascar et les Comores dépassent ceux de La Réunion. Cette dernière se tourne en effet définitivement vers la culture du géranium. Sur les 615 tonnes de vanilles exportées en 1927 depuis l'Océan Indien, 350 tonnes proviennent de Madagascar auxquelles il convient d'ajouter 35 tonnes produites à Nosy-Bé. Les Comores fournissent au marché mondial 150 tonnes tandis que La Réunion en exporte 80 tonnes¹⁵⁴¹. En Amérique, le Mexique, Tahiti et les Antilles fournissent, par ordre d'importance, le complément nécessaire à la vanille produite dans l'Océan Indien. La France est, de ce fait, le principal actionnaire du marché de la vanille qui lui rapporte des dividendes non négligeables :

Sur les 700/800 tonnes de vanille que produit annuellement le monde, 600 à 700 proviennent des possessions françaises ; la majeure partie, bien entendu, est vendue à l'étranger. Si l'on songe que ce produit s'est vendu jusqu'à 450 000 francs la tonne et qu'il devrait valoir 150 000 environ pour rémunérer les producteurs et les négociants, on peut se rendre compte de l'importance de la recette qui peut annuellement échapper à la France si la colonie, ne gagnant plus sa vie, abandonne cette culture¹⁵⁴².

La Réunion, malgré son faible tonnage par rapport à ses voisines, est tout de même un producteur important, et ce d'autant plus que les surfaces agricoles disponibles pour la culture de la vanille sont résiduelles en comparaison des larges superficies allouées à Madagascar ou dans l'archipel des Comores. Les tonnages réunionnais ne cessent de progresser tout au long du XIX^e siècle comme en témoigne le tableau en annexe. De 50 kilos en 1848, ils atteignent 3 tonnes en 1858 et culmine à 200 tonnes en 1898¹⁵⁴³. La production de vanille se stabilise ensuite, entre 1900 et 1929, autour de 90 tonnes avant de subir de plein fouet la crise de 1929 qui fait descendre les volumes exportés jusqu'à 19 tonnes en 1935 avant qu'ils ne remontent à 64, puis 69 tonnes les années suivantes¹⁵⁴⁴.

¹⁵³⁹ ANONYME, « La vanille en 1930 », *La Parfumerie Moderne*, n° 12, décembre 1930, p. 829.

¹⁵⁴⁰ 90 tonnes de vanille Mexique, 70 tonnes de vanille Tahiti, 35 tonnes de vanille et vanillon Guadeloupe et 40 tonnes de vanille de diverses origines. MEUNIER Paul, « La Vanille », *art.cit.*, p. 90.

¹⁵⁴¹ *Ibid.*

¹⁵⁴² MAUNIER Élie, *Les plantes à parfums des colonies françaises*, *op.cit.*, p. 55.

¹⁵⁴³ PECOUT William, *La vanille*, Grasse, Charabot, Arco Océan Indien, 1999, 24 p., p. 9.

¹⁵⁴⁴ *Ibid.*

2. Le vétiver.

a. La Réunion, à l'origine de l'essence de vétiver.

Le vétiver, *Vetiveria zizanioides* Stapf également appelé *Andropogon muricatus* Retz, croit dans les pays tropicaux. Originare des Indes, de la côte du Coromandel sur le golfe du Bengale¹⁵⁴⁵ ou de Ceylan¹⁵⁴⁶ selon les sources, son aire de culture s'étend, au début des années 1930, en Malaisie, à Java, à La Réunion, à Madagascar, aux Comores aux Philippines, aux Antilles¹⁵⁴⁷ mais également au Gabon¹⁵⁴⁸, en Guinée¹⁵⁴⁹, au Tonkin¹⁵⁵⁰, en Guadeloupe¹⁵⁵¹, en Martinique¹⁵⁵², aux Seychelles, en Louisiane, aux Brésil, en Haïti¹⁵⁵³, en Jamaïque et en Nouvelle-Calédonie¹⁵⁵⁴. Des essais expérimentaux ont également lieu au Honduras, au Guatemala et au Mexique¹⁵⁵⁵. Il est enfin présent en Tunisie et en Espagne¹⁵⁵⁶.

Le vétiver, connu depuis l'Antiquité en Orient et en Inde, est traditionnellement utilisé pour tisser, à l'aide de ses racines, des chaussures et divers matériaux usuels¹⁵⁵⁷. Jusqu'au XIX^e siècle, sa production reste attachée à ces usages ancestraux avant d'être employé pour la construction de cases et comme haies destinées à retenir la terre en bordure des chemins¹⁵⁵⁸. Il faut attendre les dernières décennies du XIX^e siècle pour que le vétiver soit distillé et le début du XX^e siècle pour qu'il trouve un débouché en Europe. L'île de La Réunion semble la première à expérimenter la transformation des racines de vétiver en huile essentielle :

Plante utilisée tout d'abord, à la Réunion, pour retenir sur les plaines les terres désagrégées par les pluies, elle ne tarda pas à prendre une place importante dans la culture des plantes industrielles. L'odeur suave de ses racines, seule partie odorante, devait attirer l'attention des parfumeurs¹⁵⁵⁹.

Comme nous l'avons déjà dit, le vétiver est distillé pour la première fois en 1858 par le pharmacien Defer, mais ce succès ne donne lieu à aucune suite. De nouvelles tentatives ont

¹⁵⁴⁵ BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, *op.cit.*, p.159.

¹⁵⁴⁶ JOLY R.I., « Le vétyver », *La Parfumerie Moderne*, n° 8, août 1932, pp. 391-397, p. 391.

¹⁵⁴⁷ MAUNIER Élie, *Les plantes à parfums des colonies françaises*, *op.cit.*, p. 61.

¹⁵⁴⁸ MAUNIER Élie, *Les plantes à parfums des colonies françaises*, *op.cit.*, p. 41.

¹⁵⁴⁹ MAUNIER Élie, *Les plantes à parfums des colonies françaises*, *op.cit.*, p. 36.

¹⁵⁵⁰ MAUNIER Élie, *Les plantes à parfums des colonies françaises*, *op.cit.*, p. 98.

¹⁵⁵¹ MAUNIER Élie, *Les plantes à parfums des colonies françaises*, *op.cit.*, p. 110.

¹⁵⁵² MAUNIER Élie, *Les plantes à parfums des colonies françaises*, *op.cit.*, p. 116.

¹⁵⁵³ GUENTHER Ernest, *The essential oils*, vol. 1, *op.cit.*, p. 156.

¹⁵⁵⁴ HUBERT Paul, *Plantes à parfum*, Paris, H. Dunot et E. Pinat, 1909, 610 p., p. 193.

¹⁵⁵⁵ *Ibid.*

¹⁵⁵⁶ CHALOT Charles, « Le vétiver », *La Parfumerie Moderne*, n° 12, décembre 1927, pp. 303-305, p. 303.

¹⁵⁵⁷ GUENTHER Ernest, *The essential oils*, vol. 1, *op.cit.*, p. 156.

¹⁵⁵⁸ BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, *op.cit.*, p. 159.

¹⁵⁵⁹ MAUNIER Élie, *Les plantes à parfums des colonies françaises*, *op.cit.*, p. 61.

lieu en 1888 par les frères Pévérély qui inaugurent, un an plus tard les premières exportations d'essences de vétiver¹⁵⁶⁰. Rapidement le vétiver s'impose dans l'île, favorisé par la demande française. En effet, la parfumerie apprécie le pouvoir fixatif¹⁵⁶¹ de l'huile essentielle qui permet de remplacer le musc ou la myrrhe¹⁵⁶² dans les compositions parfumées alors que ces deux produits sont rares et chers. Dès lors, la production de vétiver ne cesse de s'étendre et elle occupe, en 1927, environ 640 hectares¹⁵⁶³. Il croit dans les Hauts de Saint-Joseph, de Petite Île¹⁵⁶⁴, de Montvert et des Lianes¹⁵⁶⁵ sur une bande de terre de dix kilomètres de long sur un kilomètre de large, à une altitude comprise entre 400 et 800 mètres¹⁵⁶⁶. Il est généralement planté en assolement avec d'autres cultures, la canne mais également la vanille, le tabac, etc. Ainsi, jusque dans les années 1930, La Réunion est le second fournisseur d'huile essentielle de vétiver derrière l'île de Java¹⁵⁶⁷ :

De toutes les colonies françaises, la Réunion est la seule qui exporte des quantités intéressantes d'essences de vétiver¹⁵⁶⁸.

L'exploitation du vétiver, tout comme le géranium et la vanille, relève de l'agriculture familiale et elle occupe les Petits Blancs des Hauts qui utilisent communément leur alambic pour distiller géranium, vétiver et parfois ylang-ylang. À côté de ces petites installations, deux distilleries industrielles traitent le vétiver à Saint-Paul :

While practically all oil of vetiver in Réunion is produced in primitive direct-fire stills, there are on the island two steam distilleries – one in Saint-Paul, Piton, and the other one in nearby Saint-Paul, Grand-Pourpier – which in years past produced limited quantities of vetiver oil by stream distillation¹⁵⁶⁹.

Selon Daniel Lemayen, dans 68% des cas, les exploitations sont familiales et de petites tailles¹⁵⁷⁰. Dans les autres domaines, les propriétaires ont recours au fermage ou au colonat partiaire. Contrairement au géranium, le colon ne se charge pas de la cueillette mais fait appel

¹⁵⁶⁰ BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, *op.cit.*, p. 160.

¹⁵⁶¹ CHALOT Charles, « Le vétiver », *art.cit.*, p. 305.

¹⁵⁶² Les racines de vétiver ont un parfum semblable à la myrrhe. HUBERT Paul, *Plantes à parfum*, *op.cit.*, p. 192.

¹⁵⁶³ CHALOT Charles, « Le vétiver », *art.cit.*, p. 303.

¹⁵⁶⁴ Archives privées de Vital Ethève, BERTHIER François, *Vétyver, ylang-ylang et autres plantes à parfum*, rapport dactylographié, 1995, 5 p., p. 1.

¹⁵⁶⁵ GUENTHER Ernest, *The essential oils*, vol. 1, *op.cit.*, p. 164.

¹⁵⁶⁶ BERTHIER François, *Vétyver, ylang-ylang et autres plantes à parfum*, *op.cit.*, p. 1.

¹⁵⁶⁷ CHALOT Charles, « Le vétiver », *art.cit.*, p. 303.

¹⁵⁶⁸ MAUNIER Élie, *Les plantes à parfums des colonies françaises*, *op.cit.*, p. 61.

¹⁵⁶⁹ GUENTHER Ernest, *The essential oils*, vol. 1, *op.cit.*, p. 167.

¹⁵⁷⁰ LEMAYEN Daniel, *Le vétiver Bourbon*, Rapport en vue de l'obtention du diplôme MST-IPCA, sous la direction de Philippe Collet, Université Versailles Saint-Quentin en Yvelines, 2002, 22 p., p. 6.

à des « arracheurs » également appelés des « fouilleurs de moitié »¹⁵⁷¹. Ces derniers sont chargés de la récolte et de la transformation et ils récupèrent la moitié de la production une fois que la distillerie a prélevé un kilo d'essence, quels que soient les volumes produits, en guise de paiement. L'autre moitié de la distillation revient au colon qui la partage avec le propriétaire : un quart revient au propriétaire dans le cadre du colonat contre une quantité fixe dans le cas du fermage¹⁵⁷². Soutenu par des cours intéressants, bien qu'inférieurs au géranium, le vétiver est largement adopté par les populations des Hauts qui exportent, dès 1903, 900 kilos d'essence¹⁵⁷³. L'exemple de La Réunion incite d'autres colonies à se lancer dans la distillation du vétiver : c'est le cas de Java et d'Haïti principalement¹⁵⁷⁴.

b. La place du vétiver réunionnais dans le marché international.

L'huile essentielle de vétiver est utilisée principalement en savonnerie et en parfumerie. Ces essences proviennent soit des usines européennes ou nord-américaines qui importent pour ce faire des bottes de racines de vétiver séchées¹⁵⁷⁵, soit de l'importation d'huile essentielle de Java, de La Réunion ou d'Haïti. Une part négligeable est produite par le Mexique, le Guatemala, le Honduras et le Brésil¹⁵⁷⁶. L'huile essentielle de vétiver de Java entre majoritairement dans la fabrication de savons tandis que l'essence Bourbon intègre les compositions de parfum¹⁵⁷⁷.

Dans la première moitié du XX^e siècle, à La Réunion, la production annuelle d'huile essentielle de vétiver dépend de différents facteurs économiques. D'une part, elle fluctue par le prix d'achat de l'essence de vétiver sur le marché international, lié à la concurrence javanaise ; d'autre part, par le coût de production de l'huile essentielle et aussi par les cours du sucre du fait que la canne et le vétiver poussent aux mêmes altitudes¹⁵⁷⁸. Malgré la reprise de la canne, les cours favorables du vétiver¹⁵⁷⁹ et la spéculation possible sur l'essence entraînent une augmentation régulière des exportations : dès 1904, elles atteignent 1.4 tonnes puis 5,2 tonnes en 1917 malgré les vicissitudes de la guerre. Elles augmentent

¹⁵⁷¹ *Ibid.*

¹⁵⁷² *Ibid.*

¹⁵⁷³ HUBERT Paul, *Plantes à parfum, op.cit.*, p. 203.

¹⁵⁷⁴ PEYRON Louis, « Le vétiver et sa culture dans le monde », *Rivista Italiana*, décembre 1995, pp. 3-18, p. 5.

¹⁵⁷⁵ GUENTHER Ernest, *The essential oils*, vol. 1, *op.cit.*, p. 136.

¹⁵⁷⁶ GUENTHER Ernest, *The essential oils*, vol. 1, *op.cit.*, p. 137.

¹⁵⁷⁷ Le vétiver se marie parfaitement avec les bois de santal, le patchouli et la rose qui appartiennent à la famille des parfums « boisés ». GUENTHER Ernest, *The essential oils*, vol. 1, *op.cit.*, p. 180.

¹⁵⁷⁸ GUENTHER Ernest, *The essential oils*, vol. 1, *op.cit.*, p. 164.

¹⁵⁷⁹ De 78 francs en 1913, il passe à 575 francs en 1926. CHALOT Charles, « Le vétiver », *art.cit.*, p. 305.

progressivement jusqu'en 1925 où les cours atteignent 450 francs le kilo¹⁵⁸⁰. En 1926, malgré la concurrence de Java¹⁵⁸¹ et les grandes variations de cours d'un mois à l'autre¹⁵⁸², elles franchissent le cap des 10 tonnes. En 1928, l'île exporte 14,9 tonnes d'huile essentielle de vétiver avant de chuter brutalement à 50 kilos en 1930 après la crise économique¹⁵⁸³. Il faut attendre 1934 pour que les volumes reviennent aux alentours de 10 tonnes et se stabilisent ainsi jusqu'en 1939. La Seconde Guerre mondiale porte un coup d'arrêt à la production¹⁵⁸⁴.

La colonie commerce principalement avec la France et, sans nul doute, surtout avec Grasse¹⁵⁸⁵. La production réunionnaise est favorisée par la législation française tandis que les essences étrangères doivent acquitter un droit de 1,60 franc par kilo¹⁵⁸⁶. L'exploitation du vétiver à La Réunion représente ainsi 2% des exportations, mais elle apparaît comme résiduelle en comparaison de la production mondiale¹⁵⁸⁷.

3. *L'ylang-ylang*.

a. *L'ylang-ylang* à La Réunion, un complément de revenus non négligeable.

L'ylang-ylang, qui s'écrit également ilang-ilang ou ihlang ihlang¹⁵⁸⁸, signifie mot à mot « fleur des fleurs » en langue malaise¹⁵⁸⁹. Il est également appelé canang ou kanang, kenang ou encore Tham-shma en Cochinchine¹⁵⁹⁰. Cette espèce, originaire des Philippines, est, à partir de la fin du XVII^e siècle, acclimatée dans différentes régions tropicales sans que nous n'ayons pu retracer, étape par étape, son expansion. Néanmoins, il semblerait que le premier transfert d'ylang-ylang, rapporté par plusieurs sources, ait eu lieu en 1797, date à laquelle un certain Roxburg transplante un arbre de Sumatra à Calcutta¹⁵⁹¹. L'ylang-ylang est, par la suite, implanté à l'île de France, à l'île Bourbon, à Madagascar, aux Comores mais également en

¹⁵⁸⁰ CHALOT Charles, « Le vétiver », *art.cit.*, p. 303.

¹⁵⁸¹ Java produit 143 tonnes en 1925 contre, 0.96 tonnes pour La Réunion. *Ibid.*

¹⁵⁸² BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, *op.cit.*, p. 160.

¹⁵⁸³ PECOUT William, « Le vétiver et son marché », *16^e Journées internationales des huiles essentielles*, Digne-les-Bains, 3-6 septembre 1997, 16 p., p. 3.

¹⁵⁸⁴ En 1940, la production chute à 4.2 tonnes et, si l'année 1941 est marquée par l'exportation de 14.1 tonnes d'huile essentielle de vétiver, les années 1942 et 1943 sont nulles. BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, *op.cit.*, p. 172.

¹⁵⁸⁵ ÉTABLISSEMENT ANTOINE CHRIS, « Publicité La Vanille Bourbon », *Les Parfums de France*, n° 42, août 1922.

¹⁵⁸⁶ CHALOT Charles, « Le vétiver », *art.cit.*, p. 305.

¹⁵⁸⁷ PEYRON Louis, « Le vétiver et sa culture dans le monde », *art.cit.*, p. 5.

¹⁵⁸⁸ HUBERT Paul, *Plantes à parfum*, *op.cit.*, p. 376.

¹⁵⁸⁹ ROLET Antoine, « L'ylang-ylang et le champaca », *La Parfumerie Moderne*, n° 5, mai 1930, pp. 359-371, p. 359.

¹⁵⁹⁰ *Ibid.*

¹⁵⁹¹ HUBERT Paul, *Plantes à parfum*, *op.cit.*, p. 374.

Chine, en Indochine, dans le sud de l'Hindoustan, dans les Straits Settlements, en Australie, au Sénégal, à la Martinique, etc.¹⁵⁹² Selon François Berthier, l'ylang-ylang s'acclimate très facilement à La Réunion du fait qu'il ne connaît pas d'ennemis¹⁵⁹³ et ne nécessite donc pas de traitement tandis qu'aux Philippines, il subit des attaques répétées d'insectes :

L'arbre d'ylang ne serait pas cultivé, à Manille, en plantations régulières et continues, et des essais tentés par des Européens, en vue d'en obtenir, aurait complètement échoué. Effectivement, cet arbre paraît assez délicat, et se trouve sans cesse exposé à l'attaque des insectes¹⁵⁹⁴.

Dès 1650, le botaniste John Ray s'intéresse à cet arbre et compile les premiers renseignements sur l'ylang-ylang qu'il nomme *Arbor Saguisen*¹⁵⁹⁵. Dans le même temps, un autre scientifique, Rumpf, classe l'ylang-ylang sous le nom de *Borga Cananga* et Lamark l'appelle *Uvaria* ou *Unona odorata*¹⁵⁹⁶. Un siècle et demi plus tard, en 1829, Blume réalise une gravure exacte de ses fleurs et de ses fruits¹⁵⁹⁷. En 1930, Antoine Rollet mentionne diverses appellations communément admises pour définir l'arbre : *Unona odoratissimum*, *Unona aromatica*, *Anona odorata*, *Canazium odoratum*, *Artabotrys odorata* et *Cananga odorata*¹⁵⁹⁸. Le *Cananga odorata* se présente sous deux formes ; d'une part, la forme *genuina* qui donne l'essence d'ylang-ylang et, d'autre part, la forme *macrophylla* qui donne l'essence de cananga. La première se rencontre en Asie du Sud-est, aux Philippines, aux Moluques dont elle est originaire, et, dans l'Océan Indien, aux Comores, à Madagascar, à Maurice et à la Réunion ; la seconde est essentiellement présente à Java¹⁵⁹⁹. La difficulté à différencier ylang-ylang et cananga a amené les botanistes du début du XX^e siècle à classer ces essences en fonction de leur qualité olfactive et non pas en fonction de leurs caractéristiques botaniques qu'ils jugent, à tort, similaires :

La question de la nature botanique exacte de l'arbre d'ylang-ylang est assez obscure, car les caractères différents des essences obtenues dans les diverses contrées ne paraissent pas correspondre à des variétés botaniques distinctes et semblent avoir pour source un seul et même individu botanique¹⁶⁰⁰.

¹⁵⁹² ROLET Antoine, « L'ylang-ylang et le champaca », *art.cit*, p. 359.

¹⁵⁹³ L'ylang-ylang ne serait pas sujet à l'attaque d'insectes prédateurs ou de maladies cryptogamiques. BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, *op.cit*, p. 183.

¹⁵⁹⁴ ROLET Antoine, « L'ylang-ylang et le champaca », *art.cit*, p. 359.

¹⁵⁹⁵ HUBERT Paul, *Plantes à parfum*, *op.cit*, p. 374.

¹⁵⁹⁶ *Ibid.*

¹⁵⁹⁷ *Ibid.*

¹⁵⁹⁸ ROLET Antoine, « L'ylang-ylang et le champaca », *art.cit*, p. 359.

¹⁵⁹⁹ BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, *op.cit*, p. 176.

¹⁶⁰⁰ ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS, « L'essence d'ylang-ylang », *Les Parfums de France*, n° 94, décembre 1930, pp. 350-360, p. 351.

D'ailleurs, à une certaine époque, invoquant les qualités variables que l'on rencontre dans le commerce de l'essence d'ylang et de l'essence de cananga, celle-ci inférieure, on croyait qu'elles étaient tirées de deux arbres différents, l'ylang-ylang et le canang. Puis on a reconnu que la différence ne provenait que de la façon de prélever l'essence durant la distillation des fleurs. « L'ylang de Manille, le cananga de Java et l'arbre qui orne les rues de Bangkok sont identiques au point de vue botanique, à l'inverse des dires d'un distillateur de Java, qui affirmait que son essence d'ylang-ylang était fournie par des fleurs différentes de celle du cananga » (Bulletin de la maison Roure-Bertrand & Fils, de Grasse)¹⁶⁰¹.

De ce fait, les cultivateurs distillent de manière indifférenciée les fleurs d'ylang-ylang et de cananga et ils justifient la distinction entre les deux appellations par le fractionnement de l'huile arrivant dans l'essencier : les premiers décilitres d'essences, les plus fournis en molécules odorantes, appelés « Extra » puis « Première », sont commercialisées sous l'appellation « ylang » et ils sont utilisés pour la parfumerie fine ; les « Deuxième » et « Troisième », de moindre qualité sont dénommés cananga et elles sont incorporés dans la fabrication de savons¹⁶⁰² :

Quant aux essences troisièmes ou même encore moins bonnes, il est préférable de les mettre sur le marché sous le nom d'essence de cananga. En effet, les savonniers emploient des quantités importantes d'essence de cananga et pas d'ylang. Il en résulte qu'ils payent, par exemple, volontiers 80 francs le kilo une essence de cananga, alors qu'ils refusent d'acheter un ylang troisième ou ordinaire à 60 francs le kilo. Le marché de l'ylang ainsi assaini reprendra un peu de son intérêt¹⁶⁰³.

Les premières distillations d'essence d'ylang-ylang ont lieu à Manille à partir de 1865 et arrivent en Europe en 1869. Un article du *Figaro* revient sur la vogue de l'huile essentielle d'ylang-ylang à Paris impulsée par un certain Salo-Saly qui, grâce à la vente de la précieuse essence, s'assure une réussite commerciale fulgurante :

La bouteille en question n'a rien de bien extraordinaire, sa forme est bourgeoise ; mais la composition renfermée dans ses flancs vulgaires vaut dix-huit cent francs le litre, pas un sous de moins ! C'est une solution d'ylang-ylang, plante cultivée par les Chinois des îles Philippines. Elle fut introduite pour la première fois en France et en Angleterre par un nommé Salo-Saly, qui a réalisé dans cette importation une immense fortune. Les parfumeurs se jettent sur cette liqueur avec un entrain que l'on

¹⁶⁰¹ *Ibid.*

¹⁶⁰² L'essence d'ylang Extra et Première est utilisée en cosmétique et en parfumerie de luxe. C'est d'ailleurs un des éléments clé du Chanel n°5 à côté du jasmin. Elle se marie bien avec toutes les notes florales (rose, jasmin, muguet, géranium, etc.) ainsi qu'avec les notes boisées (vétyver) et balsamiques (opoponax). L'essence Deuxième et Troisième, de même que l'essence de cananga, est plutôt réservée à la parfumerie de « mass market » et à la savonnerie, BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion, op.cit*, p. 182.

¹⁶⁰³ GATTEFOSSE René-Maurice, « Distillation de l'ylang-ylang », *La Parfumerie Moderne*, n° 5, mai 1930, p. 371.

concevra quand on saura qu'un seul gramme de cette mixture communique des propriétés odorantes à mille pains de savon, à cent livres de poudre de riz et cent bouteilles d'essences¹⁶⁰⁴.

Les ventes d'ylang-ylang de Manille progressent alors rapidement à partir des années 1870, et, en 1909, une dizaine de distilleries y pratiquent cette activité¹⁶⁰⁵. Les Philippines conservent alors, jusqu'au tournant du XX^e siècle, le monopole des exportations :

Le principal centre de production de l'essence d'ylang est Manille. A Malabon, village voisin de Manille, l'ylang est cultivé dans tous les jardins des indigènes. Il existe aussi des plantations à San-Juan del Monte et Albay¹⁶⁰⁶.

À partir du début du XX^e siècle, Java, La Réunion, Madagascar et l'archipel des Comores s'intéressent à cette culture et en viennent à supplanter les Philippines qui, en 1930, ne représentent plus qu'un pour cent des approvisionnements mondiaux en huile essentielle d'ylang-ylang¹⁶⁰⁷ :

L'inimitable parfum de l'ylang-ylang et son incontestable utilité dans l'industrie de la parfumerie attirent tout particulièrement l'attention sur les conditions dans lesquelles on le produit. La grande diminution de la production et le prix sans cesse plus élevé de cette huile essentielle nous obligent à nous souvenir du temps où, avant la guerre, les Allemands étaient, aux Philippines, les maîtres du marché pour ce produit. Jusqu'à 1917, les distilleries étaient dirigées par des sociétés allemandes. Cette année-là, par suite de la médiation de l'Alien Property Custodian, intervint une modification dans la direction. Les indigènes de Manille n'avaient pas été suffisamment soutenus dans leurs efforts en vue de la culture, ce qui les amena à négliger les arbres délicats qui produisent les fleurs. Pratiquement aucune fleur ne fut mise sur le marché, depuis le milieu de 1917 jusqu'au milieu de 1919. Les distillateurs de Manille estiment qu'il n'y a actuellement que deux cinquièmes des arbres cultivés avant la guerre qui produisent actuellement des fleurs d'ylang. Les résultats de cette situation a été de faire passer de 8 ou 10 dollars avant la guerre, à 30 ou 35 dollars actuellement le kilo. A cette augmentation ajoutez celle du charbon (environ 300%), celle de la main d'œuvre (100%) ; tenez également compte du prix toujours plus élevé des bouteilles, des emballages du frêt et vous ne pourrez plus vous étonner du prix que l'ylang-ylang atteint actuellement¹⁶⁰⁸.

Dans ce contexte, les tentatives de distillation de l'Océan-Indien se multiplient, dans un premier temps à La Réunion, puis à Madagascar, par le biais de la colonisation réunionnaise et aux Comores, sous l'impulsion de Georges Chiris, nous y reviendrons¹⁶⁰⁹.

¹⁶⁰⁴ MARX Adrien, « De vous à moi », *Le Figaro*, n° 267, 25 septembre 1869, p. 2.

¹⁶⁰⁵ HUBERT Paul, *Plantes à parfum, op.cit.*, p. 386.

¹⁶⁰⁶ HUBERT Paul, *Plantes à parfum, op.cit.*, p. 377.

¹⁶⁰⁷ ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHRIS, « L'essence d'ylang-ylang », *art.cit.*, p. 350.

¹⁶⁰⁸ UNGERER W-G., « L'Avenir de l'Ylang-ylang », *La Parfumerie Moderne*, n°9, septembre 1920, p. 188.

¹⁶⁰⁹ COCOUAL Mathilde, *Les Établissements Antoine Chiris dans le monde (1896-1939), op.cit.*, p. 87.

L'intérêt pour l'ylang-ylang à La Réunion demeure cependant, dans un premier temps, marginal. En 1770, le capitaine de frégate d'Étcheverry qui entreprend une expédition aux Moluques missionné par Pierre Poivre, ramène à l'île de France, parmi les plants de girofliers et de muscadiers, quelques plants d'ylang-ylang. Ces derniers sont acclimatés au jardin exotique de Pamplemousses, près de Port-Louis¹⁶¹⁰. De l'île de France, l'ylang-ylang est transféré assez rapidement à l'île Bourbon, en même temps que le giroflier par le botaniste et naturaliste réunionnais, Joseph Hubert, ami de Pierre Poivre¹⁶¹¹. Pendant un siècle, il ne sert qu'à orner les allées des villas. Les fleurs sont alors couramment utilisées pour parfumer des sachets, les feuillets des livres et des cahiers des écoliers ou comme insectifuge. Il est réintroduit dans l'île en 1880 par le contre-amiral Gizolme depuis les Philippines où la production d'essence d'ylang-ylang a d'ores et déjà commencé dans les environs de Manille¹⁶¹². Quelques années plus tard, un jeune savant, Elisée Pélagaud, reconnaît ce bel arbre sur la propriété d'Étienne Cabane de Laprade à la Plaine sur la commune de Saint-Paul et lui conseille d'en distiller les fleurs¹⁶¹³. Celui-ci investit alors dans une plantation importante et, cinq ans plus tard, les premières récoltes et distillations ont lieu. Cet exemple ne tarde pas à être suivi par d'autres propriétaires dont les frères Pévérély qui présentent eux-mêmes des échantillons d'essence, en 1889, à l'Exposition Universelle de Paris. À partir de 1892, l'ylang-ylang se répand dans la région de Saint-Pierre et de Saint-Paul, mais les quantités d'essences produites restent insignifiantes¹⁶¹⁴. Par un accord commercial entre une société française et deux habitants de Saint-Paul, les premières exportations régulières sont acheminées de la colonie vers la métropole. L'ylang-ylang fait dès lors l'objet d'un engouement comparable à celui du géranium et il est implanté dans les zones de moyenne altitude, de la Possession à Saint-Paul et de Saint-Denis à Saint-André¹⁶¹⁵. En 1909, 200 000 arbres sont ainsi recensés. La distillation s'effectue principalement dans la région de Saint-Paul dans deux usines, l'une au Piton, l'autre au Grand Pourpier qui traitent également le vétiver¹⁶¹⁶.

¹⁶¹⁰ BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, *op.cit.*, p. 176.

¹⁶¹¹ *Ibid.*

¹⁶¹² BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, *op.cit.*, p. 177.

¹⁶¹³ *Ibid.*

¹⁶¹⁴ BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, *op.cit.*, p. 178.

¹⁶¹⁵ GUENTHER Ernest, *The essential oils*, vol. 1, *op.cit.*, p. 302.

¹⁶¹⁶ *Ibid.*

La Réunion se spécialise progressivement dans la production d'essence de haute qualité, Extra et Première. Les Deuxièmes sont parfois distillées alors que la production de Troisièmes n'est pas envisagée¹⁶¹⁷. La qualité attribuée à l'essence Bourbon est ainsi justifiée par le soin apporté à l'arbre, par la distillation rapide des fleurs après la cueillette, mais aussi par le recours à un alambic à générateur de vapeur¹⁶¹⁸. Les Réunionnais sont également à l'origine d'une petite production de concrète et d'absolue d'ylang-ylang qui démarre avant la Première Guerre mondiale à l'initiative de Charles Garnier, inventeur de l'appareil d'extraction rotatif qui porte son nom¹⁶¹⁹. La qualité de l'absolue comme de l'essence d'ylang-ylang Bourbon est alors très appréciée des parfumeurs parisiens et participe, de ce fait, au rayonnement mondial des huiles essentielles Bourbon auprès des clients métropolitains alors même que la production réunionnaise n'occupe qu'une place résiduelle par rapport à ses voisines malgaches et comoriennes qui adoptent stratégiquement l'appellation Bourbon au grand dam des cultivateurs réunionnais¹⁶²⁰.

b. La place de l'ylang-ylang réunionnais dans le marché international.

L'éloignement des centres de production de l'essence d'ylang-ylang contribue à maintenir pendant longtemps, autour de ses origines et de sa fabrication, un certain mystère. Son adoption par les parfumeurs relève ainsi tout autant des qualités olfactives de l'huile essentielle, de l'originalité et de la nouveauté de ce produit, que de l'imaginaire associé à son lieu d'origine. Elle devient ainsi rapidement une pièce maîtresse de la palette du parfumeur :

Parmi les huiles essentielles occupant le premier plan en Parfumerie, par leurs qualités odorantes et par l'importance de leurs emplois, l'essence d'ylang-ylang est une des plus remarquables. C'est une des rares essences florales produites hors de Grasse et même d'Europe. Son parfum suave, pénétrant et subtil représente un bouquet complet par lui-même, aussi l'essence d'ylang-ylang, ce parent pauvre du jasmin, se prête aussi bien à l'élaboration des extraits floraux les plus fins qu'à l'établissement de parfums pour savons de toilette. C'est une matière première indispensable à l'Art du parfumeur et qui justifie pleinement la faveur dont elle jouit par les services remarquables qu'elle lui rend¹⁶²¹.

Malgré l'aire de dispersion très étendue de l'arbre d'ylang-ylang, les nécessités économiques et culturelles restreignent la localisation de la production, d'une part, dans les

¹⁶¹⁷ Cette dernière fraction est jugée peu compatible avec l'appellation Bourbon et surtout coûte trop cher à produire en raison des coûts de main d'œuvre et de combustible. BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, op.cit, p. 182.

¹⁶¹⁸ BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, op.cit, p. 182.

¹⁶¹⁹ *Ibid.*

¹⁶²⁰ ETHÈVE Vital, interview cité.

¹⁶²¹ ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHRIS, « L'essence d'ylang-ylang », art.cit, p. 350.

Philippines, et, d'autre part, dans les îles françaises de l'Océan Indien¹⁶²². La production des îles Philippines, de qualité très appréciée, est néanmoins en régression constante depuis les années 1910, nous l'avons dit, et elle ne représente plus guère que 300 kilos en 1930 sur une production mondiale totale d'environ 30 tonnes¹⁶²³. Les besoins de la parfumerie sont, de ce fait, assurés presque exclusivement par les îles de l'Océan Indien où l'aisance qu'elle offre aux cultivateurs¹⁶²⁴ et aux exportateurs¹⁶²⁵ lui assure une certaine pérennité. La haute valeur ajoutée de l'essence incite certains intermédiaires, comme pour le géranium et le vétiver, à la falsifier par l'addition d'essence de champaca¹⁶²⁶ ou de beurre de coco¹⁶²⁷.

À La Réunion, l'augmentation du nombre d'arbres exploités entraîne une croissance considérable des exportations : de 4 kilos en 1904, elles atteignent 500 kilos en 1907 alors même que son cours est évalué à 500 francs le kilo quand le géranium n'est acheté que 27 francs¹⁶²⁸. Le prix continue d'ailleurs de grimper et culmine à 1 000 francs le kilo en 1908. De ce fait, entre 1908 et 1909, les exportations triplent et ne cessent d'augmenter régulièrement jusqu'à 2,5 tonnes en 1917¹⁶²⁹. Si Manille destine la plus grande partie de ses essences aux États-Unis, La Réunion et l'Océan Indien exportent leur produit à destination de la France qui se charge ensuite d'approvisionner le reste de l'Europe, principalement la Hollande, l'Allemagne et l'Angleterre¹⁶³⁰. Une véritable fièvre s'empare des Réunionnais à tel point que les plantations sont étroitement et jalousement surveillées de peur que le voisin ne vole les précieuses fleurs pendant la nuit. Après 1920, la baisse des cours et la concurrence de Nosy-Bé et de l'archipel des Comores mettent un terme à la progression de l'ylang-ylang à La Réunion. 4,8 tonnes d'essence sont exportées en 1920, 3,5 en 1927 et 5,1 en 1929 ; mais, les effets de la crise se faisaient pleinement sentir, les exportations ne dépassent pas 630 kilos en

¹⁶²² Dans les îles de l'Océan Indien, les principaux centres de production sont Nosy-Bé, les Comores et La Réunion. En 1928, la production de Madagascar et des Comores a été de 27 558 kg dont 22 226 kg pour Nosy-Bé seul. En 1929, Nosy-Bé a exporté 22 453 kg d'essences d'ylang sur la France, 75 kg sur l'Allemagne et 1 100 sur les États Unis soit au total 23 628 kg. ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHRIS, « L'essence d'ylang-ylang », *art.cit.*, p. 360.

¹⁶²³ ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHRIS, « L'essence d'ylang-ylang », *art.cit.*, p. 350.

¹⁶²⁴ Le profit d'un hectare d'ylang-ylang en plein rapport oscille entre 1 100 et 1 600 francs par hectare/an. HUBERT Paul, *Plantes à parfum*, *op.cit.*, pp. 382-383.

¹⁶²⁵ La valeur de l'essence d'ylang-ylang varie, sur les marchés européens, entre 20 et 30 francs les 30 grammes. HUBERT Paul, *Plantes à parfum*, *op.cit.*, p. 388.

¹⁶²⁶ Un arbre à essence, le Champaca, *Michelia Champaca* Linné qui pousse également à Manille, donne une essence rappelant un peu celle de la « fleur des fleurs » et aussi celle du jasmin, d'où les possibilités de falsifications. HUBERT Paul, *Plantes à parfum*, *op.cit.*, p. 377.

¹⁶²⁷ À Java, les fraudeurs ajoutent du beurre de coco à l'essence. HUBERT Paul, *Plantes à parfum*, *op.cit.*, p. 388.

¹⁶²⁸ BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'île de La Réunion*, *op.cit.*, p. 178.

¹⁶²⁹ *Ibid.*

¹⁶³⁰ ROLET Antoine, « L'ylang-ylang et le champaca », *art.cit.*, p. 363.

1933¹⁶³¹, d'autant plus qu'en 1930, la maison Schimmel dépose un brevet d'ylang-ylang de synthèse dont l'odeur persistante est jugée supérieure à l'essence naturelle¹⁶³². Enfin, le renchérissement de la main d'œuvre, indispensable pour ramasser les fleurs, entraîne des coûts de production prohibitifs en comparaison de ceux des îles voisines tandis que les ylangeraies réunionnaises empiètent sur les terres à cannes à sucre dont la production est repartie à la hausse après des décennies de stagnation. En 1939, l'île exporte encore une petite quantité d'essence d'ylang-ylang destinée exclusivement à la métropole avant que la Seconde Guerre mondiale ne mette un terme à cette culture.

¹⁶³¹ BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, *op.cit.*, p. 179.

¹⁶³² ROLET Antoine, « L'ylang-ylang et le champaca », *art.cit.*, p. 369.

La vanille : culture et préparation.



La tige du vanillier est cylindrique et peut atteindre 100 mètres de long. Les fleurs sont vert pâle et mesurent cinq à huit centimètres, elles sont éphémères et ne dégagent qu'une faible odeur. La vanille nécessite une fécondation artificielle pour pouvoir fructifier. Effectuée par la main de l'homme. À la Réunion, cette technique est mise au point par Edmond Albius en 1841. Le fruit du vanillier se présente alors sous la forme d'une grosse gousse vert clair, analogue à un gros haricot. Lorsque les gousses arrivent à maturité, elles sont alors cueillies puis préparées.



Les gousses de vanille subissent plusieurs manipulations. Elles sont successivement ébouillantées, séchées puis préparées pour assurer le développement de leur pouvoir aromatique et leur bonne conservation. Les gousses provenant de La Réunion mesurent jusqu'à 25 ou 26 centimètres avec une moyenne à 18, 19 voire 20 centimètres.



Les gousses de vanille sont classées en différentes qualités en fonction de la longueur des gousses, le prix augmentant en conséquence. Celles de La Réunion sont les plus longues de l'Océan Indien (18 centimètres pour Madagascar, 16 pour les Comores et 14 pour Nosy-Bé) et elles jouissent ainsi d'une renommée mondiale. Après leur mesurage et leur classement, elles sont regroupées en bottes.

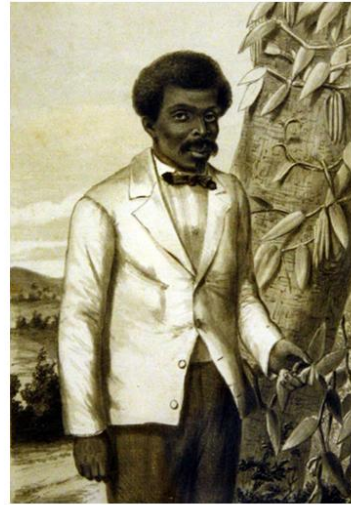


Les gousses sont ficelées par botte de 70 à 100 gousses. Elles pèsent entre 150 et 500 grammes. Elles sont ensuite placées dans des boîtes en fer blanc garnies à l'intérieur d'un papier fort, sulfurisé ou paraffiné, pour empêcher tout contact de la vanille avec le fer. Une boîte pèse entre 6 et 10 kilos. Emballées par six dans des caisses en bois fort, elles sont alors acheminées vers la métropole.

Légende: 1. vanillier et gousses 2. Ouvriers en cours de triage des gousses 3. Vanilles préparées 4. conservation des bottes
Crédit photographique: PÉCOUT William, *La vanille*, Grasse, Charabot, Arco Océan Indien, 1999, 24 p.
Source textuelle: MEUNIER Paul, « La Vanille », *Les Parfums de France*, n° 97, mars 1931, pp. 84-94.

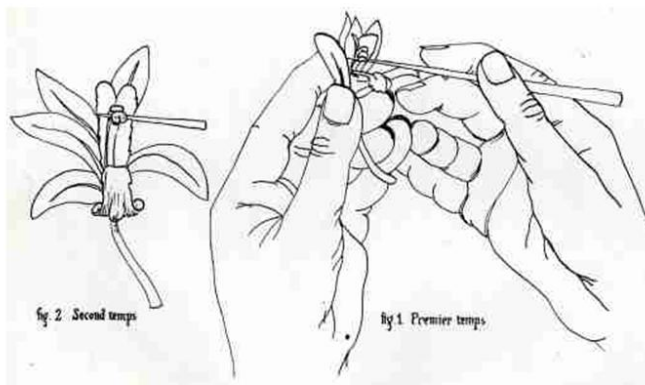
Figure 78 – La vanille : culture et préparation

Edmond Albius.



Iconographies extraites de LUCAS Raoul (ss la dir.), *La Réunion, île de la vanille*, op.cit.

Le jeune Edmond est né à Sainte-Suzanne en 1829. Sa mère est esclave chez la sœur de Féréol Bellier-Beaumont. Celle-ci meurt à la naissance d'Edmond et Féréol Bellier-Beaumont le recueille. Au sein du grand domaine de ce dernier, le jeune esclave s'initie progressivement à la botanique. En 1841, sur l'exemple de la fécondation de la *Jolifiat*, de la famille des citrouilles, Edmond, âgé de 12 ans, pratique avec succès la fécondation de la vanille. Du fait de la portée de cette découverte et surtout de l'identité de son auteur, jeune noir et esclave, de nombreux Réunionnais contestent la paternité de cette innovation. Certains avancent même qu'Edmond est blanc. Bien que Mézières Lepervanche, Bellier-Beaumont et Volsy Focard défendent l'initiative du jeune esclave, à l'origine de l'enrichissement de nombreux planteurs, il n'obtient nullement sa liberté et ne profite d'aucun intéressement de la part des « vanillards ». En 1848, Mézières Lepervanche demande au gouvernement une rémunération publique pour Edmond Albius, refusée par le directeur de l'intérieur. Edmond Albius vit par la suite à Saint-Denis en tant qu'aide cuisinier. En 1853, il est condamné pour vol à cinq ans de travaux forcés, malgré la défense de Mézières Lepervanche et de Volsy Focard. Libéré après trois ans pour bonne conduite, il vitote jusqu'en 1880 où il décède à l'hospice de Sainte-Suzanne.



Me promenant avec mon fidèle compagnon, j'aperçus sur le seul vanillier que j'eusse alors une gousse bien nouée. Je m'en étonnai et la lui fit remarquer. Il me dit que c'était lui qui avait fécondé la fleur. Je refusai de le croire, et passai. Mais 2 ou 3 jours après je vis une seconde gousse près de la première. Lui de me répéter son assertion. Je demandais alors comment il avait fait. Il exécuta devant moi cette opération que tout le monde pratique aujourd'hui. L'intelligent enfant avait su discerner, dans la même fleur, les organes mâles et femelles et les mettre convenablement en rapport.

Bellier Féréol, lettre du 17 février 1861, LUCAS Raoul (ss la dir.), *La Réunion, île de la vanille*, op.cit., p. 22.

Figure 79 – Edmond Albius

Le vétiver : culture et distillation.



L'essence de vétiver est obtenue par distillation des racines. Le vétiver existe partout dans les régions chaudes, mais il croît également dans des zones juxtatropicales (Tunisie) et tempérées (Espagne). Vigoureux, il résiste à de longues périodes de sécheresse et repart aux premières pluies après avoir été brûlé. Sa multiplication s'effectue par division des touffes. Ces dernières sont mises en terre au début de la saison des pluies à la distance de 50 cm les unes des autres et de un mètre entre les lignes pour permettre aux racines de se développer. Un hectare peut ainsi accueillir environ 20 000 pieds. Le vétiver nécessite de l'entretien: fumures, binages et coupes des feuilles afin de favoriser la croissance des racines.



La récolte a lieu 14 à 18 mois plus tard. Les ouvriers, munis de pioches solides et de barres d'aciers procèdent à l'extraction des racines. Une fois suffisamment dégagées, les mottes sont soulevées et désagrégées par les « fouilleurs de moitié ». Trois à quatre hommes peuvent ainsi extraire 50 à 60 kilos de racines par jour.



Ces derniers les secouent pour enlever les cailloux ou les mottes de terres et ils les lavent dans la rivière. Les racines les plus belles sont mises à sécher, pressées puis mises en balles. Elles sont broyées avant distillation pour améliorer le rendement de l'essence. Parfois, elles sont aussi macérées au préalable. Un hectare de terre peut ainsi fournir 3 tonnes de racines. La distillation, effectuée dans des alambics similaires à ceux utilisés pour le géranium, nécessite une dizaine d'heures du fait de la faible volatilité de l'essence de vétiver.

Légende: 1. Plants de vétiver 2. Champ de vétiver à La Réunion 3. Ouvrier en pleine récolte.

Crédit photographique: <http://www.geranium-bourbon.com/vetiver.php>

Source textuelle: CHALOT Charles, *La culture des plantes à parfum dans les colonies françaises*, Paris, Librairie Émile Larose, 1928, 41 p., pp. 9-13.

Figure 80 – Le vétiver : culture et distillation

L'ylang-ylang : culture et distillation.



L'huile essentielle d'ylang-ylang provient d'un arbre de la famille des Anonacées. Il croît à l'origine aux Philippines puis il est acclimaté dans diverses régions tropicales. Il peut mesurer jusqu'à 12 mètres de haut, mais ses branches sont le plus souvent étiées afin d'en limiter la hauteur à 2,5 mètres et ainsi faciliter la cueillette des fleurs. Il croît à La Réunion dans les terres basses, perméables et de bonne qualité. Il craint le vent et les périodes sèches.

Un arbre de dix ans peut donner dix kilos de fleurs annuellement, en deux récoltes. Ces dernières sont majoritairement effectuées par les femmes et les enfants, à l'aube. Ils remplissent leurs paniers qu'ils ramènent ensuite au poste de distillation et sont payés en fonction du poids de la cueillette. La première cueillette du matin est la plus lucrative puisque la rosée alourdit sensiblement le poids des fleurs. Une fois regroupées, elles sont étalées pour éviter la fermentation.

Après un tri des fleurs abimées ou trop vertes, c'est-à-dire pas encore mures (elles abaissent, de ce fait, la qualité de l'huile essentielle), elles sont une nouvelle fois transférées dans les paniers pour être déversées dans l'alambic. Ce dernier est muni, à cet effet, de plusieurs compartiments pour éviter que les fleurs ne se tassent et ne brûlent trop rapidement, ce qui altère la qualité de l'essence. La distillation dure alors plusieurs heures avant d'obtenir les premières et deuxièmes fractions d'essences, les plus intéressantes pour la parfumerie.

Légende: 1. Arbre d'ylang-ylang 2. Fleur d'ylang-ylang 3. Panier de récolte journalière.

Crédit photographique: Mathilde Cocoual

Source textuelle: CHALOT Charles, *La culture des plantes à parfum dans les colonies françaises*, Paris, Librairie Émile Larose, 1928, 41 p., pp. 9-13.

Figure 81 – L'ylang-ylang : culture et distillation

La culture des plantes à parfum, aromatiques et médicinales à La Réunion oriente durablement la trajectoire économique de l'île au cours de la première moitié du XX^e siècle. D'autres matières premières aromatiques font également l'objet d'un commerce avec la métropole durant cette période. À côté de la vanille et des principales plantes à parfum, les cultivateurs sont nombreux à distiller du champaca, du patchouli, de la citronnelle ou du basilic¹⁶³³. Néanmoins ces dernières demeurent résiduelles en comparaison des principales essences étudiées dans ce chapitre. Ces cultures, et particulièrement le géranium, induisent des bouleversements profonds de la biodiversité de l'île. La forêt primaire est remplacée par l'association géranium-acacia et cette dernière limite les possibilités de cultures vivrières aux dépens de l'autonomie alimentaire des habitants des Hauts.

Le géranium, la vanille, le vétiver et l'ylang ylang font, ainsi, l'objet d'une semi-industrie qui permet à La Réunion de pallier les conséquences de la crise sucrière et, pour certains habitants, d'asseoir une fortune considérable, ou bien, pour certains planteurs, de subsister dans des conditions de vie précaires. Au sein de cette évolution agricole, le rôle de Grasse a été primordial tant en amont, par la visite de délégués des Établissements Chiris, tant en aval, par les débouchés qu'offre la cité provençale à la filière réunionnaise.

L'importance quantitative des exportations de ppam de La Réunion, relativement conséquente par rapport aux surfaces agricoles disponibles de l'île, est renforcée par son rôle historique dans l'avenir de la filière mondiale. En effet, elle apparaît rétrospectivement comme une étape obligatoire avant l'introduction de ces espèces dans les autres îles de l'Océan indien. Toutes les essences introduites à Madagascar et dans l'archipel des Comores ont ainsi transité par La Réunion : c'est le cas du giroflier, du muscadier, de l'ylang-ylang, de la vanille, de la cannelle, du géranium, du vétiver, etc. Portés par des rêves de richesses, nombreux sont les colons réunionnais à gagner la Grande-île et à introduire ces cultures sur la côte-est de Madagascar. La proximité de ces îles permet en effet le transport de ces espèces qui trouvent dans la région, un climat propice à leur acclimatation. À partir de la fin du XIX^e siècle, Madagascar et l'archipel des Comores cristallisent ainsi les intérêts de la France, par les étendues foncières de leur territoire et les possibilités économiques qu'elles supposent.

¹⁶³³ BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, *op.cit.*, pp. 185-188.

Chapitre 2 : Madagascar et dépendances, principal colonie d'approvisionnement en plantes à parfum dans le monde.

Madagascar et l'archipel des Comores, bien qu'éloignés de milliers de kilomètres de la France, deviennent, au début du XX^e siècle, un maillon indispensable de l'empire colonial français. Investies bien avant la colonisation officielle par des aventuriers à l'image de Napoléon de Lastelle¹⁶³⁴, de Jean Laborde¹⁶³⁵ ou de Léon Humblot¹⁶³⁶, ces îles entretiennent des relations plus ou moins conflictuelles avec la monarchie Hova jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Pourtant, l'Océan Indien fascine les Français et l'annexion de l'archipel des Comores et surtout de Madagascar invite bon nombre d'entre eux à tenter leur chance dans ces contrées lointaines :

Peu de colonies ont fait travailler les imaginations autant que la « Grande Isle ». Objet depuis le XVII^e siècle de convoitises ardentes, disputée par l'Angleterre à la France, Madagascar exerçait sur les esprits les plus érudits une étrange fascination. On lui attribuait des richesses fabuleuses. Et cependant, en dépit même des entreprises nombreuses faites par des particuliers ou par le Gouvernement pendant le XIX^e siècle, Madagascar était encore au jour de l'annexion, le 6 août 1896, très imparfaitement connue. Presque toute la région de l'ouest restait ignorée¹⁶³⁷.

Quelques milliers de colons et d'entreprises tentent ainsi leur chance dans la nouvelle colonie de Madagascar qui, en 1912, accueille sous sa tutelle l'archipel des Comores et devient Madagascar et dépendances. Rapidement, l'agriculture apparaît comme la première ressource de ces îles et de nombreux essais de cultures diverses et variées sont expérimentées afin de favoriser le commerce extérieur. Les plantes à parfum, aromatiques et médicinales s'intègrent parfaitement dans cette économie coloniale tout en s'écartant des modèles de plantation industrielle traditionnels. Massivement adoptée par les agriculteurs autochtones, cette culture offre le bénéfice d'un produit de faible volume et à haute valeur ajoutée. Ces derniers deviennent, de ce fait, les acteurs majoritaires de la production tandis que les

¹⁶³⁴ Napoléon de Lastelle (1802-1856) réussit à s'associer avec la reine Ranaivo I^{er}. Cette dernière lui fournit 300 kilomètres de terres le long de la côte-est et la main-d'œuvre nécessaire à leur exploitation. Il y organise les premières sucreries, rhumeries et fabriques du pays¹⁶³⁴. Il introduit également dans la Grande-Île le cocotier, le café et la canne à sucre depuis l'île de La Réunion ainsi que de nombreuses autres essences. En 1830, il épouse Victoire Sija, princesse Betsimisaraka, veuve de Joseph Arnoux.

¹⁶³⁵ Jean Laborde (1805-1878), français originaire du Gers, échoue à Madagascar après une tempête au large de Fort-Dauphin et est fait prisonnier. Napoléon de Lastelle introduit alors Jean Laborde à la cour de la reine. Soutenu par cette dernière, Jean Laborde s'installe dans la région de Mantasoa, où il crée une cité industrielle.

¹⁶³⁶ Léon Joseph Henry Humblot (1852-1914) est un botaniste et naturaliste français. Résident de la Grande-Comore, il est surnommé le « Sultan blanc ». Il est alors le premier propriétaire terrien de l'île mais aussi le premier employeur.

¹⁶³⁷ DENYS Odet, *Du rôle de l'agriculture indigène dans les colonies d'exploitation, étude sur l'Afrique occidentale française et Madagascar*, Paris, Jouve & Cie éditeurs, 1917, 345 p., p. 269.

entreprises et les colons se spécialisent dans la préparation et la transformation des plantes à parfum, aromatiques et médicinales. Au sein de ce marché, les Grassois sont omniprésents de manière directe, en possédant des domaines et des usines dans les principaux centres de production et, indirectement, en représentant plus de 80% des achats de matières premières naturelles et d'essences tout du moins jusque dans les années 1930.

Ce dernier chapitre est consacré à l'évolution de la filière plantes à parfum, aromatiques et médicinales à Madagascar et dépendances et à la place de l'industrie grassoise de la parfumerie dans cette trajectoire. Une première partie se penche tout d'abord sur les conditions préalables qui ont permis l'émergence d'une agriculture coloniale par le biais d'une large réforme foncière. Cette dernière est possible grâce à l'organisation d'infrastructures telles que les chambres d'agriculture ou les jardins d'essais et l'appui d'un personnel agronome compétent. Une seconde partie est consacrée aux étapes d'introduction de ces plantes à Madagascar et dépendances et à la place qu'occupent ces matières premières naturelles dans l'économie malgache, comorienne mais aussi française et mondiale. Enfin, une dernière partie porte sur les parcours atypiques de trois matières premières, une plante à parfum, l'ylang-ylang ; une plante à parfum, aromatique et médicinale, le giroflier et une plante à parfum et aromatique, la vanille qui toutes trois, non endémiques de ces îles, sont devenues actuellement des symboles de ces régions.

I. La colonisation à Madagascar et dépendances (XIX^e – début du XX^e siècle).

Madagascar et ses dépendances deviennent, au cours du XX^e siècle, un des principaux centres de production de plantes à parfum, aromatiques et médicinales au monde. Cette trajectoire, initiée en grande partie par l'industrie florissante de la parfumerie française et surtout grasse, résulte d'un contexte particulier de colonisation militaire puis administrative et économique qui oriente de manière décisive les opportunités de ces îles. Bien que la situation à Madagascar et dans l'archipel des Comores peu avant l'annexion soit quelque peu différente, notamment d'un point de vue biogéographique, agricole et politique, la réunion des deux territoires, à partir de 1912, lie inexorablement l'avenir de ces îles. Pour comprendre l'essor de la filière des plantes à parfum, aromatiques et médicinales à Madagascar et dépendances, mais également les problèmes et les contraintes auxquels doivent faire face ses acteurs, il est nécessaire de revenir au préalable sur les facteurs évolutifs qui ont permis la double émergence d'une agriculture européenne et créole, d'une part, et malgache et comorienne, d'autre part. Ces acteurs se concentrent sur l'exploitation des denrées industrielles, mais aussi sur des produits tropicaux parmi lesquels ces plantes tiennent une place de premier ordre. Afin de comprendre cette trajectoire, cette première partie retrace les évolutions foncières et agricoles de ces îles, entreprises, entre 1896 et 1939, par l'administration coloniale française.

1. La colonisation foncière et agricole.

a. La colonisation foncière, une nouvelle répartition des terres aux dépens des autochtones.

Au moment de l'annexion française, Madagascar a d'ores et déjà une administration territoriale mise en place par le premier ministre Rainilaiarivony (1828-1896) à partir des années 1860. Le royaume Merina repose alors sur 36 cantons à leur tour divisés en *fokon'olona* puis en *fokon'tany*, chacun représentant un regroupement de villages¹⁶³⁸. L'institution du *fokon'olona*, supprimée en 1895 pendant l'insurrection, est rétablie en 1902 d'abord seulement dans les territoires de l'Imérina, puis elle est étendue en 1904 à l'est et au nord de Madagascar. L'activité de ces villages repose alors essentiellement sur l'agriculture

¹⁶³⁸ L'institution du *fokon'olona* est alors pleinement propriétaire de l'*hetra* c'est-à-dire de la terre. Pour autant, certains territoires ne relèvent pas du *fokon'olona*. D'une part, les terres *menabe* qui couvrent de larges superficies appartiennent en propre au souverain. D'autre part, dans l'Imérina, d'immenses territoires sont attribués à la caste Hova par Rainilaiarivony. Enfin, au fil des conquêtes de la royauté Méridionale, les dirigeants Hova distinguent une dernière catégorie, les terres *vodivona* c'est-à-dire des fiefs destinés au profit des descendants des rois vaincus. DENYS Odet, *Du rôle de l'agriculture indigène dans les colonies d'exploitation, étude sur l'Afrique occidentale française et Madagascar, op.cit.*, p. 273.

promue dès le règne d'Andrapoinimerina (1745-1810). Hubert Deschamps rapporte en ce sens les propos du fondateur de la dynastie hova :

La meilleure garantie de la prospérité future de l'agriculture indigène nous est fournie par l'esprit de progrès de la majorité de la population, par son goût pour le travail agricole, enfin par son esprit d'association¹⁶³⁹.

Pour permettre à chacun de se lancer dans l'agriculture, le *fokon'tany* avance les fonds nécessaires à l'achat d'une bêche et des semences à chaque personne le désirant. L'exécution des travaux agricoles est entreprise par l'ensemble des membres du *fokon'olona*¹⁶⁴⁰. Selon Denys Odet, cette jouissance de la terre par le *fokon'olona* résulte de la nécessité d'assurer pour les cultivateurs le droit du sol et la sécurité alimentaire à une période où la population malgache demeure peu nombreuse :

Le souverain revendiquait jadis un droit absolu sur le sol. Un désir du souverain suffisait pour enlever au possesseur précaire le fruit de son travail. Peu à peu, cependant, dans l'intérêt même de l'agriculture, les rois malgaches durent reconnaître à leurs sujets un droit plus ferme sur le sol cultivé par eux. La propriété de la terre passe en réalité au Fokon'olona. C'est la propriété collective avec attribution de jouissance viagère aux membres de la communauté. En fait, la terre se transmet, toutefois, aux héritiers de celui qui l'a fécondée de ses sueurs. La loi malgache de 1881, dans son article 85, consacra ce fait et reconnut même aux détenteurs le droit de vendre ou d'hypothéquer leurs terres, mais aux indigènes seulement¹⁶⁴¹.

L'annexion de Madagascar par la France en 1896 modifie en profondeur l'organisation administrative des différents royaumes malgaches. Cependant sont conservées une partie des institutions dites « indigènes » et l'orientation agricole de l'île mise en place précédemment par le gouvernement Hova. Lorsque le général Gallieni entreprend d'organiser la colonie, il est empreint des théories positivistes de la fin du XIX^e siècle et il entend en ce sens administrer Madagascar « en rapport avec la nature de ce pays »¹⁶⁴². Il mène de ce fait une politique tournée vers les ressources naturelles et les infrastructures nécessaires à leur exploitation¹⁶⁴³.

¹⁶³⁹ DENYS Odet, *Du rôle de l'agriculture indigène dans les colonies d'exploitation, étude sur l'Afrique occidentale française et Madagascar, op.cit*, p. 297.

¹⁶⁴⁰ Ils passent successivement sur toutes les propriétés jusqu'à ce que chacun des participants ait la sienne travaillée ce qui évite ainsi « le marchandage de l'homme comme un instrument ». Ce système dit du *Mifampindrana* qui signifie littéralement « emprunt réciproque de bras » permet ainsi de réunir une centaine de travailleurs et ne comporte aucune rémunération en espèces. L'emprunteur doit seulement fournir la nourriture aux travailleurs.

¹⁶⁴¹ DENYS Odet, *Du rôle de l'agriculture indigène dans les colonies d'exploitation, étude sur l'Afrique occidentale française et Madagascar, op.cit*, p. 297.

¹⁶⁴² DESCHAMPS Hubert, *Histoire de Madagascar, op.cit*, p. 246.

¹⁶⁴³ Le général Gallieni entreprend une politique active de grands travaux centrée sur la mise en réseau des différentes villes par le biais du chemin de fer, de l'ouverture de voies terrestres praticables et de l'aménagement

Lorsque Gallieni quitte l'île en 1905, ses successeurs s'emploient à pérenniser les mesures entreprises par le général. Les lignes de chemin de fer sont ainsi progressivement étendues, les équipements portuaires sont développés malgré de fréquents cyclones, tandis que la première ligne aérienne qui relie la France à Antananarivo est inaugurée en 1936¹⁶⁴⁴. Ces infrastructures permettent ainsi l'acheminement des denrées coloniales exploitées à Madagascar vers la métropole. En effet, dès la fin du XIX^e siècle, l'île entame une réorientation agricole profonde qui passe, en premier lieu, par la réorganisation foncière de l'île. Les différents décrets promulgués dans la colonie distinguent ainsi les zones de réserves indigènes du « périmètre de colonisation »¹⁶⁴⁵. Les colons, c'est-à-dire tous les Français ou les assimilés présents sur l'île¹⁶⁴⁶, peuvent prétendre à une concession au sein de ce périmètre. De même, les Malgaches, sous certaines conditions, peuvent accéder à la location de terres au sein de cette zone stratégique¹⁶⁴⁷. Peu importe la nationalité de l'acquéreur, celui-ci a l'obligation de cultiver ou de valoriser la concession qui lui est attribuée :

La réglementation de Madagascar est la première qui pose aussi nettement le principe de l'obligation de mise en valeur des terrains domaniaux, et quand bien même cette obligation ne serait pas imposée aux concessionnaires, ceux-ci seraient tout au moins tenus de justifier de moyens suffisants pour la mise en valeur rationnelle des terres pouvant leur être accordées¹⁶⁴⁸.

Bien qu'encouragée par l'administration, les colons français et réunionnais qui s'installent dans l'île à la fin du XIX^e font face à des conditions sanitaires précaires¹⁶⁴⁹ et leurs capitaux réduits ne leur permettent pas de pérenniser leurs entreprises. À partir de 1905, ils doivent désormais répondre à un certain nombre de critères notamment financiers. Le gouvernement colonial n'attribue désormais des terres qu'aux candidats qui réunissent « des conditions tout à fait exceptionnelles susceptibles d'assurer leur réussite »¹⁶⁵⁰. Malgré ces recommandations, les échecs sont nombreux : sur 8 178 concessions accordées entre 1899 et

des ports notamment ceux de Tamatave et Majunga. Il est également à l'initiative des écoles officielles laïques à partir de 1905. Elles ont notamment pour mission d'initier les jeunes malgaches à l'agriculture et de fournir la main d'œuvre qualifiée nécessaire à la valorisation agricole.

¹⁶⁴⁴ DESCHAMPS Hubert, *Histoire de Madagascar, op.cit.*, p. 258.

¹⁶⁴⁵ MAGUET Edgard, *Concessions domaniales dans les colonies françaises*, Villefranche, Imprimerie du « Rêver du beaujolais », 1930, 448 p., p. 238.

¹⁶⁴⁶ FREMIGACCI Jean, « La société coloniale à Madagascar (milieu du XIX^e – milieu du XX^e) », BARJOT Dominique, FREMIAUX Jacques (ss la dir.), *Les sociétés coloniales à l'âge des empires*, Paris, Sedes, 2012, 395 p., pp. 117-132.

¹⁶⁴⁷ MAGUET Edgard, *Concessions domaniales dans les colonies françaises, op.cit.*, p. 237.

¹⁶⁴⁸ MAGUET Edgard, *Concessions domaniales dans les colonies françaises, op.cit.*, p. 204.

¹⁶⁴⁹ PAILLARD Yvan-Georges, BOUTONNE Jean, « Espoirs et déboires de l'immigration européenne à Madagascar sous Gallieni : de colonisation militaire », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 65, n° 240, 3e trimestre 1978, pp. 333-351, p. 341.

¹⁶⁵⁰ *Ibid.*

1947, seulement 4 293 ont obtenu le titre définitif de propriété¹⁶⁵¹. L'agriculture européenne demeure ainsi, durant toute la période de colonisation, extrêmement réduite¹⁶⁵². L'économie agricole de Madagascar repose avant tout sur la main d'œuvre malgache employée au sein de grandes compagnies françaises et sur l'achat des denrées cultivées directement par les « indigènes ». Mais si les étrangers ne représentent en effet qu'un pour cent de la population vivant sur l'île¹⁶⁵³, ils profitent cependant, dès 1896¹⁶⁵⁴, d'une législation favorable qui leur permet de préempter de vastes territoires dans les régions les plus fertiles ainsi que d'obtenir la concession de nombreux sites miniers :

La propriété foncière est organisée à Madagascar d'après un système analogue à celui de l'Act Torrens d'Australie. Les propriétés sont immatriculées sur le registre des domaines et un titre est délivré à chaque propriétaire. Toutes les mutations ou hypothèques doivent être transcrites sur le registre et indiquées sur le titre. Celui-ci peut être cédé, donné en gage. Des concessions de terre peuvent être accordées avec remboursement par annuités¹⁶⁵⁵.

Du point de vue agricole, le gouverneur général a le pouvoir de donner des concessions de terres jusqu'à 10 000 hectares à titre onéreux ou gratuit¹⁶⁵⁶. Ce décret est périodiquement révisé et aboutit à un nouveau règlement institué le 28 septembre 1926¹⁶⁵⁷. Les concessions sont attribuées par des baux emphytéotiques dont la durée ne peut excéder cinquante ans¹⁶⁵⁸. L'attribution est soumise à un cahier des charges, néanmoins, la nécessité industrielle peut, dans certains cas, permettre de le contourner :

En vue de favoriser le développement de l'industrie, l'article 20 du même arrêté a disposé : « Toutefois, par exception aux dispositions des paragraphes 2 et 3 de l'article précédent, après avis du directeur des domaines, le Gouverneur général en conseil d'administration et dans les limites fixées par les règlements en vigueur, peut accorder des terrains à l'amiable aux industriels ayant déjà régulièrement créé des usines en plein fonctionnement. Cette dérogation s'applique uniquement aux terres indispensables à la production des matières premières nécessaires à l'alimentation de ces usines, sans que,

¹⁶⁵¹ KÆRNER Francis, « Statistiques des concessions domaniales accordées à Madagascar aux Français, Malgaches et étrangers asiatiques (1899-1960) », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 79, n° 297, 4e trimestre 1992. pp. 557-578, p. 559.

¹⁶⁵² DENYS Odet, *Du rôle de l'agriculture indigène dans les colonies d'exploitation, étude sur l'Afrique occidentale française et Madagascar*, op.cit, p. 280.

¹⁶⁵³ CAUBET Paul, *La colonisation rurale à Madagascar*, op.cit, p. 5.

¹⁶⁵⁴ DENYS Odet, *Du rôle de l'agriculture indigène dans les colonies d'exploitation, étude sur l'Afrique occidentale française et Madagascar*, op.cit, p. 299.

¹⁶⁵⁵ CAUBET Paul, *La colonisation rurale à Madagascar*, op.cit, p. 7.

¹⁶⁵⁶ MAGUET Edgard, *Concessions domaniales dans les colonies françaises*, op.cit, p. 205.

¹⁶⁵⁷ *Ibid.*

¹⁶⁵⁸ MAGUET Edgard, *Concessions domaniales dans les colonies françaises*, op.cit, p. 209.

jamais, cette exception puisse être invoquée pour le terrain réservé « à la construction de l'usine elle-même » (...) »¹⁶⁵⁹.

L'obtention de parcelles est soumise à la proposition du gouverneur général avec avis de la commission des concessions coloniales et sur rapport du ministre des colonies pour les concessions les plus importantes. Afin de formuler sa demande, la personne ou la société doit obligatoirement joindre une déclaration d'état civil contenant la mention expresse de sa nationalité¹⁶⁶⁰. Les étrangers arrivent néanmoins à obtenir quelques concessions, mais ils ont surtout recours à des locations de terres par le biais de baux ordinaires ou des autorisations de récolter les produits du domaine¹⁶⁶¹. Ainsi, des Italiens ou des Espagnols s'installent comme métayers dans certaines régions de colonisation, à Nosy-Bé et sur la côte-est principalement¹⁶⁶². Bien que la procédure d'attribution soit strictement encadrée, l'administration coloniale prend des mesures d'encouragement destinées aux enfants français originaires de Madagascar, mais aussi aux familles malgaches d'au moins trois enfants par l'attribution de concessions de 3 à 10 hectares par enfant¹⁶⁶³. La politique du gouvernement vis-à-vis de la valorisation agricole est ainsi fermement encadrée par le nouveau régime foncier et elle est appuyée par des mesures incitatives mais aussi punitives notamment par le biais du régime de l'indigénat. Sur ce socle foncier se construit ainsi, au tournant du XX^e siècle, une nouvelle biogéographie de Madagascar qui repose sur l'exploitation minière et sur l'élevage, mais aussi sur la culture de nombreuses matières premières naturelles, pour certaines non endémiques à l'île, comme la plupart des plantes à parfum. Ces dernières contribuent pleinement à l'introduction de la Grande-île dans les circuits de l'économie mondiale.

b. La colonisation agricole, axe privilégié de mise en valeur de la colonie.

Au moment de l'annexion de Madagascar par la France, les produits du sol malgache ne sont pas cultivés en quantité suffisante pour envisager un éventuel commerce avec la métropole. De ce fait et dans un premier temps, les exportations de la colonie reposent uniquement sur les ressources naturelles du pays. L'île offre, en effet, de nombreuses mines,

¹⁶⁵⁹ MAGUET Edgard, *Concessions domaniales dans les colonies françaises*, op.cit, p. 225.

¹⁶⁶⁰ *Ibid.*

¹⁶⁶¹ *Ibid.*

¹⁶⁶² CAUBET Paul, *La colonisation rurale à Madagascar*, op.cit, p. 24.

¹⁶⁶³ Sous réserve de valorisation, à l'âge de 16 ans, ces derniers peuvent prétendre à des superficies de 10 à 100 hectares. Néanmoins, les clauses restrictives attachées à cet article réduisent les terres attribuables aux jeunes éligibles aux terres les moins fertiles et les plus isolées du périmètre de colonisation. MAGUET Edgard, *Concessions domaniales dans les colonies françaises*, op.cit, p. 238.

notamment des gisements aurifères et elle possède de vastes territoires destinés à l'élevage. Afin d'équilibrer la balance commerciale de la colonie, l'administration coloniale entend augmenter les volumes d'exportation de l'île¹⁶⁶⁴. La nécessité apparaît d'autant plus grande que les prix de vente des produits malgaches ne cessent de diminuer sur les marchés européens¹⁶⁶⁵. De plus, le statut de colonie assimilée attribué à Madagascar implique que les produits importés ne sont pas soumis à franchise ce qui prive l'île des profits liés aux droits de douane¹⁶⁶⁶. La solution proposée par l'administration, sur le modèle d'autres expériences coloniales, notamment de l'Algérie, est de favoriser l'introduction d'entreprises exportatrices. Ces dernières s'implantent dans des secteurs d'activité divers : mines, bétail, pêche, agriculture. Les sept grandes compagnies¹⁶⁶⁷ installées à Madagascar profitent ainsi de territoires qui leur sont exclusivement dédiés et qui couvrent en 1923, une superficie de 585 000 hectares auxquels il convient d'ajouter 73 833 hectares dans le périmètre de colonisation¹⁶⁶⁸. La petite et moyenne colonisation européenne est également encouragée, tout du moins jusqu'en 1899 et ce malgré les évaluations divergentes sur le potentiel agricole de Madagascar.

D'après les nombreuses analyses de terres exécutées, sur la demande du service de l'agriculture, par M. le professeur Muntz ; d'après les tournées d'études et d'après les essais auxquels on a procédé de tous côtés on peut dire que, prise dans son ensemble, l'île renferme une proportion de terrains stériles plus élevée que l'étendue occupée par les sols de bonne qualité. On peut donc prétendre que l'ensemble de Madagascar n'est pas destiné à devenir un pays de colonisation intensive ; mais il faut signaler, en même temps, que beaucoup de points offrent des ressources sérieuses pour l'établissement de cultures lucratives¹⁶⁶⁹.

La colonisation agricole porte de ce fait essentiellement sur trois zones : la côte-est, berceau de la grande colonisation (concessions de plus de 100 000 hectares) ; le Nord-Ouest, qui accueille la petite (moins de 100 hectares) et la moyenne colonisation (entre 100 et 1 000 hectares) et les hautes-terres où prédomine la petite colonisation¹⁶⁷⁰. Afin d'encadrer les cultivateurs, le gouvernement colonial crée, tout d'abord, un service de l'agriculture. En 1896, un jeune diplômé d'agronomie, Émile Prudhomme arrive à Madagascar en tant qu'inspecteur

¹⁶⁶⁴ Edmond François, *L'œuvre agricole de la France à Madagascar*, Revue internationale de botanique appliquée et d'agriculture tropicale, volume 26, 1946, pp. 377-383, p. 379.

¹⁶⁶⁵ DESCHAMPS Hubert, *Histoire de Madagascar*, *op.cit.*, p. 250.

¹⁶⁶⁶ DESCHAMPS Hubert, *Histoire de Madagascar*, *op.cit.*, p. 251.

¹⁶⁶⁷ KÆRNER Francis, « Statistiques des concessions domaniales accordées à Madagascar aux Français, Malgaches et étrangers asiatiques (1899-1960) », *art.cit.*, p. 560.

¹⁶⁶⁸ *Ibid.*

¹⁶⁶⁹ PRUDHOMME Émile « L'agriculture à Madagascar », *Supplément au bulletin de l'Office colonial*, mai 1908, pp. 145-155, p. 155.

¹⁶⁷⁰ CAUBET Paul, *La colonisation rurale à Madagascar*, *op.cit.*, p. 15.

au sein du service d'agriculture fraîchement créé¹⁶⁷¹. Devenu progressivement chef de service puis directeur de 1900 à 1905, il participe à l'essor des plantations françaises et malgaches en instaurant tout d'abord trois stations d'essai dans l'île à Tananarive, Tamatave et Marovoay¹⁶⁷². Ces dernières comprennent alors plusieurs sections destinées à la recherche botanique, à la multiplication des essences et à la formation des futurs jardiniers et employés agricoles. En parallèle, 15 comices agricoles sont répartis dans le périmètre de colonisation. En 1928, un comité de propagande est institué¹⁶⁷³. La presse française incite d'ailleurs, dès 1897, des citoyens français à s'installer dans la Grande île du fait de la fertilité et du potentiel du sol malgache :

Toutes les cultures tropicales, café, cacao, girofle, poivre, caoutchouc, viennent bien, à en juger par les anciennes plantations et par celles déjà nombreuses créées depuis quelques temps¹⁶⁷⁴.

S'il dispose de ressources suffisantes pour attendre durant quelques années le rendement de ses plantations, le planteur de moindre importance peut toutefois entreprendre la culture du manioc, des produits maraîchers, accessoirement celle de la vanille qui est très profitable, du café, du tabac, dont le placement est assuré, de diverses plantes à essence pour la parfumerie, telles que le géranium, le patchouli, l'ylang-ylang etc.¹⁶⁷⁵.

Ces derniers, une fois installés, obtiennent des instances coloniales un appui financier pour exporter les produits de leur domaine¹⁶⁷⁶. En aval de la production, Madagascar est périodiquement représentée aux concours agricoles et aux expositions permanentes de l'Institut Colonial à Paris présidé par Emile Prudhomme. Les efforts de l'administration et des colons, d'abord centrés sur la canne à sucre et le sisal, s'étendent peu à peu à l'aube du XX^e siècle aux cultures dites tropicales dont certaines intéressent le marché de la parfumerie grasse : l'ylang-ylang, la vanille, le girofle, la cannelle, le vétiver, le patchouli, etc.

¹⁶⁷¹ RANAIVO Flavien, *Hommes et destins, Madagascar*, Paris, Académie des Sciences d'outre-mer, 1979, 543 p., p. 378.

¹⁶⁷² PRUDHOMME Emile « L'agriculture à Madagascar », *art.cit*, p. 147.

¹⁶⁷³ L'appui à la filière semble porter ses fruits et le rapport entre le nombre de concessions temporaires françaises et celui de concessions définitivement attribuées tend à s'améliorer : de 30% en 1923, il atteint 39% en 1947. KERNER Francis, « Statistiques des concessions domaniales accordées à Madagascar aux Français, Malgaches et étrangers asiatiques (1899-1960) », *art.cit*, p. 563.

¹⁶⁷⁴ *JODM*, 16 décembre 1897, 8 p., p. 7.

¹⁶⁷⁵ BORY Paul, *Le colon*, Tours, A. Mame et fils, 1904, 170 p., p. 118.

¹⁶⁷⁶ Une aide de 20 000 francs est attribuée en 1897 à des familles créoles. PAILLARD Yvan-Georges, BOUTONNE Jean, « Espoirs et déboires de l'immigration européenne à Madagascar sous Gallieni : de colonisation militaire », *art.cit*, p. 336 ; Cet encouragement peut donner lieu à des détaxes de frais de douane ou encore des annulations des droits de sortie comme c'est le cas avec les clous de girofle Saint-Mariens à partir de 1901. *JODM*, 25 décembre 1901, 16 p., p. 4.

Cependant, rapidement, les échecs multiples de la colonisation agricole française¹⁶⁷⁷, qui compte pour moitié de Réunionnais et un faible pourcentage d'anciens militaires¹⁶⁷⁸, invitent à repenser la formule émise auparavant selon laquelle « Les colonies sont faites pour les colons français »¹⁶⁷⁹. Les manuels destinés aux colons se font ainsi plus attentifs aux conditions de colonisation et aux capitaux nécessaires pour entreprendre une telle entreprise : « Madagascar n'est ni un Eden, ni un Eldorado, ni une Arabie Pétrée... »¹⁶⁸⁰. L'objectif de colonie de peuplement, d'abord envisagé avant d'être remis en cause par le général Gallieni, est ainsi définitivement abandonné par le Gouverneur Cayla :

Rien n'est plus mauvais pour la colonisation française que l'arrivée intempestive de Français mal préparés à la vie coloniale, les « aptes à tout » ! Les aptes à tout forment la tribu la plus dangereuse là-bas. En France, elle se noie dans la masse. Aux colonies, c'est impossible, parce que le Français, le « Vazaha », l'étranger, est toujours observé par l'indigène. Qu'il note les bons, c'est parfait, mais qu'il remarque les défauts de ceux qui ne peuvent lui apporter ni conseils, ni aide d'aucune sorte, c'est pour le moins désagréable. Par conséquent, il ne faut pas croire, quand nous faisons de la propagande en faveur des colonies, que nous demandons qu'on envoie là-bas beaucoup de Français ; c'est inutile. Nous sommes dans des colonies d'exploitation et non pas dans des colonies de peuplement ; nous ne demandons pas le nombre. Nous savons très bien que le petit colon français ne pourra pas réussir contre le petit colon indigène¹⁶⁸¹.

Pour autant, de nombreuses concessions sont accordées aux Français jusqu'en 1939 : Francis Kœrner rapporte ainsi qu'entre 1899 et 1939, 276 865 hectares sont attribués à seulement 3 303 colons alors que 7 568 acquéreurs avaient fait à l'origine une demande de concession qui représentait une superficie totale de 811 634 hectares¹⁶⁸². Les Malgaches sont aussi nombreux à prétendre à l'immatriculation de terres dans le périmètre de colonisation. Entre 1899 et 1939, 26 844 demandes sont déposées par des « indigènes » concernant une superficie de 160 602 hectares. De nombreuses concessions leur sont refusées. Les chiffres rapportés en 1917 par Odet Denys indiquent que sur 158 906 hectares sollicités par les

¹⁶⁷⁷ FREMIGACCI Jean, « La colonisation à Vatmandry-Mahonoro. Espérances et désillusions (1895-1910) », *État, économie et société coloniale à Madagascar (fin XIX^e siècle-1940)*, Paris, Karthala, 2014, pp. 439-509.

¹⁶⁷⁸ PAILLARD Yvan-Georges, BOUTONNE Jean, « Espoirs et déboires de l'immigration européenne à Madagascar sous Gallieni : de colonisation militaire », *art.cit.*, p. 345.

¹⁶⁷⁹ PAILLARD Yvan-Georges, BOUTONNE Jean, « Espoirs et déboires de l'immigration européenne à Madagascar sous Gallieni : de colonisation militaire », *art.cit.*, p. 335.

¹⁶⁸⁰ PAILLARD Yvan-Georges, BOUTONNE Jean, « Espoirs et déboires de l'immigration européenne à Madagascar sous Gallieni : de colonisation militaire », *art.cit.*, p. 341.

¹⁶⁸¹ CAYLA Léon, « Allocution », QUEUILLE H (ss la dir.), *La France d'outre-mer et l'agriculture française*, Paris, Imprimerie alençonnaise, 1934, 254 p., p. 175.

¹⁶⁸² Le nombre de concessions immatriculées par les Français apparaît relativement stable tout au long de la première moitié du XX^e siècle. Il oscille entre 150 et 200 concessions par an avec une moyenne de 110 hectares par colon.

Malgaches seuls 58 906 hectares leur sont attribués¹⁶⁸³. À côté des concessions françaises et malgaches, quelques concessions étrangères sont autorisées à partir de 1904¹⁶⁸⁴. Entre 1899 et 1923, ce sont ainsi 992 856 hectares qui ont été concédés à Madagascar. En comparaison, la valorisation agricole au Maroc concerne 73 000 hectares¹⁶⁸⁵. Madagascar constitue ainsi la plus importante colonie agricole française.

Malgré un écart important entre les surfaces concédées aux Français et celles autorisées aux autres communautés de l'île, l'exploitation agricole relève majoritairement de la population malgache. Pour inviter ces derniers à cultiver la terre, l'administration coloniale recourt dans un premier temps à l'astreinte. Le refus de travailler dans une plantation est passible de peines de prison et d'amendes selon le régime de l'indigénat. Ce système est progressivement abandonné au profit de l'augmentation de l'impôt¹⁶⁸⁶. Ainsi, pour payer l'impôt, le Malgache est obligé de travailler. L'administration coloniale met en place le principe de contrat entre le colon ou les sociétés françaises et les indigènes qui donne lieu à de nombreux abus¹⁶⁸⁷. De ce fait, les paysans malgaches tendent à acheter un lopin de terre et à s'installer en tant qu'indépendants pour échapper au salariat. Face à cette situation, conscients du problème majeur de la disponibilité d'une main d'œuvre abondante, les administrateurs et les missions religieuses orientent l'éducation des jeunes malgaches principalement vers l'agriculture. Dès l'école primaire¹⁶⁸⁸, les élèves doivent entretenir un jardin composé de cultures industrielles¹⁶⁸⁹, de cultures tropicales¹⁶⁹⁰, et seulement pour un dixième de cultures vivrières¹⁶⁹¹. En prolongement de ces premières démarches, l'administration met en place des écoles supérieures agricoles dans les régions productrices. Dans ces dernières, la culture des plantes à parfum fait partie intégrante du cursus et ce dès la première année d'enseignement. Bien que le choix de la filière agricole soit majoritairement délaissé car mal perçu par certains

¹⁶⁸³ Ces domaines ont alors une superficie moyenne comprise entre 5,5 et 9 hectares. Les planteurs malgaches semblent devoir faire face aux mêmes problèmes que les colons français puisque sur 26 844 concessions provisoires, 4 540 seulement sont définitives. DENYS Odet, *Du rôle de l'agriculture indigène dans les colonies d'exploitation, étude sur l'Afrique occidentale française et Madagascar*, op.cit, p. 305.

¹⁶⁸⁴ Jusqu'en 1939, 3 062 domaines sont concédés à des colons étrangers sur une surface équivalente à 58 185 hectares. Là encore, seules 1 511 concessions sont considérées comme définitives, soit 23 492 hectares.

¹⁶⁸⁵ KÆRNER Francis, « Statistiques des concessions domaniales accordées à Madagascar aux Français, Malgaches et étrangers asiatiques (1899-1960) », art.cit, p. 563.

¹⁶⁸⁶ DENYS Odet, *Du rôle de l'agriculture indigène dans les colonies d'exploitation, étude sur l'Afrique occidentale française et Madagascar*, op.cit, p. 324.

¹⁶⁸⁷ DENYS Odet, *Du rôle de l'agriculture indigène dans les colonies d'exploitation, étude sur l'Afrique occidentale française et Madagascar*, op.cit, p. 334.

¹⁶⁸⁸ DELEIGNE Marie-Christine, « Les jardins scolaires des écoles du premier degré à Madagascar (1916-1951) », *Histoire de l'éducation*, n°128, 2010, pp. 103-128, p. 112.

¹⁶⁸⁹ Les cultures industrielles concernent principalement le sisal, la canne à sucre, le caoutchouc, etc.

¹⁶⁹⁰ Les cultures tropicales correspondent aux plantes à parfum mais également au cacao, au café, au tabac, etc.

¹⁶⁹¹ Les cultures vivrières concernent le riz, le manioc, la patate, les haricots, les pois du cap, etc.

Malgaches qui l'associent à un avilissement¹⁶⁹², le travail agricole devient au cours du XX^e siècle un secteur d'activité prédominant :

La suppression de l'esclavage, les actions de l'administration pour l'extension des cultures et l'appât du gain ont amené progressivement les malgaches au travail mais le travail de la terre est mal considéré. Ils aspirent à autre chose et l'abandon de la terre est le premier signe d'élévation sociale. Ainsi la section d'école qui prépare aux écoles d'agriculture ne reçoit que ceux qui ont échoué aux autres sections. Nombreux sont les jeunes gens qui préfèrent une vie misérable dans les centres à celle cependant plus aisée que leur donnerait l'exploitation du sol¹⁶⁹³.

Sur l'ensemble de ces concessions, une part majoritaire est destinée à l'agriculture qui devient le premier secteur d'exportation. Elle permet, à partir de 1912, d'équilibrer la balance commerciale de l'île¹⁶⁹⁴. La colonie exporte principalement vers la France, l'Allemagne, l'Angleterre, les colonies françaises et les colonies anglaises¹⁶⁹⁵. La variété des climats et des sols permet en effet à Madagascar d'offrir de nombreux produits agricoles, les uns compensant les aléas des autres. Les possibilités les plus diverses peuvent être envisagées ; les cultures des pays tempérés – blés et légumes d'Europe – ; les cultures tropicales – vanille, café, cacao – ; les cultures vivrières – riz, manioc, pois du cap – et les cultures industrielles – canne à sucre, sisal, caoutchouc –¹⁶⁹⁶. L'agriculture malgache repose ainsi sur un système de polyculture qui s'écarte du principe de monoculture encouragé dans les autres colonies. Il permet notamment à Madagascar de se relever rapidement après la crise économique de 1929. :

Madagascar, au point de vue de ses ressources agricoles, et je comprends dans ce terme l'élevage, n'est comparable à aucune de nos autres colonies où la monoculture domine ; la diversité de ses produits lui a un peu épargné les affres de la crise, les recettes apportées par la vente de certains d'entre eux étant venues compenser le déficit dû à l'effondrement des cours des autres¹⁶⁹⁷.

Au sein de cette économie agricole, la culture des plantes à parfum, aromatiques et médicinales représente une filière fondamentale de l'agriculture malgache : elle est une des plus rémunératrices et des moins astreignantes pour l'agriculteur, elle est caractérisée par des

¹⁶⁹² Le royaume Merina recourt massivement à l'esclavage pour la mise en valeur agricole.

¹⁶⁹³ Archives nationales de Madagascar (Arch. Nat. de Madagascar), L 802, *Conférence*, service de la propagande agricole, 1931.

¹⁶⁹⁴ PELLETIER Gaston, *Les produits de Madagascar*, Melun, Office colonial du ministère des colonies, Imprimerie administrative, 1917, 24 p., p. 5.

¹⁶⁹⁵ PELLETIER Gaston, *Les produits de Madagascar*, *op.cit.*, p. 6.

¹⁶⁹⁶ ROLLOT Charles, « Les productions agricoles de Madagascar », *1^e foire commerciale de Tananarive*, Paris, 1923, pp. 143- 164.

¹⁶⁹⁷ GRANDIDIER Guillaume « Madagascar », QUEUILLE H (ss la dir.), *La France d'outre-mer et l'agriculture française*, Paris, Imprimerie alençonnaise, 1934, 254 p., p. 139.

produits de faible volume et synonyme de haute-valeur ajoutée pour les intermédiaires, elle est enfin très recherchée auprès des exportateurs et de la clientèle métropolitaine.

2. La colonisation foncière et agricole de l'archipel des Comores.

a. À l'assaut des terres comoriennes, une lutte de pouvoir entre les colons français et les sultans locaux.

En 1841 débute la colonisation française aux Comores après 400 ans de présence arabe. Cherchant une compensation à la perte de l'île de France, les Français s'installent d'abord à Mayotte dans un souci stratégique de contrôle de la Route des Indes que se disputent Français et Anglais. En 1841, le sultan Adrian Suli, confronté aux rivalités locales, cède l'île à la France par le biais d'une vente directe contre une rente viagère de 1 000 piastres.

À Anjouan, William Sunley, consul d'Angleterre passe un accord avec le sultan Salim II qui lui lègue contre les faveurs de l'Empire britannique, quelques 5 000 hectares de territoire afin d'y planter du sucre. En 1880, à la mort de Salim II, son fils Abdallah III prend le pouvoir et cherche alors à contrecarrer le pouvoir de Sunley, devenu très puissant. Pour cela, il s'appuie sur un autre colon, Wilson, qui devient son secrétaire particulier. Il attribue à Wilson 2 000 hectares de plantation. Mais le colon s'endette rapidement et ses relations avec le sultan se détériorent. En 1891, à la mort d'Abdallah, une révolution éclate contre le sultanat d'Anjouan. La France y voit une opportunité et lance une expédition militaire pour y mettre un terme. La révolution matée dans le sang, les Français installent un vieux prince de Mayotte à la tête de l'île. À sa mort en 1892, l'année même de son intronisation, il est remplacé par son fils Saïd Mohammed qui sera « un figurant pour le compte de la France »¹⁶⁹⁸. La France profite ainsi de la multitude de sultans locaux pour étendre sa domination sur l'Archipel.

À Mohéli, l'île était gouvernée par la reine Djoumi Fatima. Elle signe en 1865 avec le colon Lambert un contrat qui lui laisse exploiter une partie des terres de l'île en contrepartie de 10% des revenus. Lambert, beau parleur, séduit la reine qui parle mal français et il la dupe. La reine tente alors de dénoncer le traité auprès de la France. En 1867, sous prétexte de rétablir un consensus, la France bombarde l'île et en prend le contrôle.

À la Grande Comores, Léon Humblot, botaniste du Muséum d'Histoire Naturelle et missionné pour répertorier les plantes de l'île pour le compte du Muséum, détourne l'objectif de son voyage à son compte personnel et signe en 1885 un traité avec le sultan local Saïd Ali. Il s'empare ainsi de 50 000 hectares de terres soit près de la moitié de l'île. La question de la

¹⁶⁹⁸ BUTTNER Denis, « Interview de Jean Martin », *Bambao, Reine des Comores*, Manaba Films, 2010, 8'51''

figure de Léon Humblot va faire couler beaucoup d'encre et ce jusqu'en métropole. Cet « exploitant et exploiteur »¹⁶⁹⁹, selon les mots de Damir Ben Ali, habitant de l'île, crée la Société Anonyme Grande Comores (SAGC) et devient un puissant allié de la France. Saïd Ali, élevé à Mayotte, francophile, fait confiance à Humblot qui conforte sa position de seul sultan de l'île. Humblot le fait pourtant écarter en faisant croire à un complot contre lui-même. Saïd Ali est alors déporté à la Réunion où il recherche naïvement la protection de la France. En 1886, la France et Saïd Ali signent un traité de protectorat qui délègue la souveraineté de l'île en termes de police, de représentation extérieure et de protection à la France. Cette dernière installe à la Grande Comores un résident qui n'est autre que Humblot. Désormais, les planteurs sont les maîtres du jeu. L'action du colon a des répercussions jusqu'en métropole et divise les observateurs. En effet, M. Martin, administrateur des colonies qui s'installe à la Grande Comores, dénonce rapidement Humblot pour ses agissements vis-à-vis de sa main d'œuvre maltraitée et de son système d'incarcération des indigènes selon des critères purement subjectifs¹⁷⁰⁰. L'administrateur s'insurge également contre le système de réquisition de main d'œuvre. En effet, le sultan, en accord avec Léon Humblot, doit lui fournir un ratio de personnel. Ces méthodes expliquent que l'esclavage n'ait été aboli qu'en 1904 à la Grande Comores, dernier territoire sous protectorat français à avoir recours à cette pratique. M. Martin a recours à un tribunal sur mer, « le Pavillon de Flore », doté d'un juge venu de Madagascar. Au terme du procès, Humblot est débouté de son poste de résident le 5 juin 1896. Cette affaire mobilise les journaux colonialistes et anticolonialistes. S'opposent, d'une part, les partisans du colonialisme, qui soutiennent Humblot contre les plaintes autochtones, comme Jean Peyraud et Francis Mury, et, d'autre part, les anticolonialistes qui condamnent le régime de terreur du colon, comme Fernand Hauser. Chaque parti voyage jusqu'à l'archipel pour établir un rapport sur « l'affaire des Comores » et rétablir la vérité ou, plutôt, établir sa vérité. Les deux rapports que nous avons pu consulter sont absolument partisans. Jean Peyraud entend ainsi « confondre les calomnieurs d'Humblot »¹⁷⁰¹ et Mury souhaite remettre son rapport :

¹⁶⁹⁹ BUTTNER Denis, « Interview de Damir Ben Ali », *Bambao, Reine des Comores*, Manaba Films, 2010, 14'03''

¹⁷⁰⁰ *Ibid.*

¹⁷⁰¹ PEYRAUD Jean, *Les Dessous de l'Affaire des Comores*, Paris, L. de Soye et fils imprimeurs, 1907, 40 p., p. 1.

Sans me soucier des accusations que les adversaires de nos compatriotes de la Grande Comore n'épargnent pas aux gens désireux de faire la lumière sur cette campagne anticoloniale et anti-française¹⁷⁰².

Plus encore qu'une opposition colonialiste/anticolonialiste, c'est la critique même du système tripartite administrateur/colon/indigène qui est avancée. Peyraud explique ainsi les raisons de cette affaire par la confrontation entre le colon et l'administrateur :

Le colon est gênant parce qu'il travaille, parce qu'il voit ce que fait le fonctionnaire, parce qu'il établit un parallèle entre les efforts réciproques et ne se prive pas de critiquer l'indolence de l'administrateur¹⁷⁰³.

Mais avant que le ministère des colonies réagisse aux accusations de Martin, Humblot, avec le soutien de la France procède à l'expropriation successive des terres indigènes. Les propriétaires ont ainsi une lune (30 jours) pour faire connaître leurs droits de propriété. Or, sans circulation de l'information et vu le délai imparti, l'ensemble des propriétaires terriens de l'île sont spoliés par cette « entreprise de dépossession »¹⁷⁰⁴ qui met fin au système traditionnel selon lequel la terre est soit communautaire soit, selon le droit arabe, propriété du premier occupant des lieux. Dans ce contexte, la France entame une politique systématique d'immatriculation des terrains et elle les regroupe sur des domaines de plusieurs milliers d'hectares. Cette pratique, qui s'étend aux autres îles, pose le problème de la main d'œuvre disponible. Mayotte est la première à mettre en place un système destiné à approvisionner les plantations en hommes. Les colons ont recours aux autres protectorats notamment Anjouan et Mohéli pour leur fournir des mains, mais, en réalité, il s'agit d'esclaves razzés sur les côtes africaines du Mozambique et de la Tanzanie. Sur le bateau, des représentants leur font signer un contrat les affranchissant à condition de travailler contre rémunération pendant cinq ans au sein des plantations. L'esclave signe alors, sans comprendre ce que représente son acte, un contrat dans une langue qu'il ne connaît pas. Cette pratique s'étend ensuite aux autres îles de l'archipel. Selon Jean François Hory pour ces anciens esclaves :

La paye n'était pas toujours honorée et ils étaient plus souvent rémunérés de coups, de sévices, de tortures, que de monnaie sonnante et trébuchante¹⁷⁰⁵.

¹⁷⁰² MURY Francis, *Une enquête à la Grande Comore, Comment on trompe le Gouvernement et le Parlement*, Paris, Édition du Courrier Colonial, 1907, 42 p., p. 8.

¹⁷⁰³ PEYRAUD Jean, *Les Dessous de l'Affaire des Comore*, op.cit, p.2.

¹⁷⁰⁴ BUTNER Denis, « Interview de Jean-François Hory », *Bambao, Reine des Comores*, Manaba Films, 2010, 17' 29''

¹⁷⁰⁵ *Ibid.*

La condamnation de plus en plus vive de ces dérives donne une nouvelle opportunité à la France d'acquiescer cette fois la pleine souveraineté sur l'archipel. En effet, selon l'historien comorien Mahmoud Ibrahim¹⁷⁰⁶, la France justifie ces exactions en avançant qu'elles sont permises par le fait que les îles relèvent du droit musulman et non du droit français. La colonisation totale est alors nécessaire pour les faire cesser. C'est dans ce contexte qu'en 1912 est annexé l'archipel des Comores par rattachement au gouvernement de Madagascar et que le sultanat est aboli.

b. La colonisation agricole, de nouveaux choix de cultures destinées à l'exportation.

La mise en valeur des sols de l'archipel est entreprise dès l'arrivée des premiers colons dans ces îles. Avant 1900, ces derniers, acquéreurs d'immenses territoires, se consacrent principalement voire exclusivement à la culture de la canne à sucre. À la charnière du XX^e siècle, l'immigration créole est à l'origine d'une petite colonisation agraire. L'arrêt définitif de l'esclavage à partir de 1904 permet également aux autochtones de sortir, en partie, de la dépendance des colons et d'affirmer leurs droits sur certaines terres afin de s'adonner aux cultures vivrières. Dans la première moitié du XX^e siècle, cet ensemble d'entrepreneurs qui occupe progressivement l'ensemble de l'archipel se consacre presque exclusivement à l'exploitation de matières premières naturelles :

Les productions des Comores sont très variées. Avant l'installation des Européens, les indigènes ne s'intéressaient guère qu'aux cultures vivrières : riz, bananes, noix de coco. Avec la colonisation européenne, la culture de la canne à sucre se développa rapidement. On compta dans les îles jusqu'à 16 usines à sucre ; le café et le cacao vinrent ensuite à partir de 1886, les plantes à parfum (lemon-grass et ylang-ylang) entre 1900 et 1906, sisal vers 1908 ; vanille vers 1912¹⁷⁰⁷.

Bien qu'une vingtaine d'entreprises et de colons auxquelles il convient d'ajouter quelques milliers de Comoriens exploitent les denrées agricoles de l'archipel, l'avenir de ces îles repose avant tout sur la trajectoire d'une société particulière, filiale des Établissements Antoine Chiris, la Société Coloniale Bambao (SCB), plus communément appelée « la Bambao ».

À l'origine de la SCB est un bail conclu le 10 mai 1893 entre Alfred Régoïn et Georges Bouin avec le sultan Saïd Mohammed. Au départ, il ne concerne qu'une propriété, celle de Bambao où est cultivée la canne à sucre. Ce bail est consenti pour une durée de 30 ans à partir

¹⁷⁰⁶ BUTTNER Denis, « Interview de Mahmoud Ibrahim », *Bambao, Reine des Comores*, Manaba Films, 2010, 25' 20''

¹⁷⁰⁷ ANONYME, « L'activité commerciale des Comores », *La Parfumerie Moderne*, n° 10, octobre 1936, p.* 433.

du 1^{er} janvier 1894 et devait donc prendre fin le 31 décembre 1923. À ce bail s'ajoutent d'autres contrats à titre de locataire ou d'acquéreur de terres appartenant au sultan d'Anjouan : l'achat de Gobeni le 13 novembre 1893 pour 550 roupies ; la location de Bonali pour un bail de 200 francs par an pour une durée de 30 ans le 15 décembre 1893 ; la location de Dzani pour 100 francs durant 30 ans le 1^{er} février 1894 ; la location de Marahani pour 500 francs pendant 29 ans le 1^{er} janvier 1895 et la location de Bambao M'Troni pour 1500 francs pour trente ans. Les concessions du sultan se font de plus en plus importantes de telle sorte qu'en 1906, Saïd Mohammed concède aux colons de Bambao l'ensemble de ses territoires en échange de faveurs. Des problèmes de production sucrière amènent les deux protagonistes à se tourner vers les plantes à parfum. C'est dans cette conjoncture qu'intervient Georges Chiris. Le jeudi 4 avril 1907, 1 rue Lubeck à Paris est signé l'acte de fondation de la société anonyme SCB :

Messieurs les actionnaires de la société anonyme dite « Société Coloniale de Bambao » formée au capital de un million deux cent mille francs divisé en quatre mille huit cents actions attribuées pour huit cents à messieurs Regoin et Bouin fondateurs et émises contre espèces pour les quatre mille de surplus¹⁷⁰⁸.

Il constate en outre la présence de Monsieur Georges Chiris pour lui-même, et comme mandataire de Messieurs Regoin et Bouin fondateurs apporteurs¹⁷⁰⁹.

Jusqu'en 1912, la SCB connaît une extension progressive. Au moment de l'annexion des Comores, la direction de la SCB se retrouve devant une situation plus ou moins complexe. La nouvelle donne politique ne doit pas remettre en cause ses anciens contrats de baux mais peut lui offrir l'opportunité de procéder à de nouveaux achats de terres. Cette logique va être ardemment défendue par la société et elle portera ses fruits. Ainsi, le 20 décembre 1911, la SCB demande une nouvelle prorogation de ces anciens baux. L'expiration de ceux-ci étant prévue entre 1923 et 1932, la société, en vue de l'annexion prochaine, estime que le moment est opportun pour que leur demande soit satisfaite. Celle-ci est adressée au ministre des colonies. Mais bien qu'il admette l'éventualité de renouveler les anciens baux afin de favoriser le concours de la colonisation, il estime que ces prorogations ne doivent être effectuées qu'en tenant compte des intérêts des différentes parties concernées¹⁷¹⁰. Trois conditions préalables sont donc établies. Tout d'abord de rompre avec les immunités douanières et fiscales octroyées à la SCB dans le sens où celles-ci se justifiaient dans le passé

¹⁷⁰⁸ Archives nationales d'Outre-Mer (ANOM), 151 AQ, Assemblée générale de la SCB, 1907.

¹⁷⁰⁹ *Ibid.*

¹⁷¹⁰ ANOM, 151 AQ, Procès verbaux de la SCB, 1914.

comme une prime d'encouragement à la création d'entreprises agricoles, mais n'avaient plus lieu d'être. Deuxièmement, l'obligation de la délimitation et du bornage des terres à la charge de la société et qui, volontairement omis à l'origine, laissaient planer une imprécision sur la portée du droit de jouissance de la SCB. Enfin, le ministre réclame la constitution de réserves indigènes. En effet, les contrats primitifs n'abordaient pas la question et réduisaient les anciens habitants des terres à s'installer selon le bon vouloir de la compagnie. La prorogation effective des baux de la SCB en 1917 résulte donc d'un compromis entre les trois protagonistes : la SCB, le gouvernement colonial et l'ancien chef musulman.

La question de la conformité de ces concessions résolue, la SCB peut enfin prétendre à l'expansion de ses domaines de production. À Anjouan, elle rachète la Société Française de Pomoni (SFP), récupère les terres de Franklin Wilson après sa mort, absorbe la Société de Plantation d'Anjouan (SPA) en 1938. Cette dernière affaire a occupé la communauté internationale durant deux ans. En effet l'acquisition des terres de l'ancien sultanat contrarie la population locale et remonte jusqu'à la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen. Elle fait l'objet d'une enquête du ministère de la justice dont quelques documents ont été conservés aux Archives Nationales d'Outre-Mer (ANOM) d'Aix en Provence¹⁷¹¹. Le ministère des Colonies occupe, dans cette polémique, la position de coordinateur : il écrit au gouverneur général de Madagascar et dépendances :

Par lettre n°102 du 21 décembre 1937 et n°36 du 31 mars 1938 mon département vous avait fait part des interventions de la Ligue pour la Défense des Droits de l'Homme et du Citoyen relatives aux craintes qu'inspiraient aux contribuables d'Anjouan la vente à la Société Coloniale de Bambao de la propriété confisquée au sultan Abdallah¹⁷¹².

Le 12 septembre 1938, le gouverneur général répond à la Direction des Affaires Politiques :

Il convient de noter, à ce sujet, que le sultan Abdallah fut déposé en 1901 à la suite des troubles fomentés par lui contre l'autorité française. Par suite, les biens du sultan passèrent au nouveau souverain Saïd Mohammed, puis à l'État français, lorsqu'en 1912 les Comores furent déclarées colonie française. C'est en vertu de ce droit de souveraineté que les baux primitifs concernant les divers terrains qui

¹⁷¹¹ La consultation du fonds des archives de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen n'a pu nous éclairer sur cette affaire, le rapatriement de celles-ci par les instances russes ne comportant que quelques feuillets concernant les comptes rendus d'élection des membres du bureau lors des assemblées générales. L'ensemble des documents adjoints à l'affaire des terres du sultan Abdallah qui théoriquement devrait en faire partie – comme de nombreuses autres affaires – ont disparu.

¹⁷¹² ANOM, 151 AQ 8, Ministère des Colonies, *Vente à la Société Coloniale de Bambao de la propriété confisquée au Sultan Abdallah*, 1938.

composent le domaine de Bambao ont été renouvelés en 1919 et 1926 par l'Administration locale au nom de l'État français¹⁷¹³.

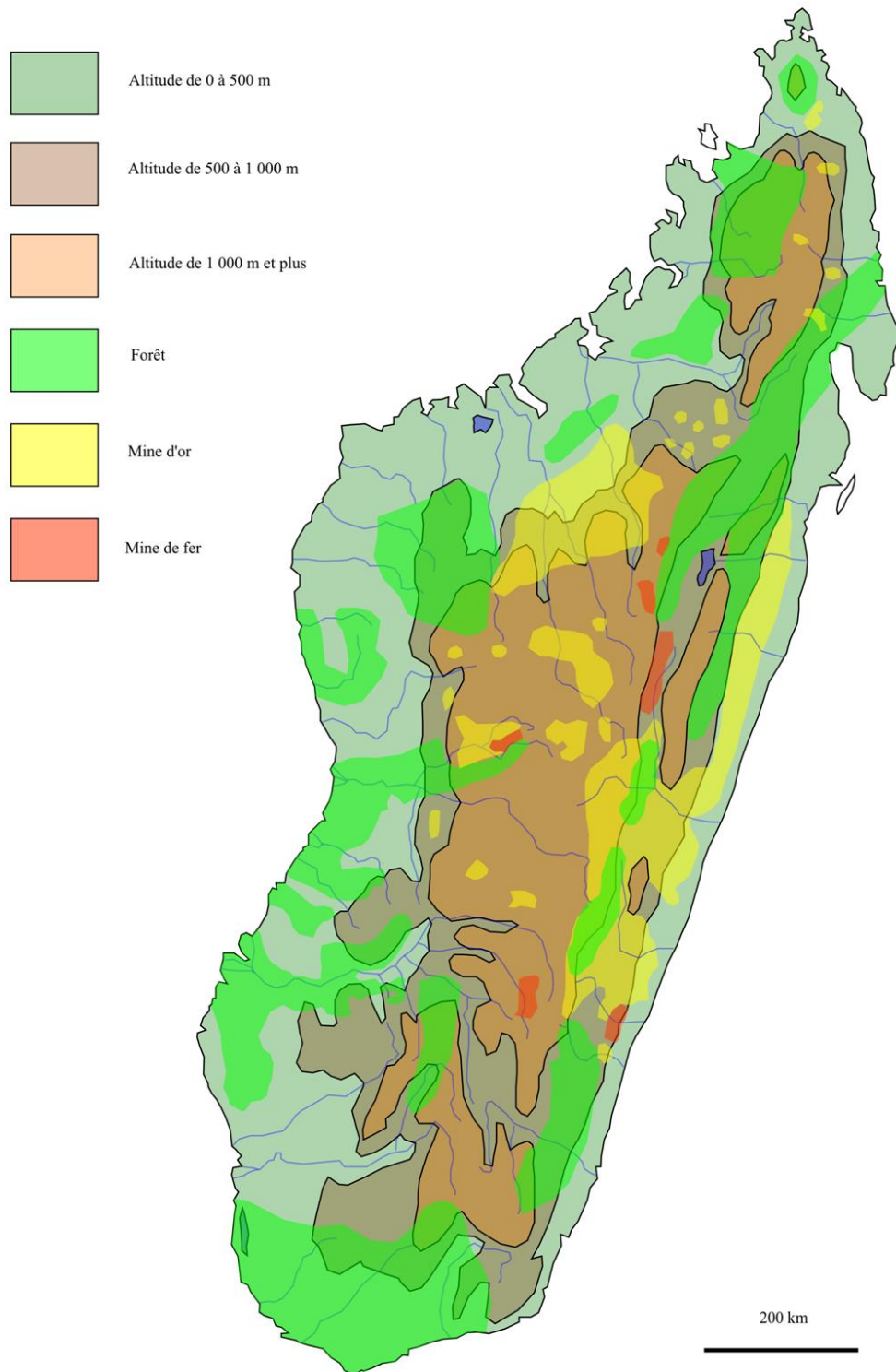
Le parti pris du gouverneur général est assurément du côté de la SCB qui obtient gain de cause. Cette extension ne se limite pas à l'île d'Anjouan. À Mayotte, la SCB rachète le domaine de Combani aux descendants du Marquis de Femaro ; à Mohéli, elle acquiert la propriété Déwite et rachète la Société Civile de Fomboni transformée en filiale. Enfin, à la Grande Comore, la SCB incorpore la SAGC en gardant sa raison sociale.

Ces acquisitions successives confortent l'assise des Établissements Chiris. La SCB, premier acteur de l'archipel des Comores réoriente ainsi l'activité agricole des quatre îles vers l'exploitation des plantes à parfum, aromatiques et médicinales, palliatif à la crise sucrière qui sévit dans l'archipel depuis la fin du XIX^e siècle. L'exemple de la SCB est rapidement suivi par de nombreux autres colons qui offrent ensuite à la compagnie le fruit de leur récolte : l'ylang-ylang, la vanille mais aussi le basilic, le bigaradier et le giroflier deviennent des essences de première importance, reléguant progressivement la canne à sucre au rang de culture de second plan.

Les actions convergentes d'aventuriers, de colons puis de l'administration coloniale ont participé en profondeur à l'orientation agricole de Madagascar et de l'archipel des Comores à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle. Cette politique agricole, loin d'un schéma préétabli, a ainsi encouragé l'exploitation de nombreuses matières premières naturelles avant de privilégier des filières jugées porteuses à l'image des plantes à parfums, aromatiques et médicinales. Soutenues par l'industrie métropolitaine, ces denrées exotiques deviennent peu à peu essentielles à la colonie comme aux parfumeurs français et internationaux. Malgré un fret élevé dû à l'éloignement de Madagascar et dépendances vis-à-vis de sa métropole, elles offrent en effet une haute valeur ajoutée qui permet à la colonie d'équilibrer son budget grâce aux exportations régulières effectuées depuis les différents ports des îles de l'Océan Indien. Cette nouvelle trajectoire est alors permise par la mobilisation d'un nombre croissant de terres arables et d'une main d'œuvre pourtant rare que seul le contexte colonial permet de mobiliser.

¹⁷¹³ *Ibid.*

Les milieux naturels à Madagascar



Carte extraite de DURAND Alfred, DELONCLE François, *Nouvel atlas illustré, Madagascar par provinces*, Paris, Garniers Frères, 1905, 41 p., p. 5.

Figure 82 – Les milieux naturels à Madagascar

L'archipel des Comores

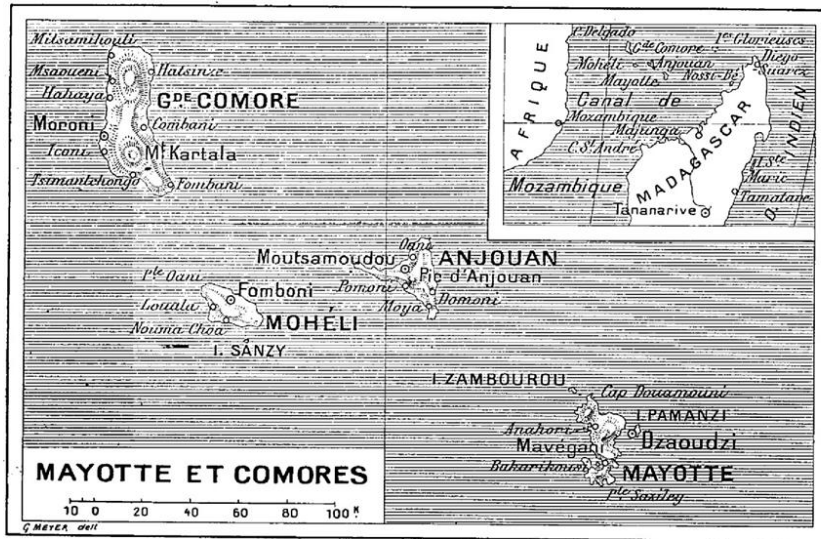
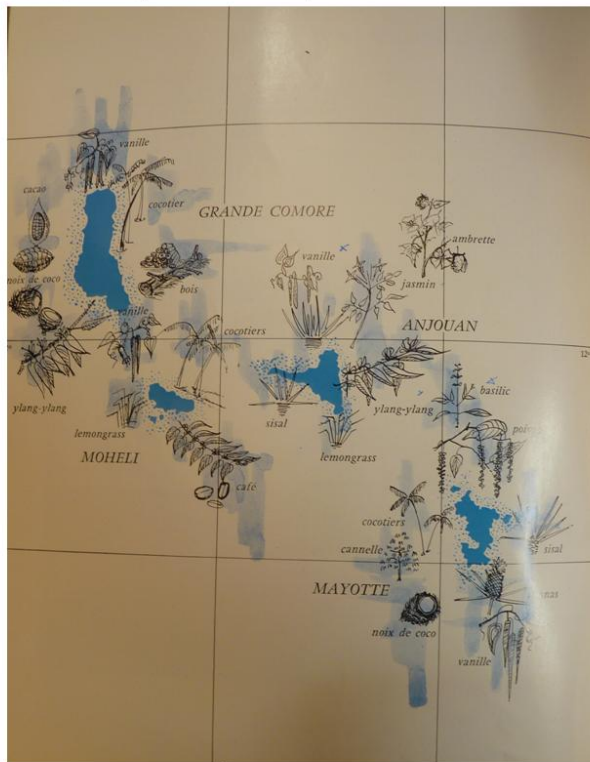


FIG. 468. — Carte des Comores.



1. Carte extraite de HUBERT Paul, *Plantes à parfum*, Paris, H. Dunot et E. Pinat, 1909, 610 p. 2 et 3. Images extraites de SOCIÉTÉ COMORES BAM-BAO, *Brochure du cinquantenaire*, s.l, s.n, décembre 1958, 27 p., p. 2, p. 7.

Figure 83 – Carte des Comores

II. Les plantes à parfum, aromatiques et médicinales à Madagascar et dépendances (première moitié du XX^e siècle).

L'exploitation des plantes à parfum, aromatiques et médicinales à Madagascar débute réellement au début du XX^e siècle. En effet, depuis les années 1890, l'installation de colons et de sociétés dans la Grande-île, associée aux besoins de renouvellement des créateurs de parfum et à l'effervescence nouvelle pour les molécules de synthèse, ont pour conséquence d'orienter l'agriculture de l'île vers un système de polyculture où les matières premières naturelles tiennent une place de premier ordre. Favorisée par une haute valeur ajoutée, la culture des ppam, du fait qu'elle regroupe, d'une part, des matières premières aromatiques – la vanille et le girofle respectivement deuxième et troisième produits d'exportation¹⁷¹⁴ – et, d'autre part, les plantes à parfum – l'ylang-ylang, la citronnelle, la cannelle, le patchouli, le basilic, etc. – participe de manière active à la stabilisation de l'économie de l'île. Certaines espèces cultivées à Madagascar et dépendances à l'image du girofle, de la vanille ou de l'ylang-ylang occupent même une place dominante sur le marché mondial : Madagascar et dépendances est ainsi le second producteur mondial de clous¹⁷¹⁵ et un des principaux producteurs d'essences de girofle¹⁷¹⁶, il fournit la plus grande partie de la production mondiale de vanille¹⁷¹⁷ et il devient également le premier producteur d'ylang-ylang¹⁷¹⁸ au monde au cours des années 1920. De nombreuses autres plantes sont par la suite introduites à Madagascar tandis que les botanistes et les ingénieurs agronomes inventorient la flore locale et identifient de nombreuses essences intéressantes pour la filière. Appuyés par ces derniers mais également par les services d'agriculture et les stations d'essai, les exploitants français et, progressivement, les agriculteurs malgaches adoptent selon leur région, ces productions rémunératrices. Par un double mouvement de demande internationale et de production croissante, Madagascar devient ainsi une des principales colonies productrices de ppam. Cette orientation agricole a de profondes conséquences sur la biogéographie de l'île. Les publications régulières de botanistes, d'ingénieurs et d'explorateurs comme Émile Prudhomme, Hildebert Isnard, Henri Perrier de la Bathie, André Ledreux ou Edmond

¹⁷¹⁴ Le premier produit d'exportation est alors le manioc. PELLETIER Gaston, *Les produits de Madagascar*, Melun, Office colonial du ministère des colonies, Imprimerie administrative, 1917, 24 p., p. 5.

¹⁷¹⁵ Elle est précédée par Zanzibar. DUSSEL L., « Produits Malgaches », *Bulletin de Madagascar*, n° 191, avril 1962, pp. 325-338, p. 330.

¹⁷¹⁶ DUSSEL L., « Produits Malgaches », *art.cit.*, p. 355.

¹⁷¹⁷ MAUNIER Élie, *Les plantes à parfums des colonies françaises*, Marseille, Institut colonial, 1932, 124 p., p. 55.

¹⁷¹⁸ BRAUN Dieter, « Ylang-ylang », *Bulletin Dragoco*, 6^e année, n° 2, 1959, pp. 19-25, p. 19.

François, permettent ainsi de périodiser l'introduction et l'exploitation des dizaines d'essences cultivées ou cueillies dans la Grande-Île. Le *Journal Officiel de Madagascar et dépendances (JODM)*¹⁷¹⁹ apporte des informations complémentaires sur l'expansion géographique de ces essences mais aussi sur l'attribution des concessions, la physionomie des domaines, l'état du marché et les échanges entre les compagnies métropolitaines et les exportateurs de Madagascar. Avant de revenir dans une dernière partie sur les parcours de trois de ces plantes à parfum, aromatiques et médicinales, cette seconde partie analyse, d'une part, l'introduction et l'essor de la filière ppam à Madagascar et dans ses dépendances et, d'autre part, les acteurs de cette filière.

1. *Les plantes à parfum, aromatiques et médicinales, une filière d'avenir.*

a. L'introduction des plantes à parfum, aromatiques et médicinales à la charnière du XX^e siècle, des essais encourageants et encouragés.

Si aucune étude botanique ne signale de matières premières aromatiques dans l'archipel des Comores avant l'introduction d'essences odorantes par deux colons au début du XX^e siècle¹⁷²⁰, l'île de Madagascar dispose, en revanche, de nombreuses ressources végétales et animales endémiques intéressant cette filière. Au cours de la première moitié du XX^e siècle, nombre d'entre-elles sont étudiées et analysées par les botanistes et chimistes européens¹⁷²¹. Les publications de ces différents protagonistes font état d'une vingtaine d'essences végétales¹⁷²² et de deux animaux sécrétants d'odeur – la civette¹⁷²³ et le cachalot¹⁷²⁴ – sans

¹⁷¹⁹ Le *Journal officiel de Madagascar et dépendances*, organe de diffusion législatif consacré à la colonie, a été édité entre 1896 et 1958.

¹⁷²⁰ COCOUAL Mathilde, *Les Établissements Antoine Chiris dans le monde (1896-1939)*, mémoire de Master 2 en Histoire contemporaine, sous la direction de Xavier Huetz de Lempis, Université Nice Sophia Antipolis, 2012, 153 p., p. 88.

¹⁷²¹ À partir des années 1900 se développe une abondante littérature autour des plantes à parfum. De nombreux articles au sein du *Journal Officiel de Madagascar et dépendances* donnent des informations précieuses sur les étapes et les conditions d'acclimatation de ces essences. En parallèle, de nombreuses publications générales sur les plantes à parfum accordent une place légitime à la colonie. HUBERT Paul, *Plantes à parfum*, Paris, H. Dunot et E. Pinat, 1909, 610 p. ; CHALOT Charles, *La culture des plantes à parfum dans les colonies françaises*, Paris, Librairie Émile Larose, 1928, 41 p. ; MAUNIER Élie, *Les plantes à parfums des colonies françaises*, Marseille, Institut colonial, 1932, 124 p. Des études plus spécifiques sont également menées par des botanistes et des ingénieurs coloniaux sur les plantes à parfum, aromatiques et médicinales exploitées à Madagascar. FRANÇOIS Edmond, « La culture du giroflier », *Revue de botanique appliquée et d'agriculture coloniale*, n° 86, octobre 1928, pp. 693-696 ; ROLLOT Antoine, « La culture de l'ilang ilang à Madagascar », *Revue de botanique appliquée et d'agriculture coloniale*, n° 98, novembre 1929, pp. 693-699. Enfin, de nombreux articles sur la production des ppam à Madagascar sont périodiquement publiés au sein des revues spécialisées de la parfumerie. FRITZ A., « Aspect et possibilité des cultures des plantes à parfum à Madagascar », *L'industrie de la parfumerie*, n° 9, septembre 1953, pp. 336-339.

¹⁷²² Parmi ces essences on peut citer le *Pelea madagascariensis* Baill à odeur d'anis ou encore la *Brillantsia pubescens* à odeur de rose. P. M., « Les végétaux aromatiques de Madagascar », *La Parfumerie Moderne*, n° 5,

que ces dernières ne semblent faire l'objet d'une exploitation concrète malgré les encouragements de certains industriels français :

Il existe à Madagascar deux civettes, l'une que les malgaches appellent « jaboada », ce qui tendrait à prouver le passage des Arabes dans l'île. Une autre espèce, plus fine, plus zébrée et à la queue plus fournie, c'est la Vontsira. Il paraîtrait même, disent quelques explorateurs, qu'une troisième variété est connue et que de chacune d'elles on pourrait extraire le produit odorant qui fait l'objet d'un commerce si actif en Abyssinie. Nous espérons bien que les colons qui commencent à s'occuper activement des produits aromatiques végétaux ne négligeront pas ce parfum animal¹⁷²⁵.

Seuls les bois odorants de Madagascar, le bois de rose et le santal principalement, suscitent en premier lieu l'intérêt des exportateurs¹⁷²⁶. Le santal malgache, appelé par les autochtones l'*Ambora*¹⁷²⁷ ou le *Masonjanoloana*¹⁷²⁸, d'abord délaissé au profit d'une espèce non endémique, le *Santalum album* introduit, en 1902, à la station de l'Ivoloina, le supplante néanmoins à partir des années 1920, du fait de son adaptation au sol et au climat de l'île et de la meilleure connaissance de ses propriétés olfactives par les clients internationaux¹⁷²⁹. L'attention des colons, de l'administration coloniale et des exportateurs se focalise surtout, dans un premier temps, sur des produits déjà connus et consommés dans les pays industrialisés et qui offrent, de ce fait, un débouché assuré pour la filière. C'est le cas de l'ylang-ylang, dont la première distillation remonterait à 1893¹⁷³⁰, ou de la vanille, introduite par le biais de colons réunionnais durant la décennie précédente. Pour autant, elle est également portée sur des espèces jusqu'alors peu exploitées par la parfumerie, comme le giroflier¹⁷³¹ et le cannellier¹⁷³², mais dont la propagation par les Malgaches et les Comoriens invite les acteurs de la filière à encourager la recherche de nouveaux débouchés :

mai 1921, pp. 101-102, p. 102. ANONYME, « Sur quelques plantes à parfum de Madagascar », *La Parfumerie Moderne*, n° 8, août 1923, p. 178.

¹⁷²³ ANONYME, « Civettes de Madagascar », *La Parfumerie Moderne*, n° 4, avril 1914, p. 54.

¹⁷²⁴ GONDRAN Jean, « Les plantes à parfum de l'Union française », *La France et ses parfums*, n° 1, octobre 1957, pp. 35-39, p. 37.

¹⁷²⁵ ANONYME, « Civettes de Madagascar », *art.cit.*, p. 54.

¹⁷²⁶ ANONYME, « Madagascar », *La Parfumerie Moderne*, n° 10, octobre 1923, pp. 222-223, p. 222.

¹⁷²⁷ ANONYME, « La distillation des parfums à Madagascar », *Bulletin économique de Madagascar*, 4^e trimestre 1903, pp. 411-412, p. 411.

¹⁷²⁸ P.J., « La production aromatique de l'Océan indien », *Les Parfums de France*, n° 4, mai 1923, pp. 39-41, p. 41.

¹⁷²⁹ L'exportation du santal malgache et la destruction générale des bois le menacent d'extinction à partir des années 1920. ANONYME, « Le santal malgache », *La Parfumerie Moderne*, n° 10, octobre 1923, p. 228.

¹⁷³⁰ SIP, « La contribution de Madagascar à l'industrie des parfums », LABAUNE Louis (ss la dir.), *Entre le champ de fleurs et le laboratoire, que sera la parfumerie de demain ?*, Paris, Les éditions de la revue des marques, 1935, pp. 72-77, p. 72.

¹⁷³¹ Le giroflier est introduit à Madagascar dans les années 1880 puis à Anjouan et à la Grande Comore. P.J., « La production aromatique de l'Océan Indien », *art.cit.*, p. 40.

¹⁷³² Le cannellier est introduit depuis Ceylan, aux Seychelles, à Madagascar et à Mayotte au début du XX^e siècle. P.J., « La production aromatique de l'Océan Indien », *art.cit.*, p. 39.

M. Carle a entrepris ces temps derniers à l'Ivoloina des plantations d'ylang, muscadiers, canneliers, etc. Il faut espérer qu'on pourra acclimater un certain nombre de plantes aromatiques intéressant notre industrie et qui s'ajouteront à l'exportation déjà importante des bois odorants qui abondent dans les forêts de Madagascar¹⁷³³.

Au sein de cette trajectoire, le rôle des stations d'essai et principalement de celles de l'Ivoloina, à Tamatave, et de Nanisana, à Tananarive, est déterminant. Dès 1897, la station d'essai de l'Ivoloina introduit et multiplie différentes essences aromatiques en vue de futures exploitations agricoles¹⁷³⁴. Ces dernières commencent à être commercialisées en 1901. Deux ans plus tard, celle de Nanisana propose également certaines plantes à parfum au sein de sa pépinière :

La station d'essais de Nanisana, située près de Tananarive, est en mesure de fournir une grande quantité de plants ou de boutures de *Pelargonium odoratissimum*, à la condition de prévenir le directeur de cet établissement quelque temps à l'avance¹⁷³⁵.

Favorisés par ces lieux d'approvisionnement en plants, de nombreux colons tentent avec succès, à partir des années 1905, les premières exploitations de ppam à l'image de Guy de la Motte Saint Pierre¹⁷³⁶ et de Lucien Millot¹⁷³⁷ dans le Sambirano, au Nord-ouest de la Grande île ; du Père Clément Raimbault¹⁷³⁸ à Nosy-Bé ; de la société SCIM¹⁷³⁹ à Tamatave ; de Plaire d'Ankarena¹⁷⁴⁰ à l'île Sainte-Marie ou encore des Établissements Antoine Chiris par le biais de sa filiale Société Coloniale Bambao¹⁷⁴¹ installée dans l'archipel des Comores. Ces entrepreneurs concentrent leurs efforts dans un premier temps sur la vanille, l'ylang-ylang, le girofle et la cannelle à Madagascar et sur l'ylang-ylang, la vanille, le lemongrass et la citronnelle dans l'archipel des Comores. Quelques tentatives de distillation de géranium et de vétiver sont également effectuées dans les premières années du XX^e siècle à Madagascar mais elles ne semblent pas avoir donné lieu à des exportations importantes et continues, tout du moins jusqu'aux années 1920 dans le cas du géranium. La distillation du vétiver, promis dès

¹⁷³³ ANONYME, « Les plantes aromatiques de Madagascar », *La Parfumerie Moderne*, n° 10, octobre 1909, p. 119.

¹⁷³⁴ ANONYME, « La distillation des parfums à Madagascar », *art.cit.*, p. 411.

¹⁷³⁵ *Ibid.*

¹⁷³⁶ COCOUAL Mathilde, « De la Capitale des parfums aux îles aux parfums : les intérêts grassois à Madagascar et dépendances », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 92, juin 2016, pp. 287-304, p. 287.

¹⁷³⁷ *Ibid.*

¹⁷³⁸ ANONYME, « Le R. P. Raimbault », *La Parfumerie Moderne*, n° 4, mai 1934, pp. 135-137.

¹⁷³⁹ COCOUAL Mathilde, « De la Capitale des parfums aux îles aux parfums : les intérêts grassois à Madagascar et dépendances », *art.cit.*, p. 287.

¹⁷⁴⁰ P. M., « Les végétaux aromatiques de Madagascar », *art.cit.*, p. 101.

¹⁷⁴¹ COCOUAL Mathilde, *Les Établissements Antoine Chiris dans le monde (1896-1939)*, mémoire de Master 2 en Histoire contemporaine, sous la direction de Xavier HUETZ DE LEMPS, Université Nice Sophia Antipolis, 2012, 153 p., p. 90.

1901 à un bel avenir, semble, en effet, abandonnée à partir des années 1910 du fait de la concurrence mondiale et de la difficulté à disposer d'une main d'œuvre robuste et qualifiée, malgré quelques tentatives de relance ponctuelle :

Un de nos compatriotes, établi dans la province de Vatomandry, a entrepris, l'année dernière, en vue de la fabrication des essences, la culture du vétyver, plante de la famille des graminées, qui pousse à l'état sauvage à Madagascar. Encouragé par les bons résultats qu'il a obtenus dans ce nouveau genre de culture, il a fait récemment l'acquisition d'un alambic spécial pour la distillation des plantes à parfums ; c'est un appareil à bain-marie, système Egrot-Grangé, avec plateaux et vérificateurs. Les premiers essais de distillation se poursuivent actuellement ; s'ils sont satisfaisants, le planteur dont il est question se propose de donner à la culture du vétyver une très grande extension et d'y adjoindre celle du géranium odorant qui, quoique d'introduction encore récente à Madagascar, y donne déjà de très beaux résultats, notamment sur la côte est¹⁷⁴².

L'attrait pour ces ppam dans la première décennie du XX^e siècle s'explique en grande partie par la haute valeur ajoutée de ces produits qui compense le fret élevé entre l'Océan indien et la métropole. L'éloignement géographique des deux territoires représente, en effet, le principal frein à la commercialisation des denrées malgaches :

Madagascar est à 10 000 kilomètres de l'Europe, les « frets » de ses lignes de navigation sont très coûteux ; il lui fallait donc s'efforcer de produire des matières riches qui sous un faible volume représentaient une valeur telle que le coût des transports ne pouvait plus influencer les prix de revient. Les parfums comptent parmi ces matières¹⁷⁴³.

Lorsqu'en 1912, l'archipel des Comores est rattaché à Madagascar, sa production de ppam l'est également et place, de ce fait, la colonie de Madagascar et dépendances comme l'un des principaux centres d'approvisionnement :

L'avenir de la culture de la vanille est une question de la plus grande importance pour Madagascar, surtout depuis le rattachement des Comores à la grande Île, la production se trouvant portée, de ce fait, à 80 000 kilogrammes¹⁷⁴⁴.

À partir des années 1920, le nombre d'essences produites augmente considérablement. Aux bois odorants, au girofle, à la vanille, à l'ylang-ylang, au cannellier s'ajoutent, en 1920, d'une part, la distillation du longoza¹⁷⁴⁵, du géranium¹⁷⁴⁶, du champaca¹⁷⁴⁷ et de

¹⁷⁴² ANONYME, « Les plantes aromatiques de Madagascar », *La Parfumerie Moderne*, art.cit, p. 411.

¹⁷⁴³ FRANÇOIS Edmond, « Essences et parfums de Madagascar », *La Parfumerie Moderne*, n° 8, août 1929, pp. 563-565, p. 565.

¹⁷⁴⁴ ANONYME, « La vanille de Madagascar », *La Parfumerie Moderne*, n° 12, décembre 1910, p. 143.

¹⁷⁴⁵ Le longoza est un arbuste qui produit un fruit du même nom contenant des graines qui servent à extraire l'huile essentielle. ANONYME, « Herbier et jardin botanique de la « Parfumerie Moderne » », *La Parfumerie Moderne*, n° 7, juillet 1920, pp. 147-148, p. 148.

l'eucalyptus¹⁷⁴⁸ et, d'autre part, du poivre et du piment car ces derniers contiennent, comme les produits du giroflier, un taux élevé d'eugénol¹⁷⁴⁹. Cette même année, sont également introduits à Madagascar la cassie, la citronnelle, la violette, le citronnier¹⁷⁵⁰. En 1921, le niaouli est transformé pour la première fois en huile essentielle afin de faire face à une épidémie de grippe¹⁷⁵¹. En 1923, les premières exportations de ravensara¹⁷⁵² ont lieu tandis que l'exploitation du cannellier est relancée¹⁷⁵³ à Madagascar, mais également à Mayotte, et celle du géranium étendue dans le centre de Madagascar¹⁷⁵⁴. Cette même année, le mimosa, introduit dans les années 1910 pour assainir les zones marécageuses, est envisagé pour fournir aux parfumeurs une nouvelle source d'approvisionnement en essence de mimosa¹⁷⁵⁵. Les différentes tentatives d'acclimatation d'essences aromatiques et odorantes sont alors vivement soutenues par les acteurs de la filière ppam qui y voient un moyen de garantir un approvisionnement constant et renouvelé en essences de tous types :

Le champ de recherches à entreprendre est encore vaste et il reste encore plus à faire pour réaliser l'utilisation rationnelle des vastes territoires que nous possédons dans l'Océan Indien et dont la superficie dépasse celle de la métropole. La ténacité des colons français leur a valu de devenir les plus grands producteurs de vanille du monde. La production d'essences aromatiques va en croissant dans l'Océan Indien. De la continuation de cet effort et de la collaboration de nos industries aromatiques et chimiques avec les planteurs de nos colonies de l'Océan Indien, dépend le développement de la mise en valeur aromatique de ces régions qui peuvent, non seulement assurer à la métropole son ravitaillement en essences déjà connues, mais encore contribuer à maintenir la renommée mondiale de la parfumerie française en lui procurant par de nouveaux produits des nuances inédites¹⁷⁵⁶.

Ainsi encouragés, les colons et les agriculteurs malgaches expérimentent de nouvelles productions à partir des années 1923. Le lemongrass, dont la production est croissante dans

¹⁷⁴⁶ M. P., « Les végétaux aromatiques de Madagascar », *art.cit.*, p. 101.

¹⁷⁴⁷ *Ibid.*

¹⁷⁴⁸ L'eucalyptus, tout comme le mimosa, est d'abord introduit pour assainir les sols marécageux. P.J, « La production aromatique de l'Océan Indien », *art.cit.*, p. 40.

¹⁷⁴⁹ M. P., « Les végétaux aromatiques de Madagascar », *art.cit.*, p. 101.

¹⁷⁵⁰ M. P., « Les végétaux aromatiques de Madagascar », *art.cit.*, p. 102.

¹⁷⁵¹ Le niaouli est un arbre tortueux qui peut atteindre 25 mètres de hauteur. Les feuilles peuvent être distillées, tandis que ses fleurs donnent un très bon miel. M. Vulliod, ancien trésorier-payeur, multiplie cette essence à proximité de Tananarive et en fabrique une essence à partir de 1919. ANONYME, « Madagascar », *La Parfumerie Moderne*, n° 11, novembre 1921, p. 256.

¹⁷⁵² Le ravensara est un arbre touffu. On extrait l'huile essentielle des feuilles. GATTEFOSSE Jean, « Les produits aromatiques de Madagascar », *La Parfumerie Moderne*, pp. 224-228, p. 225.

¹⁷⁵³ ANONYME, « Le cannellier à Madagascar », *Les Parfums de France*, n° 7, août 1923, pp. 46-48, p. 47.

¹⁷⁵⁴ GATTEFOSSE Jean, « Les produits aromatiques de Madagascar », *art.cit.*, p. 228.

¹⁷⁵⁵ Les industriels de la parfumerie regrettent que les espèces acclimatées n'aient pas fait l'objet d'une sélection préalable. Les résultats des distillations de mimosas ne seront de ce fait jamais commercialisés. P.J, « La production aromatique de l'Océan indien », *art.cit.*, p. 40.

¹⁷⁵⁶ *Ibid.*

l'archipel des Comores et ainsi largement adopté par les cultivateurs de Madagascar¹⁷⁵⁷. En 1926, la première mention d'essence de levana est attestée¹⁷⁵⁸. En 1929, des essais de plantation de rosiers de Damas sont menés à bien dans la province de Tananarive :

On possède à Tananarive des « kazanliks »¹⁷⁵⁹ qui proviennent de Bulgarie pour partie, de Perse pour le reste. Après dix-huit mois de végétation ininterrompue, après une taille, les rosiers très vigoureux n'ont pas encore fleuri. On ne saurait préjuger en rien les résultats futurs, mais on constate que l'acclimatation des rosiers de Damas réclamera de la patience et des années¹⁷⁶⁰.

L'année suivante, les plantations de patchouli, de basilic, de bigaradier, de gingergrass et de palmarosa réalisées quelques années auparavant donnent leurs premiers résultats¹⁷⁶¹ dans la Grande île et elles font l'objet d'exportations régulières jusqu'en 1939¹⁷⁶² tandis qu'aux Comores, la production reste centrée sur l'ylang-ylang, la citronnelle, le lemongrass et dans une moindre proportion, le basilic et le bigaradier¹⁷⁶³.

Le choix de ces cultures a un impact profond sur la biogéographie de l'Océan indien, principalement sur la côte-est et nord-ouest de Madagascar incluant les îles de Sainte-Marie et de Nosy-Bé, berceau de la colonisation agricole française, et sur l'ensemble des terres agricoles exploitables d'Anjouan, de Mayotte, de Mohéli et de la Grande-Comores. Il modifie également en profondeur l'activité économique et l'avenir social de ces îles en devenant, toutes cultures confondues, la principale ressource agricole de l'île en termes de devises.

b. Une filière en plein essor dans la première moitié du XX^e siècle.

L'introduction des plantes à parfum, aromatiques et médicinales et leur expansion au cours de la première moitié du XX^e siècle dessinent une nouvelle carte agricole des îles de Madagascar, Sainte-Marie, Nosy-Bé, Nosy-Komba, Anjouan, Mayotte, la Grande Comores et Mohéli. À Madagascar tout d'abord, la côte-est et nord-ouest renferment les principaux

¹⁷⁵⁷ ANONYME, « les essences aromatiques de Madagascar, *La Parfumerie Moderne*, n° 6, juin 1930, p. 419.

¹⁷⁵⁸ PERRIER DE LA BATHIE Henri, « Les huiles essentielles de Madagascar », *La Parfumerie Moderne*, n° 8, août 1929, p. 51.

¹⁷⁵⁹ Kazanlik fait référence à la rose cultivée à Kazanlik, maintenant écrit Kazanlak, village de Bulgarie qui pratique la culture de la *Rosa Damascena*.

¹⁷⁶⁰ RENAUDET Georges, « L'essence de roses à Madagascar », *La Parfumerie Moderne*, n° 4, avril 1914, p. 51.

¹⁷⁶¹ FRANÇOIS Edmond, « Essences et parfums de Madagascar », *La Parfumerie Moderne*, n° 8, août 1929, pp. 563-565, p. 563.

¹⁷⁶² SALOMON Jean-Noël, « Une culture semi-industrielle à Madagascar : les plantes à parfum », *Les Cahiers d'outre-mer*, n° 126, 1979, pp. 158-178, p. 166.

¹⁷⁶³ P.J., « La production aromatique de l'Océan Indien », *art.cit.*, p. 40.

centres de production auxquels il convient d'ajouter quelques exploitations ponctuelles dans la province de Tananarive¹⁷⁶⁴, à Fort-Dauphin¹⁷⁶⁵ et à Tuléar¹⁷⁶⁶.

Le nord de la côte-est sakalave, Antalaha notamment, fournit ainsi un tiers de la production de vanille de l'île¹⁷⁶⁷. L'étendue côtière et son interface avec l'Océan Indien, en particulier avec l'île de la Réunion, expliquent en partie l'orientation de l'agriculture de cette région :

Longtemps, la bande côtière de l'Est a paru la région de colonisation par excellence : entre les falaises abruptes du plateau et la mer, la plaine, de 50 à 100 km de profondeur, s'allonge du Nord au Sud, entre Vohémar et Vangaindrano, sous un climat tropical humide qui, en dépit des cyclones, permet les riches cultures d'exportation. De bonne heure, des immigrants bourbonnais s'installèrent dans les étroites vallées alluviales qui, isolées les unes des autres par des éperons boisés, débouchent perpendiculairement sur la côte. Ils y furent rejoints par des Européens. La colonisation se fonda essentiellement sur la culture du vanillier et du caféier, introduits de l'île de La Réunion¹⁷⁶⁸.

Du fait des échecs successifs de la culture du café¹⁷⁶⁹ et en complément de la production de vanille, la côte-est adopte massivement la culture du giroflier dont les foyers principaux se situent à Tamatave et dans l'île voisine de Sainte-Marie¹⁷⁷⁰. La côte nord-ouest, également colonisée en premier lieu par des colons réunionnais¹⁷⁷¹ devient progressivement le principal centre de production de la colonie, favorisée par un climat et un sol adéquats :

Le Nord-Ouest de l'île, formé par le Sambirano, Nossi-Bé et le delta de la Mahavavy du Nord, constitue la plus importante région de colonisation agricole. Le succès repose sur la possibilité d'y développer les riches produits d'exportation, grâce au climat tropical à saison sèche peu marquée, grâce à la fertilité des sols d'origine volcanique ou alluviale¹⁷⁷².

Cet espace géographique, regroupe la plus grande diversité de ppam de l'île, même si les superficies demeurent limitées. L'ylang-ylang, principale culture, oscille ainsi entre 1 000

¹⁷⁶⁴ La province de Tananarive permet, par son climat, la culture du géranium, du niaouli, du basilic ou encore du patchouli. ANONYME, « les essences aromatiques de Madagascar, *La Parfumerie Moderne, art.cit.*, p. 419.

¹⁷⁶⁵ Les alentours de Fort-Dauphin connaissent plusieurs exploitations de girofliers.

¹⁷⁶⁶ Dans la province de Tuléar, le basilic fait l'objet de culture et de distillation.

¹⁷⁶⁷ M. P., « Les végétaux aromatiques de Madagascar », *art.cit.*, p. 101.

¹⁷⁶⁸ ISNARD Hildebert, « La colonisation agricole à Madagascar », *Revue de géographie alpine*, vol.39, n° 39-1, 1951, pp. 97-125, p. 115.

¹⁷⁶⁹ FREMIGACCI Jean, « Les difficultés d'une politique coloniale (1930-1938). Le café de Madagascar et la conquête du marché français », *État, économie et société à Madagascar (fin XIX^e siècle – 1940)*, Paris, Karthala, 2014, pp. 353-359.

¹⁷⁷⁰ RAHONINTSOA Elyane Tiana, *Sainte-Marie de Madagascar : Insularité et économie du girofle*, Université de Madagascar, Établissement d'enseignement supérieur des lettres, 1978, 332 p.

¹⁷⁷¹ ISNARD Hildebert, « La colonisation agricole à Madagascar », *art.cit.*, p. 118.

¹⁷⁷² *Ibid.*

et 3 500¹⁷⁷³ hectares à Nosy-Bé alors que les plantations de girofliers de la côte-est dépassent rapidement les 10 000 hectares¹⁷⁷⁴. L'archipel des Comores constitue le troisième centre de production de ppam de cet ensemble colonial. Par ordre d'importance, Anjouan puis Mayotte, la Grande Comores et enfin Mohéli se sont spécialisées dans la production d'essences à parfum et aromatiques¹⁷⁷⁵.

Les aires de cultures concernées par chaque ppam résultent alors à la fois des possibilités bioclimatiques des régions productrices, des trajectoires personnelles des sociétés coloniales, des colons et des agriculteurs malgaches mais également de la conjoncture du marché international en termes de demande, de concurrence ou de cours des prix. Par exemple, la production d'ylang-ylang, pourtant restreinte à certains domaines de Nosy-Bé, de la plaine du Sambirano et des îles de l'archipel des Comores représente, malgré cette aire de culture limitée, le plus important volume d'essences d'ylang-ylang produit dans le monde durant l'entre-deux-guerres¹⁷⁷⁶. Les planteurs, qui assouvissent annuellement la demande des industriels ne souhaitent d'ailleurs pas une extension des superficies cultivées qui déstabiliserait la production :

Notre production d'ylang-ylang s'est encore accrue avec une telle rapidité que les planteurs conçoivent quelques inquiétudes et redoutent de provoquer une mévente par surproduction¹⁷⁷⁷.

Il en est de même pour la vanille qui, bien que limitée géographiquement, représente, à partir des années 1920, le deuxième produit d'exportation du pays et le plus important centre mondial de production : Nosy-bé, à elle seule, fournit un quart de la demande mondiale¹⁷⁷⁸. Au contraire, le giroflier connaît une extension majeure de sa zone de production entre les années 1910 et 1920 et s'arrête à la limite de la zone favorable à son épanouissement. Les chiffres sont saisissants : de 1 448 hectares évalués en 1918, la surface cultivée atteint 10 000 hectares dix ans plus tard et 20 500 hectares en 1950¹⁷⁷⁹.

Dans le cadre de la politique coloniale de promotion agricole, le commerce des plantes à parfum constitue pour autant un marché de niche en comparaison des grands exploitations

¹⁷⁷³ CHALOT Charles, « La culture des plantes à parfum dans les colonies françaises », *op.cit.*, p. 5.

¹⁷⁷⁴ RANOARISOA Karen Mahafaka, *Évolution historique et état des lieux de la filière girofle à Madagascar*, mémoire de fin d'étude en vue de l'obtention du diplôme d'ingénieur agronome, sous la direction d'Harilala Andriamaniraka, Université d'Antananarivo, 2012, 135 p., p. XIX.

¹⁷⁷⁵ ANONYME, « L'activité commerciale des Comores », *La Parfumerie Moderne*, n° 10, octobre 1936, p. 433.

¹⁷⁷⁶ CHALOT Charles, « La culture des plantes à parfum dans les colonies françaises », *op.cit.*, p. 4.

¹⁷⁷⁷ FRANÇOIS Edmond, « Essences et parfums de Madagascar », *art.cit.*, p. 563.

¹⁷⁷⁸ M.P., « Les végétaux aromatiques de Madagascar », *art.cit.*, p. 101.

¹⁷⁷⁹ La documentation ne renseigne que ces trois chiffres pour toute la période 1900-1950. Ils permettent néanmoins d'envisager l'importance de l'extension du giroflier sur la côte-est de Madagascar. RANOARISOA Karen Mahafaka, *Évolution historique et état des lieux de la filière girofle à Madagascar*, *op.cit.*, p. XIX.

agricoles dites industrielles (sisal, caoutchouc, cannes à sucre etc.), tant en termes de superficie que de tonnage de production¹⁷⁸⁰. Ces cultures s'écartent également de ces grandes exploitations industrielles par le fait qu'elles englobent à la fois des cultures entretenues et des produits qui relèvent de la cueillette seule¹⁷⁸¹. La culture des plantes à parfum est enfin une culture complémentaire à côté du café, ou encore du cacao, de la canne à sucre ou du sisal. Elle sert de variable d'ajustement du revenu du planteur en fonction du cours des essences. Ainsi, les fleurs d'ylang-ylang ne seront distillées qu'en cas de mauvais rendement de la culture principale ou dans l'éventualité d'une envolée du prix de l'essence. L'exploitation de ces plantes, encore presque absente dans la décennie 1900, s'accroît de manière importante à partir de 1913 du fait des crises successives du marché du sucre et du sisal. L'ensemble des ppam donne ainsi lieu à une exportation croissante d'huiles essentielles par Madagascar : elle représente successivement 58 kilos en 1908, une tonne en 1909, six tonnes en 1914, 11 tonnes en 1917, 25 tonnes en 1920, 50 tonnes en 1923, 71 tonnes en 1926¹⁷⁸² et 225 tonnes en 1933¹⁷⁸³. Ainsi, l'ylang-ylang dont la production est encore nulle au début du siècle passe de 50,2 tonnes d'essences exportées en 1930¹⁷⁸⁴ à 80,3 tonnes en 1937¹⁷⁸⁵. Aux huiles essentielles s'ajoutent également les matières premières aromatiques. La production de vanille en gousse, de 655 tonnes en 1930¹⁷⁸⁶, atteint 866 tonnes en 1932¹⁷⁸⁷. La baisse accusée par la suite, jusqu'à un plancher de 335 tonnes en 1939, s'explique par la production nouvelle de vanille en poudre à partir de 1936 qui atteint, la même année, 4 592 kilos¹⁷⁸⁸. Les exportations de clous de girofle, quant à elles, ne cessent de croître durant toute la période : elles passent de 34 tonnes en 1901 à 6 520 tonnes en 1939¹⁷⁸⁹ malgré une récolte qui n'est abondante que tous les trois ans. De même, l'essence de girofle, dont les exportations sont quasi nulles jusqu'en 1923 atteignent 30,7 tonnes en 1939¹⁷⁹⁰. L'archipel des Comores subit une évolution similaire : ses exportations d'essences d'ylang-ylang, de seulement 2, 535 tonnes en 1922, se

¹⁷⁸⁰ Pour exemple, en 1930, la production de sisal est de 7 526 tonnes. *JODM*, 31 décembre 1932, 210 p., p 23, p 27, p 31.

¹⁷⁸¹ De nombreux arbres dans les zones non appropriées sont sujets à la cueillette des villages alentours.

¹⁷⁸² FRANÇOIS Edmond, « Essences et parfums de Madagascar », *art.cit.*, p. 563.

¹⁷⁸³ SIP, « La contribution de Madagascar à l'industrie des parfums », *art.cit.*, p. 72.

¹⁷⁸⁴ *JODM*, 31 décembre 1932, 210 p., p. 23, p. 24, p. 26, p. 30.

¹⁷⁸⁵ *JODM*, 15 mai 1937, 56 p., p. 32 ; 24 juillet 1937, 52 p., p. 27 ; 10 septembre 1937, 56 p., p. 28.

¹⁷⁸⁶ TOURNEUR M., « Épices et aromates », M. de Coppet (Éd.), Madagascar et Réunion, tome premier. *Encyclopédie de l'Empire français*, France, s.n., 1947, pp. 310-321.

¹⁷⁸⁷ *Ibid.*

¹⁷⁸⁸ *Ibid.*

¹⁷⁸⁹ TOURNEUR M., « Epices et Aromates... », *op.cit.*, p 314.

¹⁷⁹⁰ *Ibid.*

stabilisent autour de 6 tonnes à la fin des années 1920¹⁷⁹¹. Assez paradoxalement, cette expansion continue dans les années 1930, malgré la forte crise économique. La vanille au contraire subit des fluctuations importantes : ses exportations passent de 94 tonnes en 1922 à 205 tonnes en 1928 avant de retomber à 122 tonnes en 1933¹⁷⁹². De manière analogue, celles de lemongrass représentent 6 tonnes en 1922, 20 tonnes en 1928 puis 13,5 tonnes en 1933¹⁷⁹³. Malgré une baisse accusée des exportations, sur certains produits et dans certaines régions, entre 1929 et 1933 du fait de la crise mondiale, la production de Madagascar et dépendances est de premier ordre pour la filière des plantes à parfum, aromatiques et médicinales. Le krach boursier de 1929 freine ainsi seulement le développement de ce commerce lucratif. Destinées de manière préférentielle à la métropole et notamment à Grasse qui se charge de rectifier ces essences¹⁷⁹⁴, elles sont cependant de plus en plus nombreuses à être directement livrées dans les pays destinataires¹⁷⁹⁵.

La mise en valeur agricole entreprise à Madagascar et dépendances, illustrée par les chiffres présentés ci-dessus, est largement relayée en métropole afin de justifier la présence française dans ces îles et l'intérêt qu'elle peut présenter pour la France. Cette littérature formulée à l'encontre des anticolonialistes métropolitains insiste en effet sur l'impact de l'action française à Madagascar et dépendances et sur le processus de valorisation des produits de ces colonies, désormais indispensables à l'industrie française :

Je ne crois pas qu'en aucun point des pays tropicaux il ait été obtenu de résultats plus heureux en aussi peu d'années. Il convenait de faire ressortir ce bel effort pour donner confiance aux Français qui doutent volontiers de leurs aptitudes et pour faire taire les hommes de mauvaise foi qui s'acharnent à nier l'efficacité de notre action coloniale¹⁷⁹⁶.

L'orientation agricole de la colonie est ainsi présentée comme un moyen « patriotique » d'approvisionner la métropole sans passer par l'intermédiaire des puissances étrangères :

¹⁷⁹¹ 6, 672 tonnes en 1927 et 6.781 tonnes en 1933. ANONYME, « L'activité commerciale des Comores », *art.cit*, p. 433.

¹⁷⁹² *Ibid.*

¹⁷⁹³ *Ibid.*

¹⁷⁹⁴ Pour certaines essences très volatiles à l'image de l'ylang-ylang, du champaca et du cananga, les industriels demandent aux producteurs de Madagascar d'envoyer des essences dites complètes c'est-à-dire non fractionnées afin qu'elles le soient dans les laboratoires européens, jugés plus précis. ANONYME, « Les produits aromatiques de Madagascar », *art.cit*, p. 224.

¹⁷⁹⁵ Pour exemple, le bois de rose est destiné prioritairement à l'Allemagne tandis que les autres bois odorants sont exportés vers l'Inde. M. P., « Madagascar », *art.cit*, p. 223. De même, le cannellier fait l'objet d'un commerce actif avec l'Extrême-Orient. ANONYME, « Les produits aromatiques de Madagascar », *art.cit*, p. 224.

¹⁷⁹⁶ FRANÇOIS Edmond, « L'œuvre agricole de la France à Madagascar », *Revue internationale de botanique appliquée et d'agriculture tropicale*, 26^e année, n° 286 bis, septembre 1946, pp. 377-381, p. 377.

En 1926, la parfumerie française achète toujours à l'étranger 15 000 quintaux d'huiles essentielles valant 153 millions de francs¹⁷⁹⁷.

Au sein de cette dynamique, l'administration coloniale se positionne comme un partenaire incontournable des colons, en vue d'obtenir une concession et les boutures nécessaires, et des exportateurs, par la mise à disposition d'infrastructures terrestres et portuaires mais aussi par la valorisation de la filière auprès des différents clients mondiaux. La vanille et les huiles essentielles malgaches et comoriennes sont ainsi représentées dans les différentes expositions universelles et coloniales européennes tandis que le *Journal Officiel de Madagascar et dépendances* (JODM) met en relation les acheteurs métropolitains et les colons installés dans la colonie :

MM. les producteurs et exportateurs sont informés que la maison G.P Bertault, 60 rue de la Rochefoucauld, Paris (9^e) [...], demande à recevoir en consignation, contre références et garanties d'usage, les produits suivants : essence d'ylang-ylang, essence de basilic, essence de géranium et en général, toutes essences ou matières premières naturelles intéressant la parfumerie, la droguerie ou la pharmacie¹⁷⁹⁸

Afin de pérenniser ce commerce lucratif, l'administration adopte progressivement des mesures d'encadrement de la commercialisation des produits, principalement pour la vanille et le girofle, sujets à des problèmes de qualité. En effet, l'attrait de l'or jaune pousse certains à voler le fruit de la récolte tandis que le planteur, pour y faire face, cueille la gousse avant maturité. Le transport est ainsi soumis à autorisation et les gousses sont, à partir de 1933, marquées du sceau de son propriétaire¹⁷⁹⁹. La quantité de déchets acceptée dans les lots de clous de girofle, la teneur en eugénol minimum de l'huile essentielle de girofle et les conditions de transport de ces marchandises sont elles aussi soumises à une réglementation précise¹⁸⁰⁰ au cours des années 1930. En effet, outre les fraudes et les vols, c'est l'expansion de cette culture qui inquiète en premier lieu les autorités coloniales. Les possibilités d'absorption de ces produits par le marché mondial sont, en effet, encore incertaines :

M. l'Administrateur Ballot qui s'était tout spécialement attaché à la propagation des cultures indigènes, estimait que dans le seul district de Mananara (Maroantsetra) les Malgaches avaient planté un million de girofliers de 1924 à 1926. Il en est ainsi dans toutes les provinces orientales où partout peut croître le giroflier, jusque même dans le sud de l'île à Fort-Dauphin où M. Degary a récemment admiré un très beau peuplement. Qu'advient-il quand ces millions d'arbres vont produire ? Que ferons-nous de

¹⁷⁹⁷ MAUNIER Élie, *Les plantes à parfums des colonies françaises*, op.cit, p. 5.

¹⁷⁹⁸ JODM, « Office économique de Tananarive », 7 janvier 1922, p. 23.

¹⁷⁹⁹ BERNARD J.P, « Réglementation de la vanille », *La Parfumerie Moderne*, n° 2, février 1933, pp. 87-93.

¹⁸⁰⁰ JODM, 15 novembre 1930, p. 7.

leur production, et quelle influence cette masse nouvelle de produit exercera-t-elle sur le marché du girofle ?¹⁸⁰¹

Ces réglementations permettent ainsi de standardiser la production de la colonie en proposant aux clients des produits d'une qualité acceptable et stable dans le temps. En parallèle, les efforts sont nombreux pour améliorer le réseau de transport afin de faciliter le commerce de la colonie. Pour autant, les critiques sont nombreuses à l'égard des instances coloniales. Élie Maunier, directeur de l'usine de Grasse des Établissements Antoine Chiris, dans son étude consacrée aux *Plantes à parfum dans les colonies françaises*, déplore les conditions d'acheminement des marchandises de Madagascar et dépendances vers la métropole bien que les plantes à parfum, aromatiques et médicinales profitent d'avantages certains :

Les moyens de chargement et de déchargement sont très précaires. Aucun vapeur, même de faible tonnage, ne peut aller à quai dans aucun port de Madagascar ; bien souvent pour des raisons inconnues, les marchandises restent en souffrance dans les ports. Les produits aromatiques sont, en général, assez favorisés parce que payant des frets très élevés pour un volume faible ; il n'en est pas de même pour les marchandises encombrantes et de faible valeur, comme les coprahs, le manioc, etc. Si l'on songe que certains ports des Comores ne reçoivent la visite d'un vapeur que toutes les six semaines et se voient refuser des marchandises parfois plusieurs fois de suite, on peut juger du préjudice causé pour certains produits périssables¹⁸⁰².

Élie Maunier n'est pas le seul à émettre des critiques vis-à-vis de l'action de l'administration coloniale. Jean Buruet Aubertot, chroniqueur, dépeint aussi un portrait peu flatteur de cette dernière dans son ouvrage *Fleurs et Dieux à Nosy-Bé* :

Les colons de Nossi-Bé n'ont pas été particulièrement aidés ni par l'Administration, ni par la métropole. Ils se plaignent à juste titre des entraves apportées aux initiatives privées par une réglementation insuffisante de la main-d'œuvre, des taxes mal comprises et des frets exorbitants. Ils peuvent également déplorer l'indifférence de la métropole envers leur île lointaine¹⁸⁰³.

Entre ces deux discours, propagandiste et dépréciateur, se situe probablement la réalité. Pour autant, au-delà de l'action concrète de l'administration coloniale, ce sont les trajectoires personnelles des colons français, étrangers ou malgaches et celles des sociétés de plantation qui semblent l'élément fondateur de la réussite de la filière des ppam à Madagascar et

¹⁸⁰¹ FRANÇOIS Edmond, « La culture du giroflier à Madagascar », *Revue de botanique appliquée et d'agriculture coloniale*, 8^e année, n° 86, octobre 1928, pp. 693-696, p. 695.

¹⁸⁰² MAUNIER Élie, *Les plantes à parfums des colonies françaises, rapport au Congrès du Comité National des Conseillers du Commerce extérieur*, Marseille, Institut Colonial, 1928, 118 p., p. 49.

¹⁸⁰³ BOURUET AUBERTOT Jean, *Fleurs et Dieux à Nossi-Bé*, Paris, Éditions Baudinière, 1928, 254 p., p. 251.

dépendances. À ces acteurs de premier plan, il convient d'ajouter l'importante main d'œuvre mobilisée pour la culture et la transformation des ppam mais aussi les intermédiaires et les courtiers qui ont permis l'essor régulier de ce secteur d'activité.

2. Les acteurs de la filière

a. Les colons, les sociétés, les intermédiaires et les exportateurs.

L'essor de la filière résulte de la mobilisation progressive de différents acteurs. Les premiers essais de culture, qui remontent aux années 1820 pour le girofle¹⁸⁰⁴, vers 1870 pour la vanille¹⁸⁰⁵ et en 1893 pour l'ylang-ylang¹⁸⁰⁶ sont attribués, d'une part aux colons bourbonnais qui quittent leur île dans l'espoir d'une nouvelle vie¹⁸⁰⁷ et, d'autre part, aux anciens militaires démobilisés à la suite des conquêtes des îles de Sainte-Marie, de Nosy-Bé puis de Madagascar¹⁸⁰⁸. Au début du XX^e siècle, ces débuts, parfois prometteurs mais souvent synonymes d'échecs dans la durée, sont à nouveau encouragés par l'administration coloniale du fait de l'augmentation de la demande métropolitaine. Toutefois, ces expériences agricoles sont désormais assujetties, comme nous l'avons vu, à des autorisations administratives strictes qui impliquent la possession de capitaux suffisants pour mener à bien lesdites exploitations¹⁸⁰⁹. Ainsi, aux alentours de 1905, plusieurs exemples de moyenne colonisation, dans la vallée du Sambirano et de Nosy-Bé notamment, témoignent de la réussite de ces nouvelles cultures. En 1905, à Nosy-Bé, le Père Clément Rimbault, en charge de la mission des pères de l'ordre du Saint-Esprit, se lance le premier dans la culture et la distillation de l'ylang-ylang¹⁸¹⁰. Les colons Guy de la Motte Saint-Pierre et Lucien Millot, dans le Sambirano, suivent cet exemple et incorporent aussi les plantes à parfum au sein de leurs domaines respectifs. Dans certains cas, la réussite de ces entreprises invite leurs propriétaires à faire évoluer juridiquement leurs sociétés en compagnies coloniales. L'affaire du père

¹⁸⁰⁴ RAHONINTSOA Élyane Tiana, *Sainte-Marie de Madagascar : insularité et économie du girofle*, Université de Madagascar, Établissement d'enseignement supérieur des lettres, 1978, 332 p., p. 129.

¹⁸⁰⁵ HUBERT Paul, *Plantes à parfum*, Paris, H. Dunot et E. Pinat, 1909, 610 p., p. 496.

¹⁸⁰⁶ SIP, « La contribution de Madagascar à l'industrie des parfums », LABAUNE Louis (ss la dir.), *Entre le champ de fleurs et le laboratoire, que sera la parfumerie de demain ?*, Paris, Les éditions de la revue des marques, 1935, pp 72-77, p. 72.

¹⁸⁰⁷ FRANÇOIS Edmond, « L'œuvre agricole de la France à Madagascar », *Revue internationale de botanique appliquée et d'agriculture tropicale*, n° 286 bis, septembre. pp. 377-383, p. 380.

¹⁸⁰⁸ ISNARD Hildebert, « La colonisation agricole à Madagascar », *Revue de géographie alpine*, vol. 39, n° 39-1, 1951, pp. 97-125, p.98.

¹⁸⁰⁹ PAILLARD Yvan-Georges, BOUTONNE Jean, « Espoirs et déboires de l'immigration européenne à Madagascar sous Gallieni : de colonisation militaire », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 65, n° 240, 3e trimestre 1978. pp. 333-351, p. 341.

¹⁸¹⁰ MOIGNOUX Pascal, *Clément Rimbault, l'enfant gâté du bon dieu*, Sainte-Marie de Madagascar, Azalée éditions, 2004, 215 p.

Clément Raimbault devient, en 1927, la Société des Plantes à Parfum de Madagascar (SPPM)¹⁸¹¹ tandis que celle de Lucien Millot prend la dénomination Établissement Millot et Compagnie durant la même période¹⁸¹². Comme nous l'avons déjà abordé, dans l'archipel des Comores, les Établissements Antoine Chiris s'associent, en 1907, avec deux colons, Alfred Regoin et Georges Bouin, auparavant impliqués dans l'industrie sucrière¹⁸¹³. Par l'entremise de ces derniers, la Société Coloniale Bambao (SCB) étend peu à peu son influence aux quatre îles de l'archipel et devient la première puissance économique de la région¹⁸¹⁴.

Si ce commerce est légèrement freiné par l'épisode de la Première Guerre mondiale, l'entre-deux-guerres est marqué par l'essor fulgurant de ce secteur d'activité. À Madagascar, la filière, d'abord largement dominée par de petits et moyens colons qui cultivent, distillent ou préparent les ppam, intègre de nouveaux acteurs qui lui donnent son caractère semi-industriel¹⁸¹⁵. C'est le cas des grandes sociétés coloniales qui possèdent leur siège social en métropole à l'image de la Compagnie Agricole et sucrière de Nosy-Bé, de la Compagnie des Cultures coloniales à Ambanja, du Domaine de Nioumakele à Mutsamudu, de l'Industrie des parfums et des produits chimiques à Sainte-Marie, de la Société Industrielle et commerciale de l'Emyrne à Tananarive, de la Compagnie Madagascar Trading à Majunga, etc¹⁸¹⁶. Selon une trajectoire inverse, dans l'archipel des Comores, l'exemple de la SCB, qui rachète dans les années 1920 la Société Anonyme de la Grande Comore (SAGC) et d'autres domaines coloniaux¹⁸¹⁷, est suivi par deux entreprises coloniales, l'entreprise Maclukie à Anjouan et la société Monjol à la Grande-Comore tandis que de nombreux colons s'investissent également dans la même filière. La Grande-Comore est l'île qui regroupe le plus grand nombre d'acteurs : à côté de la SCB- SAGC et de la société Monjol, la veuve C. Hoareau installée dans l'île dès 1906, Hilaire Rivière en 1913, Maurice Rivière en 1918, Mme Collet en 1921, P.A.L

¹⁸¹¹ Archive de la Congrégation de l'Ordre des Spiritains (Arch. C.S.sp), *Statuts de la société des Plantes à Parfums de Madagascar*, Tananarive, 1927, 21 p.

¹⁸¹² D'autres établissements suivent une évolution similaire à l'image des sociétés Bleusez et Lemerle. Arch. Nat. de Madagascar, L779, *Industrie à parfum, Enquête n° 5 sur l'industrie*, Archipel des Comores, 1938.

¹⁸¹³ MOUHSSINI Hassani, *Les années de formation d'un monopole colonial aux Comores : la Société Coloniale de Bambao (1907-1960)*, mémoire de maîtrise en histoire contemporaine, sous la direction de Jean Martin, Université Paris-Sorbonne, juin 1986, 158 p., p. 2.

¹⁸¹⁴ BUTTNER Denis, *Bambao, Reine des Comores*, Paris, Manaba film, 52' 07'

¹⁸¹⁵ SALOMONE Jean-Noël, « Une culture semi-industrielle à Madagascar : les plantes à parfum », *Les Cahiers d'outre-mer*, n° 126, 1979, pp. 158-178, p. 158.

¹⁸¹⁶ Arch. Nat. de Madagascar, L779, *Industrie à parfum, Enquête n° 5 sur l'industrie*, Archipel des Comores, 1938.

¹⁸¹⁷ La SCB possède, à la fin de son extension, six domaines dans l'archipel des Comores : ceux de Patsi et de Pomoni à Anjouan, celui de Combani à Mayotte, ceux de Sambia et de Pomboni à Mohéli ainsi qu'une implantation à la Grande-Comore qui couvre presque les deux tiers des terres cultivables de l'île. COCOUAL Mathilde, *Les Établissements Antoine Chiris dans le monde (1896-1939)*, mémoire de Master 2 en Histoire contemporaine, sous la direction de Xavier HUETZ DE LEMPS, Université Nice Sophia Antipolis, 2012, 153 p., p. 75.

Remont en 1925, Henri Humblot en 1928, G. Rossolin en 1933 et M. Toinette en 1937¹⁸¹⁸ réorientent eux aussi leur production vers ces plantes. À Mayotte, hormis la présence de la SCB et de la SPPM, trois autres colons se partagent ces cultures : les Établissements Dienval au domaine de Dzoumogné, les héritiers de Léonce Deshayes au domaine de Kangani et Joseph Fevez au domaine de Deheney¹⁸¹⁹. À Anjouan, seules quatre sociétés coexistent : la SCB, la société Macluckie, les Établissements Moquet et Cie et le domaine Plaideau. La SCB, outre ses implantations propres, offre également un débouché direct à la production des autres colons et la possibilité de l'acheminer jusqu'en France ou à destination de clients internationaux par le biais de son navire L'Étoile d'Anjouan. L'ensemble de ces acteurs, identifiés par un inventaire de l'administration coloniale daté de 1938, cultivent alors principalement la vanille et l'ylang-ylang et, de manière secondaire, la citronnelle, le basilic et le néroli.

Ainsi, à l'aube de la Seconde Guerre mondiale, la filière aromatique de la colonie de Madagascar et dépendances se compose de 23 sociétés coloniales représentées à Paris, et plus ponctuellement dans d'autres villes de métropole¹⁸²⁰ et d'une soixantaine de sociétés dont le siège est à Madagascar ou dans l'archipel des Comores¹⁸²¹. Leur répartition correspond à la distribution des aires de culture déjà identifiées auparavant : Nosy-Bé et le Sambirano constituent le principal centre de regroupement de ces acteurs avec cinq compagnies coloniales et 28 sociétés locales¹⁸²². Il est immédiatement suivi par l'archipel des Comores qui accueille environ 20 entreprises dont trois sociétés internationales¹⁸²³. Viennent ensuite Tamatave, Fianarantsoa et Majunga. Tananarive, quant à elle, regroupe un distillateur d'huiles essentielles¹⁸²⁴ et huit exportateurs qui commercialisent également des ppam.

Au-delà d'un simple centre d'approvisionnement en matières premières naturelles, la filière ppam de Madagascar et dépendances correspond à une semi-industrie en tous points comparable aux expériences entreprises à Grasse et dans d'autres lieux de production à l'image de l'Algérie. Ses acteurs ne se contentent pas d'envoyer les matières premières brutes à leurs différents clients mais acquièrent ainsi progressivement un matériel similaire à celui

¹⁸¹⁸ Arch. Nat. de Madagascar, L779, *Industrie à parfum, Enquête n° 5 sur l'industrie*, Archipel des Comores, 1938.

¹⁸¹⁹ *Ibid.*

¹⁸²⁰ La Compagnie Industrielle et commerciale de l'Emyrne à son siège social à Marseille, Les Établissements Millot et Compagnie à Rouen et la Société Nantaise de cultures coloniales à Nantes. *Ibid.*

¹⁸²¹ *Ibid.*

¹⁸²² Arch. Nat. de Madagascar, L779, *Industrie à parfum, Enquête n° 5 sur l'industrie*, Archipel des Comores, 1938.

¹⁸²³ La différence juridique entre ces différentes sociétés n'implique pas forcément que celles dont le siège social est en métropole produisent plus que les entreprises dont le siège est aux Comores. Ainsi, à Anjouan, l'entreprise Moquet emploie plus de personnes et produit de plus grandes quantités de ppam que la société Monjol à la Grande Comore. *Ibid.*

¹⁸²⁴ *Ibid.*

employé dans les centres industriels précités¹⁸²⁵ et ils adoptent également les pratiques spéculatives employées dans la Capitale des Parfums. Les colons et les sociétés investis dans cette branche d'activité ne se limitent pas pour autant à la culture et à la transformation des ppam. Bien souvent, elles ne sont qu'un complément d'activité à l'exploitation du coprah, du manioc, de la fibre de coco, du sisal, etc.¹⁸²⁶ Les quelques sociétés spécialisées dans la culture des ppam, la SCB, la Société des Plantes aromatiques de l'Océan Indien (SPAOI), la SPPM ou encore la Société Industrielle des Parfums (SIP), semblent elles aussi, mais dans un mouvement inverse, intégrer progressivement d'autres matières premières à ces cultures initiales¹⁸²⁷.

Contrairement à l'étude menée sur la filière ppam à la Réunion, la documentation réunie au sujet de la colonie de Madagascar et dépendances ne permet pas de retracer le parcours précis des sociétés et des exportateurs investis dans cette filière. Elle fournit néanmoins quelques renseignements précieux sur le parcours de certaines d'entre-elles, notamment les filiales grassoises présentes dans cet espace géographique¹⁸²⁸. En effet, l'Océan Indien fait l'objet d'un intérêt majeur de la part de la cité provençale qui y voit l'opportunité d'un approvisionnement privilégié, d'une part, par la législation française en vigueur dans l'île et, d'autre part, par les opportunités bioclimatiques de l'île. Les Établissements Antoine Chiris qui, par le biais de son dirigeant Georges Chiris, établissent tout d'abord une société dans l'archipel des Comores, étendent ensuite leur activité dans cette zone géographique par la création des Comptoirs Coloniaux Chiris (CCC) qui possèdent, hormis des implantations en Guyane et à la Réunion, quelques domaines à Madagascar¹⁸²⁹. Les CCC cèdent ensuite, en 1925, au moment de l'augmentation importante de la production de ppam à Madagascar, ses possessions dans l'île à la SPAOI, spécialement créée pour gérer les mouvements commerciaux spécifiques à cette île¹⁸³⁰. Cette présence grassoise peut être considérée comme décisive dans l'orientation agricole des îles de l'Océan Indien puisque, dans l'archipel des Comores, la SCB

¹⁸²⁵ Les colons importent de la métropole des alambics de marque Deroy et Tournaire à partir des années 1910. RAHONINTSOA Élyane Tiana, *Sainte-Marie de Madagascar : insularité et économie du girofle*, Université de Madagascar, Établissement d'enseignement supérieur des lettres, 1978, 332 p., p. 141.

¹⁸²⁶ Arch. Nat. de Madagascar, L779, *Industrie à parfum, Enquête n° 5 sur l'industrie*, Archipel des Comores, 1938.

¹⁸²⁷ La SPAOI par exemple possède des ateliers de transformation des peaux à l'arsenic et commercialise dans la colonie des produits manufacturés.

¹⁸²⁸ Les Archives départementales des Alpes-Maritimes, les Archives nationales d'outre-mer ainsi que les Archives nationales malgaches ont conservé des documents épars sur les filiales grassoises présentes à Madagascar et dépendances. Arch. Dép. des Alpes-Maritimes, 032 J 116, Archives privées Chiris, Groupe Océan indien, 1924-1927, Arch. Nat. D'outre-mer, 151 AQ, Fonds Société Comores Bambao, 1920-1969, Arch. Nat. De Madagascar, L779, *Industrie à parfum*, 1938.

¹⁸²⁹ ANONYME, « Inventaire des sociétés », *Bulletin économique de Tananarive*, avril 1922, p. 234.

¹⁸³⁰ ANONYME, « Produits aromatiques de l'Océan Indien », *Journal des finances*, 1923, pp. 155-156.

monopolise la majorité de la production de ppam des quatre îles qui le composent¹⁸³¹ tandis qu'à Madagascar, la SPAOI occupe une place de premier ordre par sa présence dans les principaux centres de production de l'île¹⁸³², par l'appui qu'elle fournit à certains producteurs locaux comme Clément Rimbault¹⁸³³ mais surtout par le débouché qu'elle offre à de nombreuses autres sociétés à l'image de la Société Commerciale et Industrielle de Madagascar (SCIM), de la SPPM ou de la société de Guy de la Motte Saint-Pierre. L'assise des Chiris dans la région leur permet ainsi de polariser une grande partie des productions qu'ils revendent ensuite aux autres parfumeurs de la place de Grasse, par exemple à l'entreprise Niel ou à d'autres clients internationaux comme Dodge & Olcott¹⁸³⁴.

Pour autant, le rôle de ces grandes compagnies coloniales ne doit pas être perçu comme l'élément moteur de cette filière. Nombreuses sont les sociétés à incorporer cette branche d'activité à leur commerce du fait de l'approvisionnement régulier des petits agriculteurs malgaches. Cette situation est particulièrement palpable dans le cas du girofle. Les entreprises de la côte-est possèdent en effet quelques plantations, mais, à partir des années 1920, leurs usines fonctionnent majoritairement grâce aux apports des agriculteurs locaux. L'essor de cette paysannerie malgache résulte, selon Hildebert Isnard, principalement du mauvais traitement des populations Betsimisaraka au sein des anciens domaines coloniaux¹⁸³⁵. Les Malgaches qui y sont employés, dès qu'ils le peuvent, mettent en culture un lopin de terre et refusent de continuer à travailler pour leurs employeurs. D'abord concentrés sur la riziculture et les cultures vivrières, ils augmentent petit à petit les variétés d'espèces exploitées. Ils adoptent ainsi la culture des ppam qui leur apportent les numéraires nécessaires au paiement de l'impôt. Cette mutation profite à de nombreux intermédiaires, notamment les commerçants chinois qui, comme à La Réunion, colonisent les territoires les plus reculés¹⁸³⁶. Bien que ces derniers ou les collecteurs livrent directement aux transformateurs et aux exportateurs un produit brut, qui leur évite la charge d'encadrer la culture et de payer le personnel nécessaire, ce système limite néanmoins les possibilités des sociétés françaises et malgaches par la

¹⁸³¹ Arch. Nat. de Madagascar, L779, *Industrie à parfum, Enquête n° 5 sur l'industrie*, Archipel des Comores, 1938.

¹⁸³² La SPAOI possède deux domaines à Madagascar, l'un à Nosy-Bé, l'autre à Maroantsetra et un domaine, celui de Lamboue à Anjouan. Elle possède en outre trois agences à Nosy-Bé, Tamatave et Diégo-Suarez.

¹⁸³³ HORY Jean-François, « De la SPPM à Cananga, une histoire mahoraise », *Entreprises et marché, Cananga*, Edition du Baobab, s.d, 3 p., p. 1.

¹⁸³⁴ Archives Nationales de Madagascar, L346, *Exportation des huiles essentielles*, 1943-1945.

¹⁸³⁵ ISNARD Hildebert, « La colonisation agricole à Madagascar », *Revue de géographie alpine*, vol.39, n° 39-1, 1951, pp. 97-125, p.101.

¹⁸³⁶ ISNARD Hildebert, « La colonisation agricole à Madagascar », *Revue de géographie alpine*, vol.39, n° 39-1, 1951, pp. 97-125, p.113.

raréfaction de la main d'œuvre alors même que la population malgache décroît dans la première moitié du XX^e siècle.

b. L'épineuse question de la main d'œuvre.

La mise en place de ces domaines de production de plantes à parfum et plus généralement l'introduction des plantations à Madagascar et aux Comores ont mobilisé à grande échelle les populations locales. Dans l'archipel des Comores, dès le début de la colonisation agricole, les villageois sont réquisitionnés de gré ou de force¹⁸³⁷ et le manque de main d'œuvre locale est souvent pallié grâce au recours à des travailleurs africains¹⁸³⁸. Cette dernière pratique tend à disparaître par la suite puisque l'ensemble des sociétés de matières premières naturelles de l'archipel déclare n'employer que des Comoriens, des Mahorais ou des Anjouanais en 1938¹⁸³⁹. Les flux semblent, au contraire, s'inverser au cours des années 1920 et ce sont désormais ces derniers, les plus qualifiés qui émigrent, vers Nosy-Bé principalement, pour intégrer d'autres plantations. Ahmed Oili Mary¹⁸⁴⁰ fait partie de ces personnes déplacées d'une île à l'autre. Né vers 1922, il a travaillé au sein de la SPPM de Mayotte. Engagé dès son enfance, il apprend la méthode de la distillation sous la tutelle de son père. Dans les années 1940, Enée Borghi, ancien étudiant de l'école d'agriculture coloniale de Paris et ancien employé des Établissements Chiris, désormais gestionnaire de la SPPM, l'emmène à Nosy-Bé pour coordonner la distillation de l'usine. D'origine musulmane, déjà marié et père de famille à Mayotte, il est contraint d'abandonner sa famille et de recommencer sa vie à Nosy-Bé. De même, à Madagascar, des courants migratoires s'établissent entre le sud de l'île et les régions colonisées du nord-est et du nord-ouest. Ces migrations concernent principalement les ethnies les plus démunies : les Antaimoro, les Antaisaka, les Bezanozano et les Antandroy. Poussés à l'émigration par la pauvreté d'un sud périodiquement frappé par des famines dues à la sécheresse, les Malgaches cherchent également à échapper aux prestations et corvées auxquelles l'arrêté du 21 octobre 1896 astreint tout homme âgé de 16 à 60 ans¹⁸⁴¹. Salariés sous contrat, ils ne peuvent quitter le domaine sous peine de punition par l'administration.

¹⁸³⁷ MARTIN Jean, *Comores : quatre îles entre pirates et planteurs*, Paris, l'Harmattan, 1983, 612 p., p. 130.

¹⁸³⁸ *Ibid.*

¹⁸³⁹ Arch. Nat. de Madagascar, L779, *Industrie à parfum, Enquête n° 5 sur l'industrie*, Archipel des Comores, 1938.

¹⁸⁴⁰ Entretien mené par Mathilde Cocoual auprès d'Ahmed Oili Mary, le 11 juin 2014 dans les locaux de la SPPM à Hell-ville, Nosy Bé.

¹⁸⁴¹ ISNARD Hildebert, « La colonisation agricole à Madagascar », *Revue de géographie alpine*, vol.39, n° 39-1, 1951, pp. 97-125, p. 100.

En plus des ouvriers employés à l'année dans les exploitations, exclusivement de sexe masculin, les planteurs embauchent, pendant la récolte, des femmes et des enfants des villages avoisinant ainsi que des employés itinérants. Les femmes représentent une force de travail indispensable à la pérennité de la filière même si elles ne comptent que pour une faible part des personnes mobilisées par les exploitations¹⁸⁴². Payées moins que les hommes et sans constituer une catégorie salariale autonome, elles sont parfois comptabilisées avec les enfants¹⁸⁴³. Ces derniers sont eux aussi essentiels en temps de cueillette. À Sainte-Marie, la récolte étant réalisée principalement par les enfants, des mesures sont prises pour les rendre les plus disponibles possible durant la période clé. En 1898, un article consacré à l'enseignement à Sainte-Marie révèle que :

Les vacances ont dû être prolongées par suite de la cueillette des girofles qui est uniquement effectuée par les enfants ; l'ouverture des vacances avait été pour cette raison reportée à l'époque de cette récolte »¹⁸⁴⁴. Si par la suite le travail infantile est combattu par le gouvernement, le législateur laisse planer un doute sur la question de leur emploi dans les travaux de cueillette. Le 26 décembre 1936, le Gouverneur général s'attarde sur cette question sans toutefois préconiser des sanctions contre le travail infantile : « Mon attention a été particulièrement attirée sur la question du travail de l'enfance. (...) L'article 8 du décret du 22 septembre 1925 semble vouloir limiter le travail des mineurs aux simples travaux des champs (fécondation de la vanille, cueillette des clous de girofle, etc.). Ce texte appliqué strictement rendrait l'article 27 du décret du 14 janvier 1936 sans objet et supprimerait totalement l'apprentissage. Cela n'a certainement pas été dans l'intention du législateur. Il faudra donc que les chefs de district tiennent compte de cette interprétation, afin que les enfants ne soient pas empêchés de commencer à apprendre un métier avant l'âge de 18 ans¹⁸⁴⁵.

Néanmoins, le tissu familial et contractuel ne permet pas, dans les centres de culture les plus importants, de récolter l'ensemble de la production¹⁸⁴⁶. Les gérants des domaines de plantes à parfum des îles de Nosy-Bé et de Sainte-Marie font ainsi également appel à la main d'œuvre pénitentiaire pour les travaux de cueillette mais aussi de distillation¹⁸⁴⁷. D'un moindre coût mais peu soigneux, ces prisonniers peuvent être engagés en nombre auprès de l'administration coloniale. Il est d'ailleurs intéressant de noter qu'Enée Borghi est nommé

¹⁸⁴² Les femmes ne représentent généralement qu'une faible part des salariés des entreprises de l'archipel des Comores : elles sont 15 au sein du domaine de Deheney contre 75 hommes, de même, à Mayotte, la SCB n'emploie que 20 femmes contre 455 hommes. Arch. Nat. de Madagascar, L779, *Industrie à parfum, Enquête n° 5 sur l'industrie*, Archipel des Comores, 1938. Il est probable que la situation soit similaire à Madagascar mais malheureusement les inventaires consacrés à la Grande-île ne précisent pas la distribution hommes-femmes au sein des différentes exploitations.

¹⁸⁴³ Archives Nationales de Madagascar, L779, *industrie à parfum*.

¹⁸⁴⁴ *JODM*, 8 décembre 1898, 8 p., p. 3.

¹⁸⁴⁵ *JODM*, 26 décembre 1936, 110 p., p. 3.

¹⁸⁴⁶ *JODM*, 24 février 1897, 12 p., p. 8.

¹⁸⁴⁷ *JODM*, 22 octobre 1921, 20 p., p. 6.

assesseur auprès de la Maison Criminelle de Nosy-Bé en 1934¹⁸⁴⁸. Les prisonniers mobilisés travaillent quelques jours dans la semaine puis ils sont remplacés par d'autres. Les salariés fixes sont astreints à la tâche sept jours sur sept et leur journée de travail commence dès cinq heures du matin¹⁸⁴⁹. Les travaux ne s'achèvent qu'une fois la tâche accomplie, et le temps de travail excède souvent largement les huit heures hebdomadaires. La négligence des arbres, dont les branches sont régulièrement trouvées cassées, constitue l'inconvénient principal du recours aux prisonniers. L'apport de ces derniers ne se limite pas aux travaux de récolte. En 1921, l'administration rend public leur affectation à la fabrication d'essences et elle fixe les salaires alloués à ces derniers : un prisonnier travaillant une journée touche 1 francs 50 et 2 francs 50 pour un travail de nuit :

Par décision provinciale du 27 septembre 1921, approuvée le 18 octobre 1921 par le Gouverneur général, la ration forte telle qu'elle est fixée par l'article 65 de l'arrêté du 27 juillet 1921 est allouée aux détenus employés, dans la province de Sainte-Marie, à la préparation de l'essence de girofle dans les usines des particuliers »¹⁸⁵⁰.

Lorsque la récolte en clous de girofle s'avère importante, les employés, les femmes, les enfants et les « bagnards »¹⁸⁵¹ ne suffisent alors pas à satisfaire le besoin en bras. Les planteurs se plient alors au système du Sambiamanana qui fait référence sur la côte-est. Le Sambiamanana ou cueillette à mi-fruit repose sur le partage moitié-moitié des clous cueillis entre le propriétaire du giroflier et le cueilleur. Très favorable au saisonnier, Hildebert explique cette mainmise de ce dernier sur son employeur :

Par ses excès, la colonisation n'avait pas seulement provoqué involontairement cette mutation des salariés en paysans, elle s'était aussi donné des concurrents sérieux. Ce fut la crise : les colons se disputèrent la rare main d'œuvre disponible ; les plus faibles s'endettèrent, négligèrent leurs plantations qui tombèrent aux mains des créanciers ; les autres durent accepter de nouvelles conditions de travail : c'est ainsi que se répandit le système onéreux du « sambiamanana »¹⁸⁵².

Qu'ils soient cueilleurs, cueilleuses, hommes, femmes ou enfants, contractuels de gré ou de force ou assignés par la Maison d'arrêt, tous se retrouvent au sein de ces exploitations coloniales de plus ou moins grande importance. Elles arborent toutes le même visage : un

¹⁸⁴⁸ JODM, 20 janvier 1934, 24 p., p. 10.

¹⁸⁴⁹ Entretien mené par Mathilde Cocoual auprès d'Ahmed Oili Mary, le 11 juin 2014 dans les locaux de la SPPM à Hell-ville, Nosy Bé.

¹⁸⁵⁰ JODM, 22 octobre 1921, 20 p., p. 6.

¹⁸⁵¹ DELEAGE Catherine, *Le bagnard et le girofle: un essai de mise en valeur par la main d'œuvre pénale coloniale*, maîtrise en Histoire sous la direction de Jean Fremigacci, Paris, Université Panthéon-Sorbonne, 1990, 133 p.

¹⁸⁵² ISNARD Hildebert, « La colonisation agricole à Madagascar », *art.cit*, p. 101.

terre-plein, un poste de distillation, un lieu de séchage, un espace de stockage. Pour les plus grosses sociétés, outre les locaux nécessaires à la transformation des matières premières (traitement du cacao, du café, de la vanille, traitement des plantes à parfum), la composante semi-industrielle comporte le plus souvent un bâtiment administratif et des cases d'habitation adjacentes pour le personnel. Un court film, réalisé aux Comores et conservé aux archives départementales des Alpes-Maritimes¹⁸⁵³, permet de prendre conscience des conditions d'accueil de ces travailleurs. Dans une cour écrasée par le soleil, des dizaines de salariés attendent les ordres des contremaîtres. Les locaux, de simples cases, les protègent mal de la chaleur et des risques d'intoxication ou d'incendie dus à la distillation. À quelques kilomètres de ces usines se forment de nouveaux villages malgaches qui accueillent les ouvriers qualifiés comme Ahmed Oili Mary, distillateur, mais également des mécaniciens, des charpentiers, des bûcherons, leurs familles et, temporairement, les cueilleurs itinérants. Les salariés qualifiés comme les petites mains obéissent aux contremaîtres, malgaches Hova le plus souvent. Cette masse d'ouvriers interchangeable travaillant la terre, les plantes, les bois, les essences ; assignés à la préparation, au conditionnement, ou encore aux magasins n'ont guère de possibilités de mobilité professionnelle. Toute leur vie est rythmée par la cadence imposée par la société coloniale. Un témoignage de M. Tovondraky¹⁸⁵⁴ rapporte que le domaine fournissait une ration journalière de riz. Si les ouvriers agricoles souhaitaient apporter un complément à ce produit de première nécessité, ils devaient cultiver le lopin de terre qui leur était attribué. Bien que la situation tende à évoluer positivement à partir des années 1950, l'impossibilité d'une réelle mobilité sociale ne s'estompe guère et l'ouvrier reste bien souvent au même niveau de poste. Soëf Ali Amani, ancien salarié de la Société SCB-SAGC témoigne :

« Travailler comme un millet pour rester comme un blanc » ce proverbe nous a été inculqué dès la jeunesse. Je me disais, si je travaille dur je vais vivre heureux plus tard. J'ai travaillé dans le domaine durement pour être heureux plus tard. Je peux pas dire que ça a marché... ça a marché parce que je suis vivant, je suis pas mort sous les tâches dures¹⁸⁵⁵.

La filière ppam à Madagascar et dépendances, considérée avec espoir par l'administration française au début du XX^e siècle devient, en l'espace de trente ans, un secteur moteur de la colonie. Aux Comores, elle offre une réorientation salvatrice à la crise sucrière avant de rivaliser avec le sisal comme principale culture de l'archipel en terme de devises. À

¹⁸⁵³ Archives Départementales des Alpes-Maritimes, Fonds des Établissements Antoine Chiris, 032J 0179, bobine II, *Société Comores Bambao*, vers 1920, 26''.

¹⁸⁵⁴ Entretien mené par Mathilde Cocoual auprès de M. Tovondraky, le 11 juin 2014 dans les locaux de la SPPM à Hell-ville, Nosy Bé.

¹⁸⁵⁵ Buttner Denis, *Bambao, Reine des Comores*, Paris, Manaba film, 52' 07''.

Madagascar, vanille, girofle, ylang-ylang, citronnelle et cannelle s'imposent progressivement comme des ressources précieuses, à haute valeur ajoutée et aux débouchés garantis. Par leur adoption massive dans la première moitié du XX^e siècle, elles transforment en profondeur le paysage malgache et comorien au point d'en devenir emblématique à l'image de l'ylang-ylang des Comores ou de Nosy-Bé et du girofle de Sainte-Marie. En 1930, le duc de Nemours publie un article au sein de *Voyages et colonies* qu'il intitule en ce sens « Nossy-Bé, l'île des parfums et des perles »¹⁸⁵⁶.

Les ppam mobilisent alors tout autant le petit colon réunionnais ou malgache que le colon français ou la grande compagnie coloniale. Elles ont, en outre, au cours de la période coloniale, été partie prenante de l'émancipation de l'agriculture malgache vis-à-vis des domaines coloniaux et elles font vivre indirectement durant cette période quelques dizaines de milliers d'ouvriers, de cueilleuses, de saisonniers, de prisonniers, d'intermédiaires et d'exportateurs alors même que la filière recherche toujours plus de bras pour ne récolter bien souvent qu'une partie de la production réelle¹⁸⁵⁷.

Au sein de cette trajectoire, Grasse tient une place de premier ordre en tant qu'instigateur, soutien technique et financier et surtout en tant que débouché principal des matières premières naturelles. L'impulsion donnée par la Capitale des Parfums à la colonie de Madagascar et dépendances a ainsi été décisive et la coopération entre les parfumeries grassoises et les industriels malgaches et comoriens a d'ailleurs résisté à la décolonisation et aux nouvelles orientations de la politique malgache¹⁸⁵⁸. Afin d'affiner cette analyse sur la filière ppam dans la colonie de Madagascar et dépendances et des liens qu'elle entretient avec Grasse, une dernière partie s'intéresse au parcours de trois matières premières naturelles : l'ylang-ylang, le girofle et la vanille.

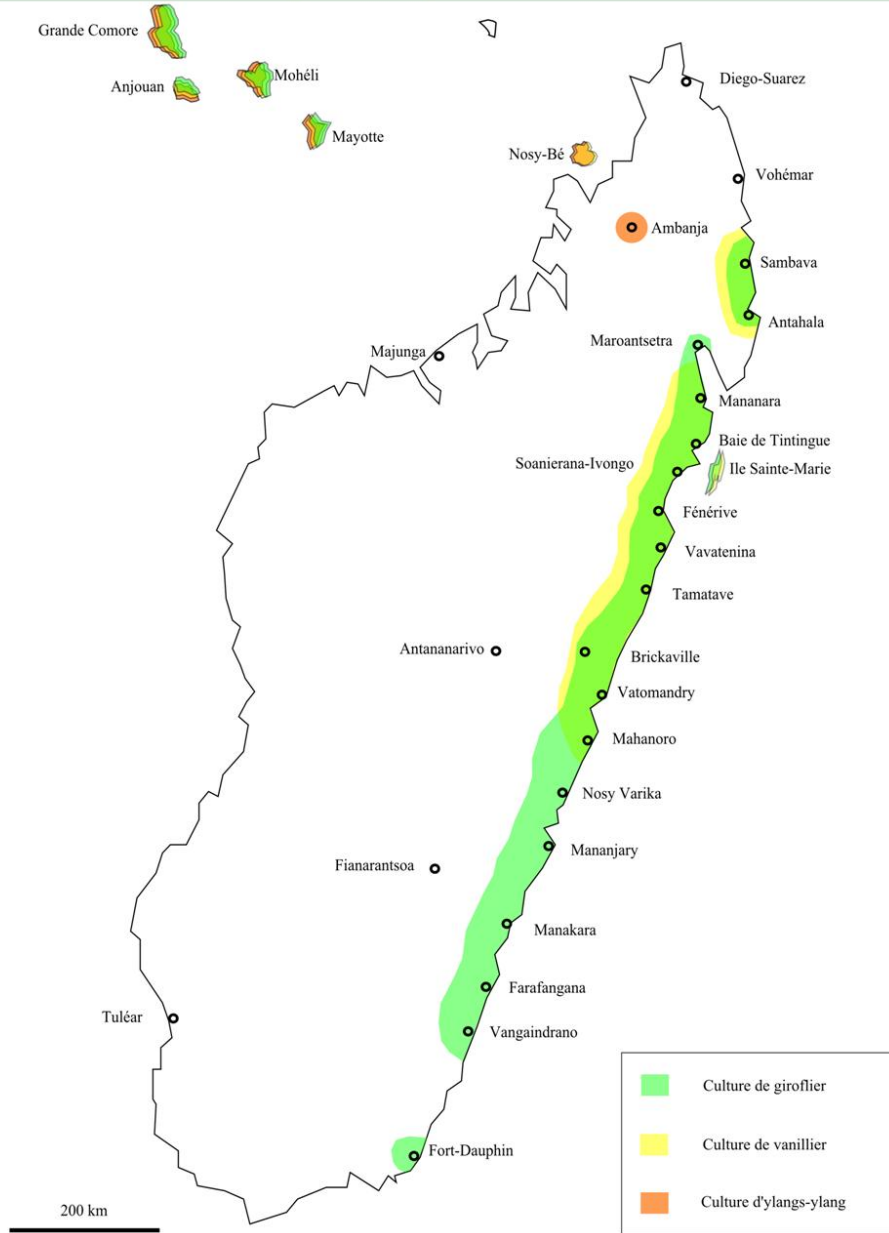
¹⁸⁵⁶ DUC DE NEMOURS, « Nossy-Bé, l'île des parfums et des perles », *Voyages et colonies*, n° 7, juillet 1930, pp. 102-105.

¹⁸⁵⁷ *JODM*, 24 février 1897, 12 p., p. 8.

¹⁸⁵⁸ Après la Seconde Guerre mondiale, Charabot s'implante à Madagascar par le biais de sa filiale Arco Océan Indien.

Les cultures à Madagascar.

Implantation des cultures de giroflier, de vanillier et d'ylang-ylang à Madagascar et Dépendances en 1939



Cette carte a été établie en recoupant les données issues du *Journal Officiel de Madagascar et dépendances* ainsi que les cartes établies par R. Cabaret dans M. Tourneur, "Epices et Aromates: Poivre, Cannelle, Girofle, etc.", Paris, *L'Encyclopédie coloniale et maritime: Madagascar*, 1947, Tome 1, pp. 310-327, p.319.

Figure 84 – Les cultures à Madagascar

Les plantes à parfum secondaires de Madagascar (1).



Magnolia champaca, anciennement appelé *Michelia champaca*, est un arbre originaire de la péninsule Indo-malaise. Ses fleurs blanches et jaunes sécrètent une forte odeur appréciée en parfumerie mais il est surtout cultivé pour son bois. Le champaca croît à l'état naturel à Madagascar et il fait l'objet, à la charnière du XX^e siècle, d'essais de distillation dans la Grande Île alors que des tentatives ont déjà été entreprises avec succès à La Réunion.



Cymbopogon martinii, communément appelé palmarosa, mais aussi surnommé géranium indien, est une espèce herbacée. Du fait de sa haute teneur en géraniol, l'huile essentielle de palmarosa est couramment utilisée en parfumerie. Il offre en effet un produit pouvant palier la rose ou le géranium alors que son coût de production est faible. C'est pourquoi il est souvent utilisé pour falsifier les essences de rose ou de géranium.



Melaleuca quinquenervia, appelé communément niaouli, est un arbre de la famille des *Myrtaceae*, originaire de la côte orientale de l'Australie et de la Nouvelle-Calédonie. Il est introduit à Madagascar pour l'exploitation de son bois, mais aussi de ses fleurs pour la production de miel et de ses feuilles afin d'obtenir de l'huile essentielle. Il est distillé pour la première fois à Madagascar par un pharmacien qui espère lutter contre la grippe grâce à ses propriétés anti-inflammatoires.



Hedychium gardnerianum ou longose est une plante herbacée originaire des régions du Nord de l'Inde, du Népal et du Bhoutan. Elle est introduite à La Réunion puis à Madagascar mais aussi en Martinique, à Hawaï, en Afrique du Sud et en Nouvelle-Zélande. Les essais de distillation entrepris à Madagascar durant l'entre-deux-guerres donnent des résultats appréciés mais ils ne débouchent pas sur une commercialisation d'envergure.

Figure 85 – Les plantes à parfum secondaires de Madagascar (1)

Les plantes à parfum secondaires de Madagascar (2).



Le *Ravensara aromatica* est un arbre de la famille des *Lauraceae* originaire de Madagascar. La distillation des feuilles du ravensara fournit une huile essentielle exceptionnelle pour son efficacité et son innocuité. En effet cette essence possède des propriétés anti-infectieuses et immunostimulantes. L'exploitation du *ravensara aromatica* présente néanmoins des problèmes environnementaux puisqu'elle favorise la déforestation.



En raison de la proximité des noms malgaches du *ravensara* et du *ravintsara*, ces deux essences sont fréquemment confondues. Le *ravintsara*, *cinnamomum camphora*, également appelé camphrier de Chine fournit une huile essentielle qui apporte de nombreux bienfaits. Elle aide notamment à lutter contre la fatigue, les problèmes respiratoires, ORL et cutanés.



Jumellea rossii Senghas, plus communément appelée faham, est une orchidée endémique des Mascareignes. Hormis son utilisation dans les rhums arrangés, elle est également utilisée dans la médecine traditionnelle réunionnaise. Madagascar a pratiqué la distillation de cette essence avant que la « Convention de Washington » en interdise l'exportation à partir de 1973, sauf permis spécial.



Le *Panicum maximum* est aussi appelé le Panic maximal, l'herbe fataque ou l'herbe de Guinée. Espèce de la famille des graminées, c'est un fourrage très répandu dans l'Océan Indien. On le trouve également en Martinique et en Guadeloupe. Il fait l'objet, à la fin du XIX^e siècle, d'essais de distillation à Madagascar. Comme le longose, malgré des résultats encourageants, il ne fait pas l'objet d'une commercialisation avec la métropole.

Figure 86 – Les plantes à parfum secondaires de Madagascar (2)

Film de la Société Coloniale Bambao.



Photographies extraites de Archives Départementales des Alpes-Maritimes, Fonds des Établissements Antoine Chiris, 032J 0179, bobine II, *Société Comores Bambao*, vers 1920, 26''.

Ces extraits photographiques d'un film, commandé par les Établissements Antoine Chiris, dans les années 1920, illustrent la cour de l'usine de la filiale Société Coloniale Bambao, renommée dans les années 1950 Société Comores Bambao. Très abîmé, seules 26 secondes de la bobine sont exploitables. Sous une cour écrasée de soleil, des centaines de travailleurs, hommes, femmes et enfants se pressent devant la caméra. Les premières séquences balayent la place où sont réunis les employés qui regardent, d'un œil amusé, l'objectif de la caméra. À la fin de l'extrait, il suit les pas d'un colon, facilement identifiable par son chapeau, sa chemise blanche et ses bottes hautes. Il semble isolé, contrairement aux flots de travailleurs qui se tassent à l'ombre des arbres et à l'entrée des bâtiments. Malheureusement, le reste de la bobine n'a pas pu être restauré et cette dernière a du être détruite, après numérisation, à cause des propriétés inflammables de ses constituants. Ce film représente un témoignage unique de la vie quotidienne des domaines coloniaux dans l'archipel des Comores durant la période coloniale.

Figure 87 – Film de la Société Coloniale Bambao

III. La spécialisation de la filière des plantes à parfum autour de trois essences : l'ylang-ylang, le giroflier et la vanille.

1. *L'ylang-ylang.*

Originnaire des Philippines, l'ylang-ylang est acclimaté dans de nombreux pays à la fin du XIX^e siècle notamment en Birmanie, en Malaisie, en Indochine, à l'île Bourbon et à Madagascar¹⁸⁵⁹. Malgré cette extension progressive, la distillation des fleurs d'ylang-ylang se limite rapidement à quelques territoires des Philippines et de l'Océan Indien. D'abord entreprise exclusivement dans la région de Manille à la charnière du XX^e siècle, la distillation de l'ylang-ylang est par la suite adoptée à l'île de La Réunion dans les années 1905-1906¹⁸⁶⁰ et à Nosy-Bé, Anjouan et Mayotte, également entre 1900 et 1906¹⁸⁶¹. Par un double mouvement d'extension des superficies cultivées et d'accroissement de la demande mondiale, l'essence d'ylang-ylang devient une ressource incontournable de ces îles. Elle est, en effet, largement employée dans les parfums de luxe notamment dans la composition de l'extrait d'Ambre royal, de Bouquet à la Reine ou encore de l'huile de Macassar¹⁸⁶², très en vogue au début du XX^e siècle. Elle sert en outre de parfum de base dans les compositions parfumées à l'égal du musc ou de la civette. De plus, elle est utilisée en médecine pour ses propriétés microbicides, notamment dans le traitement de la malaria. De ce fait, dès la fin du XIX^e siècle, elle constitue une matière première naturelle de premier ordre pour les industries européennes :

Parmi les huiles essentielles occupant le premier plan en Parfumerie, par leurs qualités odorantes et par l'importance de leurs emplois, l'essence d'Ylang-Ylang est une des plus remarquables. C'est une des rares essences florales produites hors de Grasse et même d'Europe. Son parfum suave, pénétrant et subtil représente un bouquet complet par lui-même, aussi l'essence d'Ylang-Ylang, ce parent pauvre du Jasmin, se prête aussi bien à l'élaboration des extraits floraux les plus fins qu'à l'établissement de parfums pour savons de toilette. C'est une matière première indispensable à l'Art du Parfumeur et qui justifie pleinement la faveur dont elle jouit par les services remarquables qu'elle lui rend¹⁸⁶³.

La pérennité de la production de l'Océan Indien et de Nosy-Bé, en particulier à partir des années 1930, permet ainsi aux industriels d'intensifier la recherche sur les particularités

¹⁸⁵⁹ FRITZ A., « Aspect et possibilité des cultures de plantes à parfums à Madagascar », *Industrie de la parfumerie*, n° 9, septembre 1953, pp. 336-341, p. 336.

¹⁸⁶⁰ *Ibid.*

¹⁸⁶¹ ANONYME, « L'activité commerciale des Comores », *La Parfumerie Moderne*, n° 10, octobre 1936, p. 433.

¹⁸⁶² FRITZ A., « Aspect et possibilité des cultures de plantes à parfums à Madagascar », *art.cit.*, p. 336.

¹⁸⁶³ ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS, « L'essence d'ylang-ylang », *Les Parfums de France*, n° 94, décembre 1930, pp. 351-360, p. 351.

olfactives de cette essence dont la production se heurte néanmoins à des problèmes logistiques du fait de l'éloignement des centres de distillation :

Comme dans l'extraction de la plupart des produits odorants des fleurs tels que ceux de la rose ou de l'oranger, à la vapeur d'eau, il est à présumer qu'un certain nombre de constituants, éléments importants de l'odeur d'ylang-ylang, solubles dans l'eau ou difficilement volatils, manquent dans l'essence distillée. On pouvait donc s'attendre à ce que l'extraction des fleurs d'ylang-ylang par un dissolvant volatil, conduite à l'ensemble des éléments odorants qu'elles renferment. Ce mode de traitement se heurte à de grosses difficultés, en raison des températures élevées rencontrées aux lieux de production et de la pénurie de main d'œuvre qualifiée¹⁸⁶⁴.

L'encadrement de la filière de l'ylang-ylang à Madagascar et dépendances devient ainsi un enjeu premier de l'industrie de la parfumerie française et grasse qui apporte, en ce sens, un soutien de taille aux producteurs locaux dont l'exemple le plus saisissant est celui de Clément Rimbault, père missionnaire, à l'origine de la culture de l'ylang-ylang à Nosy-Bé, et pour lequel l'appui des Établissements Antoine Chiris a été décisif.

a. Clément Rimbault et l'aventure de l'ylang-ylang.

Bien que l'ylang-ylang ait été acclimaté dès la fin du XIX^e siècle à Madagascar, la tradition attribuée à Clément Rimbault la culture de l'ylang-ylang en vue de sa distillation. Ce dernier est un jeune missionnaire envoyé à Nosy-Bé en vue d'évangéliser les populations locales en 1903. L'année suivante, ce personnage haut en couleur est promu Supérieur de la mission. Il a désormais à charge 3 000 hectares¹⁸⁶⁵ répartis entre Nosy-Bé et Nosy-Komba. Lorsqu'en 1905, la loi de séparation de l'Église et de l'État est votée, le Père doit faire face à une situation financière délicate. Il s'engage alors dans l'exploitation semi-industrielle des plantes à parfum afin de financer ses léproseries¹⁸⁶⁶ :

Tous ceux qui ont visité Nossi-Bé connaissent la silhouette du Père Rimbault. Ils l'ont aperçu campé sur sa grosse motocyclette, le casque bien assujéti, sa grande barbe étalée sur la poitrine, sa soutane blanche gonflée par le vent, passant dans un fracas d'échappement libre à travers la campagne, parmi les trous et les bosses de problématiques sentiers. Comme il arrive habituellement aux précurseurs, le Père Rimbault subit les plus vives critiques lors de ses premiers essais. Mais l'expérience lui donna pleinement raison : les usines qu'il a créées, puis adaptées après une longue expérience, fournissent des

¹⁸⁶⁴ ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHRIS, « L'essence d'ylang-ylang », *art.cit*, p. 360.

¹⁸⁶⁵ La mission est propriétaire de différents domaines (9 à Nosy-Bé et 8 à Nosy-Komba), Archives C.S.sp, Le Hunsec L., évêque d'Europus, Sup. gén. S. sp., *Nossi-Bé 1879-1932, mémoire sur le temporel*, Paris, 1934, 64 p..

¹⁸⁶⁶ Les léproseries faisaient aussi office d'hôpitaux et de prisons.

produits parfaits, justement appréciés dans le monde entier pour leur finesse et la constance de leurs parfums¹⁸⁶⁷.

L'entreprise connaît, à ses débuts, des difficultés notamment à propos des concessions foncières et du respect des nouvelles limites des propriétés qui représentent un souci quotidien. De nombreuses lettres de Clément Rimbault témoignent en effet de cette confusion territoriale. Pour exemple, en 1904, en réponse à l'occupation d'une partie des terres de la mission par le sultan Said Invy, le père Rimbault écrit à ses parents : « C'est bien malheureux une affaire comme ça, arrangeons-nous, prenons le terrain d'à côté »¹⁸⁶⁸. Malgré ces querelles foncières, auxquelles il convient d'ajouter l'insécurité chronique¹⁸⁶⁹ et les cyclones¹⁸⁷⁰ qui ravagent les plantations, le Père entreprend avec succès la culture des plantes à parfum. En 1905, il commence la plantation de 1 000 pieds d'ylang-ylang à Nosy-Bé tandis que des tentatives de culture de vanille sont entreprises à Nosy Komba. L'usine de Nosy-Bé, créée en 1899¹⁸⁷¹ ou 1909¹⁸⁷² selon les sources, accueille des alambics Tournaire, importés de Grasse. Le cours élevé de l'essence et le matériel rudimentaire utilisé par les autres colons font espérer un large bénéfice. En 1909, les premières essences sont produites. L'expérience réussie, le missionnaire fait agrandir ses plantations, et son initiative est suivie par d'autres planteurs. Il attache alors une grande importance à la culture des arbres ce qui lui assure une large renommée en termes de qualité :

Depuis 1910, les Pères Missionnaires se sont attachés à sélectionner les fleurs, travail très délicat, très minutieux et qui demande une patience toute monastique. La cueillette se continue presque sans interruption depuis mars jusqu'en décembre, le degré de maturité de la fleur joue un grand rôle dans la qualité de l'essence, ce qui explique la nécessité de ce triage. L'appât du gain fait que beaucoup de distillateurs distillent à fond les fleurs et tirent plus de 15 grammes d'essence par kilo de fleurs : cette méthode est discutable : il est certain qu'il ne faut pas laisser perdre l'essence contenue dans les fleurs, mais il est préférable de ne distiller du premier jet que 8 à 10 grammes, ce qui donne une essence de choix¹⁸⁷³.

Une seconde usine est ensuite implantée à Nosy-Komba. Rapidement, l'affaire prend une telle ampleur qu'elle oblige le Père à donner une existence juridique formelle à son

¹⁸⁶⁷ BOURUET AUBERTOT Jean, *Fleurs et Dieux à Nossi-Bé*, Paris, Éditions Baudinière, 1928, 254 p., p. 236.

¹⁸⁶⁸ Archives C.S.sp, *lettre de Clément Rimbault à ses parents*, Nossi-Bé, 20 novembre 1904, 2 p.

¹⁸⁶⁹ En novembre 1906, le Père est attaqué à son domicile, il tire sur l'assaillant pour sauver sa vie. MOIGNOUX Pascal, *Clément Rimbault, l'enfant gâté du bon dieu*, Azalée éditions, Sainte-Marie, 2004, 215 p., p. 62.

¹⁸⁷⁰ Le cyclone de 1912 est à l'origine de la disparition des archives de la mission et la dégradation de nombreuses plantations.

¹⁸⁷¹ La date de 1899 est mentionnée par une plaque à l'entrée de l'usine.

¹⁸⁷² La date de 1909 est mentionnée par Pascal Moignoux, *Clément Rimbault, op.cit.*, p. 66.

¹⁸⁷³ M. P., « L'ylang-ylang de Madagascar », *La Parfumerie Moderne*, n° 6, juin 1925, pp. 129-130, p. 129.

entreprise en 1927 sous la forme d'une société anonyme au capital de 10 millions de francs¹⁸⁷⁴. Celle-ci se positionne dès lors comme leader de la distillation de plantes à parfums dans la région. Dès 1928, la Société des Plantes à Parfum de Madagascar (SPPM) possède une antenne à Nosy-Bé et une à Mayotte. Selon Jean-François Hory, dans un article dédié à la société Cananga¹⁸⁷⁵, qui a racheté la SPPM en 1960, Clément Rimbault a pu créer son entreprise grâce au soutien de deux financiers marseillais – que nous n'avons malheureusement pu identifier – et de Georges Chiris. Si aucune source n'atteste ce partenariat, plusieurs arguments invitent à penser que des liens étroits unissent les deux protagonistes. D'une part, à Nosy-Bé comme à Mayotte, la SPAOI et la SCB côtoient la SPPM car elles possèdent toutes trois des domaines dans ces îles. Clément Rimbault connaît sans nul doute, si ce n'est le propriétaire, au moins les gérants de ces deux entreprises. D'autre part, Enée Borghi, directeur de la SPPM après le départ du Père missionnaire¹⁸⁷⁶ a travaillé auparavant au sein des Établissements Antoine Chiris. Enfin, le travail de la mission fait l'objet de nombreux articles de valorisation au sein de la presse spécialisée de la parfumerie qui n'ont pu échapper à la vigilance des Établissements Antoine Chiris. Ces liens avec la Capitale des parfums sont sans aucun doute plus importants encore en termes de débouchés commerciaux¹⁸⁷⁷ :

L'industrie de la distillerie de l'Ylang-Ylang à Madagascar, dont les Pères Missionnaires donnent le meilleur exemple, doit être encouragée, car il s'agit d'un produit national propre à donner aux colons des ressources appréciables. Ajoutons que les revenus de cette industrie sont employés par les Pères Missionnaires à des œuvres de bienfaisances qui ont permis de procurer un soulagement inespéré à la population, très digne d'intérêt de cette voisine de notre grande île africaine. Ils ne peuvent qu'être félicités et pour ce geste généreux et pour le bon exemple¹⁸⁷⁸.

Malgré ce succès commercial et humanitaire, le Père Clément Rimbault doit se résigner en 1932 à quitter Madagascar. La création de cette société et les bénéfices financiers qui en découlent sont en effet à l'origine d'un conflit entre le vicariat de Majunga et celui de Diego-Suarez qui revendiquent tous deux la gestion de ces fonds qui appartiennent en principe à la mission du Saint-Esprit¹⁸⁷⁹. Pour régler ce conflit, le Pape transfère la mission de

¹⁸⁷⁴ Archives C.S.sp., 2D62.3d, *Statuts de La Société des Plantes à Parfum de Madagascar*, 1927.

¹⁸⁷⁵ HORY Jean-François, « De la SPPM à Cananga, une histoire mahoraise », *Entreprises et marché, Cananga*, Edition du Baobab, s.d, 3 p., p. 1.

¹⁸⁷⁶ En 1926, Enée Borghi est directeur de l'usine de Combani qui appartient à la Société Coloniale Bambao, *Annuaire général, Gouvernement de Madagascar et dépendances*, 1926, 789 p., p. 352.

¹⁸⁷⁷ La SPPM a notamment pour client la société Lautier et Roure-Bertrand à Grasse, Archives C.S.sp, 2D62.3a, *lettre du Père Rimbault au révérend*, 27 juillet 1928.

¹⁸⁷⁸ P. M., L'Ylang-Ylang de Madagascar », *La Parfumerie Moderne*, n° 6, juin 1925, pp. 129-130, p. 130.

¹⁸⁷⁹ Archives C.S.sp, 2D62.2, *Rapports des vicariats de Majunga et Diego-Suarez*, 1930.

Nosy-Bé à l'ordre des Capucins¹⁸⁸⁰. Le Père Rimbault est alors envoyé à La Réunion où il meurt en 1949. Entre-temps, l'ylang-ylang est devenu, avec la vanille et l'arachide, le premier produit d'exportation de ces îles.

b. L'essor de l'ylang-ylang à Nosy-Bé et dans l'archipel des Comores.

À la fin des années 1930, Nosy-Bé et les Comores fournissent déjà 90% du marché mondial d'huile essentielle d'ylang-ylang. Bien qu'elle apparaisse rapidement comme une filière motrice, cette semi-industrie ne s'est pas faite sans mal et les difficultés au développement de cette culture sont nombreuses au début du XX^e siècle :

Malgré la résistance des planteurs de La Réunion à céder des graines, quelques colons de Madagascar réussirent à s'en procurer à prix d'or et des plantations d'une certaine importance furent effectuées à Nosy-Bé et aux Comores¹⁸⁸¹.

L'ascension spectaculaire de cette production dans ces îles est d'autant plus importante qu'à partir des années 1920, celle des Philippines ne cesse de décroître, et celle de La Réunion de stagner. Nosy-Bé, Anjouan et Mayotte sont ainsi considérées, a posteriori, comme les derniers refuges de l'ylang-ylang¹⁸⁸² dans le monde :

L'ylang de Nosy-Bé, de très grande finesse de parfum, supporte aisément la comparaison avec l'ylang de Manille. À Nosy-Bé, parmi les usines modernes qui travaillent les essences, il faut citer en première ligne celle de la Société des Plantes à Parfums de Madagascar Pères Missionnaires de Nosy-Bé et les Établissements Millot, de la Motte-Saint-Pierre, à Nosy-Bé et au Sambirano ; Nioumakale et de Bambao, à Anjouan ; Société agricole des Plantations de Koaem, à Mayotte¹⁸⁸³.

À Nosy-Bé, la trajectoire entamée par le Père Clément Rimbault au début du siècle est en effet suivie par de nombreux autres colons et entreprises qui s'approprient cette culture. Les archives nationales de Madagascar font ainsi état de 12 sociétés de matières premières aromatiques qui cultivent et distillent l'ylang-ylang soit 50% des entreprises présentes dans l'île¹⁸⁸⁴. Les superficies cultivées sont alors très variables et oscillent entre 1 000 et 3 500

¹⁸⁸⁰ *Ibid.*

¹⁸⁸¹ SIP, « La contribution de Madagascar à l'industrie des parfums », LABAUNE Louis (ss la dir.), *Entre le champ de fleurs et le laboratoire, que sera la parfumerie de demain ?*, Paris, Les éditions de la revue des marques, 1935, pp 72-77, p. 72.

¹⁸⁸² KLEIN Erich, « Ylang-ylang et Cananga », *Dragoco report*, septembre-octobre 1975, pp. 99-107, p. 103.

¹⁸⁸³ ANONYME, « Madagascar agricole ; les arachides, le giroflier et l'ylang-ylang sont, avec celle des textiles, parmi les industries les plus prospères », *La Dépêche coloniale*, 27 juin 1930, p. 1.

¹⁸⁸⁴ Arch. Nat. de Madagascar (Archives nationales de Madagascar), Inventaire 53, *Fiches relatives aux sociétés et compagnies*, « Nosybéenne d'Industrie Agricole », 1925-1935.

hectares¹⁸⁸⁵ et la filière occupe à la fin des années 1930 environ 2 000 employés¹⁸⁸⁶. Nosy-Bé devient ainsi la « perle » de Madagascar et l'ylang-ylang est désormais automatiquement associé à l'île dans l'imaginaire collectif¹⁸⁸⁷.

Le Sambirano et l'archipel des Comores sont les deux autres foyers importants de la culture de l'ylang-ylang à Madagascar et dépendances. Dans le Sambirano, au moins deux sociétés se partagent la distillation de la fleur des fleurs dans les années 1910 : les Établissements Millot et la Motte-Saint-Pierre sont rejoints, au cours des années 1920, par la Compagnie Nossibéenne Industrielle et Agricole (CNIA). Dans l'archipel des Comores, cette culture prend rapidement un large essor à l'initiative de la SCB qui devient le plus important distillateur de la région :

Aux Comores le plus gros producteur est la Société Coloniale de Bambao dont les distilleries sont installées sur ses domaines de Bambao, Combani, Patsi, Pomoni, Fomboni ; elle dispose de 136 000 Ylangs et sa production va croissant¹⁸⁸⁸.

Dans l'archipel, les principaux centres de production sont implantés à Anjouan, à Mayotte et à la Grande-Comore où une dizaine d'entreprises se partagent le marché, toutes îles confondues¹⁸⁸⁹. L'ylang-ylang, très présent à Anjouan, est alors considéré comme la principale richesse de l'île :

Anjouan s'est toujours placée à la tête des îles de l'archipel des Comores pour les produits d'exportation. Il n'est pas douteux que, parmi les cultures riches qui font la prospérité du jeune Territoire, les essences des plantes à parfum viennent au tout premier rang et parmi elle l'essence d'ylang-ylang¹⁸⁹⁰.

Pour autant, le nord-ouest de Madagascar n'est pas la seule région à accueillir cette culture. L'ylang-ylang fait également l'objet, certes dans une moindre mesure, d'une exploitation sur la côte-est de Madagascar :

Puis la culture de l'ylang fut entreprise avec succès par la Société pour l'Industrie des Parfums sur la côte est de Madagascar, entre Tamatave et Diego-Suarez¹⁸⁹¹.

¹⁸⁸⁵ CHALOT Charles, *La culture des plantes à parfum dans les colonies françaises*, Paris, Librairie Émile Larose, 1928, 41 p., p. 5.

¹⁸⁸⁶ Ces ouvriers sont également occupés à d'autres tâches suivant les saisons.

¹⁸⁸⁷ DUC DE NEMOURS, « Nosy-Bé, l'île des parfums et des perles », *Voyages et colonies*, n° 7, juillet 1930, pp. 102-105, p. 102.

¹⁸⁸⁸ ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHRIS, « L'essence d'ylang-ylang », *art.cit.*, p. 360.

¹⁸⁸⁹ Arch. Nat. de Madagascar, L779, *Industrie à parfum*, « Enquête n° 5 sur l'industrie », 1938.

¹⁸⁹⁰ Anonyme, « Anjouan », *Chroniques des îles*, 1935, pp. 20-22, p. 20.

¹⁸⁹¹ SIP, « La contribution de Madagascar à l'industrie des parfums », *art.cit.*, p. 72.

La production de Madagascar varie ainsi entre 20 et 60 tonnes avant la Seconde Guerre mondiale dont une moitié est absorbée par la métropole¹⁸⁹² et le reste principalement par les États-Unis¹⁸⁹³ qui sont également le premier client de la France pour cette essence. L'attrait pour l'ylang-ylang de la part des exportateurs s'explique par cette demande grandissante mais surtout par le prix d'achat élevé, oscillant entre 600 et 800 francs le kilo¹⁸⁹⁴. Au sein de cette économie, Grasse occupe alors une position de leadership puisque la Société Coloniale Bambao fournit 60% de l'ylang-ylang consommé dans le monde¹⁸⁹⁵.

La filière ainsi favorisée par une production et une demande stable, mais également par une haute valeur ajoutée, permet aux producteurs d'ylang-ylang de se positionner, avec les préparateurs de vanille comme « les plus aisés » des agriculteurs malgaches. Si la filière est temporairement mise entre parenthèse au cours de la Seconde Guerre mondiale¹⁸⁹⁶, elle reprend par la suite sa trajectoire initiale¹⁸⁹⁷, toujours soutenue par les industriels grassois, notamment la filiale de la société Charabot, Arco Océan Indien, qui prend la suite des Établissements Antoine Chiris dans l'accompagnement de la filière ylang-ylang à Madagascar.

2. *Le giroflier.*

L'essor du giroflier à Madagascar résulte d'une véritable épopée où se mêlent les parcours de botanistes ingénieux, de militaires-colons et d'un prince saint-marien. Arraché aux Hollandais par Pierre Poivre, le précieux arbre est introduit à l'île Bourbon en 1772¹⁸⁹⁸ avant d'être à nouveau transporté, quelques années plus tard vers d'autres contrées¹⁸⁹⁹, notamment sur l'île de Sainte-Marie où quelques boutures sont achetées par le colonel d'artillerie Albrand à l'occasion du passage d'un navire en 1820¹⁹⁰⁰. Albrand s'associe alors avec Carayon pour se lancer dans cette culture dans l'île en 1827¹⁹⁰¹. Abandonnés à leur sort, les arbres ne semblent pas survivre par la suite. Selon Éliane Tiana Ranonhitsoa, les colons

¹⁸⁹² FRITZ A., « Aspect et possibilité des cultures de plantes à parfums à Madagascar », *art.cit.*, p. 339.

¹⁸⁹³ MAUNIER Élie, *Les plantes à parfums des colonies françaises*, Marseille, Institut colonial, 1932, 124 p., p. 50.

¹⁸⁹⁴ CHALOT Charles, « La culture des plantes à parfum dans les colonies françaises », *op.cit.*, p. 4.

¹⁸⁹⁵ AIMAR Philippe, *Vanille, la route Bourbon*, Paris, Éditions Bourbon, 288 p., p. 96.

¹⁸⁹⁶ Arch. Nat. de Madagascar, L 346, *Exportation d'huiles essentielles*, 1943-1945.

¹⁸⁹⁷ BRAUN Dieter, « Ylang-ylang », *Bulletin Dragoco*, 6^e année, n° 2, 1959, pp. 19-25, p. 20.

¹⁸⁹⁸ En juillet 1772, le duc de Choiseul autorise officiellement l'envoi de plants de l'île de France à l'île Bourbon. FRANÇOIS Edmond, « Girofle et giroflier », *Revue de botanique appliquée et d'agriculture coloniale*, n° 180, août 1936, pp. 589-608, p. 595.

¹⁸⁹⁹ Le giroflier est progressivement implanté dans l'Hindoustan, à Zanzibar, à Sainte-Marie, à Madagascar, à Mayotte, à Ceylan, au Congo belge, au Gabon, en Martinique, au Dahomey et en Guyane. FRANÇOIS Edmond, « Girofle et giroflier », *art.cit.*, p. 596.

¹⁹⁰⁰ *Ibid.*.

¹⁹⁰¹ *Ibid.*

français ne sont pas les seuls à avoir introduit des girofliers sur l'île. Le prince Manditsara serait ainsi à l'origine de la réintroduction du giroflier à Sainte-Marie et de son adoption par la population locale¹⁹⁰². Ce dernier avait quitté sa terre natale pour accompagner Sylvain Roux à Paris en 1819. En 1821, lors de son voyage de retour, il remarque à Zanzibar des girofliers en plein rapport. Il se procure quelques boutures qu'il acclimate ensuite à Sainte-Marie. Dès lors, le giroflier connaît une extension rapide dans l'île. Cette paternité est affirmée par les Saint-Mariens lors d'une tournée de A. Ledreux, directeur de la station de l'Ivoloina en 1931 en compagnie de M. Kirkhal, directeur de l'agriculture de Zanzibar :

D'après les renseignements que nous avons pu obtenir auprès des vieux planteurs saint-mariens, le giroflier aurait été introduit à Sainte-Marie, soit de La Réunion ou de Maurice, il y a environ soixante-dix ans, par Manditsara. Ce chef aurait, aux dires des vieux planteurs, partagé les graines reçues à plusieurs colons, c'est ce qui explique que certains vieux arbres se trouvent disséminés dans l'île¹⁹⁰³.

À la fin du XIX^e siècle, les migrations de Saint-Mariens vers la Grande-île sont à l'origine de l'essor du giroflier à Madagascar. À partir du début du XX^e siècle, il gagne progressivement les territoires du nord-ouest de l'île et de l'archipel des Comores, à Mayotte notamment. Cette expansion chronologique peut être appréhendée grâce aux écrits des ingénieurs agronomes tels que Antoine Rollet¹⁹⁰⁴, A. Ledreux¹⁹⁰⁵, Hildebert Isnard¹⁹⁰⁶ et surtout Edmond François qui consacre au giroflier une importante étude entre 1928 et 1936¹⁹⁰⁷ ; et par les publications périodiques du *Journal Officiel De Madagascar et Dépendances* qui accordent au giroflier pas moins de 648 articles entre 1896 et 1958. Ces données permettent dès lors d'envisager, d'une part, l'extension progressive de l'espèce le long de la côte-est, à partir de différents points de départ (la baie de Tintingue, Soanierana, Fénériver, Tamatave, etc.) et, d'autre part, l'importance de la distillation des feuilles et griffes de girofle dans le commerce international, à partir des années 1920.

¹⁹⁰² RAHONINTSOA Élyane Tiana, 1978, « *Ste-Marie de Madagascar : Insularité et économie du girofle...* », *op.cit.*, p. 130.

¹⁹⁰³ LEDREUX A., « Le giroflier à Madagascar », *La Parfumerie Moderne*, n° 2, février 1931, pp. 73-83, p. 73.

¹⁹⁰⁴ ROLET Antoine, « Le giroflier et sa culture », *La Parfumerie Moderne*, n° 4, avril 1928, pp. 77-80.

¹⁹⁰⁵ LEDREUX A., « Le giroflier à Madagascar », *art.cit.*, pp. 73-83.

¹⁹⁰⁶ ISNARD Hildebert, « La colonisation agricole à Madagascar », *Revue de géographie alpine*, vol.39, n° 39-1, 1951, pp. 97-125.

¹⁹⁰⁷ FRANÇOIS Edmond, « La culture du giroflier à Madagascar », *Revue de botanique appliquée et d'agriculture coloniale*, n° 86, octobre 1928, pp. 589-608 ; FRANÇOIS Edmond, « Girofle et giroflier », *art.cit.*, pp. 589-608.

a. L'exploitation du giroflier à Madagascar.

Entre 1896 et 1903, le *JODM* publie périodiquement des « bulletins d'informations des territoires civils »¹⁹⁰⁸ rapportant l'évolution des différentes provinces de la colonie. Les débuts de l'exploitation de denrées coloniales y sont valorisés et permettent ainsi de déterminer les étapes de l'implantation du giroflier sur la côte-est de Madagascar.

En 1896, l'île Sainte-Marie est déjà couverte de girofliers grâce, selon Ledreux, à l'action de l'administrateur Pean et malgré les ravages du cyclone du 25 février 1885¹⁹⁰⁹. À cette même date, la côte-est ne connaît que des tentatives encore réduites. Le *JODM* fait ainsi mention d'une plantation réussie à Vohémar et d'un début de culture à Mananjary. Il semblerait d'ailleurs que cette dernière localité soit le foyer initial de la culture du giroflier sur la côte-est. En effet, un bulletin officiel de la province¹⁹¹⁰ annonce en 1897 la récolte des clous de girofle sur ce territoire ce qui suppose des arbres déjà vieux d'une dizaine d'années. La date de 1895¹⁹¹¹, historiquement admise, semble ainsi erronée. En 1897, des Malgaches commencent une plantation dans la baie de Tintingue¹⁹¹². À partir de 1898, l'administration coloniale s'empare du contrôle de l'attribution des domaines. À Mananjary, pas moins de 115 permis¹⁹¹³ sont attribués dans lesquels le girofle occupe une place prédominante. Le *JODM* est alors utilisé pour vanter les possibilités offertes par la côte orientale, notamment par la province de Fénérive, en termes de colonisation agricole :

Ce sont des terrains fertiles, si l'on en juge par la vigueur et la belle venue des plantations indigènes qui entourent les villages ; mais aucune expérience n'a encore été tentée en fait de cultures tropicales : café, cacao, vanille, girofle, etc. Cependant, les planteurs trouveront d'utiles indications sur ces cultures à l'île Sainte-Marie, où il existe des plantations de vanille, de café et surtout de girofle, qui constituent pour le pays une source de revenu¹⁹¹⁴.

Dans cette conjoncture, en 1899, la Compagnie Marseillaise obtient une concession de 100 hectares à Fénérive, territoire de Fandrarezana en vue de cultiver café, girofle, vanille, etc.¹⁹¹⁵. Entre 1900 et 1903, ce sont successivement les territoires de Mananara, Tamatave,

¹⁹⁰⁸ Une quinzaine de rubrique « bulletin de territoire civils » et une dizaine de rubrique « renseignements économiques et commerciaux » concernant la province de Tamatave s'intéressent au girofle durant la période 1896-1903.

¹⁹⁰⁹ LEDREUX A., « Le giroflier à Madagascar », *art.cit.*, p. 75.

¹⁹¹⁰ *JODM*, 12 octobre 1897, 8 p., p. 5.

¹⁹¹¹ VOLPER Serge, *Une histoire des plantes coloniales*, Paris, Édition Quae, 2001, 144 p., p. 141.

¹⁹¹² *JODM*, 20 avril 1897, 8 p., p. 5.

¹⁹¹³ *JODM*, 19 février 1898, 12 p., p. 7.

¹⁹¹⁴ *JODM*, 6 octobre 1898, 8 p., p. 3.

¹⁹¹⁵ *JODM*, 4 février 1899, 8 p., p. 4.

Andovoranto puis Mahanoro qui accueillent la culture du giroflier. Dans ces derniers, les concessions malgaches dépassent bientôt en nombre, mais pas encore en superficie, les domaines européens.

Si les concessions se multiplient sur la côte-est, Sainte-Marie se spécialise peu à peu dans la « monoculture » du giroflier, ce dernier recouvrant une large superficie de l'île. En 1899, un bulletin du *JODM* rapporte qu'à Sainte-Marie :

63 indigènes s'adonnent à l'agriculture coloniale sur une superficie de 781 hectares dont principalement du girofle auxquels ils convient d'ajouter les domaines européens dont 7 concessions de plus de 100 hectares et 8 concessions de moins de 100 hectares¹⁹¹⁶.

À partir de 1903, apparaissent dans le *JODM* les premières immatriculations de propriétés renseignant le nom du planteur, le titre de la propriété, la localité, la superficie concernée et les essences cultivées. Entre 1896 et 1920, 43 immatriculations de domaines agricoles produisant du girofle y sont consignées. Sur ces 43 enregistrements, 15 immatriculations concernent Sainte-Marie et 28 la côte-est. Cette répartition confirme les propos d'Élyane Tiana Rahonintsoa qui affirme que les Saint-Mariens ont adopté de manière plus large que sur la Grande Île le système d'immatriculation¹⁹¹⁷ afin de conserver leur droit sur la terre. Cependant, cette affirmation doit être relativisée parce qu'une grande partie des cultivateurs sont des colons créoles et réunionnais.

Ces immatriculations ne suivent pas une logique croissante durant la période mais elles obéissent à des vagues d'enregistrements comme c'est le cas en 1913 ou en 1917¹⁹¹⁸. Néanmoins, ce panorama est relatif parce que les réquisitions publiées ne couvrent pas l'ensemble des domaines exploités : elles ne concernent pas « les parcelles sur lesquelles les habitants ont déjà bâti et celles qu'ils ont l'habitude de cultiver » selon l'article premier de la loi du 9 mars 1896¹⁹¹⁹. Ces réquisitions concernent donc les terres dites incultes sur lesquelles l'État français a les pleins pouvoirs. La circulaire du 21 avril 1897 délivre ainsi des titres provisoires :

¹⁹¹⁶ *JODM*, 13 septembre 1899, 8 p., p. 5.

¹⁹¹⁷ *Ibid.*

¹⁹¹⁸ En 1913 et 1917, 7 et 9 immatriculations ont été publiées contre en moyenne 1 à 3 immatriculations par an sur la période 1896-1920.

¹⁹¹⁹ RAHONINTSOA Élyane Tiana, 1978, « *Ste-Marie de Madagascar : Insularité et économie du girofle...* », *op.cit.*, pp.134-135.

Étaient déclarés ouverts à la colonisation, certains territoires judicieusement choisis, fertiles, salubres, situés près des centres habités ou sur des grandes voies de communication, et d'une étendue variable, depuis une centaine jusqu'à plusieurs milliers d'hectares¹⁹²⁰.

Ainsi, en une vingtaine d'années, les cultures exportatrices ont proliféré à Sainte-Marie et sur la côte-est de Madagascar. Les immatriculations couvrent ainsi environ 130 hectares pour Sainte-Marie où le girofle est prédominant et environ 1700 hectares¹⁹²¹ pour la côte-est, où le giroflier, d'abord secondaire face au café ou à la vanille, prend une place de plus en plus importante. Ces chiffres, établis uniquement à partir des immatriculations de domaines du JODM, sont sans aucun doute sous-estimés par rapport à la réalité. En effet, l'étude d'Élyane Rahonintsoa rapporte qu'en 1918, 1 446 hectares sont consacrés aux girofliers à Sainte-Marie¹⁹²², alors que, en 1920, la côte-est de Madagascar n'accueillerait quant à elle que 1 802 hectares¹⁹²³.

Ces données, ici simplement résumées, permettent d'écarter la vision d'une extension graduelle partant de Sainte-Marie vers la côte est puis s'étendant progressivement de la baie de Tintingue vers le nord et le sud. Cette extension résulte en réalité d'une implantation en mosaïque, colonisant par à-coups des territoires parfois très éloignés, dépendant de facteurs à la fois climatiques, humains, matériels et financiers, sans schéma directeur préétabli. Selon une trajectoire similaire, quelques plantations sont également expérimentées avec succès à Ambanja, Nosy-Bé et Mayotte, mais leur production demeure néanmoins résiduelle en comparaison des exploitations de la côte orientale de Madagascar.

Outre ces informations géographiques, l'immatriculation des propriétés renseigne sur les superficies attribuées et sur les essences concernées. En effet, l'analyse des immatriculations et des bulletins des territoires civils révèle une grande disparité dans la superficie des domaines. À côté des grandes concessions européennes, entre 100 et 800 hectares, la majorité des domaines oscille entre 10 ares et 11 hectares. De même, la monoculture du giroflier n'existe pas à proprement parler, même à Sainte-Marie. La culture du giroflier est toujours associée à une autre production, principalement la vanille. Dans 60%¹⁹²⁴ des cas, les cultivateurs associent des cultures riches. Seuls 30%¹⁹²⁵ d'entre eux

¹⁹²⁰ *Ibid.*

¹⁹²¹ Ces chiffres ont été établis à partir des superficies fournies au sein des immatriculations de domaines dans le JODM entre 1896 et 1920.

¹⁹²² 1 220 hectares sont cultivés par les Saint-Mariens, 226 hectares par les colons français. RAHONINTSOA Élyane Tiana, 1978, *Sainte-Marie de Madagascar : Insularité et économie du girofle*, *op.cit.*, p. 136.

¹⁹²³ RANOARISOA MAHAFAKA Karen, *Évolution historique et état des lieux de la filière girofle à Madagascar*, mémoire de fin d'étude en vue de l'obtention du diplôme d'ingénieur agronome, sous la direction de Jean-Christophe Rakontondravelo, Université Antananarivo, CIRAD, 2012, 135 p., p. XIX.

¹⁹²⁴ Pourcentage établi en fonction de la déclaration faite aux autorités.

conserver une partie de leur terre pour s'adonner à des cultures vivrières, problème qui se pose tout particulièrement à Sainte-Marie.

À partir de 1920, le *JODM* ne renseigne plus aucune immatriculation de propriété produisant le girofle. Durant cette même période, les premières enquêtes dites de « commodo et incommodo »¹⁹²⁶ pour informer la population de l'installation de distilleries de feuilles, griffes et clous de girofle sont publiées.

b. La distillation des feuilles et griffes de girofle : un commerce lucratif.

D'abord uniquement tournés vers la récolte des clous destinés à l'alimentation, très vite les sous-produits du giroflier, les griffes et les feuilles intéressent les producteurs. En effet, à la fin du XIX^e siècle, la découverte de l'eugénol, molécule majoritairement présente dans les produits du giroflier, et ses multiples utilisations renforcent l'intérêt des industriels européens pour cette matière première. L'incorporation de l'eugénol dans de nombreuses formules chimiques notamment celle de la vanilline, dans les vernis utilisés par l'armée française, dans les produits pharmaceutiques anesthésiants mais surtout comme fixateur par la parfumerie et la savonnerie nécessitent de ce fait une plus grande disponibilité en clous, feuilles et griffes de girofle¹⁹²⁷. La distillation, d'abord uniquement opérée en métropole est progressivement adoptée dans la colonie à l'initiative de certains entrepreneurs innovants. Dès 1902, un colon prévoit l'installation d'un alambic pour distiller les griffes normalement rejetées par les exploitants alors qu'elles assureraient, vu leur faible coût, un bénéfice important¹⁹²⁸. Celui-ci écarte la possibilité de distiller les clous dont le coût serait dix fois supérieur mais il étudie l'éventualité de distiller les feuilles. L'initiative de la première installation reviendrait au colon Plaire d'Ankarena¹⁹²⁹ : il importe de métropole un alambic en cuivre, de marque Deroy. La réussite de l'entreprise incite les autres cultivateurs à suivre son exemple. Ainsi, en 1923, le concessionnaire Taybaly importe également un alambic Deroy. Le prix très élevé des équipements, ainsi que les difficultés d'importation, interdisent l'extension de la

¹⁹²⁵ Pourcentage établi en fonction de la déclaration faite aux autorités.

¹⁹²⁶ Enquête publique visant à informer et recueillir les plaintes des habitants lors de l'installation d'atelier salubre ou dangereux.

¹⁹²⁷ En 1935, la parfumerie et la savonnerie absorbe 80% de la production mondiale d'essence de giroflier alors utilisée pour fixer les parfums. L'extraction de l'eugénol et de l'isoeugénol, toujours à la destination de la parfumerie et de la savonnerie représente 10% du total. La fabrication de la vanilline, d'une part, et, d'autre part, la pharmacie, la droguerie, la préparation des couleurs et des vernis mobilisent toutes deux 5%. FRANÇOIS Edmond, « Girofle et giroflier », *Revue de botanique appliquée et d'agriculture coloniale*, n° 180, août 1936, pp. 589-608, p. 608.

¹⁹²⁸ *JODM*, 19 novembre 1902, 20 p., p. 17.

¹⁹²⁹ RAHONINTSOA Élyane Tiana, 1978, *Sainte-Marie de Madagascar : Insularité et économie du girofle*, op.cit, p. 141.

transformation des griffes et feuilles aux villageois. Cette vulgarisation de la distillation sera permise, à partir de 1927, par l'action de Taybaly, un colon. En effet, un bateau du nom de Cavalère s'étant échoué sur les récifs de l'île aux Nattes, Taybaly rachète l'épave pour 10 000 francs et, à partir des tôles de récupération et de la chaudière toujours opérationnelle, il fabrique un alambic artisanal. Le succès de cette construction l'amène à réitérer l'opération. Les alambics ainsi fabriqués sont disséminés un peu partout dans les concessions et loués aux planteurs locaux. Si nous n'avons pu trouver de sources attestant ces faits, il est avéré que, à partir de 1926, le nombre d'alambics présents à Sainte-Marie connaît une forte croissance. Les *JODM* de 1926 font état de trois enquêtes de « commodo et incommodo » concernant la demande de concession des eaux des ruisseaux pour alimenter des distilleries à Sahavamba¹⁹³⁰, Ambohitra¹⁹³¹ et Antsarahaka¹⁹³². En 1931, les colons français possèdent ainsi 27 concessions totalisant 1 340 hectares dont 820 consacrés au girofle et 26 distilleries, tandis que la population locale exploite 2 975 hectares de giroflier associés à la vanille et exploite 29 alambics¹⁹³³. Si selon Élyane Rahonintsoa, les Saint-Mariens conservent la primauté dans cette production, le *JODM* enregistre seulement 9 alambics à Sainte-Marie. Bien que les agriculteurs résistent à enregistrer leurs ateliers de distillations, les chiffres de production témoignent de l'augmentation conséquente de ces postes dans l'île. Selon Raymond Decary :

La fabrication d'essence de girofle (à Sainte-Marie) s'élève de 1 420 kilos en 1912 à 5 200 kilos en 1922 et atteint le chiffre de 125 tonnes en 1935¹⁹³⁴.

Qu'en est-il pour la côte-est ? La première enquête de « commodo et incommodo » date du 10 novembre 1923, dans le district de Tamatave :

M. Oscar Pothin, colon, demeurant sur l'Ivoloina, canton de Vohidrotra, déclare vouloir installer un établissement pour distiller des huiles essentielles : girofle, cannelle, ylang-ylang, etc¹⁹³⁵.

Entre 1923 et 1955, pas moins de 44 unités de distillation font l'objet d'une enquête ou d'une autorisation. D'abord réservées aux colons européens, les autorisations s'étendent ensuite aux Malgaches, principalement à partir de 1945. En premier lieu individuelles, ces

¹⁹³⁰ *JODM*, 22 mai 1926, 18 p., p. 14.

¹⁹³¹ *JODM*, 10 juillet 1926, 24 p., p. 16.

¹⁹³² *JODM*, 7 août 1926, 16 p., p. 11.

¹⁹³³ RAHONINTSOA Élyane Tiana, 1978, « *Ste-Marie de Madagascar : Insularité et économie du girofle...* », *op.cit.*, p. 136.

¹⁹³⁴ DECARY Raymond, « Les débuts de la colonisation agricole à l'île Sainte-Marie de Madagascar », *Revue de botanique appliquée et d'agriculture coloniale*, Vol. 17, n° 192, pp. 610-618, p. 618.

¹⁹³⁵ *JODM*, 10 novembre 1923, 44 p., p.34

autorisations sont ensuite délivrées pour une liste de personnes d'un même district. Ces unités de distillation, à l'image des domaines, renferment des réalités diverses : des distilleries avec deux alambics d'une capacité de 1 500 litres ou, au contraire, de simples alambics de fortune. Proche des ruisseaux et rivières, tant pour approvisionner l'alambic que pour transporter les essences ensuite obtenues, ces postes de distillation sont majoritairement implantés à Soanierana, Ampasibe, Ampasina, Vatomandry et Fénériver. Seule une unité est déclarée durant toute la période à Tamatave, Mahonoro et Manakara. Tout comme pour l'immatriculation des domaines, il est certain que le nombre d'alambics et de distillateurs est bien supérieur à cette liste. Si l'administration tente par la sanction d'obliger les propriétaires d'alambics à déclarer leurs appareils, ces mesures ne semblent pas avoir l'effet escompté¹⁹³⁶. Le planteur, qui se livre également à la distillation de cannes à sucre pour la confection de rhum omet bien souvent de déclarer son alambic au chef de canton.

L'huile essentielle ainsi obtenue est alors revendue dans des bidons d'essence aux commissionnaires ou aux commerçants chinois qui se chargent de stocker et, éventuellement, de spéculer, avant de la revendre aux industriels ou aux exportateurs. Du fait que Zanzibar et Pemba, premiers producteurs mondiaux¹⁹³⁷, délaissent la distillation pour la seule commercialisation des clous, Madagascar se positionne de ce fait comme un acteur majeur sur le marché international dès les années 1920 et cette branche d'activité procure à la colonie une denrée exportatrice source de devises importantes¹⁹³⁸.

3. *La vanille.*

La culture de la vanille s'est étendue, au cours du XIX^e siècle, depuis le Mexique vers Tahiti, l'île Maurice, Java, les Iles Fidji, l'ouest de l'Inde et l'Océan Indien¹⁹³⁹. Elle est alors utilisée dans une foule de produits de bouche destinés aux chocolatiers, aux biscuitiers et aux pâtisseries. Les distillateurs ont également recours aux infusions de vanille pour compléter leurs liqueurs. La parfumerie en utilise aussi beaucoup tandis que de nombreuses spécialités pharmaceutiques sont aromatisées avec de la vanille¹⁹⁴⁰. À partir du XX^e siècle, elle est

¹⁹³⁶ En 1929, le JODM rappelle à cinq reprises (23 février, 2 mars, 9 mars, 16 mars et 23 mars) l'obligation de déclarer leurs appareils sous peine de sanctions édictées dans l'article 2 du décret du 23 novembre 1926. En effet, entre 1926 et 1929, une seule autorisation est édictée. Malgré ces rappels, seule une autorisation est publiée entre 1929 et 1938.

¹⁹³⁷ ROLET Antoine, « Le giroflier et sa culture », *art.cit.*, p. 77.

¹⁹³⁸ La documentation réunie ne permet pas d'établir une courbe pertinente de l'évolution du chiffre d'affaires. Les données recueillies ne sont pas suffisantes or les changements conjoncturels, les aléas climatiques et le jeu de la spéculation entraînent des variations de grande amplitude d'une année à l'autre, voire d'un mois à l'autre.

¹⁹³⁹ ANONYME, « Sur la production de la vanille », *La Parfumerie Moderne*, n° 4, avril 1923, p. 89.

¹⁹⁴⁰ MEUNIER Paul, « La vanille », *Les Parfums de France*, n° 97, mars 1931, pp. 84-94, p. 91.

employée en grande proportion dans les compositions de glaces principalement aux États-Unis¹⁹⁴¹.

Dans les années 1920, la demande croissante et les cours élevés de cette matière première ont pour conséquence une forte augmentation de la production dans certaines zones spécifiques : le Mexique, Tahiti, La Réunion, Madagascar et l'archipel des Comores. En quelques décennies, les colonies françaises deviennent ainsi les principales aires de culture de la vanille :

On évalue à 75% la part des colonies françaises dans la production mondiale de la vanille. Madagascar et les Comores à elles seules entrent dans ce chiffre pour plus de 60% et nos établissements de l'Océanie, La Réunion, la Guadeloupe et la Martinique pour environ 13%. Sous l'influence des cours très élevés atteints par ces produits entre 1920 et 1925, les plantations ont été augmentées et multipliées¹⁹⁴².

Au cours des années 1930, les colonies françaises représentent désormais 90% de la production mondiale¹⁹⁴³, Madagascar et dépendances faisant office de leader. Pourtant non endémique à la région, l'Océan Indien devient un foyer incontournable pour cette culture prisée où les acheteurs internationaux, américains notamment, viennent s'approvisionner directement à partir des années 1930¹⁹⁴⁴. En parallèle, elle procure des revenus non négligeables aux planteurs malgaches et comoriens et elle fait vivre pas moins de 35 000 familles à partir des années 1920¹⁹⁴⁵. Notre dernière sous-partie revient sur les origines et les facteurs de prospérité de cette filière en attachant une attention particulière aux étapes d'introduction et d'extension de la culture et de la préparation de la vanille, mais également aux contraintes auxquelles doivent faire face les agriculteurs, les préparateurs, les exportateurs et les acheteurs de la précieuse gousse.

a. L'engouement pour la vanille à Madagascar et dépendances.

Introduit tout d'abord dans l'île de Nosy-Bé, le vanillier est implanté par la suite sur la côte Est, dans la région d'Antalaha et de Tamatave. Philippe Aimar rapporte ainsi qu'en 1875, 20 kilos sont exportés de Nosy-Bé, tandis que Mayotte exporte pour la première fois 58 kilos

¹⁹⁴¹ *Ibid.*

¹⁹⁴² GASPARIN Lucien, « La vanille à Madagascar », *Les Annales coloniales*, 24 août 1926.

¹⁹⁴³ VOLPER Serge, *Une histoire des plantes coloniales*, *art.cit.*, p. 137.

¹⁹⁴⁴ *Ibid.*

¹⁹⁴⁵ TOURNEUR M., « Épices et aromates », M. de Coppet (Éd.), Madagascar et Réunion, tome premier. *Encyclopédie de l'Empire français*, France, s.n., 1947, pp. 310-321, p. 320.

de gousse en 1877, à la suite de l'introduction de la liane dans l'île en 1873¹⁹⁴⁶. Sainte-Marie s'initie également à la culture de la vanille durant cette décennie et exporte 8 kilos de gousses en 1882¹⁹⁴⁷. Ces produits sont rapidement appréciés par les industriels pour leur très riche teneur en vanilline¹⁹⁴⁸. Sur la Grande Île, la culture débute tout d'abord près de Vatomandry en 1891 et, dès 1901, les exportations atteignent 12,5 tonnes¹⁹⁴⁹. Cet essor fulgurant est remarqué en 1908 par le Général Gallieni qui constate :

La culture de la vanille est une de celles ayant jusqu'à ce jour donné les meilleurs résultats à Madagascar¹⁹⁵⁰.

En 1890, les exportations de la Grande-Île ne comprenaient encore que quelques dizaines de kilogrammes, et, en 1896, un millier¹⁹⁵¹. Entre 1900 et 1930, la vanille colonise la côte Est ainsi que le nord-ouest de Madagascar, dans le Sambirano. Les principaux centres de culture sont, en premier lieu, Antalaha qui produit en moyenne 100 tonnes de gousses par an à partir des années 1920¹⁹⁵² puis Nosy-Bé, Vohémar, Vatomandry ou encore Maroantsetra¹⁹⁵³.

Selon Philippe Aimar, l'introduction de la vanille à Mayotte et aux Comores s'est faite à partir de La Réunion en raison de deux facteurs concomitants : la nécessité de développer des activités agricoles sur les nouvelles terres colonisées et la nécessité de donner du travail aux résidents réunionnais dont la situation économique et sociale se dégradait¹⁹⁵⁴. Il prend pour exemple la descendance de la famille réunionnaise Charentais qui s'installe à Mohéli et à la Grande Comore dès 1903. Ces migrants introduisent des boutures et ils sont les premiers à se lancer dans la fécondation et la préparation de la vanille. L'exemple réussi des créoles dans l'archipel des Comores invite peu à peu les colons et les sociétés présentes dans ces îles à adopter cette culture :

Longtemps sa culture y fut monopolisée par les créoles de La Réunion ou par leurs descendants. Jusqu'à ces dernières années, ce furent ces mêmes créoles qui conservèrent la mission de préparer la vanille. Aujourd'hui plusieurs colons, d'origine européenne, cultivent eux-mêmes la vanille et il en est qui commencent à en préparer les gousses¹⁹⁵⁵.

¹⁹⁴⁶ AIMAR Philippe, *Vanille, la route bourbon*, Paris, Carnet de Voyage, 286 p., p. 85.

¹⁹⁴⁷ *Ibid.*

¹⁹⁴⁸ P. M., « Les végétaux aromatiques de Madagascar », *La Parfumerie Moderne*, n° 5, mai 1921, pp. 101-102, p. 101.

¹⁹⁴⁹ AIMAR Philippe, *Vanille, la route bourbon*, *op.cit.*, p. 85.

¹⁹⁵⁰ AIMAR Philippe, *Vanille, la route bourbon*, *op.cit.*, p. 90.

¹⁹⁵¹ CHALOT Charles, « La vanille de Madagascar », *La Parfumerie Moderne*, n° 4, avril 1923, pp. 83-89, p. 89.

¹⁹⁵² MEUNIER Paul, « La vanille », *art.cit.*, p. 102.

¹⁹⁵³ CHALOT Charles, « La vanille de Madagascar », *art.cit.*, p. 89.

¹⁹⁵⁴ AIMAR Philippe, *Vanille, la route bourbon*, *op.cit.*, p. 90.

¹⁹⁵⁵ FAUCHERE Aimé, « La culture de la vanille à Madagascar », *La dépêche coloniale*, 26-27 novembre 1922.

C'est le cas de nombreuses entreprises à l'image de la Société Coloniale Bambao, des colons Lambert ou Humblot¹⁹⁵⁶. Bien que ces entreprises possèdent leurs propres plantations de lianes elles s'approvisionnent cependant majoritairement auprès des cultivateurs locaux. Il en est de même sur la Grande Île où la culture de la vanille se généralise auprès des Malgaches et des Saint-Mariens qui fournissent aux entreprises de transformation de matières premières l'approvisionnement nécessaire pour répondre à la demande mondiale :

Cette culture, exclusivement pratiquée avant 1900 par des planteurs européens, est devenue depuis une culture indigène, dont l'importance croît chaque année. (...) Cette situation explique en partie l'accroissement assez considérable de la production de la Grande Ile qui, de 10 tonnes environ en 1901, dépasse 500 tonnes actuellement (1925). Les cours élevés pratiqués ces dernières années ont également contribué à cette extension et l'on prévoit même une surproduction pour l'avenir¹⁹⁵⁷.

En effet, entre 1900 et 1939, la production de Madagascar et de l'archipel des Comores puis de Madagascar et dépendances, à partir de 1912, ne cesse de croître bien que ces territoires ne représentent encore qu'une part minime du commerce mondiale de la vanille :

En 1902, les colonies françaises produisaient 352 000 kilos de vanille et en 1912 elles en ont récoltées 448 000 kilos. À ce moment c'était nos possessions du Pacifique qui en produisaient le plus : 144 381 kilos en 1902 et 187 452 en 1912¹⁹⁵⁸.

Au lendemain du premier conflit mondial, la colonie de Madagascar devient pourtant le principal producteur de vanille au monde. La Grande Île, en exportant pour 280 tonnes de gousses préparées¹⁹⁵⁹, dépasse alors largement les colonies sœurs de La Réunion et des Comores, mais aussi le Mexique, qui a été le premier producteur jusqu'à la fin du XIX^e siècle :

La culture de la vanille n'a cessé de prendre de l'importance à Madagascar depuis que ce pays est devenu colonie française. En 1902, la Grande-Ile produisait 12 079 kilos de vanille ; en 1912, elle en exportait 113 000 kilos. Et en 1921, sa récolte de vanille atteignait 491 000 kilos. Il faut reconnaître que ce dernier chiffre comprend les produits de Madagascar et ceux des Comores, de Mayotte et d'Anjouan, ces dernières îles furent de tout temps, des grandes productrices de vanille. (...) Quoiqu'il en soit, Madagascar et ses Dépendances constituent aujourd'hui, et de beaucoup, le plus gros centre de production de la vanille du monde¹⁹⁶⁰.

¹⁹⁵⁶ AIMAR Philippe, *Vanille, la route bourbon*, *op.cit.*, p. 90.

¹⁹⁵⁷ BOULLOUX-LAFONT Maurice, « La vanille à Madagascar », *Les annales coloniales*, 16 octobre 1925.

¹⁹⁵⁸ FAUCHERE Aimé, « La culture de la vanille à Madagascar », *art.cit.*

¹⁹⁵⁹ VOLPER Serge, *Une histoire des plantes coloniales*, *art.cit.*, p. 137.

¹⁹⁶⁰ FAUCHERE Aimé, « La culture de la vanille à Madagascar », *art.cit.*

En 1923, alors que Madagascar et dépendances exporte 522 tonnes de vanille, la production de La Réunion, des Seychelles, et de l'île Maurice ne sont respectivement que de 80 tonnes, 3 tonnes et 500 kilos¹⁹⁶¹.

Cette croissance fulgurante est notamment permise par la valorisation des vanilles de Madagascar et dépendances qui, considérés dans un premier temps comme un produit de qualité inférieure, acquièrent progressivement une renommée mondiale grâce à l'appellation Bourbon. En effet, cette dernière, née sur l'île de La Réunion, englobe par la suite les vanilles issues des territoires de Madagascar et de l'archipel des Comores, malgré des caractéristiques différentes suivant leur provenance, malgré les plaintes des Réunionnais :

Au début la vanille qui en provenait était considérée comme un peu inférieure à celle de La Réunion, mais la préparation ayant été améliorée, on ne fait plus pour ainsi dire de différence entre les diverses provenances de l'Océan Indien : Réunion, Madagascar et Comores¹⁹⁶².

L'essor de la vanille est en outre favorisé par l'investissement relativement faible à fournir de la part du planteur par rapport aux larges bénéfices que cette culture laisse entrevoir :

La culture de la vanille, qui entraînait, vers 1910 à Madagascar, une dépense d'environ 2000 francs par hectare, en quatre ans, se prête parfaitement à la petite et moyenne colonisation. Lorsque le commerce de la vanille est prospère, un colon qui cultive trois à six hectares de vanille, avec le concours de dix à douze ouvriers indigènes, peut gagner largement sa vie. Au prix actuel, un hectare de vanille en pleine production peut donner au moins pour 6 000 francs de produit brut, et laisser un large bénéfice au colon. Ce sont toutes ces circonstances qui ont été cause du développement et de la prospérité des vanilleries à Madagascar¹⁹⁶³.

À partir de 1924, une nouvelle génération d'agriculteurs se lance dans l'aventure de la vanille alors même que la consommation mondiale de vanille se stabilise autour de 800 tonnes par an. Entre 1920 et 1922, une baisse de la production due à la sécheresse fait en effet espérer à ces nouveaux exploitants des revenus importants du fait de la hausse des cours induite par la raréfaction de l'offre :

La vanille est la gloire du cultivateur de l'Océan Indien. Elle en fut parfois la fortune, mais bien souvent la ruine. Les variations incroyables du prix de cet article provoquèrent, vers 1924, une ruée

¹⁹⁶¹ ANONYME, « Sur la production de la vanille », *art.cit.*, p. 89.

¹⁹⁶² CHALOT Charles, « La vanille de Madagascar », *art.cit.*, p. 89.

¹⁹⁶³ FAUCHERE Aimé, « La culture de la vanille à Madagascar », *art.cit.*

vers les plantations de vanille. Tout le monde en planta, colons et indigènes, dans n'importe quel terrain et sous n'importe quel climat. Tout le monde s'intitula préparateur de vanille¹⁹⁶⁴.

Face à l'augmentation importante du nombre de planteurs et de préparateurs de vanille, l'administration coloniale réfléchit alors aux premières initiatives capables d'encadrer la filière pour éviter tout risque de dépréciation sur les marchés extérieurs.

b. L'encadrement de la filière face à la crise mondiale.

À partir de 1923, les spécialistes agricoles et le gouvernement colonial envisagent pour la première fois la création d'une station d'essai spécialement dédiée à la culture de la vanille. Cette station permettrait d'encadrer la formation des acteurs de la filière tout en favorisant la recherche botanique et l'amélioration des cultures :

Il semble qu'il y aurait le plus grand intérêt, pour cette colonie, à créer une station de la vanille, où tous les problèmes posés tant par la culture de la plante, que par la préparation des gousses, seraient étudiés d'une manière rationnelle et scientifique¹⁹⁶⁵.

Dans cet ordre d'idées, M. le Gouverneur Général Olivier, toujours préoccupé des questions d'ordre économique intéressant la Grande Ile, vient de décider la création d'une station expérimentale de culture, où en dehors de l'enseignement pratique donné aux indigènes, des recherches seront poursuivies sur toutes les questions se rattachant à la culture, à la préparation des fruits, aux plantations¹⁹⁶⁶.

Cette initiative ne semble pas trouver d'échos¹⁹⁶⁷ tandis qu'au même moment les cours ne cessent paradoxalement de chuter. Dans le même temps, la multiplicité des planteurs qui fournissent des vanilles parfois mal préparées tandis que d'autres cueillent avant maturité par crainte des vols, contribuent à la dépréciation de la vanille Bourbon sur les marchés mondiaux :

Actuellement (1928) le prix de la vanille sont extrêmement bas et rémunèrent peu ou pas du tout le planteur ; la situation est assez inquiétante, non seulement au point de vue particulier, mais encore au point de vue général. Sur les 700/800 tonnes de vanille que produit annuellement le monde, 600 à 700 proviennent des possessions françaises ; la majeure partie, bien entendu, est vendue à l'étranger. Si l'on songe que ce produit s'est vendu jusqu'à 450 000 francs la tonne et qu'il devrait valoir 150 000 environ pour rémunérer les producteurs et les négociants, on peut se rendre compte de l'importance de la recette

¹⁹⁶⁴ TOURNEUR M., « Épices et aromates », p. 317.

¹⁹⁶⁵ CHALOT Charles, « La vanille de Madagascar », *art.cit.*, p. 89.

¹⁹⁶⁶ BOUILLOUX-LAFONT Maurice, « La vanille à Madagascar », *art.cit.*

¹⁹⁶⁷ Ce n'est qu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale que la station d'essai d'Antalaha voit le jour.

qui peut annuellement échapper à la France si la colonie, ne gagnant plus sa vie, abandonne cette culture¹⁹⁶⁸.

Lorsqu'éclate la crise de 1929, la colonie n'a jamais autant produit de vanille et sa production dépasse largement la consommation mondiale. Face à cette situation qui met en péril l'ensemble de la filière, alors que la France a la mainmise sur presque 90% de la production mondiale, le gouvernement décide d'intervenir afin de régulariser le marché. En effet, à cette date, les exportations atteignent 1 092 tonnes, contre moins de la moitié cinq ans auparavant. La seule production malgache excède alors la consommation mondiale évaluée à environ 800 tonnes. Un stock considérable encombre le marché de Marseille, les cours s'écroulent et entraînent la faillite de nombreuses entreprises et la misère des planteurs malgaches et comoriens. La gousse que les épiciers vendent habituellement 1 ou 2 francs n'est achetée qu'un ou deux centimes au planteur¹⁹⁶⁹. La situation s'aggrave en 1930 du fait de l'importance des stocks invendus dont les propriétaires attendent désespérément un éventuel acheteur ou une hausse salvatrice des cours :

En effet, on se trouve, en ce moment, en face de stocks évalués à plus de 700 tonnes alors que la consommation annuelle ne dépasse pas sensiblement 400 à 500 tonnes. La crise économique que nous traversons réduit encore la facilité d'absorption. Or, les prix sont tombés à un niveau extrêmement bas, soit environ 40 à 60 francs le kilo pour une marchandise qui demande de très grands soins de préparation et une surveillance attentive pour la conservation¹⁹⁷⁰.

Les instances économiques réfléchissent alors aux différentes solutions qui permettraient la reprise des cours. Plusieurs mesures sont envisagées : l'achat et la destruction des stocks par la Colonie, l'interdiction de féconder pendant une année, l'interdiction des cultures pratiquées par les Malgaches et les Comoriens. Finalement, le Gouvernement Général adopte la standardisation des gousses et l'interdiction d'exporter des vanilles altérées, recuites et repréparées, ainsi que des vanilles de qualité inférieure¹⁹⁷¹. Cette mesure visant à réaffirmer la qualité de la vanille Bourbon est vivement défendue par certains contemporains comme, plus tard, par certains spécialistes :

¹⁹⁶⁸ MAUNIER Élie, *Les plantes à parfums des colonies françaises*, Marseille, Institut colonial, 1932, 124 p., p. 55.

¹⁹⁶⁹ TOURNEUR M., « Épices et aromates », *op.cit.*, p. 317.

¹⁹⁷⁰ ANONYME, « La vanille en 1930 », *La Parfumerie Moderne*, n° 12, décembre 1930, p. 829.

¹⁹⁷¹ TOURNEUR M., « Épices et aromates », *op.cit.*, p. 317.

Les acheteurs américains constatent de plus en plus l'amélioration de la qualité, et reviennent vers un marché dont ils se détournent auparavant. Les prix purent être stabilisés à un niveau raisonnable et permettre aux planteurs de recevoir une juste rémunération de leur labeur¹⁹⁷².

Les exportateurs et les planteurs sérieux s'aperçurent bientôt qu'un contrôle sévère à la sortie était seul capable de redonner à la vanille la première place sur le marché mondial, en ne laissant exporter qu'un produit sain, de qualité loyale et marchande, classé suivant des définitions officielles admises par les acheteurs du monde entier. Les commerçants peu scrupuleux – il en existe, hélas ! – ne purent désormais exporter et encombrer les marchés de vanilles altérées et sophistiquées. Les préparateurs furent plus exigeants sur la qualité des gousses vertes, et les vols de vanille diminuèrent peu à peu¹⁹⁷³.

Pour d'autres, comme les agriculteurs et les exportateurs locaux, l'application de ce décret soulève de fortes inquiétudes quant à leur avenir. De même, il provoque la colère de certains industriels habitués à intégrer des gousses de moindre qualité dans des compositions qui ne nécessitent pas une forte teneur en vanilline :

Cette standardisation a pour résultat de diminuer dans une très large proportion les profits des négociants de l'île dont un pourcentage assez élevé de la récolte deviendra inexportable. Aussi un certain nombre de producteurs et de préparateurs ont-ils témoigné une assez vive désapprobation envers ce décret¹⁹⁷⁴.

Les parfumeurs avaient l'habitude d'employer pour leurs teintures des qualités de vanille de faible longueur ou même des vanilles hors classement ; l'arôme n'en était pas moins bon et le coût moins élevé que celui des vanilles classées. Le décret de standardisation va les priver d'une matière première utile sans profit pour personne, c'est pourquoi il faut souhaiter qu'une petite industrie s'organise autour de la vanille et leur procure ces extraits peu coûteux qui leur sont nécessaires¹⁹⁷⁵.

Les contraintes liées à la filière de la vanille se complexifient également par la pratique de la transformation de la vanille en extrait ou en poudre. Cette forme de commercialisation est particulièrement recherchée par les acheteurs américains¹⁹⁷⁶ qui absorbent alors plus de la moitié de la production mondiale¹⁹⁷⁷ et elle prend une réelle ampleur dans les années 1930. Ainsi, dès 1933, les Américains commencent à s'approvisionner directement à Madagascar, évitant ainsi les intermédiaires des villes portuaires de la métropole. Ils s'exposent cependant

¹⁹⁷² *Ibid.*

¹⁹⁷³ *Ibid.*

¹⁹⁷⁴ BERNARD J.P., « La Vanille de Madagascar », *La Parfumerie Moderne*, n° 2, février 1933, pp. 85-93, p. 85.

¹⁹⁷⁵ BERNARD J.P., « La Vanille de Madagascar », *art.cit.*

¹⁹⁷⁶ En effet, depuis le XIX^e siècle, les États-Unis sont le plus gros consommateur de vanille. Dans les années 1930, ils en importent annuellement de 450 à 650 tonnes. Ils absorbent la quasi-totalité de la production mexicaine vouée à l'exportation soit de 80 à 120 tonnes. La France, quant à elle, couvre pratiquement le reste de la demande nord-américaine, soit 350 à 500 tonnes par an. VOLPER Serge, *Une histoire des plantes coloniales*, *art.cit.*, p. 137.

¹⁹⁷⁷ MEUNIER Paul, « La vanille », *art.cit.*, p. 102.

à la ruse des négociants de Madagascar et dépendances qui profitent de la méconnaissance des importateurs pour falsifier le contenu. Face à cette situation, une série d'initiatives est menée conjointement par la France et les États-Unis afin de mettre un terme à ces pratiques :

Le négoce américain de la vanille s'est ému. Il a chargé le Boyce Thompson Institute de mettre au point des méthodes permettant de déceler les fraudes dans les extraits de vanille. L'Union Intersyndicale de la vanille à Madagascar a, de son côté, chargé M. le professeur Janot, professeur de pharmacie galénique à la Faculté de Pharmacie de Paris, d'entreprendre parallèlement les mêmes recherches, et son plus proche collaborateur, M. René Pottier, poursuit sous sa direction ces travaux depuis près de deux ans¹⁹⁷⁸.

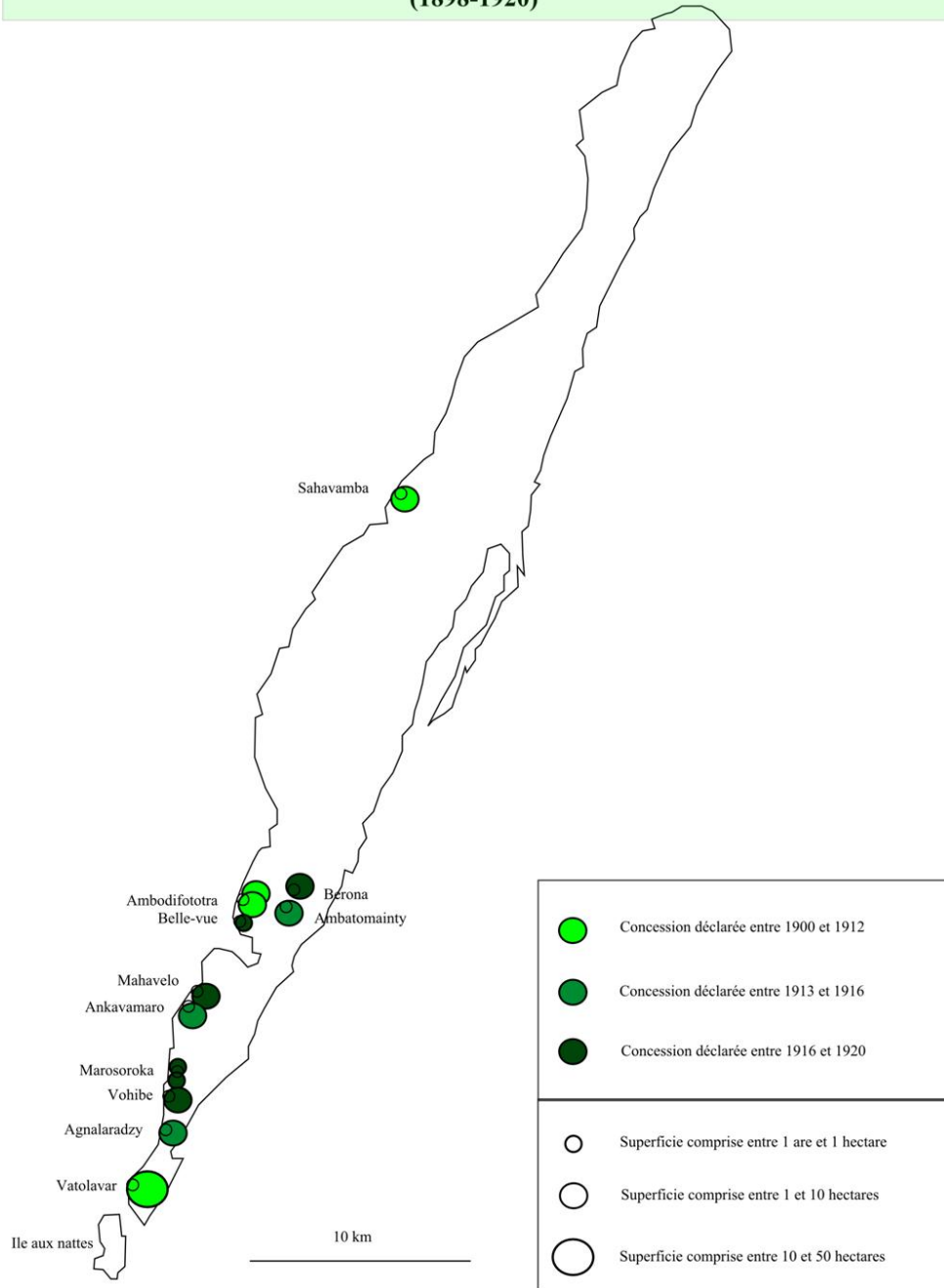
Bien qu'elles aient attisé la colère d'une partie des planteurs et négociants, l'ensemble des mesures prises par l'administration coloniale et plus largement des acteurs institutionnels de la filière semble avoir eu des conséquences positives sur le relèvement des cours et la stabilisation du marché jusqu'en 1939. En 1938, plus d'une centaine d'entreprises participent au commerce lucratif de la vanille à Madagascar et dans l'archipel des Comores¹⁹⁷⁹. La Seconde Guerre mondiale annonce alors une nouvelle parenthèse que les planteurs malgaches et comoriens refermeront pourtant rapidement.

¹⁹⁷⁸ MASSINOT André, « Vanille, Origines, production, marchés, emploi, *La France et ses parfums*, n° 11, août 1959, pp. 11-18, p. 18.

¹⁹⁷⁹ Arch. Nat. de Madagascar, L779, *Industrie à parfum, Enquête n° 5 sur l'industrie*, Archipel des Comores, 1938.

Les territoires du giroflier (1).

Evolution des plantations de girofliers à l'île Sainte-Marie de Madagascar
(1898-1920)

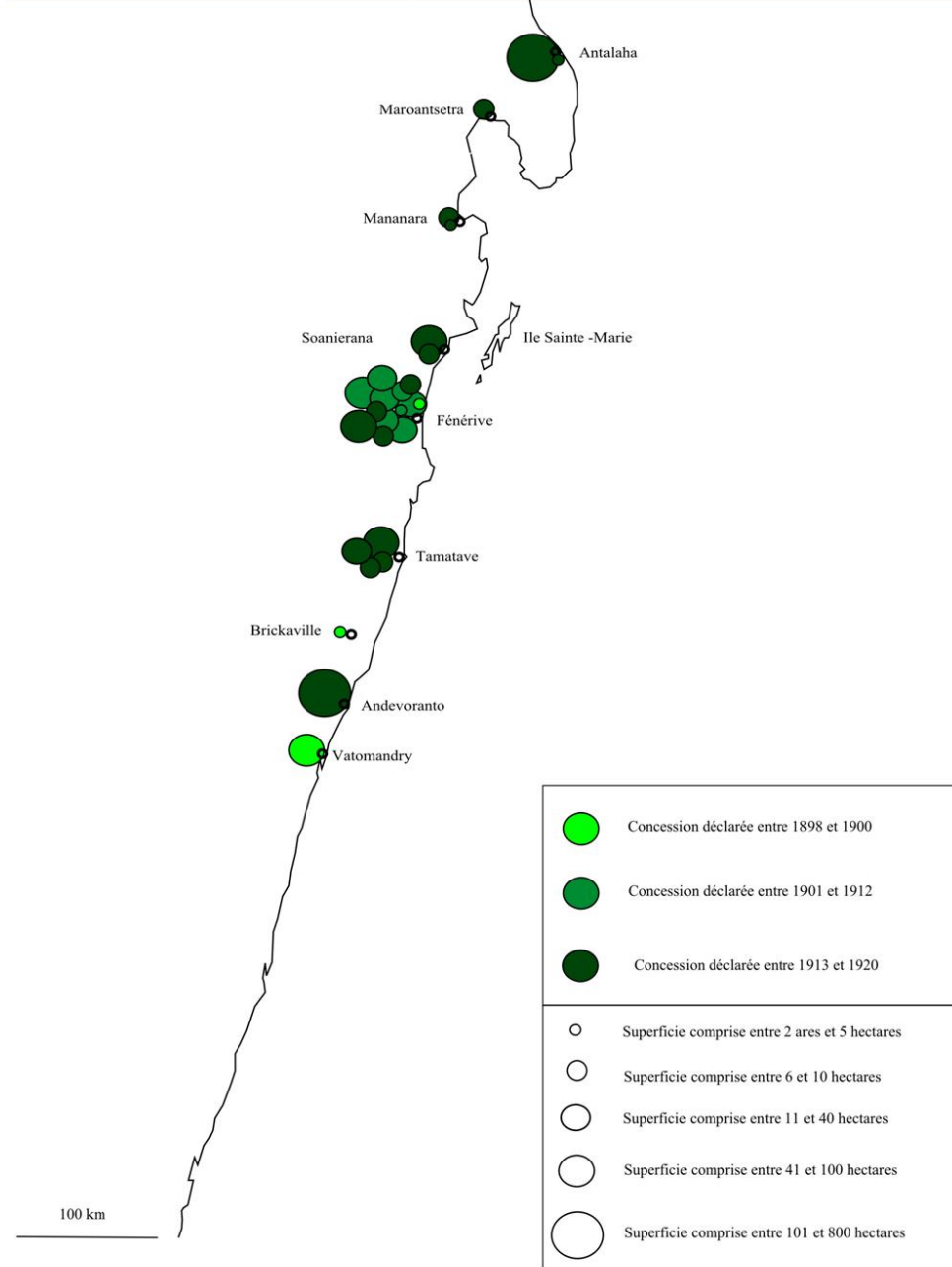


D'après le *Journal Officiel de Madagascar et dépendances*, 1896-1958.

Figure 88 – Les territoires du giroflier (1)

Les territoires du giroflie (2).

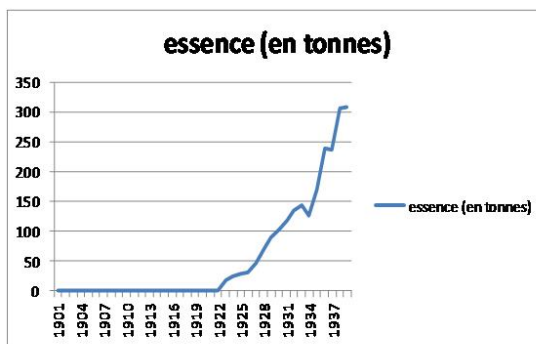
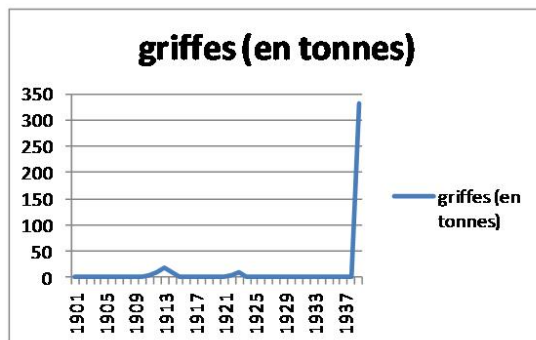
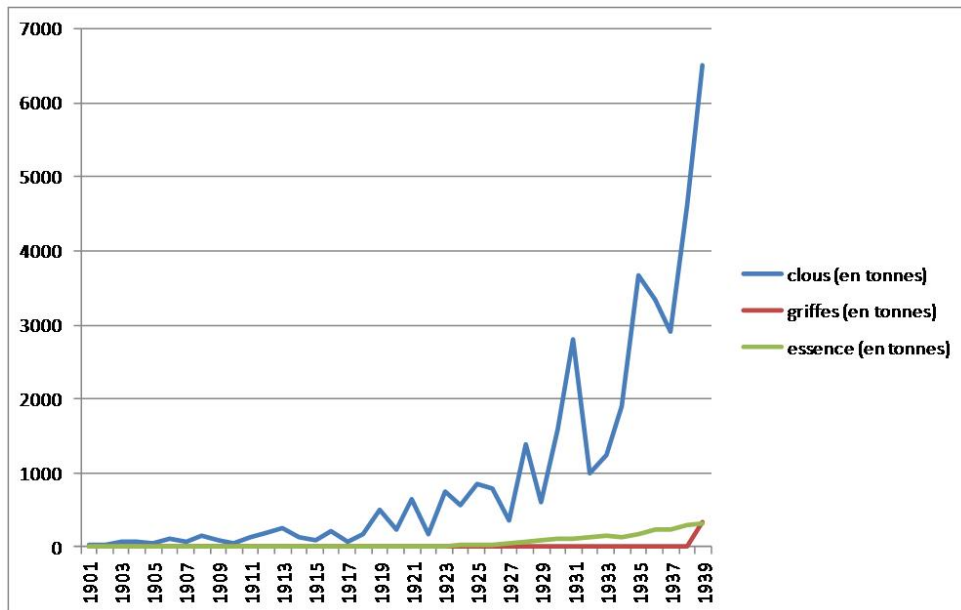
Evolution des plantations de girofliers sur la côte-est de Madagascar (1898-1920)



D'après le *Journal Officiel de Madagascar et dépendances*, 1896-1958.

Figure 89 – Les territoires du giroflie (2)

Graphiques de production de clous, de griffes et d'essence de girofle entre en 1901 et 1939.



Données extraites de RANOARISOA Karen Mahafaka, *Évolution historique et état des lieux de la filière girofle à Madagascar*, mémoire de fin d'étude en vue de l'obtention du diplôme d'ingénieur agronome, sous la direction d'Harilala Andriamaniraka, Université d'Antananarivo, 2012, 135 p., p. xx, p. xxi, p. xxx.

Figure 90 – Graphiques de production de clous, de griffes et d'essence de girofle entre 1901 et 1939

Le girofflier et ses produits.



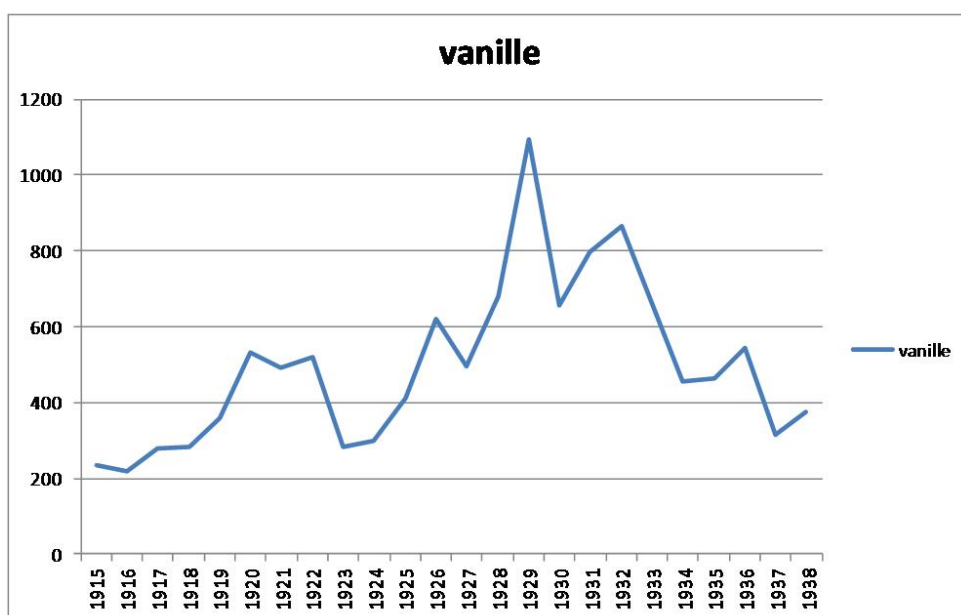
Syzygium aromaticum est le nom scientifique donné au girofflier. Cet arbre de la famille des myrtaceae est originaire d'Indonésie. De forme conique il atteint en moyenne 10 à 12 mètres mais peut parfois culminer jusqu'à 20 mètres de haut. Ses fleurs ont quatre pétales blanc-rosé et possèdent un sépale rouge. Avant l'épanouissement, les boutons floraux sont nommés « clous de girofle », c'est à cette époque qu'on les récolte avant de les laisser sécher au soleil jusqu'à qu'ils prennent une teinte brun foncé comme l'illustre la photographie ci-dessous.

Subtilisé par Pierre Poivre en 1777 il est d'abord introduit à La Réunion avant d'être acclimaté à Madagascar puis dans l'archipel des Comores. À partir du début du XIX^e siècle, les premiers essais de distillation ont lieu tout d'abord dans l'île de Sainte-Marie, puis, à partir des années 1920, dans la Grande Île. L'huile essentielle de girofflier, obtenue à partir des griffes et des feuilles de girofle, est utilisée principalement comme anesthésiant dentaire. Mais elle intègre également certaines compositions de vernis et de parfums. Et surtout, elle possède une grande teneur en eugénol qui permet d'obtenir la vanilline dont la demande est croissante depuis le début du XX^e siècle.

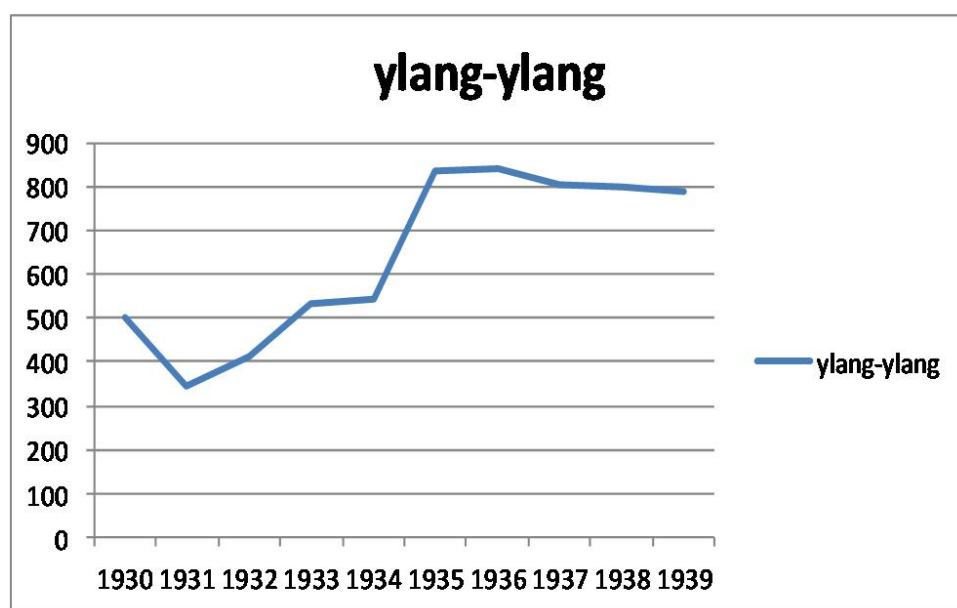


Figure 91 – Le girofflier et ses produits

Chiffres de production de vanille (en tonnes) et d'essence d'ylang-ylang (en kilos), de Madagascar et dépendances entre 1915 et 1939.



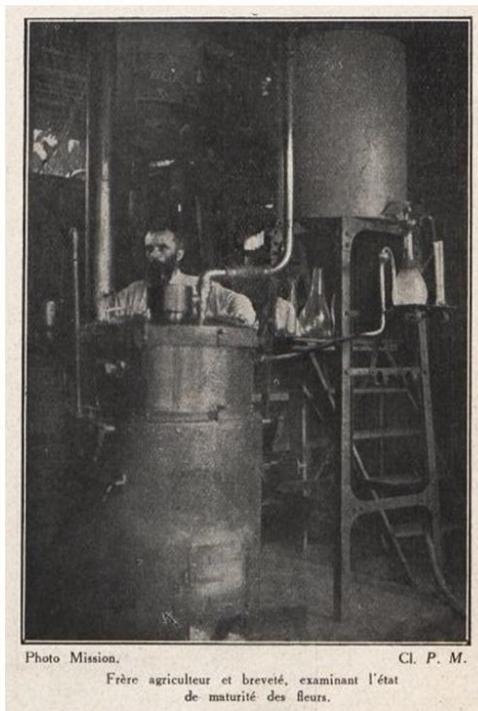
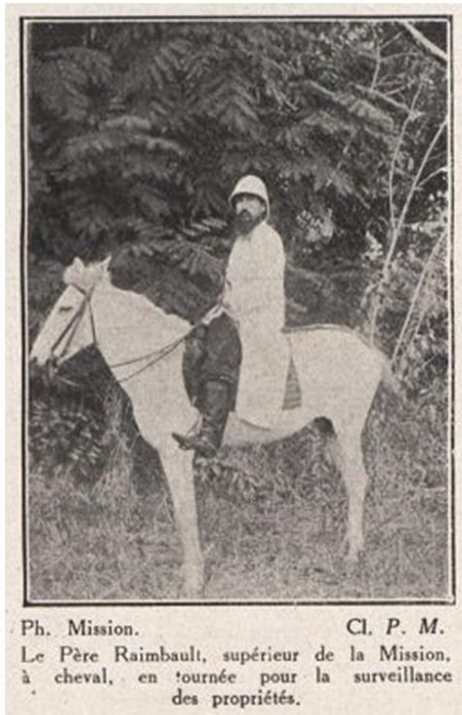
Données extraites de PÉCOUT William, « La Vanille de l'Océan Indien », 14^e journées internationales de Digne, 1995, 56 p., p. 42.



Données extraites du *Journal Officiel de Madagascar et dépendances* entre 1930 et 1939.

Figure 92 – Chiffres de production de vanille (en tonnes) et d'essence d'ylang-ylang (en kilos), de Madagascar et dépendance entre 1915 et 1939

Clément Rimbault.



Le Père Clément Rimbault appartient à la Congrégation de l'Ordre du Saint-Esprit. Il arrive à Nosy-Bé en 1903 et doit rapidement faire face à une situation sanitaire et financière compliquée. En effet, la loi de 1905 de séparation de l'Église et de l'État le prive des subventions qui lui auraient permis de construire ses léproseries. Afin de mener à bien sa mission il entreprend la culture des plantes à parfum et surtout de l'ylang-ylang. La qualité de ses essences est rapidement reconnue parmi les industriels et le Père, devant cette réussite, se retrouve dans l'obligation de donner un cadre légal à son entreprise. Il est ainsi à l'origine de la Société des Plantes à Parfum de Madagascar, créée en 1927, et qui ouvre rapidement une antenne à Mayotte. Malheureusement un conflit entre le vicariat de Majunga et de Diego-Suarez concernant la gestion des fonds de la société oblige Clément Rimbault à quitter l'île pour La Réunion.

Photographies extraites de ANONYME, « l'Ylang-ylang de Madagascar », *La Parfumerie Moderne*, n° 6, juin 1925, pp. 129-130.

Figure 93 – Clément Rimbault

Ce chapitre final a permis de mettre en valeur les facteurs favorables à l'essor de la filière des plantes à parfum, aromatiques et médicinales à Madagascar et dépendances ; les étapes d'introduction et de croissances de certaines de ces espèces et le rôle de l'administration coloniale et surtout des Grassois dans l'orientation et la trajectoire de cette branche d'activité.

Bien que marginales prises une à une, l'ensemble des ppam représentent un des premiers produits d'exportation de Madagascar et de l'archipel des Comores jusqu'à nos jours. Les relations avec Grasse se sont également maintenues malgré l'indépendance de Madagascar et de trois des îles de l'archipel des Comores, la fermeture des Établissements Antoine Chiris et les vicissitudes de la politique franco-malgache et franco-comorienne.

Cette dernière partie a eu pour objectif d'analyser la trajectoire de la filière des plantes à parfum à La Réunion et à Madagascar et dépendances, de la fin du XIX^e siècle au milieu du XX^e siècle. Ces deux chapitres retracent les étapes d'introduction, d'adoption, d'extension des superficies, et d'augmentation de la production des plantes à parfum dans ces différentes îles en les repositionnant dans le contexte de colonisation française.

L'étude de la trajectoire de la filière réunionnaise repose, en grande partie, sur l'étude remarquable de François Berthier¹⁹⁸⁰ à laquelle nous avons souhaité apporter des sources complémentaires notamment sur le parcours des différents exportateurs de l'île de La Réunion. Les archives privées des Établissements Antoine Chiris, les archives personnelles de Vital Éthève, ancien directeur de la Coopérative Agricole des Huiles Essentielles Bourbon, et certaines sources indirectes permettent en effet d'enrichir l'évolution mise à jour par François Berthier. L'île de La Réunion apparaît comme un jardin d'essais pour une multitude de plantes à parfum, mais également comme une étape pour leur future acclimatation dans d'autres zones de production. Ainsi l'activité de transformation de matières premières naturelles à Madagascar et dans l'archipel des Comores a été rendue possible par l'immigration réunionnaise et l'importation de son savoir-faire. Dans cette colonie, la présence des Grassois y est secondaire : ils se contentent, pour les Établissements Antoine Chiris, d'envoyer des agents commerciaux chargés de conseiller les cultivateurs et d'installer un comptoir d'exportation à partir de 1924, et, pour les autres, d'acheter les produits de la colonie.

Au contraire, dans l'archipel des Comores et à Madagascar, les Établissements Antoine Chiris se sont signalés par la création de nombreux domaines de production mais aussi, tout du moins dans la Grande Île, d'agences commerciales. Ces Grassois, même s'ils mobilisent une grande partie des exportations de ces territoires, surtout dans l'archipel des Comores par le biais de sa filiale la société coloniale Bambao, ne sont pas les seuls impliqués dans ce secteur d'activité. La mobilisation de fonds d'archives inédits, ceux du Père Clément Raimbault conservés par la Congrégation des Spiritains, mais aussi les documents administratifs coloniaux, sauvegardés par les Archives Nationales de Madagascar, nous ont permis d'identifier la majorité des acteurs concernés par la filière des plantes à parfum à Madagascar et dépendances. Le dépouillement des revues professionnelles offre également des renseignements précieux pour appréhender l'évolution chronologique de l'introduction et de l'essor des plantes à parfum. Le *Journal Officiel de Madagascar et dépendances* apporte

¹⁹⁸⁰ BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, Grasse, Samedex, 2011, 270 p.

aussi des informations hebdomadaires sur l'ensemble de la période étudiée. Enfin d'autres sources comme les ouvrages de botanistes et d'ingénieurs agronomes, les publicités, la presse, etc. nous permettent d'illustrer le développement de cette filière.

L'étude de ces matières premières naturelles a fait l'objet d'un intérêt majeur de la part des ingénieurs agronomes actuels dans un contexte, d'une part, de bouleversements climatiques et de recherche de planification de l'agriculture et, d'autre part, de développement durable. En 2014, le Centre International de Recherche Agronomique et Développement a ainsi souhaité une étude sur l'histoire et la géographie coloniales de la filière giroflière à Madagascar. En effet le parc agronomique est aujourd'hui vieillissant car les dernières essences plantées remontent à la fin de la colonisation. Nous avons mené une étude sur cette question, chapeauté par le projet PARURR¹⁹⁸¹ du Ministère des Affaires Étrangères, qui a permis de rassembler les données statistiques d'extension des superficies et d'augmentation des girofliers sur la côte est, mais aussi de mettre en lumière les questions d'encadrement et de freins qui ont abouti à la situation actuelle¹⁹⁸². De ce fait, l'histoire des matières premières naturelles représente actuellement un enjeu de taille afin de déterminer l'avenir de cette filière.

¹⁹⁸¹ Partenariat et Recherche dans le secteur RURAl (PARRUR) est un programme du Ministère des Affaires Étrangères qui a pour objet la « promotion de la recherche en partenariat Madagascar dans le secteur du développement durable », mis en place en 2008.

¹⁹⁸² COCOUAL Mathilde, DANTHU Pascal, « Le giroflier à Madagascar : essai d'histoire et de géographie coloniales, 1896-1958 », *Revue de géographie historique*, à paraître en 2018.

Conclusion

Au terme de cette étude plusieurs éléments nous apparaissent particulièrement importants. D'une part, l'originalité de notre approche a été de relire l'histoire de la parfumerie grasse, et plus généralement française, au prisme de la matière première. Cette relecture a permis de mettre en valeur des sources inédites : les revues professionnelles qui constituent une source d'informations précieuse et périodique ; mais aussi des fonds d'archives d'entreprises qui apportent des renseignements complémentaires permettant de confirmer les données recueillies dans *Les Parfums de France*, *La Parfumerie moderne* et *La Revue des Marques de la Parfumerie et de la Savonnerie*. D'autre part, l'analyse de ces sources pose un nouveau regard sur la parfumerie française et remet en question l'importance du bassin grasse dans les approvisionnements de la « Capitale des parfums ». En réintégrant la parfumerie française dans le contexte international d'industrialisation, la première partie de cette thèse invite à relativiser le monopole français sur ce secteur d'activité lucratif, tout en valorisant les facteurs qui lui ont permis de s'imposer comme le leader mondial de ce secteur. Plus encore, par un jeu d'échelles, l'étude des sources relatives aux approvisionnements extérieurs repositionne le bassin grasse dans un réseau plus large de centres de production, dans lequel il n'apparaît que comme un centre parmi d'autres. En effet l'analyse du parcours des domaines coloniaux et étrangers révèle que ces derniers ne sont mobilisés que lorsque le bassin grasse ne peut fournir la matière première nécessaire à Grasse. Durant la première moitié du XX^e siècle, chaque pays producteur se spécialise sur deux ou trois essences principales en fonction des possibilités bioclimatiques mais aussi en fonction de la demande et de la concurrence des autres centres d'approvisionnement. Loin de la vision idyllique, les relations apaisées entre industriels et producteurs, la confrontation entre ces derniers est une réalité dans le sud-est de la France comme dans le reste du monde, opposant, d'un côté, les logiques industrielles et, de l'autre, les problématiques agricoles et environnementales, qui font l'objet d'une deuxième partie. L'intérêt majeur de cette thèse est ainsi de mettre en évidence la mise en concurrence des zones d'approvisionnement par les Grasse, mais surtout l'évolution conjointe et parfois similaire de certaines matières premières naturelles. En effet, comme nous l'avons vu dans la conclusion de la partie deux de notre étude, ces dernières subissent les mêmes fluctuations durant la première moitié du XX^e siècle : une croissance importante entre 1910 et 1929, une dépression entre 1930 et 1933, puis une reprise jusqu'en 1939. Cette deuxième partie met en exergue la complémentarité de ces centres afin

de faire face aux fluctuations économiques, politiques, sociales, environnementales et climatiques qui perturbent la régularité des importations. Cette organisation verticale de la production perdure jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Parmi les entreprises investies dans cette trajectoire les Établissements Antoine Chiris font office de précurseurs et de leader, c'est pourquoi nous avons souhaité consacrer la fin de la deuxième partie de cette étude, et de nombreuses pages de la troisième, à l'impact de cette société sur les réseaux d'approvisionnement en plantes à parfum, aromatiques et médicinales. L'Océan Indien, dans lequel les Chiris sont très présents, devient ainsi le principal fournisseur de Grasse en géranium, en vanille, en ylang-ylang, en girofle et en vétiver alors même que ces espèces ne sont pas endémiques de la région. Le partenariat entre Grasse et ces colonies est mis à mal par l'entrée en guerre en 1939.

Le second conflit mondial a pour conséquence la mobilisation d'un grand nombre de producteurs français et coloniaux qui laissent à l'abandon leurs champs pour aller se battre sur les champs de bataille. Les Grassois sont coupés de leurs réseaux mondiaux d'approvisionnement tandis que les clients internationaux se tournent vers d'autres intermédiaires pour se fournir en matières premières naturelles. De grands groupes établissent des partenariats ainsi avec les pays producteurs qui, jusque là, travaillaient de manière privilégiée avec Grasse. La fin de la guerre est marquée par la relance d'une parfumerie grasse qui, un temps, avait travaillé au profit de l'Allemagne pour la production de produits parfumés chimiques et pharmaceutiques. Georges Chiris reprend sa politique d'expansion d'avant-guerre en achetant un domaine de production au Maroc. Son fils, Léon Antoine Chiris, continue cette politique par l'installation d'usines en Inde, en Argentine et au Brésil. De même, Pierre Chauvet exporte Les Parfumeries de Seillans au Maroc et il établit des partenariats avec les producteurs du monde entier. Aux alentours de Grasse, la rose et le jasmin connaissent un regain d'intérêt, tandis que la culture de l'oranger est définitivement abandonnée. Entre les années 1950 et 1970, les vellétés d'indépendance dans les colonies puis les guerres d'indépendance bouleversent les réseaux des parfumeries grasse. De nombreux sites industriels sont nationalisés, comme le domaine Sainte-Marguerite à Boufarik. De plus les industriels de Grasse font face à une concurrence acharnée de la part de grands groupes internationaux qui rachètent, dans les années 1970-1980, une grande partie du parc d'activité de la « Capitale des parfums ». Cette politique entraîne la fermeture de nombreux sites et elle exacerbe les tensions entre les nouveaux acquéreurs et les producteurs

alentour¹⁹⁸³. En 1983, cette crise atteint son paroxysme, les parfumeurs refusant de transformer la récolte des cultivateurs malgré les accords préalables. L'exploitation des champs, déjà en net déclin dans les années 1970, est laissée à l'abandon. Les terres sont revendues au profit de projets d'aménagements urbains et les enfants des agriculteurs délaissent l'activité de leurs parents. Malgré ce sombre tableau largement relayé par la presse locale, certaines reprises sont fructueuses comme le rachat de l'entreprise Charabot par Barthélémy Sansoldi, tandis que d'autres structures voient le jour à l'image des Laboratoires Monique Rémy¹⁹⁸⁴, axés exclusivement sur les produits naturels, qui connaissent par la suite une grande extension bien que ces derniers ne représentent plus que 20% de la composition des parfums de luxe. Les bouleversements de ces deux décennies provoquent une vive réaction de la part d'une grande partie de la population locale et des institutions qui organisent le sauvetage des archives d'entreprise de plusieurs sociétés grassoises. Cette démarche patrimoniale aboutit, en 1989, à la création du Musée International de la Parfumerie. Le Musée Fragonard ouvre également ses portes en 1991, avec une vocation plus touristique et commerciale. Malgré les perturbations qui aboutissent à la création de ces lieux patrimoniaux, force est de constater que les derniers acquéreurs des entreprises historiques grassoises, notamment IFF et Firmenich, n'ont pas quitté, à quelques exceptions près¹⁹⁸⁵, la « Capitale des parfums ». À la fin des années 1990 plusieurs producteurs relancent même la culture des plantes à parfum dans le bassin grassois. Cette initiative est soutenue par les industriels qui y voient un support publicitaire. Dans un contexte de retour au naturel, les zones d'approvisionnement mondiales en plantes à parfum connaissent également un nouvel élan. L'OMC incite d'ailleurs les pays africains en cours de stabilisation politique et économique à investir dans ces matières premières jugées porteuses pour leur développement. Les sociétés de matières premières aromatiques adoptent progressivement une démarche de développement durable¹⁹⁸⁶ et elles favorisent l'achat de plantes cultivées selon des méthodes biologiques alors que les méthodes d'extraction, qui utilisent des solvants, ne leur permettent pas de commercialiser un produit sous l'appellation biologique. Dans le même temps, le

¹⁹⁸³ Les Établissements Antoine Chiris, Lautier Fils, Bertrand Frères, Méro&Boiveau, CAL, Sozio, Tombarel Frères, Roure-Bertrand, Cavallier Frères.

¹⁹⁸⁴ TREBUCHET BREITWILLER Anne-Sophie, *Le travail du précieux : une anthropologie économique des produits de luxe à travers les exemples du parfum et du vin*, thèse de doctorat en socio-économie de l'innovation, sous la direction d'Antoine Hennion, Paris, ENMP, 2013, 351 p.

¹⁹⁸⁵ La société Symrise créée en 2003 rachète la société grassoise Aroma et malgré des promesses de reprise, elle licencie les 73 salariés en 2004 <https://www.usinenouvelle.com/article/l-usine-symrise-ferme-ses-portes-a-grasse-73-personnes-licenciees.N6855>

¹⁹⁸⁶ Les entreprises génèrent des nombreuses publicités pour valoriser leur impact positif : actions caritatives, partenariats avec des ONG et financement de la recherche dans les domaines de la santé liés à leur activité.

parfum fait l'objet d'un intérêt croissant dans le monde et la parfumerie française apparaît plus que jamais comme un leader incontestable. Cet engouement est illustré par l'inauguration d'un nouveau musée, le Musée du Parfum, à Paris, à l'initiative de la société Fragonard. Notre étude éveille ainsi des questionnements relatifs, d'une part, à la trajectoire entrepreneuriale de la parfumerie grasse et française, et, d'autre part, sur les notions de patrimoine attachées à ce secteur d'activité, questions sur lesquelles nous aimerions terminer notre propos.

La parfumerie française constitue actuellement un secteur d'activité moteur de l'économie française. Ancrés dans une trajectoire historique longue de deux siècles, les parfumeurs français ont su se renouveler pour conserver leur renommée auprès des consommateurs du monde entier. La parfumerie française se positionne actuellement comme le numéro un mondial de la filière cosmétique-parfums. De grands groupes comme l'Oréal, LVMH, ou Chanel mais aussi de nombreuses TPE et PME participent au chiffre d'affaires du troisième secteur d'exportation en France. Ce dernier représente, en 2016, 25 milliards d'euros et un excédent commercial de 7,6 milliards d'euros. La filière emploie 170 000 personnes et le rythme d'embauche reste soutenu¹⁹⁸⁷. Malgré les aléas que nous avons abordés, la filière connaît une croissance ininterrompue, entre le milieu du XIX^e et le milieu du XX^e siècle, et les industriels grassois sont toujours représentés par deux familles : les Robertet à Grasse¹⁹⁸⁸ et les Mane¹⁹⁸⁹ à Bar-sur-Loup qui perpétuent la gestion familiale de leurs entreprises et se positionnent parmi les leaders mondiaux de l'aromatique¹⁹⁹⁰. Plus encore, les investisseurs français et étrangers encouragent de nouvelles initiatives dans ces territoires. LVMH a racheté les Fontaines Parfumées à Grasse¹⁹⁹¹ et le « Château Dior » à Montauroux¹⁹⁹². Le groupe finance, sous forme de contrat, des producteurs de Callian et de Fayence¹⁹⁹³. De même, Firmenich achète sous contrat les fleurs d'Alain Rebuffel à Fayence. Ce retour de la fleur conventionnée avait commencé en 1978 lorsque Chanel avait acheté l'intégralité de la

¹⁹⁸⁷ <http://www.bpi-france.fr/A-la-une/Actualites/La-filiere-cosmetique-une-industrie-au-parfum-7534>

¹⁹⁸⁸ Créée par François Chauve la société Robertet est constituée en raison sociale en 1888.

<https://www.robertet.com/>

¹⁹⁸⁹ La société Mane a été créée en 1871 par Victor Mane. <http://www.mane.com/>

¹⁹⁹⁰ <https://fr.statista.com/statistiques/505846/classement-fabricants-aromes-parfums-monde/>

¹⁹⁹¹ Les Fontaines parfumées est une société créée par Alziary en 1840. Cette fabrique connaît un vif succès entre le milieu du XIX^e et le milieu du XX^e siècle. Laissées à l'abandon elles sont rachetées par LVMH en 2016.

¹⁹⁹² Le « Château Dior » est le surnom donné à la Bastide achetée par Christian Dior en 1947 à Montauroux également racheté par LVMH en 2013.

¹⁹⁹³ À Callian, la société Dior s'approvisionne auprès d'Armelle Janody, à Fayence elle achète une partie de la récolte à Alain Rebuffel et ses enfants qui ont également à charge la relance des cultures autour du Château.

récolte de la famille Mul à Pégomas selon un contrat à durée indéterminée¹⁹⁹⁴. Cette association a été entérinée en 1987 par la création d'une unité de transformation sur le site même de culture de la rose. En 2017, cette exploitation relance également la culture de la tubéreuse sur 12 hectares qui viennent s'ajouter à la vingtaine d'hectares de rosiers destinés à la fabrication du Chanel n° 5. En 2009, les quelques producteurs de plantes à parfum de la région se sont regroupés au sein de l'Association des fleurs d'exception du Pays de Grasse dont la présidence a été assurée par Carole Biancalana entre 2009 et 2017. Cette dernière a lutté avec détermination pour la reconnaissance de ce patrimoine unique et elle a participé de manière active à la valorisation et à la réintroduction des plantes à parfum de ce territoire dans les compositions des grands parfumeurs. Elle a passé la main en 2017 à Armelle Janody qui poursuit ses efforts. Il en est de même dans les territoires de la lavande et dans les départements qui fournissent des matières premières naturelles spécifiques comme le narcisse et la jonquille en Lozère et l'immortelle en Corse. Les centres de production étrangers font également l'objet d'un regain d'intérêt comme Madagascar où la société Charabot a participé à la modernisation des unités de distillation de la société Millot dans les années 2000 et à Haïti où Firmenich finance le système scolaire, les visites médicales et des programmes de recherche dans les domaines de la santé. Ces sociétés établissent également des partenariats avec les départements universitaires de chimie dont une annexe a été installée à Grasse en 2010. Xavier Fernandez, professeur au laboratoire de chimie de Nice, est à l'origine d'un projet de chaire UNESCO relatif aux plantes à parfum qui vise à rapprocher les entreprises privées et les centres de recherche afin de favoriser le savoir et les relations Nord – Sud.

Cependant des problèmes subsistent. La question se pose en effet des conditions environnementales et sanitaires dans lesquelles est faite l'extraction des plantes à parfum. Comment protéger les ouvriers des vapeurs toxiques induites par l'extraction par solvants volatils ? De même, que faire des déchets produits par cette technique ? Aujourd'hui encore, les solutions sont peu nombreuses et certains industriels sont tentés d'enterrer ces résidus. Plus encore, dans les contrées éloignées, la culture des plantes à parfum a entraîné le déboisement d'une grande partie de la forêt primaire en Guyane, à La Réunion et à Madagascar. La technique du brûlis a ainsi été employée tant dans la région grasseoise que dans les territoires outre-mer. Aujourd'hui encore, de nombreux villages de Madagascar coupent régulièrement les arbres environnants pour produire le bois nécessaire à la distillation. L'appauvrissement de cette ressource les pousse à s'enfoncer toujours plus loin

¹⁹⁹⁴ MONGE Romain, *La dynamique des plantes à parfum : réseaux et territoires*, Thèse de doctorat en géographie, sous la direction de Daviet S., Université Aix-Marseille, 2013, 444 p.

dans la brousse ou à sacrifier les arbres fruitiers qui leur assurent pourtant une subsistance alimentaire. L'eau est également une ressource précieuse que les usines consomment en grande quantité aux dépens des besoins des populations locales. Sur le plan économique il est difficile d'établir un prix d'achat satisfaisant pour les producteurs qui sont parfois floués au cours des transactions faites avec les commissionnaires. Pour exemple, Vital Ethève nous a confié qu'en 2015 une famille de planteurs du Tampon à La Réunion peut à peine vivre des fruits de leur distillation, alors que le Musée du Volcan revend leurs huiles essentielles avec une marge de 600%¹⁹⁹⁵. Rien n'a donc changé puisque le Père Gaillard de la Congrégation des Spiritains, missionnaire à Madagascar des années 1920 jusqu'à la décolonisation, déplorait déjà dans les années 1960, la marge généreuse des exportateurs de clous de girofle¹⁹⁹⁶. Malgré la forte valeur ajoutée de ces produits, qui fait du cultivateur de plantes à parfum le plus aisé des agriculteurs, cette orientation agricole a pour conséquence de réduire les surfaces consacrées aux cultures vivrières et de mettre en péril l'autonomie alimentaire de ces producteurs. En cas de mauvaise récolte ou de problèmes climatiques, ils se retrouvent dans une situation des plus compliquées. Cette situation n'est pas propre à l'industrie des matières premières naturelles et des constats similaires ont été établis dans d'autres branches industrielles et agricoles comme c'est le cas pour le coton¹⁹⁹⁷. Les actions sociales menées par les multinationales sont d'ailleurs limitées souvent à quelques villages alors qu'elles mobilisent un réseau plus important que ces simples exemples. De même, si la plupart d'entre-elles signent une charte de développement durable, certaines pratiques de spéculation et d'opérations commerciales agressives perturbent la filière et touchent en premier lieu les producteurs¹⁹⁹⁸. Enfin, certains entrepreneurs peu scrupuleux utilisent le marché des plantes à parfum, notamment de la vanille, pour blanchir leur exportation de bois illégaux comme le bois de rose¹⁹⁹⁹ et ils n'hésitent pas à s'attribuer certaines innovations²⁰⁰⁰ découvertes par de simples transformateurs. Malgré ces limites, l'industrie des matières aromatiques participe de

¹⁹⁹⁵ Témoignage de Vital Ethève, ancien directeur de la Coopérative Agricole des Huiles Essentielles Bourbon (CAHEB), recueilli le 21 avril 2015 à Le Tampon.

¹⁹⁹⁶ Correspondance personnelle avec le Père Gaillard de la Congrégation des Spiritains le 07 décembre 2014.

¹⁹⁹⁷ ORSENNA Erik, *Voyage au pays du coton*, Paris, Éd. Corps 16, 2007, 315 p.

¹⁹⁹⁸ En 2014, l'entreprise Symrise entreprend une opération commerciale à Madagascar. Elle achète à un prix défiant toute concurrence une grande partie de la production de vanille. Les vendeurs accourent et livrent des produits de faible qualité qui tendent à déprécier les cours de la vanille malgache et déstabilisent le marché international. Entretien avec Romain Berthe à Tamatave le 05 mai 2014.

¹⁹⁹⁹ Entretien avec Akyl Cassam Chenaï, directeur de la société SCIM et Bourbon oil.

²⁰⁰⁰ Lesto Kusumo, producteur de patchouli à Yogyakarta et ingénieur chimiste de formation, mène dans les années 2000 des recherches sur l'odeur de l'orchidée. Il obtient après de multiples essais un produit d'une rare finesse. Il s'oriente vers la société Takasago afin de breveter cette innovation. Ce produit est intégré quelques années plus tard dans la composition de cosmétiques sans que le producteur ne soit reconnu comme à l'origine de cette découverte. Il cultive dorénavant de la papaye australienne. Entretien le 28 décembre 2012.

manière active à l'amélioration des conditions de vie des cultivateurs et elle accorde désormais une attention particulière aux problématiques environnementales et sanitaires de ces derniers²⁰⁰¹. Au-delà de ces questions entrepreneuriales, notre étude invite également à une réflexion sur le patrimoine industriel de la parfumerie grasse.

L'engouement croissant pour le parfum français ne cesse d'attirer des touristes du monde entier. Acteur du rayonnement du goût à la française, le parfum est mis à l'honneur par la création de deux musées, le Musée International de la Parfumerie à Grasse en 1989²⁰⁰² et le Grand Musée du Parfum à Paris en 2016²⁰⁰³. Si le premier répond à un besoin soudain de sauvegarder un patrimoine local, le second illustre la place des odeurs et le succès fulgurant du parfum dans la société moderne. À Grasse tout particulièrement, la question du parfum revêt des enjeux politiques, sociaux et culturels. L'histoire de Grasse et de ses parfumeries a en effet façonné la région et la filière, en mobilisant des milliers de personnes, et elle représente aujourd'hui encore une ressource indispensable à la ville. De même, elle accueille de nombreux visiteurs tout au long de l'année qui ne connaissent Grasse que par le biais de sa réputation de « Capitale des parfums ». Afin de faire reconnaître officiellement ce patrimoine, l'ancien sénateur-maire de Grasse, Jean-Pierre Leleux, préside actuellement l'Association Patrimoine Vivant du Pays de Grasse qui candidate à la reconnaissance des savoir-faire liés à la parfumerie à Grasse par une inscription au patrimoine immatériel de l'UNESCO²⁰⁰⁴. Ce dossier porte sur trois volets : les savoir-faire, la reconnaissance de la condition d'artiste aux nez et la culture des plantes à parfum dans le bassin grasse. Ce projet réunit des dizaines de spécialistes chargés de promouvoir ces axes de recherche, dont les résultats ont donné lieu à la tenue de cinq colloques²⁰⁰⁵. Si la revendication des savoir-faire de la parfumerie grasse ne peut être contredite, celles relatives à la reconnaissance du parfumeur en tant qu'artiste et à la culture des plantes à parfum dans le bassin grasse s'avèrent plus problématiques. En effet,

²⁰⁰¹ CAMPANA E., *Des fournisseurs d'huiles essentielles aux industries des parfums de luxe : des engagements pour un commerce équitable ?*, Skema Business School, master spécialisé en Management Stratégique du développement durable, 2011, 30 p.

²⁰⁰² Le Musée International de la Parfumerie, créé en 1989, sous la direction de Marie-Christine Grasse, est consacré à l'histoire de la parfumerie à travers les continents et les siècles. Une grande part y est réservée aux flacons et aux techniques d'extraction. L'intérêt pour la parfumerie grasse y est réduit : elle n'occupe qu'une seule salle du musée jusqu'en 2017. La direction du Musée en a décidé récemment la fermeture. Désormais, plus aucune salle ne sera dédiée à cette activité locale alors qu'elle est à l'origine de la création du Musée.

²⁰⁰³ Le Grand Musée du Parfum a été inauguré en 2016. Il présente les grandes thématiques liées à l'univers olfactif.

²⁰⁰⁴ <http://www.paysdegrasse.fr/sites/default/files/dossier-de-presse-2017bd.pdf>

²⁰⁰⁵ Colloque « Inde, Pérou, Bulgarie », Grasse, 17 octobre 2013. Colloque « Se parfumer, un acte d'humanité », Grasse, 17 octobre 2014. Colloque « L'Égypte, ses trésors parfumés », Grasse, 16 octobre 2015. Colloque « Parfums d'Amérique », Grasse, 2016. Colloque « Sens et essences en Pays de Grasse. La Méditerranée à l'honneur », Grasse, 20 octobre 2017.

au-delà d'une reconnaissance informelle, déjà largement relayée dans les ouvrages consacrés à la parfumerie dès la seconde moitié du XIX^e siècle et dans la presse relative à la parfumerie au début du XX^e siècle, un statut juridique d'artiste conférerait aux parfumeurs des droits qu'ils n'ont pas actuellement, notamment les droits d'auteurs et les royalties. La difficulté à légiférer sur le parfum est ancienne et ce n'est pas la première fois que les parfumeurs réclament ces réformes²⁰⁰⁶. Cette évolution impliquerait, au-delà de la création d'un appareil administratif, une refonte complète du modèle actuel de rémunération des nez qui pose question puisque ces derniers bénéficient d'ores et déjà de revenus confortables, sensés compenser les droits du créateur. Cette réévaluation apparaît pour certains comme déplacée dans un contexte où les producteurs de plantes à parfum, dans de nombreux pays dont la France, ont du mal à vivre du fruit de leur récolte et de leur distillation. Cette problématique des producteurs et des plantes à parfum constitue le troisième volet du projet UNESCO. Actuellement, la production du bassin grassois ne dépasse pas les 10 tonnes annuelles de fleurs, exception faite de la lavande. Malgré un mouvement de relance depuis les années 2000, les quelques exploitations qui s'y consacrent vivent par le biais de subventions d'entreprises privées, par le complément d'autres cultures - notamment la vigne - ou par une activité axée sur le marketing et la publicité qui permettent aux multinationales de faire visiter des champs de fleurs aux alentours de Grasse à leurs clients internationaux²⁰⁰⁷.

La reconnaissance de la culture des plantes à parfum trouve donc une justification dans le passé de producteur du bassin grassois. Là encore, la définition apportée par le dossier de candidature est sujette à des questionnements. Le projet regroupe en effet les communes limitrophes de Grasse, mais il relègue à l'arrière plan les approvisionnements pourtant majoritaires et indispensables du sud-est de la France et, plus encore, des pays étrangers et coloniaux qui ont approvisionné Grasse à partir du milieu du XIX^e siècle et dont les apports techniques et architecturaux ont largement influencé la trajectoire de la parfumerie grasse. Malgré ces quelques points de réflexion ce projet a su fédérer l'ensemble des acteurs de la parfumerie, promouvoir l'histoire et les spécificités de cette filière auprès des populations locales mais aussi des touristes. Le dossier de candidature a été accueilli avec enthousiasme par les ambassadeurs et il est en passe d'être validé par l'UNESCO. Ce processus de

²⁰⁰⁶ DELANNOY Stéphanie, *La protection juridique d'un parfum*, mémoire de Master 2 Droit fondamental des Affaires, sous la direction de LARRIEU J, Université Toulouse 1, 2007, 121 p.

PRENANT Patricia, « Comment protéger juridiquement le parfum ? Regard historique à travers l'exemple grassois », journée d'étude *La Parfumerie grasse dans tous ses états*, organisée par Mathilde Cocoual le 19 septembre 2014.

²⁰⁰⁷ Les champs d'Alain Rebuffel, d'Armelle Janody, de Carole Biancalana et de la famille Mul sont régulièrement visités par les clients internationaux de Dior, de Firmenich et de Chanel.

patrimonialisation qui plonge ses racines dans les années 1920 parallèlement au développement du tourisme sur la Côte d'Azur, et que Gabriel Benalloul a particulièrement bien décrit dans la conclusion de son ouvrage *Grasse, l'usine à parfums*, a aujourd'hui abouti grâce à la création du Musée International de la Parfumerie, à la labellisation Ville d'Art et d'Histoire, à l'inventaire du patrimoine industriel mené par le Service du patrimoine de Grasse et aux multiples activités de médiation mises en place par la ville ou par le musée. De manière similaire d'autres communes liées à la culture des plantes à parfum ont entamé depuis quelques années une valorisation de leur patrimoine industriel et agricole. Dès le milieu du XX^e siècle la commune du Tampon à La Réunion est surnommée « la Capitale du géranium ». À Nosy-Bé la SPPM fait visiter depuis une quinzaine d'années son usine et elle propose, à l'image de Fragonard, une boutique d'huiles essentielles ; l'île s'est d'ailleurs renommée l'« Ile aux parfums ». De même, dans l'archipel des Comores, un projet de reconnaissance du patrimoine naturel de ces îles est en cours de construction, qui intègre la culture des parfums. Malgré ces rares initiatives la plupart des infrastructures des anciennes colonies ont été purement et simplement abandonnées ou absorbées par d'autres entreprises. Pour ces sites, la patrimonialisation n'est, pour l'instant, pas envisageable. L'élaboration d'un inventaire similaire à celui entrepris à Grasse mériterait toute l'attention des chercheurs.

Sources.

SOURCES DIRECTES.

Archives nationales d'outre-mer.

151 AQ 11, Fonds de la société Comores Bambao, *Relation du directeur général avec les syndicats professionnels*, 1962-1965.

151 AQ 8, Ministère des Colonies, *Vente à la Société Coloniale de Bambao de la propriété confisquée au Sultan Abdallah*, 1938.

151 AQ, *Assemblée générale de la SCB*, 1907.

151 AQ, Fonds Société Comores Bambao, 1920-1969

151 AQ, *Procès verbaux de la SCB*, 1914.

Archives nationales de Madagascar.

Inventaire 53, *Fiches relatives aux sociétés et compagnies*, « Nosybéenne d'Industrie Agricole », 1925-1935.

L 346, *Exportation des huiles essentielles*, 1943-1945.

L 779, *Industrie à parfum, Enquête n° 5 sur l'industrie*, Archipel des Comores, 1938.

L 779, *Industrie à parfum, Enquête n° 5 sur l'industrie*, Archipel des Comores, 1938.

L 802, *Conférence*, service de la propagande agricole, 1931.

Archives du monde du travail.

120 AQ 680, *Renseignement sur la société anonyme « Établissements Antoine Chiris »*, Banque nationale de crédit, 26 juillet 1921.

Archives Départementales des Alpes-Maritimes.

032 J 0108, Fonds des Établissements Antoine Chiris, *Contrats commerciaux*, (1953-1968).

032 J 0116, Fonds des Établissements Antoine Chiris, *Les Comptoirs Chiris en Guyane*, 1924.

032 J 0156, Fonds des Établissements Antoine Chiris, *AC SRL Argentine Buenos Aires*, 1951-1964.

032 J 0159, Fonds des Établissements Antoine Chiris, *AC Ltd Brésil Sao Paulo*, 1951-1967.

032 J 0164, Fonds des Établissements Antoine Chiris, *Chine, Congo, constitution de l'affaire, plan, déclaration d'immatriculation*, 1914-1948.

032 J 0164, Fonds des Établissements Antoine Chiris, *Statuts de la société des Comptoirs coloniaux Chiris*, 1900.

032 J 0168, *AC Ltd Brésil Sao Paulo*, 1951-1967 ; *Indes Oriental Aromatic & Anil trading Company Bombay*, 1955.

032 J 0169, Fonds des Établissements Antoine Chiris, *Maroc Aromag Casablanca*, 1947-1966.

032 J 0175, Fonds des Établissements Antoine Chiris, *Polynésie française, Société agricole de Mopéla Tahiti, Registre des procès-verbaux du Conseil d'Administration*, 1922-1928.

032 J 0179, Bobine II, *Société Comores Bambao*, vers 1920, 26''.

032 J 0180, Fonds des Établissements Antoine Chiris, bobine III, *Aux Pays des Parfums*, vers 1920, 4'17'';

032 J 0181, Fonds des Établissements Antoine Chiris, Bobines IV-IVbis, *La Parfumerie Dubarry, Buenos Aires*, vers 1920, 12'10''

032 J 0183, Fonds des Établissements Antoine Chiris, Bobine VIII, *In the Perfumed land*, vers 1920, 7'37'.

032 J 0184, Bobines VII, *Paysages de Buenos Aires*, vers 1920, illisible.

033 J 0477, Fonds des Établissements Antoine Chiris, LANGLAIS PAUL, *L'état actuel de nos connaissances sur les parfums et leur industrie*, conférence organisée par le syndicat professionnel des ingénieurs chimistes français le 27 février 1926 dans la salle d'honneur du palais de la Chambre de commerce de Nice.

1 M, 890-891, Police, surveillance des étrangers, rapport au ministère de l'intérieur du préfet des Alpes-Maritimes, 10 avril 1913.

101 J 0035, Fonds Muraour, *Correspondance passive avec le syndicat des parfumeurs distillateurs de Grasse et des Alpes-Maritimes*, 1929-1937.

117 J 0001, Fonds des Établissements Méro & Boyveau, *Syndicat national de la droguerie française*, 1935-1937.

118 J 0002, Fonds de la parfumerie Bruno-Court, *Assurances pour les usines de Grasse et de Callian, Liquidation du matériel de la SA Notre Dame des fleurs, Inventaire des usines des Hydrs à Callian*, 1947-1962.

118 J 0018, Fonds de la parfumerie Bruno-Court, *Relations avec les fournisseurs, plantation de fleurs dans le Var (J. Roure, Ziller, Court, vente de rosiers par la SA Bruno-Court à des cultivateur de Callian*, 1946-1963.

118 J 0025, Fonds de la parfumerie Bruno-Court, Papiers personnels de la famille Merle, *Exploitation et administration du domaine de la Guilandone à Tourrettes, exploitation du domaine, projets de travaux de recherches de sources d'eau et problèmes d'irrigation, coupe de bois, culture et récolte des roses de mai, correspondance*, 1855-1977.

173 J 0001, Domaine Sainte-Marguerite de l'entreprise Chiris à Boufarik, *Registre de comptabilité agricole*, 1898-1899

173 J 0002, Domaine Sainte-Marguerite de l'entreprise Chiris à Boufarik, *Rapports journaliers*, 1902-1903.

173 J 0003, Domaine Sainte-Marguerite de l'entreprise Chiris à Boufarik, *Rapports journaliers*, 1927-1928

173 J 0004, *Copies de lettres*, 1875-1878.

173 J 0005, *Copies de lettres*, mars 1900-juillet 1900.

173 J 0006, *Copies de lettres*, juillet 1900, octobre 1902.

173 J 0007, *Copies de lettres*, février 1903-décembre 1903.

248 J 0217, Fonds Entreprise Joseph Cresp, *Travaux d'extension de l'usine de parfum, Correspondance, devis et plans*, 1937.

28 W 137, Service de renseignements généraux de l'arrondissement de Grasse, *Les cultures aromatiques dans l'arrondissement de Grasse*, Cannes, 27 avril 1954, 18 p.

L 0585, Département du Var, district de Grasse, *état des savonneries situées dans la commune de Grasse*, 12 germinal an II.

Archives Départementales du Var.

E dépôt 14, 3F3, *questionnaires agricoles concernant la commune de Tourrettes*, 1905-1909
 E dépôt 9, 3F5, *questionnaires agricoles concernant la commune de Callian*, 1926-1936.

Fonds privé de la Comtesse de Savigny, non coté, *Les parfumeries de Seillans, brochure publicitaire*, vers 1910.

Groupement de développement agricole de l'est varois, *Compte-rendu d'activité*, Chambre d'agriculture du Var, 1968.

Groupement de vulgarisation agricole du canton de Fayence, *La rose de mai dans le Var, étude économique*, Centre de comptabilité et d'économie rurale du Var, Chambre d'agriculture du Var, 1960.

MESSOUS M., *Tanneron*, s.n, 1985.

Archives communales du canton de Fayence.

Archives communales de Fayence (Arch. Com. De Fayence), non coté, *rapport sur l'agriculture*, 1935.

Arch. Com. De Fayence, non coté, *carte de visite de la Coopérative agricole*, sans date.

Arch. Com. De Fayence, non coté, *carte de visite du syndicat des plantes aromatiques du Var*, sans date.

Arch. Com. De Fayence, non coté, *questionnaires agricoles*, 1918-1936.

Archives communales de Montauroux, M. Tomico, *Croquis des plantations du domaine Dior à la Colle Noire dans les années 1950-1960*, s.d.

Archives communales de Seillans (Arch. Com. De Seillans), non coté, dossier agriculture, *Affiche pour la conférence du 16 juin 1898*.

Arch. Com. De Seillans, non coté, dossier agriculture, *questionnaire sur les employés agricoles*, 1910.

Archives de la Congrégation de l'Ordre des Spiritains.

2D62.2, *Rapports des vicariats de Majunga et Diego-Suarez*, 1930.

2D62.3a, *lettre du Père Raimbault au révérend*, 27 juillet 1928.

2D62.3d, *Statuts de La Société des Plantes à Parfum de Madagascar*, 1927.

LE HUNSEC L., évêque d'Europus, Sup. gén. S. sp., *Nossi-Bé 1879-1932, mémoire sur le temporel*, Paris, 1934, 64 p.

Lettre de Clément Raimbault à ses parents, Nossi-Bé, 20 novembre 1904, 2 p.

Statuts de la société des Plantes à Parfums de Madagascar, Tananarive, 1927, 21 p.

Archives de la Bibliothèque Historique de la ville de Paris (BHVP).

Actualités, Série 120 – Parfumerie, Lubin, catalogue, 1919.

Archives de la Bibliothèque du Musée International de la Parfumerie.

BRUNO COURT, *Catalogue des prix courants*, 1919, 21 p.

Fonds Établissements Antoine Chiris, *Visite de l'Usine*, 10 p.

GUERLAIN, *Catalogue*, 1900, 39 p.

GUERLAIN, *Prix courant*, 1895, 36 p.

Parfumerie E. COUDRAY, *Prix courant*, 1862, 48 p.

PAUL PROT & CO SUCCESSIONS, *Parfumerie Lubin* [Catalogue], 1898, 41 p.

PAUL PROT & CO SUCCESSIONS, *Parfumerie Lubin* [Catalogue], 1898, 41 p., p. 39.

PIVER L.T, *Parfumerie L.T Piver*, Paris, Imprimerie de Vaugirard, 1926, 7 p.

RIGAUD V., « Parfumerie Sonia : parfum, savon et poudre de riz », *Supplément au catalogue de la parfumerie Rigaud*, Paris, E. Pinson, 1900, 13 p.

RIGAUD V., *Catalogo general de la perfumeria V. Rigaud*, Paris, E. Pinson, 1900, 66 p.

RIGAUD V., *Supplément au catalogue de la parfumerie Rigaud*, Paris, E. Pinson, 1900, 13 p.

Archives privées de Jean Michel Moutard.

« Eugène Feigel, Matière première pour la parfumerie, essences et drogueries d'importation directe », *Lettre avec Papier à en-tête destinée à la Comtesse de Savigny*, 1912.

Journal officiel de Madagascar et dépendances.

24 février 1897, 12 p., p. 8.

20 avril 1897, 8 p., p. 5.

16 décembre 1897, 8 p., p. 7.

19 février 1898, 12 p., p. 7.

6 octobre 1898, 8 p., p. 3.

8 décembre 1898, 8 p., p. 3.

4 février 1899, 8 p., p. 4.

13 septembre 1899, 8 p., p. 5.

25 décembre 1901, 16 p., p. 4.

19 novembre 1902, 20 p., p. 17.

22 octobre 1921, 20 p., p. 6.

7 janvier 1922, p. 23.

18 août 1923, p. 481.

10 novembre 1923, 44 p., p.34.

22 mai 1926, 18 p., p. 14.

10 juillet 1926, 24 p., p. 16.

7 août 1926, 16 p., p. 11.

15 novembre 1930, p. 7.

31 décembre 1932, 210 p., p. 23, p. 24, p. 26, p. 27, p. 30, p. 31.

20 janvier 1934, 24 p., p. 10.

9 août 1936, p. 8572.

26 décembre 1936, 110 p., p. 3.

15 mai 1937, 56 p., p. 32

24 juillet 1937, 52 p., p. 27

10 septembre 1937, 56 p., p. 28.

Journal officiel de la République française.

DEPPING Guillaume, « Sociétés de géographie », 14 octobre 1886, pp. 4739-4740.

MINISTERE DES COLONIES, « Rapport », 2 mai 1924, p. 3982.

SOURCES IMPRIMEES.

Dictionnaires.

Journal complémentaire du dictionnaire des sciences médicales, tome 22, Paris, C.I.F Panckouke éditeur, 1825, 400 p., p. 359.

LAROUSSE Pierre, « Cologne », *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*, Paris, Administration du grand dictionnaire universel, 1866-1877, p. 630.

LAROUSSE Pierre, *Grand dictionnaire du XIX^e siècle*, Tome 11, Administration du grand dictionnaire universelle, Paris, 1874, p. 1256 ;

Parfum.

« Perfumes, soaps and pomades », *New York times*, août 1894.

ANONYME, « Art et présentation », *La Revue des Marques de la Parfumerie et de la Savonnerie*, n° 1, janvier 1925, pp. 11-12.

ANONYME, « La démocratisation des parfums », *La Parfumerie Moderne*, mai 1920, p.108.

ANONYME, « Offre d'emploi », *Le Matin, derniers télégrammes de la nuit*, 03 mars 1890, p. 4.

CHARABOT Eugène, GATIN C-L., *Le parfum chez la plante*, Paris, O. Douin, 1908, 426 p.

CLAYE Louis, *Les talismans de la beauté*, Paris, s.n, 1861, 120 p.

COMMANDANT HUARD, « L'usage des parfums sous le Premier Empire », *La France et ses parfums*, n° 21, mars-avril 1961, pp. 161-163.

CORBIN Alain, *Le temps, le désir et l'horreur, essais sur le XIX^e siècle*, Paris, Flammarion, 1991, 245 p., p. 229.

DE BREMOND D'ARS Yvonne, « Éloge du parfum à travers les âges », *La France et ses parfums*, n°19, novembre-décembre 1961, pp. 35-37.

DEBAY A., *Hygiène médicale du visage et de la peau, formulaire de la beauté indiquant les moyens de conserver l'éclat du teint et la fraîcheur de la peau...*, 3^e édition, Paris, s.n, 1853, 251 p.

FARE Michel, « Cinquante ans d'art et de parfums », *La France et ses parfums*, n° 4, juin 1958, pp. 39-45.

FRERE LAZARE, « L'art de l'étalage en parfumerie », *Les Parfums de France*, n° 115, septembre 1932, pp. 260-261, p. 261.

FRERE LAZARE, « L'art de la présentation en parfumerie, le flacon à parfum d'autrefois et celui d'aujourd'hui », *Les Parfums de France*, n° 128, octobre 1933, pp. 233-234.

GALOPIN A., *Le Parfum de la femme et le sens olfactif dans l'amour*, Paris, Dentu, 1886, 291 p., pp. 105-106.

HENRY et DEMARSON, « Coup d'œil sur la Parfumerie Moderne », *Les avis du commerce illustrés*, n°1, 1858, 4 p.

JEANCARD Paul, « L'art de sentir », *La Parfumerie Moderne*, n° 3, mars 1911, pp. 29-31.

LA REVUE DES MARQUES DE LA PARFUMERIE ET DE LA SAVONNERIE, *La parfumerie française et l'art dans la présentation*, Paris, imp. Du Montparnasse, 1925, 933 p.

LE CLERC A., « Bulletin des modes », *La mode, revue des modes, galerie des mœurs, album des salons*, 05 octobre 1846, pp. 410-416.

MAISON RIET, publicité « Beauté et hygiène », *L'Orchestre*, 1^e novembre 1959, 4 p., p. 3.

MARX Adrien, « De vous à moi », *Le Figaro*, n° 267, 25 septembre 1869, p. 2.

- MAZUYER Gabriel, « Décor du parfum, étiquettes anciennes commentées », *Parfumerie*, vol. 1, n° 5, 1943, pp. 133-136.
- MILLE Pierre, « Nouveaux moyens de publicité », *Le Temps*, 14 septembre 1905, p. 2.
- MONIN E., *L'hygiène de la beauté, Formulaire cosmétique*, Paris, O. Doin, 1886, pp. 154-155.
- RIMMEL Eugène, *Le livre des parfums*, Paris, les Éd. 1900, 1990, réédition (1870), 421 p., p. 356.
- ROUSSEL M., « Les parfums », *La science illustrée*, 2 décembre 1893, pp. 216-218.
- VICOMTESSE DE RENNEVILLE, « Bulletin de la mode et de l'industrie », *La Revue Universelle, journal de l'aristocratie*, 25 septembre 1854, pp. 389-395.

Recherches scientifiques et techniques.

- C.V, « L'alcool à 100 degré, c'est une entreprise marseillaise qui la première obtient ce résultat », *La Parfumerie du Sud-est*, n° 2, mars 1923, p. 41.
- CAHOURS Auguste, *Recherches sur les huiles essentielles et sur une classification de ses produits en familles naturelles, fondée sur l'expérience, recherches relatives à l'influence de la température sur les densités de vapeur des corps composés*, Paris, imprimerie du Bachelier, 1845, 151 p.
- CHARABOT Eugène, « L'état actuel de l'industrie des parfums artificiels », *Revue générale des sciences pures et appliquées*, Tome 12, 1901, pp. 524-534.
- CHARABOT Eugène, GATIN C.L, *Le parfum chez la plante*, Paris, O. Doin, 1908, 464 p.
- DE LA PLATIERE Roland, *Manufactures, arts et métiers*, Tome 3, Partie 2, Paris, s.n, 1784-1828, 667 p., p. 4.
- DUMAS Jean-Baptiste, *Mémoire sur les substances végétales qui se rapprochent du camphre et sur quelques huiles essentielles*, Paris, Thuau, 1832, 24 p.
- DURVELLE J.P, *Nouveau guide du parfumeur*, Paris, J. Fritsch Editeur, 1908, 439 p.
- FARE A., « Notices nécrologiques, Michel Clément », *Bulletin administratif*, n° 12, décembre 1910, p. 1246.
- FRERE LAZARE, « De l'évolution de la technique en parfumerie », *Les Parfums de France*, n° 118, décembre 1932, pp. 341-345, p.342.
- FRERE LAZARE, « L'emploi en parfumerie des produits naturels et des produits synthétiques », *Les Parfums de France*, n° 119, janvier 1932, pp. 15-18.
- G – C. J, « méthode d'extraction et de production des huiles volatils au États-Unis, d'après Arthur R. Sievers », *Revue de botanique appliquée et d'agriculture coloniale*, n° 84, août 1928, pp. 567-574.
- GATTEFOSSE René-Maurice, *Guide pratique et formulaire du parfumeur moderne*, Lyon, éd. Léon Suzanne, 1906, 120 p.
- GATTEFOSSE René-Maurice, *Nouveaux parfums synthétiques*, 2^e éd., Angers, Société française d'imprimerie, Paris, Librairie centrale des sciences, Desforges, Girardot et Cie, 1927, 243 p.
- GOROKHOFF Eugène, « Les huiles essentielles russes », *La Parfumerie Moderne*, novembre 1938, pp. 439-447.
- LUSSAC et ARAGO (sous la dir.), *Annales de chimie et physique*, tome 56, Paris, Saintin, Masson, 1836, pp. 297-314.
- MAZUYER Gabriel, *Science et technique du parfum*, Paris, Centre de la documentation, Maison de la Chimie, 1943, n.p.
- ROUTOVSKI B., VINOGRADOVA J., « Constantes de l'essence de menthe poivrée de Russie », *Les Parfums de France*, 1925, pp. 164-165.
- TREBUCHET Adolphe, *Rapport général sur les travaux du conseil d'hygiène publique et de salubrité du département de la Seine depuis 1849 jusqu'à 1858 inclusivement*, Paris, Boucquin, imprimeur de la préfecture de Police, 1861, 626 p.

WURTZ Charles Adolphe, *Leçons élémentaires de chimie moderne*, G. Masson éditeur, Paris, 1867, 754 p., p. 513.

Parfumerie française.

« Something about perfumery », *New York Times*, 14 août 1870.

ANONYME, « À nos souscripteurs », *Journal des Coiffeurs*, 20 décembre 1836, p. 3.

ANONYME, « Bulletin financier », *La Presse*, 20 juin 1890, p. 4.

ANONYME, « D'Orsay », *Les Parfums de France*, n° 182, avril 1938, pp. 112-116.

ANONYME, « Films et parfums », *La Parfumerie Moderne*, n° 8, août 1923, p. 178.

ANONYME, « Guerlain », *Les Parfums de France*, n° 180, février 1938, pp. 40-43.

ANONYME, « Roger et gallet », *Les Parfums de France*, n° 184, juin 1938, pp. 174-179.

ANONYME, « Un film sur les industries de la parfumerie », *La France et ses parfums*, vol. 1, n° 2, février 1958, p. 29.

ANONYME, *La propriété industrielle, artistique et littéraire*, Paris, s.n, 1852, 32 p., p. 31.

CHERIE Louis, « Les boulevards de Paris », *Le Mercure parisien*, 15 octobre 1855, pp. 5-7, p. 6.

COLSON R. « La Parfumerie française en deuil, Albert Verley n'est plus », *Parfumerie, Cosmétiques, Savons*, 1960, pp. 1-3.

D'IVOI Paul, « Courrier de Paris », *Le Figaro, journal non politique*, 18 décembre 1859, p. 2.

David Eugène, « Une grande industrie française », *Revue des marques de la parfumerie et de la savonnerie*, n° 6, juin 1927, p. 1-2.

DE FLEURY Maurice, « Le Paris des parisiens, l'art du parfum », *Le Figaro*, 15 mars 1890, pp. 41-44.

GATTEFOSSE René-Maurice, « L'industrie française de la parfumerie », *La Parfumerie Moderne*, mai 1926, pp. 93-96.

GATTEFOSSE René-Maurice, « La parfumerie dans la région lyonnaise », *La Parfumerie Moderne*, n° 4, avril 1924, p. 71.

JONVEAUX Émile, « Industries parisiennes, la parfumerie », *Revue contemporaine*, 1864, p. 150.

JURANVILLE Clarisse, BERGER Pauline, *Le bagage scientifique de la jeune fille*, Paris, Larousse, 1910, pp. 276-282.

OLPHE-GAILLARD G., « Les progrès de la parfumerie française depuis 40 ans », *La Parfumerie Moderne*, n° 9, septembre 1929, pp. 659-667.

P. M., « La parfumerie est une industrie française », *La Parfumerie Moderne*, n° 6, juin 1932, pp. 282-285.

P.M, « L'élection de M. Coty », *La Parfumerie Moderne*, n° 8, août 1923, p.188.

PACAUT Marcel, « L'industrie des produits pharmaceutiques à Lyon », *Les études rhodaniennes*, vol. 21, n° 1-2, 1946, pp. 55-66.

R.B, « La parfumerie française », *La Parfumerie du Sud-est*, n° 1, février 1923, pp. 14-15.

R.B, « La parfumerie française », *Les Parfums de France*, n° 1, février 1923, pp. 14-15.

SANTILLANE, « La vie parisienne », *Gil Blas*, 13 juin 1902, p. 1.

TRIMM Thimothée, « Les odeurs de Paris », *Le Petit Journal*, 16 décembre 1866, p. 1-2.

VERLEY, « catalogue de vente », *Revue des marques de la parfumerie et de la savonnerie*, n° 1, janvier 1923, p. 1.

Parfumerie grasse.

- ANONYME, « La vie tumultueuse du Grassois Maximin Isnard, parfumeur, tribun célèbre de la Convention », *La France et ses parfums*, n° 38, mars-avril 1964, pp. 145-147.
- ANONYME, « The queen at Grasse », *The illustrated London News*, n° 2714, 25 avril 1891, p. 1.
- CHARABOT Eugène, « Grasse, Cité des parfums », *La Parfumerie du Sud-est*, n° 2, mars 1923, pp. 15-19.
- E.D, « Les armoiries des gantiers-parfumeurs », *Revue des marques de la parfumerie et de la savonnerie*, n° 12, décembre 1923, p. 9.
- FRERE LAZARE, « Grasse créatrice dans le monde de l'industrie des parfums », *Les Parfums de France*, n° 107, janvier 1932, pp. 115-116, p. 116.
- GATTEFOSSE H. M., « Grasse, centre de production et de répartition », *La Parfumerie Moderne*, n° 12, décembre 1938, pp. 486-487.
- LEROUGE Pierre « Grasse, centre mondial de production des matières premières pour parfumerie », *La France et ses parfums*, n° 1, octobre 1957, pp. 11-21.
- PERRIN Éliane, *La parfumerie à Grasse : ou l'exemplaire histoire de Chiris*, Paris, Édisud, 1987, 138 p.

Commerce des produits parfumés.

- ALCO, « La taxe à l'exportation et la parfumerie », *La Parfumerie Moderne*, n° 6, juin 1926, p. 133.
- ANONYME « Boycottez tous les produits allemands et autrichiens », *Bulletin de la ligue anti-allemande, Organe de défense des intérêts économiques français et coloniaux*, 1^e juillet 1915, 16 p.
- ANONYME, « Bulletin commercial », *La Presse*, 17 décembre 1849, p. 2.
- ANONYME, « Chambres de commerce française à l'étranger », *Journal des chambres de commerce*, 25 mars 1900, 128 p.
- ANONYME, « Considération générale, année 1914 », *Bulletin économique de l'Indochine*, septembre-octobre 1915, 781 p., p. 738.
- ANONYME, « Émissions », *La Presse*, 20 juin 1890, p. 4.
- ANONYME, « Espagne », *Bulletin consulaire français*, juillet 1888, pp. 70-73, p. 71.
- ANONYME, « Importation », *Bulletin économique de l'Indochine*, septembre 1915, p. 738.
- ANONYME, « Installation d'une parfumerie-savonnerie à Jaffa », *La terre promise*, 14 août 1925, p. 12.
- ANONYME, « Inventaire des sociétés », *Bulletin économique de Tananarive*, avril 1922, p. 234.
- ANONYME, « Italie-Alexandrie », *Journal des chambres de commerce*, avril 1887, 140 p., p. 135.
- ANONYME, « Italie-Alexandrie », *Journal des chambres de commerce*, avril 1887, 140 p., p. 135.
- ANONYME, « L'activité commerciale des Comores », *La Parfumerie Moderne*, n° 10, octobre 1936, p. 433.
- ANONYME, « L'évolution commerciale actuelle », *La Quinzaine*, 1904, 592 p., p. 412.
- ANONYME, « L'importation des articles de toilette au Japon », *Les Annales coloniales*, 15 octobre 1908, 3 p.
- ANONYME, « La vanille en 1930 », *La Parfumerie Moderne*, n° 12, décembre 1930, p. 829.
- ANONYME, « Les parfums d'Atkinson », *La Rampe : revue des théâtres, music-halls, concerts, cinématographes*, 27 juillet 1919, 20 p.

ANONYME, « Les produits français et les produits allemands en Russie », *La Revue diplomatique*, 14 novembre 1891, p. 8.

ANONYME, « Lettre d'Anvers », *Le Temps*, 12 novembre 1885, p. 3.

ANONYME, « Parfumerie allemande à Constantine », *Courrier de Tlemcen*, 04 février 1887, 4 p., p. 2.

ANONYME, « Petite correspondance », *Le XIX^e siècle, quotidien politique et littéraire*, 29 juin 1890, p. 4.

ANONYME, « Pour intensifier nos exportations », *La Parfumerie Moderne*, n° 6, juin 1925, pp. 138-139.

ANONYME, « Pour la reprise du commerce extérieur », *Les Parfums de France*, n° 116, octobre 1932, p. 301.

ANONYME, « Quelques industries parmi les plus intéressantes de la ville d'Alger », *L'Afrique du nord illustrée : journal hebdomadaire d'actualités nord-africaine*, 26 février 1921, 214 p., p. 205.

ANONYME, « Société franco-américaine », *Gil Blas*, 24 juin 1890, p. 4.

ANONYME, « Sur la production de la Vanille », *La Parfumerie Moderne*, n° 4, avril 1923, p. 89.

ANONYME, « Vaincre ou mourir », *La parfumerie du Sud-est*, n° 2, mars 1923, pp. 27-28.

B.H., « Les possibilités commerciales à Cuba », *Journal des économistes*, octobre 1915, pp. 302-305.

BERNARD J.P., « Réglementation de la vanille », *La Parfumerie Moderne*, n° 2, février 1933, pp. 87-93.

BING Alfred-Daniel, *Le traité de commerce franco-allemand de 1862-1865, quelques mots sur ses effets probables, par un exportateur parisien*, Paris, J. Claye imprimeur, 1865, 31 p.

BOURDON Georges, « La protection internationale des modèles et les nouvelles tendances », *Revue des marques de la parfumerie et de la savonnerie*, n° 2, février 1925, pp. 46-47.

BROUSSE Emmanuel, « Pirates et commerçants, le péril allemand pour les Espagnols », *Le Journal*, 11 juin 1918, pp. 1-2.

CHALOT Charles, « Consommation de la vanilline artificielle en France », *La Parfumerie Moderne*, n° 5, mai 1923, p. 126.

CHAMPOCHE G., « La protection des marques à l'étranger », *Revue des marques de la parfumerie et de la savonnerie*, n° 6, juin 1923, pp. 1-3.

COLGATE, « Heaps of roses », *publicité pour les savons et parfums Colgate*, 1890.

DACIER P., « Les intérêts de la parfumerie française dans les négociations franco-allemande », *Le Figaro*, 01 décembre 1924.

DE MOLINARI G., « À Panama », *Journal des débats politiques et littéraires*, 26 mai 1886, p. 3.

GUENOT M.S., « La marine marchande et le commerce du monde », *Bulletin de la société de géographie de Toulouse*, 1902, pp. 64-76.

H. L. « La parfumerie en Italie », *Le Panthéon de l'industrie*, juillet 1892, pp. 173-174.

H.B., « Chambres de commerce françaises à l'étranger », *Le Journal des chambres de commerce*, 25 mars 1900, 128 p., p. 120.

J. G., « La taxe de luxe », *La Parfumerie Moderne*, n° 1, janvier 1921, p. 7.

JAUBERT Georges, « La vanilline au point de vue fiscal », *Revue générale de Chimie*, tome 12, janvier-décembre 1909, p. 19.

LAMBERG Herbert, « L'industrie de la parfumerie en URSS », *La Parfumerie Moderne*, décembre 1936, pp. 527-531.

MARVAUD A., « États-Unis, le commerce de la parfumerie », *Bulletin de la chambre du commerce d'exportation*, novembre 1921, 144 p.

MASSINOT André, « La vanille, origines, production, marchés, emplois », *La France et ses parfums*, n° 3, août 1959, pp. 11-18.

MAUZAIZE M., « Séance du 18 novembre 1903 », *Bulletin mensuel de la société d'économie politique nationale*, 1903, pp. 211-234.

RANSILLON, « Le régime douanier de la parfumerie française en Italie », *La Parfumerie Moderne*, n° 2, février 1923, pp. 46-48.

ROUCHE Jacques, « L'État actuel de l'industrie de la parfumerie en France », *Revue générale des sciences pures et appliquées*, Tome 8, 1897, pp. 653- 668.

ROUX E., « Poudres et parfums de vanille », *La Parfumerie Moderne*, n° 9, septembre 1926, p. 230.

STEVENS, « La parfumerie russe en France », *Le Panthéon de l'industrie*, mai 1891, p. 128.

VALRAN Gaston, VALRAN Pau, « L'importation des drogues et des parfums en Suisse », *La Parfumerie Moderne*, octobre 1920, pp. 213-214.

VERNIER, « La parfumerie belge », *Le Panthéon de l'industrie*, 1880, 432 p., p. 252.

WOODWORTH ET SON A C. B., « Demande », *Journal des débats politiques et littéraires*, 11 janvier 1872, p. 4.

X., « Comment exporter, l'effort officiel », *Revue des Marques de la Parfumerie et de la Savonnerie*, novembre 1923, pp. 30-31.

YUNG M., « Le commerce de la parfumerie suisse », *La Parfumerie Moderne*, novembre 1926, p. 281.

Syndicats et coopératives.

ANONYME, « À la coopérative « Nérolium » de Golfe-Juan-Vallauris (A.M) », *La Parfumerie Moderne*, n° 6, juin 1923, p. 145.

ANONYME, « L'union des syndicats français de la parfumerie », *Les Parfums de France*, n° 53, juillet 1927, p. 224.

ANONYME, « L'union des syndicats français de la parfumerie », *Les Parfums de France*, n° 70, décembre 1928, p. 374.

ANONYME, « Le syndicat des parfumeurs de Grasse reçoit la visite de S.E Walter Edge, Ambassadeur des États-Unis en France », *Les Parfums de France*, n° 86, avril 1930, pp. 91-94.

ANONYME, « Syndicat central des Huiles essentielles et matières premières aromatiques », *Les Parfums de France*, n° 72, février 1929, pp. 29-30, p. 29.

ANONYME, « syndicat des fabricants français de produits synthétiques », *La Parfumerie Moderne*, n° 2, février 1938, p. 69.

ANONYME, « syndicat des fabricants français de produits synthétiques pour la parfumerie », *La Parfumerie Moderne*, n° 2, février 1939, p. 61.

ANONYME, « Une fête dans le syndicat de la parfumerie française », *Les Parfums de France*, n° 46, décembre 1926, pp. 380-381.

ANONYME, « Union des syndicats français de la parfumerie », *Les Parfums de France*, n° 100, juin 1931, p 182.

LA PARFUMERIE MODERNE, « Les syndicats de parfumeurs savonniers », *La Parfumerie Moderne*, n° 2, février 1909 pp. 17-18.

P. M., « La coopérative de parfumerie « Hortus » », *La Parfumerie Moderne*, n° 3, mars 1922, p. 52.

P. M., « Le procès Coty-Nérolium », *La Parfumerie Moderne*, n° 3, mars 1923, p. 74.

Industrie des plantes à parfum.

ANONYME, « L'industrie des essences dans le département du Gard », *La Parfumerie Moderne*, n° 8, août 1922, pp. 163-164.

ANONYME, « Parfumerie et savonnerie », *Bulletin économique de l'Indochine*, septembre 1913, pp. 871-883.

CLAYE Louis, *Culture des fleurs et des plantes aromatiques, fabrication des parfums en Portugal et dans ses colonies*, Paris, Lebigre-Duquesne Frères, 1865, 59 p.

GATTEFOSSE René-Maurice, LAMOTTE Léopold, *Culture et industrie des plantes aromatiques*, 4^e Éd. Revue et complétée, Paris, Éditions scientifiques françaises, 1917, 188 p.

GRISARD Jules, VANDEN-BERGHE Maximilien, « Les plantes utiles de l'Inde, usages et produits », *Bulletin de la société de géographie commerciale de Bordeaux*, 1888, 767 p.

Plantes à parfum.

ANGLA Bernard, « L'essence de géranium en Algérie », *La Parfumerie Moderne*, n° 12, décembre 1932, pp. 581 – 598.

ANONYME, « Avis de publication », *Journal officiel de la Guyane française*, 24 janvier 1914, p. 50.

ANONYME, « Civettes de Madagascar », *La Parfumerie Moderne*, n° 4, avril 1914, p. 54.

ANONYME, « Culture du Cananga odorata », *Les Parfums de France*, n° 46, décembre 1926, pp. 382-391.

ANONYME, « Distillerie de lavande modèle dans les Alpes de Provence », *La Parfumerie Moderne*, n° 1, janvier 1923, pp. 13-14.

ANONYME, « Essence de petit-grain Paraguay », *La Parfumerie Moderne*, n° 3, mars 1929, p. 171.

ANONYME, « Exportations d'essences des colonies françaises en 1931 », *La Parfumerie Moderne*, n° 5, mai 1934, p. 241.

ANONYME, « Exportations d'huiles essentielles : colonies françaises », *La Parfumerie Moderne*, n° 4, avril 1933, p. 187

ANONYME, « Herbarium et jardin botanique de la « Parfumerie Moderne » », *La Parfumerie Moderne*, n° 7, juillet 1920, pp. 147-148.

ANONYME, « Industrie et commerce des essences et des parfums d'Indochine », *Les Parfums de France*, n° 87, mai 1930, pp. 120-132.

ANONYME, « L'industrie des essences dans le département du Gard », *La Parfumerie Moderne*, n° 8, août 1920, pp. 163-164.

ANONYME, « L'Iris en Italie », *Les Parfums de France*, n° 20, octobre 1924, pp. 283-284.

ANONYME, « La culture du géranium à La Réunion », *La Parfumerie Moderne*, n° 1, janvier 1929, pp. 22-23, p. 23.

ANONYME, « La distillation des parfums à Madagascar », *Bulletin économique de Madagascar*, 4^e trimestre 1903, pp. 411-412.

ANONYME, « La production de la vanille au Mexique », *La Parfumerie Moderne*, n° 3, mars 1922, p. 42.

ANONYME, « La production des huiles essentielles à La Réunion », *La France et ses parfums*, octobre 1958, n° 6, pp. 7-9.

ANONYME, « La question de l'essence de rose en Bulgarie », *Les Parfums de France*, n° 27, mai 1925, pp. 135-137.

ANONYME, « La rose dans le monde », *Les Parfums de France*, n°39, mai 1926, pp. 169-176.

ANONYME, « La rose de mai », *Les Parfums de France*, n° 17, juin 1924, p. 171.

ANONYME, « La vanille de Madagascar », *La Parfumerie Moderne*, n° 12, décembre 1910, p. 143.

- ANONYME, « Le camphrier au Tonkin », *La Parfumerie Moderne*, n° 11, novembre 1921, p. 236.
- ANONYME, « Le cannellier à Madagascar », *Les Parfums de France*, n° 7, août 1923, pp. 46-48.
- ANONYME, « Le R. P. Raimbault », *La Parfumerie Moderne*, n° 4, mai 1934, pp. 135-137.
- ANONYME, « Le santal malgache », *La Parfumerie Moderne*, n° 10, octobre 1923, p. 228.
- ANONYME, « Les cultures florales de la côte-d'azur italienne », *La Parfumerie Moderne*, n° 7, juillet 1910, p. 83.
- ANONYME, « Les essences à parfum des Indes néerlandaises », *Les Parfums de France*, n° 52, juin 1927, pp. 172-179.
- ANONYME, « Les essences aromatiques de Madagascar », *La Parfumerie Moderne*, n° 6, juin 1930, p. 419.
- ANONYME, « Les fleurs du Var », *la Parfumerie Moderne*, n° 3, mars 1914-1915, pp. 38-39.
- ANONYME, « Les parfums naturels », *Les Parfums de France*, n° 106, décembre 1931, pp. 375-379.
- ANONYME, « Les plantes à parfum au Maroc », *La Parfumerie Moderne*, n° 1, janvier 1919, p. 12.
- ANONYME, « Les plantes aromatiques de Madagascar », *La Parfumerie Moderne*, n° 10, octobre 1909, p. 119.
- ANONYME, « Les roses bulgares », *Les Parfums de France*, n° 17, juin, 1924 p. 172.
- ANONYME, « Madagascar agricole ; les arachides, le giroflier et l'ylang-ylang sont, avec celle des textiles, parmi les industries les plus prospères », *La Dépêche coloniale*, 27 juin 1930.
- ANONYME, « Myrtus caryophyllista », *Bulletin de l'agence générale des colonies*, juin 1934, 938 p., p. 790.
- Anonyme, « Plantes aromatiques : Leur Culture en Algérie », *Les Parfums de France*, n° 7, août 1923, pp.
- ANONYME, « Produits aromatiques de l'Océan Indien », *Journal des finances*, pp. 155-156.
- ANONYME, « Rapport à M. le directeur de l'Agriculture et du commerce sur l'exploitation de certaines plantes à essence dans le département d'Alger », *Bulletin de la direction de l'Agriculture et du commerce*, n° 2, Tunis, Imprimerie rapide, octobre 1901, pp. 359-373.
- ANONYME, « Sur la culture des plantes à parfum en Tunisie », *La Parfumerie Moderne*, n° 11, novembre 1922, p. 228.
- ANONYME, « Sur la production de la vanille », *La Parfumerie Moderne*, n° 4, avril 1923, p. 89.
- ANONYME, « Sur quelques plantes à parfum de Madagascar », *La Parfumerie Moderne*, n° 8, août 1923, p. 178.
- BATTANDIER J. A., « Les ressources aromatiques de l'Algérie », *La Parfumerie Moderne*, n° 6, juin 1921, pp. 109-111.
- BATZOUROV Charles, « La Bulgarie au travail », *La Parfumerie Moderne*, n° 8, août 1926, pp. 196-198.
- BERNARD J.P., « La Vanille de Madagascar », *La Parfumerie Moderne*, n° 2, février 1933, pp. 85-93.
- BLIN Henri, « La production intensive de la lavande », *La Parfumerie Moderne*, n° 3, mars 1911, pp. 47-48.
- BOISCHOT P., « Le programme du jardin d'essai des Plantes à Parfum de la région de Grasse et du Sud-est », *Les Parfums de France*, n° 80, octobre 1929, pp. 262-265.
- BONTCHEFF E. « La rose et son industrie en Bulgarie », *Supplément à La Parfumerie Moderne*, n° 12, décembre 1936, pp. 287-294, p. 292.
- BOUILLOUX-LAFONT Maurice, « La vanille à Madagascar », *Les annales coloniales*, 16 octobre 1925.

- BOURIQUET Gilbert, « La vanille », *La France et ses parfums*, n° 11, août 1959, pp. 2-9.
- BRAUN Dieter, « Ylang-ylang », *Bulletin Dragoco*, 6^e année, n° 2, 1959, pp. 19-25.
- C. U., « Les plantes à parfums dans l'Afrique du Nord », *La Parfumerie Moderne*, n° 10, octobre 1929, pp. 735-737.
- C.C., « La production des parfums en Algérie pendant l'année 1926 », *La Parfumerie Moderne*, 1928, pp. 341-343.
- C.C., « L'essence de patchouli à Atjeh », *La Parfumerie Moderne*, n° 7, juillet 1934, p. 337.
- C.C., « Les exportations d'huiles essentielles des Indes néerlandaises », *La Parfumerie Moderne*, n° 1, janvier 1933, p. 35-37.
- CARDOT J., « Les principaux produits d'exportation de l'Indochine », *Les Parfums de France*, n° 101, juillet 1931, pp. 220-230.
- CHALOT Charles, « La vanille de Madagascar », *La Parfumerie Moderne*, n° 4, avril 1923, pp. 83-89, p. 89.
- CHALOT Charles, « Le vétiver », *La Parfumerie Moderne*, n° 12, décembre 1927, pp. 303-305.
- CHALOT Charles, *La culture des plantes à parfum dans les colonies françaises*, Paris, Librairie Émile Larose, 1928, 41 p.
- CHARABOT Eugène, « L'orientation actuelle de la production des parfums naturels », *La Parfumerie Moderne*, n° 4, avril 1921, p. 77.
- CHEVALIER Auguste, « L'origine du Benjoin d'Indochine », *La Parfumerie Moderne*, n° 4, avril 1924, pp. 75-78.
- CHIRIS Georges, « Les matières premières aromatiques », *Les Parfums de France*, n° 41, juillet 1926, pp. 215-228.
- CHIRIS Lucien, *Les fleurs à parfum*, mémoire dactylographié sous la direction de Masson, école supérieur de commerce de Marseille, Marseille, 1931, 87 p., p. 47.
- D. P. R. « La société Italo-française pour l'industrie des parfums et des produits chimiques à Vallecrosia », *Revue des marques de la parfumerie et de la savonnerie*, n° 9, septembre 1925, pp. 449-454.
- DROUET Louis, « Le Benjoin d'Indo-chine », *Les Parfums de France*, n° 18, juillet-août 1924, pp. 209-215.
- DU BLED Victor, « Les fleurs », *Revue des deux mondes : recueil de la politique, de l'administration et des mœurs*, s.l, s.n, mai 1901, pp. 890-922.
- DUC DE NEMOURS, « Nossy-Bé, l'île des parfums et des perles », *Voyages et colonies*, n° 7, juillet 1930, pp. 102-105.
- DUSSEL L., « Produits Malgaches », *Bulletin de Madagascar*, n° 191, avril 1962, pp. 325-338.
- ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS, « À propos du lavandin », *Les Parfums de France*, n° 55, septembre 1927, pp. 278-279.
- ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS, « L'essence d'ylang-ylang », *Les Parfums de France*, n° 94, décembre 1930, pp. 350-360.
- ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS, « Réalisation expérimentale de l'hybride entre l'Aspic et la lavande », *Les Parfums de France*, n° 44, octobre 1926, pp. 319-325.
- FAUCHERE Aimé, « La culture de la vanille à Madagascar », *La dépêche coloniale*, 26-27 novembre 1922.
- FAYAUD W. A., « Le romarin en Italie », *La Parfumerie Moderne*, n° 5, mai 1938, pp. 163-165, p. 163.
- FLACH G., « État actuel des cultures du cédrat, de la violette et du géranium en Corse », *La Parfumerie Moderne*, n° 3, mars 1922, p. 50.
- FRANÇOIS Edmond, « Essences et parfums de Madagascar », *La Parfumerie Moderne*, n° 8, août 1929, pp. 563-565.

- FRANÇOIS Edmond, « Girofle et giroflier », *Revue de botanique appliquée et d'agriculture coloniale*, n° 180, août 1936, pp. 589-608.
- FRANÇOIS Edmond, « La culture du giroflier à Madagascar », *Revue de botanique appliquée et d'agriculture coloniale*, n° 86, octobre 1928, pp. 589-608
- FRANÇOIS Edmond, « La culture du giroflier », *Revue de botanique appliquée et d'agriculture coloniale*, n° 86, octobre 1928, pp. 693-696.
- FRITZ A., « Aspect et possibilité des cultures de plantes à parfums à Madagascar », *Industrie de la parfumerie*, n° 9, septembre 1953, pp. 336-341.
- GAMET C., « L'organisation de l'exploitation méthodique de la lavande en France », *La Parfumerie Moderne*, n° 8, août 1922, pp. 169-171.
- GARNIER Robert, « La situation de l'industrie de l'essence de rose bulgare en 1925 », *La Parfumerie Moderne*, n° 7, août 1925, pp. 165-176.
- GASPARIN Lucien, « La vanille à Madagascar », *Les Annales coloniales*, 24 août 1926.
- GATTEFOSSE Jean, « Le Maroc producteur », *La Parfumerie Moderne*, n° 12, décembre 1938, pp. 499-505.
- GATTEFOSSE Jean, « Les produits aromatiques de Madagascar », *La Parfumerie Moderne*, pp. 224-228.
- GATTEFOSSE Jean, « Les végétaux aromatiques de Madagascar », *Agronomie coloniale*, n° 46, octobre 1921, pp. 113-121.
- GATTEFOSSE René-Maurice, « Distillation de l'ylang-ylang », *La Parfumerie Moderne*, n° 5, mai 1930, p. 371.
- GATTEFOSSE René-Maurice, LAMOTTE Léopold, *Culture et industrie des plantes aromatiques et des plantes médicinales de montagne*, Paris, Éditions scientifiques françaises, 1917, 188 p.
- GONDRAN Jean, « Les plantes à parfum de l'Union française », *La France et ses parfums*, n° 1, octobre 1957, pp. 35-39.
- GUIGUE Julien, « À propos des plantations de lavande », *La Parfumerie Moderne*, n° 5, mai 1927, pp. 112-113.
- HENRI L., « La distillation en Tunisie et la loi », *La Parfumerie Moderne*, n° 6, juin 1920, pp. 123-124.
- HUBERT Paul, *Plantes à parfum*, Paris, H. Dunot et E. Pinat, 1909, 610 p.
- IGOLEN Georges, BENEZET Louis, « La sélection de la lavande », *La France et ses parfums*, n° 2, février 1958, pp. 3-4.
- JAHANDIER Émile, « Plantes aromatiques de la Corse », *La Parfumerie Moderne*, n° 3, 1922, pp. 43-49.
- JEANCARD Paul, « La Badiane au Tonkin », *La Parfumerie Moderne*, n° 4, avril 1921, pp. 73-75.
- JOLY R. L., « Culture et industrie des produits odorants en Afrique tropicale », *La Parfumerie Moderne*, n° 12, décembre 1931, pp. 648-661.
- JOLY R. L., « L'exploitation des plantes à parfum au Maroc », *La Parfumerie Moderne*, n° 1, janvier 1932, pp. 35-39.
- JOLY R.I., « Le vétyver », *La Parfumerie Moderne*, n° 8, août 1932, pp. 391-397.
- JUILLET A., RODIE J., « Les plantes aromatiques de l'Hérault », *La Parfumerie Moderne*, n° 10, octobre 1920, pp. 210-212.
- KANITZ Felix Philipp, *La Bulgarie danubienne et le Balkan : études de voyage (1860-1880)*, Paris, Hachette, 1882, 581 p., p. 467.
- KARAÏVANOFF Georges, « État actuel de l'Industrie de l'essence de rose en Bulgarie », *La Parfumerie Moderne*, n° 10, octobre 1933, pp. 448-454.
- KARAÏVANOFF Georges, « l'État actuel de la culture et de l'industrie de la rose en Bulgarie », *La Parfumerie Moderne*, n° 2, février 1930, pp. 97-113, p.105.

- KARAÏVANOFF Georges, « La distillation de la rose en Bulgarie – 1933 », *La Parfumerie Moderne*, n° 1, janvier 1934, pp. 16-31, p.27.
- KLEIN Erich, « Ylang-ylang et Cananga », *Dragoco report*, septembre-octobre 1975, pp. 99-107.
- LA FACE Francesco, « La Bergamote », *La Parfumerie Moderne*, n° 3, mars 1926, pp. 49-54.
- LAMOTHE Léopold, « Les lavanderaies artificielles », *La Parfumerie Moderne*, n° 4, avril 1926, pp. 69-71.
- LAMOTHE Léopold, « Pour parer à la crise de l'essence de Lavande, élargissons le Marché ! », *La Parfumerie Moderne*, n° 3, mars 1922, pp.53-54.
- LEDREUX A., « Le giroflier à Madagascar », *La Parfumerie Moderne*, n° 2, février 1931, pp. 73-83.
- MAUNIER Élie, « Le Portugal guinée en parfumerie », *Les Parfums de France*, n° 112, juin 1932, pp. 182-183.
- MAUNIER Élie, *Les plantes à parfums des colonies françaises, rapport au Congrès du Comité National des Conseillers du Commerce extérieur*, Marseille, Institut Colonial, 1928, 118 p.
- MAZUYER Gabriel, « Les parfums de la France dans les cinq parties du monde », *Les Parfums de France*, n° 102, août 1931, p 249-252, p. 250.
- MEUNIER Paul, « La Vanille », *Les Parfums de France*, n° 97, mars 1931, p 84-94.
- MICHELETTI, « L'industrie piémontaise de l'essence de Menthe », *La Parfumerie Moderne*, n° 10, octobre 1920, p. 193.
- MULLER Pierre, « Le géranium au Maroc », *La Parfumerie Moderne*, n° 5, mai 1936, pp. 198-200, p. 199.
- NAVES Y. R., « Contribution à la connaissance de l'essence d'orange douce de la Guinée française », *Les Parfums de France*, n° 153, novembre 1935, pp. 298-308.
- OGSTON G. H., MOORE, « Essences d'hespéridées », *La Parfumerie Moderne*, n° 3, mars 1926, pp. 45-48.
- P. M., « L'ylang-ylang de Madagascar », *La Parfumerie Moderne*, n° 6, juin 1925, pp. 129-130, p. 129.
- P. M., « Les végétaux aromatiques de Madagascar », *La Parfumerie Moderne*, n° 5, mai 1921, pp. 101-102, p. 102.
- P. M., « L'Ylang-Ylang de Madagascar », *La Parfumerie Moderne*, n° 6, juin 1925, pp. 129-130.
- P.J, « La production aromatique de l'Océan indien », *Les Parfums de France*, n° 4, mai 1923, pp. 39-41.
- P.M, « La distillation coloniale des huiles essentielles », *La Parfumerie Moderne*, n° 7, juillet 1924, pp. 129-141.
- PAULET M., « La lavande », *La Parfumerie Moderne*, n° 10, octobre 1925, p. 295.
- PELLETIER Gaston, *Les produits de Madagascar*, Melun, Office colonial du ministère des colonies, Imprimerie administrative, 1917, 24 p.
- PERRIER DE LA BATHIE H., « Les huiles essentielles de Madagascar », *La Parfumerie Moderne*, n° 8, août 1929, p. 51.
- POLINE J., « L'essence de bois de rose en Guyane : II. Le bois de rose et sa distillation », *Les Parfums de France*, n° 17, juin 1924, pp. 183-190.
- RAIBAUDI M., « Quelle est la production mondiale des produits aromatiques ? », *Les Parfums de France*, n° 135, mai 1934, pp. 121-123.
- RAIBAUDI, « La nouvelle récolte de géranium d'Algérie », *Les Parfums de France*, n° 136, juin 1934, pp. 150-152.
- RAIMBAULT Clément, *Les plantes médicinales de l'île de La Réunion*, Saint-Denis, Librairie Cazal, 1969 (réédité en 1984), 79 p.
- RATEAUX P. « La lavande en Italie », *La Parfumerie Moderne*, n° 2, février 1926, p. 19.

- RENAUDET Georges, « L'essence de roses à Madagascar », *La Parfumerie Moderne*, n° 4, avril 1914, p. 51.
- RODIE J., « Distribution de la lavande dans les Alpes de Provence », *Revue des marques de la parfumerie et de la savonnerie*, n° 8, août 1925, pp. 394-400.
- ROLET Antoine, « L'ylang-ylang et le champaca », *La Parfumerie Moderne*, n° 5, mai 1930, pp. 359-371.
- ROLET Antoine, « Le giroflier et sa culture », *La Parfumerie Moderne*, n° 4, avril 1928, pp. 77-80.
- ROLET Antonin, *Plantes à parfum et plantes aromatiques*, Paris, J.B Baillièrre et fils, 1918, 432 p.
- ROLLOT Antoine, « La culture de l'ilang ilang à Madagascar », *Revue de botanique appliquée et d'agriculture coloniale*, n° 98, novembre 1929, pp. 693-699.
- ROLLOT Charles, « Les productions agricoles de Madagascar », *1^e foire commerciale de Tananarive*, Paris, 1923, pp. 143- 164.
- ROVESTI P. « L'industrie des essences de rose en Italie », *La Parfumerie Moderne*, n° 7, août 1925, pp. 180-181.
- SAUVAIGO Émile, *Flora méditerranéenne exotica, énumération des plantes cultivées dans les jardins de la Provence et de la Ligurie*, Nice, impr. J. Ventre, 1899, 454 p.
- SERVICE DE DOCUMENTATION DES ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHRIS, « Étude sur la culture des plantes aromatiques en Tunisie », *Les Parfums de France*, n° 37, mars 1926, pp. 184-190.
- SIP, « La contribution de Madagascar à l'industrie des parfums », LABAUNE Louis (ss la dir.), *Entre le champ de fleurs et le laboratoire, que sera la parfumerie de demain ?*, Paris, Les éditions de la revue des marques, 1935, pp 72-77.
- STALENCQ Élie, *Le pays de Fayence parfumé*, s.l, s.n, 2004, 8 p.
- T. C. C., « Production et industrie des roses en Bulgarie », *La Parfumerie Moderne*, n° 4, avril 1924, p. 86.
- TOURNEUR M., « Épices et aromates », M. de Coppet (Éd.), Madagascar et Réunion, tome premier. *Encyclopédie de l'Empire français*, France, 1947, pp. 310-321.
- UNGERER W-G., « L'Avenir de l'Ylang-ylang », *La Parfumerie Moderne*, n° 9, septembre 1920, p. 188.
- VALET R., « Parfums d'Algérie », *La Parfumerie Moderne*, n° 8, août 1935, pp. 337-339, p. 337.

Expositions, foires, concours.

- ANONYME, « Exposition nationale suisse », *Le Moniteur scientifique*, 1884, pp. 694-700.
- ANONYME, « Exposition réunionnaise », *Les Annales coloniales*, 10 novembre 1925, p. 3.
- ANONYME, « La parfumerie, les maisons exposant au 1^e salon de la parfumerie », *La revue des marques de la savonnerie et de la parfumerie*, n° 6, juin 1927, pp. 2-35.
- ANONYME, *Exposition franco-britannique, Londres, 1908, Les Colonies françaises*, Paris, Comité national des expositions coloniales, 1909, 487 p., p. 398.
- AYMAR-BRESSON Pierre, *Histoire générale de l'Exposition universelle de 1867 : les puissances étrangères*, Paris, J. Claye, 1868, 584 p.
- CAZENEUVE Marius, *À la cour de Madagascar, magie et diplomatie*, Paris, éd. C. Delagrave, 1896, 342 p.
- ENAULT Louis, *Les arts industriels : Vienne, Londres, Paris*, Paris, Hachette, 1877, 202 p.
- GATTEFOSSE Jean, « Foire et congrès d'études sur la lavande de Digne », *La Parfumerie Moderne*, n° 11, novembre 1921, pp. 233-234.
- GATTEFOSSE René-Maurice, « Le Congrès de la lavande », *La Parfumerie Moderne*, n° 9, septembre 1920, pp. 169-172.

HALPHEN Gustave, *Rapport sur l'Exposition publique des produits de l'industrie française de 1844*, Paris, Imprimerie de Schneider et Langrand, 1845, 380 p.

LAMOTHE Léopold, « La foire des lavandes de Digne », *La Parfumerie Moderne*, n° 3, mars 1921, pp. 61-62.

LUNGE M.G, « Les produits chimiques à l'exposition nationale suisse en 1883 », *Le moniteur scientifique, journal des sciences pures et appliquées*, 1907, 1264 p.

MAUNIER J.I, « La foire internationale de Lyon », *Les Parfums de France*, n° 48, février 1927, p. 40.

PIVER Lucien Toussaint, *Exposition universelle internationale de 1900 à Paris, Rapports du jury international*, Groupe XIV « Industrie chimique », Troisième partie, Classe 90 « Parfumerie », Paris, Imprimerie nationale, 1902, pp. 455-456.

POULLAIN Olivier-Claude-Augustin, Comte de Saint-Foix, *Rapport sur l'exposition internationale industrielle d'Amsterdam en 1883 adressé à M. le ministre du Commerce*, Paris, Imprimerie nationale, 1885, 594 p.

TRESCA Henri, *Visite à l'Exposition universelle de Paris en 1855*, Paris, L. Hachette et Cie, 1855, 785 p.

Colonisation.

ANNUAIRE DES ENTREPRISES COLONIALES, *Comptoirs coloniaux Chiris, Comores*, 1922.

Annuaire général, Gouvernement de Madagascar et dépendances, 1926, 789 p.

ANONYME, « Anjouan », *Chroniques des îles*, 1935, pp. 20-22.

ANONYME, « Avis au public », *L'écho de Tananarive*, 15 janvier 1927, p. 2.

ANONYME, « Echos », *Madagascar, industriel, commercial, agricole*, 26 avril 1931, p. 2.

ANONYME, « Hôpital », *Les annales politiques et littéraires*, 3 janvier 1915, p. 206.

ANONYME, « Madagascar », *La Parfumerie Moderne*, n° 10, octobre 1923, pp. 222-223.

ANONYME, « Madagascar », *La Parfumerie Moderne*, n° 11, novembre 1921, p. 256.

ANONYME, « Nouvelles de La Réunion », *Madagascar, industriel, commercial, agricole*, 3 décembre 1927, p. 5.

ANONYME, « Nouvelles », *Le Tamatave*, 1^{er} février 1922, p. 1.

ANONYME, « Une visite de M. Dior », *La Parfumerie Moderne*, n° 1, janvier 1924, p. 20.

ANONYME, « Vie économique », *Les annales coloniales : organe de la France coloniale moderne*, 30 septembre 1921, p. 2.

BLACHE Jules, « L'île de La Réunion, jeunesse et archaïsme », *Revue de géographie alpine*, Tome 37, n° 3, 1949, pp. 553-586.

BORDE Jean, « L'économie de La Réunion », *Cahiers d'outre-mer*, n° 2, avril-juin 1948, pp. 187-190, p. 189.

BORY Paul, *Le colon*, Tours, A. Mame et fils, 1904, 170 p., p. 118.

CAUBET Paul, *La colonisation rurale à La Réunion*, Alger, Congrès de la colonisation rurale, 1931, 15 p.

CAYLA Léon, « Allocution », QUEUILLE H (ss la dir.), *La France d'outre-mer et l'agriculture française*, Paris, Imprimerie alençonnaise, 1934, 254 p.

COMITE DE L'AFRIQUE FRANÇAISE, « 3. Monographies algériennes », *Congrès de la colonisation rurale*, Alger, Ancienne imprimerie V. Heintz, 616 p.

CONSEIL GENERAL DE L'ILE DE LA REUNION, « 3^e session extraordinaire de 1923 », *Rapports et procès verbaux des délibérations*, 1923, p. 14.

DALLES Edouard, *Alger, Bou-Farik, Blida et leurs environs : guide géographique, historique et pittoresque*, 2^e éd., Alger, A. Jourdan, 1888, 248 p.

- DECARY Raymond, « Les débuts de la colonisation agricole à l'île Sainte-Marie de Madagascar », *Revue de botanique appliquée et d'agriculture coloniale*, Vol. 17, n° 192, pp. 610-618.
- DEFOS DU RAU Jean, « Où en est La Réunion ? », *Cahiers d'Outre-mer*, n° 15, juillet-septembre 1951, pp. 237-261.
- DEFOS DU RAU Jean, *L'île de La Réunion : étude de géographie humaine*, Bordeaux, Institut de Géographie, 1960, 716 p.
- DENYS Odet, *Du rôle de l'agriculture indigène dans les colonies d'exploitation, étude sur l'Afrique occidentale française et Madagascar*, Paris, Jouve & Cie éditeurs, 1917, 345 p., p. 269.
- DESCHAMPS Hubert, *Histoire de Madagascar, op.cit*, p. 246.
- DOLEY Charles-André, « Servons-nous de nos colonies », *L'Immeuble et la construction dans l'Est*, 29 décembre 1935, p. 5.
- Edmond FRANÇOIS, *L'œuvre agricole de la France à Madagascar*, *Revue internationale de botanique appliquée et d'agriculture tropicale*, volume 26, 1946, pp. 377-383.
- FOUCQUE Albert, « Rapport », *Compte-rendu officiel des travaux de la conférence économique réuni à Tananarive*, 1919-1920, pp. 399-400.
- FRANÇOIS Edmond, « L'œuvre agricole de la France à Madagascar », *Revue internationale de botanique appliquée et d'agriculture tropicale*, 26^e année, n° 286 bis, septembre 1946, pp. 377-381.
- GALLIENI Joseph, « Le commerce de la métropole et Madagascar », *Journal Officiel de Madagascar et dépendances (JODM)*, 16 décembre 1897, pp. 1267-1272.
- GRANDIDIER Guillaume « Madagascar », QUEUILLE H (ss la dir.), *La France d'outre-mer et l'agriculture française*, Paris, Imprimerie alençonnaise, 1934, 254 p.
- GUELLEC Alain, « L'aménagement des Hauts à La Réunion », *Annales de Géographie*, Tome 101, n° 563, 1992, pp. 1-27.
- HUETZ DE LEMPS Alain, « Canne à sucre et sucre de canne : un bilan », *Cahiers d'outre-mer*, vol. 33, n° 131, 1980, pp. 199-226.
- ISNARD Hildebert, « La colonisation agricole à Madagascar », *Revue de géographie alpine*, vol.39, n°39-1, 1951, pp. 97-125.
- ISNARD Hildebert, « La Réunion : problèmes démographiques, économiques et sociaux », *Revue de géographie alpine*, tome 41, n° 4, 1953, pp. 607-628.
- ISNARD Hildebert, « La Réunion, aspect de colonisation et de peuplement », *Les Cahiers d'Outre-mer*, n° 10, avril-juin 1950, pp. 101-122.
- JUELLE Henri, *Les ressources agricoles et forestières des colonies françaises*, Marseille, Barlatier éd., 1907, 440 p.
- KERNER Francis, « Statistiques des concessions domaniales accordées à Madagascar aux Français, Malgaches et étrangers asiatiques (1899-1960) », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 79, n° 297, 4^e trimestre 1992. pp. 557-578.
- MAGUET Edgard, *Concessions domaniales dans les colonies françaises*, Villefranche, Imprimerie du « Rêver du beaujolais », 1930, 448 p.
- MURY Francis, *Une enquête à la Grande Comore, Comment on trompe le Gouvernement et le Parlement*, édition du Courrier Colonial, Paris, 1907, 42 p.
- PEYRAUD Jean, *Les Dessous de l'Affaire des Comores*, L. de Soye et fils imprimeurs, Paris, 1907, 40 p.
- PRUDHOMME Emile « L'agriculture à Madagascar », *Supplément au bulletin de l'Office colonial*, mai 1908, pp. 145-155.
- ROBEQUAIN Charles, « Les Hauts de La Réunion », *Bulletin de l'association des géographes français*, n° 183-184, janvier-février 1947, pp. 2-10.

SCHÖLCHER Victor, *Des colonies françaises, abolition immédiate de l'esclavage*, Paris, Pagnerre, 1842, 493 p.

SIMONOT, « Rapport de la commission chargée de rédiger des instructions anthropologiques pour l'île de La Réunion », *Bulletins de la société d'anthropologie de Paris*, 1^e Série, Tome 6, 1865, pp. 431-441.

TRABUT Louis, Marès Roger, *L'Algérie agricole en 1906*, Alger, imprimerie algérienne, 1906, 531 p., pp. 304-305.

Tribunal du commerce de Marseille, « L'Étoile d'Anjouan », *Revue de droit maritime*, 1^e janvier 1924, p. 695.

TRUMELET Corneille, *Bou-Farik : une page d'histoire de la colonisation algérienne*, Alger, A. Jourdan, 1887, 564 p.

Établissements Antoine Chiris.

« Amendement de MM. Boriglione et Chiris ayant pour objet la suppression totale des impôts sur les huiles », *Annales du Sénat et de la chambre des députés*, 18 novembre 1878, pp. 367-379.

ANONYME, « Établissements Antoine Chiris à Grasse », *La Parfumerie Moderne*, n° 10, octobre 1925, pp. 238-240.

ANONYME, « Établissements Antoine Chiris à Grasse », *La Parfumerie Moderne*, n° 10, octobre 1925, pp. 238-239.

ANONYME, « Inauguration du Monument Chiris et l'Exposition horticole, le Monument Chiris, la vie publique de Léon Chiris, cérémonie », *Le Petit Niçois*, 29 mars 1914, 8 p.

ANONYME, « Les Établissements Chiris », *Industrie de la Parfumerie*, n° 6, juin 1953, p. 262.

DOMAINE AGRICOLE DES ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHRIS, « Le domaine de puberclaire – Allemagne », *Les Parfums de France*, n° 118, décembre 1932, pp. 335-339.

ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHRIS, « Essence de géranium d'Algérie », *Les Parfums de France*, n° 72, février 1929, n.p.

ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHRIS, *Paris, Grasse, Londres, New-York, 1768-1939*, Paris, Arts et métiers graphiques, 1939, 14 p.

FAURE Jean, « Les cultures à parfums, les initiatives de Georges Chiris – Un exemple à suivre », *Les Parfums de France*, n° 83, janvier 1930, pp. 5-10.

LOISELET André, « L'affaire Chiris-Galmot », *Les Potins de Paris*, 4 septembre 1919, p. 17.

MAZUYER Gabriel, *Les Établissements Chiris dans le monde*, Grasse, Éd. Éts A. Chiris, 1931, 40 p.

Les Parfumeries de Seillans.

« Horticulture in the Maritimis Alps », *The Times*, 4 janvier 1888.

ANONYME, « La culture des fleurs de Seillans », *La Méditerranée*, 9 mai 1886.

ANONYME, « Parfumerie de Seillans (Var) », *Bulletin de la société d'agriculture, de commerce et d'industrie du Var*, janvier 1890, pp. 369-373, p. 370.

ANONYME, « Parfumerie de Seillans », *Journal de Grasse*, jeudi 23 janvier 1890.

ANONYME, « Parfumeries de Seillans », *Le Commerce de Grasse*, 27 décembre 1885.

ANONYME, « Un concours de plantes florales pour la parfumerie dans le Var », *la Parfumerie Moderne*, n° 11, novembre 1924, p. 240.

Archives départementales du Var (Arch. Dép. du Var), Fonds privé de la Comtesse de Savigny, non coté, *Les parfumeries de Seillans, brochure publicitaire*, vers 1910.

La Femme de demain, organe du mouvement et des groupes féministes, n° 7, juillet 1913, p. 1.

X. « La culture des fleurs et l'industrie des parfums à Seillans et à Grasse, Rapport adressé par le consul des États-Unis à son gouvernement », 6 janvier 1888.

Littératures.

APOLLINAIRE Guillaume, DECAUDIN Michel, *Lettres à Lou*, Coll. L'Imaginaire, vol. 228, Paris, Gallimard, 1990, 526 p., p. 52.

ARISTOPHANE, MEUNIER Mario (adapt.), *Les Oiseaux*, Paris, Marcel Seheur, 1928, 136 p.

BOURUET AUBERTOT Jean, *Fleurs et Dieux à Nossi-Bé*, Paris, Éditions Baudinière, 1928, 254 p.

CENDRARS Blaise, *Rhum, l'aventure de Jean Galmot*, Paris, Grasset, 1930, 115 p.

DENON Vivant, *Point de lendemain*, Paris, Marcel Seheur, 1920, 58 p.

GAUTIER Théophile, *Capitaine Fracasse*, coll. Mazarine, 3 vol. Paris, Gründ, 1944, 504 p.

HUYSMANS Joris-Karl, *À rebours*, Paris, G. Charpentier, 1884, p. 162

MALOT Hector, *L'auberge du monde*, Paris, Aux bureaux du journal *Le siècle*, 1876, 489 p.

MARTIN-FUGIER Anne, *La bourgeoise*, Paris, Bernard Grasset, 1983, 293 p.

VILLON François, *Poésies*, Paris, Édition du Trianon, 1930, 172 p.

SOURCES ICONOGRAPHIQUES.

ANONYME, *Savon des Carmélites, parfum délicieux finesse exquise*, Paris, Charles Verneau, 1890, lithographie en couleur, 118x79 cm.

AUTOMOBILE UNIC, « Publicité », *Journal Officiel de Madagascar et dépendances*, 14 mai 1927, p. 491.

CHERET Jules, *Fournisseur breveté de S.M. L'Impératrice des Français, Parfumerie Violet*, Paris, Imprimerie Jules Chéret, 1869, lithographie en couleur, 64x90 cm.

CHERET Jules, *Parfumerie savonnerie Gellé frères, 35 rue d'Argout, Paris*, Paris, Imprimerie Jules Chéret, 1878, lithographie en couleur, 55x73 cm.

CHERET Jules, *Pommade des châtelaines, parfumerie des châtelaines*, Paris, Imprimerie Jules Chéret, 1868, lithographie en couleur, 87x125 cm.

CHERET Jules, *Recoloration des cheveux par l'eau des sirènes*, Paris, Chaix, 1888, lithographie en couleur, 172x122 cm.

CHERET Jules, *Veloutine*, Ch. Faÿ, 9 rue de la Paix, Paris, 1872, lithographie en couleur, 64x47 cm.

CORDIER A., *Aux fleurs des Champs 1860 Adrot, Parfumerie et savonnerie fine*, Paris, Reibel-Feindel, 1860, lithographie en couleur, 32x40 cm.

ÉTABLISSEMENT ANTOINE CHIRIS, « Publicité La Vanille Bourbon », *Les Parfums de France*, n° 42, août 1922.

ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS, « Antoine Chiris in the world », Paris, Ed. Chiris, 1926.

ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS, « Badiane Pagoda, Comptoirs et usines à Langson (Tonkin) », *Les Parfums de France*, n° 46, décembre 1926 ou 27, n.p.

ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS, « Carte promotionnelle », *Les Parfums de France*, n° 95, janvier 1931.

ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS, « Carte promotionnelle », *Les Parfums de France*, n° 12, janvier 1924, n.p.

ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS, « Concentrés naturels de fruits », *Les Parfums de France*, n° 125, juillet 1933, n.p.

ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS, « Essence Ciste de l'Estérel », *Les Parfums de France*, n° 146, avril 1935, n.p.

ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS, « Essence de bois de rose femelle », *Les Parfums de France*, n° 38, avril 1926, n.p.

ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS, « Essence de lemongrass », *Les Parfums de France*, n° 45, novembre 1926, n.p.

ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS, « Essence de Néroli, nouvelle récolte », *Les Parfums de France*, n° 149, juillet 1935, n.p.

ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS, « Essence Portugal Guinée », *Les Parfums de France*, n° 111, mai 1932, n.p.

ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS, « Essences d'iris », *Les Parfums de France*, n° 94, décembre 1930, n.p.

ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS, « Essences de géranium d'Algérie (Boufarik), géranium de Grasse, géranium Bourbon, géranium sur roses, concrète de géranium », *Les Parfums de France*, n° 71, janvier 1929, n.p.

ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS, « Essences de rose de Grasse et de rose bulgare », *Les Parfums de France*, n° 77, juillet 1929, n.p.

ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS, « Essences et extraits concentrés », *Les Parfums de France*, n° 5, juin 1923, n.p.

ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS, « Établissements Antoine Chiris, compagnie des produits aromatiques, chimiques et médicinaux, société anonyme au capital de 20 000 000 de francs », *Les Parfums de France*, n° 23, janvier 1925, n.p.

ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS, « Florentirone », *Les Parfums de France*, n° 10-11, novembre-décembre 1923, n.p.

ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS, « L'essence de bois de rose femelle », *Les Parfums de France*, n° 44, octobre 1926, n.p.

ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS, « Matières premières pour droguerie et produits d'entretien », *Les Parfums de France*, n° 127, septembre 1933, n.p.

ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS, « Menthe poivrée de Grasse des plants sélectionnés de nos domaines l'Abadie, le Vignal, Puberclaire », *Les Parfums de France*, n° 34, décembre 1925, n.p.

ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS, « Produits d'Algérie », *Les Parfums de France*, n° 48, février 1927, n.p.

ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS, « Publicité des Établissements Antoine Chiris pour les ACigénols », *Les Parfums de France*, n°124, juin 1933, n.p.

ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS, « Rose », *Les Parfums de France*, n° 171, mai 1937, n.p.

ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS, « Synthétique jasmin 1531 », *Les Parfums de France*, n° 177, novembre 1937, n.p.

ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS, « Synthétique violette B 1853 », *Les Parfums de France*, n° 181, mars 1938, n.p.

ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS, « Synthétiques », *Les Parfums de France*, n° 67, septembre 1928, n.p.

ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS, « Usines de Grasse », *Les Parfums de France*, n° 26, avril 1925, n.p.

ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS, « Vanille Bourbon, vanille Tahiti, vanille Mexique, vanillons Guadeloupe », *Les Parfums de France*, n° 43, septembre 1926, n.p.

ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS, « Violette, superessence », *Les Parfums de France*, n° 10-11, novembre-décembre 1923, n.p.

ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS, « Ylang-ylang », *Les Parfums de France*, n° 143, janvier 1935, n.p.

LEGENDRE FILS AINE, « Publicité », *Catalogue officiel de la Foire internationale de Bordeaux*, 1919-1960, p. 439.

PAL, *Parfums des femmes de France Viville Oh ! Quel parfum exquis que cette Violette Reine*, Paris, Dupont, 1895, lithographie en couleur, 121x82 cm.

PARFUMERIE DELETTREZ, *Amaryllis du Japon, Delettrez, parfumerie du monde élégant*, Paris, Imprimerie L. Revn, 1891, lithographie en couleur, 129x93 cm.

ROURE-BERTRAND, « Publicité », *La Revue des Marques de la Parfumerie et de la Savonnerie*, n° 9, septembre 1925, p. 33.

SOURCES ORALES

BUTTNER Denis, « Interview de Damir Ben Ali », *Bambao, Reine des Comores*, Manaba Films, 2010, 14'03''

BUTTNER Denis, « Interview de Jean Martin », *Bambao, Reine des Comores*, Manaba Films, 2010, 8'51''

BUTTNER Denis, « Interview de Jean-François Hory », *Bambao, Reine des Comores*, Manaba Films, 2010, 17' 29''

BUTTNER Denis, « Interview de Mahmoud Ibrahim », *Bambao, Reine des Comores*, Manaba Films, 2010, 25' 20''

Entretien avec Jacques Wolff, ancien directeur de la parfumerie Chauvet à Seillans, le 20 octobre 2016 à Grasse.

Entretien avec Vital Ethève, ancien directeur de la CAHEB le 15 avril 2015 à Le Tampon, La Réunion.

Entretien avec Ahmed Oili Mary, le 11 juin 2014 dans les locaux de la SPPM à Hell-ville, Nosy Bé.

Entretien avec M. Tovondraky, le 11 juin 2014 dans les locaux de la SPPM à Hell-ville, Nosy Bé.

SITOLOGIE

www.sociétéchimiquedefrance.fr/produitdujour/benzene.html, consultée le 18 janvier 2016.

<http://www.profburp.com/bertrand/document/yvorra/monographie.htm>, DELAUZUN, *Monographie du Domaine Sainte Marguerite*, consultée le 10 janvier 2011.

<http://www.dailymotion.com/user/archivesdepartementCG06/1>

<http://dossiersinventaire.regionpaca.fr/> .

<http://www.bibliotheques.ville-grasse.fr>

<http://www.biusante.parisdescartes.fr>

http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/mersri_fr.

<http://www.entreprises-coloniales.fr>

<http://www.parfumeurs-createurs.org>

<http://www.piedsnoirs-aujourd'hui.com/boufarik02.html>, consulté le 20 juin 2017.

ANONYME, « Les films industriels », www.cnc-aff.fr, consulté le 15 janvier 2014.

Bibliographie.

HISTOIRE CULTURELLE ET POLITIQUE.

BARGIEL Réjane, LE MEN Ségolène (ss la dir.), *La Belle Époque de Jules Chéret, de l'affiche au décor, Catalogue de l'exposition du musée de la Publicité*, Paris, Les Arts Décoratifs, 2010, 368 p.

BOURILLON Florence, *La sociabilité dans un milieu pré et post haussmannien, le quartier des Arts et Métiers de 1850 à 1880*, thèse de doctorat d'histoire sous la direction de Philippe Vigier, Université Paris 10-Nanterre, 1986, 699 p.

CRUBELLIER Maurice, *Histoire culturelle de la France, XIX^e - XX^e siècles*, Paris, Armand Colin, Coll. U, 1974, 454 p.

DAUMARD Adeline, *Les bourgeois et la bourgeoisie en France depuis 1815*, Paris, Flammarion, 1991, 446 p.

DUBASQUE François, « Transmission familiale et réseaux d'influence : les Hennessy, une dynastie de négociants en politique (XIX^e – XX^e siècles) », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 92, juin 2016, pp. 93-102.

GIANDOU Alexandre, ROBERT François, « Les commémorations ou la (re)construction de la mémoire d'entreprises aux XIX-XX^e siècles en Rhône-Alpes », *Journée d'études des archivistes d'entreprises*, Villeurbanne, 2012.

HAMMAN Philippe, DAUMAS Jean-Claude (ss la dir.), « Des patrons en politique », *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, Paris, 2010, pp. 1181-1185.

LEONARD Jacques, *Archives du corps, la santé au XIX^e siècle*, Guerche-la-Bretagne, Ouest-France, 1986, 329 p., p. 119.

LOIR Christophe, « Le trottoir au siècle des Lumières : tensions sociales, embellissements urbains et nouvelles mobilités spatiales », *séminaire de recherche*, Nice, CMMC, le 04 mai 2013.

MARZAGALLI Silvia, « Le blocus continental et l'économie européenne », ROBBE Emilie, LAGRANGE François (ss la dir.), *Napoléon et l'Europe, catalogue de l'exposition*, Paris, Somogy éditions, Musée de l'Armée, 2013, pp. 68-71.

PORTER Michael, *Choix stratégiques et concurrence, Techniques d'analyse des secteurs et de la concurrence dans l'industrie* (1982), Paris, Économica, 1999, 426 p.

HISTOIRE DE PARFUM ET DE LA PARFUMERIE FRANÇAISE.

BARILLE Élisabeth, KEIICHI Tahara, *Coty, parfumeur et visionnaire*, Éditions Assouline, Paris, 1995, 180 p.

BRIOT Eugénie, « La parfumerie française et aux Expositions universelles de 1889 et 1900 : fabrique d'une industrie de luxe », CARRE Anne-Laure, CORCY Marie-Sophie, DEMEULENAERE-DOUYERE Christiane, et alii, *Les Expositions universelles en France au XIX^e siècle, Techniques, publics, patrimoines*, Paris, CNRS Éditions, 2012, 481 p.

BRIOT Eugénie, « Imiter les matières premières naturelles. Les corps odorants de synthèse, voie du luxe et de la démocratisation pour la parfumerie du XIX^e siècle », *Entreprises et histoire*, n° 78, 2015, pp. 60-73.

BRIOT Eugénie, COCOUAL Mathilde, « L'industrie de la parfumerie au prisme de l'Histoire : enjeux et perspectives », *Colloque De la fleur au parfum* organisé par le Pôle PASS, palais des Congrès de Grasse, 26 novembre 2015.

- BRIOT Eugénie, *La chimie des élégances, la parfumerie parisienne au XIX^e siècle : naissance d'une industrie du luxe*, thèse de doctorat en Histoire des Techniques, sous la direction d'André GUILLERME et Laurence LESTEL, Paris, Conservatoire National des Arts et Métiers, 2008, 691 p.
- DE FERRIERE LE VAYER Marc, « L'industrie du luxe et la mode : du temps des créateurs au temps des communicants (fin XIX^e fin XX^e) », *Apparence(s)*, n° 1, 2007, en ligne le 25 mai 2007, consulté le 18 avril 2014.
- DE FEYDEAU Élisabeth, *De l'hygiène au rêve : l'industrie française du parfum (1830-1839)*, thèse de doctorat en Histoire, sous la direction de François CARON, Paris, Université Paris-Sorbonne, 1997, 1056 p.
- DE FEYDEAU Élisabeth, *Les parfums : histoire, anthologie, dictionnaire*, Paris, R. Laffont, 2011, 1206 p.
- DUMENIL Alain, *Parfum d'Empire, la vie extraordinaire de François Coty*, Plon, 2009, 247 p.
- GONZALEZ Sylvie, TILLIER Bertrand (ss la dir.), *Des cheminées dans la plaine : cent ans d'industrie à Saint-Denis, 1830-1930*, Créaphes, Paris, 1998, 208 p.
- ICARD Rosine, DAUBRESSE Sylvie, VILLELA PETIT Inès, *Dessins, marques et modèles de fabrique déposés au conseil de prud'hommes de Paris, les cosmétiques, 1858-1910*, s.l, s.d, 37 p.
- KERLEO Jean, *Les parfums de Rosine*, Jeudi du MIP, MIP, 4 juillet 2013.
- LE GUERER Annick, « Le parfum et la chair », *Terrain*, n° 47, septembre 2006, pp. 69-88.
- LHEUREUX Rosine, *Une histoire des parfumeurs, France 1950-1910*, Champ Vallon, Paris, 2016, 343 p.
- LHEUREUX-ICARD Rosine, « Les parfumeurs à Paris entre 1860 et 1910 », *Bulletin de la société de l'histoire de Paris et de l'Île de France*, 1997, pp. 117-152.
- MARCHAL Valérie, « Brevets, marques, dessins et modèles, évolution des protections de propriété industrielle au XIX^e siècle en France », *Documents pour l'histoire des techniques*, n° 17, juin 2009, pp. 106-116, p. 112.
- MARTIN-HATTEMBERG Jean-Marie (expert), *Prestige de la parfumerie du XX^e siècle, les Saturnales du parfum, importante sélection d'œuvres de René Lalique, sélection de poudriers, d'étuis de rouge à lèvres et boîtes de beauté 1920-1950*, Paris, Lombrail-Teucquam, 2011, 38 p.
- PESKOVA Eleonora, *Les produits de luxe français et les réseaux de leur promotion sur le marché russe dans la seconde moitié du XIX^e siècle : innovations adaptées ou imitation bon marché ? Sur l'exemple de la parfumerie et les produits connexes*, thèse en cours de préparation sous la direction d'Alessandro Stanziani, Paris, EHESS.
- TERNON François, *Histoire du N°5 de Chanel, un numéro intemporel*, édition Norman, Paris, 2009, 224 p.
- VANGREVENINGE Valérie, DE FEYDEAU Élisabeth, *Bourjois, la beauté à l'accent français*, coll. Patrimoine, Chêne, Paris, 2014, 64 p.
- VINDRY Georges, « Naissance et développement de la parfumerie contemporaine », *3000 ans de Parfumerie : parfums, fards et savons de l'Antiquité à nos jours*, catalogue d'exposition, Grasse, 1980, pp. 98-99.
- WALTER Frédéric, *Extraits de parfums, une anthologie de Platon à Colette*, Éditions de l'institut français de la mode, Éditions Regard, 2003, 256 p. p. 190.

HISTOIRE DES PARFUMERIES GRASSOISES.

- ALIBERT Pascale, *Contribution à l'histoire des parfums dans la ville de Grasse*, Thèse d'exercice, Université d'Aix-Marseille II, Faculté de Pharmacie, 1990, 200 p.

ASSOCIATION CALLIAN AU FIL DU TEMPS, *Callian, l'évolution d'un territoire de l'an 1000 à l'an 2000*, 1999, 10 p.

AUNE Lucien, « La vie politique à Grasse dans le premier quart du XX^e siècle ou le règne des Ossola », *Les Cahiers de la Méditerranée*, n° 33-34, janvier 1986, pp. 3-29.

BASSO Jacques, *Les élections législatives dans le département des Alpes-Maritimes de 1860 à 1939*, R. Pichon et R. Durand-Auzias, Paris, 1968, 397 p., p. 170.

BENALLOUL Gabriel, « Historiques de sociétés de parfumerie de Grasse », *Recherches régionales*, n° 201, janvier-juin 2012, pp. 93-123.

BENALLOUL Gabriel, « Techniques de parfumerie à Grasse », *Recherche régionales*, 51^e année, n°196, juillet-décembre 2010, pp. 53-70.

BENALLOUL Gabriel, « Aux origines des Ossola, Grasse, la parfumerie, la Maison Jean Court », *Grasse et les Ossola, Une dynastie de notables au service de la cité et de la France sous la III^e République*, U.E., A.S.P.E.A.M, 2012, p. 17-80.

BENALLOUL Gabriel, « Historique de sociétés de parfumerie de Grasse (1800-1939) », *Recherches régionales*, 53^e année, n° 201, janvier-juin 2012, pp. 93-124.

BENALLOUL Gabriel, « La culture des plantes à parfum dans les Alpes-Maritimes entre 1904 et 1927 au travers des statistiques agricoles », *Recherches régionales*, n° 204, 2013, pp. 65-88, p. 70.

BENALLOUL Gabriel, « La parfumerie Cavallier Frères au rythme de ses usines », *Cavallier Frères. Dans les coulisses d'une parfumerie grasse*, U.E., A.S.P.E.A.M, 2013, p.109-136.

BENALLOUL Gabriel, « Les ouvriers italiens dans l'industrie de la parfumerie grasse (1850-1914) », *Recherches Régionales*, 55^e année, n° 207, 2014, pp. 26-35.

BENALLOUL Gabriel, BUFFA Géraud, *Grasse, l'usine à parfums*, Lyon, Éditions Lieux dits, 2015, 176 p.

BENALLOUL Gabriel, *C.A.L., monographie d'entreprise*, Musée International de la parfumerie, non coté, 2008.

BENALLOUL Gabriel, DUBRAY Michèle, LAVENU Cécile, MEGIER Audrey, *Histoire d'une maison de parfumerie. Charabot & Cie*, Marseille, Euro RCSG 360, 2008, 96 p.

BENALLOUL Gabriel, *Henri Muraour & Cie, monographie d'entreprise*, Musée International de la parfumerie, non coté, 2008.

BENALLOUL Gabriel, *Hugues Aîné/Charabot & Cie, monographie d'entreprise*, Musée International de la parfumerie, non coté, 2007.

BENALLOUL Gabriel, *Méro-Boyveau, monographie d'entreprise*, Musée International de la parfumerie, non coté, 2007.

BENALLOUL Gabriel, *P. Robertet & Cie, monographie d'entreprise*, Musée International de la parfumerie, non coté, 2009.

BENALLOUL Gabriel, PRENANT Patricia, « Destins croisés des savonneries et parfumeries grasseuses aux XVIII^e et XIX^e siècles », *Catalogue de l'exposition Bain, bulles et beauté*, Musée International de la Parfumerie, Grasse, juin 2014, pp. 64-69.

BENALLOUL Gabriel, *Tombarel Frères, monographie d'entreprise*, Musée International de la parfumerie, non coté, 2007.

BIA Valérie, *Historique des maisons de parfumerie grasse*, 2 tomes, Mission du patrimoine ethnologique, Musée International de la parfumerie, Grasse, 1997, 151 p.

BOTTARO Alain, « État des sources sur la parfumerie grasse aux archives départementales des Alpes-Maritimes », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 92, juin 2017, pp.307-322.

BUFFA Géraud, « La parfumerie grasse et la lavande », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 92, juin 2016, pp. 271-286.

CHABERT Raymond, *L'industrie de la parfumerie grasse : un siècle de dépôts de marques de fabrique au tribunal de Grasse*, Grasse, s.n, 1989, 76 p.

CHICHE-AUBRUN Marijo, *1884-1984, Il y avait une fois... une femme, un village : Seillans*, Syndicat d'initiative, 199., 32 p.

CHICHE-AUBRUN Marijo, *Clef des pays de Siagne, au cœur de l'histoire de la Provence orientale*, Montauroux, Syndicat d'initiative, 1992, 9 p.

COCOUAL Mathilde, « La famille Chiris : des industriels en politique, une politique d'industriels ? », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 92, pp. 177-191.

COCOUAL Mathilde, « Les parfumeries grassoises : quand la cueilleuse se fait patronne (fin XIX^e – XX^e siècles) », *Journée des doctorants*, organisée par Marie Villion et Vivien Faraut, 12 avril 2013, CMMC, Université Nice Sophia Antipolis.

COCOUAL Mathilde, *Historique de la filière des plantes à parfums, aromatiques et médicinales dans le Canton de Fayence (1884-2004)*, étude commandée par le Pôle PASS et la Communauté de Communes du Pays de Fayence, octobre 2016, 32 p.

COCOUAL Mathilde, *Les Établissements Antoine Chiris dans le monde, 1898-1939*, mémoire de Master 2 en Histoire contemporaine, sous la direction de Xavier Huetz de Lempis, Université Nice Sophia Antipolis, 2012, 140 p.

CRESP Jean-Marie, *Grasse, capitale de la Provence orientale*, Aix-en-Provence, Édusud, 1992, 144 p.

DE FONTMICHEL Hervé, *Le pays de Grasse*, Grasse, Édition Grasset, 1975, 174 p.

EDELGA Emmanuelle, *les marchands tanneurs de Grasse au XVIII^e siècle*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Michel Derlange, Université Nice Sophia Antipolis, 1994, 183 p.

ELLENA Jean-Claude, GRASSE Marie-Christine, PEYRON Louis (sous la dir.), *Un jour, une plante : lavande et lavandin, Actes du colloque tenu au Musée International de la Parfumerie le 22 juin 2013*, Studio VH, Grasse, 2013, 134 p.

FARNARIER Joseph, *Contribution à la connaissance de la ville de Grasse*, Grasse, Carestia, 1981, 234 p.

GERMAIN Michel, *Les confins du Haut-Var autrefois*, Mons-en-Provence, Ed. Pégase, 1992, 144 p.

GRASSE Marie-Christine (sous la dir.), *Une histoire mondiale du parfum : des origines à nos jours*, Musée international de la parfumerie, Somogy, Grasse, Paris, 2007, 295 p.

GRASSE Marie-Christine (ss la dir), « Grasse au fil du temps », *catalogue d'exposition*, Grasse, Musée International de la Parfumerie, 2011, 20 p.

GRASSE Marie-Christine (ss la dir), *Grasse et la parfumerie, regards croisés*, Grasse, Musée international de la parfumerie, Alan Sutton, 2009, 128 p.

GRASSE Marie-Christine, *Femmes de parfum : visage d'hier et d'aujourd'hui*, Coll. Beaux Livres, Paris, Éditions Milan, 1997, 93 p.

GROS Anne, *Grasse et ses parfumeurs : architecture et urbanisme au XIX^e siècle*, Mémoire de maîtrise en Histoire de l'art, Université d'Aix-Marseille, 1988, 76 p.

LAVAL Isabelle, *Les ouvriers de la parfumerie grassoise de 1860 à 1914*, mémoire de maîtrise en Histoire, sous la direction de Ralph Schor, Université Nice Sophia Antipolis, 1995, 181 p.

LESZCZYNSKA Dorota, *Management de l'innovation dans l'industrie aromatique : cas des PME de la région de Grasse*, L'Harmattan, Paris, 2007, 453 p.

LUBEIGT Guy, « Le capitalisme dans l'industrie grassoise des matières premières aromatiques », *Recherches régionales*, n° 22, 1967, pp. 3-16.

MERCIER Florence, *L'apparition de la culture de la fleur à parfum à Grasse au milieu du XIX^e siècle*, Mémoire de maîtrise, Université de Nice Sophia Antipolis, 2002, 133 p.

MONGE Romain, *La dynamique des plantes à parfum : réseaux et territoires*, Thèse de doctorat en géographie, sous la direction de Daviet S., Université Aix-Marseille, 2013, 444 p.

MOTTET, *La Culture des plantes à parfums dans la région Grassoise*, Thèse de doctorat dactylographiée, 1968, 315 p.

- Origines et débuts de la parfumerie de Grasse*, mémoire pour le diplôme d'étude supérieur d'histoire, Université Aix-Marseille 2, 1977, 55 p.
- PACE Odette, *Origines et débuts de la parfumerie de Grasse*, Mémoire, diplôme d'études supérieures d'histoire, Université Aix-Marseille 2, 1977, 55 p.
- PEIRACHE Aurélie, « L'exemple architectural de la « Mosquée », usine Chiris », Séminaire *À la découverte du patrimoine industriel des parfumeries grassoises*, organisé par Xavier Daumalin, Grasse, le 18 février 2015.
- PEYRON Louis, « Histoire de quelques Lavendula : de la préhistoire à 1950 », *Lavande & Lavandin*, Un jour, une plante, Grasse, Musée International de la Parfumerie, pp. 3-42.
- PEYRON Louis, « Un siècle de production de plantes à parfum dans le Sud-est de la France, 1889-1989 », *8^e Journée Internationale des Huiles Essentielles*, Dignes-les-Bain, Association pour la promotion des plantes à parfum, aromatiques e médicinales, 1989, pp. 1-35.
- PEYRON Louis, *La chaudronnerie et les chaudronniers dans le pays grassois et en Provence pour le traitement des matières premières de Parfumerie*, association historique du pays de Grasse, Grasse, 2012, 13 p.
- PRENANT Patricia, *Inventaire des savonneries grassoises (XVIII^e – XX^e siècles)*, Service Ville d'art et d'Histoire, Musée International de la parfumerie, Grasse, mai 2014, 102 p.
- RASSE Paul, *La cité aromatique, pour le travail des matières odorantes à Grasse*, Paris, Éditions Serre, 1987, 167 p.
- RENOIR Nicole, « Une famille de parfumeurs grassois : Les Chiris », *Étude pour le cercle de généalogie du pays Cannois*, n° 59, 4^e trimestre, 2009, pp. 25-37.
- ROSATI-MARZETTI Chloé, « Les représentation de la « cité des parfums » à travers son iconographie touristique », *Les Cahiers de la Méditerranée*, n° 92, juin 2016, pp.241-254.
- ROSATI-MARZETTI Chloé, *L'identité d'une ville au travers de ses artefacts : Grasse de 1860 à nos jours : étude de la co-construction d'un imaginaire touristique et d'une identité locale*, thèse de doctorat en Anthropologie sous la direction de Joël Candau et Philippe Hameau, Université Nice Sophia Antipolis, 2013, 433 p.
- ROUBIN Lucienne, *Le monde des odeurs, dynamique et fonctions du champ odorant*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1989, 296 p.
- SALOMONE Jean, *Seillans, des origines à nos jours, histoire d'un village provençal*, Nice, Serre, 1991, 159 p.
- SCHOR Ralph, « Le monde de la parfumerie grassoise d'après un roman populiste, *Le Cantique des cantiques* de Pierre Hamp », *Recherches Régionales*, 55^e année, n° 207, octobre-décembre 2014, pp. 46-55.
- VINDRY Georges, « Les origines de la parfumerie grassoise », *3000 ans de Parfumerie : parfums, fards et savons de l'Antiquité à nos jours*, catalogue d'exposition, Grasse, 1980, 157 p., p. 124.
- ZELLAL Coline, « Mémoire et images du travail dans les parfumeries grassoises (1900-1950) : les clichés du genre », *Genre & Histoire* [En ligne], n° 10, Printemps 2012, mis en ligne le 11 janvier 2013, consulté le 17 janvier 2017.
- ZELLAL Coline, *À l'ombre des usines en fleurs: genre et travail dans la parfumerie grassoise, 1900-1950*, coll. Penser le genre, Aix-en-Provence, PUP, 2013, 128 p.

HISTOIRE DES ZONES DE PRODUCTION OUTRE-MER.

- AIMARD Philippe, *Vanille, la route bourbon*, Paris, Carnet de Voyage, 286 p.
- AUPIAIS Dominique, *Vers un destin commun, les Petits blancs, les Noirs et les autres communautés de l'île de La Réunion*, Saint-Paul (La Réunion), La barre du jour, Grand Océan, 2002, 175 p.

- BERTHIER François, *Histoire du géranium Bourbon: et autres plantes à parfum de l'Île de La Réunion*, Grasse, Samedex, 2011, 270 p.
- BERTHIER François, *Vétyver, ylang-ylang et autres plantes à parfum*, rapport dactylographié, 1995, 5 p.
- BOURNY-ROMAGNE Brigitte, *Des épices au parfum : comment les épices ont écrit l'histoire des hommes et des parfums*, Aubanel, Genève, Paris, 2006, 219 p.
- BOURQUIN Alexandre, *Les petits-blancs de l'île de La Réunion (1815-1914)*, thèse de doctorat sous la direction de Claude Prudhomme, Université Lyon 3, 1994, 371 p.
- BUTTNER Denis, *L'Empire du parfum, la dynastie Chiris*, Manaba Films, France 3, 2007, 52' 07''.
- CHASTEL Jean-Marc, « La filière géranium à La Réunion », *Le géranium rosat à La Réunion*, Les Hauts du Tampon, Association pour la promotion en milieu rural, 1988, pp. 7-14.
- COCOUAL Mathilde, « De la Capitale des parfums aux îles aux parfums : les intérêts grassois à Madagascar et dépendances », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 92, juin 2016, pp. 287-304.
- DE CAMBIAIRE Jean, *La certitude du développement*, Paris, Atya, 1983, 286 p.
- DELEAGE Catherine, *Le bagnard et le girofle: un essai de mise en valeur par la main d'œuvre pénale coloniale*, maîtrise en Histoire sous la direction de Jean Fremigacci, Paris, Université Panthéon-Sorbonne, 1990, 133 p.
- DELEIGNE Marie-Christine, « Les jardins scolaires des écoles du premier degré à Madagascar (1916-1951) », *Histoire de l'éducation*, n°128, 2010, pp. 103-128, p. 112.
- DEMARNE Frédéric-Emmanuel, « La qualité Bourbon des huiles essentielles de La Réunion », *Le géranium rosat à La Réunion*, Hauts du Tampon, Association pour la promotion en milieu rural, 1988, pp. 103-105.
- DUPON Jean-François, *Contraintes insulaires et fait colonial aux Mascareignes et aux Seychelles : étude de géographie humaine*, thèse de géographie sous la direction de Jean Defos du Rau, Aix-Marseille 2, 1976, 1590 p.
- FREMIGACCI Jean, « La colonisation à Vatmandry-Mahonoro. Espérances et désillusions (1895-1910) », *État, économie et société coloniale à Madagascar (fin XIX^e siècle-1940)*, Paris, Karthala, 2014, pp. 439-509.
- FREMIGACCI Jean, « La société coloniale à Madagascar (milieu du XIX^e – milieu du XX^e) », BARJOT Dominique, FREMIAUX Jacques (ss la dir.), *Les sociétés coloniales à l'âge des empires*, Paris, Sedes, 2012, 395 p., pp. 117-132.
- FREMIGACCI Jean, « Les difficultés d'une politique coloniale (1930-1938). Le café de Madagascar et la conquête du marché français », *État, économie et société à Madagascar (fin XIX^e siècle – 1940)*, Paris, Karthala, 2014, pp. 353-359.
- FUMA Sudal, « Le rôle de la dépendance dans le processus de crise d'une société de plantation : La Réunion : 1863-1870 », *Fragments pour une histoire des économies et sociétés de plantation à La Réunion*, île de La Réunion, Université de La Réunion, 1989, pp. 305-310.
- GUENTHER Ernest, *The essential oils*, vol. 1, Malabar, Florida, Krieger publishing company, 1974, 342 p., p. 8.
- HO Haï Quang, *Contribution à l'histoire économique de l'île de La Réunion (1642-1848)*, Paris, l'Harmattan, 1998, 239 p.
- HORY Jean-François, « De la SPPM à Cananga, une histoire mahoraise », *Entreprises et marché, Cananga*, Édition du Baobab, s.d, 3 p.
- HUITELEC Didier, *L'esclavage à Bourbon à travers les minutes notariales de 1800 à 1848*, thèse d'histoire sous la direction de Prosper Eve, Université de La Réunion, 2011, 156 p. ; FUMA Sudel, *L'esclavagisme à La Réunion (1794-1848)*, Paris, l'Harmattan, 1992, 191 p.
- LABACHE Lucette, « L'ethnicité chez les jeunes Réunionnais », *Agora débats/jeunesse*, n° 9, 1997, pp. 94-104.

- LAVAUX Catherine, *La Réunion, du battant des lames au sommet des montagnes*, Paris, Librairie Marceau, 1998, 493 p.
- LAVERGNE Roger, *Les plantes médicinales du Père Raimbault*, Paris, Azalées Éditions, 2000, 196 p.
- LEMAYEN Daniel, *Le vétyver Bourbon*, rapport pour l'obtention du diplôme MST-IPCA, sous la direction de Philippe Collet, Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines, 2002, 22 p.
- LUCAS Raoul (ss la dir.), *La Réunion, île de la vanille*, Saint-André, Océan éditions, 1990, 142 p., p. 27.
- MAESTRI Edmond (sous la dir.), *Esclavage et abolitions dans l'Océan Indien (1723-1860), acte du colloque organisé par l'Université de La Réunion, Saint-Denis de La Réunion, 4-8 décembre 1998*, Paris, l'Harmattan, 2002, 456 p.
- MAREK Bernard, *Une île dans la guerre : de la mobilisation à la départementalisation, 1939-1946*, Saint-Denis, Azalées Éditions, 1992, 143 p.
- MARTIN Jean, *Comores : quatre îles entre pirates et planteurs*, Paris, l'Harmattan, 1983, 612 p., p. 130.
- MAZET Claude, « L'île Bourbon en 1735 : les hommes, la terre, le café et les vivres », *Fragments pour une histoire des économies et sociétés de plantation à La Réunion*, île de La Réunion, Université de La Réunion, 1989, pp. 17-54.
- MOIGNOUX Pascal, *Clément Raimbault, l'enfant gâté du bon dieu*, Sainte-Marie de Madagascar, Azalée Éditions, 2004, 215 p.
- MOUHSSINI Hassani, *Les années de formation d'un monopole colonial aux Comores : la Société Coloniale de Bambao (1907-1960)*, mémoire de maîtrise en histoire contemporaine, sous la direction de Jean Martin, Université Paris-Sorbonne, juin 1986, 158 p.
- PAILLARD Yvan-Georges, BOUTONNE Jean, « Espoirs et déboires de l'immigration européenne à Madagascar sous Gallieni : de colonisation militaire », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 65, n° 240, 3e trimestre 1978, pp. 333-351.
- PATRICOT Aymeric, *Les petits blancs, un voyage dans la France d'en bas*, Paris, Plein Jour, 2013, 163 p.
- PECOUT William, « La vanille de l'Océan Indien », *14^e Journée Internationale de Digne*, Digne-les-Bains, 31 août-2 septembre 1995, 55 p.
- PECOUT William, « Le vétyver et son marché », *16^e Journées internationales des huiles essentielles*, Digne-les-Bains, 3-6 septembre 1997, 16 p.
- PECOUT William, *La vanille*, Grasse, Charabot, Arco Océan Indien, 1999, 24 p.
- PEYRON Louis, « Le vétyver et sa culture dans le monde », *Rivista Italiana*, décembre 1995, pp. 3-18.
- PITOU Françoise, *Les affranchis et les engagés à La Réunion, 1848-1870 : le danger social, mythe ou réalité ?*, mémoire de recherche sous la direction de Claude Wanquet, Université de La Réunion, 1989, 63 p.
- RAHONINTSOA Élyane Tiana, *Sainte-Marie de Madagascar : Insularité et économie du girofle*, Université de Madagascar, Établissement d'enseignement supérieur des lettres, 1978, 332 p.
- RANAIVO Flavien, *Hommes et destins, Madagascar*, Paris, Académie des Sciences d'outre-mer, 1979, 543 p.
- RANOARISOA MAHAFAKA Karen, *Évolution historique et état des lieux de la filière girofle à Madagascar*, mémoire de fin d'étude en vue de l'obtention du diplôme d'ingénieur agronome, sous la direction de Jean-Christophe Rakontondravelo, Université Antananarivo, CIRAD, 2012, 135 p.
- SALOMON Jean-Noël, « Une culture semi-industrielle à Madagascar : les plantes à parfum », *Les Cahiers d'outre-mer*, n° 126, 1979, pp. 158-178.
- SCHERER André, *Histoire de La Réunion*, coll. QSJ, Paris, PUF, 1965, 127 p.

SQUARZONI Angèle, « Le batelage durant l'essor de la canne à sucre de 1850 à 1860 : une durable solution de fortune », *Fragments pour une histoire des économies et sociétés de plantation à La Réunion*, île de La Réunion, Université de La Réunion, 1989, pp. 269-283.

VOLPER Serge, *Du cacao à la vanille, une histoire des plantes coloniales*, Paris, Éditions Quae, 2011, 141 p.

WANQUET Claude, « le café à La Réunion, une civilisation disparue », *Fragments pour une histoire des économies et sociétés de plantation à La Réunion*, île de La Réunion, Université de La Réunion, 1989, pp. 55-93.

Table des illustrations.

Figure 1 – L'enfleurage.....	38
Figure 2 – La distillation (1)	39
Figure 3 – La distillation (2)	40
Figure 4 – La distillation (3)	41
Figure 5 – L'extraction pas solvants volatils	42
Figure 6- La parfumerie mondiale	59
Figure 7 – Les liens entre la parfumerie anglaise et la parfumerie française à travers le portrait d'Eugène Rimmel.....	67
Figure 8 – L'opposition commerciale entre la France et l'Allemagne à travers l'exemple de l'eau de Cologne.....	68
Figure 9 – La parfumerie française, source d'approvisionnement et d'inspiration pour la parfumerie américaine.....	80
Figure 10 – La presse féminine du milieu du XIX ^e au milieu du XX ^e siècle	94
Figure 11 – L'ylang-ylang.....	95
Figure 12 – L'exportation française	96
Figure 13 – Les étiquettes	110
Figure 14 – Les affiches publicitaires	111
Figure 15 – L'évolution des flacons de parfum	112
Figure 16 – De la boutique de l'apothicaire au salon du parfumeur	113
Figure 17 – Les catalogues des parfumeurs parisiens	114
Figure 18 – Carte des principaux parfumeurs (1860-1939).....	161
Figure 19 – L'évolution du bâti.....	162
Figure 20 – Elie Maunier	163
Figure 21 – Les ouvriers italiens	164
Figure 22 – Les femmes de la parfumerie.....	165
Figure 23 – Les images de la parfumerie grasseoise	166
Figure 24 – La promotion de la « Capitale des parfums »	167
Figure 25 – Alain Sabatier	168
Figure 26 – Les fleurs d'exception.....	188
Figure 27 – Carte de répartition des plantes à parfum dans les Alpes-Maritimes durant l'entre-deux-guerres.....	189
Figure 28 – Chiffres de production en roses et fleurs d'oranger dans le bassin grasseois entre 1845 et 1938.....	190
Figure 29 – Chiffres de production en jasmin et violettes dans le bassin grasseois entre 1845 et 1938.....	191
Figure 30 – Prix d'achat de la rose et de la fleur d'oranger dans le bassin grasseois entre 1870 et 1938 (en francs).....	192
Figure 31 – Prix d'achat du jasmin et de la violette dans le bassin grasseois entre 1870 et 1938 (en francs).....	193
Figure 32 – Les représentations des champs de fleurs dans le bassin grasseois.....	194
Figure 33 – Les Parfumeries de Seillans	209
Figure 34 – La parfumerie Bruno Court.....	210
Figure 35 – Répartition des cultures dans le canton de Fayence en 1934.....	211
Figure 36 – Évolution des productions de plantes à parfum dans le canton de Fayence entre 1918 et 1936 (en quintaux).....	212
Figure 37 – Évolution des prix des plantes à parfum dans le canton de Fayence entre 1918 et 1936 (en francs).....	213

Figure 38 – Les territoires de la lavande dans la première moitié du XX ^e siècle.....	225
Figure 39 – La lavande en chiffres.....	226
Figure 40 – Les images de la lavande dans le Sud-est de la France au cours de la première moitié du XX ^e siècle.....	227
Figure 41 – Cartographie des ppam en Italie durant l’entre-deux-guerres.....	241
Figure 42 – L’exemple de l’essence de Bergamote en Italie entre 1908 et 1923.....	242
Figure 43 – Les images de la parfumerie italienne.....	243
Figure 44 – Les publicités pour les essences italiennes en 1925.....	244
Figure 45 – Cartographie de la rose en Bulgarie en 1933.....	245
Figure 46 – Chiffres de production et prix des fleurs et des essences de rose en Bulgarie entre 1916 et 1929.....	246
Figure 47 – Superficies de la rose en Bulgarie entre 1895 et 1929.....	247
Figure 48 – La culture de la rose en Bulgarie dans la première moitié du XX ^e siècle.....	248
Figure 49 – La répartition des ppam au Maghreb dans la première moitié du XX ^e siècle.....	262
Figure 50 – La culture des ppam dans les colonies africaines dans la première moitié du XX ^e siècle.....	263
Figure 51 – L’exploitation de la badiane en Asie du Sud-est dans la première moitié du XX ^e siècle.....	264
Figure 52 – Les matières premières naturelles d’Asie.....	265
Figure 53 – La culture des ppam dans les colonies asiatiques dans la première moitié du XX ^e siècle.....	266
Figure 54 – La culture des ppam dans les colonies américaines dans la première moitié du XX ^e siècle.....	267
Figure 55 – Le bois de rose en Guyane dans la première moitié du XX ^e siècle.....	268
Figure 56 – La dynastie Chiris (1768-1968).....	285
Figure 57 – Tableau des implantations des Établissements Antoine Chiris.....	286
Figure 58 – Évolution de la présence des Établissements Antoine Chiris dans le monde entre 1768 et 1968.....	287
Figure 59 – Répartition des pays d’approvisionnement des Établissements Antoine Chiris en matières premières naturelles au milieu du XX ^e siècle.....	288
Figure 60 – Les cartes promotionnelles des Établissements Antoine Chiris durant l’entre-deux-guerres.....	289
Figure 61 – L’usine Chiris.....	290
Figure 62 – Le domaine Sainte-Marguerite à Boufarik, le « joyau de la Mitidja ».....	302
Figure 63 – Le domaine Sainte-Marguerite à travers la publicité.....	303
Figure 64 – Publicités coloniales des Établissements Antoine Chiris durant l’entre-deux-guerres.....	319
Figure 65 – Lucien Boucher (1).....	320
Figure 66 – Lucien Boucher (2).....	321
Figure 67 – In the Perfumed land.....	322
Figure 68 – Au pays des parfums.....	323
Figure 69 – Répartition des cultures agricoles à l’île de La Réunion au début du XX ^e siècle.....	348
Figure 70 – Pierre Poivre et les épices.....	349
Figure 71 – Statistiques de production de vanille et d’essence de géranium, de vétiver et d’ylang-ylang à La Réunion de 1900 à 1938 (en tonnes).....	350
Figure 72 – Graphique de production d’essence de géranium Bourbon et de vanille entre 1888 et 1938 (en tonnes).....	351
Figure 73 – Graphique de production de vétiver et d’ylang-ylang Bourbon entre 1904 et 1938 (en tonnes).....	352
Figure 74 – Le géranium : culture et distillation.....	373

Figure 75 – Sebastiao Salgado	374
Figure 76 – Les Petits Blancs	375
Figure 77 – La publicité	376
Figure 78 – La vanille : culture et préparation	395
Figure 79 – Edmond Albius	396
Figure 80 – Le vétiver : culture et distillation	397
Figure 81 – L’ylang-ylang : culture et distillation	398
Figure 82 – Les milieux naturels à Madagascar.....	419
Figure 83 – Carte des Comores	420
Figure 84 – Les cultures à Madagascar	444
Figure 85 – Les plantes à parfum secondaires de Madagascar (1).....	445
Figure 86 – Les plantes à parfum secondaires de Madagascar (2).....	446
Figure 87 – Film de la Société Coloniale Bambao.....	447
Figure 88 – Les territoires du giroflier (1)	470
Figure 89 – Les territoires du giroflier (2)	471
Figure 90 – Graphiques de production de clous, de griffes et d’essence de girofle entre 1901 et 1939	472
Figure 91 – Le giroflier et ses produits	473
Figure 92 – Chiffres de production de vanille (en tonnes) et d’essence d’ylang-ylang (en kilos), de Madagascar et dépendance entre 1915 et 1939.....	474
Figure 93 – Clément Rimbaut	475